This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 482016

Digitized by Google

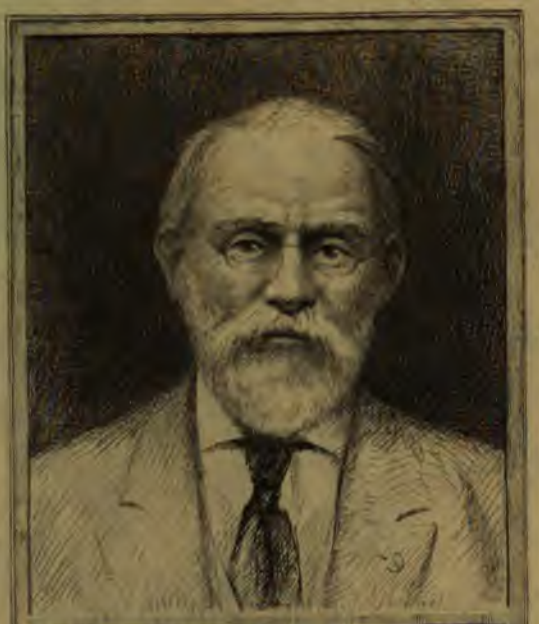

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.D241
R4

REVUE
DU DAUPHINÉ
ET DU
VIVARAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

STATUE DE BAYART MOURANT, A GRENOBLE

Digitized by Google

REVUE
DU
DAUPHINÉ
ET DU
VIVARAIS

(ISÈRE, DRÔME, HAUTES-ALPES, ARDÈCHE)

RECUEIL MENSUEL

Historique, Archéologique & Littéraire

TOME I

De l'Imprimerie
SAVIGNÉ, A VIENNE EN DAUPHINÉ

1877

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
5-11-27
13603

PROGRAMME

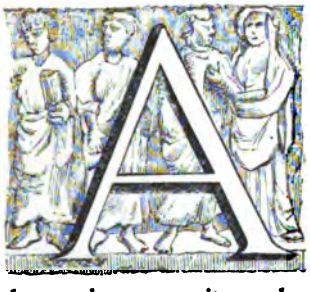

U *gré des vents, notre modeste* Revue *va s'envoler!... — Entrera-t-elle dans le monde des lettres par la grande porte du succès?.... — Ira-t-elle, au contraire, inconnue, délaissée, s'éteindre obscurément dans la poussière des bibliothèques?...*

Habent sua fata libelli.

Notre programme est connu. Nous voulons, avec le concours de nos sympathiques & savants collaborateurs, dans la limite du possible & dans la mesure de nos forces :

Étudier, raviver les événements historiques, les souvenirs du passé; mettre en évidence les productions émanant de nos compatriotes; explorer tout ce qui a rapport à notre province et aux provinces limitrophes; être l'organe du mouvement intellectuel de notre époque; ouvrir la carrière, donner un libre essor aux jeunes esprits...

Digitized by Google

Histoire, archéologie, philosophie, poésie, bibliographie, beaux-arts, etc., traiter tous ces sujets au point de vue local; embrasser, en un mot, tout ce qu'il y a de noble, d'intéressant et d'utile.

Tout, hors la politique.

A l'abri des agitations bruyantes et des luttes trop souvent stériles de la presse, nous espérons fonder un organe libéral, grandement ouvert à toutes les aptitudes, à toutes les intelligences...

Les provinces n'ont plus de limites, doit-il y en avoir pour les esprits d'élite?... C'est dire que nos colonnes seront ouvertes à tous les écrivains du Lyonnais, du Forez, du Velay et des départements voisins.

N'y a-t-il pas un immense intérêt à réunir, à grouper toutes les forces intellectuelles d'une grande région?

Que pourrions-nous ajouter de plus?...

Nous constaterons seulement les vives marques de sympathie & les nombreux encouragements qui nous sont arrivés de toutes parts.

Félicitons-nous aussi d'avoir vu répondre à notre appel, non seulement les hommes les plus honorables de nos contrées, mais encore les écrivains les plus sérieux, les plus autorisés, en histoire, en archéologie, en littérature.

A tous, nos sincères remerciements.

Ceci dit, nous ne ferons pas de promesses, les lecteurs nous verront à l'œuvre.

E.-J. Savigné.

Vienne (Isère), 11 janvier 1877.

Digitized by Google

OUTES nos gravures sont faites spécialement pour la *Revue*. — Les lettres ornées, les bandeaux, seront de forme et de style différents; les gravures dans le texte et celles intercalées hors texte, seront en rapport avec les sujets.

Ce numéro contient une marque d'Amabert, imprimeur grenoblois, dont on trouvera l'explication à sa place; elle a été reproduite au moyen de la *photogravure*, et imprimée par nous sur cliché en zinc.

Le frontispice du titre symbolise les pays que la *Revue* embrasse et les sujets qu'elle traite : — Clio, la muse de l'histoire, est assise, avec ses attributs (couronne de laurier, trompette à la main droite, livre dans la main gauche), ayant à ses pieds des tables romaines; derrière, les restes d'un temple, une sphère, une colonne brisée, les emblêmes des beaux-arts ; sur la colonne, une lyre ; en face, au fond, des rochers, des cîmes couvertes de neige, un montagnard gravissant avec sa pique et sonnant de la corne; au bas, un vieux château, un lac ; enfin, planant sur le tout, la Renommée aux cent voix.

Dans le bandeau de la première page, nous avons reproduit le château de Bayart (1) à Pontcharra ; en tête de ce chapitre, les armes du noble guerrier ; en regard du titre, la statue du « chevalier sans peur et sans reproche » représenté mourant, inaugurée à Grenoble, sur la place St-André, le 24 août 1822.

Les livraisons suivantes contiendront les statues de Championnet, à Valence; Boissy-d'Anglas, à Annonay; Olivier de Serres, à Villeneuve-de-Berg ; Vaucanson, à Grenoble ; Mme de Sévigné, à Grignan ; Ponsard, à Vienne, etc., etc.

Nous avons cru devoir débuter par Bayart, plaçant ainsi notre *Revue* sous les auspices « de l'illustre chevalier » devenu un héros national, et qui personnifie, dans l'histoire, « la bravoure, la loyauté, l'honneur ! »

E.-J. S.

(1) Nous adoptons l'orthographe du nom (Bayart avec un *t*) indiquée par M. Alfred de Terrebasse, qui dans ce cas fait autorité.

Digitized by Google

LA NOUVELLE REVUE

A fondation de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais* est un événement littéraire d'une grande importance pour notre belle province, on ne saurait le dissimuler. Son succès doit être vivement désiré par tous nos compatriotes qui tiennent une plume, qui étudient ou qui lisent pour leur plaisir.

Si nous vivions au temps heureux des enchantements, nous appellerions autour de son berceau la bonne Urgèle et les fées bienfaisantes. Elles accourraient toutes sur leurs chariots étincelants de pierreries, traînés par des colombes, les épaules couvertes de manteaux de brocard ou de vair, et leurs baguettes d'or à la main ; elles doteraient la belle et robuste enfant, de la science, de la grâce, de la beauté et de la force... Avec cela on vit longtemps et bien.

Malheureusement, l'époque dont Perrault se fit l'historien est lointaine, et, de nos jours, il n'y a plus de prédestinés, plus d'anneaux magiques, plus de science infuse, plus de dons miraculeux.

La fée d'aujourd'hui, en notre âge de fer, c'est le travail, la ténacité, l'intelligence; avec ces qualités et beaucoup de chance, on peut encore acquérir pour soi position, fortune, considération, et faire épouser à ses

Digitized by Google

filles des *princes charmants*, ou quelques braves garçons, ce qui vaut mieux... — Laissons donc là le merveilleux.

C'est une rude besogne que celle d'un fondateur de journal, quand ce journal est une *Revue*, publication sérieuse s'il en fut. Aussi mérite-t-il des félicitations et des encouragements.

La fortune sourit aux jeunes, aux laborieux; la *Revue* réussira, le nom des collaborateurs m'en est un sûr garant, car je sais qu'il y aura là les hommes de lettres et les publicistes les plus distingués de la région.

Le moment est-il propice? Oui.

Les nations, comme les individus, après de grandes secousses, de grandes infortunes, des malheurs excessifs, qui accablent quand ils ne tuent pas, éprouvent le besoin de se recueillir; elles se plongent alors dans l'étude et la méditation; le travail devient une nécessité hygiénique. C'est le baume, c'est la consolation, *remedium animae*, c'est dans le travail que la douleur s'endort.

Nous sommes, hélas! dans cette situation... et nous cherchons à nous consoler par l'étude; nous nous fortifions dans le silence et nous pansons nos blessures, comme l'athlète antique avec l'huile de l'olivier de paix. C'est la situation et le rôle qui nous conviennent. Plus de politique! On a parfois bien raison de la proscrire, elle n'est bonne qu'à diviser des hommes faits pour s'entendre, s'estimer et s'aimer.

Le travail et la méditation! C'est à ce prix que nous relèverons notre chère patrie, et la *Revue* sera, sous ce rapport, un instrument précieux de régénération et de relèvement pour notre contrée.

Quel pays plus que le nôtre se prête aux fortes études! Quel est le sol qui porte plus de traces, plus d'empreintes des siècles? Partout des vestiges attestent la splendeur de la civilisation passée et la richesse de nos aïeux; partout des monuments admirables. L'histoire romaine, le moyen âge, la Renaissance, gravés

Digitized by Google

sur la pierre, étonnent nos regards par les merveilles de leur architecture. Si l'époque allobrogique nous est imparfaitement connue, du moins les magnifiques travaux de M. Allmer nous initient à son étude et ouvrent le champ des investigations... Mais auparavant ne faudra-t-il pas demander aux secrets de la nature, à ses cavernes, à ses lacs, l'histoire de l'homme primitif, vivant au milieu des fauves, avec ses outils de pierre, ses haches aux manches de corne de renne ; de ce sauvage dormant sur les eaux, dans des habitations lacustres ? Cette partie de notre histoire n'est pas encore explorée, et nos montagnes du Dauphiné et du Vivarais, avares des trésors qu'elles renferment, ne nous les livreront qu'à force de recherches patientes et d'excursions répétées.

Après les époques préhistoriques, quelles mines fécondes à explorer! L'époque celtique et druidique, l'Allobrogie, le passage d'Annibal à travers les Alpes, la colonie romaine, la période bourguignonne avec les Conrad, les Rodolphe, les reines Mathilde et Hermengarde, les comtes de Vienne, ses puissants archevêques, les invasions sarrazines, enfin les dauphins et la France : que de monographies, que de sujets d'études sur les choses et sur les hommes ! Le champ est aussi vaste que varié.

La matière ne manquera donc pas.

La nouvelle *Revue* doit conserver les allures modestes d'une provinciale, ce sera son charme. Que l'on se garde de prononcer le mot ambitieux de décentralisation. En voilà un mot dont on a abusé, et qui pour moi est vide de sens ! Décentralisation politique, décentralisation intellectuelle et artistique, je n'y ai jamais cru, pas plus qu'au nivellement des montagnes et au fractionnement du soleil ; comme s'il n'y aura pas toujours des sommets où se formeront les sources qui s'écoulent pour fertiliser les vallées et les plaines ; comme si l'astre radieux qui donne aux mondes la clarté, la chaleur et la vie, n'était pas le centre de

Digitized by Google

l'univers, centre nécessaire, indispensable, sans lequel il n'y aurait que l'obscurité et le chaos !

Grouper autour de la *Revue* des hommes de bonne volonté, faire appel aux jeunes, ce sera rendre de grands services, et le plus grand peut-être sera de faire éclore, de révéler des talents qui seront l'illustration de la province. Le *Journal de Vienne* peut revendiquer l'honneur, je dis l'honneur, le mot n'est pas trop fort, d'avoir ouvert ses colonnes aux premiers essais d'Allmer, qui est aujourd'hui un des premiers épigraphistes de France, et des plus savants; à Alfred de Terrebasse, à Delorme. La *Revue de Vienne* peut écrire en tête de ses pages et avec orgueil, les noms de Ponsard et de Reynaud. La *Revue du Dauphiné*, l'ancienne, celle publiée à Valence, il y a quarante ans, ceux de Jules Ollivier, d'Albert du Boys, de Pilot, de Scipion Gras, de Colomb de Batines, de Berriat-Saint-Prix.

Il y a, de nos jours, des noms chers à tous, portés par des poëtes, des historiens, des savants, des bibliographes, des érudits de première force. Il s'agissait de réunir un pareil groupe de collaborateurs. Le fondateur de la nouvelle *Revue* a fait comme le philosophe qui naquit à Sinope : il a pris sa lanterne, il a cherché et a trouvé !..

Le but est donc atteint; il n'y a qu'à marcher en avant, et qui sait s'il ne sortira pas bientôt de cette œuvre, des hommes qui seront l'honneur de la nouvelle publication et la gloire de leur pays.

Voilà ce que je pense, voilà mon sentiment.

Mais, que l'on ne prenne pas cela pour des conseils, je n'aime pas à en donner; j'imite seulement Montaigne : « C'est par manière de devis que je parle de tout, et de rien par manière d'advis. »

A. Fabre,

Président du Tribunal civil.

Saint-Etienne, le 14 janvier 1877.

Digitized by Google

LA

REVUE DU DAUPHINÉ

A M. SAVIGNÉ, SON FONDATEUR

VIENNE, *la noble ville, aux souvenirs antiques,*
Où vibre des Romains le souffle si puissant,
Où le Rhône joyeux tressaille en la berçant,
Où de Ponsard l'on voit les traces poétiques;

Vienne, l'intelligente, aux tendances attiques,
Où le parfum des monts devient plus caressant,
Où le ciel du Midi commence ravissant,
Comme pour éclairer de sévères portiques;

Vienne veut, grâce à vous, fière de son renom,
Offrir au Dauphiné dont elle aura le nom,
Une charmante amie, une belle Revue.

La science et les arts s'y donneront la main;
Le pays l'aimera sitôt qu'il l'aura vue;
Elle suivra toujours un glorieux chemin!

Adèle SOUCHIER

Valence, 20 décembre 1876.

Digitized by Google

AMOUR & CUISINE

(Sonnet gastronomique)

A CHARLES MONSELET

C'ÉTAIT *un soir d'hiver; ma peine était cruelle,*
Car j'avais à la fois, par un hasard fâcheux,
Rendez-vous chez mon oncle ainsi que chez ma belle :
Ici, duo d'amour; là, repas copieux.

J'hésitais... D'un côté, la partie était belle :
On annonçait chevreuil, perdreaux, cailles, vins vieux;
De l'autre, le menu n'était pas très-pompeux,
Mais on me promettait une ardeur éternelle.

Attendri par la voix de celle que j'aimais,
J'allais céder enfin — lorsque, par la fenêtre,
Le chevreuil de mon oncle exhala ses fumets.

Dès lors, de mon penchant je ne fus plus le maître :
Ma flamme vacillante à l'instant s'étouffa,
Et l'amour du chevreuil en mon cœur triompha !

Zénon FIÈRE

Paris, 5 janvier 1877.

Digitized by Google

A Monsieur SAVIGNÉ, Directeur

DE LA

REVUE DU DAUPHINÉ ET DU VIVARAIS

Du Villard-Reculas (en Oisans), le 31 décembre 1876.

MONSIEUR,

JE suis Dauphinois, bibliophile, et (la date de cette lettre vous l'indique assez) j'habite un lieu fort éloigné des bibliothèques publiques, des libraires et des académies... delphinales et autres. C'est vous dire avec quel plaisir j'apprends la naissance prochaine d'un recueil qui doit être, sous vos auspices, consacré à l'histoire de notre province, et dans lequel on m'assure que l'étude des livres dauphinois sera bien accueillie.

J'en suis si joyeux que je ne veux pas attendre que votre *Revue* soit née pour lui présenter mes hommages, et comme nous aimons assez, nous autres montagnards, à faire suivre un compliment d'une demande de services, après avoir félicité la Revue nouvelle et lui avoir souhaité *une bonne année suivie de plusieurs autres*, je lui adresse aussitôt une requête que voici :

Je voudrais lui voir reprendre, à l'usage des curieux de la province, des chercheurs et même des simples ignorants comme moi, une tentative qui avait eu naguère un véritable succès.

Vous savez, Monsieur, qu'en 1869, quelques bibliophiles dauphinois fondèrent une société que la mort,

Digitized by Google

la guerre et, m'a-t-on dit, la politique, ont dispersée. La première œuvre (peut-être est-elle demeurée la seule) de cette Société, fut un recueil composé d'articles courts et bien faits, souvent piquants, sur l'histoire, la bibliographie, les arts, etc., de notre province. Un chapitre spécial était, dans chaque numéro, réservé aux questions des ignorants, aux réponses des gens instruits; les curieux interrogeaient les lecteurs, et presque toujours il se trouvait un lecteur pour répondre. Questions et réponses étaient pour le public, si j'ose en juger par moi-même, instructives et intéressantes. Malheureusement la *Petite Revue des Bibliophiles Dauphinois* n'a pas vécu longtemps; un petit volume, un seul, et elle est morte!...

Pourquoi la *Revue du Dauphiné* ne reprendrait-elle pas cet usage? Elle sera certainement plus robuste que sa devancière, et sa publicité sera, je l'espère bien, considérable dans notre province et au dehors. — Je lui demande d'offrir à son tour l'hospitalité aux questions qui lui seront adressées, et aux réponses que ces questions auront provoquées, à condition, bien entendu, que les unes et les autres rentreront dans le cadre qu'elle s'est tracé et dont vous êtes chargé, Monsieur, de maintenir la nature, la forme et les dimensions. Ce serait rendre un véritable service aux amateurs, plus nombreux qu'on ne l'imagine, qui, fixés, par leurs affaires ou leurs devoirs, loin des villes, ne savent comment résoudre une foule de problèmes que l'étude de l'histoire et de la littérature de notre province leur présente chaque jour.

J'en pourrais citer des centaines; permettez-moi de vous en citer deux, pas bien importants, il est vrai, mais qui me fourniront du moins l'occasion de vous communiquer une *illustration* curieuse et que vous ne trouverez pas, je l'espère, indigne de votre *Revue*.

En déballant, l'autre jour, pour les installer sur les rayons d'une grande bibliothèque, seul luxe de mon

Digitized by Google

ermitage, une quantité de livres poudreux et de vieux papiers récemment sortis d'une ancienne étude de notaire montagnard, j'ai rencontré trois éditions différentes d'un recueil évidemment très-consulté jadis : *les Décisions de François Marc, conseiller au Parlement de Grenoble, discutées et adoptées par le Parlement de Dauphiné, etc., etc.*

L'une de ces éditions, la plus ancienne, est imprimée à Grenoble, en 1531 et 1532, par Annemond Amabert, citoyen de Grenoble.

Je me trouvais donc en présence de deux compatriotes que je ne connaissais pas encore. Je voulus savoir ce que disaient de l'un et de l'autre les auteurs que je possède, Guy Allard, Chalvet, Rochas, Brunet, Colomb de Batines, etc. — Ce fut bientôt fait, car ils ne disent rien, ou presque rien, du jurisconsulte, ni de l'imprimeur.

Et cependant tous les deux me semblent dignes de piquer la curiosité d'un bibliophile, comme vous allez en juger.

D'abord, il est clair que les travaux du conseiller François Marc ont rendu service à ses contemporains et à ses successeurs, pendant au moins un siècle, car on connaît (je vous le montrerai tout-à-l'heure) au moins huit éditions de ses œuvres (et elles sont très-volumineuses) de l'année 1531 à l'année 1624. — Cette preuve me paraît sans réplique; on ne réimprime pas ainsi, à grands frais, huit fois en cent ans, des ouvrages d'érudition, destinés à être consultés et non pas lus, quand ces ouvrages ne sont pas utiles à beaucoup de gens et vraiment célèbres. François Marc a donc été, comme Guy Pape, très-connu, très-répandu; ses œuvres se sont trouvées, pendant un siècle au moins, entre les mains de tous les avocats, de tous les juges, et cependant il est aujourd'hui presque absolument oublié, et depuis longtemps.

Guy Allard, dans sa *Bibliothèque du Dauphiné*,

Digitized by Google

(Grenoble, in-12°, 1680) dit seulement que François Marc fut conseiller au Parlement de Grenoble, qu'il était issu d'une ancienne famille de la vallée de Graisivaudan, qu'il vécut sous les règnes de Louis XII et de François Ier. Il donne le blason de la famille Marc et il ajoute que François a fait deux volumes des décisions de droit ou arrêts du Parlement du Dauphiné, ainsi que « quelques autres traités de la jurisprudence ». Et c'est tout.

Chalvet, qui est ordinairement plus laconique et beaucoup plus inexact que Guy Allard, n'a pas manqué à ses habitudes. Il ne consacre pas à François Marc plus de trois lignes, et, en donnant la date de la première édition de ses œuvres, il se trompe de dix ans (1521 au lieu de 1531).

M. Adolphe Rochas, si riche pourtant en informations nouvelles, en documents précis et inédits, ajoute bien peu de chose à ce que Guy Allard avait publié. Il nous apprend, d'après Expilly, que François Marc mourut en 1525. Il donne ensuite la description d'une édition de ses *Decisiones* (Lyon, Junte, 2 vol. in-fol, 1579 et 1586). Il en cite quatre autres : Grenoble, 1532, in-folio, — et Lyon, 1562, 1584 et 1600. — A ces éditions, je puis ajouter les trois que je viens de trouver : Grenoble, 1531 et 1532, in-4°; — Lyon, la *Société des Libraires*, 1586, 2 vol. in-folio; — Francfort-sur-le-Mein, pour Antoine Hiérat de Cologne, 2 vol. in-folio.

Vous avouerez, Monsieur, que c'est bien peu de renseignements sur un homme dont les ouvrages ont été feuilletés par tant de générations de travailleurs, et ont fait autorité devant tant de tribunaux.

Ne pourrait-on pas en apprendre davantage sur François Marc ? Il existe encore en Graisivaudan une famille du nom de Marc. Serait-elle issue de notre jurisconsulte ? M. de Rivoire de La Bâtie, dans son *Armorial du Dauphiné* (Lyon, 1867), ne le dit pas; il ne dit pas, il est vrai, le contraire. Si vous voulez bien donner à mes questions la publicité de votre *Revue*, peut-être saurons-

Digitized by Google

nous bientôt à quoi nous en tenir là-dessus. Peut-être même, et c'est là surtout ce que je voudrais, quelque jurisconsulte ayant des loisirs consentira-t-il à nous dire ce que renferment d'intéressant les gros volumes de l'arrêtiste dauphinois. — Il me semble que l'on doit y trouver bien des notions instructives sur les mœurs, les usages, les opinions de notre pays aux XVe et XVIe siècles. Je suis trop ignorant, surtout en droit ancien, pour entreprendre un semblable travail ; mais il m'a semblé, en feuilletant ces gros volumes, qu'on y rencontrerait plus d'un thème original pour un discours de rentrée, par exemple, ou pour une thèse à la fois juridique et historique.

J'avoue, du reste, que l'imprimeur a piqué ma curiosité plus encore que l'auteur. En voici la raison : vous savez que pendant longtemps, et particulièrement au commencement du XVIe siècle, il fut de mode, parmi les imprimeurs, d'orner le frontispice ou la dernière page des livres publiés par eux, de marques singulières, souvent très-jolies, presque toujours allégoriques ou symboliques. On a beaucoup étudié depuis quelques années l'histoire de l'imprimerie, et les marques d'imprimeurs ont été le sujet de recherches multipliées et très-curieuses. Or, l'imprimeur grenoblois qui a donné la première édition des *Décisions*, dont nous parlons, avait l'une des marques les plus originales et les plus difficiles à interprêter que je connaisse..

Je vous en envoie un exemplaire et, si vous voulez bien le faire reproduire exactement, vos lecteurs en jugeront et pourront exercer leur perspicacité en essayant de déchiffrer ce rébus.

Que signifie cette jeune fille assise, caressant une licorne qui porte au pied une chaîne brisée? Que signifient ces trois furies qu'on aperçoit dans le lointain, à l'entrée d'une caverne ? Et ces anges portant des palmes et des banderolles? Et cette devise répétée en grec et en latin de tous les côtés : *Ne quid nimis* (rien de trop)? Et enfin, aux pieds de la Vierge, cette autre inscription : *Linee rerum?*

Digitized by Google

MARQUE D'AMABERT, IMPRIMEUR GRENOBLOIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Problème à part, cette marque est belle et curieuse, par ses dimensions tout à fait inusitées, par son aspect qui est celui d'un vrai tableau, plutôt que d'une vignette faite pour être entourée de caractères typographiques. C'est une des plus singulières qui existent, et cependant personne encore, à ma connaissance du moins, ne l'a reproduite ni même décrite. Personne n'a consacré à l'imprimeur qui s'en est servi une notice quelconque. Voici tout ce que j'ai pu recueillir sur les ouvrages sortis de ses presses et sur lui: Colomb de Batines, dans les *Mélanges biographiques et bibliographiques relatifs à l'Histoire littéraire du Dauphiné* (Valence, 1837, in-8°, p. 459), décrit avec beaucoup de soin l'édition des *Décisions de François Marc* qui fait le sujet de ma lettre. Je ne décrirai donc pas de nouveau ce rare volume.

Mais Colomb n'indique pas la gravure que vous venez de reproduire, comme étant une marque d'imprimeur; évidemment, il ne l'avait encore rencontrée que dans cet unique volume. De plus, il avait décrit, cinq pages plus haut, le rarissime *Mystère de saint Christophe*, également imprimé à Grenoble, en 1530; mais il ne remarquait pas qu'on le devait, selon toute apparence, au même imprimeur. Il ne donnait d'ailleurs aucune indication sur Amabert.

Brunet, dans son *Manuel du Libraire*, si prodigieusement riche en renseignements sur les anciens imprimeurs, ne prononce pas le nom d'Amabert; il a copié à profusion des marques bien moins curieuses que celle dont vous venez de donner la première reproduction. C'est que certainement il ne la connaissait pas.

M. Deschamps, dans son *Dictionnaire de Géographie ancienne et moderne, à l'usage du libraire et de l'amateur de livres*, est le seul qui ait (*verbo : Gratianopolis*) consacré quelques lignes à notre compatriote, et il a pris soin de nous avertir qu'il les doit à M. Gariel, bibliothécaire de la ville de Grenoble. Les voici; je me

Digitized by Google

suis borné à intercaler quelques points d'interrogation aux passages qui me semblaient douteux.

« Nous avons à citer un imprimeur auquel les « bibliophiles doivent l'un des plus précieux joyaux de « la curiosité: c'est Ennemond (?) ou Annemond Ama- « bert, (1523-1532).

« Voici le premier (?) livre sorti de ses presses : « *Statutum Delphinale si quis..... domini Guidonis* « *Papae... Venundan. Gratianopol' in officina Bonini* « *Balsarin, commoran. prope Parlamentum.* A la fin : « *Impressu Gratianopol' expesis hone. viri Anemodi* « *Amaberti,* Pet. in-4° de IV, 82 ff. chiff., plus le « 8e f. de la signat. P., et le 4e et dernier f. de la sign. R, « qui ne sont pas chiffrés, sans date, mais vraisembla- « blement de 1523 (?), date d'un acte de François Ier, « intercalé dans le volume. Ce volume, dit M. Gariel, « est curieux à plus d'un titre; il est chiffré dans la « marge du bas du côté opposé à la signature ; le recto « du 1er feuillet est composé avec les caractères du « *Mystère de saint Christofle*; le reste du volume « est en caractères du même genre, mais beaucoup « plus petits. C'est, en outre, le premier volume Dau- « phinois qui, à ma connaissance, porte simultanément « et formellement l'indication distincte d'un libraire et « d'un imprimeur.

« Le *Mystère de saint Christofle* est beaucoup trop « connu pour que nous ayions à nous en occuper.

« M. Gariel nous donne encore le titre et le détail « d'un volume non cité jusqu'ici, imprimé en 1531 par « A. Amabert; c'est un in-4° de 18 feuilles intitulé : » *Statuta delphinalia novissime facta... statutz du* « *Daulphiné||nouvellement faictz par la suprême court* « *du Parlement du||Daulphiné et translatés de latin en* « *fracoys...* Au bas du f. 14 on lit : *Imprimez à Gre||* « *noble, l'an mil cinq cens trete et ung, le vingt|| et* « *troysiesme du|| moys de ||juing.* Au verso du f. 15 la

Digitized by Google

« jolie marque d'Amabert, puis 2 ff. supplémentaires.
« L'unique (?) exemplaire connu de ce livre appartient
« à un amateur du Dauphiné, M. Chaper. »

Ce dernier ouvrage n'est pas unique, car, outre l'exemplaire de M. Chaper, qu'il a bien voulu me communiquer, il en existe, à Grenoble, deux autres, l'un à la bibliothèque des avocats, l'autre chez M. Lantelme. Il n'en est pas moins vrai que tous les ouvrages sortis des presses d'Amabert sont d'une insigne rareté. Le *Mystère de saint Christofle* est célèbre sous ce rapport ; on n'en connaît que trois ou quatre au plus. Des *Statuta Delphinalia nôvissime facta,* pas davantage. Le *Statutum Delphinale : si quis per litteras,* est à peine plus commun. Enfin, des *Décisions de François Marc,* Colomb de Batines citait deux exemplaires ; j'en connais deux autres. Quatre ouvrages en tout, à peu près introuvables . Deux d'entre eux présentent la marque que vous avez reproduite : le second et le quatrième. Le troisième reproduit seulement, à sa dernière page, la devise : *Ne quid nimis.*

Rareté, curiosité, origine dauphinoise, voilà bien des motifs pour éveiller l'attention des bibliophiles de notre province. Demandez-leur, Monsieur, de fouiller leurs bibliothèques et de me répondre, dans votre *Revue*, s'ils connaissent d'autres ouvrages d'Amabert, d'autres exemplaires de ces ouvrages et surtout quelques détails sur sa vie, ses travaux, sa naissance ou sa mort. C'est en réunissant peu à peu des renseignements de cette nature qu'on refait l'histoire de l'Imprimerie d'un pays, et cette histoire est un chapitre important de l'histoire intellectuelle et de l'histoire littéraire.

Veuillez agréer, etc.

UCENUS, *Bibliophile.*

Digitized by Google

TOMBEAU

DU

MARÉCHAL D'ORNANO

A AUBENAS (ARDÈCHE)

(Documents inédits)

IL existe, dans le Vivarais, un monument historique sur lequel nous désirerions appeler l'attention de M. le Ministre des Beaux-Arts : c'est le tombeau du maréchal d'Ornano, que l'on voit dans l'église paroissiale de la ville d'Aubenas. Il est relégué dans une vieille sacristie sombre et délabrée, où personne ne peut le voir. Il serait à désirer qu'on lui donnât une meilleure place.

Avant de décrire ce magnifique tombeau, nous allons esquisser la biographie du célèbre maréchal.

Jean-Baptiste d'Ornano naquit à Sisteron, le 5 juillet 1581; il était petit-fils de San-Piero de Bastelica et fils aîné d'Alphonse d'Ornano (1). Il succéda à son père dans les fonctions de colonel-général des Corses au service de la France, et fut gouverneur de Gaston d'Orléans, frère unique du roi Louis XIII. Il remplit cette charge avec beaucoup de distinction. En 1624, il suggéra au prince le désir d'entrer au

(1) On sait que c'est au courage et à la fidélité d'Alphonse que Henri IV dut la prise de la ville de Lyon. Aussi voulut-il lui remettre lui-même le bâton de maréchal. On fit, à cette époque, les vers suivants pour Ornano :

Quand il remit Lyon dans son obéissance,
On le fit maréchal de France,
Quoique le nombre fût de quatre seulement;
Et comme sa valeur était incomparable,
Henri-le-Grand changea cet ordre justement
Puisqu'il ne pouvait pas le faire connétable.

(L'HERMITE DE SOULIERS).

Digitized by Google

conseil, afin d'y entrer lui-même. Le 7 avril 1626, il reçut le bâton de maréchal de France. Quelques jours après, accusé d'avoir conspiré contre le cardinal de Richelieu, il fut arrêté à Fontainebleau, où la cour passa une partie du printemps (1) et conduit au château de Vincennes, où il mourut, le 9 novembre 1626, pendant qu'on instruisait son procès. Il fut étranglé, disent les uns, empoisonné, assurent les autres ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il périt victime de la jalousie que ses éminentes qualités avaient inspirée à de vils courtisans jaloux, comme toujours, du vrai mérite.

En 1631, on ordonna à Marie de Montlaur, veuve d'Ornano, qui était à Compiègne, auprès de la reine-mère, de se retirer dans ses terres (2).

Elle obtint du roi, non sans peine, la remise du corps du maréchal. Elle le fit embaumer et transporter à Aubenas où il resta exposé dans l'église paroissiale, jusqu'à ce que le sculpteur, qu'elle avait fait venir à grands frais d'Italie, eût terminé le tombeau qui devait recevoir la dépouille de celui qu'elle avait tant aimé et qu'elle ne devait plus maintenant que pleurer.

Ce tombeau, qui est en marbre noir, se compose d'un soubassement carré, en pierres, formant socle, revêtu extérieurement d'épaisses lames de marbre gris et de quatre piliers massifs posés à chacun des angles du soubassement et supportant une voûte en plein cintre, couronnée d'une corniche à rebords très-saillants; sur cette corniche ou portique, d'un style noble et sévère, s'offrent agenouillées et en prières, l'une à côté de l'autre, devant un prie-Dieu, deux statues en marbre blanc et de grandeur naturelle, représentant : l'une, le maréchal d'Ornano, portant, au-dessus de son vêtement de guerre, le grand manteau de l'ordre du Saint-Esprit, orné de flammes symboliques ; l'autre, la maréchale d'Ornano, parée de son magnifique costume de cour, corsage tailladé et longues manches à crevées. Les ciselures de la cuirasse du maréchal rappellent certaines armures du XVIe siècle, qu'a publiées M. Achille Jubinal dans son

(1) *Histoire du cardinal de Richelieu*, p. 45.

(2) Marie de Montlaur, marquise de Maubec et dame de Vals, était propriétaire de nos anciennes sources minérales : c'est d'elle que viennent les noms de la *Marie* et de la *Marquise*.

Digitized by Google

Armeria real. Au dessous de la voûte, sur un entablement en marbre blanc, creusé à l'intérieur et destiné à recevoir le cœur et les entrailles des époux d'Ornano, était sculpté un coussin à glands pendants, sur lequel reposaient la couronne seigneuriale et le bâton de maréchal de France. Deux Renommées, en bronze doré, déployaient leurs ailes au sommet du monument.

En 1793, ce magnifique tombeau fut mutilé de la façon la plus indigne; la statue du maréchal, privée de la tête, des mains et des pieds, ne présente plus que les fragments réunis d'une pesante armure. Ce ne sont que débris de cuissards, de brassards et de côte de mailles. Celle de la maréchale a eu à peu près le même sort: la tête et les mains ont été enlevées. De six bas-reliefs en marbre blanc, il en restait deux il y a quelques années; nous n'oserions assurer qu'ils existent encore.

Il y a une douzaine d'années seulement, il s'est passé, à Aubenas, un fait aussi curieux qu'intéressant. Un jour de la Semaine-Sainte, à huit heures du soir, une personne qui allait se confesser, heurta, en entrant dans le confessional, un paquet très-lourd; elle prit un cierge qui brûlait à la chapelle, pour examiner ce dépôt étrange : quelle ne fut pas sa frayeur en voyant, parfaitement enveloppée, dans deux serviettes très-propres, une tête!... On court à la sacristie, on appelle M. le curé, on examine la tête et on reconnaît qu'elle n'est autre que celle de la maréchale d'Ornano, qui manque à sa statue. Le lendemain, M. le curé s'empressa de la faire restaurer. Aujourd'hui on peut la voir intacte, parfaitement soudée au cou de la maréchale.

Cette restitution, que très-peu de personnes connaissent, est d'une grande importance pour le monument d'Ornano; aujourd'hui, la statue de la maréchale est à peu près complète, il n'y manque que les mains, que l'on peut facilement restaurer (1). Heureuse coïncidence! des deux statues, c'est la plus belle; sans contredit, elle est de beaucoup supérieure à celle

(1) Il y a des gens qui ont une singulière façon d'écrire l'histoire. Un rédacteur de l'*Echo du monde savant*, M. Ch. Grouet, dans un article publié en 1844, fait la description « du mausolée d'Ornano *qu'il a vu récemment* (en 1844) à Aubenas. » *Les mains de la maréchale*, dit-il, *sont parfaitement modelées*. Or, les mains furent brisées en 1793; comment a-t-il pu les voir?

Digitized by Google

du maréchal. Comme l'a très-bien dit M. Ovide de Valgorge, « elle révèle, à un degré éminent, le sentiment de la beauté et de la pureté de la forme. Les contours du corsage, le sein et les épaules sont modelés avec une grâce charmante, et les longues et flottantes draperies du manteau de cour qui, partant de la taille, enveloppe dans ses plis ondoyants la partie inférieure du corps, ont du *jet* et de l'ampleur. »

Nous l'avons dit, le tombeau du maréchal d'Ornano, qui était placé, à la fin du siècle dernier, dans une chapelle latérale de l'église, est maintenant caché dans une sacristie, remplie de poussière ; il est loin de mériter l'oubli et l'abandon dans lequel on le laisse depuis si longtemps. Indépendamment des souvenirs historiques qu'il rappelle, il a, comme œuvre d'art, un grand mérite d'exécution. Partout on y reconnaît les traces du ciseau exercé d'un de ces habiles sculpteurs du XVIe siècle, émules de Jean Goujon et de Franca Villa.

Nous désirerions que le tombeau d'Ornano fût réintégré à la place honorable qui lui appartient, à plus d'un titre, dans l'église d'Aubenas. Nous aimons à croire que, si l'on demandait au gouvernement de venir en aide à la restauration des parties mutilées, aujourd'hui surtout qu'on a découvert la tête de la maréchale, il s'empresserait d'y contribuer. C'est à la ville d'Aubenas à prendre l'initiative.

Ne terminons pas cette notice sans dire un dernier mot sur le genre de mort qui fut réservé au maréchal d'Ornano. Personne n'ignore combien les historiens sont divisés sur cette question.

L'Hermite de Souliers rapporte les vers suivants qui furent trouvés sur le drap mortuaire du maréchal :

L'envie et les malheurs triomphèrent de moi ;
. . . . . .
Mais ceux qui m'ont haï d'une invincible rage,
A la mère et au fils m'ayant mis en ombrage,
Me donnèrent la mort avecque le poison.

Dans un article publié, en 1844, par le *Progressif*, journal de la Corse, nous lisons ce qui suit : « En 1782, on exhuma « le corps du maréchal du précieux tombeau qui le renfermait. « M. Teissier père, avocat d'Aubenas, qui assistait à cette « opération, nous a assuré que le corps d'Ornano était fort « bien conservé. La barbe avait poussé d'un sixième de « mètre environ ; les bandelettes qui enveloppaient le corps

Digitized by Google

« étaient bien conservées et exhalaient une odeur aromatique « provenant de l'embaumement. M. Teissier nous a assuré « que la tête était bien *adhérente* au corps; par conséquent, « c'est à tort que l'on a prétendu qu'il avait été *décapité*. »

Voici maintenant ce que nous avons relevé dans les *Notes* de M. Henri Deydier : « Jean-Baptiste d'Ornano ne fut pas « empoisonné dans le sens absolu du mot, comme le bruit en « courut en 1626. Ce fut son cachot, privé d'air, qui causa sa « mort, comme il causa celle du duc de Puylaurens, en 1635. « Aussi, Mme de Rambouillet disait-elle que cette chambre « valait son pesant d'arsenic.

« Quelques personnes ont cru que d'Ornano avait été « *décapité* en prison, mais cette erreur fut démontrée, « en 1793, quand ses restes furent arrachés du mausolée « où ils reposaient, à Aubenas. L'abbé Martel, professeur « d'humanités au collége, assista curieusement à cette exhuma- « tion et s'assura que la tête n'était point séparée du tronc. »

On le voit, les auteurs sont bien divisés sur les moyens employés par le cardinal de Richelieu pour se débarrasser du maréchal d'Ornano.

Nous sommes en mesure de pouvoir éclairer d'un grand jour ce point obscur de l'histoire de l'infortuné maréchal. En 1869, en remplaçant les dalles de l'église d'Aubenas, le caveau d'Ornano fut ouvert, en présence d'une commission dont faisaient partie M. l'abbé Pic, curé, M. le maire et M. le docteur Tailhand. On put s'assurer que le corps du maréchal était parfaitement conservé et que, contrairement à l'assertion de MM. Teissier et Henri Deydier, *la tête ne tenait au corps que grâce à un fil d'or.*

Le maréchal d'Ornano a eu la tête tranchée à Vincennes : le fait est incontestable.

Il fallait que le vindicatif cardinal eût un grand intérêt à cacher cette décapitation, pour que les historiens ne l'aient jamais connue d'une manière certaine.

HENRY VASCHALDE,
Officier d'Académie,
Membre de plusieurs Sociétés savantes.

Vals-les-Bains, le 2 janvier 1877.

Digitized by Google

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Une place importante dans la *Revue* doit être réservée à la littérature. Des études sur les écrivains contemporains, sur Joséphin Soulary, le sonnettiste lyonnais; sur Victor de Laprade, le poëte forézien; sur Mistral, le félibre provençal; sur François Coppée, Theuriet, Sully-Prudhomme, etc., paraîtront successivement. Un de nos bienveillants collaborateurs nous annonce aussi une étude littéraire et biographique intitulée : *le Dauphiné et le Vivarais aux jeux floraux de Toulouse.*

Le Directeur de la *Revue* ayant bien voulu nous confier la *causerie littéraire*, le public a droit à une déclaration de principes. Bien que nous ne comparaissions pas devant lui comme accusé, il peut légitimement s'enquérir, non pas de nos noms, prénoms et qualités, comme on dit au palais, mais de nos opinions en littérature.

Le temps des écoles littéraires est fini et bien fini. Le « romantique barbu », le « classique bien rasé », paraissant aujourd'hui sur nos boulevards, exciteraient chez les lettrés les transports de curiosité qui s'emparent des savants, quand la pioche du paysan met à jour le squelette de quelque animal des âges primitifs. Il est même étonnant qu'un esprit curieux des choses passées ne se soit pas encore avisé de narrer les luttes mémorables des classiques et des romantiques. Les controverses du quiétisme et du jansénisme, la querelle des anciens et des modernes ont eu leurs historiens, le romantisme et le classicisme attendent le leur, et pour eux la postérité est déjà venue.

Quel est donc aujourd'hui l'état des lettres françaises?

Ecoutez le langage des pessimistes : — Les étoiles qui peuplaient le firmament littéraire ont disparu, et l'éclat s'affaiblit de celles qui s'y attardent encore. La poésie, représentée par Lamartine et Musset; le roman, par Georges Sand et Balzac, Mérimée et Stendhal; la critique, par Sainte-Beuve et Jules Janin; l'éloquence, par Berryer et Lacordaire; la peinture, par Ingres et Delacroix; la sculpture, par Barye, Rude et Pradier; enfin, les lettres, comme les arts, ont vu s'éteindre

Digitized by Google

successivement leurs représentants les plus illustres. Et personne n'a surgi pour les remplacer. En vain nous interrogeons l'horizon : aussi loin que porte le regard, la médiocrité s'étend comme un Sahara pour toujours désolé. Et cependant le danger a pris des proportions effrayantes. Le journalisme, la production quotidienne, la préoccupation de satisfaire à tout prix un public avide de nouvelles et d'émotions, et d'autant moins scrupuleux sur la forme et le choix des sujets, ont donné naissance à une langue qui n'a presque plus rien de français. En vérité, c'en est fait de l'avenir intellectuel de notre pays. La littérature nationale a fait un lamentable naufrage.

Ainsi parlent quelques esprits chagrins, dont l'opinion n'est pas sans peser d'un certain poids dans la balance.

Nous ne partageons point cette manière de voir ; au contraire, nous avons foi dans l'avenir. La France n'en est pas à la dernière page de son histoire ; elle peut, elle doit y inscrire encore de hauts faits, et l'illustrer avec les grandes œuvres de son génie national.

Qu'on nous permette un rapprochement.

La guerre est à la production littéraire et artistique, ce que le silex abrupte est à l'étincelle qui en jaillit. Le siècle de Périclès a été le lendemain rayonnant des guerres médiques ; le siècle d'Auguste a fleuri sur un sol où fumait encore le sang des discordes civiles et des proscriptions ; la Renaissance, en Italie, est venue après des luttes atroces, et le fracas des guerres de religion grondait encore dans le lointain, quand Malherbe, Corneille, Descartes, sont venus annoncer le siècle du roi-soleil. Arrivant à la période littéraire commencée sous la Restauration et qui s'achève aujourd'hui, est-ce immédiatement, au lendemain de Waterloo, que se sont manifestés les chefs-d'œuvre ? Il y a eu comme un silence, une trève, pour donner aux enfants qui avaient vu les jeux sanglants du premier Empire, le temps de devenir des hommes et de donner à leur activité une autre direction que celle des armes. Pourquoi n'en serait-il pas de même après les tragiques événements de 70-71 ? Un immense travail se fait dans la jeunesse ; partout bouillonne la sève de germinal, et nous ne tarderons pas à saluer les moissons joyeuses et les fruits dorés de messidor.

Plus que jamais est reconnue vraie la parole du poëte :

> Tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux.

Le public ne nous demandera donc pas de quelle école nous sommes, car il n'y a plus d'écoles, et l'éclectisme ouvre son sein comme un asile aux écrivains futurs.

Que le lecteur nous pardonne, ceci n'est qu'une entrée en matière ; salut à la nouvelle *Revue* et à bientôt !

L'Ermite de Vézérance.

Digitized by Google

ALBON

ET

LE CONCILE D'ÉPAONE

NOTICE

Sur le lieu où fut tenu ce Concile en l'an 517

AVANT-PROPOS

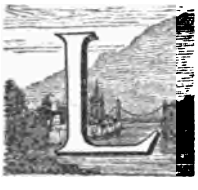

LE lieu précis de la tenue du concile d'Epaone a été, pendant plusieurs siècles, l'objet de nombreuses et doctes controverses.

Les uns, cherchant la solution du problème dans la forme latine des noms géographiques, ont, tour à tour, désigné *Pamiers*, *Beaune*, *Ponas*, *Agaune* et *Évian*.

D'autres, se préoccupant des lieux consacrés au culte de la déesse *Epona* ou *Hippone*, ont divisé leurs préférences entre *Nions*, ancienne capitale du *Pays des Equestres*, Thonon et Yenne, en Savoie, Mandeure sur le Doubs, etc.

De rares écrivains ont songé avec beaucoup plus de raison, ce nous semble, à se prononcer en faveur d'*Albon*, en Viennois.

Nous croyons devoir tout d'abord passer en revue les principaux auteurs qui ont traité cette question, en observant, autant que possible, l'ordre chronologique de leurs écrits.

Jean *Papyre-Masson* se déclare pour *Agaune*, en Valais. (*Notit. Episcop. Gall.*, 1606).

Jean-Jacques *Chifflet* (*De loco legitimo concilii Epaonensis observatio. Lugduni*, 1621, in-8°), est partisan du système qui rattachait *Epaone* au culte de la déesse *Epona*. Il opte pour *Nions*, au pays de Gex, près du lac de Genève,

Digitized by Google

et se persuade qu'une lecture attentive des pouillés de l'église de Lausanne amènerait à la confirmation de l'opinion qu'il préconise.

Le père *Labbe (Dissertatio philosophica de concilio Epauni, circa* 1630) « avait à peu après touché au but » (suivant l'expression de Mgr *Annet de Pérouse*, évêque de Gap), en subordonnant la solution du problème à la découverte du tombeau de *saint Firmat.*

Labbe et *Cossart (Collection des Conciles*, 1671), tout en évitant de se prononcer, rappellent l'avis du premier :

Il est dit : « *In parrochiâ Epaonensi.... pro Epaonensi Epao enim plerumque dicitur , quæ aliâ Epauna... de hoc enim concilio agi certum est, sed incertum hactenus qui locus et quod illi hodie sit nomen.* »

Et plus loin : « *De quod varia conjiciunt, qui sancti Firmati vitam conscripsit, auctor est illum, Turonibus relictis pervenisse ad locum cui nomen Eona super Rhodanum ibique consedisse... Quod si Eonam ab Epônâ deflexisse annuimus, ut absurdum certe non est, qui sancti Firmati sepulchrum nactus fuerit, a Concilio fortasse loco non aberrabit.* »

Saint Firmat, suivant la tradition, avait quitté la Touraine pour se diriger vers *Eone*, sur les rives du Rhône.

Le père Jacques *Sirmond (Concilia antiqua Galliae, 1629)* préfère avec raison la leçon *Epaonense* à la forme *Epaunense,* mais il ne détermine aucune localité.

Le père de *Columbi (De rebus gestis Valent., Diensium, Vivaren. & Vasunt. Episcoporum, 1663)*, après avoir rappelé l'opinion de *Papyre Masson* en faveur d'*Agaune*, ajoute qu'adoptant, pour sa part, le sentiment de *Polycarpe de la Rivière (in Breviar. vivar.)*, il se prononce formellement pour *Yenne*, en Savoie, nom venu du latin *ipiena* , dont on fit plus tard *Epauna.*

Henri de Valois (Historiens ecclésiastiques, 1642), après avoir donné sa préférence à *Evian*, en Savoie, en revint ensuite au lieu d'*Albon*, en Dauphiné.

Le savant et fécond père *Ménestrier* (circà 1670), ne voulant pas perdre une aussi belle occasion, se livra à une

Digitized by Google

dissertation de deux cents pages *sur la province où était la ville d'Epaone.* Toujours à l'aide de la divinité mise en avant par ses devanciers et se basant sur une inscription en son honneur trouvée à Yenne, il conclut pour cette localité.

L'unique exemplaire de ce mémoire manuscrit se trouvait au siècle dernier dans la bibliothèque du collége de la Trinité, à Lyon.

Claude Fleury (Histoire ecclésiastique, 1691-1738) se borne à partager l'opinion du père *Ménestrier*, également adoptée par *Pernetti (Lyonnais dignes de mémoire, 1757).*

L'historien dauphinois *Chorier* (circà 1670) n'hésite pas à placer ce concile à *Ponas*, dans le Viennois.

Adrien Baillet (Vie des Saints, 1701-1714), le suit dans la même voie.

Dom *Mabillon*, le savant auteur des *Annales Bénédictines* et de la *Diplomatique*, adressant une lettre de félicitations de nouvelle année à Mgr Armand de Montmorin, archevêque de Vienne de 1693 à 1713 (la lettre sans date), lui exprime la profonde conviction qu'*Epaone* devait se trouver près de *Vienne*. Il engage ce prélat à faire rechercher quelle pouvait être la paroisse de son diocèse où avait pu être tenue cette assemblée.

Se basant sur une charte, que nous rappelons plus loin, il désigne deux vocables indicateurs, mais il se trompe sur l'un d'eux.

Nous reviendrons bientôt sur cette lettre imprimée dans *Charvet.*

Le docte président de *Valbonnais*, expert dans les chartes de notre province, écrivit, en 1715, au *Journal de Trévoux,* une dissertation sur cette matière. Il y rappelle que, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné*, p. 250, il convenait que le *vicus Epaonensis* était le même que le *Tortilianum* dont il est question dans une charte de vente dudit *Tortilianum,* faite à l'Eglise de Vienne par l'abbé de Saint-Martin d'Autun, en 926; mais prenant ensuite beaucoup trop au pied de la lettre un passage de cette charte, il se persuade que le lieu appelé *Tortilianum* se trouvait aux *portes mêmes de Vienne* et placé *sous la vue de l'archevê-*

Digitized by Google

que et des chanoines : « *In vicinia et in prospectu ipsorum archiepiscopi et canonicorum.* »

Par suite de cette interprétation limitée, absolue, il recherche à côté de Vienne les vocables de Saint-André et de Saint-Romain, pour en arriver à conclure en faveur de *Crézancieux.*

L'abbé *de Longuerue*, un des auteurs de la *Critique de Baronius* (1733), en revient à l'hypothèse d'*Yenne*, en Savoie.

Enfin, un jeune et savant ecclésiastique, *Pierre-Annet de Pérouse*, (qui, après avoir été vicaire-général du diocèse de Vienne, devait arriver plus tard au siége épiscopal de Gap), ayant pris connaissance de la lettre mentionnée plus haut et adressée par dom *Mabillon* à Mgr de Montmorin, voyant avec peine qu'elle ne paraissait pas avoir été prise en grande considération à l'archevêché de Vienne, s'inspira des indications précieuses qu'elle contenait et, compulsant les cartulaires, parvint, à fort peu de chose près, aux conclusions que nous venons apporter ici.

Tout heureux d'une pareille découverte, il s'empressa de se rendre à Lyon auprès du savant jésuite, le père *de Colonia*, collaborateur, dans cette région, à l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, afin de lui en offrir la primeur pour cette importante publication ; mais celui-ci, probablement imbu de la version qui voulait toujours lier à ce concile la déesse *Epona*, qui n'y avait que faire, rejeta cavalièrement les ouvertures d'un jeune homme assez présomptueux pour se permettre de vouloir trancher une controverse qui avait déjà duré plusieurs siècles.

Découragé, mais non dissuadé, *M. de Pérouse* s'en fut conter sa déconvenue au père *Didier*, doyen de l'Eglise de Vienne.

Celui-ci, par exemple, l'écouta avec beaucoup d'attention, mais, en revanche, ne lui en parla plus. Empressé à se parer des plumes du paon, il rédigea, sournoisement et fort à la légère, un mémoire basé sur les seuls souvenirs d'une unique conversation et s'en fut le porter au *Journal de Trévoux* (nov. 1737), bien convaincu que son trop confiant narrateur n'en saurait absolument rien.

Digitized by Google

Charvet (Histoire de la sainte Eglise de Vienne, 1761), adopte les indications si vagues du père *Didier*, auquel il croyait devoir attribuer les honneurs de la découverte. Suivant ses errements, il sépare l'emplacement de *Tortilianum* de celui *d'Albon* et fait dériver ce dernier nom de celui du comte *Abbo*.

M. de Pérouse ne s'aperçut de cet étrange larcin que fort longtemps après avoir quitté Vienne.

Entre temps, et toujours préoccupé d'une trouvaille qui lui avait jusqu'alors si mal réussi, il en avait fait part aux continuateurs du *Dictionnaire de Moréri*, et c'est sous son inspiration que furent rédigés les deux articles *Albon* et *Epaone*, dans lesquels néanmoins on trouve diverses erreurs à signaler.

Enfin, instruit fort tard (à environ vingt-six ans de distance), de l'article du père *Didier*, il se décida, sous la rubrique : *Mémoire sur la situation du lieu d'Epaone, etc., par M. l'évêque de G. (Journal ecclésiastique, février 1763)* à raconter toute cette série de mésaventures.

En consultant ce remarquable exposé de l'éminent prélat, si conforme en principe à notre propre sentiment, nous avons été heureux d'avoir été devancé dans nos appréciations, à propos d'une question qui intéresse vivement les annales déjà si riches du diocèse de Vienne, par un personnage aussi remarquable par son savoir et ses grandes qualités personnelles que par sa haute position dans l'Eglise.

Peut-être trouvera-t-on que nous nous étendons trop longuement sur quelques détails historiques inutiles au sujet que nous traitons.

Nous espérons trouver notre excuse dans le désir de ne rien négliger de ce qui peut servir à l'histoire d'une époque encore fort peu connue, bien peu étudiée.

Nous ne pensions nullement au Concile d'Épaone, lorsque, discutant récemment avec notre savant compatriote M. Rochas, sur une charte concernant *Tortilianum*, il nous fit remarquer que nos observations éclaireraient justement cette question si controversée, ce qui nous fit entreprendre les recherches dont nous apportons ici le résultat.

G. de Rivoire de La Batie.

(A suivre)

Digitized by Google

PONSARD INCONNU

QUELQUES mots pour expliquer ce titre qui paraîtrait peut-être un peu prétentieux.

Nous n'avons aucunement la pensée de révéler sous un aspect nouveau l'auteur de *Lucrèce* et du *Lion amoureux*, le poëte de *Charlotte Corday*. Ponsard, auteur dramatique, est connu; ses œuvres parlent pour lui avec éloquence.

Mais un sentiment de pieuse vénération pour sa mémoire nous a guidé dans ce travail. Le troisième et dernier volume de l'édition définitive de ses œuvres complètes, qui vient de paraître chez Calmann-Lévy, contient un certain nombre de *Poésies diverses* : les sonnets de la *Montre* et de la *Branche d'aubépine*, les *Charmettes*, la *Fleur de l'Oranger*, etc., pour ne citer que les plus répandues. A-t-on donné l'œuvre entière du poëte? Non. On a pris de toutes mains, on a puisé de tous les côtés, un peu au hasard: dans la *Revue de Vienne*, témoin de ses débuts littéraires ; dans la brochure intitulée *Ponsard*, biographie, par Jules Janin. Tous les vers cités par le critique bienveillant se retrouvent dans le troisième volume de l'édition Calmann-Lévy.

Et cependant il y avait, ce nous semble, à mettre en relief un côté absolument inexploré du talent poétique de Ponsard. Aux yeux du grand public, il ne vaut que par son théâtre. Peu de gens savent aujourd'hui que, tout en donnant à la scène française des œuvres qui vivront, Ponsard a fait un grand nombre de poésies diverses, la plupart fort belles, quelques-unes véritablement admirables.

La poésie de la passion a été exploitée abondamment dans ce siècle. Victor Hugo, dans les *Feuilles d'Automne*, les *Rayons et les Ombres*, les *Contemplations;* Lamartine, dans

Digitized by Google

les *Méditations* et les *Harmonies ;* Musset, dans ses *Premières Poésies;* Sainte-Beuve, dans *Joseph Delorme*; Alfred de Vigny, Brizeux, Hégésippe Moreau, Charles Reynaud, et, plus près de nous, François Coppéeet Sully-Prudhomme, ont fait vibrer toutes les cordes de l'âme humaine, ont exprimé la passion, l'un avec la grande allure et l'éclat merveilleux de son style; l'autre avec sa mélancolie attirante et le rhythme enchanteur de ses strophes ailées; celui-ci plus humain, dans le sens étroit du mot; celui-là, souffrant davantage par l'imagination; les autres enfin ayant trouvé, après tous ces maîtres immortels, des choses tendres et charmantes; ayant rencontré, eux aussi, la note émue, le cri du cœur, et les ayant traduits en vers harmonieux qui sont dans toutes les mémoires.

Eh bien! Ponsard est digne de prendre place dans cette noble famille de poëtes. Lui aussi, il a aimé et souffert, et les douleurs de son âme, les deuils de son cœur, il les a rendus avec une implacable vérité, et dans un admirable langage. Qu'on relise les *Charmettes*, l'*Adieu*, l'*Automne*, etc., dans l'édition Calmann-Lévy, et l'on verra si Ponsard savait comprendre la nature. Mais on le reconnaîtra bien mieux encore à la lecture des beaux vers laissés dédaigneusement de côté par l'éditeur Calmann-Lévy, et qui risqueraient d'être à jamais ensevelis dans l'oubli, si la *Revue* ne les recueillait avec un soin religieux.

Dans cette moisson trop lestement faite, beaucoup d'épis, des plus riches et des plus beaux, sont restés sur la glèbe. Nous avons tenté d'y glaner, et c'est le résultat de nos recherches que nous présentons au lecteur.

Parenté d'âme remonte à 1834. Avant de prendre place dans le dernier tome des œuvres complètes, cette pièce avait été publiée, notamment dans le supplément du dimanche du *Figaro*. Ponsard, né en 1814, avait par conséquent vingt ans, les vers s'en ressentent peut-être un peu.

En 1837, création de la *Revue de Vienne*. Dans le premier numéro parut sous le titre : *Exhortation à Léonce...*, une épître en vers signée F. P., d'une facture assez faible, et où rien ne fait pressentir le futur auteur de *Lucrèce*.

Mais dès le second numéro, un mois après, Ponsard se montre déjà en possession de son talent. Le cadre de cette nouvelle œuvre, intitulée simplement *Poésie*, semble naïf au premier abord. C'est un dialogue entre deux amis. Les développements

Digitized by Google

à perte de vue, les comparaisons échevelées, les antithèses étonnantes, les cliquetis de grands mots alors à la mode, bref, toutes les exagérations romantiques y sont finement raillées; la conclusion mérite d'être citée tout entière.

.....Je me repens d'avoir profané l'art.
J'ai souillé ma pensée en lui mettant du fard.
La pensée est pour moi comme une jeune fille;
Je veux que sur ses traits sa virginité brille.
Effacer cette empreinte, en lui plâtrant le front,
C'est effacer l'honneur pour imposer l'affront.
Le fard peut rajeunir la vieillesse ridée,
Mais il déflorerait la jeune et fraîche idée:
En elle tout est beau de sa propre beauté;
Elle n'a pas besoin d'ornement emprunté.
Quand Phidias sculptait ses divines statues,
Il ne les drapait pas, mais il les faisait nues.
L'homme était sans parure aux temps de sa grandeur;
C'est en quittant l'Eden qu'il apprit la pudeur.
Ainsi la poésie: alors qu'on la fait grande,
Il ne faut pas couvrir son corps d'une guirlande.
Les fleurs, sans les orner, cacheraient ses appas.
Quand on veut les cacher, c'est qu'ils n'existent pas.
A mon avis, enfin, les grands mots et l'emphase
Ne sont que faux brillants sous lesquels on l'écrase.
Si c'est par cet endroit qu'un auteur doit briller,
Cette gloire est facile au plus mince écolier.
Le vrai génie est simple, et sa muse se pique
Moins de l'expression que du sens poétique.

N'est-ce point là tout le secret du talent de Ponsard? Elévation de la pensée, simplicité de l'expression, voilà ses procédés. Tel il se révèle dans ces vers, publiés en 1837, et qui méritaient de prendre place dans une édition définitive de ses œuvres, tel il s'est montré dans le cours de sa carrière littéraire. Ces qualités maîtresses firent la fortune de *Lucrèce*; elles arrivèrent à leur apogée dans le chef-d'œuvre shakespearien qui a nom *Charlotte Corday*; elles brillent encore du plus vif éclat dans le *Lion amoureux*.

Nous ne citerons l'*Eglogue (Revue de Vienne*, t. 1er, p. 164), que pour relever le nom de Lucy à la fin de la pièce.

C'est Lucy que j'aime à présent,

dit le poëte. N'est-il pas permis de faire remonter à la même époque le délicieux virelai, le *Corset de Lucy*, qui, dans les œuvres complètes, porte la date de 1859?

Digitized by Google

Dans le même genre gracieux, et pour terminer ce premier article puisque l'espace nous est ménagé, justifions notre titre en offrant au lecteur une pièce qu'on ne rencontre ni dans la *Revue de Vienne*, ni dans l'édition Calmann-Lévy.

LA GIROFLÉE

RONDE

Je connais un vieux mur romain
Où croît la giroflée ;
On y va par l'étroit chemin
Qui passe à la vallée ;
J'irai vers le vieux mur romain
Cueillir la giroflée.

Des crevasses du vieux rempart
Se détachent des pierres ;
On y voit courir le lézard
Entre les bras des lierres ;
Je grimperai sur le rempart
En m'accrochant aux pierres.

Je ne cherche pas un trésor
Caché dans la muraille ;
J'y cherche la fleur couleur d'or,
Dont le printemps l'émaille
Tous les ans ; ce joyeux trésor
Enrichit la muraille.

Pour qui fais-je un bouquet joli ?
Il est pour Magdeleine.
Pour sa fête je l'ai cueilli,
Et j'en ai la main pleine ;
Réjouis-toi, bouquet joli,
De fleurir Magdeleine.

J'ai failli choir du haut en bas
De la tour ébréchée ;
Mais celle que j'aime n'est pas
De mon amour touchée ;
Je voudrais être mort au bas
De la tour ébréchée.

Ce *vieux mur romain*, ce *rempart d'où se détachent des pierres* rappellent je ne sais quel paysage viennois : — n'y reconnaît-on pas les ruines de Pipet, ou plutôt de la Bâtie, près du mont Salomont qui abritait la maison solitaire du poëte ? ..

(A suivre) RAYMOND LAIRE.

Digitized by Google

CARNET
D'UN ARCHÉOLOGUE

APRÈS l'Italie, aucune contrée peut-être n'a conservé, jusqu'à nos jours, de plus importants et de plus nombreux monuments de l'antiquité que le midi de la France.

Arles, Nîmes, Fréjus, avec leurs amphithéâtres encore subsistant presque entiers ; Nîmes, avec sa Maison-Carrée, sa Tour-Magne et le merveilleux pont du Gard ; Saint-Rémy, Saint-Chamas, Orange, Carpentras, Die, avec leurs arcs de triomphe ; Orange, Arles, Vaison, avec leurs théâtres ; Lyon, avec son célèbre autel des trois Gaules et ses longues files d'aqueducs suspendus dans les airs ; Vienne avec son Capitole, son amphithéâtre immense, son théâtre, son cirque et sa pyramide, son forum et son temple « d'Auguste », ses tronçons de voies, ses murailles échancrées gravissant les flancs des collines, présentent aux regards une physionomie en quelque sorte toute romaine.

En épigraphie, la richesse n'est pas moindre. Lyon ne possède-t-il pas un des plus beaux musées épigraphiques de l'Europe entière ? C'est par centaines aussi que les musées publics ou particuliers de Vienne, de Valence, de Die, de Montélimar, de Gigondas près Vaison, de Carpentras, de Sault, d'Avignon, de Bagnols, de Nîmes, d'Arles, de Saint-Rémy, d'Aix, de Marseille, de Montpellier, de Narbonne, de Toulouse, comptent les inscriptions extraites de leur sol.

Et quelle belle et magnifique épigraphie ! Où trouver des piédestaux plus majestueux de proportions qu'à Lyon ; des sarcophages plus riches de sculpture qu'à Arles ; des cippes plus gracieusement décorés qu'à Nîmes, où la plupart des

Digitized by Google

épitaphes sont encadrées dans un brillant rinceau de feuillages, de fleurs et de fruits, riantes représentations des fortunés ombrages des Champs-Elysées ? Mais ici l'ornementation ne constitue que le moindre mérite. La réelle valeur des monuments épigraphiques réside dans leurs textes mêmes : histoire — et seule histoire qui nous reste, — d'une longue période de prospérité dont l'éclat se reflète dans cette beauté des débris, venus jusqu'à nous, des temps féconds sur lesquels elle a répandu son lustre.

Un pays qui tient de l'antiquité ses plus précieux titres de noblesse, qui lui doit sa meilleure part de gloire dans le passé et de renommée actuelle ; où l'on ne peut jeter les yeux autour de soi sans apercevoir des marques d'ancienne splendeur ; fouler le sol sans soulever sous ses pas plus de souvenirs que de poussière ; creuser un trou sans ramener au jour une mosaïque, une statue, un morceau de sculpture ou une inscription ; parcourir les rues ou les champs sans être arrêté au passage par des pierres *parlantes* vous récitant une interminable biographie d'hommes illustres inconnus ; où, par la présence de mille objets journellement exhumés, on vit, pour ainsi dire, dans la familière intimité des habitudes domestiques d'il y a quinze à dix-huit cents ans ; un tel pays, nous semble-t-il, ne saurait demeurer indifférent au mouvement d'impulsion générale qui porte, en ce moment, l'attention des hommes d'étude vers l'archéologie et plus particulièrement encore vers l'épigraphie, comme étant les sources d'instruction de beaucoup les plus abondantes, les plus inexplorées et aussi les plus inépuisables.

Il nous a paru que ce serait faire une chose probablement agréable, très-certainement utile, que de chercher à tenir les lecteurs de la *Revue* au courant des découvertes en archéologie ou en épigraphie signalées dans les principales publications dont ces sciences sont spécialement l'objet.

C'est à titre d'essai de la réalisation de ce dessein que paraîtra, à partir du prochain numéro, une série d'articles critiques empruntés au *Carnet d'un Archéologue*.

(A suivre)

A. Allmer,
Correspondant de l'Institut.

Digitized by Google

PROMENADE A VOL D'OISEAU

A TRAVERS

Les dix premiers volumes du Bulletin de la *Société d'Archéologie & de Statistique de la Drôme*

SUR le point d'atteindre le sommet d'une montagne escarpée, le voyageur reprend courage, lorsque, du regard, il mesure l'espace parcouru. Aujourd'hui que la *Société d'archéologie de la Drôme* vient de terminer la publication de son 10e volume, nous croyons que l'heure est propice pour jeter un regard en arrière, comme le voyageur, et pour ranimer notre zèle par la vue du travail accompli.

Il y a dix ans, « des hommes d'étude et d'intelligence, dissé-« minés çà et là dans le département, se livraient individuellement « à leurs travaux favoris, à leurs chères études ; et ces travaux « silencieux, exquise consolation des esprits d'élite, comme disait « le grand orateur romain, franchissant rarement le seuil de la « maison ou le cercle d'une intimité choisie, s'éteignaient quelque-« fois obscurément, sans profit pour le département, pour la « science et pour le pays » (Baron de MONTOUR, *Discours d'installation « de la Société d'archéologie de la Drôme).* — Frappés de ce grave inconvénient, M. Lacroix, notre sympathique archiviste de la Drôme, et M. Flour de Saint-Genis, caressaient depuis longtemps le rêve de former une association qui réunirait dans son sein les savants et les littérateurs de la Drôme. Ce projet était excellent, il ne s'agissait plus que de le mettre à exécution. A cette époque se trouvait heureusement à la tête de notre département, un homme intelligent, M. le baron de Montour, qui comprit et partagea le

Digitized by Google

désir de MM. Lacroix et Saint-Genis, et qui, après avoir fait un appel à tous les hommes de bonne volonté, créa définitivement par un arrêté, la *Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme.* — La première réunion eut lieu dans la grande salle de la Bibliothèque publique de Valence, le 8 février 1866.

Depuis cette époque, la Société a vu le nombre de ses adhérents s'accroître considérablement, et chaque année, sauf en 1870, elle a publié un volume formé avec les travaux de ses membres. La collection du *Bulletin de la Société d'archéologie et de Statistique de la Drôme*, se compose actuellement de 10 volumes in-8°, que nous n'avons nullement l'intention d'analyser. Cependant nous croyons être agréable au lecteur en lui signalant rapidement les articles que nous avons plus spécialement remarqués.

Parmi les travaux sur l'histoire, nous pouvons citer en premier lieu l'*Essai historique sur la baronnie de Clérieu et sur les fiefs qui en ont dépendu,* de M. Anatole de Gallier, œuvre de longue haleine qui a dû coûter des recherches considérables. La *Vie de province au XVIIIe siècle*, actuellement en cours de publication, est une élégante peinture de mœurs qui nous prouve que M. de Gallier sait se servir également du burin de l'historien ou de la plume du littérateur.

M. J. Brun-Durand, de Crest, est un des écrivains qui ont le plus largement payé leur dette au *Bulletin,* et nous allons en convaincre le lecteur. La Bibliothèque publique de Valence possède la copie d'un mémoire sur la généralité de Grenoble, rédigé par l'intendant Bouchu, et dont le manuscrit original est conservé à la Bibliothèque Nationale, à Paris. Cet intéressant mémoire avait besoin, pour être publié, d'être corrigé, complété, en un mot, d'être revu avec soin et pour ainsi dire remis à neuf. M. Brun-Durand a entrepris ce grand travail, et sous ce titre : *Le Dauphiné en 1698,* il a publié le manuscrit de l'intendant Bouchu, avec des commentaires et de nombreuses notes qui en font une œuvre nouvelle formant, comme le dit l'auteur dans sa préface, une petite encyclopédie dauphinoise.

La *Lettre sur l'histoire ecclésiastique de Dauphiné* et l'*Essai historique sur la chambre de l'édit, de Grenoble,* sont des travaux remplis d'érudition, qui font le plus grand honneur à leur auteur. La dernière publication de M Brun-Durand dans le *Bulletin,* a pour titre : *Notes pour l'histoire du diocèse de Die, à propos du* Gallia christiana, *continuation de M. Hauréau, membre de*

Digitized by Google

l'*Institut*. Ce travail curieux relève plusieurs erreurs échappées à l'honorable académicien; ainsi, pour la seule abbaye de Léoncel, il oublie de mentionner 28 prélats, sur 44 qui gouvernèrent ce monastère. Quant aux abbés de Valcroissant, 14 sur 19 ont été complétement passés sous silence.

On peut se faire une idée des recherches qu'exigent de pareils travaux.

M. Lacroix a écrit des notices historiques sur Saint-Paul-lès-Romans et sur le canton du Grand-Serre, d'après les documents fournis par le dépouillement des archives. Dans la notice sur Montrigaud, l'auteur nous raconte les curieuses histoires des ossements du géant Theutobocus, dont la tête seule avait dix pieds de circonférence. Une telle fable trouva au XVIIe siècle un très-grand nombre de personnes crédules, et on publia des centaines de brochures pour ou contre Theutobocus. — Nul n'est mieux placé que M. Lacroix pour écrire l'histoire des communes de la Drôme; aussi notre vaillant archiviste a-t-il entrepris cette tâche ardue, et nous possédons déjà quatre volumes in-8° sur l'arrondissement de Montélimar ; nous n'en parlerons pas, parce qu'ils n'ont pas été publiés dans le Bulletin de la *Société archéologique*.

M. le docteur Ulysse Chevalier, le savant auteur de l'*Essai sur les hôpitaux et sur les établissements de bienfaisance de la ville de Romans*, a contribué pour une large part à la construction de l'édifice commun. Parmi les nombreux travaux dont il a enrichi le *Bulletin*, nous avons surtout remarqué les *Annales de la ville de Romans pendant les guerres de religion, de 1549 à 1599*. Pour composer ce travail, l'auteur a dû remonter aux sources, et c'est après avoir compulsé les archives municipales et hospitalières de Romans, et de nombreux manuscrits, qu'il a pu rédiger ces annales. « Tous ces extraits, nous dit l'auteur avec raison, puisés aux « sources, transcrits avec exactitude par ordre chronologique et « sous forme d'annales, sont autant de matériaux qui pourront un « jour être mis en œuvre pour élever à l'histoire de la province le « monument que les érudits attendent encore. »

Nous avons esquissé à grands traits les principaux articles historiques du *Bulletin*, mais il nous reste à signaler rapidement ceux qui sont relatifs à l'archéologie et à la littérature. Le lecteur comprendra facilement que si nous voulions citer tous les travaux archéologiques, autant vaudrait copier en entier la table des matières. Nous nous contenterons de signaler les plus remarquables.

Peu de temps après la fondation de la *Société d'archéologie*,

Digitized by Google

on découvrait à Valence, entre la cathédrale et l'évêché, une mosaïque qui éveilla la curiosité publique. M. Charles de Rostaing, dans un rapport qui dénote chez son auteur des connaissances variées, décrivit cette mosaïque, et son travail contribua beaucoup à fixer l'attention sur la Société naissante.

M. Gustave Vallier nous décrit également une mosaïque du XIe ou XIIe siècle, qui se trouve à Die dans une ancienne salle occupée par les archives, et qui représente le paradis terrestre. L'auteur passe en revue l'opinion de différents écrivains sur l'emplacement occupé jadis par le paradis terrestre. Les avis sont tellement différents, que le lecteur ne peut parvenir à se former une opinion ; c'est exactement comme pour le passage du Rhône par Annibal. M. Gustave Vallier accompagne son texte d'une reproduction de la mosaïque de Die, qu'il a lui-même dessinée.

Parmi les travaux qui ont contribué à jeter le plus d'éclat sur le *Bulletin* de notre *Société archéologique*, on peut citer en première ligne les *Etymologies des noms de lieux du département de la Drôme*, de M. le baron de Coston; les *Recherches sur les établissements de bienfaisance de la ville de Valence*, de M. Dupré de Loire ; l'*Inscription du clocher de Saint-Donat* et *la tour de Crest*, de M. l'abbé Cyprien Perrossier ; les Dissertations numismatiques de MM. Vallentin, Roman et Vallier, et les savants travaux épigraphiques de M. Allmer, lauréat de l'Institut.

Nous voici arrivé au terme de notre petite excursion à travers les dix premiers volumes de la *Société d'archéologie de la Drôme*, et le lecteur a pu se rendre compte de la variété qui règne dans son *Bulletin*. Avec la nouvelle année commence une nouvelle période pour cette publication à laquelle les archéologues, les historiens et les littérateurs dauphinois, vont continuer leur précieuse collaboration, et, comme par le passé, tous leurs travaux seront consacrés à la gloire de notre cher Dauphiné,

Car ce champ ne se peut tellement moissonner,
Que nos derniers neveux *n'y trouvent à glaner.*

JULES SAINT-RÉMY.

Digitized by Google

NOTE

sur les

BERMOND D'ANDUZE

Seigneurs de La Voulte, en Vivarais

LES annales de la féodalité en Vivarais sont encore enveloppées d'obscurité. Nous avons tout lieu d'espérer que M. l'abbé Rouchier, cédant aux instances qui lui sont faites depuis longtemps, reprendra bientôt la publication de son œuvre magistrale sur cette province. Mais, d'ici là, les informations, même les plus incomplètes sur cet état de choses jusqu'ici si peu connu, présentent comme pierres d'attente un intérêt relatif, et ont au moins quelque droit à l'indulgence du lecteur. On sait qu'au XIIIe siècle cette contrée était partagée entre un petit nombre de grands feudataires, parmi lesquels les Pagan, les Roussillon, les Tournon, la maison de la Mastre, les Poitiers, les d'Agrain des Ubas, les archevêques de Vienne, les évêques de Valence et ceux de Viviers. Les Bermond d'Anduze ont tenu leur place, au milieu de ces races illustres, de ces seigneurs puissants. Les notes généalogiques que nous donnons sur eux, empruntées pour la plus grande part aux manuscrits du marquis de Satillieu, se sont accrues de faits relatés dans les auteurs les plus dignes de foi, et fournissent quelque lumière sur l'histoire locale à cette époque reculée.

En 1151, la seigneurie de la Voulte appartenait à Silvion de Clérieu, auquel l'empereur Conrad accorda, ou plutôt confirma, des droits de péage sur le Rhône audit lieu. (*Valbonnays*, t. 1er, p. 89 ; — E. Giraud, *pièces justificatives* à la suite du *Cartulaire de*

Digitized by Google

Saint-Barnard, p. 321; — notre *Essai sur la baronnie de Clérieu* p 25). Apportée vers le commencement du XIIIe siècle par la fille de Roger de Clérieu, dans la maison de Fay ou Fayn, la Voulte fit partie de la dot de Philippa *de Fayno*, femme d'Aimar 1er de Poitiers, comte de Valentinois, qui la légua en 1246 à Roger de Bermond d'Anduze, second fils de sa fille *(id.* p. 41,51,88).

La maison de Bermond d'Anduze paraît originaire du bas Languedoc. L'abbé Expilly, dans son *Dictionnaire des Gaules et de France* (t. 1er, p. 177), nous fournit les premiers degrés de leur généalogie. Elle remonte, suivant cet auteur, à Pierre 1er d'Anduze, qui, en 943, donna à l'église de Nîmes le château de Saint-Martial, et fut père de Bernard 1er, qualifié marquis et prince d'Anduze. D. Vaissette pense au contraire que ce seigneur était fils d'Almerade et issu des anciens vicomtes de Nîmes. Quoi qu'il en soit, il eut de sa seconde femme, Garsinde de Béziers, Bermond, dont le prénom devint le nom patronymique de cette race, une des plus puissantes et des plus illustres de la province, bientôt divisée en plusieurs rameaux. Pierre III Bermond était seigneur d'Anduze, Sauve, et Alais en partie, que le roi saint Louis confisqua sur lui avant le 28 janvier 1243. Mais, n'oubliant pas que le sujet que nous traitons ne présente ici d'intérêt qu'au point de vue du Vivarais, nous ne commencerons qu'à l'établissement des Bermond dans cette contrée.

I. Roger Bermond d'Anduze était le second fils de Pierre Bermond VII d'Anduze et de Josserande de Poitiers-Valentinois. Comme nous l'avons déjà dit, il dut la seigneurie de la Voulte à l'héritage de son aïeule maternelle Philippa. En 1294 et 1295, il soutint la guerre contre Jean de Genève, évêque de Valence. Le roi Philippe le Bel intervint dans la querelle. Bermond, et non Bernard d'Anduze, comme l'appelle mal à propos l'*Histoire de Languedoc* (t. IV p. 81,82), vint au secours de son frère et détruisit le château de Belfroy, construit par l'évêque sur la juridiction de la Voulte (Ménard, *Histoire de Nîmes*, t. 1er, p. 395,396,402,403; preuves, p. 122,123,124 et t. II, aux notes, p. 21). En 1295 Roger conclut un traité avec le roi de France lui permettant d'occuper pendant un an le château de la Voulte, qui, comme place frontière des terres de l'Empire, pouvait jouer un rôle important dans la guerre que le roi avait à soutenir contre Édouard Ier d'Angleterre et son allié Adolphe, roi des Romains. (Vaissette, t. IV. p. 82). Roger tint de son aïeule les terres de la Voulte, Chomeyrac, Pierre Gourde, Beaufrés (sans doute Boffre) et Montrégard. Il avait

Digitized by Google

épousé Audys de Crussol, fille de Géraud Bastel, 1er du nom, seigneur de Crussol. Elle reçut en dot 1,500 livres viennoises et quelques terres à Loriol et à Livron (P. Anselme, t. III, p. 762; — Chazot de Nantigny, *Généalogies historiques*, t. IV, table (XIV).

Ils eurent pour enfants : 1° Bermond qui suit; 2° et 3° Philippine (1) et Josserande, légataire, en 1270, de Jeanne, comtesse de Toulouse; 4° Mabile, mariée le 26 septembre 1291 à Raymond III des Baux, prince d'Orange, qui testa en 1340 (Chazot, *loc. cit.)*

II. Bermond II (comme seigneur de la Voulte) succéda aux seigneuries que tenait son père; il épousa à Carpentras, le 29 janvier 1281, Raimbaude de Simiane, fille de Bertrand-Raimbaud de Simiane, seigneur d'Apt en partie, Saignon, Saint-Martin, etc., et de Mabile Adhémar. De ce mariage vinrent : 1° Bermond qui suit; 2° Guillaume, seigneur de St-Martin, Castillon, Boisset, Rustrel, Laulagine, Pierrevert, Malibosc et Simergues, terres situées en Provence qui lui étaient échues de l'héritage de sa mère. Il forma la branche des seigneurs de St-Martin; 3° Tiburge, mariée avant le 21 septembre 1308, à Guillaume des Baux, mort en 1316 (P. Anselme, t, II, p. 240, 241; — Ménard, *Histoire de Nîmes*, t. II, p. 21, 22, aux notes; — Chazot, *loc. cit.)*

On voit à un tournoi projeté à Narbonne, en 1302, Roger d'Anduze et son frère Bernard. Mais on ne sait à quelle branche ils appartenaient *(Histoire de Languedoc*, t. IV, p. 110).

III. Bermond II d'Anduze, seigneur de la Voulte, Chomérac, etc., eut, de 1316 à 1319, avec Guillaume II, seigneur de Tournon, des différends terminés le 25 juin de cette dernière année, au château de Vincennes, en présence et par ordre du roi Philippe V, ce qui donna lieu à des lettres patentes enregistrées dans la cour des sénéchaussées de Beaucaire, Toulouse et Carcassonne *(Hist. de Languedoc*, t. IV. preuves, p. 21); il eut deux femmes : la première fut Flore de Blacas (Guy Allard, *Histoire généalogique des familles de Bonne, Créquy, Maubec, etc.*, p 291; — Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat-Venaissin*, t. IV, p. 296); le nom de la seconde est demeuré inconnu.

Ses enfants furent: 1° Bermond III, qui suit; 2° Aymar ou Adhémar, élu évêque de Valence, le 4 mai 1331, eut à lutter contre le

(1) C'est sans doute la même que Philippa *alias* Marguerite d'Anduze, première femme de Raymond d'Agoult, seigneur de Murs (Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*, t. II, p. 118).

Digitized by Google

comte de Valentinois, toujours rival, souvent ennemi déclaré des évêques, et la paix ne fut conclue que par l'intermédiaire du pape Jean XXII. En 1336, Aymar passa au siége de Viviers qu'il occupa jusqu'en 1355, où il eut l'occasion de donner des preuves éclatantes de courage et de charité pendant la terrible peste qui dévasta son diocèse en 1347, commandant de vendre les vases sacrés pour soulager les pauvres. (Columbi, *Episcoporum Vivariensium)*, l. IV p. 229, et *Episcop. Valent.*, l. III, p. 315, apud *Opuscula* ; — Baluze, *Vies des Papes d'Avignon*, t. 1er, col. 748, 763; — Chorier, *Estat politique de Dauphiné*, t. II, p. 155, le confond avec son neveu Aymar, évêque de Grasse) ; 3° Giraudon ou Girard vivait en 1334 *(Recueil de Mazan* , n° 521) ; 4° Béatrix, veuve de Jean Alleman, seigneur de Vaubonnois, remariée le 11 mai 1324 à Guillaume des Baux, seigneur de Puyricard (Pithon-Curt, *loc. cit.)* ; 5° Marguerite, mariée à Jacques de Bocsozel, baron de Maubec, qui quittança la dot de sa femme en 1339. Elle était veuve le 10 décembre 1355, mère et tutrice de Gilles, seigneur de Maubec, de François de Maubec, seigneur de Forimont, de Serpaise et de la vallée d'Illins, et de Bermond de Maubec. Elle fit hommage, au nom de ses enfants, de leurs nombreuses seigneuries(livre intitulé *Vienne*, t. III et IV, reliés en un ms. au château de Serpaise, p. 148, verso (1); — G. Allard, *loc. cit.*)

Anatole de Gallier.

(La fin au prochain N°)

(1) Ce manuscrit, cité par le marquis de Satillieu et dont la trace doit être aujourd'hui perdue, devait être une copie d'une portion du volumineux inventaire de la Chambre des comptes de Dauphiné, qui se trouve encore aux archives de la préfecture de Grenoble.

Digitized by Google

HIPPOLYTE FLÉCHARD

(Nouvelle inédite)

I

IL se nommait peut-être bien autrement, mais nous lui conservons ce nom d'Hippolyte Fléchard, sous lequel il a voulu se faire une place au soleil de la littérature.

Il logeait rue des Ecoles, au 6e, par l'excellent motif que la maison n'avait pas de 7e étage Un mauvais lit, deux chaises, une petite table, composaient son modeste mobilier. Sa mansarde prenait jour par une sorte de fenêtre donnant sur les toits, et où il s'accoudait souvent, il le disait lui-même, pour contempler, dans l'océan des cieux, ces toitures semblables à des vagues d'où émergent les tuyaux de cheminée, comme des extrémités de mâts du sein des flots. Le reste du temps, il écrivait littérature ou rêvait.

Il rêvait, le coude appuyé sur sa petite table et son porte-plume entre les dents. L'avenir filait devant ses yeux, en je ne sais combien d'actes et de tableaux. Tantôt il se voyait, venant de mettre le sceau à sa réputation d'auteur par un volume de poésies ; l'effet avait été immense. Les grands écrivains, les princes de la plume, en foule, chapeau bas, et le corps décrivant un arc de cercle, lui offraient leurs compliments empressés; la *Revue des deux mondes* se donnait corps et âme en la personne de son directeur; M de Villemessant, tout essoufflé et jouant des coudes, demandait à conclure un traité pour la publication d'un roman dans le *Figaro* ; Victor Hugo lui tapait familièrement sur le ventre et l'appelait « cher confrère» ; il n'entendait résonner à ses oreilles que ces appellations:

Digitized by Google

« illustre maître, grand génie, nouvelle étoile, » etc. Les félicitations, les salamalecs, les protestations d'un chaud dévoûment se croisaient de toutes parts. Fléchard en était ravi au septième ciel, ce qui est peu dire, vu l'élévation d'un 6e étage au-dessus du niveau des mers, et il se disait en lui-même : « Faut-il donc que j'aie du talent pour faire grimper jusqu'ici tous ces arrivés au gros ventre ! »

Tantôt il croyait se trouver dans la boutique d'un éditeur célèbre; celui-ci croulait sous une avalanche de lettres de la province et de l'étranger, demandant par centaines des exemplaires d'un petit volume de nouvelles signées : *Hippolyte Fléchard*. Il se pourléchait en pensant aux énormes bénéfices qu'il était en train de réaliser. Il tombait autour de lui comme une véritable pluie d'or ; les louis venaient s'engouffrer dans son large gousset et prenaient connaissance de ces lieux qu'ils n'avaient jamais habités.

Ou bien encore, le directeur du Théâtre-Français, à genoux et mains jointes, redemandait à Fléchard un drame en vers jadis dédaigneusement refusé. On jouait ce drame ; les actrices les plus aimées le cajolaient pour en avoir les rôles, la salle ne désemplissait pas et le public applaudissait à tout rompre. Trois cents représentations de suite ! Au lendemain de la première, les journaux consacraient plusieurs colonnes au chef-d'œuvre et le *Temps* du lundi avait un article élogieux de Francisque Sarcey. En un mot, les lauriers divers de la littérature s'unissaient sur le front de Fléchard.

Tout d'un coup, il se réveillait dans sa mansarde, pauvre diable inconnu comme devant, et se lançait bien vite à la recherche d'une rime que son rêve lui avait fait perdre de vue. « Oui, rêve, rêve, imbécile, se disait-il, rêve encore ; aussi bien tes rêves ne deviendront-ils jamais la réalité. » Il jetait alors un mélancolique regard sur son vieux mobilier, contemplait ses pauvres vêtements usés et montrant la corde, son feutre ceint d'une auréole de crasse, se contemplait lui-même en un morceau de glace accroché à la muraille, et à la vue de son visage blême et amaigri, l'idée lui montait à la tête, comme dit Murger, de se faire « quarante voleurs ». — « Ah ça ! continuait-il, mes écrits, dont personne ne veut, ont cependant une réelle supériorité sur ceux de beaucoup d'autres ; j'ai fait des poésies, j'ai écrit des nouvelles, qui auraient fait sensation, si elles avaient été signées d'un nom connu. Mon style a du nerf ; j'ai de l'esprit, du talent, et, pourquoi ne me l'avouerais-je pas ? mieux que cela, du génie. Oh ! qui donc m'indiquera un moyen pour sortir de l'obscurité et me faire recevoir de l'Académie ? » Mais en vain se posait-il cette question en s'arrachant les cheveux, en vain se lamentait-il de consumer ainsi les

Digitized by Google

plus belles années de sa jeunesse dans des travaux stériles, la célébrité trouvait sans doute que six étages étaient bien fatigants à gravir, et passait devant sa demeure sans s'arrêter.

II

Un soir que, pour la millième fois, il rêvait, travaillait, puis se désolait, on frappa à sa porte.

« C'est peut-être dame Célébrité, » se dit-il, et de son ton de voix le plus aimable, il s'écria : Entrez ! La porte s'ouvrit délicatement et un monsieur superbe s'offrit aux regards étonnés de Fléchard. Il était habillé de noir, ganté beurre frais; son col était d'une blancheur immaculée et paraissait repassé du matin même. Il avait, à cheval sur le nez, un splendide lorgnon en écaille et qui s'en allait de lui-même à un clignement d'yeux du propriétaire. Fléchard fit trois fois le tour de sa personne en l'examinant avec la plus scrupuleuse attention. Mais rien dans l'étranger ne dénotait la Célébrité, déesse dont les anciens ont oublié d'ailleurs de nous dépeindre le costume et les attributs. Il ressemblait plutôt d'une manière frappante à un écrivain fort distingué, que notre bohême avait entrevu quelquefois.

Il s'assit d'un air tout dégagé.

— Je vous dérange peut-être, dit-il, mais je suis porteur d'une proposition qui pourra vous être agréable.

Hippolyte Fléchard dressa l'oreille.

— Parlez ! répondit-il.

— Je vous connais de réputation, reprit le visiteur; je n'ignore pas que vous écrivez passablement ; vous avez même, chose rare aujourd'hui chez nos débutants, des idées qui sont à vous et que vous faites valoir d'une façon assez originale.

Fléchard fit une grimace expressive ; il avait le bonheur de partager cette opinion de lui-même avec le laudatif étranger. Mais que pouvait vouloir ce monsieur, si ce n'est s'assurer sa collaboration ?

Le visiteur continua :

— Voici ce qui m'arrive : j'avais promis, le mois passé, à *l'Echo des Nouvelles*, un petit roman genre Georges Sand; la publication devait même en commencer demain; malheureusement, j'ai oublié ma promesse. D'un autre côté, il se trouve que je n'ai rien sur la planche. Alors j'ai pensé à vous ; vous n'écrivez

Digitized by Google

pas trop mal, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire .... Vous avez bien quelque chose, voyons....

Il prit au hasard sur la table un manuscrit terminé depuis quelques jours.

— Un titre assez réussi, dit-il, *Madeleine Tirebotte*. Et il lut rapidement les premières pages.

— Pas mal, mais un peu trop d'adverbes et pas assez d'adjectifs. Tenez, ajouta-t-il, rayez ce mot; bien, cet autre. Au lieu de « charmant! » mettez « ravissant » ! A propos, Lucien est un nom dont notre époque a beaucoup abusé; écrivez à la place: Antoine. C'est plus paysan et ça sent moins la ville. Oui, Antoine, dit-il, en le prononçant de sa voix la plus musicale. Cet alinéa est bien long, si nous le coupions en deux ! Tiens, vous écrivez Maurice par *au*; il est bien plus original d'écrire *o*. Supprimez ces trois lignes, elles sont inutiles. Vous avez une déplorable habitude, c'est de trop lier vos phrases entre elles ! Le contraire permet de faire autant d'alinéas que de phrases, ce qui est le véritable genre de l'écrivain moderne. Allons, ça suffit; avec quelques légères retouches, votre œuvre fera parfaitement mon affaire.

Et il glissa le manuscrit dans sa poche.

— Voici quatre louis, dit-il en se levant; si jamais vous avez besoin d'argent, venez me trouver. Au revoir !

Fléchard le regarda s'en aller :

— Ce n'est décidément pas la célébrité, murmura-t-il; après ça, il est peut-être parent avec elle, puisqu'il roule sur l'or.

Il demeura quelques instants plongé dans ses réflexions, mais la vue de son immense fortune le ramena bien vite à lui-même. Quatre louis ! Ils étaient là, rangés côte à côte, reluisants et fascinateurs; sa main pouvait les manier, les câresser à loisir. Son regard les comptait et les recomptait. Par moments, l'idée lui venait qu'il était le jouet d'un rêve, que sa fortune allait se fondre ou s'évanouir en fumée.

Il prit un louis, le palpa, le retourna, le soupesa, le laissa retomber sur le carreau pour juger du son et finalement le mit au tiroir.

Il savait à quoi s'en tenir, c'était bien réellement de l'or. Il avait du pain pour plus de quinze jours et pouvait travailler sans souci du lendemain.

(A suivre) P. Daulès.

Digitized by Google

CHRONIQUE

A cette place, chaque mois, nous résumerons succinctement les faits dignes d'intérêt spéciaux à la région.

Nous débuterons aujourd'hui par une bonne nouvelle qui, si elle se confirme, réjouirait tous ceux qui s'intéressent à la science. Le *Congrès scientifique de France* tiendrait, dit-on, sa prochaine session (1878 ou 1879, à Vienne (Isère)!.. Puisse ce projet se réaliser! Dès à présent, nous pouvons assurer aux membres du Congrès, qu'ils trouveront dans notre cité l'accueil le plus sympathique et le plus empressé.

— Qu'y a-t-il de plus utile et de plus stimulant que les concours! En voici un sur lequel nous appelons tout particulièrement l'attention de nos compatriotes. L'*Académie Delphinale* a pris l'initiative de décerner des médailles de vermeil et d'argent aux meilleurs travaux qui lui seront envoyés, avant le 15 novembre 1877, sur les sujets suivants :

1° *Etude*, soit sur un personnage marquant, soit sur une institution, soit sur un monument appartenant au Dauphiné ; 2° *Etude* sur l'un des patois parlé dans l'ancienne province du Dauphiné.

D'après le programme, que l'on peut demander au secrétariat de l'Académie à Grenoble, les points principaux sont les suivants : 1° déterminer exactement les limites de la région ; indiquer ce qui caractérise le patois qu'on y parle, et ce qui le distingue des patois voisins ; 2° faire la grammaire du patois ; 3° dresser un lexique des termes usités ; 4° rapporter en patois les proverbes populaires, chansons, contes, légendes, etc.

— M. Chavassieux fils nous communique la note suivante sur la découverte, à Sainte-Colombe, de deux jolies pierres gravées antiques.

L'une, est une agate-onyx, à deux couches, dont le sujet assez compliqué paraît être allégorique. On y voit, au bas, à gauche, un point rond ; au-dessus, une corne d'abondance, de l'ouverture de laquelle s'échappent, de chaque côté, des fruits ; au-dessus encore, un paon; au milieu une branche d'olivier ; à droite, une chouette posée sur un autel en forme de colonne tronquée, et, au pied de cet autel, une tête de pavot.

N'est-ce là qu'un assemblage capricieux de figures rapprochées au hasard, ou bien, au contraire, n'y pourrait-on pas facilement trouver une expression symbolique des âges successifs de la vie ? Le point par lequel commence, au bas, à gauche, la série des figures, signifierait la naissance; la corne d'abondance, les nombreux et riches dons de la jeunesse, parmi lesquels prime avec éclat la beauté, exprimée par le paon ; la branche d'olivier serait l'emblême de l'heureuse paix d'une existence consacrée aux soins domestiques ; la chouette sur une ruine est une claire allusion à la sagesse et à l'expérience de la vieillesse, et finalement, le pavot, qui termine à droite le logogriphe, marque non moins clairement le sommeil, sous l'image duquel l'idée de la mort se présentait à l'esprit des anciens.

Comme la plupart des pierres gravées, celle-ci, qui est ovale et mesure, dans son diamètre le plus grand, 15 millimètres, formait le chaton d'une bague, qui vraisemblablement était une bague de femme.

L'autre intaille, ovale aussi, mais plus petite, — elle ne mesure que 10 millimètres, — est une cornaline sur laquelle est représentée une Victoire avec les attributs ordinaires de la palme et de la couronne. Cette mignonne pierre a été trouvée dans un jardin, au nord-est du clos du Miroir, entre le Rhône et le chemin conduisant à l'ancienne église Saint-Jean.

Le Directeur-Gérant, E.-J. Savigné.

Vienne, imp. Savigné.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

STATUE DE CHAMPIONNET, A VALENCE

Digitized by Google

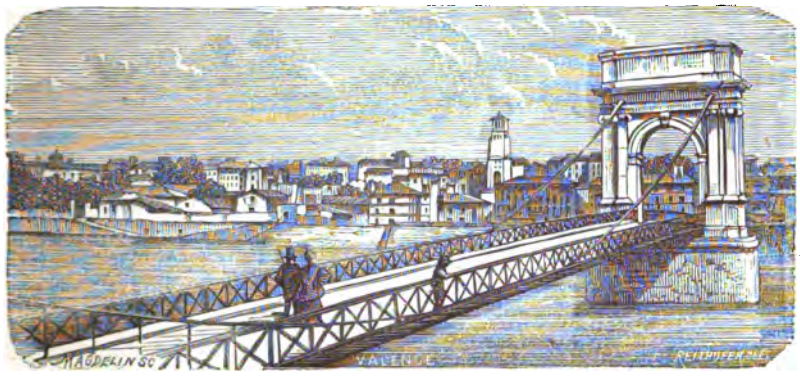

AU LECTEUR

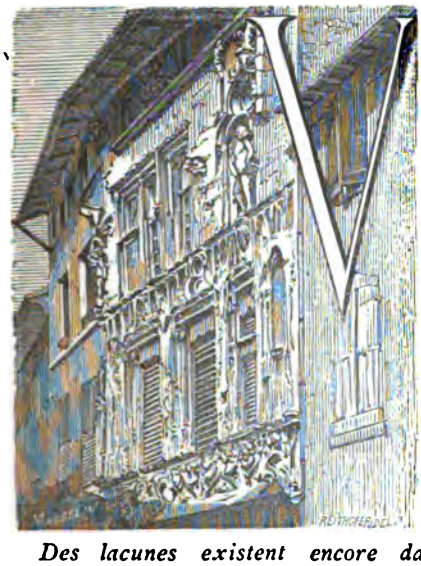

ALENCE *fait l'objet de toutes les gravures du présent N°.*

Une vue de la ville figure dans cette page; la maison des Têtes *forme la lettre ornée ci-jointe; les armes de Valence encadrent une lettre plus petite, au chapitre suivant; une ancienne* marque *est intercalée dans l'article* Tribune historique; *enfin, hors texte, se trouve la statue de Championnet.*

Une notice sommaire est donnée sur chacun des sujets.

Le prochain N° sera consacré à Annonay, avec la statue de Boissy-d'Anglas.

Des lacunes existent encore dans notre Revue; *nous nous appliquerons à les combler. La partie bibliographique, la nomenclature des œuvres historiques et littéraires relatives à la région, seront surtout l'objet d'un soin tout particulier.*

Nous ne terminerons pas sans adresser à tous nos confrères de la presse de sincères remerciements pour l'empressement qu'ils ont mis à annoncer notre publication et à lui souhaiter la bienvenue. E.-J. S.

Digitized by Google

VALENCE

Voici, sur Valence et ses monuments, des détails sommaires que nous devons à l'obligeance d'un de nos savants collaborateurs.

Quelques inscriptions seules y rappellent le peuple-roi. Au moyen âge, son histoire est trop liée à celle de la province pour être analysée. Les évêques en sont maîtres, et Louis XI, étant parvenu à y prendre pied, fonde l'université où Cujas, Pacius, Froment, etc., professèrent.

Profitant de la présence d'artistes italiens, un autre professeur, Antoine de Dorne, fit construire au commencement du XVIe siècle l'hôtel appelé Maison des têtes, célébré par tous les archéologues, et dont une grande lettre ornée rappelle, autant que possible, la physionomie originale.

Des de Dorne la maison passa aux Marquet, comme le prouvent les armes sculptées dans le jardin.

De la même époque datent le *Pendentif*, ou tombeau des Mistral, et l'escalier de M. Dupré-Latour, rue Pérollerie, bâti et sculpté pour les Genas, probablement favoris de Louis XI et de Charles VIII.

Parmi les monuments religieux, la cathédrale, en style roman, occupe la première place. On y voit le buste de Pie VI, mort à Valence, longtemps attribué à Canova, bien qu'il soit d'un sculpteur français, Le Laboureur.

Il existe encore au Palais de Justice un buste de M. Biousse-Duplan, magistrat distingué de ce siècle, et au cimetière, un tombeau élevé par la ville à M. Delacroix, son maire.

Digitized by Google

Le buste et le tombeau sont dus au ciseau de M. Sapey, l'auteur de la statue de Championnet, élevée sur la place du Champ-de-Mars et dominant la belle vallée du Rhône, en face des ruines de Crussol.

Au-dessous de cette place donnée par un évêque pour les exercices de l'artillerie, se trouvait une petite campagne appelée Championnet, qui appartenait à M. Etienne Grand, maître de poste, avocat et conseiller du roi en l'élection de Valence, père du général en chef des armées de Naples et des Alpes.

On a prétendu que ce surnom lui fut donné par amitié ; un fait certain, c'est qu'il l'a rendu illustre, et que son acte de naissance n'a pas été retrouvé.

Du collége de Chabeuil, le futur général alla servir en Espagne, et à son retour il enseigna à la garde nationale de Valence les exercices militaires. En 1792, il organise soudain un bataillon de volontaires et va dans le Jura calmer l'agitation, puis à l'armée du Rhin et dans le Palatinat. Il franchit tous les grades inférieurs dans cette campagne et prend part à toutes les opérations du Bas-Rhin. Général en chef de l'armée d'Italie, il s'empare du royaume de Naples et y installe un gouvernement provisoire, le 25 janvier 1799. On croit que la statue représente l'attitude calme et imposante de Championnet en ce moment solennel.

Faut-il rappeler qu'après une campagne si brillante, le général fut dénoncé comme rebelle, et conduit à Grenoble devant une commission militaire ? Des changements survenus dans le Directoire le sauvèrent de cette humiliation, et il obtint le commandement de l'armée des Alpes. Aux premiers succès succédèrent des revers ; ses troupes furent bientôt sans ressources, une épidémie se déclara, et il ne tarda pas à être atteint par le fléau (9 janvier 1800).

Valence n'avait eu d'abord d'autre monument élevé à la mémoire du vaillant guerrier, qu'une pyramide dans le temple protestant où son cœur avait été déposé ; mais, en 1838, une souscription fut organisée pour lui élever une statue en bronze : celle que l'on voit depuis le 23 décembre 1844.

Il a été question aussi d'en élever une autre sur le Cagnard à M. de Montalivet ; mais.... on attend.

Digitized by Google

LE COLONEL & L'ENFANT

(Conte Enfantin)

Il était une fois un tout petit garçon,
De cinq ans tout au plus, rempli de gentillesse,
Mais vif et tapageur. Lui prêcher la sagesse,
C'était perdre son temps, sa peine et sa leçon.
Il n'était attentif qu'au bruit de la trompette,
Et ne retenait bien que les commandements
Que sur le Champ-de-Mars aux soldats l'on répète
Avec force clameurs et force jurements.

Au logis paternel ce n'étaient que vacarmes,
Roulements de tambours, cris et cliquetis d'armes,
Fusils, sabres de bois et coursiers en carton,
Un vrai tohu-bohu digne de Charenton.
Son papa, sa maman, qui l'aimaient trop sans doute,
Etaient désespérés. Ils lui disaient : « Ecoute,
« Cher petit Martial (il était bien nommé),
« Si tu veux des gâteaux et que l'on te cajole,
« Si tu veux être enfin notre enfant bien-aimé,
« Il faut aller gaîment et tout seul à l'école. »
Mais le petit fripon, prenant un air câlin,
Disait oui tendrement, et, se croyant malin,
Allait faire en sournois l'école buissonnière.
D'obéir très-souvent telle était sa manière.

Lors, un jour il advint qu'après avoir promis

Digitized by Google

D'être sage et de bien étudier son livre,
Sachant que sa maman ne le faisait pas suivre,
Il était allé voir les soldats, ses amis.
Dans la cour du quartier on faisait l'exercice.
Casques étincelants, sabres nus, éperons,
Brillaient et résonnaient aux accords des clairons,
En défilant devant l'officier de service.

Le petit Martial, aux grilles suspendu,
Admirait tout cela d'un regard éperdu,
Quand un grand colonel qui, sans doute, était père,
Tout à coup s'approcha. — Pour être militaire,
On n'en est pas moins homme et bon pour un enfant.
— De sa plus douce voix alors l'apostrophant :
« Il faut aller en classe afin d'apprendre à lire, »
Lui dit-il. — « Mais, Monsieur, je suis déjà savant
« Et je veux être un homme afin de pouvoir dire,
« Comme les officiers : En avant! en avant! »

Le vieux soldat ne put s'empêcher de sourire.
— « C'est bien d'être savant, mon ami, mais, crois-moi,
« Pour devenir un homme il est beaucoup de choses
« Qu'on apprend quand on est tout petit comme toi.
« De tout cela plus tard tu connaîtras les causes.
« Va bien vite à l'école et, quand tu seras grand,
« Près de nous tu viendras te mettre dans le rang
« Et servir le pays. » — L'enfant comprit sans doute :
De l'école, un peu tard, il prit gaîment la route,
Et, s'étant de l'étude avec ardeur épris,
A la fin de l'année il gagnait tous les prix.

Firmin CHAMPON

Bourg, 10 février 1877.

Digitized by Google

TRIBUNE HISTORIQUE

Sous ce titre, pour répondre aux désirs du savant montagnard Ucenus, et à l'exemple de la *Petite Revue des Bibliophiles Dauphinois*, de regrettable mémoire, nous publierons, chaque mois, les questions d'histoire, d'archéologie et de littérature, posées par nos collaborateurs, les réponses qui seront faites, et nous signalerons aussi les curiosités qui nous tomberont sous la main ou que l'on voudra bien nous communiquer.

FRANÇOIS MARC (1)

A Monsieur le Directeur de la Revue, *etc.*

Il ne me serait probablement point venu à la pensée de livrer à la publicité les quelques renseignements épars que j'ai pu rassembler sur le jurisconsulte dauphinois François Marc. Mais après l'appel fait, dans le premier numéro de votre *Revue*, par le *bibliophile Ucenus*, aux personnes qui auraient pu recueillir, sur ce personnage, quelques indices certains, je n'hésite point à venir vous apporter le fruit de mes recherches; heureux si mon exemple, suivi par un grand nombre, permet un jour de reconstituer la biographie d'un homme auquel notre province peut être fière d'avoir donné le jour.

L'époque et le lieu précis où naquit François Marc sont encore inconnus; cependant tout porte à croire qu'il dut naître à Montbonnot, près Grenoble, dans la seconde moitié du

(1) Les trois articles qui suivent sont des réponses à l'article du bibliophile *Ucenus*.

Digitized by Google

XVe siècle. Il était, en effet, le fils aîné d'un Hugues Marc, qui vivait en 1473, année où il fut compris au rang des nobles, dans une révision des feux de la châtellenie de Montbonnot, et petit-fils d'un Pierre Marc, qui, le 25 octobre 1472, prêta hommage au roi, tant en son nom personnel qu'en celui de son épouse Marie, pour la maison forte et véhérie de Bernin, dont il avait hérité de son beau-père, Guillaume Clément (1).

Ce Pierre Marc était fils lui-même d'un autre Pierre, que le gouverneur du Dauphiné, Mathieu de Foix, avait élevé par lettre du 25 octobre 1426 à la haute fonction de juge mage des terres du Viennois et Valentinois. Au delà, deux générations d'ancêtres du nom de Jean et de Pierre, peuvent faire remonter la filiation des Marc jusqu'au milieu du XIVe siècle.

Tandis que ses deux frères cadets, Pierre et Hugues, embrassèrent la carrière des armes, François Marc, à l'exemple de ses ancêtres, s'adonna, dès ses plus tendres années, à l'étude du droit; formé aux savantes leçons de Jean Baile, président du Parlement de Grenoble, de Guy Pape et de Mathieu Thomassin, conseillers à la même cour, il ne tarda pas à obtenir les grades de docteur en droits civil et canonique, et à entrer dans le barreau, où la profondeur de son jugement et son zèle pour l'étude, lui firent bientôt acquérir une haute considération.

Nommé lui-même conseiller au Parlement, par lettres patentes du roi dauphin Louis XII, en date du 26 avril 1501, en remplacement du conseiller Geoffroy Carles, nommé président (2), François Marc, passionné pour la jurisprudence, profita des facilités que lui procurait sa charge, pour recueillir et annoter les décisions et les arrêts les plus importants de la cour suprême dont il faisait partie.

Publiés seulement plusieurs années après sa mort, les travaux du conseiller Marc, comme l'a, du reste, fait ressortir le bibliophile *Ucenus*, ont dû rendre à la magistrature et au barreau d'incontestables services. Aujourd'hui encore ils sont consultés avec fruit par les savants qu'intéresse l'histoire de notre province; M. Barthélemy Hauréau, entr'autres, a su y puiser pour la con-

(1) Inventaire des titres de la Chambre des Comptes, Graisivaudan, *t. IV, f.* 2144. (Archives de l'Isère). — Voir en outre, la notice de M. Pilot, sur la véhérie de Bernin. (Extrait du journal *Le Dauphiné)*.

(2) Inventaire-sommaire des archives départementales de l'Isère, t. II, p. 22.

Digitized by Google

tinuation du *Gallia Christiana*, en ce qui concerne l'ancienne province ecclésiastique de Vienne, d'utiles renseignements (1).

Avant d'être conseiller au Parlement, François Marc, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans ses *Décisions*, avait été, pendant une année, juge de la Cour commune de Grenoble, charge dans laquelle lui succéda Claude Marc, l'un de ses neveux (2).

Comme explication à une note insérée par Guy Allard dans son *Nobiliaire du Dauphiné*, à l'article *Marc*, et où il est dit que *le couvent des Frères Prescheurs de la ville de Grenoble a receu de grands bienfaits de cette famille*, nous ajouterons que le conseiller Marc, assisté de ses neveux, Claude et Gilles Marc frères, et Guigue Marc, passa, le 27 mars 1510, une transaction avec les Dominicains de Grenoble au sujet des legs de deux cents florins d'or de capital et de quinze florins de pension annuelle qu'avaient faits à ce monastère son aïeul et son bisaïeul (3), ce qui prouverait qu'à cette époque la famille Marc jouissait d'une fortune considérable.

Dix ans plus tard, et le 17 octobre 1520, François Marc acheta du roi, sous faculté de rachat, la terre et seigneurie de Biviers, moyennant le prix comptant de 1,100 livres (4).

L'époque précise de la mort de François Marc, comme celle de sa naissance, est inconnue, et l'on en serait probablement réduit à la fixer, soit avec Expilly, en 1525, soit avec d'autres biographes, en 1532 et même plus tard, si M. Pilot n'avait eu soin d'insérer dans la nomenclature des présidents et des conseillers du Parlement de Grenoble, placée en tête du second volume de l'inventaire sommaire des archives départementales de l'Isère, une courte note que nous croyons devoir reproduire intégralement (5) : « *François Marc siégeait encore, comme conseiller, à la date du 2 septembre 1522, style du Dauphiné. (Enregistrement BB, 2,333). Il est consigné, d'une autre part, en un édit du roi François Ier, daté du 12 janvier 1521, style de France, qu'il était naguère décédé, de sorte que sa mort a dû arriver du mois de septembre 1522 au mois de janvier suivant.*

(1) *Gallia Christiana*, t. XVI, c. 253, 262, etc.

(2) L. II, *quæst.* 901.

(3) Documents généalogiques inédits sur la famille Marc.

(4) Inventaire des titres de la Chambre des Comptes ; volume précité, f. 2150.

(5) Inventaire-sommaire, t. II, p. 22.

Digitized by Google

Puisque nous venons de nommer M. Pilot, n'ayons garde d'oublier de relater aussi les quelques lignes qu'il a consacrées, dans le journal le *Dauphiné* (1), à la maison que fit construire et qu'habita, à Grenoble, notre jurisconsulte. Cette maison, qui existe encore, et dont l'architecture et les sculptures dont elle est ornée, dénotent le XVe siècle, se trouve dans un enfoncement de la rue Barnave, à peu de distance de la nouvelle percée de la rue Lafayette. L'inscription suivante, tracée en caractères gothiques, au-dessus de la voûte de la porte d'entrée, du côté de la cour, en rappelle l'époque exacte de la construction :

Hoc opus fecit fieri
Dom(inus) Francisc(us) Marchi, i. u. j. d.
De anno Dom(ini) M° CCCC° LXXXX°.

« François Marc, docteur en les deux droits, a fait faire cet ouvrage l'an du Seigneur 1490. »

Une autre inscription, au-dessus de la porte par où l'on accède aux escaliers, accompagnant le blason de la famille Marc, aujourd'hui en partie mutilé, est ainsi conçue :

Primum dicite : pax huic domui. « Dites d'abord : Paix à cette maison. » Peut-être doit-on voir, dans cette inscription, la devise de la famille Marc, au lieu de celle que lui prête M. de Rivoire de la Bâtie, dans son *Armorial du Dauphiné : Justitia mihi constans et perpetua voluntas.*

Ajoutons que l'on trouvera un croquis de la porte cochère, ainsi que de celle de la cage d'escalier de cette maison, dans le *Grenoblo Malhérou,* illustré par Diodore Rahoult (2).

Pour en revenir à François Marc, terminons en disant qu'il ne laissa qu'un fils nommé, comme lui, François, qui, le 9 mars 1540, fournit au vibailli du Graisivaudan le dénombrement de la seigneurie de Biviers, achetée par son père, et qui, peu de temps après, mourut sans postérité (3).

Si, par conséquent, les rejetons actuels de la famille Marc ne peuvent prétendre descendre en ligne directe du conseiller Marc, ils peuvent, du moins, se rattacher sans interruption, à son frère Pierre. C'est ce qui est clairement établi par un arrêt du Conseil

(1) IVme année, p. 77.

(2) Page 113, croquis à gauche au bas de la page, et p. 117, croquis à gauche en haut.

(3) Inventaire des titres de la Chambre des Comptes ; volume précité, f. 2158.

Digitized by Google

d'Etat du roi, rendu le 27 novembre 1659, sur la noblesse de la famille Marc, et, en outre, par une généalogie de la même famille que nous avons sous les yeux.

Lors des restaurations opérées en 1835 à la salle du Palais de Justice de Grenoble, où siége actuellement la première chambre de la Cour d'appel, on a rendu un juste hommage à la mémoire de François Marc, en inscrivant son nom sur l'un des panneaux qui ornent cette pièce, à côté des noms des magistrats et des avocats les plus illustres du Dauphiné.

Tels sont les seuls renseignements que nous ayons recueillis sur le jurisconsulte Marc. Peut-être aurions-nous pu apporter aux lecteurs de votre *Revue* quelques documents plus importants et plus intéressants s'il nous avait été donné de posséder une aussi riche bibliothèque que celle de votre correspondant *Ucenus*, de jouir comme lui de nombreux loisirs et d'avoir pu compulser les trésors bibliographiques qu'ont rassemblés plusieurs de nos compatriotes.

Veuillez agréer, etc.

E. Pilot de Thorey.

Grenoble, 10 février 1877.

Nous recevons, de Paris, la lettre suivante :

Une adhésion financière n'est pas tout ce que la *Revue* doit attendre de ses lecteurs. Tous, nous lui devons bienveillantes communications ou critiques.

Je commence.

Priez le bibliophile Ucenus, d'ouvrir son Brunet (5e édition, Paris, 1860; tome I, colonne 1836), au mot Chevalet ou Chivalet (Antoine) et il verra que Brunet a non-seulement *prononcé* « le nom » d'Amabert, mais encore qu'il a rendu plein hommage au citoyen de Grenoble.

Sous le bénéfice de cette petite rectification, cordiales félicitations au très-savant montagnard U*bi*cenus, dont l'article est rempli d'intérêt.

Dr Le Sourd,
Directeur de la *Gazette des Hôpitaux*.

Voici une explication de la marque de l'imprimeur Amabert :

Frontispice relatif au langage symbolique des affiliations

Digitized by Google

maçonniques et des anciens sanctuaires. — S'applique ici aux deux signes de la Vierge et de la Balance. — La Vierge, qui a les pieds dans la balance; son premier décan, attribué à la Lune Noire, Hécate, la Diane infernale, la Femme sans tête, l'Enfer : d'où les trois Furies (la triple Hécate, la Caverne, le souterrain); une étoile de la Vierge. — Le grand Cheval, le Cheval cornu des Hébreux, la Licorne, gardienne des trésors, qui n'obéit qu'à une Vierge : cette constellation, dans le signe des Poissons, répercutée dans la Vierge, par la formule d'horoscope. — La Chaîne brisée : celle d'Andromède, de la femme enchaînée; autre constellation de la zône des Poissons. — Un Ange, Séraphin ou Chérubin : les deux principes, homme et femme, bien et mal; constellation de Persée dans la zône du Bélier Taureau, répercutée dans la Balance; les deux principes, ténèbres et lumière. — Les palmes; le palmier consacré au Soleil; l'arbre des solstices d'automne et de printemps. — L'Ange : allusion aussi à l'enfant Christ, fils de la Vierge, l'un des Gémeaux, lié à la Balance par la formule des Trigones; celui de l'air. — Sa banderolle: l'annonce, la divulgation; une étoile du Serpent femelle, celui que tient le Serpentaire dans la Balance. — Le *Ne quid nimis* (rien de trop), la modération, la sagesse; allusion au modérateur, la pendule, ce qui règle; étoile de la Couronne boréale, dans la Balance. — Le *Linee rerum* (la ligne des choses), soit: l'enchaînement des choses; une étoile du Dauphin : celui qui élève, qui exalte, qui préside à l'ascension. — En somme: l'ensemble symbolique relatif au triomphe de la Vierge sur les Ténèbres, et ravissant à l'Enfer ses trésors.

HENRIETTE DU CIMETIÈRE.

Paris, 14 février 1877.

QUESTIONS

M. le Dr de Brye a bien voulu nous communiquer un *plomb*, paraissant dater du XVe ou du XVIe siècle, contenant les armes de la ville de Valence, avec cette légende : CIVITAS VALENTINA JUXTA RODANUM SITA †.

Etait-ce un sceau, une marque, une plaque décorative?...

Nous reproduisons l'original avec une scrupuleuse exactitude,

Digitized by Google

faisant appel, pour avoir des explications, aux numismates, aux archéologues, aux savants, aux chercheurs !...

Marc de Nantes, avocat à Vienne, né en 1652, mort en 1724, était un « homme aimable » et avait de « grands talents pour la poésie françoise ». On cite deux sonnets de lui dans les œuvres de Boileau, une pièce de vers adressée à l'abbé de Maupertuy, et Charvet raconte que l'on trouve, dans le *nouveau choix de pièces de poésie*, publié à Amsterdam (1715, 2 vol. in-12), une pièce de vers de M. de Nantes, intitulée: *Polichon.*

Il nous est tombé sous la main un manuscrit contenant trois pièces de vers, attribuées à M. de Nantes, dont voici les titres:

1° *A Mgr l'Archevêque de Vienne sur l'envoy à lui fait de la Nouvelle Pharsale autrement la Boutique de Polichon;*

2° *A Mgr l'Archevêque qui dit à l'autheur de la Pharsale de luy montrer ses vers ou qu'il l'excommunierait;*

3° *A Mgr le Maréchal duc de Villars sur l'envoy que luy fait M. l'abbé de Chastelier de la Boutique de Polichon.*

Ces trois pièces de vers sont-elles *inédites*, ou figurent-elles, à la suite de la *Boutique de Polichon*, dans le volume d'Amsterdam ?... — C'est un point à vérifier.

Nous ajouterons que l'abbé d'Artigny avait promis de réunir les poésies « dispersées » de l'avocat de Nantes, et qu'il n'a pas tenu sa promesse.

Les amateurs et les collectionneurs voudraient-ils nous communiquer et mettre au jour les poésies « retrouvées » de notre compatriote ?... — C'est un souhait que nous formulons.

Digitized by Google

CARNET
D'UN ARCHÉOLOGUE

I

Épitaphe d'un jeune Lyonnais d'une habileté merveilleuse dans l'art de façonner le fer

CIPPE à couronnement pyramidal, trouvé en 1875 à Lyon, et actuellement au Palais des Arts.

(*Revue des Sociétés savantes* de 1875, p. 478)

D ET M
MEMORIAE AETERNAE
VALERIAE LEVCADIAE INFANTIS
DVLCISSIMAE QVAE VIXIT ANNIS
5. VI D XXX ET
VIREI VITALIS IVVENIS INCOMPA
RABILIS INGENI ARTIS FABRICAE
FERRAR FRATRIS EIVSDEM LEV
CADIAE QVORVM MORTEM SOLI
10. XXX DIES INTERFVERVNT CORPO
RATO INTER FABROS TIGN · LVGVD
QVI VIXIT ANN XVIIII M X D VIIII
CVIVS AETAS TALIS FVIT VT VIRGO
DEFVNCTVS SIT CVIVSQVE SAPIEN
15. OMNIBVS AMICIS ET PARENT*ibus*
ADMIRABILIS FVIT HVIVS DE AETA*te*
MORS INIQVE IVDICAVIT
VAL · MAXIMVS VITRICVS QVI EVM
SIBI FILIVM ADOPTAVERAT ET AR*te*
20. EDVCAVERAT IN QVO SPEM AETA
TIS SVAE CONLOCAVERAT ET IV
LIA SECVNDINA MATER INFELI
CISSIMA QVI SIBI AB EIS ID FIERI SPE
RAVERANT ET
25. VIREI MARINIANVS ET SECVNDI
ANVS ET VAL · SECVNDINVS FRA
TRES P · C · ET SIBI VIVI SVB ASC · DEDIC

Digitized by Google

Diis Manibus et memoriae aeternae Valeriae Leucadiae, infantis dulcissimae quae vixit annis VI diebus XXX,

Et Vireii Vitalis, juvenis incomparabilis ingenii artis fabricae ferrariae, fratris ejusdem Leucadiae, quorum mortem soli XXX dies interfuerunt; corporato inter fabros tignuarios Lugudunenses, qui vixit annis XVIIII, mensibus X, diebus VIIII, cujus aetas talis fuit ut virgo defunctus sit, cujusque sapientia omnibus amicis et parentibus admirabilis fuit.

Hujus de aetate mors inique judicavit.

Valerius Maximus, vitricus, qui eum sibi filium adoptaverat et arte educaverat, in quo spem aetatis suae conlocaverat, et Julia Secundina, mater infelicissima : qui sibi ab eis id fieri speraverant;

Et Vireii Marinianus et Secundianus, et Valerius Secundinus, fratres;

Ponendum curaverunt et sibi vivi sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Valeria Leu-
« cadia, morte à l'âge de six ans et trente jours;

« Et de Vireius Vitalis, son frère, membre de la corporation
« des charpentiers de Lyon ; jeune homme d'une habileté mer-
« veilleuse dans l'art de façonner le fer , mort, à trente jours seu-
« lement d'intervalle après sa sœur, à l'âge de dix-neuf ans, dix
« mois et vingt-neuf jours.

« Telle a été la pureté de sa jeunesse qu'il a emporté au tom-
« beau sa virginité, et que, par sa sagesse, il faisait l'admiration
« de ses parents et de tous ses amis.

« La mort s'est méprise sur son âge !

« Valerius Maximus, son beau-père, qui l'avait adopté pour
« son fils , l'avait instruit dans son art et avait placé en lui l'es-
« pérance de ses vieux ans ; et Julia Secundina, sa mère infortu-
« née : qui tous deux avaient espéré recevoir de leurs enfants
« les tristes honneurs qu'ils leur rendent ;

« Et Vireius Marinianus, Vireius Secundianus et Valerius
« Secundinus, frères des défunts ;

« Ont élevé ce tombeau, qu'ils se sont de leur vivant destiné à
« eux-mêmes, et l'ont dédié sous l'ascia ».

Beaucoup d'observations seraient à faire au sujet de cette curieuse épitaphe, par exemple au sujet du mot *aetas*, pris simultanément avec les acceptions opposées de *jeunesse* et de *vieillesse;* des deux mariages de Julia Secundina, desquels étaient nés Vireius

Digitized by Google

Marinianus, Vireius Secundianus et Vireius Vitalis, Valerius Secundinus et Valeria Leucadia; de la corporation des *tignuarii*, dans laquelle étaient admises des personnes exerçant d'autres professions. Nous nous bornerons à remarquer le passage qui loue le jeune Vireius de sa merveilleuse habileté dans l'art de façonner le fer : *juvenis incomparabilis ingenii artis fabricae ferrariae.*

Les termes de cet éloge, bien que très-suspects de prévention favorable, font présumer plus qu'un simple artisan. Vireius était sans doute arrivé à la perfection dans son art difficile ; il savait sans doute faire prendre au fer les mille formes variées que pouvaient lui suggérer les inspirations de son *génie incomparable;* le façonner soit en luxueuses armures, soit en ouvrages de serrurerie décorative où la richesse des fleurons, la souplesse et l'élégance des enroulements et des feuillages, rivalisaient avec les magnificences que la sculpture répandait à profusion sur la pierre et le marbre.

Ciseleur et admirable forgeron, le jeune Vireius Vitalis, dominé par la passion de son art au point de n'en avoir éprouvé aucune autre, nous semble mériter de prendre place avec honneur parmi les artistes, connus en trop petit nombre, qui ont illustré la Gaule à l'époque romaine.

A. Allmer.

(A suivre)

Digitized by Google

HIPPOLYTE FLÉCHARD

Nouvelle inédite

(Suite et fin)

III

A publication de *Madeleine Tirebotte* dans l'*Echo des Nouvelles* obtint un succès inouï. A tous les coins de rue s'étalèrent des affiches immenses sur lesquelles était inscrit en caractères non moins immenses ce titre affriolant: *Madeleine Tirebotte.* Le tirage de l'*Echo des Nouvelles* tripla. On ne voyait partout que lecteurs de ce journal ; il traînait dans les loges de tous les pipelets, mâles et femelles, de la capitale ; nul ne pouvait rentrer chez soi sans avoir au préalable subi les dissertations saugrenues de sa portière sur les péripéties du roman. Les voyous en parlaient entre eux ; on en causait dans les couloirs de l'Assemblée, dans la salle dite des Tombeaux, à Versailles. Un député même avait voulu en toucher quelques mots à ses collègues du haut de la tribune, et le président s'était vu obligé de le rappeler plusieurs fois à la question. L'enthousiasme tenait du délire; la France entière lisait *Madeleine Tirebotte,* comme jadis elle avait dévoré dans les feuilles publiques l'histoire lugubre du scélérat Tropmann.

La presse ensevelissait chaque jour sous un monceau d'éloges l'écrivain distingué dont le nom se trouvait au bas du roman ; le *Figaro* lui avait consacré son premier Paris. Sarcey (Francisque) faisait au sujet de son œuvre des conférences au Château d'eau ; on parlait de lui pour un fauteuil à l'Académie française, il avait même, dit-on, endossé la cravate blanche et s'apprêtait à faire les visites d'usage. On était à peu près certain de deux ou trois voix de majorité en sa faveur, et Dumas fils avait sollicité l'honneur d'être son parrain.

Digitized by Google

Les premiers jours, Hippolyte Fléchard se complut dans les louanges qui lui étaient données sous le nom d'un autre ; peu à peu cependant la joie fit place à la jalousie. Il souriait amèrement dans sa longue barbe de bohême et pensait : « C'est pourtant moi qui ai créé *Madeleine Tirebotte*, et tous ces flatteurs l'ignorent ; ils ne semblent pas se douter que j'ai vendu mon manuscrit pour quelques misérables louis. Quantité de beaux messieurs, qui me coudoient sur les trottoirs ou me jettent un méprisant regard, seraient bien étonnés d'apprendre que je suis, moi, le véritable auteur de *Madeleine Tirebotte*. Oh ! l'étrange chose que la célébrité ! Si mon pauvre nom s'était trouvé au bas du feuilleton, personne ne l'aurait remarqué, le roman de *Madeleine Tirebotte* n'aurait pas été lu et serait allé où vont la feuille de rose et la feuille de papier dont on ne se sert plus. Un écrivain qui ne vaut certes pas le diable, et qui est parvenu, à force d'intrigues et de criailleries dans les petits journaux, est le point de mire de tous les encenseurs, pour un chet-d'œuvre qu'il n'est point même capable de concevoir. N'est-ce pas à faire douter du sens commun ? Un critique idiot ayant dit : — C'est d'un tel, donc c'est parfait ! la foule simiesque répète à tue-tête : — C'est d'un tel, donc c'est parfait ! Moi signant, le même critique idiot aurait dit : — C'est de Fléchard, d'un inconnu, donc ça ne vaut rien ! et la même foule non moins simiesque aurait répété d'une voix unanime : — Çà ne vaut rien ! Pauvre imbécile, tu n'as pas de nom, tu ne connais point l'art d'intriguer, et tu veux arriver à la célébrité ?... On ferait passer plutôt un chameau par le trou d'une aiguille. Va, grelotte de froid, l'hiver, en ce misérable taudis ; étouffe de chaleur, l'été, sous ces toitures brûlées du soleil ; vis de pain et de fromage, étanche ta soif avec l'eau des fontaines Richard Wallace, et si, moins heureux que le Juif-Errant, tu n'as plus même cinq sous en ton gousset pour subvenir à tes besoins, mendie quelques pièces d'or auprès de celui qui a mis son nom au bas de ton œuvre et qui en profite encore. Ne t'a-t-il pas dit : — Si jamais vous avez besoin de moi, venez me trouver ! Ou bien brosse l'auréole de ton chapeau, redresse tes souliers éculés et qui baillent à force d'aspirer au repos éternel ; répare toi-même les déchirures de ton vêtement, dissimule sous ton collet relevé la propreté douteuse de ta chemise, et cours proposer, de journal en journal, d'éditeur en éditeur, quelque roman dont on ne voudra point. Ironie du sort ! travailler à la réputation des autres et ne pouvoir faire la sienne propre ! »

Puis la rage d'écrire le reprenait, et il donnait le jour à une foule de romans, de nouvelles, de drames, de comédies, de poëmes épi-

Digitized by Google

ques, légers, satiriques, mélancoliques, drôlatiques, en vers alexandrins, de dix pieds, de huit, de six, de cinq, etc. Il voyait s'élever devant lui des montagnes de manuscrits couverts d'une écriture fine et serrée. Pour peu que cela eût continué, il en serait arrivé à écrire des in-folio comme saint Thomas d'Aquin et les Bollandistes.

Cela ne pouvait durer ; il prit un jour son courage à deux mains et se rendit chez un éditeur fort connu par la manière toute gracieuse dont il éconduisait les solliciteurs. C'était au moins sa centième visite; il fut pourtant reçu avec la plus admirable politesse.

— Monsieur l'éditeur, dit-il, je vous apporte un roman genre Daudet; j'ai consumé cent bougies de trente centimes à l'écrire, et, hélas ! six des plus beaux mois de mon existence. C'est vous dire que tout ce que j'ai d'originalité dans l'esprit et d'esprit dans la tête, je l'ai employé à ce petit chef-d'œuvre. Oh ! ne souriez pas, monsieur, chef-d'œuvre est bien le mot, je vous assure. Je me suis attaché, comme le maître, aux détails, aux petites choses ; c'est délicieux, vous verrez !...

Il s'arrêta là, ne voulant pas faire de son chef-d'œuvre un éloge trop exagéré.

— Donnez-moi votre manuscrit, répondit l'éditeur avec son éternel et béat sourire, et repassez tantôt, dans deux ou trois jours; je l'aurai lu et je vous rendrai réponse.

— Au moins, dit le bohême en s'en allant, lisez-le !

Trois jours après, l'éditeur aimable lui disait:

— Mon pauvre ami, je regrette beaucoup de ne pouvoir me charger de votre roman. Sans doute, il est très bien fait ; c'est une étude à la fois consciencieuse et réussie de la vie à la campagne. On y respire une vague odeur des champs qui ne déplait point. Daudet, en un mot, n'eût pas mieux pensé, n'eût pas mieux écrit. Malheureusement, vous avez trop imité le maître, et le public aujourd'hui prétend que l'écrivain ait ses idées propres, originales ; aux yeux d'un grand nombre, vous ne serez qu'un plagiaire et l'on dira de vous avec dédain : — Ah ! oui, ce pâle imitateur de Daudet ! C'est pourquoi, après mûres réflexions, je vous dis : — Il y a quelque chose en vous, ne vous découragez pas. Voyez ailleurs ; peut-être un autre sera-t-il moins difficile ! Voici, monsieur, votre manuscrit.

Et ayant prononcé ce dernier membre de phrase avec un sourire plus gracieux que jamais, l'homme charmant par excellence salua et s'éloigna, laissant tout penaud pour la centième fois l'écrivain Hippolyte Fléchard.

Le lendemain notre bohême essayait d'un autre côté.

Digitized by Google

Il se rappela avoir offert jadis un drame au directeur d'un théâtre sérieux. Celui-ci le lui avait rendu en le félicitant chaudement sur les trois premiers actes. les deux derniers, avait-il dit, étaient par malheur remplis de détails inutiles, de longueurs, de scènes ennuyeuses, et auraient suffi dix fois à faire crouler la pièce; ce qui l'obligeait, lui directeur, ayant charge de plaire au public, à ne point mettre son drame à l'étude.

Fléchard lui rapporta ce même drame, dont il avait complétement reconstruit les deux derniers actes, la pierre d'achoppement. Le titre même avait été modifié.

« Monsieur, lui écrivit en réponse le directeur, vous êtes décidément né sous une mauvaise étoile. Vous m'aviez offert, il y a quelque temps, un drame dont les trois premiers actes étaient vraiment superbes, tandis que la fin se terminait en queue de poisson; aujourd'hui, c'est tout le contraire: votre dénouement est ce qu'il y a de plus admirable, mais le public, vu l'ennui et l'agacement qu'il éprouvera aux trois premiers actes, ne nous permettra jamais d'y arriver. C'est ce qui m'oblige, à mon grand regret, moi directeur, ayant charge de plaire au public... » etc.

Cette fois Hippolyte Fléchard rentra dans sa mansarde bien convaincu qu'on ne voulait de lui nulle part et méditant dans son cerveau de sinistres projets. Il éprouvait le violent désir de faire un feu de joie de ses manuscrits et de se précipiter lui-même au milieu.

IV

Comme il disposait toutes choses pour cet auto-da-fé, il mit la main par hasard sur un paquet de numéros de l'*Echo des Nouvelles*, ceux-là même où avait été publié son roman de *Madeleine Tirebotte*, et qu'il n'avait pu s'empêcher d'acheter et de classer précieusement. « Idiot que je suis, pensa-t-il, de ne point aller voir le rédacteur en chef de cette Revue; je suis sûr qu'il me recevrait avec tous les honneurs qui me sont dus!

— Il fera une bien curieuse grimace de stupéfaction, lorsque je lui apprendrai, pièces, c'est-à-dire brouillon, en main, que je suis en chair et en os l'écrivain de *Madeleine Tirebotte*, que la misère seule m'a obligé à prostituer mon talent, à en trafiquer. Je le vois d'ici mettant sans hésitation aucune son journal et ses presses à ma disposition. Quel bouleversement dans le monde des lettres, quand éclatera comme un coup de foudre cette stupéfiante nouvelle : *Madeleine Tirebotte* est d'Hippolyte Fléchard! Que de jaloux fera mon étoile se produisant d'une si originale façon dans le ciel littéraire !

Digitized by Google

— Comment, dira-t-on, n'avons-nous pas deviné le génie de ce pauvre diable de bohême qui s'est vu ballotter d'imprimerie en imprimerie, de journal en journal, de théâtre en théâtre, et dont on avait toutes les peines du monde à se défaire! Le génie se révèle-t-il assez drôlement! Qui l'eût jamais dit que cette pâle nébuleuse brillerait un jour d'un si vif éclat!

— Oui, certainement, c'est une excellente idée qui germe dans mon cerveau ; partons! »

Et sans même jeter un coup d'œil sur sa tenue par trop délabrée, Hippolyte Fléchard interrompit ses préparatifs d'auto-da-fé et s'en fut aux bureaux de la rédaction de l'*Echo des nouvelles* où gisaient les restes de son espoir.

Aux premières ouvertures du bohême, le rédacteur en chef sourit. Ses regards s'arrêtèrent, pleins d'une douce pitié, sur l'audacieux qui osait demander à écrire dans un journal tel que l'*Echo*, qui avait l'impudence de vouloir étaler ses œuvres à côté de celles des grands écrivains, des maîtres de la critique.

— Jeune homme, dit-il, savez-vous qu'il faut avoir conquis sa réputation à la pointe de la plume avant de solliciter les honneurs de l'*Echo!* Savez-vous que j'ai pour collaborateurs ces hommes-ci: Alphonse Daudet, Xavier de Montépin, Théodore de Banville, Jean Richepin, Barbey d'Aurevilly, et... (ici le nom de l'écrivain célèbre, du soi-disant auteur de *Madeleine Tirebotte*). Quand vous aurez écrit des nouvelles dans le genre de celle que je publiais dernièrement, et qui a obtenu un si légitime succès, alors, hardiment, venez me trouver; mais auparavant, piochez vos auteurs, jeune homme, étudiez ces faiseurs de chefs-d'œuvre! Je ne tiens nullement à jeter la déconsidération sur mon journal en l'ouvrant à des inconnus, à de pauvres hères de votre apparence....

Fléchard l'interrompit:

— Eh! monsieur, dit-il en s'animant, je ne suis point un inconnu; j'ai fait mes preuves, et si quelqu'un a triplé par ses écrits la célébrité de l'*Echo des nouvelles* et vos recettes, c'est moi!...

— Comment! comment! vous, Fléchard! ce nom-là ne s'est jamais trouvé, Dieu merci, au bas d'un article dans la feuille que je dirige!

— Eh bien! continua le bohême de plus en plus emporté et martelant ses paroles, ouvrez bien vos yeux, regardez-moi bien, car vous avez l'insigne honneur de parler en ce moment à Hippolyte Fléchard, l'auteur réel et authentique de *Madeleine Tirebotte;* oui, ne vous étonnez pas, je dis vrai, de *Madeleine Tirebotte!*

Fléchard ponctua sa phrase d'un énorme coup de poing sur la

Digitized by Google

table, qui fit tressaillir les papiers dont elle était couverte. Un magotchinois qui servait d'écritoire, en rendit un son creux, et deux ou trois têtes de garçons de bureau apparurent à l'horizon. En même temps l'impatience faisait monter le rouge au front de Fléchard; ses yeux lançaient des éclairs.

Aussi le rédacteur en chef de l'*Echo* se leva-t-il effaré. La colère de Fléchard, son costume d'ultra-bohême, cette affirmation saugrenue qu'il était l'auteur de *Madeleine Tirebotte* quand tout Paris en connaissait le père, tout cela le convainquit qu'il avait affaire à un fou. Les garçons de bureau qui surveillaient cette scène à travers le vitrage de la porte, se hâtèrent d'accourir, amenant avec eux un personnel entier de protes, d'ouvriers imprimeurs, etc. Le maître fit un signe, et chacun bondit sur le pauvre Fléchard, qui, tiré, poussé, bousculé, battu, se trouva finalement au milieu de la rue.

V

Le lendemain, on lisait sous la rubrique *Faits divers*, dans une foule de journaux:

« Un pauvre diable de bohême, nommé Hippolyte Fléchard, et fort connu des éditeurs par la ténacité avec laquelle il leur offrait ses œuvres, a été pris, hier, d'un subit accès de folie dans les bureaux de l'*Echo des nouvelles*. Il se prétendait l'auteur de *Madeleine Tirebotte*, ce roman de *M. L...*, dont tout Paris s'entretient encore. On a dû employer la force pour s'en débarrasser. »

Quant à Fléchard, ses manuscrits lui ont fait un feu monstre, qu'il a cependant renoncé à alimenter de sa personne. Mais il a définitivement brisé sa plume de romancier et de poëte; il ne s'occupe plus que de reportage. Il court Paris du matin au soir, se met à l'affût des accidents de voiture ou d'omnibus, des vols, des assasinats, des scandales, et d'une masse de petites nouvelles qu'il s'en va revendre au journaux. Il gagne ici dix francs, là quinze; tel journal l'appointe d'un écu, tel autre d'un louis; c'est la vie au jour le jour. Surtout, il se garde bien de s'annoncer comme l'auteur de *Madeleine Tirebotte;* peut-être croit-il lui-même ne l'avoir jamais écrite.

Son habileté en fait de reportage est inouïe; on racontait ces jours passés qu'il avait trouvé la vraie piste des assassins de la femme coupée en morceaux.

P. Daulès.

Digitized by Google

DISCOURS AU VRAY

De ce qui s'est passé à Vienne depuis le neufviesme jour de juillet jusqu'au treizieme de l'année 1589

AVANT-PROPOS

APRÈS la mort d'Henri III, Alphonse d'Ornano reconnut Henri IV et se rapprocha de Lesdiguières; les ligueurs, très-mécontents de cette alliance qui ruinait leurs espérances, refusèrent de reconnaître l'autorité du lieutenant-général et le chassèrent de Grenoble, après une émeute qui rappela la journée des barricades qui avait contraint le roi à sortir de Paris. Un grand nombre de magistrats et de fonctionnaires suivirent d'Ornano à Romans. Abandonnés par la plupart des catholiques et sentant le terrain se dérober sous eux, les ligueurs dauphinois, dont le chef était l'archevêque d'Embrun (1), conclurent une étroite alliance avec le duc de Savoie, reçurent des garnisons étrangères à Grenoble et dans la plupart des châteaux du Graisivaudan où commandait Albigny, créature du duc (2); le duc de Nemours et le marquis de Saint-Sorlin,

(1) Guillaume de Saint-Marcel d'Avançon, abbé de Longpont, puis archevêque d'Embrun (1558), fils de Jean de Saint-Marcel, ambassadeur à Rome, et de Philippine Allemand, neveu de François de Saint-Marcel, évêque de Grenoble; il mourut en 1600.

(2) Charles-Emmanuel-Philibert de Simiane-Gordes, seigneur d'Albigny, marquis de Pianezza, mari d'une fille naturelle du duc de Savoie, chef de la Ligue dans le Graisivaudan, gouverneur de Grenoble (1589-1590), fils de Gordes, ancien lieutenant-général du Dauphiné.

Digitized by Google

son frère (1), qui se disait gouverneur du Dauphiné, sous les ordres du duc de Mayenne, reçurent l'ordre de s'avancer dans le Viennois et de s'emparer, s'il était possible, de Vienne. Nemours, prévoyant que la force aurait peu de chance de réussir contre cette ville, dont les défenses étaient excellentes, eut recours à la trahison. Il tenta de corrompre le capitaine Jacques, commandant à l'un des châteaux de Vienne; ayant été éconduit, il tenta le gouverneur de la ville lui-même, Timoléon de Maugiron (2), fils de l'ancien lieutenant-général de la province. Il ne pouvait s'adresser mieux; Maugiron était l'ennemi personnel d'Ornano, qu'il accusait de l'avoir privé de la lieutenance du Dauphiné. En effet, à la fin de sa vie, Laurent de Maugiron avait plusieurs fois supplié Henri III d'accorder à son fils la survivance de sa charge, et le Roi avait toujours refusé. Après la mort de son père, Timoléon de Maugiron avait été, pendant un an (1588), lieutenant-général par intérim du Dauphiné, et au moment où il espérait être confirmé dans cette charge, il avait dû la céder à Alphonse d'Ornano et se contenter du gouvernement de Vienne. On comprend quelle colère avait dû en ressentir cet homme médiocre et ambitieux, et combien les perfides conseils de Nemours durent être favorablement écoutés. Alors se passèrent les événements dont nous publions le récit inédit. Maugiron fut-il richement récompensé de sa trahison ou fut-il dupé par Nemours qui, après lui avoir beaucoup promis, ne tint aucune des promesses qu'il lui avait faites? Les historiens, aussi bien que l'auteur du récit qui va suivre, ne se pronon-

(1) Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, gouverneur de Lyonnais, Forez et Beaujolais, mort en 1595, et Henri de Savoie, marquis de Saint-Sorlin, gouverneur du Dauphiné pour la Ligue, mort en 1618, étaient fils de Jacques de Savoie, duc de Genevois, et d'Anne d'Este-Ferrare, et par conséquent frères utérins du duc de Mayenne, également fils d'Anne d'Este.

(2) Timoléon de Maugiron, comte de Montléans, d'abord coadjuteur de son père dans la lieutenance du Dauphiné (1586-1587), lieutenant-général par intérim (1588), gouverneur de Vienne (1589), tué devant le Pouzin (1622), était fils de Laurent de Maugiron et de Jeanne de Maugiron; il épousa Françoise de Tournon.

Digitized by Google

cent pas catégoriquement à cet égard (1); il est assez probable cependant que Maugiron fut trompé par Nemours, car il ne conserva pas même le gouvernement de Vienne, n'eut aucun emploi dans les troupes de la Ligue, et ne tarda pas à rentrer en grâce auprès de Lesdiguières, qu'il servit fidèlement jusqu'à sa mort. Dès qu'ils eurent appris ces événements, Lesdiguières et Ornano cherchèrent à reprendre Vienne; ils purent même se saisir du château Pipet et en étaient encore les maîtres au mois de novembre (2), mais ils durent renoncer à s'emparer de la ville elle-même, et conclurent, le 10 décembre, avec Chevrières Saint-Chamond (3), gouverneur de Vienne pour la Ligue, le traité de trêve que nous publions plus loin. Bientôt toute la province de Dauphiné obéit au roi Henri IV; la Ligue fut détruite, et le duc de Savoie poursuivi et vaincu plusieurs fois par Lesdiguières, jusque dans ses propres États. Le connétable de Montmorency et Ornano songèrent alors à s'emparer du dernier asile qu'eût encore la Ligue et l'étranger dans la pro-

(1) Si les contemporains hésitent sur ce point, tous sont unanimes pour accuser Maugiron de trahison; Lesdiguières et Ornano l'affirment dans leurs lettres : « Je puis asseurer vostre Majesté, écrit ce dernier au Roi, que sans la perfidie du sieur de Maugiron, ledict sieur de Nemours n'eust eu ladicte ville de Vienne. »

(2) « Le premier de ce mois (de novembre 1589) le seigneur des Diguières et Alphonse sont allés dans Pipet, y ont conduit plus de soixante charges de munition en sept ou huict charretées, ont demeuré troys heures et plus dans ledict Pipet, y remis 90 hommes de guerre, puis s'en sont retournés avec M. de Maugiron. Ceux de Vienne sortirent au-dessus des murailles, là où deux de leurs cappitaines furent tués et quatorze soldats blessés, un des troupes du Roy tué, nommé le capitaine Pontay, et deux blessés. Le lendemain, lesdicts troys seigneurs y retournèrent avec aultant et plus de munitions, mais les ligueurs ne sortirent point. » Tels sont les renseignements, sur ces tentatives faites par Lesdiguières et Ornano, que donne Claude Perron, ministre de Pragella, dans une lettre aux magistrats de Briançon, conservée aux archives de cette ville. Il ajoute que l'artillerie arriva de Romans, ainsi que 3,000 arquebusiers conduits par M. de Chambaud et onze compagnies commandées par M. de Prabaud, pour faire le siége de la ville. On a vu que Lesdiguières et Ornano durent y renoncer.

(3) Jacques Mitte de Miolans de Chevrières, premier baron du Lyonnais, fils de Jean et de Françoise Maréchal, mari de Gabrielle de St-Priest et de Gabrielle de Gadagne.

Digitized by Google

vince : ce fut à cette occasion que fut fait le curieux ordre du jour que nous publions. Ce projet ne fut pas mis à exécution, et ce fut seulement le 22 avril 1595 que Vienne revint au Dauphiné.

Les péripéties de ce dernier siége qui fut très-long (septembre 1594 à avril 1595) et ne donna lieu à aucun fait d'armes bien remarquable, sont décrites, pour ainsi dire jour par jour, par le chancelier Pomponne de Bellièvre, dans une série de lettres au Roi, datées de Lyon. Elles sont conservées aux manuscrits français de la Bibliothèque nationale (vol. 15,893).

Après la reddition de Vienne au connétable de Montmorency et à Ornano, le duc de Nemours ne renonça pas à s'en emparer de nouveau; voici, en effet, ce que dit à ce sujet le même Bellièvre, dans une lettre au Roi, du 9 juin 1595 (B. N. Ms. F. 15,893).

« Nous eusmes hyer advis qu'il s'est descouvert à Vienne « une entreprinse qui faisoit Monsieur de Nemours pour se « saysir de la ville de Vienne : il y avoit gaigné le sergent « majour et deux ou trois capitaines ; il y a eu de fugitifs et « de prisonniers qui sont de qualité, dont j'estime qu'aujour- « d'huy se fera justice. Ledict sieur de Nemours se trouve « comme reduict au desespoir par la perte de ladicte ville qui « sera aysément suyvie de tout le surplus qu'il occupe. »

Le *Discours au vray de ce qui s'est passé à Vienne* est conservé à la Bibliothèque nationale (ms. français, vol. 3,982, p. 11) ; quelques mots sautés par l'écrivain prouvent que nous n'avons pas l'original, mais une copie ; le copiste était même probablement étranger au Dauphiné, comme le démontre la façon dont il a dénaturé les noms des lieux et des personnages les plus connus, tels que celui de Maugiron. L'auteur était de Vienne, témoin oculaire des faits qu'il raconte. Il devait exercer quelque fonction municipale ou judiciaire qui lui permît d'être bien renseigné sur tous les événements qui se passèrent à Vienne à cette époque. Nous ne serions pas éloigné d'attribuer ce récit à Pierre de Boissac, seigneur d'Avernais, vibailly de Vienne, annobli en 1586 par Henri III, pour sa fidélité (1).

(1) Il était fils de Pierre de Boissac, également vibailli de Vienne, auquel Henri III, en récompense de ses bons services, donna pour armoiries : *de gueule, à la bande d'argent accompagnée de deux trèfles de même.* (Parchemin original appartenant à M. Chaper, à Grenoble.)

Digitized by Google

Les *Articles accordés entre M. le Colonel & M. de Chevrières*, existent également en copie à la Bibliothèque Nationale (ms. français, vol. 3,642. p. 87). Nous avons restitué la date à l'aide d'une foule de documents qui la précisent, entr'autres des lettres de Lesdiguières que nous publions dans ce moment.

Quant à l'*Ordre qui sera observé pour l'exécution de la ville de Vienne*, la minute originale, probablement de la main du secrétaire d'Henri de Montmorency-Damville, connétable de France, existe également à la Bibliothèque nationale (ms. français, vol. 23,164, n° 95).

J. Roman.

Discours au vray de ce qui s'est passé a Vienne, depuis le neuviesme jour de juillet jusques au treiziesme.

Le sieur de Maugeron ayant parlementé trois ou quatre fois avec le duc de Nemours tant a Saint-Genis que a la Motte (1), enfin estans resolus de ce qui debvoient fere entre eulx, laissa, ledict sieur de Maulgeron, le comte de Montlord (2) son beau frère a Lyon, qui y demeura sept ou huict jours et croit-on que c'estoit pour hottage; pendant lequel temps le duc de Nemours do[nna] fin a toutes les entreprinses qu'il avoit pour l'acheminement de toutes les trouppes tant Neapolitaines que Savoyardes et Francoises, de facon que le mercredi au soir il renvoya ledict comte de Montlord a Vienne, auquel il avoit donné un très beau cheval, ayant donné charge audict comte de Montlord de fere en sorte que le sieur de Moulgeron ne manquast point, le lendemain jeudy au matin, IX de juillet, de le venir trouver a la Motte près de Lyon et pour mieulx accelerer les affaires & afin qu'il n'y manquast point, feyt accompagner ledict conte de Montlord d'un de ses gentilshommes avec charge expresse de ne point abandonner monsieur de Maugeron afin de le venir treuver. Ledict sieur de Maulgeron suivant ledict mandement partit de Vienne ledict jour de jeudy sur les huict heures du matin acompagné dudict comte de Montlord & d'environ douze honnestes hommes. Ayant passé Saint-Saphorin (3) et estant auprès d'une maison qu'on appelle la Begude (4) il rencontra le Sr d'Albiny qui venoit au devant de luy avec seulement six chevaulx pour le conduire a Monsieur de Nemours; il est vray qu'ayant cheminié vingt cinq pas, ils rencontrerent vingt cinq cuirasses qui suivoient ledict d'Albiny et

(1) St-Genis-de-Laval, chef-lieu de canton, arrondissement de Lyon. — Nous trouvons sur une carte de 1650, un mas appelé La Motte, situé entre Venissieux et la Guillotière. Ne serait-ce pas ce mas qui aurait donné son nom au fort Lamotte existant actuellement?

(2) François-Louis Artaud de Montauban d'Agoult de Vesc, sr de Montlaur et de Beauchêne, comte de Sault, chevalier des ordres du roi, épousa Christine d'Aguerre.

(3) St-Symphorien-d'Ozon, chef-lieu de canton, arrondissement de Vienne.

(4) La Bégude, autrement l'Abreuvoir; commune du canton de Saint-Symphorien-d'Ozon.

Digitized by Google

encore ayant passé plus outre bien tost après ils rencontrerent quatre compagnées de chevaulx legiers neapolitains qui s'acheminoyent tousiours auprès de Vienne. En ces entrefaictes sur les dix heures du jeudy de matin le marquis de Tresfort (1) avec Lezenor Ballanson arrivent a Sainte-Coulombe (2) avec toutes les trouppes Savoyardes tant de pied que de cheval, lesquelles pouvoient estre d'environ cent cinquante mestres (3) et de VII a VIII cens arquebuziers, lesquels estans arrivés commencent a prendre logis, faire leurs corps de gardes & se barriquer sans que jamais il leur aye esté tiré un seul coup d'arquebuze, ny de la tour dudict Sainte-Collombe, ny de la ville de Vienne, ny des chasteaulx. La ville voyant un tel trouble, despeschent deux ou trois messagers a Monsieur de Maulgeron pour l'advertir de la prise dudict Sainte-Coulombe. Lequel sieur de Maulgeron rencontra ledict duc de Nemours a la Guillotiere (4) qui s'en venoit coucher à Saint-Saphorin, toutes ses trouppes estant acheminées et entrées dans le Daulphiné et luy mesme acheminé, et, comme estant toutes les portes de Vienne comme investies, dict audict sieur de Maulgeron qu'il ne pouvoit passer par Vienne sans estre asseuré et avoir deux chasteaux entre ses mains. Et y a grande apparence que le sieur de Maugeron treuva ce parler de dure digestion & qui avoit estimé qu'il ne voulloit que couller par le passage, s'en retourna ce soir a Vienne assez mal contant, faisant semblant qu'il se voulloit desfendre plus tost que de rendre lesdicts chasteaux, et les trouva merveilleusement bien disposés a se desfendre. Néantmoins la nuict luy donna un tel conseil & resolution que le lendemain, qui estoit le vendredy matin, il se resolut d'aller trouver ledict duc de Nemours, qui estoit logé a Saint-Saphorin, pour prendre de luy le meilleur marché qui pourroit & feit tout son pouvoir afin de le faire contenter d'un des chasteaux. Il n'y eust remède, il fallut promettre les deux et aussi tost Monsieur de Nemours depescha au Sr d'Albiny pour aller prendre possession desdicts deux chasteaux, si y mettre gens a sa devotion ; de façon que dans le chasteau de Pipet (5) le Sieur de Disimieu (6) avec quatre compagnées de gens de pied fut logé dans ledict chasteau et un autre cappitaine dans le chasteau de la Bastye avec deux compagnées. Pendant que cela s'effectuoit, qui demeura environ cinq ou six heures a estre faict, ledict duc de Nemours estoit a Mon Rozier (7), qui est une petite montagne a une petite demye lieu de Vienne du costé de Lyon, ou il estoit en armes avec toute la cavallerie & infanterie neapolitaine, et demoura pour le moings quatre heures actendant ledict effect, ne voulant point entrer que lesdicts chasteaux ne fussent rendus. Or, ayant eu l'advis de ladicte redition & seurté pour luy desdicts chasteaux, s'achemina audict Vienne avecq lesdictes trouppes neapolitaines et dom Ollivary a son costé sans qu'il y eust un seul Francois, voulant par ce moyen honorer lesdicts estrangers et les mettre en trosfée a ceste miserable ville de Vienne, qui a apporté un grand mécontentement aux Francoys..... Maulgeron. Et a esté obmis a dire que ladicte infanterie neapolitaine passa par eau dessoubs le pont du Rosne de Lyon et les vint on desbarquer en une

(1) Joachin de Rye, marquis de Treffort, gouverneur, pour le duc de Savoie, de la Bresse et du Bugey.

(2) Fauxbourg de Vienne, sur la rive droite du Rhône : le capitaine Carrier y commandait.

(3) Maistres, cavaliers.

(4) Fauxbourg de Lyon, situé en Dauphiné, sur la rive gauche du Rhône.

(5) Le château Pipet et le château de la Bâtie étaient deux forteresses qui dominaient Vienne, située entre eux et le Rhône. La Forest commandait dans la Bâtie; Jacques, dans Pipet.

(6) César de Martin de Disimieu, maréchal de camp, puis gouverneur de Vienne, épousa Marguerite de Budos.

(7) Montrozier est un mas de la commune de Seyssuel, limitrophe du hameau d'Estressin, commune de Vienne.

Digitized by Google

isle près de Vienne a une lieue, ou se seoir ils vesquirent de la monition (1) qu'ils avoyent apporté dans leurs basteaux de Lyon. Lesdictes troupes neapolitaines portent la croix rouge en leurs enseignes et ladicte cavallerie et infanterie accompagna le duc de Nemours jusques a son logis chez Monsieur de la Collodière et alla descendre premierement a Saint-Maurice (2) ou le *Te Deum laudamus* fut chanté le soir, y traicta tous les chefs desdicts Neapolitains. Après disner il s'achemina avec son frère le marquis de Saint-Sorlin, qu'il dit estre gouverneur de Daulphiné, a Pipet ou estant en presence du sieur de Maulgeron il dict au cappitaine Jacques qui estoit gouverneur, dudict Pipet qu'il eust bien mieulx faict de prendre les dix mil escus qu'il luy avoit faict offrir. Ledict cappitaine Jacques lui respondit en presence dudict sieur de Maulgéron qu'il aymeroit mieulx que l'espée qu'il portoit au costé luy eust percé le corps que s'il avoit faict une telle meschanceté, attaque, et peut estre sans y penser, merveilleusement picquante audict sieur de Maulgeron dicte par un de ses serviteurs & en presence d'une telle compagnée. Quoy qu'aye seu faire ledict cappitaine Jacques pour toutes les despences qu'il avoit faict a Pipet il n'en a sceu tirer un seul sol. On ne scaurait dire les piaffes, bravades, cannonades & arquebuzades qui se sont faictes dans ledict Vienne, toutes les trouppes, excepté l'infanterie neapolitaine, passerent toutes dimanche. Ledict sieur de Nemours debvoit partir hier après disner dudict Vienne avec ladicte infanterie neapolitaine et ne pouvoit-on scavoir ou estoit son rende-vous. Ledict sieur de Maulgeron feit entendre a Messieurs de Vienne que Monsieur de Nemours ne demandoit seulement que vingt logis pour loger, mais il y en a ben eu cinq cens et le tout vivoit a discretion. Ledict duc de Nemours a eu tous les jours pour la garde de son logis une compagnée de neapolitains de trois cens hommes. Il est descendu par la riviere six canons & deux couleuvrines, tout l'attirail de ladicte artillerie estant prest & en bon ordre. Peu de gens scavent le desseing ny ou veult donner ledict duc de Nemours Il y a divers advis, combien le sieur de Maulgeron a receu pour ladicte redition : le commung bruict de ceulx de Lyon est qu'il a receu quarante mil escus les aultres disent qu'il n'a receu que des promesses. Il y a advis certain que le duc de Nemours n'a point d'argent & mesme a Vienne a prié des particuliers de luy prester cent escus et estoit après a mettre ung escu pour benne de sel (3), il a despeché des commissaires partout ou il a peu pour tirer ce que a esté ordonné par les estats de Daulphiné pour avoir argent : en général tout a vescu audict Vienne a discretion et tous les villages sont perdus. Le desnombrement de l'armée dudict duc de Nemours peult estre a la verité de huict à neuf cens mestres, composés d'environ quatre cens mestres tant neapolitains, savoyards que bourguignons assez bien montés et armés, et environ de quatre cens mestres francois. Leur infanterye peult estre de trois mil cinq cens à quatre mil hommes de pied : scavoir environ de dix huict cens a deux mil neapolitains, de huict a neuf cens bourguignons ou savoyards et de six à sept cens arquebuziers francois que Monsieur de Nemours peult avoir dans ces regiments.

(1) Monition, provisions de bouche.

(2) Cathédrale de Vienne.

(3) De percevoir un écu sur chaque mesure de sel vendu.

Digitized by Google

ARTICLES ACCORDES ENTRE MONSIEUR LE COLONEL (1) LIEUTENANT DU ROY ET MONSIEUR DE CHEVRIÈRES, LIEUTENANT GÉNÉRAL AU GOUVERNEMENT DU LYONNOIS EN L'ABSENCE DE MONSIEUR DE NEMOURS ET MARQUIS DE SAINT-SORLIN.

Que le chasteau de Pipet a present tenu par Monsieur le Colonel sera razé et desmoly du costé qui regarde la ville de Vienne et ne sera laissé que la saincture de dehors qui servira de muraille a ladicte ville; et se commencera ledict razement dans demain, qui sera parfaict tout ainsy qu'il sera advizé par ledict sieur de Chevrieres et consuls de Vienne.

Et pour plus d'assurance dudict razement les sieurs comte de Viriville, de Montlort et de Mures (2) se randront ostages entre les mains dudict sieur de Chevrieres, l'ung desquels demeurera dans la ville de Vienne ou bien dans le chasteau de Pipet pour effectuer ledict razement selon qu'il sera advize par ledict sieur de Chevrieres l'ung desdicts ostages et les conseils de ladicte ville.

Le chasteau de la Bastie demeurera entre les mains de Monsieur l'évesque de Vienne comme auparavant, avecq promesse de n'attenter rien au préiudice dudict traicté.

Les deux pieces qui estoient audict Pipet seront remises es mains desdicts consuls pour la garde de ladicte ville et les rendre à qui elles appartiendront

Monsieur le Colonel sera recognu et obey dans la ville de Vienne pour lieutenant du Roy et remet la charge et conduicte d'icelle auxdicts consuls sans que nul aultre en ayt la cognoissance (3).

Qu'entre cy & les festes de Noel prochaines seront nommés arbitres par Monsieur le Colonel, Messieurs de la cour, Messieurs du pais pour traicter du traicté général comme aussy par ceux du Lyonois, Forests et Beaujoloys; attendant lequel traicté tous actes d'hostilité cesseront en ladicte province générallement et particullierement.

Sera le commerce libre et loysible a tous gentilshomes et aultres de quelque qualité qu'ils soient de joyr, aller, venir en leurs maisons aultant de foys que bon leur sera, sans qu'ils y puissent estre troublés sinon en cas qu'ils contrevinsent au present traicté.

Promet ledict sieur Colonnel de faire observer le present traicté a tous ceux de son party tant d'une religion que de l'aultre.

Les deux armées se despartiront aujourd'huy a scavoir celle de Monsieur le Colonel pour passer l'Izere et celle de Vienne le Rosne.

Que Monsieur et Madame de Lessins et Monsieur de Sainct André et Mademoiselle de Maugiron (4) seront tenues en leurs maisons en toute seureté.

Que Monsieur de Savel aura assseurance de Monsieur l'évesque de Vienne de Messieurs de Chappitre et les consuls de ladicte ville de Vienne, pour la seureté et asseurance de sa personne, biens, continuance de ses offices tant de luy que de ceux qui l'ont assisté.

10 décembre 1589.

ALPHONSE D'ORNANO. MYOLANS.

(1) Alphonse d'Ornano était également appelé le Colonel à cause de son titre de colonel général des Corses.

(2) Jacques de Grolée, seigneur de Viriville, Châteauneuf, Châteauvilain et Chapeau Cornu. — Jean de Bourrelon, seigneur de Mûres, chambellan du duc d'Alençon; ancien gouverneur de l'Embrunais et du Briançonnais.

(3) Inutile de dire qu'Ornano n'eut, malgré cet article, aucune autorité dans Vienne où la Ligue fut seule obéie.

(4) Annet de Maugiron, sr de Leissin, frère de Laurent, oncle de Timoléon, bailli du Viennois. N. d'Albon, marquis de St-André. Françoise de Tournon, femme de Timoléon de Maugiron.

Digitized by Google

L'ORDRE QUY SERA OBSERVÉ POUR L'EXECUTION DE LA VILLE DE VIENNE FAICT ET ORDONNÉ PAR MONSEIGNEUR LE CONNESTABLE.

Les mestres de camp et cappitaines sellon le nombre d'hommes qu'ils auront soubs leurs charges donneront aux lieux et cartiers qui leur seront ordonnés par Monsieur d'Ornano et chacun respondra de son cartier. Leur sera faict deffance a peyne de la vie d'habandonner leur cartier ny entrer les ungs aux quartiers de leurs compagnons et chascun respondra du sien.

Ne sera permis ny loisible a aulcung quel que soyt d'entrer dans aulcune mayson pour s'y loger, prendre ny fourrager, aulcune chose ny fere aulcungs prisoniers dans lesdictes maisons, que les cartiers n'ayent esté faicts par les mareschaux de camp et que la ville n'ayt esté prinse et du tout (1) asseurée, ains (2) chascun demeurera aux lieux et places qu'ils auront gaignées ou leur sera ordonnée jusques a ce que lesdicts cartiers soyent faicts et ce a peyne de la vie.

Sur mesme peyne sont faictes deffances a tous gens de guerre d'entrer dans les esglises et lieux saincts, oultrager ny prendre aulcung presbtre et personne ecclesiastique, ny ornemants d'esglise ou qu'ils soyent,sur peyne d'estre incontinant pendus devant la porte des esglises.

Ne sera commis aulcung viollement & forcement de filles ny de femmes a peine d'estre pendus sur le champ, comme aussy ne sera faict aulcung pillage ny prinse d'aulcungs bons habitans quy ne feront point desfance, ains seront tous arrestes es leurs maisons jusque a ce que Monseigneur le Connestable soit arrivé audict lieu pour hordonner.

Et au cas que aulcung quy soit, aye faict prinse & butin de quelque chose que ce soit, ny (3) prins prisonniers fors de ceulx qui seront prins par les rues & rendants combat, jusqu'a ce que les quartiers soient faicts, seront declairés de mauvaise prinse& ceulx qu'ils auront faict pugnis & chasties exemplairement.

Et seront encore reiterées les deffances de n'entrer point en aulcune maison a peyne de la vye jusque a ce que les quartiers de la ville soient faicts & la place du tout asseurée ainsi que dit est.

(1) Tout à fait.
(2) Mais.
(3) Ou.

Digitized by Google

NOTE

sur les

BERMOND D'ANDUZE

Seigneurs de La Voulte, en Vivarais

(Suite et fin)

IV. Bermond III d'Anduze, seigneur de la Voulte, Chomérac etc., serait, d'après l'*Histoire de Languedoc* (t. IV, p. 2881) ce, « Bremont della Volta» que l'historien italien, Matteo Villani *(Cronica*, Firenze, 1825, t. III, p. 242) compte au nombre des prisonniers les plus importants du Prince noir, à la bataille de Poitiers (1356). Ménard (t. II, notes, p. 21, 22) pense au contraire qu'il s'agit dans ce passage, d'un Bermond d'Anduze, de la branche des seigneurs de Saint-Martin, au diocèse d'Apt. Quoi qu'il en soit, notre Bermond était mort vers 1358, *(Archives municipales de la Voulte)*. Il avait épousé, par contrat du 20 décembre 1332, Aliénor de Poitiers, fille d'Aimar V, comte de Valentinois et de Diois et de Sibille des Baux-Avellino. Elle mourut le 9 janvier 1340. Leurs enfants furent substitués par le comte Louis, leur oncle maternel, à défaut d'héritiers mâles de son nom et des enfants de sa fille, aux biens de la maison de Poitiers, à la condition d'en prendre le nom, les armes et le cri. (P. Anselme, t. II, p. 192). Fiancé en 1344 avec Cécile des Baux, fille d'Agoult des Baux, seigneur de Brantes, il ne conclut pas cette union et se remaria en 1352 à Béatrix de la Roche. (Pithon-Curt, t. IV, p. 349). Selon Chazot, Cécile des Baux aurait été fiancée à Guillaume d'Anduze, de la branche de Saint-Martin. (*Généal. hist.*, t. IV, table CXI).

Ses enfants furent : 1° Louis, qui suit; 2° Guillaume, évêque de

Digitized by Google

Toulon en 1364; de Marseille, vers 1368; nonce en Sicile en 1369 en 1378, évêque de Valence dont il confirma les franchises municipales; d'Alby, en 1383. (Columbi, *Episcop. Valent*, l. III, p 320 ap. *Opuscula*; — Baluze, *Papes d'Avignon*, t. 1er, vol 1206-1208— *Hist. de Languedoc*, t. IV p. 386, 389: — Papon, *Hist. de Provence*, t. 1er, p. 351, 352, 375 ; — Chorier, *Estat politique*, t. II, p. 156). 3° Aymar, évêque de Grasse en 1369, transféré à l'évêché de Marseille, en 1376, mort en 1396. (Papon, t. 1er, p. 352, 413 ; — Baluze, *Papes d'Avignon*, 1er col 1209).

V. Louis d'Anduze, sire ou seigneur de la Voulte, Roche-Savine, Auviol, etc., servait en Guyenne, en 1370; fut, en 1383, l'exécuteur testamentaire de Louis 1er d'Anjou, roi de Naples. (Papon, t. III, p 253 et suiv.); obtint du roi de France, le 8 février 1394, des lettres patentes confirmant ses droits de péage sur le Rhône à la Voulte, et testa en 1408.

Il eut deux femmes: 1° Marguerite de Chalencon, fille de Guy ou Guyot, baron de Chalencon, mort en 1350, et d'Isabelle, dauphine d'Auvergne, sa seconde femme, morte en 1366. (*Généalogie allemande de la maison de Polignac*, p. 324); 2° Marguerite d'Apchon, de la première maison d'Apchon en Auvergne. (Baluze, *Hist. de la maison d'Auvergne*, article des barons de la Tour.

Ses enfants furent: 1° Bermond de la Voulte, mort avant son frère, ne laissant pas de postérité de sa femme, Antoinette de Sassenage, fille de François II, baron de Sassenage, et d'Alix de Chalons. Il eut un bâtard, Jean de la Voulte, mentionné au testament de Louis, en 1408 ; 2° Antoinette, dame de la Voulte, qui suit; 3° Louise, femme de Guichard, vicomte de Comborn en Limousin; 4° Eléonore, mariée à Marquis, baron de Canillac ; 5° un bâtard du nom de Louis, mentionné au testament de 1408.

VI. Antoinette d'Anduze, dame de la Voulte et de plus de trente paroisses en Vivarais, reçut le 31 mai 1416, l'hommage d'Hugues de Pierregourde, seigneur dudit lieu. Elle avait épousé le 19 juin 1395, Philippe IV de Lévi, vicomte de Lautrec, baron de Roche en Renier, Annonay, Montagut en Boutières, Pradelle, etc., comte de Villars en Bresse, mort à l'âge de soixante ans. (D'Aubais, *Pièces fugitives*, t. 1er p. 322 et suiv. ; — La Chenaye Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, t. VIII, article Lévi; — Hübner, *Genealogisches Tabellen*, n° 1198).

Antoinette, étant veuve en 1440, eut pour douaire, par le dernier testament de son mari, du 1er janvier 1439, la seigneurie de Montagut, fit héritier son second fils, Bermond de Lévi, tige de la branche ducale de Ventadour.

Digitized by Google

En 1694, Anne-Geneviève de Lévi, fille de Louis-Charles de Lévi, duc de Ventadour, épousa en secondes noces Hercule Mériadec, duc de Rohan-Rohan, et les Rohan possédèrent la terre de la Voulte, jusqu'à la Révolution. (P. Anselme, t. IV, p. 35).

Cette race illustre et vaillante des Bermond, qui prenait les titres de prince et marquis, alors si peu prodigués, même celui de satrape, sans doute en souvenir des croisades, avait mêlé son sang à celui des comtes de Toulouse, et joui, dans ses terres d'Anduze et de Sauve, des droits régaliens. On trouve, aux planches du Ve volume de D. Vaissette, la monnaie que ces seigneurs faisaient frapper; le même ouvrage reproduit le sceau équestre de Bernard d'Anduze (1174), sonnant du cor et suivi de deux lévriers. Le P. Columbi attribue à la branche de la Voulte un blason assez confus, parti au 1er de... à la croix de Toulouse de... coupé sur une mer agitée, *fluctus erectos*, au 2me de... au lion léopard, contourné de... (*Opuscula*, p. 315). M. Henry Morin-Pons, le savant auteur de la *Numismatique féodale du Dauphiné*, veut bien nous communiquer un sceau en cire brune qui fait partie de son curieux cabinet et qui émane de Roger d'Anduze. Il représente à gauche une croix de Toulouse, à droite un lion. Exergue, † S. (Sigillum) ROTGERII DOMINI DE VOVTA. Les héraldistes donnent aux Bermond d'Anduze des armoiries moins compliquées : de gueules à trois étoiles d'or. Pithon-Curt accole à ce blason un lion comme appartenant aux Bermond. Pas de contre-scel.

Tous ces détails, qui paraîtront oiseux à plus d'un lecteur de notre temps, peuvent, à l'occasion, servir de guide à l'archéologue, à l'historien dans leurs difficiles recherches. J'espère que cette considération me fera pardonner l'aridité de ce travail.

Anatole de Gallier.

Digitized by Google

PONSARD INCONNU

(Suite)

LES goûts littéraires de Ponsard, la tendance de son esprit robuste et sain, porté naturellement vers la simplicité noble de l'art antique, furent encore développés par des études classiques fortes et suivies. Après avoir terminé ses études de droit, il se fit inscrire au barreau de sa ville natale; mais les procès à plaider lui tenaient moins au cœur que ses chers livres. Homère, Virgile, Horace, prirent le pas sur Cujas et Demolombe. Les anciens furent ses premiers maîtres en poésie. Ce n'est que sur la connaissance approfondie de leurs œuvres que s'établit le culte de Corneille, Racine et Molière, qui se rapprochent le plus des anciens.

Cette période d'incubation, pour ainsi dire, du talent poétique de Ponsard, dura de 1837 à l'apparition de *Lucrèce,* qui « marque une date », suivant l'heureuse expression de Lamartine. N'y a-t-il pas lieu de fournir ici une preuve curieuse de cette persistance de travail, de cette longue et patiente assimilation des maîtres de l'art ?

On sait l'histoire de *Molière à Vienne,* comédie en deux actes donnée par Ponsard à une troupe de passage qui voulait jouer sur le théâtre de cette ville le grand succès du moment, *Horace et Lydie* (1).

Pour s'épargner l'ennui de voir exécuter faiblement devant ses compatriotes, par des acteurs peu habitués à dire l'alexandrin, une de ses pièces en vers, Ponsard se hâta de leur en offrir une autre

(1) Observons en passant que biographes et éditeurs ne sont pas d'accord sur la pièce que Ponsard craignit de voir si mal représenter. M. Paulin Blanc (*Ponsard,* biographie) parle d'*Agnès de Méranie.* L'éditeur des œuvres complètes affirme qu'il s'agissait de *Charlotte Corday*. Un rapprochement de date suffira pour détruire cette double erreur : en 1850, les trois tragédies de Ponsard furent interdites à la scène; comment aurait-on songé à les jouer en 1851 ?

Digitized by Google

en prose, ce qui fut accepté avec reconnaissance. Ils ne voulaient pas autre chose que son nom sur l'affiche. *Molière à Vienne* fut, dit-on, composé en quatre jours. Ceux qui ont étudié à fond le théâtre de Ponsard, s'étonneront à bon droit de cette merveilleuse facilité. Un des reproches qui lui a été le plus souvent adressé par ses adversaires, c'est précisément que ses plus beaux passages, ses vers les mieux frappés, trahissent l'effort, le travail, en un mot sentent l'huile. Et il aurait conçu, charpenté, écrit en quatre jours, une comédie qui a dû nécessiter pas mal de recherches en raison de la vraisemblance historique; un pastiche charmant et très-réussi de la langue et de la manière de l'incomparable comique; une œuvre enfin dont les caractères sont tracés de main de maître, les personnages dessinés d'après nature, et dans laquelle sont appréciés et résumés, avec autant de sobriété que de justesse, les travaux et la poétique de Molière! La réputation de Ponsard n'a rien à faire et sa gloire rien à gagner avec de pareils tours de force. Sans insister davantage sur une tradition généralement acceptée, n'est-il pas permis de supposer qu'en livrant sa pièce dans un si bref délai, il ne fit que tirer de ses cartons une œuvre de jeunesse, modifiée, retouchée avec l'expérience acquise par de plus importants travaux et consacrée par d'éclatants succès? Le *Molière* serait alors parent, par la date de naissance, d'un proverbe paru en 1837, et qui n'est pas sans valeur: *La clef d'or n'ouvre pas toutes les portes.*

L'imitation moliéresque est flagrante en effet dans le *Molière à Vienne.* C'est la raison déterminante pour le ranger parmi les exercices de la période d'incubation. Ceci soit dit sans diminuer en rien le mérite de cette comédie, véritable bijou littéraire. A ce point qu'il est surprenant que le Théâtre-Français n'ait pas songé, pour la plus grande satisfaction du public lettré, à donner ce petit chef-d'œuvre dans un anniversaire de notre grand poëte comique (1).

Une citation fera voir comment Ponsard entendait l'imitation de l'antiquité, et par quels travaux il se préparait à acquérir un style, une forme vraiment à lui. *(Revue de Vienne,* t. 1er, p. 238).

Lorsque ma bien-aimée apparaît parmi nous,
C'est comme la plus belle, au jugement de tous.
Vouloir lui comparer ses jalouses compagnes,
Ce serait comparer au sapin des montagnes

(1) Il nous a été donné de découvrir un exemplaire de *Molière à Vienne*, grand in-4°, sans date et sans nom d'imprimeur, avec cette mention: *Extrait des Matinées d'Aix-les-Bains.* — Beaucoup de bibliophiles possèdent-ils semblable exemplaire?...

Digitized by Google

L'humble saule qui croît dans le fond des vallons,
Aux roses des jardins les roses des buissons,
Et le gland qu'on dédaigne à l'olive estimée
Pour son goût savoureux et son huile embaumée.

Elle est folâtre et vive autant que le chevreau
Que le pâtre ne peut ramener au troupeau ;
Mais son air est modeste et sa pudeur rappelle
La sainte dont l'image est dans notre chapelle.
Son sourire est plus doux que le raisin vermeil,
Mûri sur les coteaux exposés au soleil,
Quand la saison des fruits se montre complaisante
Au vendangeur heureux de sa charge pesante.

Lisez encore une *Noce ancienne*, donnée par la *Revue de Vienne*, et recueillie dans l'édition Calmann-Lévy. Vous reconnaîtrez facilement à quelle époque remontent la connaissance profonde de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, le sentiment exquis de l'art antique, qui ont produit le poème d'*Homère* et la tragédie d'*Ulysse*. En présence de cette étude si consciencieuse des anciens, on est tenté de s'écrier : *Erudimini*, instruisez-vous, vous tous, mes frères, qui rimaillez à peine sortis du collége, après avoir, au préalable, vendu au boutiquiniste du quai voisin, jusqu'au dernier de vos auteurs classiques !

On nous pardonnera de nous être étendu longuement sur les débuts littéraires du poëte.

Ses premières productions ne méritaient pas l'oubli dédaigneux où elles ont été laissées. Aux yeux du grand nombre, Ponsard date de *Lucrèce*, et rien dans ses travaux antérieurs n'est digne de fixer l'attention. Cette erreur est maintenant dissipée. Les éditeurs de Ponsard ont eu d'autant moins raison d'agir comme ils l'ont fait, qu'ils avaient sous les yeux l'exemple de M. Alphonse Lemerre. Après le succès du *Passant*, de François Coppée, le plus brillant et le plus sympathique des jeunes poëtes contemporains, l'éditeur du passage Choiseul s'est empressé de recueillir les *Intimités*, sœurs aînées du *Passant*, et les hommes de goût lui en ont su gré.

A l'exception du *Manfred*, qui fera l'objet d'un prochain examen, nous en avons à peu près fini avec les œuvres de la première jeunesse de Ponsard, notre but n'étant pas de faire ici une compilation à la façon de ce bon abbé Trublet, mais de composer un bouquet de fleurs choisies pour l'offrir aux lecteurs de la *Revue*.

Dans la période comprise entre *Lucrèce* et *Horace et Lydie*, c'est-à-dire de 1843 à 1851, Ponsard est tout entier aux choses du

Digitized by Google

théâtre ou de la politique (1). « En l'été de 1852, par oisiveté, par fatigue, et l'ennui le poussant ... il s'en fut de sa ville natale et de son domaine paternel du Mont-Salomon ;.. il partit pour ces lieux de fête et de plaisir : Aix en Savoie, illustré par ce lac du Bourget que célébrait Lamartine... Il fit, oisif, d'assez belles choses pour que nous en ramassions les débris. On n'est pas impunément un tel poëte. Il avait en lui-même, et sans le savoir, les feux de Properce et l'accent de Tibulle. » — (J. Janin, *F. Ponsard*, biographie.)

Parmi ces nobles « débris » figurent *Le lac du Bourget, Ludibria ventis, la branche d'aubépine, la ferme d'Albens, les Charmettes,* etc., « ramassés » par J. Janin ou l'éditeur Calmann-Lévy. En voici d'autres inconnus ou méconnus :

SONNET

L'autre jour, j'ai trouvé sur le bord du chemin
Quelques fleurs de pêchers entr'ouvrant leurs pétales ;
Pour la première fois, leur robe de carmin
S'essayait à montrer ses couleurs virginales.

Pauvres fleurs qu'attendait un triste lendemain !
L'hiver leur ramena les bises glaciales,
Et leurs boutons brûlés se brisaient dans ma main
Pour avoir trop compté sur des soleils trop pâles.

Mortes entre deux froids, sans avoir existé !
Mortes sous un ciel gris, sans avoir vu l'été,
Qui garde ses chaleurs aux fleurs qui vont éclore.

Voulez-vous donc, Madame, avoir un sort pareil !
L'hiver vous prendra-t-il sans qu'un joyeux soleil
Soit venu réchauffer votre vie incolore ?

N'est-ce pas exquis et charmant? Et ce sonnet semble-t-il

(1) Notre poëte ne fut pas heureux avec la politique, où Lamartine et Victor Hugo devaient être abreuvés de tant de mécomptes. Il échoua aux élections de la Constituante, comme trop modéré, et à celles du Corps Législatif, sous l'Empire, comme trop libéral. Nature inquiète et très-susceptible, impressionnable à l'excès, il écrivait en 1852 à Mme la comtesse d'Agoult (Daniel Stern) : « Le succès de l'*Honneur et l'Argent* est arrivé un peu trop tard; quatre ou cinq ans plus tôt, il aurait entretenu en moi une ardeur indéfinie, tandis qu'il m'a trouvé très-refroidi et n'a pas pu me rallumer. J'ai trouvé dur de tracer des caractères exacts et d'écrire des vers vigoureux pour des gens qui ne voyaient là dedans que des tragédies de rhétorique. *J'ai trouvé dur d'être exclu de la vie politique* où j'apportais toute mon âme ; j'ai trouvé dur la pauvreté et bien d'autres choses encore. »

Digitized by Google

indigne de ceux plus connus de la *montre* et de la *branche d'aubépine?*

On a longtemps contesté à Ponsard ce qui n'est qu'une des faces de son talent, la grâce. On lui accordait la force, le souffle cornélien; mais la grâce, cette qualité si française, lui manquait. *Horace et Lydie,* le 3e acte de *Charlotte Corday* qui est d'une beauté shakespearienne, la scène entre Humbert et la marquise dans le 1er acte du *Lion amoureux,* répondent victorieusement à cet injuste reproche. Le doute, s'il en pouvait encore subsister, ne sera plus possible désormais.

Comment Ponsard exprimait les délicatesses infinies, les nuances fuyantes et en quelque sorte toutes les virtuosités de la passion, le lecteur en jugera par la pièce suivante :

LA PARESSE

Qu'ils périssent ces vers, que le feu les dévore !
J'ai commencé vingt fois et recommence encore ;
Et, toujours indigné d'un langage impuissant,
Mon amour infini cherche un plus vaste accent.
Sous les liens du rhythme emprisonnant mon âme ;
J'avais cru dans mes vers faire passer sa flamme ;
Insensé que j'étais ! comme si le crayon,
Emule du soleil, pouvait peindre un rayon;
Comme si la rosée aux feuilles suspendue,
Dans son étroit miroir embrassait l'étendue !
Hier, je méditais des chants harmonieux
Pour celle dont l'image est toujours sous mes yeux,
Et l'ardeur de lui plaire et l'espoir d'un sourire
Exaltaient ma pensée et me pressaient d'écrire.
Mais quand j'interrogeais mon esprit recueilli,
Au bruit d'un pas connu j'ai soudain tressailli ;
La porte s'est ouverte, — ô rêve, — ô féerie !
C'est elle, Dieu puissant ! c'est elle ! c'est Lydie !
Craintive et souriante, elle est, d'un pied léger,
Elle est venue à moi qui n'osais pas bouger
De peur qu'un mouvement, une parole, un geste,
Ne fit évanouir la vision céleste.
J'ai senti sur mon front son front qui se penchait
Pour voir la page humide ou mon cœur s'épenchait,
Et le souffle enivrant qui parfume sa lèvre,
A caressé ma joue où s'allumait la fièvre.
J'ai connu, palpitant, ce bonheur surhumain
De saisir, d'enlacer sa taille dans ma main,
Cette taille suave et souple et poétique,

Digitized by Google

Où le flot de la vie anime un marbre antique;
Ce ne fut qu'un instant, un des instants trop courts
Qu'on voudrait vainement arrêter dans son cours,
La vision s'enfuit et tout rentra dans l'ombre
Comme après un éclair qui rend la nuit plus sombre.
Je les relus alors ces vers pour elle écrits ;
Dieu! quels pâles reflets! quels échos appauvris!
J'avais vu , j'avais vu la déesse elle-même,
Et tout langage humain me semblait un blasphème.
Ah! devant ces transports et ces ravissements,
Qu'est-ce que la parole et ses balbutîments?
Laissez-moi les livrer au feu qui les consume,
Ces vers décolorés et dont rougit ma plume !
Sous le poids du bonheur, le cœur silencieux
Ne trouve qu'un langage et c'est celui des yeux,
C'est celui des regards, doux messagers des âmes,
Qui plongent l'un dans l'autre en confondant leurs flammes.
Aimons-nous, aimons-nous, savourons notre amour,
Laisse-moi t'admirer à genoux, tout un jour !
La poésie est là, non pas dans la cadence
De douze pieds égaux que le rhythme condense ;
Par ce stérile effort, les moments absorbés
Sont des moments perdus, à l'amour dérobés.
Quel vers vaut un baiser que l'on aurait pu prendre?
Va, le plus grand poëte est l'amant le plus tendre.

Ce qui frappe surtout à la lecture de cette pièce, c'est une sincérité d'accent vraiment touchante. La vérité dans l'art, voilà en effet l'idéal que Ponsard avait rêvé et poursuivi; nous croyons qu'il l'a atteint. La vérité dans la pensée servie par l'exactitude dans l'expression, donne à ses poésies diverses une saveur intime et toute particulière. Cela suffirait pour lui assigner une place très-honorable dans la poésie contemporaine. Il serait pour le vers ce qu'ont été pour la prose Balzac et Stendhal, un réaliste, disait-on autrefois; on dit aujourd'hui un *naturaliste*.

Cette observation paraîtra plus fondée au lecteur, lorsque, aux transports, aux enchantements de l'amour heureux, auront succédé la tristesse et les désespérances.

Pauvre poëte! De ce plein ciel, de cet azur sans nuages, il devait bientôt retomber sur la terre, comme un oiseau blessé, traînant l'aile et perdant ses plumes.

(A suivre) RAYMOND LAIRE.

Digitized by Google

ALBON

ET

LE CONCILE D'ÉPAONE

NOTICE

Sur le lieu où fut tenu ce Concile en l'an 517

(Suite)

I

LE CONCILE D'ÉPAONE

POUR se bien rendre compte de la discussion, il nous paraît nécessaire de préciser dans quelles conditions fut formé ce synode.

Saint Avit (*Alcimus Ecdicius Œcditius*, alias *Sextus Alcimus Œcditius Avitus*), occupait le siége épiscopal de Vienne, sous les règnes de Gondebaud et de Sigismond, rois de Bourgogne.

Bien que placé au centre d'une cour *arienne*, il avait acquis auprès de ces princes un crédit égal à celui dont jouissait, à la même époque, l'évêque saint Remy auprès du roi Clovis.

Ce dernier prince, qui sans doute était renseigné sur les hautes qualités de saint Avit, par la reine Clotilde, nièce de Gondebaud, avait également en lui une confiance illimitée.

Fils de son prédécesseur *saint Isichius* (sénateur, puis évêque de Vienne), frère d'*Apollinaire*, évêque de Valence, *Avitus*, *éloquentiâ et sanctitate praecipuus*, comme le dit l'archevêque *Adon*, était, à ce qu'on prétend, le neveu de l'empereur *Avitus* et le filleul de *saint Mamert*.

Né en Auvergne, d'une famille sénatoriale et sénateur lui-même,

Digitized by Google

il avait reçu des leçons d'éloquence du célèbre *Sabaude (Mermet, Chronique rel. de Vienne).*

Le père *Sirmond* a publié ses œuvres littéraires, dont la dernière, dédiée à sa sœur Fulcine, fut *une ode* à la *Virginité.*

C'est à sa puissante influence que l'on doit attribuer la conversion de Sigismond, fils de Gondebaud.

Le premier soin du prince converti fut de réparer de tout son pouvoir les désordres provoqués dans l'Église par la secte à laquelle il appartenait naguère.

Sous cette inspiration, il voulut, en l'an *509*, assembler un concile destiné à rétablir la discipline ecclésiastique ; mais ce ne fut que le 15 septembre *517*, que, sur l'appel d'Avitus, le synode désiré put se réunir.

La *Collection des Conciles (Labbe et Cossart, 1671)*, en indique la tenue en ces termes :

Concilium Epaonense — Sigismundi Burgundium in Galliâ regis tempore celebratum a XXV Episcopis — XVII Kalendas octobris. — Agapito, viro clarissimo consule, — id est anno Christi DXVII. — Hormisdæ Papæ IV. — Childeberti Regis.

L'évêque de Vienne s'adresse aux prélats formant la province viennoise et le royaume burgonde :

« *Avitus Episcopus Viennensis epistola tractoria generalis ad Episcopos Provinciae Viennensis, ut ad Synodum veniant Epaonensem.*

Dans sa lettre, Avitus les convie, *ut Deo favente octavo iduum septembrium in parrochià epaonensi adesse dignimini.*

Il ajoute que ce *lieu* est à l'abri de toute préoccupation et *choisi par lui* comme très propice à la nature même de l'Assemblée: *sicut et tempus in quantum potest, ab instantià ruralis operis vacuum, liberiorem cunctis permittit excursum.*

Il les engagea, si quelques-uns d'entr'eux, pour des causes majeures, ne pouvaient se rendre à son appel, à se faire remplacer par deux prêtres de leur diocèse, *savants en doctrine, et probabili vitæ.*

Tous, à l'exception d'un seul, sans doute malade ou trop âgé, se rendirent en personne à cette invitation, et nous voyons figurer à ce concile, sous la présidence d'*Avitus :*

Viventiol, évêque de Lyon ; *Sylvestre*, de Châlon ; *Gemellus*, de Vaison ; *Apollinaire*, de Valence, frère d'*Avitus* ; *Valère*, de Sisteron ; *Victurius*, de Grenoble ; *Claude*, de Besançon ; *Gré-*

Digitized by Google

goire, de Langres; *Pragmatius,* d'Autun; *Constantianus,* de Martigny, en Valais; *Catulinus,* d'Embrun; *Sanctus,* de Tarentaise; *Maximus,* de Genève; *Bubulcus,* de Vindisch, en Suisse; *Sœculatius,* de Die; *Julien,* de Carpentras; *Constance*, de Gap; *Florentin*, évêque des deux diocèses d'Orange et de Saint-Paul-trois-Châteaux; *Philagrius*, de Cavaillon; *Venantius*, fils du roi Sigismond, évêque de Viviers; *Prétextat*, évêque d'Apt; *Tauricianus* ou *Taurentianus,* évêque de Nevers; *Théodule,* évêque de Sion, en Valais; et *Peladius,* prêtre, pour *Salutaire,* évêque d'Avignon.

On décréta dans cette assemblée quarante canons relatifs à la discipline ecclésiastique, entre lesquels : le *III*e interdit d'élever aux ordres sacrés ceux qui auraient fait pénitence publique; le *IV*e défend aux ecclésiastiques la chasse avec des chiens; le *XI*e leur prescrit de n'intenter aucun procès aux séculiers, sans l'autorisation de l'ordinaire; le *XX*e leur défend de visiter les femmes le soir ou dans l'après-midi; le *XXII*e ordonne de reléguer dans les monastères les prêtres ou diacres coupables d'un crime de droit commun.

Le préambule de ces décisions est ainsi libellé : « *Deo propitio* « *ad epaonensem ecclesiam congregati. — Agapito, viro claris-* « *simo, consule. — Epaone.*

Il résulte de tout ce qui précède qu'Avitus, en appelant les évêques de la *Province Viennoise* et du royaume *Burgunde* à se réunir dans la paroisse d'Epaone, *choisie par lui,* loin de songer à éloigner de son diocèse le siége d'une assemblée dont il devait être en quelque sorte le primat, ne pouvait que viser à la rapprocher le plus possible de Vienne, dans un lieu paisible et sûr, *appartenant à son Eglise.*

Quel est ce point, central pour tous, solitaire, d'un accès facile, c'est-à-dire non loin du Rhône?

Un rapide examen nous donnera tout d'abord des indices sérieux et nous portera également à présumer que cette localité devait être voisine de la résidence des rois burgondes, de ce même château de *Mantaille* dans lequel, trois siècles plus tard, les prélats formant à peu près la même province ecclésiastique et politique, devaient, sous la présidence de l'archevêque *Ottramm,* proclamer *Boson* roi du même royaume.

C'est donc autour de cette résidence qu'il faut chercher, tout en commençant par rappeler en quelques mots son histoire, bien que nous nous placions à une époque postérieure à celle de notre concile.

Digitized by Google

Cette antique demeure royale, entourée de forêts, située aux confins de la Valloire (*Vallis Aurea*), dans l'étroit vallon qu'arrose la petite rivière de Bancel, fut pendant plusieurs siècles (dit le savant et regretté *Alfred de Terrebasse*), la résidence favorite des rois de Bourgogne et de Provence.

Elle avait été habitée seize ans avant la tenue du synode qui porta Boson sur le trône, (l'an de l'incarnation 879, ides d'octobre), par Charles, roi de Bourgogne et de Provence, dernier de sa race.

Le château de Mantaille était-il devenu, après le roi Charles, la propriété de l'église de Vienne, ou était-il resté domaine royal? C'est ce que nous ignorons.

Toujours est-il qu'il revint d'une façon quelconque à Boson, avant ou après son élection, comme nous le verrons plus loin dans une charte relatant la donation faite, en *886*, à l'Eglise de Vienne, par *Theutbert, comte,* de cette propriété qu'il tenait de la libéralité du roi *Boson.*

Ajoutons que Mantaille, situé entre *Moras, Albon, Anneyron, Saint-Rambert*, était entouré, comme nous l'indique la même charte, de villœ adjacentes servant probablement de résidence aux grands seigneurs de la cour burgonde, et que l'Eglise de Vienne n'avait pas négligé de prendre pied auprès de ce palais et d'y former, pour ainsi dire, une succursale qui plus tard, succédant à sa rivale, devint le berceau des Dauphins qui en rendirent eux-mêmes constamment hommage, chaque année, à l'Eglise de Vienne, la veille de la fête de Saint-Maurice.

G. DE RIVOIRE DE LA BATIE.

(La fin au prochain n°).

Digitized by Google

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Quelle époque fut plus fertile en publications, en productions de toutes sortes? Pour recueillir ce qui s'imprime, il faudrait élargir les bibliothèques dans des proportions énormes. Pour avoir l'oreille et l'esprit ouverts à tout ce qui se fait en littérature, il faudrait se placer au centre de cette caverne dont parle Platon et où tous les bruits du dehors venaient aboutir et se concentrer. Tout voir, tout entendre, et de tout rendre compte, est chose difficile, pour ne pas dire impossible. Nous irons donc à travers les œuvres et les hommes, cherchant à nous frayer un libre chemin en déblayant le terrain, en écartant ou cassant les branches, au risque de soulever des gémissements, comme le Tasse dans la forêt enchantée.

Ces deux premiers mois de l'année ont été marqués par quelques retentissants succès de théâtre. En première ligne vient l'*Hetman* de Paul Déroulède. Ce jeune et brillant officier a voulu être le Casimir Delavigne de nos récentes défaites; les *Chants du soldat*, comme jadis les *Messéniennes*, ont versé leur baume sur plus d'un cœur français. L'*Hetman* est une œuvre inspirée par le même souffle ardent et patriotique. Il n'y a pas de drame, disent les critiques prompts à disséquer une œuvre, armés des lunettes qu'ils mettent au service de leur myopie; le style est faible, souvent négligé, disent les autres. Ils peuvent avoir raison, les derniers surtout. Mais l'accueil fait à l'œuvre et à l'auteur par le public de l'Odéon, témoigne d'un retour vers les choses fortes et graves. La *Fille de Roland* et l'*Hetman* sont autant de jalons posés sur la route de l'avenir.

Au Vaudeville, grand bruit autour d'une nouvelle comédie, *Dora*, de Victorien Sardou. Ce diable d'homme a toujours bien du talent. Au Gymnase, *le Père*, de Jules Claretie qui attend encore au théâtre un succès incontesté. L'anniversaire de Molière a fait éclore aux Français et à l'Odéon, l'à-propos obligatoire.

Force nous est pour le théâtre de rester à Paris. La province, sous ce rapport, n'a pas de vie propre. Le public bon enfant, admire sur commande, les articles dramatiques confectionnés dans la capitale.

Le mouvement poétique est plus calme. M. François Coppée, dont la splendide édition des *Mois*, chez Dalloz, a fait sensation entre tous les livres d'étrennes, a donné chez Lemerre un recueil de vingt poésies sous ce titre l'*Exilée*. Nous reviendrons sur cette œuvre qui inaugure une nouvelle manière de l'auteur du *Passant* et des *Poèmes modernes*. Le sentiment profond de la poésie dans ce qu'elle a de plus intime, de l'art dans ce qu'il a de plus délicat, se trouve pour ainsi dire condensé dans ces poèmes si courts, mais si merveilleusement remplis. Vous avez vu quelquefois de ces pierres gravées antiques, si finement fouillées, si prodigieusement ouvragées, où l'artiste a prodigué les ressources de son incomparable habileté et de sa prodigieuse sûreté de main. Nous ne résistons pas au plaisir de faire une citation.

CHANSON D'EXIL

Triste exilé, qu'il te souvienne
Combien l'avenir était beau,
Quand sa main tremblait dans la tienne
Comme un oiseau.

Digitized by Google

Et combien ton âme était pleine
D'une bonne et douce chaleur,
Quand tu respirais son haleine
Comme une fleur.

Mais elle est loin, la chère idole
Et tout s'assombrit de nouveau;
Tu sais qu'un souvenir s'envole
Comme un oiseau.

Déjà l'aile du doute plane
Sur ton âme ou naît la douleur;
Et tu sais qu'un amour se fane
Comme une fleur.

Un jeune poëte de Valence fixé à Paris, M. Zénon Fière, a publié un recueil de sonnets, *Après la moisson*, digne à tous égards des honneurs de la monographie spéciale qui lui est consacrée plus loin.

Le roman est le genre le plus exploité. Il y aurait un curieux chapitre à faire sur l'influence du feuilleton dans la société. Les entrepreneurs de journaux à succès soignent cette partie plus encore que l'annonce ou le service télégraphique. Ponson du Terrail a eu grand tort de mourir, son astre n'aurait pu que grandir à l'horizon.

Tandis que la plupart des journaux ne donnent à leurs lecteurs que la menue monnaie du père de Rocambole, le *Temps*, qui a de plus hautes visées, a versé dans le russe. Henry Gréville et Tourguéneff, il ne sort pas de là. Aussi, malgré la réputation faite à la grande dame qui s'abrite sous le pseudonyme d'Henry Gréville, attendons pour juger cet écrivain qu'il ait, retour de Russie, abordé enfin la vie française.

Il faut bien descendre à s'occuper du feuilleton quotidien: la plupart des auteurs ont pris l'habitude de servir leurs œuvres par tranches, et de ne les livrer au volume, qu'après leur avoir infligé le pêle-mêle du journal et les avoir flétries par la promiscuité du bulletin de la bourse et des faits divers. De leur côté, les éditeurs ne sont que trop enclins à s'engager dans cette voie commode, pour n'avoir pas à juger un manuscrit. Mais ces procédés tuent le livre, tout simplement.

Ainsi a paru dans le *Bien public* et dans la *République des lettres*, le scandale du jour, — d'aucuns disent le succès, — l'*Assommoir*.

C'est un étrange talent que celui de M. Emile Zola. Ni la vigueur de la conception, ni la force et l'étendue de l'imagination ne lui font défaut, pas plus que l'éclat du style et la chaleur dans le récit. Mais quelle saveur bizarre ont ses productions! De ses œuvres diverses, la *Curée*, *Son Excellence Eugène Rougon*, etc., il s'exhale comme un parfum morbide qui vous saisit à la gorge et vous plonge dans une sorte de torpeur. Avec l'*Assommoir* par exemple, il est facile de réagir, car l'étonnement se change vite en dégoût. Eh quoi! ce sont les ouvriers des villes, cette collection de monstres qui défilent dans l'*Assommoir*, et après avoir passé par toutes les misères, subi toutes les infamies, traînent enfin sur un lit d'hôpital leur corps longuement, lentement usé par l'ivrognerie et la débauche!

Le style, c'est l'homme, suivant le mot de Buffon. Aussi dans l'œuvre de M. Zola, la langue est à la hauteur des personnages mis en scène. Encore est-il permis de donner le nom de langue à ce ramassis malsain de locutions barbares, d'expressions ignobles, écloses dans l'impureté des mauvais lieux ou dans la boue des ruisseaux.

De tout cet horrible monde, pas une honnête figure sur laquelle le regard s'arrête avec complaisance. Pas un coin de ciel bleu, pas un joyeux rayon de soleil, rien qui égaie ou rassérène. Toujours l'horizon écrasé, borné comme une geôle. On sort de la lecture de ce livre comme d'un cauchemar; le besoin vous prend de courir au grand air, au clair soleil, d'aspirer les fraîches senteurs de la prairie, les saines émanations de la terre où verdit la moisson, et de chercher au détour du chemin quelque honnête figure de paysan...

L'Ermite de Vézérance.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

APRÈS LA MOISSON, *par Zénon Fière*

Sonnets (1)

LE moraliste qui prendrait soudain la fantaisie de juger notre siècle par les idées le plus en faveur, éprouverait, ce me semble, un singulier embarras. S'il prêtait l'oreille aux entretiens des hommes d'Etat, sa raison, au bout d'une heure, serait confondue. Il entendrait de graves politiques débiter des phrases comme celles-ci : « Pour nous défendre, il nous faut un million d'hommes, douze cents canons et trois millions de fusils ; nous avons calculé exactement le prix des boulets et des balles, dès maintenant nous sommes assurés, à notre grande satisfaction, de ne pas dépenser plus de deux francs trente centimes par chaque homme tué. »

Ainsi pour ces philosophes, amis de l'humanité, le soldat est une pièce de gibier que l'on s'efforce d'abattre avec précision et économie !

Un Indien, qui se trouverait, par hasard, dans un salon du vieux continent, tressaillerait d'aise aux apprêts de ces immenses festins d'anthropophages. Cette conversation, je prie le lecteur de le remarquer, se tient tous les jours en Europe, à la fin du XIXe siècle, le grand siècle de la liberté et de la fraternité : sans doute, c'est une nouvelle et heureuse application du précepte divin : « Aimez-vous les uns les autres. »

On ne demandera plus, je l'espère, si le vent du siècle est à la poésie. N'admirera-t-on pas alors le courage du jeune écrivain publiant des vers à l'adresse de cette étrange société ?

Il chante l'amour, la liberté, et les peuples ont la rage au cœur de s'égorger entre quatre montagnes, et même ailleurs : il chante encore l'âme, l'immortalité, et ses lecteurs se font fête d'être enfouis sous terre, comme le dernier animal venu. Je gage que plus d'un chien fidèle, accompagnant son maître à sa dernière demeure, a dû le trouver plus bête que lui, bien que secrètement touché d'être égalé à l'homme.

Aussi j'estime à son prix l'héroïsme des poëtes qui savent ces choses, et cependant cisèlent leurs œuvres avec amour.

Un bon sonnet vaut mieux qu'un long poème, ennuyeux surtout ; M. Zénon Fière nous l'a prouvé. Même après la moisson, il a su glaner de beaux et bon épis : ces vingt-huit poèmes en miniature sont pleins d'une grâce naïve. Quelques-uns expriment des sentiments qui reflètent à merveille l'âme du poëte, ainsi le *Voyage de Noces*, *Billets fleuris*, le *Chant du Rossignol*, le *Départ des Hirondelles*, l'*Anniversaire*, la *Valeur allemande*.

Parmi ces vers il en est de charmants ; quelques-uns sont marqués au vrai coin, d'autres enfin respirent un parfum antique.

Dans la poésie, comme dans la prose, le but suprême de l'art est de trouver la forme exacte qui sert à rendre sensible l'impression

(1) PARIS, L. Saint-Sever, libraire-éditeur, 6, boulevard des Italiens, 1876.

Digitized by Google

de l'âme : le moule doit toujours répondre à la statue que l'on a rêvée; là est l'écueil, mais aussi la gloire !

Quand on écrit, il faut chercher le mot propre, car le langage n'est que le vêtement de la pensée. Hélas! combien d'écrivains, dédaigneux de ces règles immortelles de l'esprit humain, habillent Ophélie en paysanne de Normandie ! Le divorce entre le sentiment et l'expression s'étale hardiment dans tous ces livres à succès qui corrompent le goût, et dont le public se délecte de concert avec l'éditeur.

Que M. Zénon Fière se méfie parfois de sa brillante imagination ; sa mémoire renferme des trésors, mais pour son esprit, c'est un voisinage dangereux. Il a vraiment une personnalité, rien n'est plus précieux à cette heure troublée, qu'il laisse donc simplement parler son cœur. Quand le critique (et non le poëte) éprouvera le désir de relire *Salmacis*, je suis persuadé que certains mots hardis, risqués pour tout dire, disparaîtront. Le romantisme a permis à l'art d'ouvrir ses ailes plus largement, de s'épanouir tout à fait, mais ses fautes et ses exagérations ont failli étouffer, au berceau, cette renaissance littéraire; ne l'oublions jamais. Je souhaite donc la bienvenue à cet aimable poëte dont la plume, à en croire ce début, sera bientôt aussi vaillante que l'épée du zouave.

ALFRED VELLOT,
Juge suppléant.

Notice historique sur les terres et seigneuries de la Borde et de Montdidier, 1489-1780, par Mme la baronne A. de Girard-Vezenobre.— (Broch. in-8° de 23 p., Ghio, éd., 28, galerie d'Orléans, Paris).

L'auteur a trouvé parmi des documents provenant de la succession du fabuliste Florian, dont elle est la seule héritière, une série de titres relatifs aux terres et seigneuries de la Borde et de Montdidier, près de St-Germain-en-Laye.

Le plus ancien possesseur connu de ces terres, fut Etienne de Vesc ou de Vaesc, chambellan de Charles VIII, baron de Châteauneuf-de-Mazenc, etc. — Un de ses petits-fils, Antoine de Vesc, occupa le siége de Valence et Die, de 1531 à 1537.

On trouvera dans cette brochure, des renseignements intéressants pour fixer la généalogie d'une des plus anciennes et des plus importantes familles de notre province. C'est la confirmation, avec plus de développement, de ce que dit de cette branche des Vesc, M. Rivoire de la Bâtie dans son *Armorial du Dauphiné*.

Revue historique de l'ancienne langue française ou *Revue de philologie française*, recueil mensuel publié sous la direction de M. L. Favre. — Champion, éd., 15, quai Malaquais, Paris.

Le 1er numéro contient des études sur l'origine de la langue française, les racines des langues indo-européennes; — une poésie du XIIIe siècle, de l'*Estillement au vilain*, avec notes et commentaires; une chanson patoise; le commencement du *Glossaire français* de du Cange.

CHRONIQUE

Depuis la guerre une énergique impulsion pousse tout le monde en France à l'étude de la géographie. Il devient indispensable de donner aux enfants, sur la topographie des lieux où ils sont nés, où pour la plupart ils passeront leur vie, des notions plus complètes que celles fournies par les traités et les atlas de géographie générale.

Le Conseil général de la Loire, appréciant ces raisons, avait voté un crédit assez fort à l'aide duquel il a fait exécuter une splendide *carte murale* à l'échelle de 1/60,000.

Digitized by Google

Aucun département ne possède une carte pareille comme dimension, et ne peut en revendiquer une meilleure comme exécution. Elle mesure plus de deux mètres de hauteur sur un mètre et demi de largeur.

Grâce à ces proportions, les ruisseaux, les chemins, les collines, les moindres détails, se détachent avec une netteté parfaite.

Cette carte, qui était une œuvre délicate, difficile et surtout considérable, a été exécutée et menée à bonne fin, avec un rare talent, par MM. Nublat jeune et Mulcey, imprimeurs lithographes à St-Etienne.

Il serait à désirer que chaque département en fit autant, et nous verrions avec plaisir les Conseils généraux de l'Isère, de la Drôme, de l'Ardèche et des Hautes-Alpes s'inspirer de l'exemple du département de la Loire. Ce serait une œuvre utile, intéressante, nécessaire, en même temps que patriotique.

— M. Chavassieux fils nous transmet la description d'un vase recueilli à Ste-Colombe.

Ce vase est en terre. Il appartient à cette jolie poterie à couverte rouge lustrée, qui, après la vaisselle de luxe en or et en argent, a été, pendant les trois premiers siècles de notre ère, la plus belle vaisselle de table des Romains.

Bien que brisé en plusieurs fragments, il est à peu près complet.

Il mesure 20 centimètres de diamètre et 12 en hauteur.

Sa forme est celle de nos anciennes soupières communes, à parois droites se rattachant par une courbure à un fond plat qui repose sur un bourrelet circulaire.

C'est une des formes les plus fréquentes. Il en est de même de la décoration.

Au-dessous d'un bandeau lisse, terminé en haut par un léger renflement extérieur, en bas par un cordon de demi-oves, se développe une très-large zône qui fait le tour du vase et est couverte de figures en relief représentant une chasse. Deux lions à la suite l'un de l'autre poursuivent un cerf; un autre cerf fuit, en sens opposé, devant une panthère. Chacun de ces animaux occupe le milieu d'un compartiment limité de chaque côté par un arbuste à branches défeuillées. C'est un souvenir des chasses qui se donnaient sur l'arène des amphithéâtres de Rome dans des forêts improvisées.

Il y avait bien aussi des amphithéâtres dans notre province. Il n'était guère de cité de quelque importance qui n'eût le sien. On pouvait y voir des chasses, où figuraient des animaux de nos pays : des ours, des loups, des cerfs, des sangliers, des taureaux sauvages, mais non pas des lions ni des panthères.

Au-dessous du registre ci-dessus décrit, règne un second registre plus étroit, formé d'une guirlande dont les festons alternent avec des cordons terminés par un gland de passementerie. Dans chaque demi-cercle résultant de cette disposition se voit un oiseau endormi, la tête retournée en arrière et appuyée sur son dos.

Toutes ces figures, tant des oiseaux que des quadrupèdes, laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la netteté des détails, qui s'y montrent lourds et empâtés, soit par suite de l'usure des moules, soit par l'effet d'un aplatissement fortuit des reliefs avant la cuisson.

Le vase ne porte pas de marque de fabrique.

— Le dernier volume des *Inscriptions Antiques et du Moyen âge de Vienne en Dauphiné*, par MM. A. Allmer et Afred de Terrebasse, vient de paraître. Cet important ouvrage sur l'épigraphie et sur l'histoire de Vienne et de toute l'Allobrogie, depuis et y compris l'époque romaine jusqu'à la fin du XVIe siècle, est donc entièrement terminé.

On sait qu'il forme 6 volumes in-8° accompagnés d'un atlas in-4°, de près de 200 planches, imprimés à Vienne (Roure et Savigné), et qu'indépendamment d'une éclatante récompense accordée aux auteurs par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, il a été honoré d'une souscription du ministère de l'Instruction publique.

Le Directeur-Gérant, E.-J. Savigné.

Vienne, imp. Savigné.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

STATUE DE BOISSY D'ANGLAS, A ANNONAY

Digitized by Google

ANNONAY

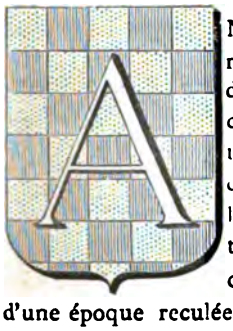

NNONAY, ville la plus importante et la plus manufacturière du département de l'Ardèche, dont elle n'est cependant qu'un chef-lieu de canton, est pittoresquement assise en amphithéâtre sur des coteaux granitiques, au confluent de deux petits cours d'eau tributaires du Rhône, la Deôme et la Cance. La plus grande incertitude règne encore sur les origines historiques de cette cité, où ne se rencontre aucun vestige d'une époque reculée. L'origine que certains chroniqueurs se sont plu à assigner à sa fondation, en donnant à la forme latine *Annonæum*, *Annoniacum*, l'étymologie *Annona* (lieu d'approvisionnement, entrepôt de vivres) que lui aurait value son rôle à l'époque de la conquête romaine, n'est pas établie d'une façon certaine. Il n'est point douteux, toutefois, que cette cité soit fort ancienne, et nous

Digitized by Google

inclinons à croire que son existence s'est trouvée liée aux premiers siècles de notre ère.

Annonay se rattache plus visiblement au moyen âge, à l'époque féodale et aux siècles suivants, qui ont laissé dans ses institutions civiles et religieuses, dans ses monuments, dans son organisation judiciaire, dans ses industries, dans ses mœurs, comme dans ses annales, des empreintes et des témoignages certains.

Annonay était l'une des 12 baronnies du Vivarais, dès l'origine de l'organisation féodale, et, au VIIIe siècle, nous voyons la viguerie d'Annonay *(ager Annonacensis* ou *Annoniacensis)*, former l'une des quatre vigueries du comté de Viennois, sur la rive droite du Rhône. Sous le rapport religieux, cette portion de l'empire carlovingien dépendait donc de l'antique diocèse de Vienne, et en dépendit pendant plusieurs siècles encore. Toutefois, la baronnie et le château d'Annonay relevèrent, au temporel, des archevêques de Lyon, qui n'abandonnèrent leurs droits utiles ou honorifiques sur ce fief, au profit du dauphin de Viennois, qu'en échange d'autres droits. Cet accord, intervenu entre les deux puissantes parties dès le mois d'avril 1265, fut définitivement réglé par une sentence arbitrale du mois d'avril 1266.

Sous le rapport judiciaire, le bailliage d'Annonay était un des plus anciens siéges du royaume, car il fut créé pour tout le Vivarais, à Boucieu-le-Roy, à la sollicitation du seigneur de Boucieu, alors lieutenant-général des armées de Philippe-le-Bel, en 1185. Annonay fut plus tard et successivement le siége d'une justice royale, d'un bailliage et d'une sénéchaussée, jusqu'à la création des juridictions actuelles.

Sous le rapport hospitalier, les annales d'Annonay nous révèlent, dès les premières années du XIIIe siècle, des fondations utiles qui s'accrurent notablement dès 1336, pour se réunir et s'organiser solidement en 1686, en se développant jusqu'à nos jours.

Ce sont là des témoignages certains d'une existence fort ancienne, auxquels viennent s'ajouter ceux que nous fournissent les monuments restés debout à travers les siècles, les incursions barbares du moyen âge, et les terribles guerres civiles et religieuses dont la vieille cité annonéenne a eu à supporter bien des fois les funestes effets.

Parmi les monuments, il faut citer, quoiqu'elle n'offre aujourd'hui qu'un très-médiocre intérêt architectural, l'église paroissiale de Notre-Dame, placée au centre de la ville, avec des dégagements très-insuffisants. Cette église, dont la fondation remonterait au IXe siècle, selon certains chroniqueurs, a été rebâtie ou restaurée au XVIIe siècle et n'offre que fort peu de parties anciennes (1). Elle fut créée à titre de prieuré et d'église collégiale, desservie par des chanoines de l'ordre de Saint-Ruf, d'Avignon, puis de Valence, dès la fondation de cet ordre,

(1) Au mois de novembre 1562, le trésor et les archives de l'église Notre-Dame, renfermés dans une petite salle souterraine, furent violés et pillés à la faveur des troubles religieux. Les titres du Chapitre furent volés ou répandus sur la voie publique, et les objets du culte, reliques, joyaux et ornements, vendus aux enchères sur la place. A la même date, plusieurs études de notaires furent incendiées et leurs titres détruits.

Digitized by Google

c'est-à-dire dès les premières années du XIe siècle (1038) Ce fut à l'exemple de cette fondation qui prospéra longtemps à Annonay, qu'un de ses riches et pieux habitants éleva, à peu de distance, un autre prieuré, fondé en 1320 par Guy Trachin ou Trachy. Cette église ou prieuré est aujourd'hui, par un étrange privilége, dans un bon état de conservation, et cet édifice, d'un bon style ogival, a servi jusqu'à ces derniers temps d'église paroissiale au quartier de Cance, pourvu nouvellement d'une jolie église neuve.

De la même époque sont les restes de l'église de Ste-Claire, situés dans le quartier de ce nom, et qui servent de dépôt aux ateliers de carrosserie de la maison Valette. Le monastère des Dames de Ste-Marie et les constructions de style ogival du château d'Annonay, s'élèvent sur deux points opposés de la ville et sur une assiette de rochers, d'où ils détachent leur masse imposante et pittoresque des autres constructions (1).

Le château de Soubize n'offre qu'un maigre aspect architectural; mais dans les débris de sa vieille enceinte, dans les puissantes assises de ses murailles et dans la fière position qu'il occupe, il serait facile de deviner que l'édifice moderne, aujourd'hui visible, n'a fait que se substituer à des constructions très-anciennes, d'une architecture militaire plus sérieuse, mieux appropriée aux besoins d'une époque de luttes, et plus conforme aux désignations très-anciennes de forteresse et de château que nous trouvons dans les actes les plus anciens.

Annonay nous offre encore comme monuments les bâtiments importants de son antique collége, fondé au milieu du XVIIe siècle par l'un de ses enfants, André de Sauzéa, évêque de Bethléem, ami de Saint-François de Salles, et primitivement dirigé par des jésuites pour passer ensuite aux mains des prêtres de Saint-Basile. Cet édifice a servi à l'installation de tous les services municipaux et des écoles, depuis la destruction totale de l'Hôtel-de-Ville moderne d'Annonay, qui eut lieu dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1871, et que remplace aujourd'hui un bel édifice semblable, à peine achevé en ce moment. Les bâtiments primitifs de l'hôpital, situé au Champ-de-Mars (1686), le vieux cimetière Saint-Jacques, les vestiges plus anciens des portes et des enceintes de la ville, ceux des chapelles Saint-Michel, les vieilles et pittoresques ruelles des quartiers du Champ, de Deôme, de La Valette, un grand nombre de maisons fort anciennes et d'un curieux aspect intérieur, témoignent encore et suffisamment de l'importance et de l'existence d'Annonay à une époque déjà reculée.

Les industries de la tannerie et de la parcheminerie auxquelles a succédé la mégisserie, y ont été introduites fort anciennement, et ont précédé de plus de deux siècles la papeterie, dont l'introduction à Vidalon et à Faya date cependant des XVIe et XVIIe siècles. La fabrication des draps et de la bonneterie, qui eut également sa place dans cette ville et ont été à peu près abandonnées à la fin du siècle dernier, avaient aussi une existence ancienne.

(1) Le bandeau de la 1re page représente une vue des rochers de St-Denis et du contrefort, surmonté du château, entre lesquels coule la Deôme.

Digitized by Google

Cette ville se signale encore à l'attention de l'historien par d'autres faits. Elle fut, au commencement du XVe siècle, le quartier général des bandes de *Tards-venus* et *Malandrins* qui dévastèrent le Vivarais après avoir saccagé le Forez, et dont le chef redouté, Rodrigue de Villandras, n'abandonna cette ville qu'au mois de mai 1420, après l'avoir réduite à la dernière extrémité. Elle se releva, mais pour devenir, un siècle plus tard, le premier foyer de prédication et de propagande de la religion réformée dans le Vivarais, et l'une des villes que se disputèrent avec le plus terrible acharnement, catholiques et protestants qui, tour à tour, à deux reprises différentes, y apportèrent toutes les horreurs de la guerre civile (1562-1563).

Bien peu de villes, d'une égale importance, ont donné le jour à un aussi grand nombre d'hommes illustres ou remarquables à des titres divers, et la plupart des publications qui ont eu en vue d'en fournir l'énumération, sont restées bien au-dessous de la vérité. Nous n'affirmerions pas que nous ne commettons nous-même quelques oublis, malgré notre désir de dresser ici une liste complète. Sans remonter au delà du XIVe siècle, nous voyons sortir d'Annonay une véritable pléiade de prélats dont le rôle fut considérable dans l'Eglise et dans l'Etat.

Ce fut le grand cardinal Pierre Bertrand qui, de 1280 à 1349, devint, d'avocat et de professeur de droit à l'Université d'Avignon, le conseiller et le négociateur heureux de plusieurs souverains et pontifes, occupa les siéges épiscopaux de Nevers et d'Autun et l'archevêché de Bourges, devint légat du Saint-Siége en France, en Italie et en Flandre, doyen du Sacré-Collége. Il fut l'ami particulier des papes Benoît XII, Clément VI et Innocent VI.

Mais ce qui doit rendre sa mémoire chère entre toutes à ses concitoyens, ce sont les bienfaits qu'il sut répandre sur sa ville natale pendant des siècles, par la fondation de son hôpital (1336), du monastère de Ste-Claire, et du collége d'Autun, à Paris, dans lequel il créa des bourses en faveur de ses compatriotes. Ces derniers ont joui de cet avantage jusqu'au commencement de ce siècle, et plusieurs en ont retiré gloire et profit. Après cette remarquable figure du cardinal Bertrand, qu'un impérissable monument devrait depuis longtemps rappeler à la vénération et à la reconnaissance des Annonéens, s'offre celle du cardinal Bertrand de Colombier, filleul et neveu du précédent, qui fut évêque d'Arras, d'Ostie et de Velletri, doyen du Sacré-Collége, et fut délégué par le pape Innocent VI pour aller sacrer à Rome l'empereur Charles IV.

Ce fut lui qui fonda, en 1358, l'important monastère des Célestins, près d'Annonay, dont les constructions primitives ont été détruites en grande partie et remplacées, en 1675, par les grandes constructions aujourd'hui visibles.

Viennent ensuite Guillaume Bertrand, évêque de Noyon, frère du cardinal Pierre (1342). Bertrand de La Chapelle, son neveu, archevêque de Vienne (1353); Guillaume de Colombier, évêque de Soissons, frère du cardinal (1362); Barthélemy et Humbert de Montchal, tous deux neveux du cardinal de Colombier, et qui occupèrent, l'un le siége

Digitized by Google

archiépiscopal de Bourges, l'autre celui de Vienne (1381-1395); Louis de Boulieu, des seigneurs de Charlieu, évêque de Fréjus (1405); Jacques et Just de Serres, son neveu, tous deux évêques du Puy (1621-1641); André de Sauzéa, évêque de Bethléem et fondateur du Collége d'Annonay (1644); Charles de Montchal, archevêque de Toulouse (1651); Louis Chomel, évêque d'Orange (1731), et enfin, né à peu de distance, à Bourg-Argental, mais élevé et formé au sacerdoce à Annonay, le vénérable cardinal Donnet, actuellement archevêque de Bordeaux.

D'autres hommes encore, dans des situations et par des géniesdivers, ont jeté sur cette cité l'éclat de leurs noms et de leurs services.

Ce sont, parmi les écrivains, l'avocat Achille de Gamon, auteur de l'*Histoire des guerres civiles du Haut-Vivarais* (1558 à 1576), et ses fils, les poëtes et écrivains, Christophle et Théodore de Gamon (1576-1621); le père Gauthier Jacques, de la Société de Jésus, historien et chronologiste; le médecin Claude Caron, écrivain médical et controversiste religieux; les jurisconsultes Jacques et Gabriel d'Argout (XVIIe siècle); le père Lombard, jésuite, qui eut de nombreux et réels succès dans le monde littéraire du XVIIIe siècle (1639-1773); ce sont encore Etienne Montgolfier, industriel, et Joseph Montgolfier, son frère, savant académicien, célèbres par la merveilleuse découverte des aérostats que rappelle, à Annonay, un obélisque élevé en souvenir de l'ascension faite, le 5 juin 1783, sur ce point, devant les Etats du Vivarais. Ce monument commémoratif est placé à l'angle de la cour de l'ancien collége et de la place des Cordeliers. Une autre pyramide, plus ancienne, moins élevée, mais plus coquette, a été consacrée aux frères Montgolfier, dans les jardins attenant à l'usine de Vidalon, et sur l'une des faces de ce petit édifice, sont sculptés en bas-reliefs les portraits des deux célèbres inventeurs de l'aérostation. C'est là un souvenir admirablement placé, tout auprès du berceau de la famille Montgolfier. Dans le même siècle, André-Joseph Abrial, avocat au Parlement de Paris, s'élevait, par son mérite et ses services, aux plus hautes dignités de l'Etat. Il devint ministre de la justice, comte et sénateur, et enfin grand officier de la Légion d'honneur sous le premier empire, après avoir été chargé de promulguer le Code Napoléon dans les provinces du nord de l'Italie. Devenu aveugle en 1817, il mourut en 1828. Marc Seguin qui s'éteignit à 88 ans, il y a deux ans à peine, membre correspondant de l'Institut de France et officier de la Légion d'honneur, a doté notre pays des ponts suspendus, des premiers chemins de fer, et son génie, toujours en éveil, sut donner à la machine à vapeur toute son utilité, par l'invention de la chaudière tubulaire, qui permit de réaliser les vitesses que devait comporter la locomotion sur les nouvelles voies ferrées et dans la navigation à vapeur. Marc Seguin était le digne neveu de Joseph Montgolfier, et son génie naturel a donné à la France des inventions d'une incontestable utilité. Annonay, sa ville natale, s'honorera un jour, nous l'espérons, en élevant une statue à cet homme de génie qui fut l'ami d'Humboldt, d'Arago, de Faraday, de Biot et de tous les savants illustres de son époque. Voici encore un

Digitized by Google

savant bien connu, un membre de l'Institut, Auguste Bravais, fils d'un médecin, dont il serait trop long de citer les nombreux travaux dans les sciences géographiques, physiques, naturelles et mathématiques. Il succéda à l'amiral Roussin à l'Institut, en 1854, et fut remplacé lui-même par l'amiral Paris, en 1863, époque de sa mort. Il fut professeur à l'Ecole polytechnique et officier de la Légion d'honneur. Ce fut, comme officier de marine, un des explorateurs des régions arctiques.

Tous ces hommes sont des fils de cette petite ville d'Annonay, si fière de ses richesses acquises par le travail et par les solides vertus de ses enfants. Ces vertus font de sa bourgeoisie une grande et patriarcale famille, profondément attachée aux traditions d'ordre, d'économie, de solidarité, de bienfaisance, qui y ont toujours été en honneur. Mais parmi toutes ces mémoires illustres, il en est une que nous ne saurions oublier de rappeler, car elle reflète sur Annonay le pur éclat d'un patriotisme héroïque et d'un souvenir noblement consacré par la reconnaissance publique. Boissy d'Anglas est né à quelque distance d'Annonay (1), mais il appartient à cette cité par tous les liens de la famille et de la vie politique. Elu, en 1789, député du Tiers-Etat, par la sénéchaussée d'Annonay, il fut également envoyé à la Convention par le département de l'Ardèche, en 1792. C'est à ce titre qu'il se trouvait, en 1795, dans cette mémorable Assemblée, lorsque le 20 mai (1er prairial an III) il prenait le fauteuil de la présidence successivement abandonné par Vernier et Dumont, au milieu du tumulte et de l'agitation formidables que jetait dans cette séance l'invasion du peuple insurgé des faubourgs, demandant le retour aux lois terroristes de 93.

Boissy d'Anglas sut résister à cette audacieuse et violente manifestation populaire qui ne devait point reculer devant le crime. Opposant le calme le plus stoïque et la plus héroïque fermeté aux menaces de mort qui l'assaillaient, Boissy d'Anglas se leva impassible et salua noblement la tête sanglante de son collègue Feraud, que les envahisseurs venaient d'assassiner au pied de la tribune et qu'ils lui présentaient au bout d'une pique. Cette attitude d'une admirable sérénité rassura la Convention, raffermit son courage et sauva la représentation nationale et la France des nouvelles horreurs de la Terreur. C'est à ce moment, et dans cette héroïque attitude, que le sculpteur Hébert a voulu représenter le président Boissy d'Anglas, lorsqu'il créa la belle statue de bronze, élevée solennellement, le 5 octobre 1862, sur la place du Champ, à Annonay, par la reconnaissance et la vénération de ses compatriotes, à l'illustre conventionnel (2).

Non loin de là, sur une petite place, en face du couvent de Sainte-Marie, était la maison paternelle de Boissy d'Anglas, méconnaissable aujourd'hui, car elle fut achetée et complétement transformée par M. Marc Seguin, l'aîné.

(1) Boissy d'Anglas est né le 8 décembre 1752, à Saint-Jean-Chambre, près de Chalançon (Ardèche), du docteur Boissy et de Marie-Anne Rignol, d'Annonay.

(2) Le peintre Vinchon a reproduit dans une belle toile, appartenant à la ville d'Annonay, cette scène émouvante, également représentée dans le bas-relief de bronze qui est encastré dans l'une des faces du piédestal de la statue du Champ-de-Mars.

Digitized by Google

C'est le monument commémoratif élevé à Boissy d'Anglas, que réprésente la gravure hors texte en tête de cette livraison.

Boissy d'Anglas, dont la carrière si remplie ne se termina qu'en 1826, fut élu par 72 départements au Conseil des Cinq-Cents, puis président de cette Assemblée, et devint plus tard membre du Tribunat, sénateur et comte de l'Empire, et pair de France sous la Restauration. Il cultiva les lettres, dans sa vieillesse, et l'on a de lui des essais littéraires et des poésies qui ne sont pas sans intérêt ni sans mérite. De ses deux petits-fils, l'aîné, le comte Boissy d'Anglas, est aujourd'hui conseiller général de l'Ardèche pour le canton de Saint-Agrève.

On ne saurait parler d'Annonay, de ses industries et même de la statue élevée à Boissy d'Anglas, sans mentionner une œuvre d'art et d'utilité publique, dont la première pierre fut solennellement posée à la même époque, le lendemain même du jour où le magnifique bronze d'Hébert fut inauguré sur la place du Champ. Nous voulons parler du barrage de Ternay, construit dans la vallée pittoresque de ce nom, à neuf kilomètres au nord de la ville et qui, derrière une énorme muraille, à double concavité, de vingt-cinq mètres d'épaisseur, à la base, et de trente-quatre mètres de hauteur, emmagasine trois millions de mètres cubes d'eau.

Ce barrage, élevé peu de temps après celui de Rochetaillée, à Saint-Etienne, sauva l'industrie, donna à Annonay une alimentation d'eau abondante, et il est une œuvre d'art remarquable qui fait le plus grand honneur aux ingénieurs qui l'ont conçue et à l'administration municipale qui l'a réalisée. Aussi, le touriste qui visite Annonay, n'oublie pas son curieux barrage.

Voilà, résumée en quelques mots, l'histoire de cette laborieuse cité, qui n'a trouvé jusqu'ici que de rares historiens.

En dehors des *Mémoires* d'Achille Gamon sur le Haut-Vivarais, aux XVIe et XVIIe siècles, nous avons les *Mémoires historiques* plus récents de Poncer jeune, publiés il y a quelque trente ans, mais qui laissent à désirer sous le rapport de la méthode, de la clarté, et du contrôle des renseignements et des documents sur lesquels s'appuient les mémoires, ainsi que les trois volumes supplémentaires publiés par le même auteur, en 1873. On doit néanmoins savoir gré à M. Poncer de ce labeur considérable, et du soin qu'il a pris de sauver de l'oubli quelques utiles matériaux pour l'histoire locale.

Cette histoire a été, depuis lors, plus amplement et plus sûrement écrite par un nouvel auteur, M. l'abbé Filliol, d'Annonay, et nous sommes heureux de pouvoir compter sur une prochaine publication d'une importante et sérieuse *Histoire civile et religieuse d'Annonay et du Haut-Vivarais*, sans préjudice de l'œuvre plus générale déjà, entreprise par M. l'abbé Rouchier et partiellement publiée.

Les armes d'Annonay, échiquetées d'or et de gueule, avec la devise : *Cives, semper cives*, forment la lettre ornée commençant ce chapitre.

P. A.

Digitized by Google

LA GRAND'MÈRE

I

Je la vois encor, la grand'mère,
Assise près de son rouet ;
Je vois sa main blanche et légère
Qui dans la laine se jouait.

Brillant espoir de trois familles,
Mêlant leur sourire à son deuil,
Dix beaux enfants, garçons ou filles,
Se roulaient près de son fauteuil.

Quand on faisait trop de tapage,
Qu'on avait, comme un polisson,
Déchiré sa blouse — ou la page
Où l'on apprenait sa leçon,

C'était la seule pénitence
Qu'infligeât sa sévérité,
De dire à la jeune assistance
De se ranger à son côté.

Nous nous groupions en auditoire,
Et tous attentifs à sa voix,
Elle nous disait quelque histoire,
Quelque vieux conte d'autrefois.

Le conte était toujours le même :
Toujours un prince malheureux
Voyait la princesse qu'il aime
A la merci d'un ogre affreux.

Digitized by Google

Mais la grand'mère en sa mémoire
Embrouillait si bien l'écheveau
De cette véridique histoire,
Que le récit semblait nouveau.

II

Aujourd'hui toute demoiselle
Chante comme un oiseau des bois.
Que serait, même avec son aile,
Une fauvette sans sa voix ?

Il n'est pas une jeune fille
Qui, s'escrimant au piano,
Dans chaque cercle de famille,
Ne soulève un petit bravo,

Et dont la voix mignarde ou franche
Ne lance son refrain perlé,
Pendant que sa main preste et blanche
Vole sur l'ivoire ébranlé.

Mais cette merveille notoire,
Ce phénix de l'art, cet oiseau
N'a que dédain pour une histoire
Et que mépris pour le fuseau.

Ce n'est pas elle, la coquette,
Qui voudrait au rouet s'asseoir.
Son esprit n'est jamais en quête
Des bons contes qu'on fait le soir.

III

Tout ceci, c'est bien. Les mœurs changen..
Des jeunes filles d'aujourd'hui
Tous les jeunes hommes s'arrangent.
Pourtant je me dis, plein d'ennui :

Quand chacune sera grand'mère,
Après ses beaux jours triomphants,
Que fera-t-elle pour distraire
L'esprit de ses petits-enfants ?

LÉON BARRACAND.

Romans, mars 1877.

Digitized by Google

MARS

(Sonnet)

On ne cherche pas dans les prés,
Si la rose que mai nous donne
A cette robe aux plis pourprés
Que Ronsard montrait à Mignonne ;

Ou si le lis aux tons nacrés
Sur le bord des ruisseaux fleuronne,
Exposant aux froids acérés
L'éclat de sa frêle couronne.

Ces belles fleurs craignent encor
Que les baisers mortels du Nord
Ne viennent glacer leur sourire.

Et c'est toi, violette en pleurs,
Que l'on cherche et que l'on désire,
Petite hirondelle des fleurs !

Hugues BERTHIN.

Lyon, 10 mars 1877.

Digitized by Google

TRIBUNE HISTORIQUE

RÉPONSES

VOICI *une nouvelle explication de la marque de l'imprimeur Grenoblois Amabert :*

L'ouvrage où se trouve cette marque était publié près d'un demi-siècle seulement après l'introduction en France de l'imprimerie en caractères ; cette grande découverte avait donc déjà pris son vol; elle dissipait peu à peu les ténèbres de l'ignorance en répandant la lumière et commençait à assurer le triomphe des idées du beau, du vrai et du juste sur la force brutale qu'elle domptait.

N'est-ce pas ce qu'a voulu représenter l'imprimeur grenoblois dans sa marque ?

La jeune fille pourrait personnifier l'imprimerie.

La licorne, animal fabuleux, représente la force, et, d'après la tradition des anciens, ne pouvait être prise et enchaînée que par une jeune vierge. C'est donc l'imprimerie qui fait triompher la vérité, domine la superstition *et la force*, fait luire la lumière, et cela malgré les *furies*, *filles de la nuit*, qui cherchent en vain à l'émouvoir par leurs clameurs et qui rentreront dans leur caverne.

Les emblêmes et devises qui entourent le sujet principal paraissent encore compléter cette idée : c'est un génie distribuant des palmes et assurant la victoire à cette jeune vierge qui triomphera avec la modération (*ne quid nimis*, évitons l'excès), et en faisant connaître à tous les idées et les choses (*linee rerum*, les dessins des choses). S. N.

Vienne, 10 mars 1877.

M. de Rivoire de la Bâtie nous adresse la note suivante :

Dans une savante dissertation sur *François Marc*, l'érudit M. Pilot de Thorey fils nous fait prêter à cette famille une devise qui pourrait bien ne pas être sienne.

Nous nous empresserions d'en retourner la responsabilité à

Digitized by Google

Chorier (Nobil. art. *Marc* et Hist. abrég. du *Dauphiné*, p. 337), s'il ne nous semblait évident que ce: « *Primum dicite : pax huic Domui,* sur une porte d'entrée (comme le *Cave canem* du seuil romain), ne peut se rapporter qu'au logis lui-même et non à une *devise héraldique* qui supposerait des *êtres portant avec eux leur maison.* G. R. de la B.

Notre compatriote, M. Roman, a bien voulu nous adresser quelques explications sur le plomb relatif à Valence :

Vous demandez aux lecteurs de la *Revue* ce que peut être le plomb qui vous a été communiqué par M. de Brye et dont vous avez fait faire une bonne gravure dans votre dernier numéro.

Je répondrai d'abord que, pour pouvoir se prononcer catégoriquement sur un monument de cette nature, sur son authenticité et son âge, il faut le voir et le manier. Sous le bénéfice de cette réserve, je crois pouvoir affirmer que ce plomb n'est ni du XVe, ni du XVIe siècle, mais du XIIe siècle : les lettres capitales qui composent l'inscription n'ont point la maigreur de celles de Louis XII ou François Ier ; elles sont larges, épaisses, et conviennent parfaitement à l'époque que nous leur assignons. L'absence d'aucun E ou C lunaire ne permet même pas de faire descendre ce monument au XIIIe siècle

Quant à l'usage auquel il était destiné, il ne peut davantage y avoir de doute; la légende et le type sont d'une bulle ou d'un sceau.

La légende commence par une croix comme dans presque tous les sceaux ; elle constitue une sorte de vers léonin,

CIVITAS VALENTINA — IVXTA RODANVM SITA

chose qui se voit dans beaucoup de sceaux de villes du midi de la France et des pays voisins : à Arles, Marseille, Gênes, et qui se retrouve également à Vienne, dans la célèbre légende :

VIENNA CIVITAS SANCTA
MARTIRVM SANGVINE DEDICATA

Le type est très-souvent reproduit, avec quelques variantes, dans les sceaux des communautés. Il représente une enceinte de ville avec trois portes crénelées, l'une de face, les deux autres vues de profil et que, pour cette raison, le graveur inhabile a représentées seulement à moitié. Ce sont probablement les anciennes armoiries de Valence, dont il reste encore un indice dans la tour qui charge la croix de ses armoiries actuelles.

Reste une question à élucider : le plomb de M. de Brye est-il la

Digitized by Google

moitié d'une bulle de plomb ou l'essai d'une matrice de sceau de cire ? Les bulles de plomb, comme vous le savez, ont toujours deux faces ; s'il reste dans le revers de notre plomb des traces de sciage, des cordons ou des attaches, qui devaient le suspendre à une charte, il n'est pas douteux que nous ne soyons en face d'une bulle dont la moitié aura été détachée accidentellement ou avec intention.(1) Si au contraire le revers est plat et ne paraît avoir subi aucun sciage, je croirais que notre plomb est un essai de sceau en cire fait par le graveur pour se rendre compte de son travail ou le donner à juger à ceux qui le lui avaient commandé, avant d'y mettre la dernière main.

Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que la légende est complète et ne paraît pas devoir se poursuivre sur une autre face.

Ainsi donc, pour me résumer, je crois ce monument du XIIe siècle, et, sauf examen du plomb lui-même, je pense que c'est un essai de sceau en cire pour la ville de Valence, monument très intéressant pour notre sigillographie dauphinoise.

J. Roman.

Paris, 15 mars 1877.

QUESTION

Un de nos collaborateurs demande, par la voie de la *Tribune historique*, des renseignements *biographiques* sur trois protestants: DE CHASTEAUNEUF, MARCHAZ & AVIAS ou ANIAS qui représentaient le Vivarais à l'assemblée de La Rochelle, en 1620.

Cette assemblée, politique et religieuse, fut provoquée par les habitants de La Rochelle. Elle fut l'œuvre d'une fraction et non du corps tout entier des Réformés. Convoquée, le 21 novembre 1620, les députés protestants se réunirent en décembre, et l'ouverture des séances eut lieu le 4 janvier 1621.

Un des actes de cette assemblée fut la division de la France réformée en huit cercles. Le 7e comprenait : Bas-Languedoc, Cévennes, Gévaudan, Vivarais, avec de Châtillon pour chef ; le 8e: Dauphiné, Provence, Bourgogne, et pour chef Lesdiguières. Il s'ensuivit une guerre marquée par l'échec de l'armée royale devant Montauban, et terminée par la paix de Montpellier qui confirmait l'édit de Nantes.

Nous faisons appel, pour obtenir ces renseignements, aux bibliophiles du Vivarais.

(1) Il résulte de l'examen du plomb, qu'il y a des traces de sciage et d'attaches.

Digitized by Google

ÉTUDES & PORTRAITS

JOSÉPHIN SOULARY

LA France et sa sœur de race latine, c'est-à-dire de race noble, déliée et charmante, la France et l'Italie, peuvent se flatter d'avoir donné au monde poétique les deux plus grands sonnettistes que l'on ait jamais admirés, Pétrarque et Soulary.

L'immortel amant de Laure était né dans la patrie de Virgile et d'Horace, mais il a chanté en France. L'illustre auteur des *Sonnets humouristiques* appartient à notre sol gaulois, Lyon est sa ville natale, et notre pays le salue avec orgueil, ne voulant certes jamais le céder à aucune autre nation, mais il est d'origine italienne, et Gênes la Superbe est le berceau de sa famille. Elle vint en France, dans le milieu du XVIIIe siècle, afin de ne point voir les déchirements politiques de cette imposante souveraine de la Méditerranée, dont la position est si splendide, et qui porte aussi le titre de *Città di marmo*, à cause de ses palais de marbre se mirant dans la mer.

Parmi les aïeux de l'éminent poëte lyonnais, il y avait un grand amiral gênois. Le nom de Soulary était d'ailleurs prédestiné à divers genres de gloire; son oncle, Claudius Soulary, était un peintre de véritable talent, et l'on se souvient que son noble frère s'est battu héroïquement à Belfort, où il a été blessé sur la brêche. Génie, vaillance, amour des arts et culte du beau, tout fait une auréole à ce nom, mais son plus vif rayonnement lui vient de celui dont nous allons nous occuper dans la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, dont les pages sont ouvertes avec sympathie à tout ce qui rappelle les illustrations françaises.

Digitized by Google

Je disais que notre chère patrie et celle de Pétrarque devaient partager la même fierté. Donc, une double couronne à la France et à l'Italie, une double couronne de lauriers, pour l'honneur que lui font ses poëtes ciseleurs.

Que de fois M. Soulary a rêvé au pays de ses ancêtres, tout étincelant de soleil et d'azur. Jeune enfant, il en apprit la langue mélodieuse, *una vera musica*, presque instinctivement, par intuition, et comme le petit Joséphin Soulary avait été désigné pour faire un compliment à l'archevêque de Lyon, primat des Gaules, qui se trouvait être, lui aussi, d'origine italienne, le gentil poëte en herbe composa, à l'insu de tous, son morceau laudatif dans le doux parler de la péninsule et le récita au prélat ravi. Mais prenons les choses de plus loin.

Jusqu'à l'âge de sept ans, chez sa bonne nourrice et près de sa petite sœur de lait, *la brune Madeleine*, dont il parlera si bien, plus tard, dans ses vers, l'enfant rêveur s'était enivré des délices de la campagne, et y avait puisé cet amour des champs qui annonce le vrai poëte, en le baptisant sous les caresses de la brise et des fleurs. Un enfant de génie devine et sent déjà les attractions agrestes. Il y a, dans le remarquable recueil de sonnets de M. Soulary, un petit chef-d'œuvre entre les chefs-d'œuvre, rappelant les émotions ingénues du barde enfant, lorsque la nature avait ses premières joies, ses premières admirations. Voici ce joli paysage :

L'ABRI

C'était un coin perdu dans le creux d'une haie,
Fouillis de sève et d'ombre au pied d'un églantier,
La clématite en fleurs que l'aubépine étaie
S'évidait comme un dôme au-dessus du sentier.

C'était là mon désert, ma Thébaïde gaie,
Lorsque j'étais enfant, c'était le monde entier!
Depuis l'heure où le ciel des premiers feux se raie,
Jusqu'au soir, je rêvais, caché dans ce hallier.

Là, vous charmiez mon cœur, mes yeux et mes oreilles,
Rayons, bruits et parfums, enivrantes merveilles !
Eldorado naïf où l'enfant se blottit,

Sous ton ombre un seul jour ne puis-je encor m'étendre ?
Hélas, non ! je suis homme et nul ne peut me rendre
Ma grande âme d'alors et mon corps si petit !

La charmante antithèse de ce beau vers n'est pas tout à fait

Digitized by Google

juste pourtant..., car la grande âme de Soulary lui reste, et plus grande encore, plus élevée, par les épreuves qu'il eut à subir dans son adolescence et sa jeunesse, suivant cette loi amère que le génie doit souffrir ici-bas!

Mais la muse souriait à Soulary comme une douce consolatrice, et elle lui souriait si bien, et avec tant de succès, que lorsque son recueil de magnifiques sonnets parut, toute la presse parisienne admira et applaudit. Les plus fins critiques de l'art, les plus difficiles s'émurent. Songez donc! On n'avait rien vu de si spirituellement écrit, dans notre élégant pays de France! Jules Janin composa une belle préface en vers pour ce livre d'élite; je citerai seulement ces deux strophes :

Il faut que la critique honore
Le sonnet de grâce enivré,
Le sonnet antique et sonore,
Bien tourné, rimé, torturé,

Que chante au flot du Rhône austère,
Joseph Soulary, le chanteur,
Qu'emporte dans son onde claire
La Saône au rivage enchanteur.

Et Sainte-Beuve qui était encore le prince des jugements littéraires et poétiques, disait, dans l'une de ses lettres :

« Je sais bien (et je crois l'avoir écrit) que j'irais à Rome à pied pour avoir fait quelques sonnets de Pétrarque, et maintenant j'ajoute quelques sonnets de Soulary. Mais je m'aperçois que je n'ai plus de jambes. »

Jamais hommage ne fut mieux mérité que celui-là, car nulle collection de délicieuses miniatures prisées au poids de l'or n'est comparable à ces ravissants tableaux que forment les sonnets de l'illustre poëte. Ruysdaël, Claude Lorrain, et, de nos jours, Corot, François Millet, Daubigny, Diaz, n'ont pas de plus aimables paysages; l'Ecole flamande, et chez nous Greuze, Hamon, etc., n'ont pas reproduit de plus jolies scènes et avec plus de talent; De Troy, Latour, Lawrence, et maintenant Dubuffe, n'ont pas de portraits plus moëlleux, plus fermes à la fois et plus exquis.

Chacun de ces sonnets artistiques est un poème. Soulary fait résonner toutes les notes sur sa lyre, et il se connaît en harmonie comme pas un. Son vers est puissant, nerveux, coloré; son rhythme a du ressort, de la force, de la douceur, de la grâce. Soulary sait se plier à tous les tons, traiter tous les sujets, saisir tous les contrastes, et condenser, dans un si petit espace, les effets

Digitized by Google

de lumière et d'ombre qui constituent un ouvrage important, qu'il soit peinture ou poésie. Subtil, profond, plein de sel attique et d'originalité de bon goût, de cachet gaulois et de fantaisie brillante, toujours élégant, toujours noble, avec une nuance de mélancolie qui perce plus d'une fois, avec cette tristesse qu'il a appelée quelque part : « Le lot sacré de tous les enfants de la Muse, » le grand sonnettiste a composé des merveilles de poésie, qui sont les bijoux de notre langue française. Ils doivent faire tressaillir dans leurs tombes Clément Marot, Malherbe et Ronsard!

Oui, ce sont des diamants à sertir dans un cercle d'or et de turquoises ! Notre pays sut le comprendre en offrant à Soulary, il y a déjà longtemps, la croix de la Légion d'honneur, et un digne interprète de l'Italie, le prince de Carignan, se fit un bonheur et une gloire de lui envoyer la croix des saints Maurice et Lazare, avec une très-belle médaille d'or, décorée du nom de ce grand poëte, et portant cette inscription dans la langue maternelle de ses aïeux, mais que nous lirons de la sorte : « J. Soulary a conduit les muses françaises aux sources de l'art italien. »

Dieu sait combien ces nobles distinctions sont mille fois gagnées par un si grand nombre de chefs-d'œuvre qu'il est difficile de se prononcer entr'eux, lorsqu'il faut faire un choix pour le présenter à vos regards, amis lecteurs. La Muse de la poésie ne doit pas pouvoir les compter tous, mais elle les lit avec délices, avec fierté, dans les livres suivants :

Sonnets, Poèmes et Poésies, 4e édition des *Sonnets humouristiques,* suivis des *Figulines,* 1858. — Les *Diables bleus,* 1870. — *Pendant l'invasion,* 1870-71. — Les *Mouches d'or,* 1876.

On cite ordinairement, comme les fleurs préférées de ces corbeilles si riches, si variées d'éclat et de senteurs, les *Rêves ambitieux*, les *Deux Cortéges*, la *Mère,* etc., et assurément ce sont des morceaux hors ligne, admirablement beaux ; mais combien d'autres perles à vous montrer ! Mon embarras n'est pas mince, je le répète ; enfin, voici un amour de sonnet, faisant partie des coquets médaillons des *Figulines,* où le peintre artiste a excellé, et devant lesquels pâliraient, à coup sûr, les pastels les plus veloutés et les plus délicats ; c'est une variété de types féminins d'une touche habile et savante :

GRACILIS

Tandis que le géant sous sa botte qui sonne
Arpente les sommets que nous ne voyons pas,
Viens à moi, Cendrillon ! ton pied d'enfant, mignonne,

Digitized by Google

Ferait quatorze pas dans un seul de ses pas.

Quel honneur de toucher aux astres qu'on étonne !
Pour atteindre là-haut j'aimerais ses grands bras !
Mais si dans mes dix doigts ta taille s'emprisonne,
Mon ciel n'est pas moins beau pour être un peu plus bas.

Que ya-t-il apporter à l'ogresse adorée ?
Quelque étoile arrachée à l'écharpe éthérée,
Quelque perle surprise aux écrins ténébreux.

Moi, sans aller si loin, je te monte en camées
De ces petites fleurs, par un Dieu nain semées,
Sur les petits gazons, pour les nains amoureux.

N'est-ce pas que cette *Gracilis* est bien nommée, puisqu'elle se trouve dans des vers charmants, à rendre jaloux Théocrite et Virgile ?

Voulez-vous, à présent, venir avec le poëte sur une altitude où son regard d'aigle contemple l'infini ?

SUR LA MONTAGNE

Des sommets les plus fiers je touche enfin la crête,
Mais plus loin n'est-il pas un horizon plus beau ?
L'oiseau monte si haut au-dessus de nos têtes !
Et je voudrais monter bien plus haut que l'oiseau !

Si haut que l'oiseau plane en l'azur sa conquête,
Il ne perd pas des yeux son nid dans le rameau ;
Si bas que l'homme rampe au sillon qui l'arrête,
Ses yeux plongent toujours dans un azur nouveau !

Combien de cieux franchir encor, quelle étendue
Pour atteindre à l'objet qui tente et fuit ma vue ?
Comme l'oiseau, poëte, abaisse ton regard !

Ce qu'au loin ton vol cherche est dans ce brin de mousse ;
Dieu, dont le double aimant t'attire et te repousse,
S'il n'était que là-haut ne serait nulle part !

C'est de la belle et grande poésie que ce sonnet ! On y sent une âme au viril essor, amoureuse de l'espace et de l'inconnu, une âme très apte à comprendre ce qu'il y a d'élevé et de doux dans la Providence et la nature.

Voyez maintenant, cet autre médaillon, dans lequel resplendit la beauté la plus radieuse :

FORMOSA

Si nous vivions au temps où la forme vantée
Rendait l'airain docile et l'ivoire assoupli,

Digitized by Google

Où le marbre, fait chair, voyait pour Galatée
Se disputer Paros, Carrare et Pantéli,

Le rêve du ciseau se croirait accompli.
En bronze, ivoire et marbre il vous aurait sculptée ;
Vous auriez des autels et vous seriez chantée
Par tous ces oiseaux bleus qui planent sur l'oubli.

Car vous avez, enfant, cette grâce mystique,
Ce charme contenu de la statue antique,
Mélange de pudeur et de désir caché.

Vous aimer, est-ce un culte? est-ce une idolâtrie?
En vous l'Eros profane eût soupçonné Marie,
Et, par vous, l'autre amour se souvient de Psyché.

Formosa me rappelle que j'ai vu, une fois, une statue de marbre blanc tellement parfaite, tellement idéale, que j'en suis toujours éprise.

Je ne saurais oublier ce beau sonnet si généreux que l'on ne peut lire sans émotion.

LAMARTINE

A l'heure où la faveur déserte le Génie,
Quand l'amitié s'endort dans un coin du passé,
Et que l'esprit du doute au fils de l'harmonie
Tend le calice amer vainement repoussé,

J'aimerais à tenir ce martyr embrassé,
Et seul, contre le sort, l'âge et la calomnie,
A lutter avec lui cet assaut d'agonie
Où le Dieu se débat sous l'homme terrassé.

Jours d'éclatant prestige et d'oublieuse ivresse,
Non, vous ne valez pas cette heure de détresse!
Moi, disciple du Christ, j'aurais donné ma part

De la parole ardente et du divin regard
Pour un seul de ses pleurs, défaillances furtives
Que déroba la nuit au jardin des Olives.

Ces nobles vers sont pleins de cœur et de grandeur d'âme; ils furent envoyés à Lamartine; les yeux du cygne de Mâcon durent se mouiller en les lisant! Il écrivit une belle lettre à Soulary, en retour de cet ineffable témoignage d'admiration attendrie qui faisait tant d'honneur à tous les deux!

On remarque bien d'autres rubis dans les œuvres de l'éminent poëte lyonnais : la *Note éternelle*, *Là-bas*, *Mary*, l'*Epouvantail*, les *Deux Roses*, la *Huche*, la *Laitière*, *Abîme pour abîme*,

Digitized by Google

le *Vieux pauvre, Duo d'oiseau,* les *Mouches d'or*, etc , etc.; et dans ses pièces de divers rhythmes, que de beautés de premier ordre! Car Soulary est supérieur dans tous les genres et sous toutes les formes poétiques dont son génie a voulu se servir. Il a l'*Escarpolette,* qui est le plus gracieux des poèmes ; je désirerais bien pouvoir vous le montrer; *Pholoë,* œuvre pleine d'humour ; *Dans mon village de Lyon,* pièce charmante et spirituelle à ravir; *Aline,* une villanelle toute de fraîcheur incomparable ; *Rediviva, Marie,* les *Oiseaux bleus*; etc., etc.

Ses pièces patriotiques ont une verve, une ironie et un élan qui nous vengèrent mieux que quoi que ce soit, en fait de chants vigoureux et français !

Ne pouvant vous citer une poésie de longue haleine, à cause de l'espace qui me manquerait, je veux mettre sous vos yeux cet adorable morceau :

LA ROSE DES GLACIERS

Par les écueils de neige et les esquifs de glace,
Lorsque après mille efforts et maint danger mortel,
On arrive, épuisé de force, à bout d'audace,
Jusqu'au môle infranchi de l'hiver éternel,

Qu'on n'entend d'autre bruit que le sang dans l'artère,
Qu'on ne voit d'autre objet sous le ciel accablant
Qu'une couche funèbre où les os de la terre
D'immobiles ressauts percent leur linceul blanc,

On frissonne, on maudit le démon d'aventure,
Mais le démon d'orgueil se redressant plus fort
Vous souffle qu'il est beau pour une créature
D'oser aborder seule un monde où tout est mort.

A vos pieds tout à coup brille une fleur modeste ,
La rose des glaciers, sœur de Picciola.
Vous pensiez : « Tout est mort ! » Elle dit : « Je proteste ! »
Vous pensiez : « Je suis seul ! » Elle dit : « Je suis là ! »

Qu'il aille où nul ne va, le chercheur d'impossible,
Il trouvera partout le vestige importun ;
Au bord du formidable et de l'inaccessible,
Quelque chose toujours se lève avant quelqu'un.

Dans les ouvrages de M. Soulary, il est aisé de s'apercevoir que l'amour des beautés de la nature ne l'a jamais abandonné, ou plutôt n'a fait que grandir en son âme, depuis que, petit enfant, il en aimait déjà les attraits enchanteurs. Aussi, dans Lyon même,

Digitized by Google

il a su placer son glorieux ermitage sur une colline, proche du quai Saint-Clair, sur une élévation que l'on peut gravir par une longue rampe d'escaliers. De la terrasse de son enclos, dont l'abord est enguirlandé de clématite, le grand poëte jouit d'une perspective splendide ; il a pour vis-à-vis les Alpes, le Mont-Blanc, et il peut suivre des yeux le Rhône, dans son cours majestueux.

Mais c'est surtout lorsqu'arrivent ses vacances que M. Soulary se hâte d'aller goûter, de plus près, les charmes de la campagne ; son pied-à-terre en Bugey l'attire irrésistiblement, comme poëte et comme chasseur, car c'est une maisonnette placée en un site très-pittoresque, remarquablement beau, qui rend cette contrée montagneuse digne d'être la sœur de notre cher Dauphiné, une sœur cadette, si vous voulez, mais une jolie sœur, une magnifique partie de la France, où le poétique auteur des *Paysages* a trouvé maintes fois des inspirations. L'air si pur, si vivifiant, qui vibre sur ces hauteurs voisines des Alpes, n'est-il pas une harpe éolienne demandant l'accompagnement d'une lyre qui sait célébrer les trésors champêtres ?

Néanmoins, il faut revenir à sa cité natale ; Lyon tient à ce fils qui l'honore. Longtemps chef de division à la préfecture du Rhône, où il était, comme ailleurs, estimé de tous, M. Soulary a été nommé, en 1871, conservateur de la bibliothèque la plus artistique de Lyon, celle du palais Saint-Pierre, autrement dit le Palais-des-Arts. Chacun parle de sa bienveillance à recevoir les érudits et les nombreux visiteurs qui désirent se présenter à lui. Les poëtes de Paris et de diverses régions se font un devoir de venir rendre hommage à celui dont le génie leur est connu. Ils ne tombent jamais dans le désappointement, ainsi qu'il arrive quelquefois lorsqu'on s'approche des personnes en renom. Ils trouvent un homme plein de dignité affable et douce ; ils voient une noble tête de barde aux cheveux argentés, au regard de penseur, au large front dont on a dit qu'il ressemblait au front de Beethoven. La bonté est l'apanage de cette nature élevée ; aussi elle est entourée de toutes les sympathies. Quelque chose rehausse encore son mérite, c'est la modestie qui se joint à sa distinction.

A ce propos, je rappellerai qu'une belle place à la préfecture de la Seine avait été offerte à M. Soulary, et combien d'autres eussent accepté ! Mais les honneurs n'éblouissent pas le vrai poëte ; il préféra rester dans son pays, garder son cottage, avec la possibilité d'aller plus souvent dans les montagnes bugésiennes, objets de ses prédilections, et l'on sait qu'il répondit si spirituellement à ceux qui répandaient la nouvelle de sa nomination à Paris, par

Digitized by Google

une charmante pièce dont je ne puis citer, à mon grand regret, que les deux premières strophes :

Dans mon village de Lyon,
Nous avons aussi nos merveilles,
Des gens de plume et de crayon,
Voire des commis de rayon,
Et des abeilles.

Nous avons deux jolis ruisseaux
Où l'on peut se noyer sans peine,
Ils portent d'assez fiers bateaux,
Et fourniraient de belles eaux
A votre Seine.

C'est une poésie pleine de brio, qui fut déclarée délicieuse. Non-seulement elle avait un parfum gaulois, mais elle consacrait un refus tout à la gloire de M. Soulary.

Cette gloire, noble et pure, n'a pas besoin de piédestal ambitieux. Il lui suffit d'avoir travaillé pour la poésie et pour la France. Si l'éminent sonnettiste avait voulu, il y a longtemps qu'il serait de l'Académie française, et tous les connaisseurs eussent battu des mains avec enthousiasme, avec admiration, en le voyant recevoir parmi les quarante, lui qui a tant fait pour l'art poétique national, dont le sonnet est la forme la plus parfaite et la plus exquise!

Mais Soulary est au-dessus de toutes les récompenses ; — la beauté transcendante de ses œuvres, la noblesse de son caractère en font une illustration des mieux appréciées, et l'immortalité lui est promise.

ADÈLE SOUCHIER.

Valence, le 28 février 1877.

Digitized by Google

NOTES SUR L'ABBÉ GUILLIOUD

et sur un

RECUEIL ANONYME DE POÉSIES CHRÉTIENNES

Publié en 1801

A Monsieur le Directeur de la Revue.

UN concordat vient d'être conclu entre Bonaparte et le chef suprême de l'Eglise : à la faveur de cet auguste traité, bientôt l'on verra ces pasteurs que la crainte avoit égarés; oui, ces brebis que le schisme avoit dispersées, on les verra bientôt se rallier autour de la chaire de Pierre, et la religion après avoir été, de nos jours, aussi violemment agitée qu'elle le fut dans son berceau ; après avoir demeuré longtemps ensevelie dans l'obscurité de nos oratoires, va reparoître avec un éclat tout nouveau...

« C'est pour célébrer cette époque à jamais mémorable, qu'ont été composées ou recueillies la plupart de ces poésies ; on a tâché d'y montrer le bras de Dieu qui élève ou abaisse à son gré les empires, à qui seul appartiennent la gloire, l'honneur et la majesté; de ce Dieu qui donne, quand il lui plaît, de grandes et utiles leçons aux peuples et aux rois. (Bossuet). »

Ainsi, Monsieur, s'exprimait, dans l'avant-propos d'un curieux recueil, l'auteur anonyme dont je veux vous entretenir ici, en vous offrant les quelques renseignements que le hasard, autant que mes habitudes de chercheur, m'a fait rencontrer sous mes pas. Ce sera de ma part, Monsieur, un témoignage de l'intérêt que m'inspire, — comme à tous ceux qui aiment leur pays, — l'opportune

Digitized by Google

publication que vous fondez. Puisse le succès couronner votre patriotique entreprise !

Depuis ma première jeunesse, il existait, sur les rayons de ma bibliothèque, un petit volume (1) que j'y avais conservé, parce qu'il m'était un souvenir bien cher. C'était un recueil de poésies passablement *fades*, il est vrai, mais accompagnées de réflexions et de notes historiques assez curieuses. L'auteur m'en était inconnu, et je n'aurais jamais songé à le relire, sans la découverte que je fis un jour dans les papiers de M. Augustin Blanchet, de Rives, de trois lettres mélangées de poésies, dont l'analogie avec celles de mon recueil me frappa. Ces lettres portaient la signature de l'abbé Guillioud, et je me souvins alors que la personne de qui je tenais ce livre m'avait dit l'avoir reçu, dans son enfance, de cet ami de sa famille.

Je voulus en savoir davantage sur le compte de l'auteur. Je m'enquis de tous côtés, et voici le résultat de mes recherches.

Joseph Guillioud, d'après une note que je dois à l'obligeance de M. le chanoine Auvergne, naquit aux Abrets, le 11 février 1764.

Rien à dire de son enfance ou de sa jeunesse, si ce n'est que sa vocation le poussa à s'engager dans les ordres. La destinée voulut que ce fût dans un moment difficile à traverser.

La Constitution civile du clergé, décrétée le 12 juillet 1790, avait obligé les évêques, curés, vicaires, fonctionnaires publics, à prêter serment de fidélité à la Nation, à la Loi et au Roi, et à jurer de maintenir la Constitution de tout leur pouvoir. On sait la vive sensation que cet événement causa, et la scission profonde qui en résulta dans le clergé entre les prêtres *constitutionnels* ou *assermentés* et les *non-assermentés*.

Ces derniers auxquels la loi, en leur accordant une pension, avait laissé la liberté d'exercer leur culte à part, durent, un peu plus tard, choisir entre le serment et la déportation.

(1) *Recueil de poésies chrétiennes, mêlées de réflexions et de traits historiques sur les malheurs et les avantages de la Révolution française*, avec cette épigraphe :

Ils ne sont plus ces jours de crime et d'esclavage,
Où, de la douce foi proscrivant le langage,
Des tyrans dans nos yeux faisoient rentrer nos pleurs ;
Où tous les sentimens se cachoient dans les cœurs.
M. D. CCCI.

Petit in-12, sans noms de lieu, d'imprimeur, ni d'auteur, de XII-326 pp., orné d'une gravure représentant un clubiste au pied de la croix.

Ce livre n'est indiqué ni dans le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* de Brunet, ni dans la *France littéraire* de Quérard, ni dans le *Dictionnaire des anonymes et des pseudonymes* de Barbier.

Digitized by Google

L'abbé Guillioud, bien jeune encore lorsqu'il dut opter entre ces deux alternatives, choisit la dernière... Il était alors, si j'en crois l'*Almanach général de Dauphiné* de 1789, l'un des deux vicairès attachés à la paroisse de Roybon.

« Les prêtres, dit l'auteur de notre recueil (1), furent persécutés avec plus d'acharnement sous le Directoire *théophilanthropique* de la Réveillère, que sous le Comité simplement philanthropique de Robespierre : celui-ci avoit tout bêtement imaginé la guillotine et les noïades, quoiqu'il fût, à ce qu'on dit, un très bon avocat ; la Réveillère imagina la déportation *motivée*, ce qui étoit plus savant de sa part, quoiqu'il ne fût qu'un procureur : car la déportation motivée avoit pour elle l'avantage d'être moins révoltante pour la forme, et beaucoup plus expéditive pour le fond. Jamais l'avocat d'Arras n'auroit pu balayer dans trois mois tous les prêtres de la Belgique, avec sa guillotine et ses vaisseaux à soupape, ce que fit si promptement le procureur d'Auxerre avec sa déportation *motivée*. Il n'y a pas de doute que si la révolution du 18 *brumaire* ne l'eût honteusement chassé de la place qu'il occupoit, tous les prêtres s'en fussent allés à petit bruit peupler les déserts ou les tombeaux de la Guyane. Aucun d'eux n'ignoroit en partant les souffrances cruelles qu'il avoit à endurer, et tous alloient en déportation avec ce courage, cette joie que peut seule procurer la paix dans une bonne conscience. » (1).

L'abbé Guillioud avait donc connu la déportation, et ses cantiques sont un écho des impressions durables de son voyage forcé dans l'Amérique du Sud. Les grands spectacles de la mer l'avaient surtout frappé, et chacune de ses pages doit à ses souvenirs plus d'une poétique inspiration. Je ne veux rien citer, parce qu'une fois entré dans cette voie, je ne sais où je m'arrêterais, et je préfère donner simplement une idée générale de l'esprit qui règne dans ces poésies par quelques titres pris au hasard, indiquant assez quels sentiments les avaient inspirées et donnant une idée suffisante des matières traitées dans ce petit volume :

Le Chrétien opprimé sous les règnes de la Terreur.

La vengeance divine dans la Révolution française.

Bonheur promis à ceux qui souffrent avec patience les maux dont ils ont été frappés par la Révolution.

Le Chrétien se consolant, au pied de la croix, des malheurs de la Révolution.

(1) P. 45.
(1) P. 46.

Digitized by Google

Prière que faisaient, pour obtenir la paix, les Catholiques dirigés par les Prêtres insermentés.

Le départ du Prêtre pour la Guyane.

Le Prêtre insermenté sur les bords brûlants de la Guyane.

Conjuration des philosophes du XVIIIe siècle contre le Christianisme.

Les gémissements de l'Église romaine sur la captivité de Pie VI.

Sur l'exaltation du Cardinal Chiaramonte à la dignité de souverain Pontife.

Publication du Concordat français.

Chants de reconnaissance pour remercier Dieu de ce qu'il a rendu la paix à l'Etat et à l'Eglise.

Le proscrit de retour dans ses foyers.

Le bonheur n'est point sur la Terre. Cantique de M. de Voltaire.

Etc., etc., etc.

Le tout se chantant sur des airs tels que ceux-ci :

Dans ma cabane obscure. — Charmante boulangère. — O ma tendre musette! — La romance du Prisonnier. — Le Réveil du Peuple. — La pipe de tabac. — Peuple français, peuple de frères. — Te bien aimer, ô ma Zélie. — L'hymne des Marseillais.

Cette dernière indication est accompagnée de la note suivante :

« Ce n'est qu'à regret qu'on a choisi cet air, sublime à la vérité, mais trop malheureusement célèbre. Cependant il paraîtroit qu'il falloit le conserver, en faisant la parodie de l'hymne. »

J'en cite ici le premier couplet comme échantillon du genre de cette pièce.

Allons, peuple à la foi docile,
Le jour de gloire est arrivé ;
Pour votre Dieu, pour l'évangile,
Combattez avec fermeté... *(bis)*,
Entendez-vous la troupe impie
Des ennemis du nom Chrétien,
De la foi rompant le lien,
Vous conduire à l'apostasie ?
Soyez fermes, Chrétiens, montrez-vous courageux,
Mourez, mourez,
Et que la mort vous mérite les Cieux.
Mourons, mourons,
Et que la mort nous mérite les Cieux.

De pareilles compositions n'étaient pas rares alors, et le choix des airs sur lesquels on les chantait était à la hauteur d'une époque où toute notion de musique sacrée était complétement effacée. Vous

Digitized by Google

m'excuserez, Monsieur, si j'ose mêler ici la note plaisante à la note grave. Mais trouverais-je jamais une meilleure occasion de vous donner cette preuve de la bonhomie de nos pères... en fait de chants religieux. La meilleure musique ne consiste-t-elle pas dans la savante opposition d'une dissonnance préparée avec art et sauvée par un accord convenable? *Harmonia est discordia concors,* comme disait un savant maître de chapelle de Milan, au XVe siècle.

Quoiqu'un hors d'œuvre dans la présente notice, je veux donc vous citer un exemple de ces étrangetés plus que curieuses, à l'appui duquel j'apporte un témoignage qui ne sera récusé par personne dans notre département, celui de l'honorable M. Fauché-Prunelle, conseiller à la cour d'appel de Grenoble, qui m'a certifié comme vrai, il y a quelques années déjà, ce que je paraissais disposé à prendre pour une plaisanterie. Il me cita alors les deux couplets que je veux rapporter ici, couplets qui, au commencement de ce siècle, se chantaient dans toutes les églises des environs de Grenoble, pendant l'élévation du Saint-Sacrement et sur l'air : *J'ai du bon tabac dans ma tabatière.* Je les citais un jour en présence d'une femme pleine de gaieté et d'esprit, une vieille amie de ma famille: « Mais, mon ami, me dit-elle, tu ne m'apprends là rien de nouveau. J'ai chanté moi-même ces couplets avec mes amies, au temps de ma jeunesse, dans les églises de Tullins et de Poliénas, et cela pendant plusieurs années consécutives, de 1815 à 1819. Ils étaient dus, si je ne me trompe, au curé de la paroisse de Seyssins ou de Claix. »

Voici ces couplets, Monsieur ; je vous livre ces énormités sans autre commentaire!...

I

Très Saint-Sacrement, vous avez l'odeur bonne,
Très Saint-Sacrement, vous êtes charmant.
Je vous le dis sans compliment,
Et par derrière, et par devant :
Très Saint-Sacrement, etc...

II

Très Saint-Sacrement, vous avez l'odeur bonne,
Très Saint-Sacrement, vous êtes charmant.
Tout le monde pue l'ail et la charogne,
N'y a qu' vous, mon doux Jésus, qui ayez l'odeur bonne...
Très Saint-Sacrement, etc...

Après tout, ce goût des femmes pour les cantiques chantés sur

Digitized by Google

des airs plus *gais* que ceux des psaumes, est peut-être plus dans la nature qu'une préférence accordée à ces derniers, et Laurent de Briançon, dans *Le batifel de la gisen* (Le caquet de l'accouchée), nous en donne peut-être l'explication dans les vers suivants qu'il met dans la bouche de *Dana Gloudeta,* Dame Claudette, pour parler français :

Et verai (1) que Crauin vou ben que lon chanteise
Lou sarmo de Dauid, et qu'on s'y eibateise :
Mei lou mot son si sagio et parlan tant de Dié
Qu' v son pru to lo ca de quoque cordelié.
Et peu lour chan et fat de si mauueisi graci,
Que i'amarin autan entona la prefaci ;
Et crei que d'vn miron mioulan su lou cuuer
Ou lou chant du boubout non son pa si diuer.
Inci, don, ceu potron n'ere pa en ceruelle,
Quan v nou deifendit vna chosa si bela
Comme son le chanson : v ne fu iamei na
D'vna fena de cher, mei d'vn Dieble enpena.

Mais revenons au sujet qui m'a fait prendre la plume et dont, sans y prendre garde, je me suis un peu trop éloigné.

GUSTAVE VALLIER.

(La fin au prochain N°.)

---

(1) Il est vrai que Calvin veut bien que l'on chante
Les psaumes de David, et qu'on s'y ébatte :
Mais les mots sont si sages et parlent tant de Dieu
Qu'ils sont plutôt le cas de quelque cordelier.
Et puis leur chant est fait de si mauvaise grâce,
Que j'aimerais autant entonner la préface;
Et je crois que (les plaintes) d'un chat miaulant sur les toits
Ou les chants du hibou ne sont pas si discordants.
Ainsi donc ce poltron (?) n'avait pas de cervelle
Quand il nous défendit une chose si belle
Comme sont les chansons : il n'était pas né
D'une femme de chair, mais d'un diable emplumé.

Digitized by Google

PONSARD INCONNU

(Suite)

C'est peu d'être poëte, a dit le véritable fondateur de l'*Ecole du bon sens*, Boileau, « c'est peu d'être poëte, il faut être amoureux. » Poëte, Ponsard l'était. Elle avait en effet marqué sa place, la muse inspiratrice de cette douce et mélancolique Agnès de Méranie, de cette grande et naïve Charlotte; la muse qui venait de dicter le dialogue élégant, spirituel, d'une vérité éternelle, d'*Horace et Lydie*, conçue, au témoignage de Théophile Gautier, « dans ce beau sentiment antique et latin si familier à Ponsard. »

La seconde condition ne fut pas moins exactement remplie. Cette gamme ascendante de la passion, il est facile de la suivre dans les pièces qui ont pour titres : *Ludibria ventis*, la *Ferme d'Albens*, la *Cascade de Grésy*, les *Charmettes*, le *Lac*, le *Portrait*, données par l'éditionCalmann-Lévy, et qui rivalisent avec ce que la poésie contemporaine, si riche dans ce genre, a produit de plus délicat et de plus achevé. Joies éphémères mais si vives et si intenses, horizons dorés, illusions charmantes qui faites tenir toute une vie dans un seul jour et le monde entier dans le coin de terre embelli par l'être aimé, aimables et chères folies de la jeunesse, l'indulgence vous est acquise, car vous avez pour vous ces avocats ardents, ces parleurs harmonieux qu'on nomme les poëtes !

« Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse ? » Qu'importe, dirons-nous, le nom de celle qui a fait battre ce cœur généreux. A nous de rassembler les beaux vers, les chansons joyeuses, les poétiques lamentations tombées de ces lèvres, vibrantes sous la passion comme l'antique statue de Memnon aux premiers rayons du soleil levant. Comme l'a dit excellemment le bon J.-J., « celui-là serait injuste qui négligerait de recueillir ces molles élégies du dernier printemps. Avant toute chose, Ponsard était surtout un poëte; il courait comme un amoureux après la poésie. Un sourire, un soupir, ...un chant d'oiseau, un bruit d'insecte, eh ! que dis-je ? une goutte de pluie après l'orage, il va en faire une élégie ! »

Voulez-vous le surprendre à l'aube, en quelque sorte au petit lever de la passion ? Voici la *Pêche à Hautecombe;* c'est presque un bouquet à Chloris. Dorat, Chaulieu, de La Fare, les raffinés du XVIIIe siècle auraient signé cet envoi :

Digitized by Google

O belle pêcheuse, au pied de la côte
Où les eaux du lac baignent un rocher,
Vous suivez des yeux la ligne qui flotte,
Et dont les poissons n'osent approcher.

Aucun prisonnier, ô pêcheuse avide,
Au liége dormant n'imprime un frisson;
Vous remporterez votre panier vide,
Cessez, croyez-moi, la pêche aux poissons.

Voulez-vous pêcher de façon certaine?
Lancez un regard, amorcez-le bien,
Vous attrapperez des cœurs par centaine,
Et déjà, bon Dieu! vous tenez le mien.

Vous tenez mon cœur, qu'en allez-vous faire?
Au doux hameçon le voilà pendu;
Mais l'en détacher, c'est une autre affaire,
L'imprudent qu'il est a trop bien mordu.

Déjà le printemps de l'amour fuit à tire d'aile, les verts sentiers ont de brusques tournants. A cette poésie aimable et légère ont succédé les ennuis irritants, les cruels déchirements du cœur. Hélas! on ne joue pas avec le feu, le pauvre poëte ne devait pas tarder à s'en apercevoir. Les premières appréhensions, les signes avant-coureurs de la tristesse et du deuil, le grondement de tonnerre avant l'orage, tout cela semble traduit dans deux sonnets où l'auteur s'est bien moins soucié de respecter les règles que de traduire un sentiment vrai.

Vous n'aimez pas autant que vous êtes aimée.
Quand vous vous éloignez, votre image me suit,
Ma journée est pesante et ma nuit enflammée;
Vous n'aimez pas!

Vous êtes un lac bleu dont la paix est profonde.
Pour tous, comme pour moi, votre sourire est doux;
Moi, quand vous me manquez, je maudis tout le monde,
Je ne vois que vous seule et ne pense qu'à vous.

Je cherche à deviner les endroits où vous êtes,
Tout ce que vous pensez et tout ce que vous faites;
J'épie, en frissonnant, le bruit de votre pas.

Mais vous, vous poursuivez votre route ordinaire
Sans payer d'un regard mon regard solitaire:
Vous n'aimez pas!

Si vous aimiez autant que vous êtes aimée,
Vous sortiriez un peu de votre étroit bonheur;
L'air est trop étouffé dans sa sphère enfermée,
Et vous auriez besoin de dilater le cœur,
Si vous aimiez.

Pour parler, à nous deux, le langage de l'âme,
Vous voudriez souvent me voir à vos genoux,
Et vous seriez enfin tendre comme une femme;
Une femme, dit-on, sait aimer mieux que nous.

Lorsque j'endure autant que les âmes damnées,
Pour qui Dieu fait des mois plus longs que les années;
Lorsque j'espère en vous, en vous qui m'oubliez,

Vous ne passeriez pas deux mois de telle sorte
Qu'on pût vous supposer indifférente ou morte,
Si vous aimiez.

Digitized by Google

Puis arrive le désenchantement. Aux rêves d'or, aux espoirs insensés fait place le sentiment de la réalité amère. Ils sont venus ces jours d'accablement et de désespoir sombre que le poëte n'avait pas même entrevus, fasciné qu'il était par le mirage du bonheur. Lisez dans l'édition Calmann-Lévy la pièce intitulée *Adieux*. Ponsard s'y révèle tout entier. Le poëte disparaît pour ne plus laisser voir que l'homme, et l'homme malheureux, peut-être par sa faute. Quels accents de poignante douleur! Quelle profonde sincérité! Je ne connais qu'un morceau qui puisse être comparé à celui-là pour la douleur discrète qu'il exhale, la pénétrante émotion qu'il inspire, c'est le sonnet de Félix Arvers. Bien que ces *Adieux* soient connus, bien que ces beaux vers soient dans toutes les mémoires, il est nécessaire, pour l'intelligence de ce travail, de les rappeler au moins en partie. Le lecteur y sentira un prélude aux rugissements du *Lion*.

Je vous souhaite encor par mes derniers souhaits,
Au nom d'une amitié dont j'ai connu les charmes,
De détourner parfois les yeux de vos jouets
Et de goûter un peu la volupté des larmes.

Adieu donc! Moi, je pars; je vais dans nos vallons,
Je suis trop villageois pour une capitale,
J'ai mal étudié la langue des salons,
Sa vivacité froide et sa grâce banale.

Je ne sais pas cacher un sentiment profond,
Et, quand j'ai le cœur gros, rire du bout des lèvres,
Un mot glacé me tue, un regard me confond,
Un signe mécontent me donne un jour de fièvres.

Plus je me sens maussade et plus je le deviens;
Ma parole se meurt, mon silence me pèse.
Je m'en vais retrouver mon fusil et mes chiens,
Devant qui je puis être ennuyeux à mon aise.

Là, réveillé d'un songe, oublié, j'oublîrai;
J'oublîrai jusqu'au nom d'un journal ou d'un livre,
Et, s'il se peut, combien on a le cœur navré
D'un moment d'amitié que la froideur doit suivre!

Toutefois, que les âmes sensibles se rassurent: avec ces poëtes il y a toujours de la ressource. La philosophie reprenant ses droits, sait présenter ses consolations sous une forme piquante. Le lecteur en jugera par une citation dont la longueur se fait aisément pardonner.

LA PRINCESSE ZOBÉIDE

CONTE ARABE

La princesse Zobéide
Monte son coursier rapide
Qui dévore le chemin.
Fier de porter sa maîtresse,
Le coursier qu'elle caresse
Frémit sous sa blanche main.

Sur un cheval qui se cabre
Vient l'eunuque armé d'un sabre,

Digitized by Google

Puis viennent les négrillons,
Puis le reste de l'escorte
Que la cavalcade emporte
Dans de nombreux tourbillons.

Elle a suspendu sa course
Et descend près d'une source
Où s'abreuvent les troupeaux.
L'herbe qui croît sur la rive
Et la fraîcheur de l'eau vive
Y conseillent le repos.

Un homme est vers la citerne,
Qui s'approche et se prosterne,
Les mains jointes sur son front :
— Quel es-tu, toi qu'on rencontre
Chaque fois que je me montre,
Embusqué comme un larron ?

— Je suis celui qui vous aime.
Tous les jours je fais de même,
Je viens sur votre chemin;
Je me cache en un coin sombre
D'où je vois passer votre ombre,
Et reviens le lendemain.

— Pour m'aimer et l'oser dire,
Es-tu chef de quelque empire ?
Es-tu calife ou sultan ?
— Non ! le sort me fut avare ;
Je n'ai rien que ma guitare,
Avec quoi je vais chantant.

— Sais-tu que les plus grands princes
M'offrent en vain leurs provinces ?
— J'offre un luth, mon seul trésor.
— Le fils du roi de Golconde
Meurt pour moi d'amour profonde.
— Je me meurs bien plus encor.

— Ma vie est toute joyeuse,
Je suis vive et radieuse,
J'aime à déchirer un cœur.
Quand il me plaît de sourire,
Le plus sage entre en délire,
Tant mon sourire est vainqueur.

— Je suis timide et morose,
Et ne sais pas autre chose
Que me lamenter toujours ;
Mais personne ne m'écoute,
C'est aux arbres de la route
Que je conte mes amours.

— Et comment oses-tu croire,
O pauvre chanteur sans gloire,
Que j'écoute un baladin ?
Pour tenter cette merveille,
Cherche une lampe pareille
A la lampe d'Aladin.

— Je n'ai ni lampe, ni charmes,
Mais un cœur rempli de larmes,
Et vois bien que j'étais fou.
— Il suffit, je te pardonne :
Çà ! gardes, qu'on ne lui donne
Que vingt-cinq coups de bambou.

Digitized by Google

Ce chanteur timide et morose qui a son luth pour seul trésor, nous le connaissons et nous le plaignons. Cette belle princesse Zobéide, nous la connaissons aussi, c'est la « fée aux cheveux d'ébène » des *Charmettes,* c'est la triomphante beauté qui troubla Béranger dans sa vieillesse et fascina Eugène Sue dans son exil. Il n'est pas jusqu'à « l'endroit près d'une source, où tout conseille le repos », qu'il ne soit donné de découvrir avec un peu de bonne volonté.

Un autre poëte, Alfred de Musset, avait eu, lui aussi, son heure d'entraînement. Il avait fait ce voyage d'Italie, resté célèbre dans l'histoire littéraire, moins par les livres de scandale qu'il enfanta, que par ses conséquences funestes sur un beau génie. Ponsard, en 1860, entreprit dans des conditions analogues, un voyage en Italie. Il ne craignit pas d'explorer cette même Venise, dont le séjour avait été si fatal à l'auteur de *Rolla*. Musset en garda toute sa vie du plomb dans l'aile, et la partie de son œuvre qui a suivi en a conservé la douloureuse empreinte. Comme s'il avait voulu présenter sa propre justification, « Je suis inquiet, écrivait Ponsard, je fais des sottises; je m'agite, je me remue, je ne suis bien en imagination que là où je ne suis pas. Patience! la philosophie viendra. Je sens qu'au fond je suis très-philosophe. J'ai une provision de bon sens et de raison que je tiens en réserve, et, pas bien tard, dans un an au plus, j'émerveillerai tout le monde par ma vie régulière, sédentaire et raisonnable. Le fait est que je n'ai pas encore mes quarante ans, et que je me suis assigné ce terme à *mes jeunesses*. »

Mais à quoi bon soulever les voiles? Nous avons tenu à faire œuvre honnête, nullement à satisfaire une indiscrète curiosité. Et si nous avons déroulé toutes les péripéties de ce drame intime, nous croyons avoir laissé l'homme inviolé, respecté, honoré dans sa vie privée, tout en mettant à nu ce qui appartient à tous, l'âme du poëte.

Pour ceux qui ont connu Ponsard et sa timidité proverbiale, il sera piquant d'apprendre qu'il a parlé un jour en public, sans compter le toast à la Révolution dans les banquets réformistes de 1847. En 1859, l'Allemagne célébrant le centenaire de Schiller, Genève rendit sa part d'hommages à l'auteur des *Brigands*. Après le défilé de discours prononcés par les notabilités locales : les unes, politiques, comme Fasy et Carteret; les autres littéraires, comme le romancier J. Cherbuliez, ou scientifiques, comme le professeur Carl Vogt, tout le monde se tourna vers Ponsard, dans la pensée qu'il allait dire quelques mots. Il ne s'y attendait nullement et n'était pas préparé. En vain essaya-t-il de se récuser. « Voilà-t-il pas un grand malheur! s'écria Fasy d'un air narquois, un poëte, çà doit savoir parler tout seul! » Ponsard monta donc à la tribune pour la première fois de sa vie. Après avoir manifesté sa joie d'assister à cette fête de l'intelligence, il rappela que si l'Allemagne était unanime à

Digitized by Google

fêter Schiller, la France, de son côté, ne laissait pas dans l'oubli le génie de Molière, dont les Anglais ont dit qu'il ne nous appartenait pas en propre, mais qu'il appartenait au monde.

Son improvisation toucha à l'éloquence. Le geste sobre et énergique, la voix qui ne manquait pas d'ampleur, la parole facile et concise, tout dénotait, au dire d'un témoin oculaire, les qualités qui constituent l'orateur.

Après l'interdiction de ses trois premiers ouvrages, après l'insuccès d'*Ulysse*, les conditions matérielles de l'existence de Ponsard s'étaient trouvées compromises. Le grand succès de l'*Honneur & l'Argent*, en 1853, le succès presque aussi grand, sous le rapport pécuniaire, de la Bourse, en 1856, rétablirent ses affaires. Mais les années « d'oisiveté », la vie élégante et large dans tout l'éclat luxueux des villes d'eaux, la mort, survenue en 1858, de sa mère, tout contribua à jeter le trouble dans son modeste patrimoine. Il fit au jeu des pertes considérables ; une fois même ce fut un véritable désastre, du reste bien vite et dignement réparé. Voici comme il se justifiait de cette accusation de joueur :

« Qu'est-ce que ces messieurs (de l'Académie) appellent un joueur ? J'ai joué pendant un mois, j'ai perdu mon argent et non le leur. J'ai joué, et gros jeu, mais je ne suis pas un joueur. Un joueur joue régulièrement, habituellement, avec calme, et pour ainsi dire professionnellement. Pour moi, cela a duré un mois : ç'a été quelque chose comme une partie de chasse ardente, comme un lever de rideau, enfin comme une agitation passagère ; le tort que j'ai eu, ç'a été de perdre mon argent... Mais enfin, je n'ai pas perdu l'argent des autres, on m'en voudrait moins si j'avais gagné (1). »

Un de ses amis des anciens jours (2), l'éditeur Hetzel, le tira de peine ; par son intermédiaire, Bixio vint en aide au poëte. Ponsard a pu s'acquitter avant de mourir, grâce au travail et à l'économie installés au foyer domestique sous les traits gracieux d'une admirable femme. Mais comme il n'était pas de ceux à qui pèse la reconnaissance, il offrait à Bixio la dédicace de son *Lion amoureux*, et à l'éditeur Hetzel, la *Ballade de Roland*. Cette poésie, publiée pour la première fois dans l'ouvrage de M. Antonin Roche : *Du style et de la composition littéraire*, a, dans le tome III des œuvres complètes, échangé ce titre contre celui de *Galesinde au couvent*, sans aucune mention de la dédicace primitive.

(A suivre) RAYMOND LAIRE.

(1) Lettre à Mme d'Agoult (Daniel Stern), éd. Calmann-Lévy.

(2) En 1845, Hetzel lui dédiait en ces termes une de ses publications, les *Nouvelles et seules véritables aventures de Tom Pouce*, par P.-G. Stahl : *A mon vieux Ponsard, — Pour l'*instruire *et le récréer, — Son ami, — J. Hetzel.*

Digitized by Google

ALBON

ET

LE CONCILE D'ÉPAONE

NOTICE

Sur le lieu où fut tenu ce Concile en l'an 517

(Suite & fin)

II

ALBON

(Epao, Eppao, Ebbao, Ebao, Albio, de Albione, de Albone.)

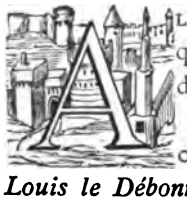

ALBON était devenu bien vite le centre d'un *ager* qui comprenait une partie des localités ci-dessus désignées.

C'est là qu'il faut chercher l'*Epao* du concile; c'est également là qu'un diplôme de l'empereur *Louis le Débonnaire* (donné à Aix-la-Chapelle, la XVIIIe année de son règne (l'an *831*, si on compte depuis son association au trône de Charlemagne), nous aide à le retrouver.

Cette charte, qui fait partie du *Cartulaire de Vienne*, a été successivement reproduite par *Baluze* (Capitularia, appendix), par *Valbonnais*, dans son *mémoire* au *Journal de Trévoux;* par *Charvet*, et enfin, par monseigneur *Annet de Perouse*.

« Notum esse volumus, cunctis fidelibus sanctæ Dei ecclesiæ et nostris præsentibus scilicet et futuris qui spontanea voluntate adiens serenitatem culminis nostri *Abbo* comes, qui *et vicum qui dicitur Eppaonis, qui erat ex ratione sancti Mauricii, ex episcopatu Viennensi*, ubi nunc, auctore deo, Bernardus archiepiscopus præsul esse noscitur, beneficiario munere et nostra largitione habebat *ubi erant etiam ecclesiæ destructæ et discopertæ quarum tunc vocabula sancti Andræi apostoli et sancti Romani martyris*, præcibus quibus valuit nostram obsecravit clementiam.

Digitized by Google

« Quantumque ipse ibi *ex beneficio ecclesiæ sancti Mauricii Viennensis redderemus* quod ita .... Fidelium nostrorum cognoscat industria pro firmitatis vero studio, ut quod supradictus *Abbo* in supradicto *vico habebat*, et nos ad ejus *deprecationem sæpe, dicto Benardo archiepiscopo immo ejus sanctæ sedi reddidimus.* »

Ceci est très-clair : Louis le Débonnaire avait donné le *vicus Eppaonis* au comte *Abbo ;* mais l'*Eglise de Vienne,* à laquelle cette donation enlevait un territoire qui lui *appartenait,* amena le comte à le lui restituer, ce qui fut confirmé par le précepte ci-dessus.

On y désigne les églises ruinées de *Saint-André* et de *Saint-Romain,* — cette dernière subsiste encore sous le nom de Saint-Romain-d'Albon, — on croit que l'autre occupait le lieu dit aujourd'hui *Saint-André-de-Maucune,* et de plus, nous trouvons pour la dernière fois dans ce précepte la leçon *Eppao* à laquelle devait succéder bientôt la forme *Ebbao.*

Au folio 43 du *Cartulaire de Vienne* on retrouve une charte de l'an *883,* reproduite dans le *Gallia christiana* (instrum. Vienn.), et contenant une donation faite à la *basilique de Saint-Maurice et de ses compagnons* « *sex mille sexcenti sex* » par *Ariulfe* ou *Erlulfe* et sa femme *Adoara,* en mémoire de son père *Angelboton,* de sa très-noble femme *Anne* et de ses proches.

Cette libéralité s'étend sur tout ce qu'il possède « *in pago Vien-«nensi, in agro Ebbaonensi, in villâ et loco* ubi dicitur *Anarionis,* » (Anneyron, au mandement d'Albon), et consistant « *in ædificiis,* « *casa indominicatâ, cum casis,* etc. » (vignes, prés, moulins, serfs, eaux, cours d'eaux, etc.

Ce document porte la date du XVII des Kalendes de décembre, *an deuxième de la destruction de Vienne,* régnant *Charles,* empereur, (Charles, empereur d'Occident, troisième fils de Louis, roi de Germanie). (1).

Comme nous l'avons dit plus haut, la terre de Mantaille avait été donnée par Boson à Theutbert, comte de Vienne.

Ce fidèle serviteur d'une royauté des plus compromises, avait

(1) Vers l'an *863,* ce même *Erlulfe,* vicomte, et l'archevêque *Adon,* avaient figuré comme *missi* de l'illustre comte Boson.

Circa 873, et sous l'épiscopat d'Agilmar, *Erchembault,* comte de Vienne, échangea une étendue de terrain considérable, située aux *Brosses* (in villa *Brociano subteriore),* contre un fonds que possédaient *Angelboton* et *Anne,* sa femme, (père et mère d'Erlulfe, « *in agro Breniacensi* » près de l'église de Saint-Romain-lez-Vienne.

Digitized by Google

reçu du roi, au moment du siége de Vienne, et avec le gouvernement de la ville, la charge de la défendre et la mission de protéger la reine Hermengarde et la princesse Engelberge, femme et fille de Boson.

Il s'acquitta si honorablement de ces devoirs pendant un siége aussi long que mémorable, que Boson, rentrant plus tard au milieu des ruines de sa noble et fidèle capitale, conserva à Theutbert le commandement de la place et du district de Vienne. (*De Gingins*, Bos. et Hug.), et le récompensa par la concession de la terre de Mantaille, dont le château avait été ruiné pendant la guerre. (1).

Ce fait est affirmé dans une charte souscrite vers l'année 886, et par laquelle Theutbert fait donation de Mantaille à l'église de Vienne.

« *Charta Theutberti comitis, de Villa Mantulæ* ». — (s. d.)

« *Villam Mantulam* | *quam* | *gloriosus Rex Boso, piissimus*
« *senior meus, præcepto magnitudinis suæ* mihi *quondam con-*
« *tulerat ad possidendum, pro* anima *Regis Bosonis*, ac *inclytæ*
« *uxoris ejus magnificæ Reginæ Irmingardis, præstantissimo*
« *filio ejus* Hludovico, *domino et seniori meo, mihi quoque*
« *et uxori meæ, prædictam villam à rectoribus ecclesiæ Viennen-*
« *sis possideri volo, sæclusis hæredibus meis.* « Dans cette donation sont comprises toutes les *villæ* adjacentes. (*Spicilége ;* de *Gingins*).

L'année suivante (*887*, date donnée par le spicilége, et sous l'épiscopat de *Barnoin*, cet archevêque, frère de *Boson*, rendit les mêmes biens de Mantaille, mais à titre bénéficiaire seulement, au comte Theutbert et à sa femme.

L'archevêque y ajoute quelques autres domaines appartenant à son église, à savoir *Ebaonem* ou *Tortilianum* (Albon) et *Geniciacum Villam* (Génissieu).

« *Bernuinus, sanctæ Viennensis ecclesiæ archiepiscopus,...*
« *quia nobilissimo comite Theutberto ego jure beneficiario...*
« *eidem... Villam Mantulæ condono et insuper aliam villam*
« *ecclesiæ nostræ, nomine Ebaonem sive Tortilianum, insuper*
« *etiam Geniciacum villam, sancti Mauricii,... quamdiu ipse*

(1) A la même époque et pour les mêmes motifs, Aldalème, comte de Valence, et Roslinde, sa femme, reçurent en propriété héréditaire tout ce dont ils n'avaient joui jusqu'alors qu'à titre bénéficiaire. (Diplôme confirmatif de Louis l'Aveugle, 903).

Digitized by Google

« *comes Theutbertus et uxor ejus carne vixerint...* » et plus loin, « *Easdem* tres *villas Mantulam, scilicet et Ebaonem, nec non Ge-* « *niciacum.* »

Ces retrocession et donation à titre usufruitaire, furent consenties par l'archevêque, sous la réserve d'un cens annuel et à la charge par le bénéficiaire de relever les églises qui avaient été ruinées pendant les dernières guerres : « *quæ deserta sunt restau-* « *rando, quæ destituta ædificando* et *quæ non sunt vestita reves-* « *tiendo.* »

Qu'advint-il ensuite d'*Ebao* et de la villa *Tortilianum?*

Theutbert qui, après la mort de Boson, avait assisté au plaid de Varennes, et qui était resté investi de la confiance du jeune roi Louis et de la régente Hermengarde, sa mère, après avoir gouverné pendant quinze ans le comté de Vienne, fut amené à céder ce gouvernement au comte Hugues, son parent (depuis roi d'Italie), qui sans doute désirait déjà tenir la jeune cour sous sa main.

Il reçut en échange le comté d'Apt, puis ceux d'Avignon et de Marseille qu'il administra simultanément (903-904), et mourut vers l'an 910, non sans avoir, dans les dernières années de sa vie, donné de brillants témoignages de sa valeur contre les hordes infidèles qui dévastaient le midi de la France (De Gingins, *Bos. et Hug).* (1).

(1) Theutbert, proche parent de l'archevêque *Sobon,* appartenait très-probablement à la race dite des *Hugonides.*

Il possédait de riches domaines dans le Viennois, et particulièrement à *Moras,* à *Genissieu* et à *Four,* (in villam *Fornis).*

L'église de cette dernière localité, placée sous le vocable de *Saint-Nazaire,* avait été usurpée par Louis l'Aveugle.

Il la rendit en *902* à l'église de Vienne avec les serfs, dépendances, (diplôme de l'empereur Louis).

En dépit de cette restitution, Theutbert s'en était emparé et ne la rendit avec les dîmes, oblations, sépultures, etc., que le IV des calendes d'octobre de l'an *938,* (Gall. Char. Instr. Vienn.), sous forme de donation, et bien qu'*Ubaud,* chanoine de Vienne en eût été pourvu par son église.

Il insère dans cette charte une clause obligeant *Ubaud* à rétablir à ses frais l'église qui avait été ruinée par les infidèles « *quam paganorum infestatio diruerat.* »

La même année il fit une nouvelle donation à l'archevêque Sobon pour des possessions situées à Moras.

Remarque : on trouve en 1090, un *Theutbert* de *Moras,* parmi les premiers auteurs connus de cette maison éteinte.

Digitized by Google

Avait-il après son départ disposé d'*Ebao* ou *Tortilianum*, en faveur d'une autre église? Celle de Vienne, ce qui paraît peu probable, l'avait-elle un instant aliéné? Toujours est-il qu'en l'année *924*, nous retrouvons dans le *Gallia christiana* (instr. Lugd.), un précepte de Rodolphe, roi, confirmant les propriétés de l'abbaye de Saint-Martin-d'Autun, et, dans l'énumération des biens de ce monastère, il est dit : « in pago *Viennensi Tortilianum cum appendiciis*» et, qu'en l'année *926*, *Tortilianum* appartenait encore à la même abbaye.

L'église de Vienne semblait animée du plus ardent désir de rentrer en possession d'un domaine qui lui avait été si souvent pris et repris et auquel paraissaient la rattacher d'antiques et mémorables souvenirs.

Aussi employa-t-elle la puissante influence de Hugues, prince et marquis. Munie de cette recommandation elle expédia vers Autun deux habiles négociateurs : Gausbert « *summæ industriæ Abbas* », et Lefredus « *admodum probus vir* » afin de trancher cette affaire soit par voie d'échange, soit moyennant un prix débattu.

Les moines d'Autun, qui de leur côté ne savaient trop comment administrer une propriété aussi lointaine, constamment disputée, et devenue très-onéreuse pour eux à raison d'un pillage perpétuel et de l'entretien des routes, s'empressèrent d'accéder au désir de l'archevêque de Vienne et de son chapitre, comme nous l'indique la charte suivante extraite du *Cartulaire de Vienne*, et reproduite dans la *Diplomatique* de *Dom Mabillon*, (qui l'interprète en sens inverse), citée plus tard par *Valbonnais* et par monseigneur *Annet de Perouse* dans sa *Notice sur le concile d'Epaone* :

« Ex Chartrario Viennensi — Charta commutationis factæ « inter ecclesiam Viennensem et monasterium æduense Sancti « Martini, de villa Tortiliano. »

« Aimo religiosus abbas... per consensum et suasionem *nobilis* « *principis et marchionis Hugonis*... accesserunt Viennensis « ecclesiæ filii et legati Gausbertus summæ industriæ abbas, et « Lefredus admodum probus vir, » (uti notarius de se loquentes « inducit), « Missi a Domino Alexandro archiepiscopo et cano- « nicis ejus, Aimoni Abatti suadentes ut *villa Tortilianum quæ* « *longe ab ipsis aberat et quæ in vicinia et prospectu ipsorum* « *archiepiscopi et canonicorum Viennensium erat*, vel aliâ « terrâ permutarent, vel dato prœtio, compararent. » (*Alterum Martinianis placuit*). « Complacitum si quidem prætium ab ec- « clesiâ et a præsule sedis accepto, id est centum librarum pondere

Digitized by Google

« compensato concedimus eidem ecclesiæ Viennensi, sanctoque « Mauricio perpetualiter adhibendum, *villam Tortilianum*, cum « servis et anciliis utriusque sexûs et ætatis, ad eam pertinentibus « et cum œdificiis et appendiciis suis : Res etiam Eremberti et « uxoris suæ Deutimiæ quas possederunt in villa *Repont* (Rapond, sur la commune d'Anneyron), « et in omnibus locis, Res « etiam Almafredi et Res Wolfoldœ et Res Judid, cum omnibus « rebus ibi collatis a bonis hominibus. Ut autem hæc villæ et « cæterum rerum transfusio quæ hic inserta sunt, firmiorem in « Dei nomine obtineat firmitatem, manu nostra eam insignivi- « mus et nostris fratribus roborari jussimus.

« Aimo humilis Abbas cœnobii sancti Martini, consensi et conscripsi. » — Suivent les seings des autres religieux.

« Acta anno DCCCCXXVI ab incarnatione Domini, indic- « tione XIIII — mense Martio, VIII idûs ejusdem mensis, Feria « IIII, Anno III, Regnante Rodulfo glorioso rege. Gererium « humilis sudiaconus. »

Nous ferons remarquer que dans cette charte la *villa* est simplement appelée *Tortilianum*, ce qui semblerait indiquer que tout en faisant partie d'*Ebao*, elle n'était plus qu'un domaine particulier, et nous observerons également que dans la nomenclature de ses dépendances il n'est plus question des *églises*, ce qui aurait infailliblement eu lieu si le nom d'*Ebao* eût été accolé dans l'acte à celui de *Tortilianum*.

Peut-être déjà les archevêques avaient-ils à défendre leur domaine d'Albon contre la trop grande prédominance que devaient commencer à y prendre les auteurs de la race des comtes d'Albon, appelée à monter plus tard sur le trône delphinal, et qui héritiers probablement eux-mêmes, soit en ligne directe, soit en ligne collatérale, des possessions du comte Theutbert, à *Génissieu* (in pago *Altavensi*), à *Moras*, *Albon*, devaient tenir déjà le château et le bourg sous la mouvance plus ou moins nominale de l'archevêque et du chapitre.

Nous nous réservons d'examiner plus au long cette question dans un travail que nous préparons sur les origines des comtes de Savoie, des Dauphins et des seigneurs de la Tour.

Quant au sujet de cette notice nous espérons avoir suffisamment démontré :

1° Que l'*Epao* du concile est bien le même que l'*Eppao* de la charte de Louis le Débonnaire, et que l'*Ebbao* ou l'*Ebao* des chartes postérieures ;

2° Que l'ager *Eppaonensi* ou *Ebbaonensi*, voisin de Mantaille,

Digitized by Google

ne saurait être qu'*Albon*, dont le château et le bourg dominaient toute cette contrée et qui comprenait les territoires d'*Anneyron*, et *Rapond*, cités dans les chartes ci-dessus;

3° Que dès l'époque la plus reculée deux des églises d'*Albon* étaient dédiées l'une à *Saint-André*, apôtre; l'autre à *Saint-Romain*, martyr;

4° Que l'église de Vienne possédait de temps immémorial ce fisc important, souvent usurpé, et au centre duquel les archevêques faisaient souvent leur résidence lorsque la cour burgonde habitait à Mantaille;

5° Que ce lieu au VIe siècle, comme le fut plus tard Mantaille au IXe, était le plus favorable à la réunion des prélats appartenant à la province Viennoise et au royaume de Provence et de Bourgogne, soit à raison du calme de son site, soit parce qu'il appartenait à l'*église métropolitaine*, soit également parce qu'il était protégé par le palais voisin, et qu'il était facile d'y arriver par le Rhône.

Il ne faut pas perdre de vue du reste que les deux synodes d'*Epaone* et de *Mantaille* furent sinon provoqués du moins successivement désirés par les rois *Sigismond* et *Boson*, et que la position déjà considérable des évêques de Vienne, ne permet pas, ainsi que nous l'avons dit, de supposer qu'ils eussent cherché dans un autre diocèse le lieu d'une réunion tenue sur leur initiative et sous leur présidence.

Il nous reste à rechercher comment le nom d'*Epao*, devene *Ebbao* et *Ebao*, s'est transformé en celui d'*Albon*, (de Albione, du Albone).

Sans aller à l'exemple de *Moreri*, de *Charvet*, de monseigneur *de Perouse*, trouver l'origine de cette transformation dans le nom du premier bénéficiaire connu, le *comte Abbo*, dont l'existence était, du reste de beaucoup postérieure à la dénomination d'*Epao*;

Sans nous arrêter également à l'opinion insoutenable des mêmes auteurs, à savoir que la forme *Albon* était sans doute venue des *comtes d'Albon*, alors que c'est évidemment le contraire qui a dû se produire, il est beaucoup plus naturel de n'y voir qu'une de ces modifications successives dont on retrouve de si fréquents exemples.

L'*Epao* et l'*Eppao* de l'époque romaine et carlovingienne du Viennois, est devenu, aussitôt l'arrivée dans le pays des races Austrasiennes et Germaniques, l'*Ebbao* des chartes postérieures à Boson, par suite sans doute de la tendance naturelle de ces races à toujours remplacer une de ces deux lettres par l'autre.

Les noms propres, du reste, prirent, sous la même influence, une

Digitized by Google

toute autre physionomie, et ceux que l'on retrouve au testament d'*Ephibius*, abbé de Genissieux, et de sa sœur *Rufina*, en 686, n'ont aucun rapport avec ceux de l'époque postérieure du royaume de Vienne.

Il serait important de déterminer dans le périmètre d'*Albon*, l'emplacement qu'avait dû occuper la *villa Tortilianum*, qui d'après les chartes semble en faire partie intégrante.

L'inventaire de la Chambre des comptes de Dauphiné mentionne une assemblée des habitants d'*Albon*, tenue le vendredi après la fête de l'invention de la Sainte-Croix, en 1267, par devant Hugues de Châteauneuf, commissaire délégué à l'effet d'élire quelques-uns d'entr'eux chargés de reconnaître au nom de la communauté tout ce qui était du domaine du Dauphin.

Parmi les articles de cette reconnaissance nous nous bornerons à mentionner les passages suivants : « *Il est dit que le seigneur* « *comte tenait en sa main les mas de Genevreya* (sic), *qu'il pre-* « *nait les tasches dans un autre mas, proche de la maison de* « *l'Ayguemonde; plus au mas du Bourg, plus au mas de* la Tor- « telez *et de Champlavio; qu'il avait le droit de ban et de jus-* « *tice dans tout le mandement.* »

Le *mas de la Tortelez*, en 1267, rappelait bien probablement la *villa Tortilianum*, sans doute depuis longtemps détruite, et dont le nom semble indiquer une éminence approchant, par sa forme, d'un gâteau ou d'une tourte. (V. Ducange).

Quant au nom d'*Epao*, rien n'empêche ceux qui voudraient encore y rattacher la déesse *Epona* ou *Hippone*, d'y retrouver un lieu consacré au culte d'une divinité qui, à l'époque païenne, jouissait d'un grand crédit dans nos régions des Alpes.

G. de Rivoire de La Batie.

Digitized by Google

CAUSERIE LITTÉRAIRE

DANS un des derniers numéros de l'*Impartial Dauphinois*, à propos de l'opéra de MM. Barbier & Victor Massé, l'œuvre inspiratrice, *Paul et Virginie*, était prise à partie assez vivement. Laissons de côté la question politique, c'est-à-dire les théories humanitaires et sociales que Bernardin de Saint-Pierre tenait de son temps, du milieu ambiant, pour ainsi dire.

C'est se donner un plaisir facile que de passer au crible de la précision du langage moderne, la manière toujours un peu solennelle et apprêtée du XVIIIe siècle. Le mérite de *Paul & Virginie* réside dans la simplicité naïve du sentiment, la chasteté de la pensée qui transparaît sous l'expression plus ou moins recherchée. Voilà le secret de la fortune de ce chef-d'œuvre, fortune durable, jusqu'à ce que, sous couleur de réalisme, le sensualisme grossier de l'*Assommoir* ait tout envahi. Ce jour est loin encore, le chef-d'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre verra bien des générations d'admirateurs.

Qui de nous n'a dans le souvenir la joie ineffable d'une première lecture? Pour les uns, ce sont les *Méditations*, *Graziella;* pour d'autres, Châteaubriand, Michelet, Victor Hugo. Avec quel transport le livre longtemps couvé des yeux à la devanture, était emporté de chez le libraire! Avec quel empressement la solitude était recherchée, et une bonne après-midi consacrée à savourer ces nobles pages! Aussi, ce livre devenait bien vite un ami. Ici l'onglet de la page rappelle une visite importune; la fatigue de cet endroit trahit le passage préféré...

Aujourd'hui nous avons changé tout cela. Les entrepreneurs de publicité décorés du beau nom de libraires, ont-ils à lancer un volume, ils le jettent aux vents tempétueux de la presse, ils l'émiettent aux cent et un journaux. Si bien que l'œuvre nouvelle, au lieu d'être lue dans le recueillement du cabinet, est parcourue sur la table de marbre du café. Comme il est facile d'en apprécier les beautés, dans cette atmosphère lourde, au milieu du fracas des dominos, quand le garçon ponctue les passages les plus intéressants : « Après vous, le *Temps!*... le *Figaro!*... le *Charivari!* »

Malgré tout, si vous êtes assez heureux pour vous faire bonne opinion de l'œuvre et que le désir vous prenne de l'acquérir, vous ne la lirez pas après l'avoir ainsi défraîchie, et le volume non coupé ira dormir immaculé sur les rayons de la bibliothèque.

Ces réflexions nous venaient à propos de la *Légende des siècles*, deuxième partie, parue chez Calmann-Lévy. Le tapage organisé autour de cette nouvelle œuvre du grand poëte, commence à tomber. On pourra en *parler* le mérite au lieu de le crier. Dès à présent, signalons deux admirables morceaux qui défient toute critique : la *Bataille d'Eylau* & *Après les Fourches caudines*.

L'éditeur Lemerre a couronné sa belle édition d'Alfred de Musset, par une biographie due à M. Paul de Musset, frère du poëte. C'est quelque chose dans le genre de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, lequel témoin n'était autre que Mme Victor Hugo. Alfred de Musset ne sort pas amoindri de ce flux de détails intimes.

Comme tant d'autres, Musset ne vécut pas en bon ménage avec la critique. Les rancunes de Ste-Beuve, la méchanceté de Gustave Planche, les inconséquences de Jules Janin, lui infligèrent le supplice des coups d'épingle. On ne lui pardonnait pas l'éclatante surprise de son début, l'espèce de violence faite au succès. Après *Rolla*, la *Nuit de mai*, la *Nuit d'octobre*, le *Souvenir*, quand sa muse planait au-dessus des plus fiers sommets, on lui jetait comme une pierre son insouciante ballade à la lune.

Le survivant des deux Goncourt, ces frères siamois de la littérature, a payé tribut au roman judiciaire. La *Fille Elisa* est un tableau des maisons centrales, tracé avec la conscience sévère, la pa-

Digitized by Google

tiente minutie, l'esprit d'observations et de recherches qui distinguent les travaux de MM. de Goncourt.

Les *Caresses*, le second volume de vers de M. Richepin, n'ont pas tenu les promesses que la *Chanson des gueux* avait fait concevoir à des esprits trop bienveillants. Celle-ci avait été condamnée par un tribunal correctionnel, celles-là le sont par les gens de goût, et ce jugement-là n'est pas le moins sévère. *L'Ermite de Vézérance.*

BIBLIOGRAPHIE

LES AMOUREUX DU LIVRE, tel est le titre d'un magnifique ouvrage qui vient de paraître chez l'éditeur A. Claudin à Paris, et dont l'auteur, M. F. Fertiault, est presque un de nos compatriotes; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est très-ardéchois par le cœur : Mme Fertiault, une de nos femmes-poëtes les plus distinguées, auteur du *Poème des Larmes* et de bien d'autres ouvrages, est née à Aubenas, en Vivarais.... Nous aurons l'occasion de faire connaître à nos compatriotes les nombreux et remarquables travaux de cette femme de mérite. Aujourd'hui, nous nous bornerons à dire un mot du nouvel ouvrage de son mari, M. F. Fertiault.

Les Amoureux du Livre se composent de : *Sonnets du Bibliophile*, *Fantaisies d'un Bibliomane*, *Bibliophiliana* et de *Notes et Anecdotes*.

C'est la première fois qu'un poëte a essayé de se servir de la langue du sonnet pour chanter l'amour du Livre, et on peut dire que M. Fertiault l'a fait avec un rare bonheur. Voici un de ses sonnets, pris au hasard :

LE LIVRE

A CERTAINS BIBLIOMANES

De loin vous en flairez l'arôme avant-coureur;
Vous contemplez, ravi, sa date reculée ;
Vous caressez du doigt sa marge immaculée,
Et de sa rareté vous prônez la valeur.

Vous en aimez la tranche à la vive couleur,
La nervure du dos ou svelte ou potelée,
La robe au blanc satin d'un filet dentelée,
Le noir chagrin brodé par le fer du doreur.

Oui, vous vous pâmez d'aise, admirateurs austères,
Aux délinéaments de ses purs caractères;
De tout choc destructeur vous savez l'abriter;

Le couteau curieux n'y glisse point sa lame...
Quels grands bonheurs le Livre à vos yeux fait goûter!
Vous en aimez le corps — et moi j'en aime l'âme.

Ce sonnet nous remet en mémoire un article de M. Paul de Saint-Victor, publié il y a quelques jours dans le *Moniteur universel*, à propos d'un magnifique catalogue de la librairie Auguste Fontaine. Dans ce catalogue, précédé d'une remarquable préface du savant bibliophile Jacob, figure, entre autres raretés, une comédie de Molière : « N° 792. — Le *Sicilien*, ou l'Amour peintre, Paris, Jean Ribou, 1668, in-12, belle reliure, côté 2,500 fr. (deux mille cinq cents francs). — Edition originale, non rogné, *ni même coupé.* »

M. Paul de Saint-Victor, en signalant aux amateurs cette insigne rareté bibliographique, fait remarquer « que le *Sicilien*, une fois coupé, perdra plus de la moitié de sa valeur. »

C'est pour vous, bibliomanes, qui n'avez pas coupé le *Sicilien*, que M. F. Fertiault a buriné son magnifique sonnet. Continuez, si vous le voulez, à ne pas glisser dans vos livres « la lame du couteau curieux; » pour nous, bibliophiles, nous chercherons toujours, « dans ces pages du cœur... qui sont muettes pour vous », les leçons de nos penseurs, les hymnes de nos poëtes, tout ce qui fait aimer, croire et espérer; nous chercherons dans le Livre notre nourriture intellectuelle, car *l'homme ne vit pas seulement de pain.*

M. Fertiault a fait un véritable tour de force : il a fait, en sonnets, un drame en quatre actes. Nous ne pouvons résister à la tentation de donner un extrait de cette œuvre magistrale.

Il s'agit d'un pauvre diable qui prospérait jadis; il a perdu femme et enfants; il a vu « son épargne engloutie aux mains d'un gros bon-

Digitized by Google

net »; ses amis se sont retirés ; il ne lui reste que ses livres ; le terme du loyer est arrivé.... On devine le reste.

Voici le troisième acte de ce drame émouvant :

DÉFENSE

« Vous ne saisirez pas ces livres, je vous dis !
« On ne prend pas le lit où l'insolvable couche,
« On ne prend pas son pain... et vous, dans mon taudis,
« Vous venez m'arracher le morceau de la bouche.

« Depuis bientôt trois jours, longs, fiévreux et maudits,
« Je n'ai d'autre aliment pour une faim farouche.
« Venir me les ôter, c'est acte de bandits...
« Je veux qu'ils restent là... Malheur à qui les touche !

« Je les ai bien gagnés... : Si vous voulez savoir
« Comment, voici : J'étais pauvre, et, pour les avoir,
« Cent fois de mon dîner j'ai détourné la somme.

« C'est sur eux que j'étends mon corps qui s'affaiblit...
« Vous voyez bien qu'ils sont et mon pain, et mon lit.
« Arrière !... Le premier qui monte, je l'assomme !!...

Dans sa *Bibliophiliana*, M. Fertiault nous fait connaître tout ce qu'on a dit et écrit sur le Livre ; il aurait pu intituler ce chapitre : la *Philosophie du Livre*.

La préface des *Amoureux du Livre* est du bibliophile Jacob (P. Lacroix, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal), le doyen des bibliophiles. De sa plume élégante et intarissable, avec verve et chaleur, il a rappelé plusieurs anecdotes à la plus grande gloire et exaltation du Livre. Il est une de ces anecdotes, absolument inédite, qui mérite d'être racontée : c'est une page de notre histoire nationale. Motteley, le bibliophile par excellence, « qui n'a jamais eu son pareil, fut un jour le héros du genre. Le 24 février 1848, les révolutionnaires (ceux-là même qui ont incendié la bibliothèque de Motteley dans le palais du Louvre, aux derniers soupirs de l'affreuse Commune de 1871) envahirent le Palais-Royal et commencèrent par jeter, dans la cour du palais, les livres de la Bibliothèque pour en faire un feu de joie. Motteley accourt ; ce n'est plus un bibliophile, c'est un lion, c'est un apôtre : « Brûler des livres ! s'écrie t-il. Vous n'êtes pas des hommes, vous êtes des bêtes brutes ! Vous ne savez donc pas lire ? » On s'empare de lui, on veut le coucher sur un bûcher de livres, auxquels on a mis le feu. « O Voltaire ! crie Motteley, ce ne sont plus les parlements qui brûlent les livres, c'est le bon peuple de Paris ! » L'invocation à Voltaire sauva Motteley et la Bibliothèque du Palais-Royal.

Cependant quelques centaines de volumes avaient été brûlés, déchirés ou volés. Motteley errait autour des grilles du Palais-Royal, comme une ombre sur les bords du Styx ; il soupirait, il pleurait, il gémissait.

Il vient s'adresser au concierge, qui est à peine remis des émotions de la journée : « Monsieur, lui dit-il, je vous conjure de rendre un service éclatant à l'Etat. Allez voir dans la Bibliothèque s'ils ont épargné le *Grand Perceforest*. — Le grand *Perceforest?* répond le concierge. Ce monsieur-là ne demeurait pas au Palais-Royal. — Si fait, monsieur ; seconde salle de la Bibliothèque, première armoire en entrant, rayon du bas, six volumes, six volumes grand in-folio, imprimés sur vélin, avec miniatures, édition de Galliot du Pré, 1528... — Au nom du ciel, monsieur, interrompit le concierge, retirez-vous ! On croira que vous êtes de la maison du roi et l'on nous accusera de faire un complot... — Oui, c'est un complot dans l'intérêt de la France, s'écrie Motteley avec exaltation : il s'agit de sauver le *Grand Perceforest*, cet exemplaire unique, qui provient de la bibliothèque du comte de Toulouse, *le plus beau livre qui existe au monde*... — Monsieur, de grâce ! On nous observe, réplique le concierge. On va nous faire un mauvais parti. N'est-ce pas vous qu'on voulait brûler vif, cette après-midi ? — Monsieur le concierge, dit solennellement Motteley, je vous somme de vous assurer si le *Grand Perceforest* est encore à sa place dans la Bibliothèque. C'est une affaire d'État. Depuis longtemps l'Angleterre convoite ce magnifique exemplaire. Allez donc dans la Bibliothèque, seconde salle, première armoire à gauche, six volumes grand in-folio, portant au dos : *Perceforest*. Je vous rends responsable du

Digitized by Google

sort de ce livre incomparable. Aidez-moi à le conserver, mon ami, et je vous promets la protection de l'illustre Arago. » Le nom d'Arago produisit sur le concierge plus d'impression que les prières de Motteley. Il disparut pendant quelques instants, qui parurent des siècles à Motteley ; il revint bientôt, le sourire sur les lèvres, et dit à voix basse : « Oui, monsieur, il est là ! On n'y a pas touché. J'ai lu sur le dos des volumes : *Percefort*. Est-ce la même chose que *Perceforest ?* »

Motteley était dans le troisième ciel des bibliophiles ; il avait oublié la révolution de Février et toutes ses horreurs. Il repétait machinalement : *Perce, perce, perceforest*. Il se rend au siége du Gouvernement provisoire, dont les membres étaient réunis en conférence. Impossible de pénétrer dans la salle où se tenait la réunion. « Il faut, dit-il au chef des huissiers, il faut que je parle à M. Arago. Il s'agit d'une question des plus graves. Voici ma carte. J'ai l'honneur d'être connu de M. Arago. Il comprendra que, si je le dérange, c'est pour une affaire d'intérêt public. » Enfin la carte est remise : Arago se décide à quitter un moment ses collègues, il arrive inquiet et préoccupé : « Illustre citoyen, s'écrie Motteley en lui serrant les mains, je viens vous apprendre avec joie que le *Grand Perceforest* du Palais-Royal n'a été ni volé, ni détérioré, ni brûlé, grâce à Dieu ! Je vous supplie de donner des ordres pour qu'il soit mis en lieu de sûreté, car les agents de l'Angleterre sont peut-être déjà en campagne afin de nous enlever le plus beau des livres! »

Au point de vue matériel, le livre de M. Fertiault est presque un chef-d'œuvre ; il est illustré de seize magnifiques eaux-fortes de Chevrier ; c'est à Lyon, la patrie de Jean de Tournes, le célèbre typographe du XVIe siècle, dans la maison de Louis Perrin, que son texte a été matériellement combiné, exécuté et imprimé.

Qu'on ne nous soupçonne pas de faire de la réclame pour la vente des *Amoureux du Livre*, la réputation de l'auteur — que nous n'avons pas du reste l'honneur de connaître — est bien au-dessus de notre plume. Quant à l'éditeur, il suffit qu'il annonce la mise en vente d'un beau livre pour que les exemplaires en soient retenus aussitôt. C'est ce qui est arrivé pour *les Amoureux du Livre :* aujourd'hui, tout est enlevé... Tant pis pour les amateurs retardataires ! M. A. Claudin nous avait prévenus : son avertissement est en épigraphe sur le livre :

De vos beaux livres qui en voudra avoir se faut depescher d'en achepter (comme disait Rabelais...) car après la première impression il ne s'en fera plus...
(Ch. Fontaine. *Quintil Censeur*, 1556).

Le Bibliophile H. V.

Depuis quelques années, qu'on nous permette de le constater, le mouvement littéraire s'est accentué à Vienne, non seulement en publications de différentes natures (histoire, industrie, archéologie, poésie), mais surtout en œuvres théâtrales, toutes écloses sur le sol Viennois, et jouées, pour la première fois, sur notre modeste scène.

En 1851, Ponsard fait représenter son *Molière à Vienne*, comédie en deux actes et en prose ; M. Jacques Guillemaud nous donne, en 1858, *Saint-Maurice de Vienne ou le Maugeron*, drame en cinq actes et huit tableaux ; nous avons ensuite *le Pacte*, drame de M. Daillet, le *Mantelet de Velours*, comédie de M. Saunier, la *Roche de Vézérance*, drame de M. Marchandon ; enfin, M. Siméon Gouët fournit la plus large part ; il fait représenter successivement : *Changement à vue*, comédie en un acte et en prose (1869) ; *Grand-Père André*, étude en un acte et en vers (1870) ; *Ponsard et les deux écoles*, allégorie en un acte et en vers (inauguration de la statue de Ponsard, 1870) ; *N'éveillez pas le chat qui dort*, proverbe en un acte et en prose (1872) ; *Le Drapeau*, scène en un acte et en vers (1872) ; *Le Franc-tireur*, épisode dramatique de la guerre de 1870, un acte en vers (1872) ; *le Berceau*, étude dramatique en vers (1873) ; *Marcel, ou l'Armurier de Vienne*, drame en cinq actes et huit tableaux (1873) ; — aujourd'hui, c'est une œuvre nouvelle, un proverbe en un acte et en prose, *Fumée sans feu*, joué il y a quinze jours, et dont nous sommes heureux d'offrir la primeur, dans un supplément de dix-huit pages, aux Abonnés de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*. E.-J. S.

Digitized by Google

PETIT THÉATRE BOURGEOIS

FUMÉE SANS FEU

Proverbe en un acte

Par SIMÉON GOUET

Représenté, pour la première fois, sur le théâtre de Vienne (Isère), le 15 mars 1877.

DISTRIBUTION

Jules Lecomte,	M. COMTAT.	*Madame Duvernhet*, 30 ans,	Mme VERNHET.
Mathilde, sa femme, 18 ans,	Mme DALBRET.	*Madame de Perceval*,	CLAIRE.

Un élégant salon: portes à droite et à gauche, double porte au fond donnant sur jardin. — La porte du fond reste ouverte.

SCÈNE PREMIÈRE

Mathilde, Madame de Perceval

MATHILDE, continuant une conversation commencée.

... Oui, cette année a passé comme un rêve; je suis heureuse, complétement heureuse. Mon mari est le meilleur des hommes, et, avec cela, beau, distingué, spirituel, charmant; il ne me quitte presque jamais, et jamais je ne me lasse de le voir et de l'entendre ; il est adorable, et je l'adore !

MADAME DE PERCEVAL (souriant.)

Quel enthousiasme !

MATHILDE

Tu ris?

MADAME DE PERCEVAL

Oui.... Tu me rappelles ma première année de mariage. Nous ne nous quittions pas non plus, nous nous adorions ; mais il y a cinq ans de cela, et...

MATHILDE

...Et ton mari te néglige peut-être?

MADAME DE PERCEVAL

Pas positivement, mais il est moins assidu, et se souvient, de temps en temps, qu'il est membre d'un club, ce qui ne lui arrivait presque jamais en commençant.

MATHILDE

Alors il te laisse seule quelquefois ?

MADAME DE PERCEVAL

Hélas !

MATHILDE

Et tu le souffres ?

MADAME DE PERCEVAL

Il le faut bien ! Il est vrai qu'il y a des compensations : quand il lui

Digitized by Google

arrive de passer trop de soirées dehors, je le condamne à l'amende.

MATHILDE

A l'amende?

MADAME DE PERCEVAL

Oui, un cachemire, une dentelle, une robe, un bijou. Oh! il s'exécute de fort bonne grâce, c'est une justice à lui rendre.

MATHILDE

Ah! ton mari te fait des cadeaux?

MADAME DE PERCEVAL

Souvent. Le tien ne t'en fait-il jamais?

MATHILDE

Je dois avouer que depuis notre mariage...

MADAME DE PERCEVAL

Ah! tant mieux! C'est une tache dans ton soleil, un point noir dans le blanc plumage de ton phénix; cet homme adorable, cet homme parfait, il a son défaut aussi.

MATHILDE

Oh! si petit!

MADAME DE PERCEVAL

Pas si petit! Cela prouve au moins qu'il ne s'ingénie pas à chercher ce qui peut te faire plaisir.

MATHILDE

Méchante!

MADAME DE PERCEVAL

Tu m'en veux? Tu ne comprends donc pas que c'est l'envie qui me fait parler? J'aimerais mieux un peu plus d'affection et un peu moins de cadeaux. Tiens! cette broche, elle est belle?

MATHILDE

Ravissante!

MADAME DE PERCEVAL

Elle me coûte cher: j'étais restée un grand mois sans presque l'apercevoir.

MATHILDE (avec un soupir)

C'est égal, cela doit faire plaisir de recevoir quelque chose, quoique ce soit, de celui qu'on aime.

(La pendule sonne 5 heures.)

MADAME DE PERCEVAL, (se levant).

Déjà cinq heures! Je vais être en retard; mon seigneur et maître dîne par hasard aujourd'hui avec moi, et comme il y a trois grands jours qu'il ne m'avait fait cet honneur..., tu comprends? Au revoir. Ne te dérange pas, je saurai bien traverser le jardin toute seule.

MATHILDE; (l'accompagnant jusqu'à la porte.)

Au revoir.

SCÈNE II

MATHILDE, seule.

Rien, jamais rien! C'est étrange, et, si je ne connaissais son caractère généreux, je serais tentée de supposer... Ce n'est pas cela; on est trop sûr de l'amour de sa femme, et on ne se croit obligé à rien faire pour le conserver... Il n'y a pas pensé... et s'il pouvait deviner ma fantaisie, il ferait des folies, j'en suis sûre. C'est égal! un pareil oubli rentre dans la catégorie des crimes de lèze-amour. Je lui en veux, je lui en veux beaucoup!... Le voici! Je vais le tourmenter un peu.

SCÈNE III

Mathilde, Jules

JULES

Bonjour, ma petite femme!

Digitized by Google

MATHILDE (brusquement.)

Bonjour !

JULES

(Il vient s'assoir près d'elle et essaie de lui prendre la main.)

Quelle mine sérieuse !

MATHILDE (lui tournant brusquement le dos)

Laissez-moi !

JULES

Mais que se passe-t-il ? Tu me boudes ?

MATHILDE

Oui.

JULES

Pourquoi ?

MATHILDE

Parce que.

JULES

Oh ! la grande raison des femmes, « parce que » ! Voyons, mon petit ange adoré, en y mettant des formes, ne pourrait-on pas avoir l'explication de ce « parce que » ?

MATHILDE

Non.

JULES

Est-ce bien grave ?

MATHILDE

Très-grave !

JULES

Et c'est moi le coupable ?

MATHILDE

C'est vous !

JULES

Qu'ai-je fait ?

MATHILDE

Vous posez mal la question.

JULES

Alors, que n'ai-je pas fait ?

MATHILDE

Devinez.

JULES

Que je devine ?

MATHILDE

Oui. Si vous m'aimez, comme vous le dites, vous trouverez une seconde vue dans votre amour. Je suis sûre, moi, que si quelque chose au monde devait vous plaire, je le découvrirais tout de suite.

JULES

Mais vous êtes une fée et je ne suis qu'un homme. Aidez-moi.

MATHILDE

Non.

JULES

Un mot seulement qui me mette sur la voie...

MATHILDE

Rien !

JULES

Eh bien ! puisqu'il le faut, je devinerai et... j'aurai pour ma récompense ?...

MATHILDE

Deux beaux baisers.

JULES

Rien que deux ?

MATHILDE

Nous verrons.

Digitized by Google

JULES

Donnez-m'en un à compte !

MATHILDE

Non !

JULES

Pour éveiller mon imagination ! Ne m'avez-vous pas condamné à devenir sorcier ? Rien qu'un !

MATHILDE

Non, non !

JULES

Vous ne voulez pas donner ?...

MATHILDE

Non !

JULES

Alors je prends ! (Il l'embrasse.)

SCÈNE IV

Les mêmes, Madame Duvernhet

MADAME DUVERNHET (apparaissant à la porte du fond.)

Ne vous gênez donc pas !

MATHILDE (allant au-devant d'elle).

Bonjour, marraine !

MADAME DUVERNHET

Bonjour, ma belle filleule ! (à Jules) Bonjour, Amadis !

MATHILDE

M. Duvernhet, comment va-t-il ?

MADAME DUVERNHET

Je crois qu'il va bien.

MATHILDE

Vous croyez ?..

MADAME DUVERNHET

Oui, il est en voyage. Vous savez qu'on entend vos baisers du fond du jardin; oh ! vous ne les donnez pas pour rire, vous me rappelez ma nourrice.

JULES

Vous devez nous trouver bien ridicules ?

MADAME DUVERNHET

Ridicules ? de vous aimer ? Ah ! mes enfants, gardez-le bien longtemps ce ridicule-là ! Mais vous devriez fermer les portes ; jugez donc, si quelqu'un vous voyait...

MATHILDE

Eh bien ?

MADAME DUVERNHET

Ça ferait mourir ce quelqu'un d'envie, et l'envie est un péché capital qu'il faut éviter de faire commettre au prochain. C'est égal, mes enfants, un conseil: — Ne vous aimez pas tant à la fois, ça durera plus longtemps, croyez-en ma vieille expérience.

JULES

Oh ! votre vieille expérience a les cheveux bien noirs, les yeux bien brillants, les dents bien blanches...

MADAME DUVERNHET

Oh ! le monstre ! Il me fait une déclaration devant sa femme, à moi qui ai dépassé la quarantaine.

JULES

La quarantaine ?

MADAME DUVERNHET

Certes !

Digitized by Google

MATHILDE (à Jules.)

Tu n'en crois rien, n'est-ce pas? C'est une des manies de marraine de se vieillir ; heureusement que je sais compter : elle avait 12 ans quand elle m'a tenue sur les fonts baptismaux, j'en ai 18; 18 et 12 font 30, je crois.

MADAME DUVERNHET

Voyez la petite bavarde qui vient démasquer mes batteries! Il ne faut rien faire devant les enfants ; si je me vieillis, c'est que j'ai mes raisons pour cela, Madame.

MATHILDE

Vos raisons?

MADAME DUVERNHET

Et de sérieuses encore. D'abord, une femme n'a le droit de donner des conseils et ne jouit de la plénitude de son franc-parler, que lorsqu'elle a passé la quarantaine. J'adore donner des conseils qu'on ne me demande pas, moi, et j'aime à dire tout ce qui me passe par la tête; ça m'amuse, et ça fait enrager les autres, double agrément. Ensuite...

JULES

Ensuite?

MADAME DUVERNHET

Ensuite.., je veux bien vous faire mes confidences, mais à condition que vous n'en abuserez pas et que vous ne direz mon âge, le vrai, à personne ; par exemple, je vous autorise à affirmer sur l'honneur que j'ai 50 ans bien sonnés, cela n'en vaudra que mieux. Ainsi, vous me jurez de ne pas me trahir?

MATHILDE

Oui.

MADAME DUVERNHET

Vous aussi?

JULES (riant.)

Sur mon salut éternel!

MADAME DUVERNHET

Eh bien! je me vieillis par coquetterie, voilà!

JULES

Je ne comprends pas, et je croyais au contraire...

MADAME DUVERNHET

Oh! le sot! N'est-il pas convenu que les femmes se rajeunissent toujours? Vous qui êtes un homme et, par conséquent, un malin et un sceptique, que pensez-vous quand une femme vous dit : — J'ai 30 ans?

JULES

Je pense qu'elle en a 32 ou 33.

MADAME DUVERNHET

Et si elle en avoue 40?

JULES

Oh! sans hésiter, j'ajoute un lustre... ou deux.

MADAME DUVERNHET

Avant de l'avoir regardée?

JULES

Avant de l'avoir regardée.

MADAME DUVERNHET

Eh bien! vous ne comprenez pas? Je dis 40 ans, on ajoute mentalement les deux lustres, puis on lève les yeux et on s'aperçoit que j'ai les dents blanches, les cheveux noirs... toutes les jolies choses que vous me débitiez, tout-à-l'heure, avec tant d'amabilité, et on se dit : — Tiens! elle avoue son âge, le vrai, celle-là ; c'est un phénomène! Et c'est déjà flatteur de passer pour un phénomène. Puis, en regardant mieux, on trouve que je ne montre pas mes ans, et, de fil en aiguille, comme l'esprit humain ne sait pas s'arrêter en route, comme il dépasse toujours le but quand il est lancé, on en arrive à penser : — Voilà une femme de 40 ans qui n'en montre que 25. Cinq bonnes années de gagnées, jugez donc! Le monde est ainsi fait, il est contrariant, que voulez-vous? Rajeunissez-vous, il

Digitized by Google

vous vieillira ; vieillissez-vous, il vous rajeunira, et je ne veux pas qu'on me vieillisse, moi, le temps se chargera assez vite de ce soin. Trouvez-vous pas que j'ai raison, mon beau filleul par alliance ?

JULES

Raison! cent fois raison, ma respectable marraine! Si spirituellement, si adorablement raison que j'éprouve une envie folle de vous embrasser.

MADAME DUVERNHET

Mais il veut donc embrasser toute la terre, cet être-là ?

JULES

A quarante ans, ça ne tire pas à conséquence.

MADAME DUVERNHET (tendant les deux joues.)

Allons, vite! et ne me faites pas trop souffrir. (Il l'embrasse.) Mais on vient de sonner à la grille, je crois.

MATHILDE (regardant dans le jardin.)

Oh ! quel ennui ! c'est madame Beauchamps.

MADAME DUVERNHET

Madame Beauchamps ! Mon chapeau, mon châle, que je m'en aille ; je ne veux pas la rencontrer.

MATHILDE

Pourquoi ?

MADAME DUVERNHET

C'est la plus détestable langue que je connaisse, il faut toujours qu'elle dise du mal de quelqu'un ; je ne puis l'entendre sans avoir envie de la griffer.

MATHILDE

Qu'à cela ne tienne, ne vous dérangez pas; je vais la recevoir dans le petit salon d'été.

MADAME DUVERNHET

Surtout ne lui dis pas que je suis là; elle entamerait mon chapitre, et te prouverait, comme deux et deux font quatre, que j'ai assassiné mon père.

MATHILDE (riant.)

Soyez tranquille, je ne la croirais pas. Je vous laisse ; à bientôt. (Elle sort.)

SCÈNE V

Madame Duvernhet, Jules

JULES (se parlant à lui-même.)

Devine! J'ai peu de dispositions à la sorcellerie, moi. Devine !

MADAME DUVERNHET (toussant.)

Hem !

JULES (même jeu.)

Je voudrais cependant deviner, ne fût-ce que pour lui prouver que je ne suis pas un sot.

MADAME DUVERNHET (même jeu.)

Hem !

JULES

Que peut-elle désirer ?

MADAME DUVERNHET (lui touchant l'épaule.)

Il faut que je vous apprenne quelque chose dont vous ne paraissez pas vous douter.

JULES

Et quoi ?

MADAME DUVERNHET

Je suis là.

JULES

Oh ! pardon, chère madame.

Digitized by Google

MADAME DUVERNHET

A quoi rêvez-vous donc?

JULES

Mathilde m'a donné un problème à résoudre, une charade à deviner, et je cherche.

MADAME DUVERNHET

Voulez-vous que je vous laisse à vos réflexions?

JULES

Aidez-moi plutôt. Voyons, madame, à votre avis, que n'ai-je pas fait?

MADAME DUVERNHET

Drôle de question, et qui mérite, je crois, une explication préalable; il y a tant de choses que vous n'avez pas faites.

JULES

Mathilde me boude parce que je n'ai pas fait quelque chose, et elle refuse obstinément de me dire quoi.

MADAME DUVERNHET

Question de ménage alors, querelle d'époux, oh! je suis très-ferrée sur ces sujets-là. Voyons, procédons par ordre... Pour savoir ce que vous n'avez pas fait, il est d'abord indispensable que je sache tout ce que vous avez fait.

JULES

Tout?

MADAME DUVERNHET

Oui, tout!

JULES

Il est cependant des choses...

MADAME DUVERNHET

Mais je ne vous demande pas celles-là!

JULES

Quoi alors?

MADAME DUVERNHET

Je vais vous interroger, cela vaudra mieux. Votre femme ne manque pas d'argent pour sa toilette?

JULES

Je lui ai compté hier 3,000 francs.

MADAME DUVERNHET

Avez-vous refusé de la mener au spectacle, au concert, au sermon, au bal?

JULES

Jamais! jamais!

MADAME DUVERNHET

L'avez-vous fait danser au bal?

JULES

Si souvent que j'en étais ridicule.

MADAME DUVERNHET

Vous avez marivaudé avec une autre femme?

JULES

Je n'ai d'yeux que pour elle.

MADAME DUVERNHET

Vous l'avez laissée seule peut-être?

JULES

Je ne la quitte pas plus que son ombre.

MADAME DUVERNHET

Elle a une toilette neuve aujourd'hui, vous en êtes-vous aperçu?

JULES

Je me suis confondu en compliments sur son bon goût.

MADAME DUVERNHET

Vous avez oublié de l'embrasser ce matin, à votre lever?

JULES

Je l'ai mangée de caresses.

Digitized by Google

MADAME DUVERNHET

Ah ! j'y suis !... Mais non, ce ne peut être cela; après un an de mariage, on commence à se douter que ces sortes..... d'objets ne se trouvent pas sous un choux, et elle doit savoir que ce n'est pas votre faute... car ce n'est pas votre faute, n'est-ce pas?

JULES

Oh ! je vous le jure!

MADAME DUVERNHET

Ne jurez pas, je vous crois. Alors... Au fait, je donne ma langue aux chats; c'est à vous qu'on a confié le soin de deviner, eh bien! devinez! Ces maris ne savent rien faire ! Mais, voici Mathilde.

SCÈNE VI

Les mêmes, Mathilde

MATHILDE

Me voilà ! Ai-je été trop longtemps ?

MADAME DUVERNHET

De qui t'a-t-elle dit du mal ?

MATHILDE

De moi ; elle a essayé de me prouver que je n'aime pas mon mari.

JULES

Ce qui n'est pas vrai ?

MATHILDE

Ce qui n'était pas vrai !

JULES

Alors tu ne m'aimes plus ?

MATHILDE

Plus du tout !

JULES

Vous voyez, chère madame.

MADAME DUVERNHET

Le fait est que le cas me paraît grave.

MATHILDE

Un monsieur qui prétend m'aimer et qui ne sait pas deviner ce qui peut me plaire ! Et on dit que l'amour donne de l'esprit !...

JULES

Aux filles, aux filles seulement ! Mais, je t'en prie !...

MATHILDE

Inutile !

MADAME DUVERNHET

Mon cher Jules, voulez-vous un conseil ? Allez au jardin (déclamant) sous les grands arbres, en face de Dieu et de la nature, et essayez de découvrir tout ce que renferment de caprices ces jolies petites têtes-là. Si vous réussissez, je vous ferai mes compliments bien sincères.

JULES

Vous me chassez ?

MADAME DUVERNHET

Oui, nous avons à causer chiffons, Mathilde et moi.

JULES

Bien ! je vous laisse. Vous dînez avec nous ?

MADAME DUVERNHET

Je suis venue à cette intention; ça troublera votre tête-à-tête et ça vous fera enrager, ce dont je serai aux anges. Allons, beau ténébreux à cette rêverie !

JULES (gaîment)

J'y vais, j'y vais ! (Il sort.)

Digitized by Google

SCÈNE VII

Madame Duvernhet, Mathilde

MADAME DUVERNHET

De quoi s'agit-il donc ?

MATHILDE

Un enfantillage. Madame de Perceval était là tout à l'heure et me montrait une broche, présent de son mari.

MADAME DUVERNHET

Madame de Perceval ! Son mari doit lui faire beaucoup de présents, il a ses raisons pour cela.

MATHILDE

Que voulez-vous dire ?

MADAME DUVERNHET

Je me comprends, continue.

MATHILDE

Ce qui m'a tout naturellement amenée à penser que mon mari ne m'a absolument rien donné depuis notre mariage.

MADAME DUVERNHET

Bon ! tu voudrais peut-être qu'il se ruinât en colifichets et en bijoux ?

MATHILDE

Oh ! non, mes exigences ne vont pas jusque-là, et je serais satisfaite à bon marché ; je ne tiens pas à la valeur du présent, mais à l'intention qui le fait offrir. Une bague, un bracelet, de si mince valeur qu'ils soient, cela ne veut-il pas dire : — J'ai pensé à toi ? Ne comprenez-vous donc pas ce sentiment, marraine ?

MADAME DUVERNHET

Si fait, si fait ! Va toujours.

MATHILDE

Il me semble que j'y suis, ce doit être ravissant ! Je vois Jules s'approchant d'un air mystérieux, il cache quelque chose dans sa main, son maintien affecte l'indifférence, il me baise au front : — Bonjour, ma petite femme ! — Votre servante, mon petit mari ! — J'ai pensé à vous. — En vérité ? — Comment trouvez-vous ce bracelet ? — Il est charmant ! — Je l'ai acheté à votre intention, voulez-vous que je le place moi-même à votre joli bras ? — Et on lui saute au cou, et on l'embrasse, et on le remercie des lèvres et du cœur. Et puis, donner quelque chose à celle qu'on aime, n'est-ce pas la forcer à penser à vous ? Le bijou qu'on a reçu du bien-aimé, qu'il a pris la peine de choisir lui-même, n'est-ce pas, entre tous, le préféré ? On ne peut le regarder sans attendrissement, et on le baise toujours avant de s'en parer.

MADAME DUVERNHET

C'est touchant ce que tu me dis là ! Pourquoi ne lui as-tu pas dit à lui-même ? Je suis sûre...

MATHILDE

Moi aussi, je suis sûre ; il ne m'a jamais rien refusé, il m'a toujours suffi d'exprimer un désir pour le voir accompli... Mais je voudrais que cela vînt de lui ; je voudrais, comment vous dire cela ? je voudrais qu'il me fît une surprise.

MADAME DUVERNHET

Ah ! oui, une surprise ! je comprends que, si tu la lui demandais, ça ôterait à cette surprise tout son caractère... surprenant.

MATHILDE

Aussi lui ai-je simplement fait entendre que j'avais sujet d'être mécontente, laissant à son amour le soin de deviner de quoi.

MADAME DUVERNHET

Tu parles comme une pastorale. — Et tu crois qu'il va deviner ?

Digitized by Google

MATHILDE

Mais....

MADAME DUVERNHET

Les hommes ne devinent jamais ces choses-là; c'est trop délicat pour eux, il ne devinera pas.

MATHILDE

Cependant....

MADAME DUVERNHET

Oh! j'en réponds! Il va se mettre l'imagination à la torture, il trouvera quelque chose, c'est certain; il t'apportera peut-être la lune, mais ce que tu désires, n'y compte pas.

MATHILDE

Vous me désolez.

MADAME DUVERNHET

Alors cela t'afflige que ton mari ne te fasse pas de cadeaux?

MATHILDE

Un peu, je l'avoue.

MADAME DUVERNHET

Pauvre cher ange, tu ne connais pas ton bonheur.

MATHILDE

Mon bonheur ?

MADAME DUVERNHET

Oui, ton bonheur. Il ne te donne rien, parce qu'il n'a rien à se faire pardonner. Souviens-toi de mes paroles! Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, tu vois ton Jules s'approcher de toi, la bouche en cœur, un écrin à la main ou un carton sous le bras, regarde-le bien en face, je suis sûre que tu le feras rougir.

MATHILDE

Pourquoi ?

MADAME DUVERNHET

Parce que les cadeaux, c'est leur façon de se repentir, à ces monstres d'hommes; c'est par des cadeaux qu'ils croient devoir expier leurs crimes. Quoique l'homme soit une créature inférieure, il a une conscience cependant; je ne dis pas qu'elle crie bien fort en lui, mais elle murmure de temps en temps : — C'est égal! je n'ai pas bien agi; pauvre petite femme, je luis dois une compensation! — Et l'on va chez le bijoutier. Oh! ça prouve un bien bon cœur!

MATHILDE

Vous paraissez bien au courant, marraine, et bien sûre de votre fait.

MADAME DUVERNHET

Je suis payée pour cela; j'ai été si souvent victime de ce genre de trahisons! J'ai bientôt treize ans de mariage, treize ans d'études, treize ans d'observations!.. Oh! j'ai de bons yeux, au physique et au moral; aussi j'ai percé à jour le jeu de ces messieurs; je connais toutes leurs fourberies, et mon bien-aimé mari a beau m'être infidèle à la journée, il ne m'a jamais trompée.

MATHILDE

Infidèle! Il ne vous aime donc pas ?

MADAME DUVERNHET

Il m'adore!

MATHILDE

Mais alors...?

MADAME DUVERNHET

Ah! tu crois que c'est une raison cela? C'est une affaire de tempérament, de curiosité; le cœur n'y est pour rien. Ils ont de belles

Digitized by Google

pêches dans leur jardin, des raisins savoureux, mais ils se figurent que le voisin en a de meilleurs.... ils vont goûter, puis ils s'aperçoivent que ce sont toujours des pêches et toujours des raisins.... mais ça ne les corrige pas. Les hommes ont une si drôle d'éducation ! Ils ne croient pas faire le mal, vois-tu ; ils ne sont pas méchants dans le fond, ils sont naïfs ; ils nous font assez volontiers l'honneur de nous supposer aveugles, et se croient bien cachés quand ils ont mis leur tête derrière une pierre. Il y a de la bonne foi dans leur égoïsme, va, et ils ne supposent pas que ces choses-là puissent nous faire souffrir. Puis il y a l'occasion, cette traîtresse d'occasion qui est toujours sous leurs pas.

MATHILDE

Mais Jules n'est pas comme cela, lui ?

MADAME DUVERNHET

Certainement ! la preuve c'est qu'il ne te fait pas de cadeaux.

MATHILDE

Mais je ne savais pas que M. Duvernhet vous rendît malheureuse.

MADAME DUVERNHET

Malheureuse ? Je suis très-heureuse avec lui.

MATHILDE

Cependant....

MADAME DUVERNHET

Il n'y a pas de cependant ; ce qui rend malheureux, mon enfant, ce n'est pas le mal qu'on subit, c'est celui qu'on fait.

MATHILDE

Un joli aphorisme, marraine...

MADAME DUVERNHET

Mais qui n'est pas de ton goût, petite jalouse.

MATHILDE

Jalouse, ne l'êtes-vous donc point, vous ?

MADAME DUVERNHET

Au contraire, mais je ne le montre pas ; je suis comme le soldat de M. Scribe, je sais souffrir et me taire.... sans murmurer.

MATHILDE

Vous me direz ce que vous voudrez, la conduite de votre M. Duvernhet est indigne, c'est un...

MADAME DUVERNHET

C'est un homme charmant qui, j'en suis certaine, n'a jamais aimé que moi ; mais il est un peu léger, un peu faible de caractère.

SCÈNE VIII

Les mêmes, Jules

JULES (entre triomphant un calepin à la main.)

J'ai deviné !

MADAME DUVERNHET

Ah ! bah !

JULES (d'un ton comiquement déclamatoire.)

Ce que je n'ai pas fait, ce sont des vers en l'honneur de Mathilde. (Frappant sur le calepin). Et voilà l'oubli réparé !

MATHILDE

Des vers pour moi, ah ! voyons !

MADAME DUVERNHET

Il fait aussi des vers ; il est très-complet, ton mari !

JULES (déclamant.)

Mathilde, idole de mon âme

MADAME DUVERNHET

Très-joli ! mais c'est déjà dans *Guillaume Tell*, vous savez ?

JULES

C'est vrai ! je ne suis qu'un vil plagiaire, et remarquez que j'ai eu beaucoup de peine à trouver une rime à *âme*.

Digitized by Google

MADAME DUVERNHET

Et vous avez trouvé : *flamme.*

JULES

Tout juste !

Mathilde, idole de mon âme,
Lorsque je contemple tes doux yeux.....

MADAME DUVERNHET

Une syllabe de trop.

JULES

Vous croyez ?

MADAME DUVERNHET

J'en suis sûre ! Cette rime aussi vous a embarrassé ?

JULES

En effet.

MADAME DUVERNHET

Et vous avez fini par trouver : *cieux ?*

JULES

Vous êtes sorcière.

MADAME DUVERNHET

Un peu. Continuez.

JULES

Je sens une douce flamme...

MADAME DUVERNHET

Il manque une syllabe.

JULES

Et je suis ravi aux cieux.

MADAME DUVERNHET

Il y a un hiatus. Combien de strophes de cette force-là ?

JULES

Vingt-sept !

MADAME DUVERNHET

Au secours, alors !

JULES

Dame, je suis avocat...

MADAME DUVERNHET

Et vous avez plus souvent feuilleté le code que la prosodie.

JULES

Alors je n'ai pas deviné ?

MATHILDE

Non !

MADAME DUVERNHET

Allez vite chercher.

JULES (sortant, puis rentrant aussitôt.)

Si vous ne me mettez pas sur la voie, je vous déclame mes vingt-sept strophes !

MADAME DUVERNHET (le menaçant de son ombrelle.)

Sauvez-vous, ou je vous égorge !

(Jules se sauve en riant.)

SCÈNE IX

MADAME DUVERNHET

Il est très-gai, ton Jules ! A quoi rêves-tu ?

MATHILDE

A ce que vous me disiez tout à l'heure, aux façons d'agir de messieurs nos maris. Voyons, marraine, on ne sait pas ce qui peut arriver, venez au secours de mon inexpérience. Cette maladie d'infidélité, par quels symptômes se manifeste-t-elle chez eux ?

MADAME DUVERNHET

Ah ! tu veux savoir comment cela se passe ? Les accès de mon mari le prennent sans que rien les fasse pressentir. Nous sommes parfaitement d'accord, il est aux petits soins pour moi, il ne me quitte pas, il m'adore à la journée, puis tout à coup, crac ! il devient rêveur, distrait, c'est le commencement de la crise : il a rencontré quelque part des

Digitized by Google

yeux noirs ou bleus qui semblent avoir quelque chose de nouveau à lui révéler, et, quoiqu'il ait eu souvent l'occasion d'apprendre, à ses dépens, que ce prétendu nouveau est toujours la même chose, il s'y laisse toujours prendre ; les hommes sont si bêtes ! A la deuxième période, la distraction s'accentue, il reste des heures sans rien dire, il s'aperçoit à peine de ma présence ; à la troisième, il cherche des prétextes vraisemblables pour sortir ; à la quatrième, les prétextes n'ont plus le sens commun ; à la cinquième, le prétexte s'est évanoui, il sort, voilà tout !

MATHILDE

Et vous ne dites rien ?

MADAME DUVERNHET

Rien !

MATHILDE

Vous consentez à passer pour dupe ?

MADAME DUVERNHET

Pourquoi pas ?

MATHILDE

Oh ! vous me faites bouillir ! A votre place, moi, je ferais....

MADAME DUVERNHET

Des sottises ! Soufflez sur un tison, vous en faites un incendie ; contrariez le caprice d'un homme, il deviendra passion. Je le laisse faire, j'ai l'air de ne m'apercevoir de rien, je prends comme argent comptant tous les mensonges qu'il lui plait de me débiter ; je suis bien sûre d'avoir ma revanche. Enfin la maladie arrive à son apogée, ça dure quinze jours, trois semaines, rarement plus d'un mois, je ne le vois plus, il est toujours dehors.

MATHILDE

Et vous prenez votre parti de cette solitude ?

MADAME DUVERNHET

Il le faut bien.

MATHILDE

Mais que faites-vous pendant ces longues absences ?

MADAME DUVERNHET

Je lui prépare du bonheur pour son retour : j'étudie de nouveaux effets de toilette, je renouvelle par la lecture ma provision d'esprit, en un mot, je cherche de nouveaux moyens de lui plaire. Tu comprends, il va y avoir comparaison et je veux qu'elle soit à mon avantage.

MATHILDE

Et quand il revient ?

MADAME DUVERNHET

Mes bras sont grand ouverts et j'ai mon plus beau sourire sur les lèvres.

MATHILDE

Oh ! vous êtes un ange, vous, marraine !

MADAME DUVERNHET

Un ange, non, mais j'aime, et, contre son ordinaire, l'amour ne m'a pas rendue sotte. Avec des reproches, je me ferais détester, je préfère feindre l'ignorance pour qu'il n'ait même pas à rougir devant moi. Et il me tient compte du procédé, va ! Si tu le voyais revenir honteux, confus, penaud, balbutiant, la rougeur au front, de repentir plein les yeux et d'amour plein le cœur, se demandant, anxieux, comment je vais le recevoir après ce long abandon, puis s'épanouissant soudain en voyant que mes lèvres n'ont pas désappris le sourire. Et alors, comme il est gentil, aimable, charmant ; comme il s'efforce de faire oublier ses torts ! Oh ! vois-tu, dans ces moments-là, quand sa main presse ma main, quand je le vois à mes pieds prosterné et repentant, quand je lis clairement dans ses yeux : — Je suis un fou, un misérable d'aller chercher le plaisir dehors quand il y a tant de bonheur pour moi à la maison, et celle-là est la meilleure et la plus aimable des femmes ! — je suis bien vengée, va !

Digitized by Google

MATHILDE

Et cette vengeance vous suffit ?

MADAME DUVERNHET

Oui.

MATHILDE

Avec moi cela ne se passerait pas ainsi ! Je lui arracherais les yeux, je le.... tromperais à mon tour ! Au bout du compte, n'avons-nous donc pas les mêmes droits que ces messieurs ? Et quand ils nous ont déchiré le cœur, n'est-ce donc pas presque un devoir de leur rendre torture pour torture, affront pour affront ?

MADAME DUVERNHET

Ta, ta, ta, petite fille, n'allons pas si vite et raisonnons un peu. La femme est évidemment une créature supérieure à l'homme, la preuve, c'est que Dieu l'a créée la dernière. Eh bien ! il faut que cette supériorité ne fasse un doute pour personne. Ces messieurs sont égoïstes, soyons bonnes ; ils ne songent qu'à eux, ne nous occupons que de leur bonheur ; ils sont sans pitié pour nos fautes, ayons des trésors d'indulgence pour les leurs ; ils sont menteurs, soyons franches ; ils sont volages, soyons fidèles. Chacun fait ce qu'il peut, n'est-ce pas ? Il serait injuste de demander des ananas à un prunier ; l'homme est un être grossier, terre à terre, orgueilleux, exigeant, infatué de lui-même, qui nous aime plutôt avec sa vanité et avec ses sens qu'avec son cœur ; établissons donc bien notre supériorité sur lui en mêlant, dans l'affection que nous portons à nos maris, toutes les brûlantes passions de la maîtresse, toutes les chastes ardeurs de l'épouse, tout l'indulgent dévoûment de la mère. On nous appelle des anges, au bout du compte, ce n'est pas pour que nous nous conduisions comme de simples hommes !

MATHILDE

Quel cœur vous avez, marraine ! Toutes les bontés, toutes les indulgences ! Je ne comprends pas qu'on puisse vous tromper, vous ! Et alors.... à chaque infidélité, il vous fait un cadeau ?

MADAME DUVERNHET

Çà ne manque jamais ! Chaque retour est inévitablement accompagné d'un bijou, d'une dentelle, d'un cachemire. Tiens ! ce bracelet me vient d'une brune aux yeux bleus, une danseuse dont les ronds de jambe l'avaient ravi au septième ciel, et dont il a été éperdument épris pendant vingt-trois jours. Cette bague est la conséquence d'une Suédoise aux cheveux fauves, à l'œil sauvage, à la peau éblouissante, dont il a raffolé pendant trois semaines. Ces boucles m'ont été données en repentir d'une plantureuse Allemande qui, malgré les opulences de son corsage, malgré les charmes de son accent tudesque, malgré l'éclat bêtement rêveur de ses grands yeux d'azur, n'a pas su le retenir plus d'une quinzaine. Ce collier est l'expiation d'une Andalouse, à la taille hardiment cambrée, qui le battait, et qui, grâce à ce procédé touchant sans doute, a su le captiver un grand mois. Je n'en finirais pas ; il y en a de toutes les couleurs et de toutes les nations dans mon écrin.

MATHILDE (*)

[Ne me disiez-vous pas que M. Duvernhet était en voyage ?

MADAME DUVERNHET

En effet ! J'ai reçu de lui, ce matin, une lettre charmante datée de Cauterets où il s'est fait envoyer par son médecin ; il me croit bien dupe cette fois, et je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il est à Luchon, en compagnie d'une délicieuse Anglaise au visage d'ange, aux pieds.... de roi ! Ah ! quel cœur cosmopolite que ce pauvre M. Duvernhet ! Il est parti depuis quinze jours, il ne tardera pas d'entrer en convalescence, je l'attends d'un moment à l'autre. Par exemple, il sera embarrassé cette fois, il m'a donné tout ce qu'on peut donner. Bah ! il inventera quelque chose.]

MATHILDE

Alors, à votre avis, le cadeau est toujours la preuve ?...

MADAME DUVERNHET

Presque toujours.

(*) Les deux répliques entre crochets peuvent se supprimer à la représentation.

Digitized by Google

MATHILDE

Je dois donc m'estimer heureuse de ce qui me rendait triste tout à l'heure ?

MADAME DUVERNHET

Certes !

MATHILDE

Et si je le voyais arriver avec un bracelet, une broche ?...

MADAME DUVERNHET

Il y a des exceptions. Puis, tu n'as rien à craindre, toi; ton mari est de la vieille roche, il a toutes les fidélités, il est de la race des caniches, je m'y connais.

MATHILDE

Comme vous savez bien tourner les choses, marraine! Me voilà toute consolée et tout heureuse. Par exemple, j'entrerais dans une belle fureur, si jamais....

MADAME DUVERNHET

Oh! n'exagérons rien, ma fille, ne t'ai-je pas dit qu'il y a des exceptions ?

MATHILDE

Vous riez, vous n'y croyez pas vous-même à ces exceptions.

SCÈNE IX

Les mêmes, Jules

JULES

Peut-on entrer ?

MADAME DUVERNHET

Oui.

JULES

Vous avez fini de causer chiffons ?

MADAME DUVERNHET

Nous n'en avons pas dit un mot.

JULES

De quoi avez-vous parlé alors ?

MADAME DUVERNHET

De choses qui ne regardent pas les maris.

JULES (s'approchant de sa femme.)

Bonjour, ma petite femme.

MATHILDE (faisant la révérence.)

Votre servante, mon petit mari.

JULES (tirant un bracelet de sa poche.)

Voulez-vous me permettre de voir comment ce bracelet irait à votre joli bras ?

MADAME DUVERNHET (à part.)

Oh! le maladroit !

MATHILDE

Oh ! marraine, que je suis malheureuse ! Fi ! monsieur, c'est indigne ! Je ne vous le pardonnerai de ma vie ! Je me vengerai !

JULES (essayant de lui prendre la main.)

Mais qu'est-ce donc ?

MATHILDE

Laissez-moi !

JULES

Je t'en prie, dis-moi...

MATHILDE

Non, non ! (Ils sortent.)

SCÈNE X

MADAME DUVERNHET (seule)

Comment, lui aussi ! Je ne l'aurais pas cru ! J'ai fait du bel ouvrage, moi, avec mes bonnes intentions ! C'est égal, il peut se flatter d'être arrivé à propos, celui-là, avec son bracelet ! Oh ! ces maris !

Digitized by Google

(Regardant du côté où ils sont sortis.) Elle s'est fermée dans sa chambre et refuse de lui ouvrir. Bah ! un petit nuage dans leur ciel conjugal, cela se dissipera. En tous cas, j'ai fait le mal, c'est donc à moi de le réparer. (Regardant de nouveau.) Elle est inflexible. Le voilà qui revient ; il a l'air désolé, le pauvre garçon.

SCÈNE XI

Madame Duvernhet, Jules

JULES

Y comprenez-vous quelque chose ?

MADAME DUVERNHET

Peut-être.

JULES

J'étais tout joyeux de lui faire une surprise, je croyais qu'elle allait me sauter au cou, et vous voyez comme elle me reçoit.

MADAME DUVERNHET

Hélas ! c'est ma faute !

JULES

Votre faute ?

MADAME DUVERNHET

Et la vôtre aussi probablement.

JULES

Enfin, qu'y a-t-il ?

MADAME DUVERNHET

Il y a que je suis une inconséquente, et vous, un maladroit. Comme les physionomies sont trompeuses ! Je vous aurais cependant donné le bon Dieu sans confession, moi.

JULES

Que voulez-vous dire ?

MADAME DUVERNHET

Fi, monsieur, après un an de mariage !

JULES

Je ne comprends pas.

MADAME DUVERNHET

Vous devriez rougir !

JULES

Rougir ? Mais c'est donc le jour aux énigmes, aujourd'hui ?

MADAME DUVERNHET

Oui, faites l'innocent ! Vous mériteriez que je vous abandonnasse à votre malheureux sort ; mais il y a un peu de ma faute dans tout cela, et je veux vous aider à faire votre paix avec Mathilde.

JULES

Mais quelle langue parlez-vous, madame ?

MADAME DUVERNHET

Silence, accusé, n'aggravez pas votre position par l'hypocrisie. La franchise seule peut atténuer votre crime. Tâchez surtout de comprendre à demi-mot. De quelle couleur est-elle ?

JULES

Qui ?

MADAME DUVERNHET

Elle !

JULES

Elle ? Qui, elle ?

MADAME DUVERNHET

La Flamande, l'Andalouse, la danseuse, en un mot, celle que vous voulez expier par ce bracelet.

JULES

Je vous répète que je ne vous comprends pas.

MADAME DUVERNHET

Ah ! vous y mettez de la mauvaise volonté ! Comment voulez-vous que je plaide votre cause, si je ne connais les faits dans leurs plus

Digitized by Google

petits détails? On cache son crime à son juge, mais on l'avoue toujours à son avocat. Il y a une femme sous ce bracelet?

JULES

Je vous assure...

MADAME DUVERNHET

C'est le remords qui vous a conduit chez le bijoutier.

JULES

Le remords de quoi?

MADAME DUVERNHET

De la vilaine action que vous avez commise.

JULES

Vous me rendrez fou!

MADAME DUVERNHET

Voyons, avouez-moi la vérité, je vous promets d'arranger tout cela.

JULES

Je vous jure que je n'y suis pas.

MADAME DUVERNHET

Comment! vous n'avez pas trompé votre femme?

JULES

Jamais!

MADAME DUVERNHET

Il est étonnant!... Votre parole d'honneur?

JULES

La plus sacrée!

MADAME DUVERNHET

Nous sommes seuls, personne ne nous entend, avouez donc!

JULES

Mais je ne puis pas avouer ce qui n'est pas vrai! J'aime Mathilde, je l'adore, et toutes les autres femmes sont à mes yeux comme si elles n'existaient pas.

MADAME DUVERNHET

Il est superbe!

JULES

Je vous supplie, madame, de m'estimer assez pour ne pas me confondre avec ces hommes vulgaires, avec ces hommes à la conscience élastique qui croient avoir rempli tous les devoirs de l'honneur quand ils n'ont pas volé leur prochain. Je tiens mes serments, moi, tous mes serments! Je suis, du reste, d'avis que le mari qui trompe sa femme est aussi coupable que la femme qui trompe son mari. Le monde, je le sais, est rempli d'indulgence pour les fautes des hommes; il les appelle des pécadilles; il a inventé un tas de sophismes pour les justifier: la faute de l'homme, dit-on, ne tire pas à conséquence, celle de la femme peut introduire un étranger dans la famille. Et la mienne donc, ne peut-elle pas aussi jeter un étranger dans la famille d'un autre? Au point de vue de l'honneur vrai, au point de vue de la morale, au point de vue de la société, les choses sont égales, quoi qu'on dise! — Tristes époux qui se disent hommes d'honneur, qui prétendent aimer leurs femmes, qui se croient dignes de porter ce nom sacré de pères de famille, et qui, après avoir laissé traîner leur cœur dans quelque banal boudoir, viennent, sans rougir, poser leurs lèvres souillées sur le chaste front de la mère de leurs enfants! — Ne savez-vous donc pas, maris volages, que la jalousie est une perfide conseillère? Ignorez-vous donc que, lorsqu'une femme trébuche dans la honte, les trois quarts du temps, l'homme peut dire: C'est ma faute! — On ne marie personne de force, au bout du compte, et si vous n'êtes pas sûr de remplir vos devoirs, si vous n'éprouvez pas pour la femme à qui vous allez lier votre existence une de ces affections que rien ne peut éteindre, si vous ne vous sentez pas assez de force pour résister aux entraînements du vice, eh! morbleu, restez garçon!

Digitized by Google

MADAME DUVERNHET

Il est splendide! Alors pourquoi ce bracelet ?

JULES

Avez-vous donc oublié le problème que Mathilde m'a donné à résoudre? A force d'y penser, je me suis souvenu que, depuis notre mariage, je ne lui avais fait aucun cadeau ; j'ai cru que c'était là le motif de sa bouderie, n'ai-je pas deviné ?

MADAME DUVERNHET

Si, mais vous avez deviné mal à propos. Comme vous n'êtes qu'un homme, un simple homme, c'est-à-dire, une créature d'ordre inférieur, j'étais convaincu que vous ne devineriez pas et....

JULES

Et ?...

MADAME DUVERNHET

...Et, dans une excellente intention, je me suis évertuée à démontrer à Mathilde que, chez les maris, un cadeau cache toujours une trahison.

JULES

Oh ! madame !

MADAME DUVERNHET

Ce qui est vrai, en thèse générale.

JULES

Cependant, moi....

MADAME DUVERNHET

Vous, vous êtes une perle.

JULES

Vous me flattez !

MADAME DUVERNHET

C'est égal! le doute est né, il sera peut-être difficile de l'arracher.

SCÈNE XII

Les mêmes, Mathilde

MATHILDE

Non, marraine, car j'ai tout entendu, et il ne me reste plus qu'à lui demander pardon de mes injustes soupçons.

(Elle se jette au cou de Jules.)

MADAME DUVERNHET (à part.)

La friponne écoutait; heureusement que ça s'est bien rencontré.

JULES (prenant le bracelet.)

Et ce pauvre bracelet ?

MATHILDE (tendant le bras.)

Accrochez-le vous-même, monseigneur.

JULES (accrochant le bracelet et baisant le bras.)

Oh! ma chère petite femme !

MATHILDE

Eh bien ! qu'en dites-vous, marraine ?

MADAME DUVERNHET

Je dis que tu as tous les bonheurs.

MATHILDE

Et vos théories ?

MADAME DUVERNHET

Mes théories ? mes théories n'ont pas tort, car ce n'est pas tous les jours qu'on voit.... *de la fumée sans feu.*

(Rideau.)

Le Directeur-Gérant, E.-J. SAVIGNÉ.

Vienne, imp. Savigné.

Digitized by Google

Digitized by Google

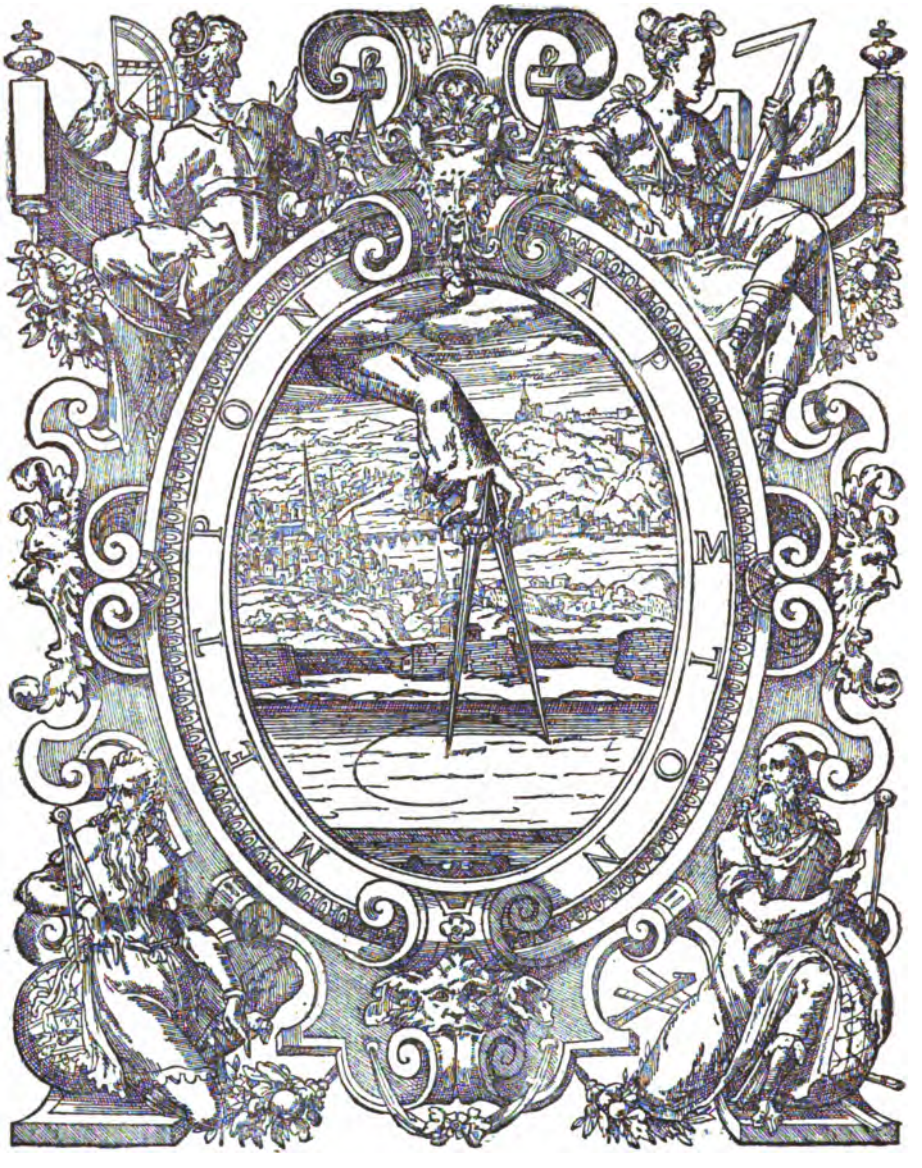

N° I. — MARQUE TYPOGRAPHIQUE DE THOMAS SOUBRON
Imprimeur à Tournon

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENT

DE

L'IMPRIMERIE

DANS LE VIVARAIS

SUIVANT *une tradition admise par les savants, Louis XI, sur la fin de 1461 ou au commencement de 1462, envoya à Mayence Nicolas Jenson, directeur de la Monnaie à Tours « pour s'informer secrètement de la taille des poinçons et caractères au moyen desquels se pouvaient multiplier par* impression *les plus rares manuscrits, et pour en enlever subtilement l'invention. » Cette mission, qui aurait eu pour résultat de faire jouir notre patrie, quelques années plus tôt, des avantages de l'imprimerie, ne profita qu'à l'Italie, car Jenson ne revint point en France, sans qu'on sache au juste le motif de cette détermination. Il alla s'établir à Venise, vers 1469, et y imprima, en 1470, les* Epîtres de Cicéron.

L'imprimerie fut introduite en France la même année qu'à Venise. En 1469, l'Allemand Jean Heynlin, dit de la Pierre, prieur de la maison de Sorbonne, et Guillaume Fichet, docteur en Sorbonne, firent venir de Mayence Ulric Gering, Michel Friburger et Martin Crantz, et les établirent dans le local même de

Digitized by Google

la Sorbonne où ceux-ci imprimèrent d'abord les lettres de Gasparino de Pergame (1).

Favorisée par Louis XI, l'imprimerie se propagea rapidement en France. La province du Dauphiné fut une des premières qui reçurent les bienfaits de cette belle invention que Louis XII, dans son ordonnance de 1513, appelait « plus divine qu'humaine. »

Vienne est la sixième ville de France où l'imprimerie fut introduite: Jean Solidi y exerça dès l'année 1478 et Pierre Schenck en 1484. Onze ans plus tard (1495), nous voyons Jean Belot imprimer à Grenoble. On l'a quelquefois confondu avec l'imprimeur Jean Belon, qui introduisit l'art typographique à Valence, en 1504.

Ce ne fut que vers le milieu du XVIe siècle que l'imprimerie fit son apparition dans le Vivarais. Nous allons suivre ses progrès dans ce pays.

TOURNON

Tournon est la première ville du Vivarais qui ait profité des avantages de la belle invention de Gutenberg, et l'on peut dire que peu de presses furent relativement aussi occupées que celles qui s'établirent dans cette ville.

M. P. Deschamps fait observer qu'à la date de 1568, quatre années après l'introduction de l'imprimerie à Tournon (2), la typographie prit dans cette ville un grand développement, dû à la concurrence de nombreux imprimeurs.

« C'est un fait remarquable à cette époque, ajoute-t-il, de trou-
« ver trois imprimeurs dans une ville de cette mince importance, ce
« qui témoigne incontestablement de l'impulsion vigoureuse im-
« primée par les PP. Jésuites aux études littéraires et surtout à la
« scholastique (3). »

Nous voyons, en effet, trois imprimeurs, même quatre, s'établir presque à la même époque à Tournon: Claude Michel, qui s'associa

(1) L. Lalanne, *Curiosités bibliographiques*.

(2) Suivant la table chronologique de Temperlay, l'introduction de l'imprimerie, à Tournon remonterait à l'année 1564.

(3) « Les jésuites avoient voulu ériger leur collége de Tournon en Université,
« mais celle de Valence, au voisinage, et ensuite celles de Paris et autres s'y oppo-
« sèrent. » (Le *P. Le Long*. t. IV, n° 45,288).

Digitized by Google

plus tard Thomas Soubron (1), imprimeur lyonnais, Thomas Bertrand et Guillaume Linocier.

Le nombre des livres imprimés à Tournon est considérable.

Voici le résultat de nos recherches à ce sujet :

Le premier livre imprimé, avec date certaine, à Tournon, remonte à 1582 : il est cité par de Backer dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. II. p. 209. — *Epigrammata in Hœreticos, Authore, Andrea Frusio, Societatis Jesu.* — Turnoni, apud Claudium Michaelem, 1582, in-12.

Il y a eu une autre édition in-16, à *Tournon*, en 1594.

N° 2. — *Marque de Claude Michel.*

Nous allons indiquer, par ordre de date, bien d'autres livres imprimés à Tournon :

Le Compseutique ou Traits facétieux, par Antoine Duverdier. Tournon, Cl. Michel, 1584, in-16.
(Dictionnaire typographique).

Universitatum totius orbis et collegiorum omnium societatis Jesu libellus. Nunc primum in lucem editus opera Franc. Catinii, artium liberalium in Academia Turnoniœ Magistri. Turnoni, apud Thomam Bertrandum, 1586, in-8, 61 pag. sans l'Ind.

(1) C'est la marque de cet imprimeur qui figure, hors texte, en tête du présent n°.

Digitized by Google

Cet ouvrage fut composé par le P. Mich. Coyssard, caché sous le pseudonyme de Catinius; le P. Hay y eut aussi part. (De Backer, t. Ier, page 391).

(Bulletin du Bouquiniste, année 1864, pag. 84).

Thesaurus rerum et verborum Virgilii. — TURNONI, apud Claudium Michaelem, 1588, in-8.

(De Backer, tom. VI, p. 725).

L'Antimoine aux responses que Th. de Beze faict à trente-sept demandes de deux cents et six, proposées aux Ministres d'Escosse, par M. Jean Hay, de la Compagnie de Jésus, professeur ordinaire en théologie, en l'Université de Tournon. A TOURNON, par Claude Michel, imprimeur de l'Université, CIↃ. IↃ. XXCVIII. Avec Privilége du Roy. in-12, de 287 pag.

(De Backer).

L'Antechrist démasqué, par Clavde Caron, docteur médecin d'Annonay en Vivarois. Auec vne table très-ample. A. TOURNON, pour Guillaume Linocier, M. D. LXXXIX, Avec privilége, in-8°. 485 pag. non compris les lim. et la table.

(Bibliothèque de M. A. de Gallier).

Ce livre rarissime, non cité par Brunet, porte sur le titre la marque ci-dessous :

N° 3. — Marque de Guillaume Linocier

Traicté du sacrement de baptesme et des cérémonies d'iceluy, par Clavde Caron, TOURNON, 1590.

(M. Poncer, *Notice manuscrite).*

Enchiridion controversiarum præcipuarum nostri temporis de religione in gratiam sodalitatis Beatissimæ Virginis Mariæ, par

Digitized by Google

François Costerus, de la Compagnie de Jésus. TURNONI, apud Claud. Michaelem, 1591, in-12.

(De Backer, tom. Ier).

Commentaires de Messire Blaise de Montluc, mareschal de France, divisés en deux tomes, où sont descrits les combats, rencontres, escarmouches, batailles, sièges, assauts, escalades, prinses et surprinses de villes et places fortes, etc... A. TOURNON? pour Loys Clesinet de Lyon, 1593, 2 tom. en 1 vol. in-8°.

M. A. Claudin, dans le tome second des *Archives du bibliophile* (N° 5446) n'indique pas que ce livre ait été imprimé à Tournon, mais, pour nous, le doute n'est pas permis. La marque ci-dessous, que l'on voit sur le titre de chaque tome, et que M. A. Claudin a reproduite fidèlement, n'est pas celle du libraire Loys Clesinet, comme il le dit, mais probablement celle de Thomas Bertrand, imprimeur à Tournon.

N° 4. — Marque de Thomas Bertrand? Nous la retrouverons sur un autre livre imprimé à Tournon.

Alphabet anatomique, par Barthélemi Cabrol, de Gaillac. A TOURNON, 1594, in-4°.

(Eloy, Dictionnaire historique de la médecine).

Œuvres chrestiennes de feue dame Gabrielle de Coignard, vesve à feu M. de Mansencal, président en la cour de Tholose. A. TOURNON, pour Jacques Faure, libraire en Avignon, 1595, in-12. 239 pag. *Volume excessivement rare.*

(*Manuel Brunet*, n° 13,876).

Digitized by Google

«Le nom de cette femme-poëte est presque inconnu. Cependant, malgré le silence gardé à son égard, Gabrielle de Coignard ne mérite pas plus que beaucoup d'autres de rester plongée dans l'oubli. Ni Viollet-le-Duc, ni le Manuel de Brunet, ni la Biographie Universelle, ni Moréri, ni bien d'autres n'en ont parlé ; et pourtant elle a fait de très-jolies poésies. »

(Archives du bibliophile, 1860).

Petit sommaire de la Doctrine chrestienne, mis en vers françois, avec des hymnes et odes spirituelles qu'on chante devant et après la leçon d'icelle. Reveu et augmenté en ceste sixiesme édition. Par le P. Michel Coyssard, de la Compagnie de Jésus.

Le vers s'apprend beaucoup mieux que la prose,
Et se retient bien plus fidèlement :
Voila pourquoy en carmes maintenant
De notre foy le sommaire on propose.

A Tournon, par Claude Michel, imprimeur de l'Université, C-IↃ. IↃ. XCVI, in-12, 96 pag.

(Catalogue de la bibliothèque poétique de M. Viollet-le-Duc).

Les hymnes sacrez et odes spirituelles pour chanter devant et après la leçon du catéchisme, reveus et augmentez de beaucoup en ceste quatriesme Edition, par M. Coyssard, de la Compagnie du nom de Jésus. A Tournon, par Claude Michel, imprimeur de l'Université, M.D. XCVI.

Avec privilége du Roy, in-12, 188 pag. et 2 ff. de table.

(De Backèr, t. IV, p. 154).

Ces hymnes parurent encore à *Tournon* en 1609.

Pub. Virgilii Maronis opera in locos communes digesta, recognita et abunde locupleta. In gratiam Turnoniæ Iuventutis et omnium poetices studiosorum. Turnoni, apud Claudium Michaelem Typographum Universitatis, 1597. Cum Privilegio Regis ; in-12, 791 pag. sans les lim. et la table.

La permission du Provincial est donnée à *Tournon* le 6 mai 1597.

(De Backer).

Adieu de l'âme dévote laissant le corps, avec les moyens de combattre la mort par la mort, et l'appareil pour heureusement partir de cette vie mortelle. Composé par le R. P. Loys Richeome

Digitized by Google

de la Compagnie de Jésus. A Lyon, par Thibaud Ancelin, 1597.

L'approbation du P. Jean Hay est donnée à *Tournon* le 15 mai 1590 ; le permis donné à *Jean Linocier*, libraire de Tournon, est donné à Avignon le 1er janvier 1597 (1).

(De Backer, t. Ier).

Discours de Monseigneur Guilhaume Le Blanc, Evesque de Grasse et Vance, A ses diocésins, touchant l'affliction qu'ils ont des loups en leurs personnes et des vermisseaux en leurs figuiers, en la présente année, mil cin cens nonante sept. A Tournon, par Cl. Michel, imprimeur de l'Université. M. D. XCVIII, petit in-8.

(Catalogue Yemenitz, N° 281*)*.

P. Ludovicus Richeomus, patria Dignensis in Provincia (inter alia) scripsit de Ratione migrandi ad meliorem vitam. Turnoni, apud Claud. Michaelem.

(Catalogue des premiers écrivains de la Compagnie de Jésus, par le P. Ribadeneira).

Tabulæ figurarum et vitiorum orationis, Virgilianis exemplis illustratæ. Par le P. Coyssard ; imprimé à Tournon.

(De Backer, tom. IV, p. 159).

Prodierunt in lucem arguta et docta P. Andreæ Frusii carnutensis, epigrammata, Turnoni, apud Claud. Michaelem.

(Catalogue des premiers écrivains de la Compagnie de Jésus, par le P. Pierre Ribadeneira).

Edidit recensitas a se notisque illustratas, Odas Græco-latinas Sinessii et Gregorii Nazianzeni Episcoporum. Turnoni.

(De Backer, tom. VI, p. 725).

Jacobi Pontani Societatis Jesu Poeticarum Institutionum. Turnoni, 1600, in-16.

(De Backer, t. Ier, p. 585).

Réprimende aux Ministres sur la déclaration d'Edmond prétendu Jésuite, et de deux autres déserteurs de la Foy Catholique,

(1) Nous citons ce livre, imprimé à Lyon, afin de révéler le nom de *Jean Linocier*, libraire à Tournon.

Digitized by Google

par L. des Montaignes. Jouxte la copie imprimée à Bordeaux. Par François Budier et Arnaud du Breil, 1601, in-8°, 77 pag. — Sous le nom de L. des Montaignes (Louis Richeome). TOURNON, in-12.

(*De Backer*, t. Ier).

Institutio, privilegia, statuta universitatis Valentinœ Turnoni — TURNONI, 1601.

(*Bibliotheca Colbertina*, N° 8966).

Francisci Riberœ Presbyteri Societ. Jesu, Doctorisque Theologi Villa Castrensis, in Epistolam B. Pauli Apostoli ad Hebræos commentarii. Cum quinque Iudicibus, quorum Primus continet quœstiones Scripturœ; Secundus regulas; Tertius ejusdem scripturæ locos explicatos; Quartus est rerum atque verborum; Quintus Evangeliorum totius anni in usum concionatorum. TURNONI, — apud Claud. Michaelem, typographum Universitatis, 1601; in-8, pp. 763, sans les lim. et la table. Les approb. sont de Ségovie, 20 oct. 1593 et 19 janvier 1594.

(*De Backer*, tom. Ier, p. 624).

La Lydiade, divisée en sept livres; plus autres petits Poèmes et Meslanges, par le sieur Descallis, Provençal. TOURNON, Claude Michel, 1602, in-12.

(*Bibliothèque Viollet-le-Duc*, N° 1602).

Traicté de l'épilepsie, maladie vulgairement appelée au pays de Provence, la goutete aux petis enfans, avec plusieurs belles et curieuses questions, touchant les causes prognostiques et cure d'icelles, composé par M. Jean Taxil, natif des Saintes-Maries, médecin d'Arles. TOURNON, Cl. Michel, 1602, in-8°, vél.

(*Catalogue Luzarche*, N° 1244). Non cité dans Brunet.

(*A continuer*). H. VASCHALDE.

Digitized by Google

POLLARDIÈRE

Hameau de la Côte - Saint - André

FRAICHE *colline de mes rêves,*
En berceau fleuri tu t'élèves
Loin de la route aux flots poudreux;
Sur toi l'oiseau s'endort tranquille,
Toute âme en peine y trouve asile,
Le soleil y rayonne mieux.

Qu'il est doux ton vent qui me berce
Quand je cueille la fleur qui perce
Sous un chaud rayon du printemps !
Alors, tout chante dans mon âme;
Tout s'y ranime de la flamme
Qui caresse un front de vingt ans.

J'aime les mousses de tes chaumes,
De tes bois mignons les arômes,
Le silence de tes hivers,
Tes prés sous leur manteau de marbre,
Les blonds lichens de ton vieil arbre
Et tes grands houx luisants et verts.

Mais pourquoi donc, ô ma colline!
N'as-tu pas de cloche argentine
Ni de tourelle aux noirs créneaux ?
Qu'on aimerait voir à la brune
Glisser un rayon de la lune
Entre ses lugubres barreaux,

Digitized by Google

Et s'élancer un sombre lierre,
Froid tourmenteur de chaque pierre,
D'un gigantesque pan de mur ;
Ou, sur un bel arceau gothique,
Se balancer souple et rustique
Le liseron d'un blanc si pur !

Jamais, sur ton herbe nouvelle,
Ni troubadour, ni jouvencelle
N'a devisé de ses malheurs ;
Jamais tes bois n'ont été sombres,
Ni peuplés d'effrayantes ombres,
Ou de hiboux laids et grondeurs.

Oui, tu rayonnes de jeunesse ;
De tes pinsons la gentillesse,
De tes chèvres les bonds joyeux
Chassent mieux la mélancolie
Qui parfois assiége la vie,
Qu'un lourd manoir de nos aïeux.

Quand je gravis ta douce pente,
Qui de fleurs se dore ou s'argente,
Que la brise suit mon désir ;
Quand le ravin garni de mousse
Fait à ton eau la voix si douce,
Je sens mon cœur s'épanouir.

Oh ! je renonce à la tour noire,
Au beau roman, même à l'histoire,
Pour l'ombre de tes châtaigniers,
Pour tes mignonnes maisonnettes
Sur leur tapis de pâquerettes,
Avec leur robe d'églantiers.

Aglaée GARDAZ.

La Côte-Saint-André, 10 avril 1877.

Digitized by Google

CHANSON D'AVRIL

La pluie a déposé des perles
Sur les muguets et les lilas,
Et déjà le soleil, là-bas,
Revient salué par les merles.

Je vois renaître mon jardin
Par les fenêtres entr'ouvertes ;
Calme réduit aux feuilles vertes,
Où l'abeille fait son butin.

J'accueille en frère les murmures,
Les arômes, les clairs rayons,
Les moindres palpitations
Courant à travers les ramures.

Bonjour, soleil ! bonjour, oiseaux !
Vous, revenue hier, ma belle,
De votre exil, mon hirondelle,
Messagère des renouveaux,

Vous avez retrouvé sans doute
Ce qui vous charma l'an dernier,
Votre nid près de l'églantier ;
Chantez, le bon Dieu vous écoute.

Digitized by Google

Quand resplendit notre ciel bleu,
O nature, il est doux de vivre!
C'est un baiser qui vous enivre,
Baiser d'amour, baiser de feu.

Tout était mort, tout ressuscite,
Les fleurs, les jours et les désirs,
Avril a chassé les soupirs,
D'espérance le cœur palpite.

Que ne pouvons-nous, tous les ans,
Sans souci du temps qui nous presse,
Voir reverdir notre jeunesse,
Comme l'arbre aux bourgeons naissants !

L. ROCHETIN.

Privas, le 11 avril 1877.

Digitized by Google

TRIBUNE HISTORIQUE

Du Villard-Reculas, le 25 mars 1877.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

JE m'applaudis de vous avoir adressé les questions que vous avez bien voulu insérer dans le numéro de janvier dernier, puisqu'elles ont valu aux lecteurs de la *Revue* les trois réponses que j'ai trouvées dans le numéro de février.

La première surtout est une véritable monographie, non seulement de François Marc, mais de sa famille, et après l'avoir lue on n'a probablement plus grand'chose d'important à apprendre sur la biographie de notre jurisconsulte. J'ai eu pour ma part un vrai plaisir à lire l'article de M. Pilot de Thorey. Il m'a été également agréable de trouver, signée de ce nom, une étude aussi pleine d'une érudition sérieuse. Le proverbe : « Bon sang ne peut mentir », est donc toujours vrai, car la similitude de nom et le soin pieux que l'auteur a mis à citer fréquemment les œuvres de l'éminent archiviste de l'Isère, prouvent bien que l'article est de l'un de ses fils. Tant mieux ; on aime à voir, entre des mains capables d'en tirer parti, les richesses qui remplissent jusqu'aux combles le beau bâtiment des archives de Grenoble.

Mais après avoir fait connaître la naissance et la

Digitized by Google

mort, les ancêtres et les descendants de François Marc, pourquoi M. Pilot de Thorey ne nous donnerait-il pas une étude comme il sait les faire, sur les œuvres de ce jurisconsulte ? Il les connaît certainement, car il en a lui-même cité un passage, et il sait ce que M. Hauréau leur a emprunté. Espérons donc qu'il aura bientôt un peu de ces loisirs qu'il m'envie (bien à tort, car je n'en ai guère), et qu'il voudra bien les consacrer à parcourir les pages du vieux conseiller au Parlement. Il y trouvera, je crois pouvoir le lui promettre, de curieux renseignements sur les Vaudois du Dauphiné et sur bien d'autres sujets de nature à intéresser non seulement les ignorants comme moi, mais beaucoup de gens instruits.

Et quant à mes livres, si jamais mon neigeux hermitage du Villard-Reculas avait l'honneur de recevoir la visite de votre collaborateur, il peut être assuré que le bibliophile Ucenus et sa bibliothèque seraient à ses ordres. Aimer les livres est bien, mais savoir s'en servir est mieux, et les simples bibliophiles comme moi doivent être, à mon avis, les très-humbles serviteurs des savants comme M. P. de Thorey.

L'imprimeur Amabert a été moins heureux que François Marc, il attend toujours un biographe, et si M. le Dr Le Sourd a bien voulu réparer mon erreur, en indiquant le passage où Brunet cite le nom d'Amabert, il n'a pas cependant apporté sur l'éditeur du *Mystère de Saint-Christofle* d'éclaircissements nouveaux. L'enquête reste donc ouverte à son sujet.

La déclarerez-vous fermée sur la marque fantastique dont vous avez donné une si bonne reproduction ? L'astrologue qui se cache sous le nom lugubre de *Henriette du Cimetière* croit-il que les vulgaires humains comme moi aient pu comprendre les « explications » abracadabrantes qu'il leur a données sur *la constellation dans le signe des Poissons, répercutée dans la Vierge, par la formule d'horoscope* ou sur

Digitized by Google

l'enfant Christ, l'un des gémeaux, lié à la Balance par la formule des Trigones. C'est peut-être ma faute; la cabale, le grimoire et même la franc-maçonnerie ont eu de la peine à pénétrer jusqu'ici dans l'Oisans, et les seules loges que l'on connaisse encore au Villard-Reculas ne sont pas des loges maçonniques. C'est sans doute pour cela que l'explication de Mlle du Cimetière m'a paru confuse, car il faut bien que je l'avoue : elle m'a paru confuse! *La zône du Bélier-Taureau, répercutée dans la Balance; la ligne des choses qui est une étoile du Dauphin, celui qui élève, exalte, etc.,* tout cela m'a positivement ahuri!

Aussi, Monsieur le Directeur, je me permettrai d'implorer de votre *collaboratrice* quelques éclaircissements de plus, et je me figure que plus d'un lecteur sera comme moi et vous en saura gré.

Et maintenant me pardonnerez-vous d'aborder un sujet tout différent et de poser à votre *Tribune historique* une question nouvelle?

Quel personnage politique important était retenu prisonnier (avec les plus grands égards, mais dans le plus grand secret) à Briançon, au mois de février 1748?

La lettre suivante, que je copie sur l'original, vous fera comprendre l'intérêt de ma question. (Les mots que je souligne sont soulignés dans le texte, dont je conserve l'orthographe).

« A Monsieur le comte d'Argenson, ministre d'Etat et de la Guerre, à la Cour.

« Grenoble, le 24 février 1748.

« Monsieur,

« J'ay différé jusques à ce courrier à répondre à la lettre de votre main du 10 de ce mois dans l'espérance de recevoir du s^r^ d'Arbon, major et commandant des forts des Têtes et du Randouillet de Briançon les détails concernants le prisonnier

Digitized by Google

d'Etat en question qui luy a été remis par le s^r Carron, lieutenant de maréchaussée de Senlis, afin d'avoir l'honneur de vous en rendre compte *uniquement de vous à moy*, comme vous l'ordonnez, ce que j'exécutteray ainsy.

« Mais comme le s^r d'Arbon, par des raisons que je ne puis comprendre, est resté jusqu'à aujourd'huy dans le silence le plus parfait sans répondre à ma lettre instructive du 14 de ce mois dont je vous ai envoyé copie et que vous approuvez dans tous ses chefs, j'ay cru devoir, suivant l'esprit de la vôtre du 10 du courant en écrire une nouvelle à ce major commandant de Randouïllet dont vous trouverez cy joint la copie, afin qu'il ne luy refuse nulle des douceurs et amusements qui ne préjudicieront pas à la garde seure et secrette de ce prisonier. Vous en jugerez par la lecture des circonstances que je luy observe. Sans doutte que le s^r Carron vous aura rendu compte des différentes tentatives qu'a fait ce prisonier aupres de luy et de ceux qui le traduisoient *pour se sauver* ou pour le *laisser évader hors du Royaume* où il *promettoit de ne plus remettre les pieds*. Il est à présumer qu'il les recommencera en tachant à séduire quelqu'un pour parvenir à cet objet et c'est pour cette raison que *j'ay marqué au s^r d'Arbon qu'il en resteroit responsable*. Je n'y puis faire autre chose jusques a ce que M. d'Audiffret (1) revienne à son commandement à l'expiration du congé que vous luy avez accordé jusques au 1er juin prochain, car pour lors il ne faudra pas craindre que les ordres du Roy et vos intentions, Monsieur, au sujet de ce prisonier, ne soyent suivies au pied de la lettre, avec autant d'intelligence, de dexterité, de secret, que d'exactitude, cas auquel ledit prisonnier (2) ne sauroit être plus seurement en Dauphiné qu'au Randouïllet où il sera plus ignoré que partout ailleurs. Au surplus, il n'y a dans cette province aucun autre lieu pour placer des prisoniers d'Etat que la tour de Crest dont les chambres trop négligées sont fort mauvaises et encor plus mal gardées, elles sont actuellement pleines de religionaires ou de garnements qui y sont enfermés par lettres de cachet, et dont il ne laisse pas de s'en sauver quelques uns de tems en tems ; Dès que le s^r d'Arbon aura répondu à mes deux

(1) La famille d'Audiffret est dauphinoise, originaire, je crois de St-Paul-trois-Châteaux. M. d'Audiffret était alors commandant de la place de Briançon et avait M. d'Arbon sous ses ordres.

(2) Le mot prisonnier est écrit, tantôt avec deux, tantôt avec un seul *n*.

Digitized by Google

lettres sur le prisonier si très recommandé je vous instruiray de son état et de tout ce qui y sera relatif, mais pour ne pas abuser de votre temps précieux, je ne feray mention à l'avenir que de ce qui me paraîtra digne de votre curiosité ou de votre attantion, et je suppléeray à tout le reste puisque vous m'y authorisez par votre lettre du 10 de ce mois. Marquez moi si ce sont précisément vos intentions, et si je fais bien de cacher cet espèce de mystère à M. le duc de Chartres et à M. le maréchal de Belle-Isle qui exigent de moy de leur rendre compte régulièrement de tout ce qui se passe dans cette province, *le premier* a tiltre de gouverneur général *de Dauphiné, & le second à tiltre de commandant en chef.*

« Vous connoissez, Monsieur, mon tendre respect et mon fidel attachement.

« Le comte DE MARCIEU. »

Ce 22 février 1748.

A cette lettre est jointe la pièce suivante, écrite également de la main de M. de Marcieu et que je copie en entier, car elle n'est pas moins curieuse :

« Copie de la lettre écritte par M. le comte de Marcieu à M. d'Arbon, le 21 février 1748.

« Je suis bien étonné, M^r^, de n'avoir receu de vous aucune réponce à la lettre instructive que je vous ay écrit le 14 de ce mois, en conséquence des intentions de M. le Comte d'Argenson au sujet du prisonier d'Etat qui a été remis entre vos mains par le s^r^ Carron ; je comptois que cet officier de maréchaussée m'apporteroit icy à son retour une lettre de vous, ou que au plus tard vous m'écririez par les plus prochains courriers après son départ de Briançon ; seriez-vous malade au point de ne pouvoir écrire, ou de me faire écrire un mot, car sans cela votre négligence paroit inexcusable, marquez moy donc ce qui peut en être la cause.

« En attandant les éclaircissements que vous me donneréz sur l'état présent de ce prisonier d'état, sur les précautions que vous auréz pris pour le faire garder seurement et secrettement, et sur les dispositions que vous auréz fait suivant l'ordre du ministre et ma lettre instructive, je dois vous dire que M. le Comte d'Argenson me marque de Versailles, le 10 de ce mois, de voir tout ce qui peut se faire pour adoucir le séjour de ce prisonier, quant aux commodittés de la vie, en luy faisant bien calfeutrer et chauffer la chambre où il est enfermé, en la faisant bien meubler, et en ne luy refusant

Digitized by Google

rien de tout ce qui est nécessaire pour sa santé. Comm'il a l'esprit un peu foible et que son avanture y aura certainement causé de l'altération, on pourra sans inconvénients l'amuser avec des livres, *en les visittant bien avant de les luy remettre et lorsqu'il les rendra,* afin qu'il ne puisse pas s'enservir pour donner de ses nouvelles à qui que ce soit qu'à M. le Comte d'Argenson auquel toutes les lettres que ce prisonnier voudra écrire, à quelles adresses qu'elles puissent être, doivent être envoyées en droiture, sous une double enveloppe, POUR LUY SEUL. Comme ce prisonnier sçait et aime fort la musique et qu'il joüe même du violon, vous pouvez luy en faire fournir avec les mêmes précautions, en observant toujours de ne luy laisser ni papier, ny encre, ny plumes, ny crayons à sa disposition, quand il sera seul.

« Je ne doutte pas que vous n'ayiez commis et fait choix d'un homme bien seur et de confiance pour pourvoir à tous les besoings de ce prisonnier et pour le servir à tous égards, ainsy comm'il est juste de le payer honnettement par rapport à tous les assujétissements ou il sera vis à vis ledit prisonnier marquéz moy ce que vous jugeréz raisonnable qu'on doit luy donner par jour ou par mois en argent outre la désserte de ce qui sera servy à ce prisonnier dans ses repas, laquelle doit luy appartenir, car il faut le bien nourrir et ne luy laisser manquer de rien. Pourveu que toutes les dépenses différentes relatives à cet objet ne dépassent pas neuf ou dix francs par jour le ministre les approuvera et j'auray soin de vous faire tenir des fonds particuliers lorsque celuy des trente huit louïs d'or que le s^r Carron vous a remis seront entièrement consomméz. Je compte que cette affaire et correspondance ne se traittera que de vous à moy, et que tous les huit jours vous m'écrirez une lettre de votre main concernant *ce prisonnier d'Etat dont vous êtes responsable* et qui est de la plus grande importance. Je suis, &c.

« Signé : le Cte de MARCIEU.

Je n'ai pas ici les ressources nécessaires pour faire des recherches bien sérieuses sur le problème historique dont je demande la solution à vos lecteurs, et je le regrette, car il a vivement piqué ma curiosité.

En février 1748, le comte d'Argenson était ministre d'Etat et de la guerre, mais Mme de Pompadour était toute-puissante, et l'on peut se demander si le prisonnier

Digitized by Google

amené en si grand mystère de Versailles à Briançon, et si vivement recommandé à la vigilance et en même temps à la bienveillance de ses gardiens, était coupable envers l'Etat, envers le ministre ou envers la favorite.

Je pencherais volontiers vers cette dernière hypothèse, sans me dissimuler pourtant que le ministre arrivé nouvellement au pouvoir, pouvait bien avoir à punir quelque ennemi personnel ou à faire disparaître momentanément quelque rival, et étant donné le temps où se passait cette histoire, on peut supposer aussi bien une rivalité d'amour qu'une rivalité politique.

Ce prisonnier d'Etat était assurément un personnage ; on aurait eu beaucoup moins d'égards pour un simple mortel. Mais ce qui paraît le moins probable, c'est qu'il ait été un criminel d'Etat, d'abord parce que les affaires de l'Etat passaient en France, vers la fin du règne de Louis XV, après les affaires d'argent, après les affaires d'ambition et après ce qu'on appelle aujourd'hui les *affaires de femmes*. Ensuite, parce que s'il se fût agi d'un criminel d'Etat, d'un homme accusé de crimes contre le gouvernement ou le pays, on n'eût pas cherché si loin de Versailles et si près des frontières de l'Italie un cachot pour l'y renfermer. Il faut, en effet, se rappeler que nos troupes faisaient alors même, et d'une manière fort malheureuse, la guerre en Italie. Il n'eût pas été naturel de choisir une frontière qui pouvait être menacée, pour y garder un ennemi de l'Etat. Et puis à quoi bon cacher au duc de Chartres et au maréchal de Bellisle, la prison d'un criminel de cette catégorie ?

Ces raisons et bien d'autres, les égards qu'on avait pour lui, ce que l'on dit de sa récente aventure, etc., me donnent la conviction qu'il s'agit ici plutôt d'un roman d'intrigue ou d'amour que d'une conspiration politique. Mais où trouver des traces de cette affaire ? où les

Digitized by Google

chercher même ? Je ne sais. J'ai pu récemment, en passant à Grenoble, consulter, à la bibliothèque publique, les deux éditions (tout à fait différentes) que l'on a publiées des mémoires du marquis d'Argenson, frère du comte auquel écrivait M. de Marcieu. Le marquis d'Argenson avait été ministre des affaires étrangères avant que le comte arrivât au ministère d'Etat; il connaissait les hommes et les choses de ce temps si bizarre et il a laissé d'innombrables notes où fourmillent sur chaque personnage et presque sur chaque journée les anecdotes. Mais où découvrir ce qui se rapporte au fait dont nous parlons ? J'ai parcouru dans ses mémoires la fin de 1747, le commencement de 1748; le temps me manquait, je n'ai pas continué. Peut-être un autre sera-t-il plus patient ou plus habile. Peut-être faut-il chercher ailleurs. Dans tous les cas, ce nouveau *masque de fer* était, ce me semble, inconnu, et son histoire m'a paru assez piquante pour en entretenir un instant vos lecteurs.

UCENUS,
Bibliophile.

Digitized by Google

ÉTUDES & PORTRAITS

FRÉDÉRIC MISTRAL

Que sont devenus les trois grands poëtes de notre époque ? Hélas ! Lamartine et Musset sont couchés dans la tombe, et la politique nous a à peu près ravi l'illustre auteur des *Feuilles d'automne* et des *Orientales*. Parmi les rares poëtes contemporains dont le nom s'impose à tous et plane à cent coudées au-dessus de la multitude des *poetæ minores*, on peut, sans être taxé d'exagération, placer en première ligne Frédéric Mistral.

Une bonne fée a dû présider à la naissance de notre poëte, car il n'a pas connu, comme tant d'autres, les débuts arides de la vie littéraire : une main invisible a écarté avec soin les ronces et les épines du chemin qu'il devait parcourir.

A vingt-neuf ans, Mistral avait conquis un nom glorieux dans les lettres, il était couronné par l'Académie française, et la croix de chevalier de la Légion d'honneur, qui lui était décernée, témoignait que son mérite était connu et apprécié. Il pouvait dire, comme le Cid :

> Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître
> Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

Avant la publication de *Mireille*, qu'était Mistral ? Un paysan, comme il aime à se nommer, retiré dans son village de Maillane, coulant des jours exempts de soucis, au milieu de ses riches propriétés, vivant du blé qu'il avait semé et du vin qu'il avait récolté, mais profondément inconnu. Soudain, après l'apparition de *Mireille*, son nom est sur toutes les lèvres, et notre grand Lamartine proclame hautement qu'un poëte épique vient de se révéler. Ce fut alors comme une traînée de poudre dans la critique parisienne et départementale, et depuis le journal le plus infime jusqu'à la

Digitized by Google

revue la plus célèbre, tous proclament le nom de Mistral. Mais laissons parler Lamartine :

« Je vais vous raconter aujourd'hui une bonne nouvelle ! Un grand poëte épique est né. La nature occidentale n'en fait plus, mais la nature méridionale en fait toujours : il y a une vertu dans le soleil.

« Un vrai poëte homérique dans ce temps-ci ; un poëte né, comme les hommes de Deucalion, d'un caillou de la Crau ; un poëte primitif dans notre âge de décadence ; un poëte grec à Avignon ; un poëte qui crée une langue d'un idiome, comme Pétrarque a créé l'italien ; un poëte qui, d'un patois vulgaire, fait un langage classique d'images et d'harmonie, ravissant l'imagination et l'oreille ; un poëte qui joue sur la *guimbarde* de son village des symphonies de Mozart et de Beethoven ; un poëte de vingt-cinq ans qui, du premier jet, laisse couler de sa veine, à flots purs et mélodieux, une épopée agreste où les scènes descriptives de l'*Odyssée* et les scènes innocemment passionnées de *Daphnis et Chloé*, mêlées aux saintetés et aux tristesses du christianisme, sont chantées avec la grâce de Longus et avec la majestueuse simplicité de l'aveugle de Chio, est-ce là un miracle ? Eh bien ! ce miracle est dans ma main ; que dis-je ? il est déjà dans ma mémoire, il sera bientôt sur les lèvres de toute la Provence. »

Un pareil succès est, croyons-nous, sans exemple dans les fastes de la poésie française.

Pour écrire un chef-d'œuvre impérissable, Mistral n'a pas eu besoin de chercher dans son imagination des situations inextricables, d'où le lecteur ne peut sortir, même avec l'aide d'un fil d'Ariane. Le poëme de *Mireille*, au contraire, peut se résumer en une page, mais le livre étant dans toutes les mains, nous n'avons pas à l'analyser. Qu'il nous suffise de signaler seulement parmi les plus belles pages, la cueillette des feuilles de mûrier, par Vincent et Mireille, idylle bien autrement vraie que celles de Théocrite ; la vision de Mireille, à l'église des Saintes-Maries ; le désespoir de Vincent en assistant aux derniers moments de son amante, et enfin, la mort de Mireille, qui émeut tellement le lecteur, qu'il partage la douleur de Vincent et qu'il identifie, pour ainsi dire, son âme avec la sienne.

Nous nous étonnons que de pareils sujets n'aient pas inspiré un grand peintre. Qu'on se figure, par exemple, la mort de Mireille rendue par le pinceau d'Ernest Hébert, le peintre sympathique de

Digitized by Google

La Mal'aria ! Gounod, lui, a su trouver de magnifiques accents pour rendre les divers sentiments qui règnent dans le poème de *Mireille,* et sa *chanson de Magali* est demeurée une de ses plus suaves compositions.

Après le succès éclatant de *Mireille,* le poëte comprit qu'il ne devait pas s'endormir sur ses lauriers, et pendant sept années, il édifia lentement, mais sûrement, un monument impérissable en l'honneur de sa Provence bien-aimée. *Calendal,* le poème en question, eut un très grand succès, mais n'obtint pas le retentissement de *Mireille.* « Malgré la bienveillance de tous les journaux, dit Mistral lui-même , le public se montra moins empressé pour *Calendal* que pour *Mireille ;* non pas que le premier contienne moins de poésie, mais parce que , dans *Mireille* , la nature prédomine, et dans l'autre, à mon sens, c'est l'imagination. J'ai croyance pourtant que, si un jour ce pays n'est plus émasculé par une éducation fausse , beaucoup prendront plaisir à lire *Calendal.* » — Nous sommes convaincu que l'avenir ratifiera le jugement du poëte ; et, à part quelques peintures que l'artiste eût pu gazer davantage, rien ne nous paraît s'opposer au parallèle de ce nouveau poème avec celui de *Mireille.* Et d'ailleurs le quatrain suivant d'Emile Deschamps nous prouve que nous ne sommes pas seul de cet avis :

On disait que *Mireille* en ce vaste univers
N'avait point de rivale au grand tournoi des vers.
Calendal paraît, et *Mireille*
N'est plus la splendeur sans pareille.

Tout en composant ces deux poèmes, Mistral avait écrit en diverses circonstances un certain nombre de pièces détachées et de poésies fugitives : chansons , sirventes, contes, sonnets, épithalames, etc. C'est la réunion de ces diverses pièces que Mistral a publiée, il y a quelques mois à peine, sous ce titre poétique : *Les Iles d'or,* donnant ainsi à ses poésies le nom d'un groupe d'îlots de la plage d'Hyères, que le soleil baigne toujours.

Ce recueil s'ouvre par une magnifique préface dans laquelle le poëte esquisse sa vie avec une naïveté charmante et une délicatesse de touche remarquable. Le lecteur ne tarde pas à faire connaissance avec le père de l'auteur, vénérable vieillard, ancien soldat de la République, homme de bien par excellence et chrétien d'une foi profonde. Nous laissons Mistral lui-même nous narrer la mort de son père.

« Il fit la mort d'un patriarche. Après qu'il eut reçu les derniers

Digitized by Google

sacrements, toute la maisonnée nous pleurions autour du lit :

« — Mes enfants, nous dit-il, allons, moi je m'en vais et je rends grâce à Dieu pour tout ce que je lui dois, ma longue vie et mon labeur, qui a été béni.

« Ensuite il m'appela et me dit :

« — Frédéric, quel temps fait-il ?

« — Il pleut, mon père, répondis-je.

« — Eh bien ! dit-il, s'il pleut, il fait beau temps pour les semailles.

« Et il rendit son âme à Dieu.

« Tel était l'homme fort et naturel et doux, aux pieds duquel je passai mon enfance et mon adolescence. Et maintenant, ami lecteur, tu peux comprendre la mélancolie de ce vers de *Mireille :*

« Comme au mas, comme au temps de mon père, hélas ! »

Il est difficile d'analyser un recueil de poésies diverses, mais nous essayons simplement d'en donner un petit aperçu, car toute notre ambition est d'éveiller chez le lecteur le désir de faire plus ample connaissance avec les *Iles d'or*.

La pièce magistrale du volume, une des plus belles à notre avis, est celle du *Tambour d'Arcole*.

Ce poème est divisé en trois parties : le prologue, — la bataille, — le Panthéon.

La première partie nous montre le départ enthousiaste des jeunes soldats pour l'armée d'Italie ; la seconde, comme le titre l'indique, est le récit de la bataille. Les braves soldats qui tentent de passer le pont d'Arcole sont pulvérisés ; en vain leurs camarades veulent-ils les venger, ils tombent foudroyés à leur tour. Les nouvelles troupes hésitent, la voix des officiers est impuissante à les faire avancer. Bonaparte, voyant la position critique, saisit lui-même le drapeau et se met à crier : En avant ! Il y eut encore parmi les soldats un moment d'hésitation... C'est alors qu'un jeune conscrit de la Provence, presqu'un enfant, nommé Etienne, s'élance à la tête du pont, courbé sur son tambour :

« Effaré, l'âme en fête, battant le rappel, il court se mettre à la tête, devant le général...

« Ce n'est qu'une fauvette, pauvret ! mais son tambour terrible parle, et parle de liberté, d'honneur ;

« En colère, en furie, il parle des vieillards, des fils, il parle de la patrie et fait dresser les cheveux.

« Et beaux jouvenceaux qui sanglotent et pleurent soudain, et vieux soldats qui grognent sous leurs catogans,

Digitized by Google

« Battant, battant la charge, ensemble il les fait bondir, il les pousse, il les lance, pêle-mêle, interdits :

« Dans la sombre bordée qui tonne sur le pont, l'armée s'engouffre, en désordre, toute de front ;

« Avec le sang qui fume, les cris, les râles, la poudre qui s'allume, la mort, le tourbillon,

« Au chant de la *Marseillaise*, au chant de la liberté, par l'armée française le pont est emporté. »

Le petit tambour eut un instant de gloire ; Bonaparte, pour le récompenser, lui donna deux baguettes d'honneur, en or et en ivoire ; les journaux répétèrent son nom, et les chansons et les images rendirent son exploit populaire. Mais les événements qui suivirent Arcole occupèrent tellement les esprits qu'il ne fut plus question de l'héroïque tambour.

Or, bien longtemps après la chute de la République et de l'Empire, le pauvre tambour devenu vieux se promenait un jour mélancoliquement à Paris. Il repassait dans son esprit tous les combats qu'il avait combattus, et il songeait à la destinée de ses anciens compagnons d'armes : Masséna, devenu maréchal ; Lannes, devenu duc ; Bernadotte, roi de Suède ; Murat, roi de Naples ; Bonaparte, empereur. Et moi, songeait-il, je suis tambour comme devant... Ainsi vont les choses.

Oh ! triste chose que la gloire, disait-il ; j'aurais dû, comme tant d'autres, bêcher tranquillement mon petit coin de terre, me marier et vivre heureux au milieu de ma famille. A cette pensée, des larmes mouillèrent les yeux du pauvre soldat qui, tout en marchant au hasard, venait d'arriver au pied du Panthéon.

« Par là-haut dans les airs, Sainte-Marie ! dans le fronton géant, tout neuf alors, ressortaient des statues symétriques ; et sur la frise des lettres d'or portaient : *Aux grands hommes, la patrie reconnaissante !* Ce que c'est que le sort !

« Tambour, hausse la tête ! lui crie un passant... Celui qui est là-haut, l'as-tu vu ? » Vers le temple qui se dressait magnifique, le vieillard leva son front ébloui... A ce moment, le soleil joyeux secouait sa chevelure d'or sur tout Paris ravi...

« Quand le soldat vit avec sa coupole s'élever dans le ciel le Panthéon, et qu'avec son tambour en bandoulière, battant la charge, comme si c'était vrai, il se reconnut, lui, l'enfant d'Arcole, là-haut, tout à côté du grand Napoléon,

« Ivre de sa folie première, en se voyant si haut, en plein relief, sur les ans, sur les nues, sur les orages, dans la gloire, l'azur et

Digitized by Google

le soleil, il sentit en son cœur un doux gonflement, et raide mort tomba sur le carreau. »

Quel magnifique poème, et combien on perd à ne lire que la traduction! Que de pièces nous aurions à citer dans ce beau recueil : la *Communion des Saints*, la *Mort de Lamartine*, l'*Hymne au Soleil*, la *Fin du Moissonneur!* Mais nous renonçons à analyser ces charmantes *Iles d'or*, car tous les amis et les admirateurs de notre grand poëte, c'est-à-dire tout le public lettré, les possède dans sa bibliothèque, entre *Mireille* & *Calendal*.

Depuis l'apparition de son dernier volume, le poëte a accompli un grand acte : il a épousé à Dijon une jeune fille accomplie, heureuse et fière de porter un nom aussi illustre que celui de son mari. La lettre de part de leur mariage est pleine d'originalité et mérite d'être citée; nous gardons précieusement celle qui nous fut adressée par Mistral lui-même. Voici le texte de cette lettre :

Madono Adelaïs, véuso d'En Francés Mistral, maianenco, a l'ounour e lou plaisi de vous faire assaupre que marido soun fieu Frederi emé madamisello Mariô-Louiso-Amado Rivièro, dijounenco.

Li nòvi vous saludon.

Maiano, en Prouvençô, lou 27 de Setèmbre d'ou bèl an de Diéu 1876.

La critique parisienne et provinciale a été unanime à saluer les *Iles d'or*, mais parmi les écrivains les plus enthousiastes, on remarquait surtout M. de Pontmartin, le critique célèbre dont

...la plume d'or vaut une épée (1).

En adressant au poëte des *Iles d'or* le volume qui contenait l'appréciation de cette œuvre, M. de Pontmartin écrivit sur la première page ces quelques vers que nous devons à l'indiscrétion d'un ami :

LE ROI DES ILES D'OR

Que cet humble bouquin me serve de message,
Un rayon d'île d'or en éclaire une page.
Maintenant, cher poëte, à qui vais-je l'offrir?

(1) Vers des *Iles d'or*,

Digitized by Google

Tout est commun dans un tendre ménage
Et je crois qu'il serait peu sage
De séparer ce que Dieu vient d'unir.

Prenez-le donc tous deux sans faire de partage,
Elle, comme un hommage,
Toi, comme un souvenir !

Il paraît que la gloire du poëte ne suffit pas à Mistral, car il veut attacher son nom à une œuvre grandiose de philologie. Depuis plus de dix ans, il compulse et réunit les matériaux qui doivent servir à l'édification d'un *Dictionnaire* de l'idiome du Midi, et nous savons qu'il est homme à mener cette œuvre à bonne fin.

Depuis la mort de Joseph Autran, plusieurs journaux du midi de la France demandent avec instance que le fauteuil laissé vacant à l'Académie par le poëte des *Poèmes de la Mer* et de la *Vie rurale,* soit dévolu au poëte de *Mireille,* de *Calendal* et des *Iles d'or.*

Lamartine, lui aussi, avait réclamé autrefois, mais en vain, un fauteuil pour le *Cygne de Maillane.* Serons-nous plus heureux aujourd'hui ? Hélas ! Mistral n'est qu'un poëte, et ne fait partie d'aucune coterie politique, n'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour lui fermer les portes du palais Mazarin ? Nous craignons bien de pouvoir dire, dans peu de temps, comme Figaro : « Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint. »

Jules Saint-Rémy,
Félibre mainteneur de l'Ecole des Alpes.

Digitized by Google

CARNET
D'UN ARCHÉOLOGUE

II

Tombeau magnifique d'un jeune décurion lyonnais, mort à l'âge de onze ans

(Voir la *Revue des Sociétés savantes* de 1875, t. 1, p. 359)

Les honneurs d'une des séances de la réunion solennelle des *Sociétés savantes* à la Sorbonne, en 1875, ont été à une inscription de Lyon, au sujet de laquelle M. Isidore Hedde, membre de la *Société littéraire* de cette ville, a fait une lecture.

Cette inscription est l'épitaphe d'un jeune Lyonnais revêtu de la dignité de décurion ; épitaphe découverte en 1870, à l'usine dite *la Vitriolerie*, dans la rue de Marseille, à la Guillotière, et généreusement donnée par les directeurs de cet établissement au musée du Palais-des-Arts, dont elle est, par son étendue couvrant la surface de quatre pierres très-grandes se faisant suite l'une à l'autre, le plus majestueux décor épigraphique.

La lecture de M. Hedde, a fourni à M. Léon Renier, l'un des vice-présidents de la solennité, l'occasion de prendre la parole à propos de l'extrême jeunesse d'un décurion mort à l'âge de onze ans : « C'était une charge onéreuse que d'être décurion ; on le sait « par des inscriptions qui mentionnent fréquemment les libéralités « de ces magistrats envers les villes qui les avaient élus. Les riches « habitants pouvaient donc seuls aspirer aux fonctions du décu- « rionat, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs enfants ; mais les « décurions de *minorité* assistaient aux délibérations sans prendre « part aux votes. »

M. Hedde a fait aussi la description du magnifique tombeau

Digitized by Google

auquel appartenait l'épitaphe. Il a rappelé qu'il présentait l'aspect d'un petit temple tétrastyle à *cella* ouverte, élevé sur un soubassement formant une chambre sépulcrale dans laquelle était renfermé un riche sarcophage de marbre entièrement sculpté.

Il a expliqué le sujet de ces sculptures; elles représentent Ariadne tirée du sommeil par la marche triomphale de Bacchus, allusion à la résurrection suivie d'une éternité de joie et de délices.

On sait la fable d'Ariadne.

Ariadne était fille de Minos. Elle donna à Thésée le fil à l'aide duquel il put sortir du labyrinthe après avoir vaincu le Minotaure. Thésée l'enleva, puis la délaissa dans l'île de Naxos. Bacchus, survenant avec sa bruyante suite, et trouvant endormie la vierge abandonnée, s'éprit d'amour pour elle et l'épousa. Les dieux assistèrent aux noces ; Vénus et les Heures donnèrent en cadeau nuptial une couronne d'or, ouvrage de Vulcain.

Malheureusement la paroi antérieure du sarcophage est très-incomplète. De Bacchus, qui en occupait le milieu, il ne reste qu'un fragment qui peut avoir appartenu à un bras. Le jeune dieu était monté sur un char probablement traîné par des lions, par des panthères ou des hippocentaures. De ce char rien non plus ne paraît que l'arrière, sur lequel est assise une jeune femme magnifiquement vêtue, qu'accompagne en folâtrant un petit Faune, suivi lui-même d'un autre, qui danse escorté d'une panthère. Une corbeille pleine de fruits est suspendue au véhicule.

Devant Bacchus marchaient la Victoire avec des palmes, et Hercule portant d'une main la massue et, de l'autre, le vase qui lui est particulier et est appelé, à cause de cela, « héracléen, » puis venaient, à ses côtés et à sa suite, le joyeux et bruyant cortége des Pans et des Faunisques dansant au son des tympanons et des syrinx ; des Bacchants entraînant des boucs destinés aux sacrifices ; des Bacchantes en proie aux transports du délire orgiaque, et enfin la troupe burlesque de Silène ivre, vacillant sur son âne, et des satyres capripèdes, ses folâtres et grossiers compagnons.

Au-dessous d'un masque de lion d'un relief extrêmement saillant, qui marque, du côté droit, la séparation entre la face et l'extrémité de forme semi-circulaire, une femme à demi couchée, le bras reposant sur une urne inclinée, un genou soulevé en profil de montagne, est la personnification du théâtre de l'action, c'est-à-dire l'île de Naxos.

Parallèlement à cette figure, sous un masque semblable qui occupe, du côté gauche, une place pareille, Ariadne, à demi couchée aussi et vêtue d'habits somptueux, est représentée au moment où

Digitized by Google

elle s'éveille au bruit de l'approche du turbulent et pompeux cortége. Un groupe qui l'entoure et couvre toute l'extrémité, présente une scène dont on ne connaît peut-être pas d'autre exemple, et qui paraît se rapporter à certaines traditions d'après lesquelles l'amante délaissée de Thésée aurait été non pas simplement réveillée par Bacchus, mais ressuscitée.

Trois femmes composent ce groupe. L'une, à droite, debout, les cheveux cachés sous sa coiffure, semble jeter au ciel des cris désespérés. Celle du milieu, extrêmement remarquable par son vêtement et par son attitude, est enveloppée de la tête aux pieds dans un ample *pallium* semblable à un linceuil rabattu comme un voile jusque sur ses yeux. Son visage est morne ; ses genoux fléchissent comme si elle s'affaissait sur elle-même. Un dais suspendu au-dessus de sa tête marque un intérieur. La dernière, à gauche, la tête haute, la chevelure déroulée sur ses épaules en boucles luxuriantes, les bras élevés avec enthousiasme, paraît transportée d'une allégresse exaltée. La première de ces trois figures, évidemment allégoriques, exprimerait le passage de la vie au trépas ; la seconde, la nuit de la mort ; la troisième, la résurrection : le retour à la vie, à la glorieuse jeunesse.

De même que le devant, la face postérieure était entièrement couverte de sculptures ; mais, tandis que celles qui viennent d'être décrites sont d'un très-haut relief approchant le plus souvent de la ronde bosse et dénotent un art supérieur, celles dont il reste à parler sont, au contraire, presque sans saillie et, en même temps, d'une frappante médiocrité d'exécution ; de plus, les figures qu'elles présentent manquent de rapport apparent les unes avec les autres.

A la suite de la bande désordonnée des satyres qui escortent Silène sur sa monture, c'est d'abord, au pied d'un arbre, une cyste cylindrique de laquelle s'échappe un serpent ; puis, au-dessous, un bélier accroupi ; ensuite un guerrier coiffé d'un *modius*, vêtu d'une simarre et armé d'une haste et d'un bouclier ; ensuite encore, au-dessous d'une énorme tête de Méduse, symbole de résurrection, un petit autel flamboyant et un très-grand vase à deux anses ; puis, toujours en suivant, un homme debout, nu, une main appuyée sur une des anses du vase, l'autre tenant un bâton de voyage. Cet homme paraît en proie à une vive souffrance et comme prêt à tomber sous l'étreinte de sa douleur ; à sa gauche, un bouc se dresse contre lui en le menaçant de son front. Après cela, vient une large lacune et, à la suite de ce vide qui tient tout le milieu de la face, un personnage assis dont il ne reste que la

Digitized by Google

moitié inférieure, recouverte d'un ample vêtement; au-dessous une panthère accroupie; puis un second grand vase à deux anses, et une seconde tête de Méduse faisant parallèle à la première, de même que se répondent, sur la face opposée, les deux masques de lion dont il a été fait mention. Enfin, un homme nu, à demi étendu sur le sol, son bâton déposé à son côté, une main élevée au-dessus de sa tête, une coupe à boire dans l'autre, est adossé à une haute colonne, au sommet de laquelle se voit, assis sur un objet de forme ovoïde, un petit personnage ressemblant à Jupiter.

Tout ce qu'il nous a paru possible de saisir dans cette série de figures, ayant sans doute une signification mystique qui nous échappe, c'est que, des deux hommes nus qui ont un bâton de voyage, l'un semble accablé sous le poids d'une poignante douleur, tandis que l'autre paraît goûter doucement le charme d'un tranquille repos.

Au-dessus de la chambre inférieure et probablement en partie souterraine qui renfermait ce riche et curieux sarcophage en marbre de Paros, s'élevait le porche ou *sacellum* à jour dont il a été parlé, formé, par-devant, de quatre colonnes soutenant un fronton, et, par derrière, d'un mur plein faisant retour sur une partie des côtés. Un autel carré, sans inscription, retrouvé parmi les débris, en occupait vraisemblablement le centre; l'épitaphe du jeune décurion se lisait sur le mur du fond et en remplissait toute la largeur. Un toit à deux versants terminait la construction.

Plusieurs tombeaux de cette forme ont été observés en Afrique par M. Léon Renier, dans les voyages qu'il y fit en 1851 et 1852, pour réunir les éléments de son beau recueil des *Inscriptions de l'Algérie.*

Les explications de M. Hedde étaient appuyées d'un plan de l'édifice restitué, par M. Paul Fière, de Voiron, et de dessins représentant diverses parties des sculptures du sarcophage; dessins dont M. Guimet, de l'Académie de Lyon, avait généreusement fait les frais.

C'eût été de la part de la ville de Lyon une inspiration heureuse et à jamais bien méritante, d'acquérir, au moment de la découverte, tous les débris extraits de la fouille, qui, un instant, remplissaient la vaste cour de l'usine, et ont été vendus au plus vil prix des vieux matériaux. Elle eût pu réédifier, dans son jardin public par exemple, un monument sans analogue en France, et qui eût avantageusement réparé la perte du *tombeau des deux amants*, encore existant au commencement du siècle dernier au bord de la Saône près de l'église de l'Observance. Ce qui, toutefois, peut con-

Digitized by Google

tribuer à diminuer des regrets maintenant inutiles, c'est que, par suite d'un nouvel acte de libéralité de la Compagnie de la Vitriolerie, le précieux sarcophage va bientôt rejoindre au Palais-des-Arts, l'épitaphe du jeune décurion dont il a contenu les restes.

Parce qu'on voyait dans les scènes des Bacchanales un symbole des félicités de la vie future, la représentation de ces bizarres scènes se retrouve fréquemment sur des tombeaux. Ces tombeaux n'étaient pas, chez nous, un produit de l'art local ; ils venaient de la Grèce, tout sculptés. Quelquefois la tête de Bacchus ou d'Ariadne n'était que dégrossie, afin que sur place on pût, en l'achevant, en faire le portrait du défunt ou de la défunte.

Or il arrive souvent que les sculptures de ces sarcophages de provenance lointaine, paraissent être en désaccord d'époque avec les inscriptions qui les accompagnent. C'est tout simplement que ces inscriptions ont été gravées aux lieux de destination, et qu'en Grèce l'art s'est conservé meilleur et plus longtemps fidèle aux bonnes traditions que dans les provinces occidentales.

Il serait bien surprenant que Vienne, qui rivalisait avec Lyon de splendeur et était, comme ville riveraine du Rhône, en relations de commerce avec l'Orient, se fût refusé le luxe de ces somptueux réceptacles funéraires. Il n'en a certainement pas été ainsi. Le musée de Vienne possède un fragment d'un bas-relief, il est vrai, très-mutilé, mais sur lequel, en dépit d'affreuses dégradations qui ont à peu près transformé en silhouettes toutes les figures dont il était couvert, on reconnaît facilement la marche triomphale de Bacchus.

En tête de la troupe, s'avance une femme ailée qui ne peut être que la Victoire ; à sa suite, vient une autre femme à longs cheveux bouclés descendant sur ses épaules. Au-dessous de la première, se voit un lion, qui vraisemblablement faisait partie de l'attelage d'un char sur lequel était monté Bacchus. En avant de ce lion, marche un satyre. D'autres figures sont devenues méconnaissables.

Il n'y a pas à douter que ce fragment, qui est du plus beau marbre grec et d'une excellente sculpture, n'ait appartenu à un sarcophage du même genre et au moins aussi riche que celui de Lyon.

A. Allmer.

Digitized by Google

NOTES SUR L'ABBÉ GUILLIOUD

et sur un

RECUEIL ANONYME DE POÉSIES CHRÉTIENNES

Publié en 1801

(Suite et fin)

A Monsieur le Directeur de la Revue,

JE ne veux pas m'étendre davantage sur le *Recueil de poésies chrétiennes* de l'abbé Guillioud; cela me mènerait trop loin. Vous en trouverez, du reste, quelques reflets dans les lettres que vous allez lire et que, je vous le disais tout-à-l'heure, j'ai découvertes dans les papiers de M. Augustin Blanchet. Poëte lui-même, ce dernier avait eu probablement l'occasion de faire la connaissance du jeune ecclésiastique, lors de son retour de Cayenne, et de l'accueillir dans sa maison ; et leur goût commun pour les vers autant que l'intérêt de sa conversation, les avait bientôt liés par un sentiment qui ne fit que se fortifier avec le temps. Une correspondance s'était établie entre eux, et son indulgente amitié avait sans doute engagé M. Blanchet à adresser à son confrère en Apollon quelque épître laudative sur des essais communiqués. C'est, je n'en puis douter, à une missive de ce genre, que M. Guillioud, qui n'avait pas encore de position assise, répondit par la lettre suivante :

« Miasges (1), ce 28 mars 1802.

« Monsieur,

« Eh quoi ! pour avoir de mes nouvelles, vous êtes monté sur le

(1) *Mianges*, écrit *Miasges* par erreur sans doute. C'est un hameau dépendant de Chamagnieu, canton de Crémieux.

Digitized by Google

Parnasse!!! Et c'est au milieu des Santeuil, des Pompignan que vous m'avez retrouvé !!!!! Hélas! Monsieur, pourquoi n'avez-vous fait qu'un beau rêve?

« Moi, à la compagnie des Pindares français! Où faudra-t-il donc vous placer, vous, Monsieur, vous, dans les veines duquel je vois pétiller le feu sacré de Prométhée?

« *Quid domini facient, audent cum talia fures!* (1)

« Non, non, Monsieur, on ne peut entrer dans le sanctuaire des Muses, malgré elles, malgré les Dieux. Depuis que le grand Jupiter fit asseoir l'univers sur ses fondements, les sept collines ne virent pas *intrusion* pareille à celle que vous supposez.

« Non, je ne puis voler à la hauteur des cieux.
On voit bien des vaisseaux, échappés du naufrage,
Aborder quelquefois en dépit de l'orage,
Mais jamais en dépit des Dieux.

« Depuis longtemps je n'aperçois autour de moi qu'un tas de marmots, gros paysans qui, certes! sont bien ignorants dans l'art des Lefranc et des Santeuil. Au lieu de diriger vers le Parnasse mes courses vagabondes, je suis encore errant de chaumière en chaumière, et on vous a trompé quand on vous a dit que j'avois fixé ma demeure à Crémieux.

« Oui, Monsieur, en attendant le Concordat, je ressemble encore à cet *Isaac Laquedem* qu'on nomme *Juif-Errant*. Ah! s'il m'étoit, un jour, permis de m'arrêter quelque part, les coteaux, les fontaines, les prairies de l'aimable Rives m'auroient bientôt fait oublier les bords enchantés du Permesse, et vos vers, Monsieur, tous les vers des Santeuil et des Pompignan. J'espère qu'après Pâques je pourrai revoir ce joli pays, vers lequel je fixe souvent mes regards, que je pourrai vous entendre encore, vous que je ne sçaurois oublier : cette espérance occupe souvent ma pensée et me console un peu de l'éloignement qui nous sépare.

« Ainsi, quand le navigateur
S'éloigne d'une île enchantée,
Son œil se tourne avec douleur
Vers la rive qu'il a quittée.

« Ne doutez pas, je vous prie, de l'estime et de l'attachement bien sincère que je vous ai voués depuis longtemps.

« Votre très affectionné serviteur,

« GUILLIOUD.

« Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de Madame votre mère et à celui de toute votre famille et de M. Boquain.

(1) Que feront les maîtres, si des coquins de valets ont tant d'audace! (Virgile, Eglog. III, v. 16).

Digitized by Google

« Bien des choses à la maison Sylvestre. (1) »

L'intimité arrivait, on le voit, et nous la trouvons bientôt consommée dans l'épître suivante qu'Augustin Blanchet a dédiée à son nouvel ami, en tête d'un recueil de poésies imprimées longtemps après (2).

Sans doute, dans l'attente d'une meilleure position, M. Guillioud était alors prêtre habitué dans quelque église de village sur, la rive gauche de l'Isère, et du côté de Saint-Quentin peut-être, où M. Augustin Blanchet avait lui-même des parents qu'il allait parfois visiter. Un de ses vers me le fait du moins supposer. C'est même là, je suis très-porté à le croire, que se sera nouée la connaissance des deux jeunes hommes.

Voici le début de cette épître :

Épître à l'abbé G...

Salut à toi qui joins ton missel à Voltaire,
Les lauriers du Parnasse à ton bonnet carré,
A toi qui, du carême observateur sévère,
Connais si bien le prix d'un bon faisan doré.
Aux doux balancements d'une barque légère,
Ami, dès que demain Phébus viendra briller,
Argonaute affamé, je braverai l'Isère,
Et chez toi, sans façon, j'irai ravitailler.
Mais veux-tu me donner un repas agréable?
Que des Grâces le nombre heureux
Soit celui des gourmets conviés à ta table :
Surtout n'y laissons pas de place aux ennuyeux.
Etc., etc.

Cependant, cet état précaire ne dura pas longtemps ; dès le 22 mars 1803, M. Guillioud était nommé vicaire à Saint-Louis de Grenoble, et c'est là que nous le retrouvons encore dans la lettre suivante, au moment de passer curé de la paroisse de Saint-André, qui n'était alors qu'une simple succursale formée en 1802, du démembrement des anciennes paroisses de Notre-Dame, de Saint-Laurent et de Saint-Louis, et qui ne fut érigée en cure de 2e classe qu'en 1827.

Pendant ce temps, on peut le supposer facilement par la substitution des mots *mon cher ami* au titre un peu cérémonieux encore de *Monsieur* donné dans la première lettre, les liens d'amitié se

(1) La suscription de cette lettre est, suivant la formule républicaine : *Au citoyen Aug. Blanchet, à Rives.*

(2) *Poésies diverses*, par M. A. B.; Paris, Herhan, 1814.

Digitized by Google

resserrèrent de plus en plus entre les deux *amants des Muses*.

Notre poëte écrivait à Augustin Blanchet, sous la date du 22 octobre 1809.

« Grenoble, 22 octobre 1809.

« Que la paix, mon cher ami, soit faite avec l'Autriche, Dieu soit loué ! L'Église et moi abhorrons l'effusion du sang. Mais que je sois obligé de porter à St-André mon bonnet carré , je ne trouve en cela rien de fort agréable ; à St-André, point de logement pour le pasteur, 500 livres de revenu, un mince casuel qu'il faut nécessairement partager avec les vicaires, voilà son lot. Autant vaudroit pour lui être pape à Savonne (1).

« Si donc il s'avisoit, le pauvre hère, de se montrer dédaigneux et fier, il seroit aussi bête et mille fois plus bête que l'âne du bon Lafontaine qui cheminoit chargé de reliques.

« Au reste, heureux les pauvres ! Le royaume des Cieux leur appartient : vous, mon cher poëte, ne goûtez pas beaucoup cette morale.

« Faire son paradis en ce monde,

« Voilà votre devise.

« Je désire fort que vous y soyez heureux : si je puis, moi, obtenir la félicité de l'autre vie, croyez bien que, du haut des célestes régions, je vous tirerai (si je le puis), *du fin fond des enfers*. Car je veux vous aimer dans ce monde et dans l'autre.

GUILLIOUD,
« 1er vicaire de St-Louis.

« Je vous prie de m'apporter de Paris les poèmes d'Esmenard, de Chandeloné *(sic)* (2) et de Victorin Fabre, éditions les plus nouvelles.

« Rappelez-moi au souvenir de M. Michaud ; j'ai droit de croire qu'il m'a oublié (3). »

(1) On sait que Savonne fut le lieu de détention du pape Pie VII, de 1809 à 1814.

(2) Chandeloné, pour *Chênedollé*, probablement, *lapsus* excusable.

(3) C'est de l'auteur de l'*Histoire des Croisades* qu'il est ici question. Proscrit sous la Convention, il se réfugia dans le département de l'Ain ; il fit alors quelques excursions en Dauphiné, où il eut l'occasion de se lier avec M. Guillioud.

Je ne crois pas mal placée ici la lettre suivante qu'il écrivait de Paris à M. Augustin Blanchet, en février ou mars 1810. Elle servira de réponse à la plainte de notre abbé.

« Monsieur, j'ai bien tardé à vous répondre sans avoir cependant oublié ce que votre lettre a d'obligeant pour moi ; de nombreux travaux en prose et en vers, des occupations obligées m'ont fait interrompre pendant quelque temps toute espèce de correspondance ; je la reprends avec plaisir pour vous exprimer toutes mes félicitations sur l'article du *Mercure (a)* qui vous concerne, et mes regrets de ne l'avoir pas fait moi-même ; il y a bien longtemps que je ne travaille plus aux journaux ; ce genre d'occupations devient tous les jours plus fastidieux, et je dois à la fin faire ma retraite.

« Je porte envie à ceux qui, comme vous, peuvent cultiver les muses loin du bruit de la capitale, loin des intrigues, des coteries, et près de la nature qui inspire mieux que ce qu'on voit dans les grandes villes.

« Je vous remercie de ne m'avoir pas oublié au milieu de vos montagnes ; je vou-

Digitized by Google

On le voit, si l'abbé Guillioud était un homme plein de détachement de ses intérêts matériels, il ne se désintéressait pas pour cela de ceux de l'esprit, et le commerce des Muses lui était encore un besoin.

Mais deux mois après, et malgré ses appréhensions, il devient *pape à Savonne!...* et il le rappelle à son ami en termes qui, s'ils n'indiquent pas un contentement parfait, laissent néanmoins percer l'espérance d'un avenir plus satisfaisant.

« 24 janvier 1810.

« Plaignez-moi, mon cher ami ; obligé de quitter brusquement la cure de Saint-Louis, je suis sans domestique, sans ménage, et je pourrois dire, *sans feu ni lieu*. Le jour, je demeure à la sacristie de Saint-André; la nuit, je me gîte chez mon frère. A l'heure du dîner ou du souper, à cette heure où maints poëtes sentent crier leurs entrailles à jeun, ce que sentoient si vivement, au temps de Boileau, ceux qui sur leur plume avoient fondé leur cuisine, je vais manger tantôt chez Pierre, et tantôt chez Garguille. Puis je m'écrie avec un poëte moderne ,

« On dîne toujours bien, quand par hasard on dîne.

« Voilà, mon cher ami, quelle est, depuis dix jours, la situation du nouveau curé ; autant vaudroit pour lui qu'il fût pape à Savonne.

« Mais un temps viendra où il retrouvera la *bouteille de l'amitié*.

« Pour son cœur, il est pour vous toujours le même.

« GUILLIOUD.

« Nª. — J'aime à croire que l'embarras où je suis ne me privera pas du plaisir de vous voir.

On le voit, la douce philosophie de l'abbé Guillioud ne l'abandonnait point.

drais bien pouvoir les revoir avec vous, et avec le bon abbé Guillioud; je n'ai point renoncé à ce bonheur; je regrette le temps où j'étois proscrit, le temps que j'ai passé dans vos contrées; je regrette surtout, Monsieur, de ne vous y avoir pas connu.

« Recevez mes affectueuses salutations.

« MICHAUD. »

« Cet homme de lettres, dit l'abbé Guillioud *(b)*, si connu par le journal qu'il rédigeoit avant le 18 fructidor *(la Quotidienne*, aujourd'hui l'*Ami des campagnes)*, fut assez heureux pour échapper aux cages de fer dans lesquelles les Directeurs faisoient traîner tous les hommes courageux qui s'opposoient à leur tyrannie. Il vint se réfugier dans le fond d'une campagne très-éloignée de la capitale. Là, il eut occasion de converser avec quelques prêtres missionnaires, d'être le témoin de leurs travaux. Il les a chantés dans les vers suivants, etc., etc. »

(a) Le *Mercure de France* du 24 février 1810, renferme un article sur la seconde édition du *Voyage à Parménie* d'A. Blanchet, et nous donne par conséquent une date qui nous manquait. Cette seconde édition a donc paru vers la fin de 1809, ou au commencement de 1810.

(b) Recueil de poésies chrétiennes, p. 143.

Digitized by Google

Trois mois après, le 24 avril 1810, le bon abbé rendait son âme à Dieu, à l'âge de 46 ans.

Sa nomination à la cure de Saint-André porte la date du 7 décembre 1809, et le *Registre des mariages et des baptêmes* de la paroisse nous montre, pour la première fois, la signature de son nouveau recteur, le 3 janvier 1810, et pour la dernière le 27 mars suivant ; celui des décès contient son acte mortuaire dont voici la copie :

« Le 25 avril 1810, j'ai donné la sépulture ecclésiastique à Monsieur Joseph Guillioud, prêtre et recteur de la succursale de Saint-And ré âgé de 45 ans, muni des Sacrements de l'église, décédé le 24.

« GIRAUD,
Vic. de St-André (1). »

C'est donc à tort que M. Pilot, dans sa *Notice sur l'église de Saint-André de Grenoble* (2), a omis M. Guillioud de la liste des curés de cette paroisse, et ce dernier doit prendre rang immédiatement après M. Borel, et avant M. Giraud que nous venons de voir signer, comme vicaire, l'acte de décès du recteur de la paroisse.

Deux mois après, les *Annales du département de l'Isère* (3) publièrent une pièce de vers élégiaques, intitulée *Adieux au Jardin de Monsieur l'abbé Guillioud,* qui nous apprend que notre poëte aimait les fleurs et charmait ses loisirs dans leur culture. L'auteur de cette pièce était M. Demarest-Lamotte, professeur de belles-lettres à l'école secondaire de M. Raillane.

Ici, Monsieur, s'arrêtent forcément les quelques renseignements que j'ai pu recueillir sur un livre assez curieux et sur son auteur anonyme. Permettez-moi d'espérer que les lecteurs de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais* ne les trouveront pas sans quelque intérêt.

Dans cette attente, Monsieur, je vous prie d'agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

GUSTAVE VALLIER.

(1) Le *Registre des décès* de l'état civil diffère un peu du précédent par les détails de la rédaction.

« Le 24 avril 1810, par-devant nous adjoint susdit (M. de La Valette), acte de décès de M. Joseph Guillioud, prêtre, recteur de la succursale de S.-André, décédé ce matin à 11 heures et demie, rue Derrière-St-André, âgé d'environ 46 ans, natif des Abrets, département de l'Isère. Après nous être assuré dudit décès et dressé le présent acte, nous en avons fait lecture aux déclarants ci-après, Sr Charles Augustin Tardieu, commis, et Benoit Cesse, afficheur public, majeurs et domiciliés à Grenoble, qui ont signé avec nous.

« TARDIEU, CESSE, LA VALETTE. »

(2) Grenoble, Maisonville, 1851, p. 105.

(3) 20 juin 1810, n° 73.

Digitized by Google

NOTES SUR L'ABBÉ GUILLIOUD

A M. le Directeur de la Revue du Dauphiné & du Vivarais.

DANS le dernier numéro de votre *Revue*, M. Gustave Vallier a commencé l'insertion de quelques notes pleines d'intérêt sur un recueil anonyme de poésies chrétiennes, publié en 1801, poésies que cet écrivain attribue à l'abbé Joseph Guillioud. N'ayant point eu le loisir de compulser ce recueil, dont nous connaissions du reste depuis longtemps l'existence, nous ne saurions en apprécier la valeur littéraire, chose du reste qu'aucune plume n'est plus autorisée à faire que celle de votre collaborateur, M. Gustave Vallier. Qu'on nous permette seulement de venir, dans l'intérêt de la seule exactitude historique, fournir quelques détails complémentaires à la biographie de l'abbé Guillioud, qui est peut-être loin de mériter la couronne du martyr, que semble avoir voulu lui décerner M. Gustave Vallier.

Joseph Guillioud, fils de Jacques Guillioud et de Marguerite Gros, naquit aux Abrets, le 11 février 1764, comme l'a, du reste, fait connaître votre collaborateur, d'après une note qu'il devait à l'obligeance de M. le chanoine Auvergne. Il était, si je ne me trompe, le frère de Jean-Baptiste Guillioud qui, d'avocat au Parlement de Grenoble et de juge de la terre des Abrets, devint successivement, en 1790, juge de paix et président de l'administration du canton des Abrets, membre de l'Assemblée administrative du département de l'Isère ; en 1791, député à l'Assemblée législative, ensuite juge au tribunal civil de l'Isère, puis au tribunal d'appel de Grenoble, en l'an VIII, et enfin conseiller à la cour impériale de la même ville.

Après avoir fait ses études ecclésiastiques au séminaire de St-Irénée de Lyon, Joseph Guillioud reçut la tonsure, le 9 juin 1781,

Digitized by Google

et fut ordonné prêtre, au mois de février 1788, par Antoine de Maluon de Montazet, archevêque de Lyon (1). Nommé peu après, par l'archevêque de Vienne Le Franc de Pompignan, vicaire à Roybon, il embrassa avec ardeur les idées révolutionnaires, et, quoi qu'en dise votre collaborateur, fut l'un des premiers prêtres du département qui prêtèrent serment de fidélité à la Nation, ce qui lui valut une nomination de vicaire à St-Sévère de Vienne.

Installé dans son nouveau poste, il ne cessa de s'occuper activement de politique, fut l'un des plus zélés correspondants de la Société des Amis de la Constitution de Grenoble, et abdiqua même parfois toute dignité sacerdotale pour se livrer à la délation.

Qu'on nous permette de reproduire ici l'une des lettres qu'il adressa au club de Grenoble. Nous ne doutons pas qu'après la lecture de ce document, l'on ne soit complétement édifié sur les sentiments dont l'abbé Guillioud était alors animé.

Vienne, ce 15 décembre 1790.

Messieurs,

Je m'occupais sérieusement à vous donner des détails sur la série des questions proposées par M. Grégoire, lorsque j'ai appris que la Société des Amis de la Constitution, séant à Vienne, avait nommé quatre commissaires pour rédiger un mémoire à cet effet. Comme je suis nouvellement vicaire en cette ville et que je n'ai pas encore une connaissance exacte des mœurs et du langage de ses habitants, veuillez bien ne pas improuver mon silence à cet égard. Messieurs les commissaires suppléeront amplement à mon défaut.

Personne n'a osé m'adresser aucun libelle contre l'Assemblée nationale, mais je dois vous dire que ceux dont vous m'avez parlé ont été vendus par un colporteur qui les distribuait publiquement en cette ville. Je dois vous dire encore que le dépôt des ouvrages anti-constitutionnels est confié à la veuve Rusand, libraire à Lyon ; j'ose vous donner le fait pour très-certain.

Depuis hier notre ville ne possède plus l'administration dans son sein (2). Sa présence avait embrasé les plus tièdes des feux du patriotisme. La plupart des membres qui la composent sont bien propres à l'inspirer; Messieurs de Grenoble surtout emportent plus particulièrement notre estime et nos regrets. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de trouver un administrateur plus profond et plus instruit que M. Royer (3); un procureur général qui, dans ses décisions, soit plus

(1) Archives de l'Isère : *Titres concernant les familles.*

(2) Le Conseil de l'Administration du département de l'Isère, siégea à Vienne du 3 novembre au 15 décembre 1790.

(3) Alexandre Royer-Deloche.

Digitized by Google

lumineux, plus satisfaisant que M. Gautier (1). Pour le président, oh! bon Dieu! quel homme! On n'ose plus ici prononcer le nom de Dubayet (2), sans y joindre les mots d'ANGÉLIQUE et de DIVIN.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus sincères de respect et de fraternité,

Messieurs,

Votre très-humble et très obéissant serviteur.

GUILLIOUD,
Vicaire de l'église de Saint-Sévère de Vienne (3).

Comme spécimen des poésies auxquelles l'abbé Guillioud s'adonnait vers la même époque, nous croyons devoir mentionner les quelques vers suivants que nous avons tout lieu de lui attribuer :

Regrets d'un patriote sur la mort de l'illustre Mirabeau.

Consommatus in brevi,
Explevit tempora multa.
Il a peu vécu, mais il a fourni une longue et brillante carrière.

Ami du peuple, ennemi des tyrans,
Redoutable fléau de l'aristocratie,
Mirabeau meurt à quarante ans.
Cruelle perte pour la patrie!

On soupçonne..... ô crime inexpiable!

. . . . . .

Exoriare aliquis ejus ex opibus ultor!
Qu'il naisse de sa cendre un célèbre vengeur!

Joseph Guillioud resta vicaire à Vienne jusqu'au moment où son exaltation révolutionnaire ayant paru suspecte aux représentants du peuple Amar et Merlino, délégués par la Convention nationale dans les départements de l'Ain et de l'Isère, il fut compris par ces derniers, dans un arrêté donné à Vienne, le 9 mai 1793, parmi les personnes notoirement suspectes du même district (4). Arrêté immédiatement après, il fut dirigé sur Grenoble où, le 14 mai, il fut écroué dans la prison de Sainte-Marie-d'en-Haut.

Agréez, etc. Emmanuel PILOT DE THOREY.

(1) Louis Gauthier.

(2) Jean-Baptiste-Annibal Aubert-Dubayet.

(3) L'original de cette lettre se trouve aux archives de la ville de Grenoble.

(4) *Listes et états nominatifs des personnes notoirement et simplement suspectes dans les districts de Saint-Marcellin, La Tour-du-Pin et Vienne ; lesquelles listes ont été arrêtées par les citoyens Amar et Merlino, députés de la Convention nationale dans les départements de l'Ain et de l'Isère, les 1er, 6 et 9 mars 1793, l'an second de la République française.* Grenoble, J.-M. Cuchet, in-4° de 20 p.

Digitized by Google

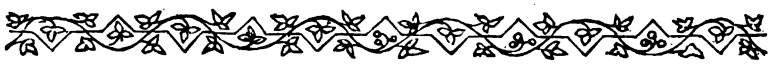

UNE SŒUR DE LA REVUE

AU même instant que naissait à Vienne en Dauphiné,

« ..... Cette belle Revue
« Que chacun aimerait sitôt qu'il l'aurait vue, »

venait au monde sur les rives du Danube, une *Revue de Wien*, non moins belle, ni moins aimable que la charmante enfant des bords du Rhône.

Sœurs d'âge et de nom, mais nullement rivales, les deux belles *Viennoises* se ressemblent par un égal empire de leur charme, par une égale passion de plaire, mais diffèrent l'une de l'autre par un genre d'attraits propre à chacune d'elles.

Au berceau de l'une sont accourues, sur leurs chars endiamantés, les bonnes fées aux baguettes d'or ; à la naissance de l'autre ont dû présider les divinités de l'Olympe gréco-romain.

Coquette et avenante, la Viennoise de France, plus jolie, plus élégante en son extérieur, ne dédaigne pas de folâtrer quelquefois. Sans redouter la science, — bien loin de là ! — elle n'en fait pas un unique et farouche souci. Elle se plaît en même temps à la poésie, au roman, aux babils enjoués, et sait faire, au besoin, avec une grâce exquise, esprit de toute chose : abeille et papillon, elle vit surtout de fleurs !

La Viennoise d'Autriche, comme il convient du reste à la représentante d'une capitale d'empire, a le digne maintien et la classique beauté des patriciennes. Docte et sérieuse, elle s'adonne spécialement aux nobles et savantes études de l'antiquité. L'archéologie et l'épigraphie coulent de ses lèvres en brillantes perles d'or.

Voici son titre rendu en français : *Revue archéologique et épigraphique de Vienne en Autriche, dirigée par MM. A. Conze et O. Hirschfeld ; Vienne, imprimerie de Gerold fils, 1877.*

Citons maintenant les titres d'une partie des articles que contient le premier fascicule, composé de quatre-vingts pages in-8° :

Monuments antiques à Vienne, chez des particuliers.

Collection Millosicz.

Bas-reliefs : Autel votif aux Nymphes. — Hermès et Pan. — Repas funèbre. — Tombeaux de gladiateurs galates. — Tête de femme. — Masque tragique.

Digitized by Google

Sujets en ronde-bosse sur pierre : Victoire ailée. — Statuette de femme. — Partie inférieure d'une statue de femme. — Satyre. — Torse d'un jeune garçon. — Torse de Neptune. — Tête d'Apollon. — Tête d'une déesse. — Trois petites têtes de femmes. — Portrait d'homme. — Portrait de vieillard. — Trois têtes de lions. — Tête de taureau.

Terres cuites : Tête de Bacchus. — Torse d'un conducteur de char. — Repas. — Fragment d'un réchaud.

Une lettre de Winckelmann. — Additions au *Corpus inscriptionum latinarum*, vol. III. — Fouilles à Salone. — Amulette à Regensburg. — Ruines romaines près de Marz. — Bas-relief romain à Baden près Vienne. — Inscriptions à Sticlea. — Thétis et Achille. — Faussetés et statuettes à Aquilée.

Le fascicule se termine par quatre belles planches. La première représente un bas-relief votif à Gallipoli ; la seconde, en photographie à l'encre d'imprimerie, une statue mutilée de la Victoire, à Laodicée en Syrie ; la troisième, deux têtes de Diane en marbre : l'une à Aquilée, l'autre à Athènes, avec cette curieuse particularité que la première a au front deux petites cornes, sans que cela nuise en rien à son extrême beauté ; la quatrième reproduit de face et de profil une tête de bœuf avec une inscription entre les cornes, à Myndos en Carie. On lit sur cette inscription le nom de *Demetrius* en grec : « Offrande de Demetrius. »

A.

LA VIERGE DE LA DÉLIVRANCE

TABLEAU D'ERNEST HÉBERT

Le salon des *Amis des arts*, à Lyon, a eu cette année la bonne fortune de voir figurer parmi les œuvres artistiques exposées au public, une admirable toile due au pinceau d'Ernest Hébert, le célèbre peintre dauphinois, l'éminent auteur de *la Mal'aria*.

L'histoire de ce beau tableau représentant la Vierge Mère et l'Enfant-Dieu, a déjà été racontée. Nous croyons devoir la reproduire, car elle offre un caractère touchant ; elle se rattache par son origine aux malheurs de la France.

Hébert, passé au rang des maîtres, était directeur de l'Ecole française à Rome, en 1870, et son cœur de patriote saignait aux récits de l'inva-

Digitized by Google

sion de la France et de ses cruels désastres. Sous l'empire des préoccupations douloureuses dont il se sentait obsédé, il fit vœu de consacrer son talent à l'exécution d'un tableau religieux qu'il appellerait « Notre Dame de la Délivrance », si les Allemands n'achevaient pas la ruine de notre pays.

Aussitôt la paix signée, l'artiste, jaloux d'accomplir sa promesse, et docile également à l'inspiration de sa mère qui était devenue la confidente de cette noble pensée, songea à réaliser son œuvre de prédilection. Il y travailla deux ans et produisit une toile magistrale qu'il offrit à l'église de son village natal, La Tronche, près Grenoble.

M. Goupil, l'intelligent éditeur de Paris, ne put contenir son admiration devant la Madone d'Hébert, qui fut exposée quelque temps chez lui avant d'aller faire l'ornement d'une petite église toute fière de ce grand honneur et de cette richesse inespérée.

Il sollicita l'auteur de lui en faire une reproduction, une sorte d'édition nouvelle, et cette fidèle copie, en tout semblable à l'original et de dimension à peu près pareille, est celle qui a brillé cette année au salon des *Amis des arts,* et a été le joyau de leur exposition.

On éprouve à l'aspect de cette toile inspirée, une sensation admirative encore inconnue, une impression saisissante, une émotion pour ainsi dire sacrée, comme à la vue d'une révélation nouvelle et inattendue de l'idéal et de la beauté. Cette composition noble et pure de l'illustre peintre grenoblois est plus qu'une œuvre marquée au coin du plus rare talent, c'est une véritable création. L'artiste, pour réaliser sa conception, s'est dégagé de tous les types convenus, admis et rêvés jusqu'à ce jour, et idéalisés par le pinceau des maîtres. A son tour, il a fait vivre par le prestige de son art et par la magie de sa palette, une divine image, et sa toile, sans ressembler à ses devancières, est digne de prendre place à côté des belles œuvres marquées du sceau de l'inspiration et du génie, et consacrées par une éternelle admiration.

Le tableau est de grandeur naturelle, ou à peu près, et tous les accessoires en sont sobrement traités, de manière à faire mieux ressortir les deux célestes figures qui en forment le sujet. Elles apparaissent et se détachent en plein relief sur une sorte de panneau de fond, de couleur brune et sombre analogue aux teintes du cuir de Cordoue, que coupent et relèvent des arabesques ou des marbrures destinées à rompre l'uniformité du ton.

La Vierge Marie, dans toute la fleur de la jeunesse, et dans toute la grâce pudique et touchante de sa miraculeuse maternité, est assise sur un escabeau ou siége oriental à peine entrevu sous les plis flottants du vêtement qui s'étale. Elle porte l'Enfant-Dieu sur ses genoux. Sa tête couronnée du nimbe symbolique, est coiffée et encadrée d'une sorte de draperie blanche ou de burnous asiatique qui descend ensuite pour envelopper le haut du corps et qui ondule sur la poitrine en plis élégants. Ce voile, dont le bord est marqué autour du visage par une légère

Digitized by Google

broderie de couleur qui en dessine et arrête le contour, ne laisse visible que l'ovale enchanteur des traits de la divine Madone. Ce visage, d'une exquise délicatesse et d'une idéale pureté de lignes, offre une expression de suavité virginale.

C'est bien la grâce immaculée d'une fleur de la solitude, caressée seulement par les brises du ciel et digne de la *visite* des anges, *Lilium inter spinas*..... L'innocence, la pudeur, la vertu, y répandent leurs charmes ineffables.

Le teint est mat,et la peau chaudement dorée par le soleil de l'Orient. C'est le type biblique de la *Bien-aimée* chantée par le Psalmiste : *Nigra sum, sed formosa*.... C'est sous cette forme exquise et pure, et avec ce caractère de beauté, qu'on peut se figurer Rébecca, la jeune fiancée d'Isaac, ou Sella, la fille de Jephté, menant le chœur des vierges d'Israël.

L'arc des sourcils, admirablement dessiné, vient s'unir et se rejoindre à la base du front avec une grâce sévère qui rehausse d'une douce et sereine majesté cette physionomie céleste. Le front a toute la pureté du lys séraphique et semble en refléter l'éclat modeste et la candeur. La bouche est fraîche, délicate et suave, pleine d'un charme tendre et sérieux, et l'on sent qu'elle est faite pour exhaler, avec les accents de l'amour et de la prière, les parfums de la rose mystique. Les yeux entourés et comme cernés d'un léger cercle de bistre qui en avive les moites reflets et en augmentent le transparence limpide et le veloûté, sont d'une douceur infinie et semblent profonds comme les abîmes de la miséricorde éternelle. Une sorte d'ineffable mélancolie, de religieuse tristesse, s'y mèle pourtant à cette divine mansuétude. On y sent poindre cette source de larmes sacrée qui doit jaillir sur le Calvaire et couler avec le sang de la victime sans tache pour laver les péchés du monde.

On peut dire que ces yeux, profonds et doux, aux célestes regards, sont comme un divin poème de sainteté, d'amour surnaturel et de sublime tristesse. La gravité maternelle s'y joint à la chasteté virginale et le spectateur, tout pénétré de l'expression à la fois suave, tendre et pathétique de cette idéale peinture, ne peut que confondre dans un même sentiment d'adoration admirative la Vierge immaculée et la Mère des sept douleurs.

Le haut du corps laisse deviner sa svelte élégance sous les plis abondants de la blanche draperie que fait ressortir, par un heureux contraste, une sorte de manteau noir attaché à l'épaule, et rejeté négligemment en arrière.

Nous voudrions exprimer et résumer d'un mot le caractère de cette adorable tête de Vierge, et ce qui constitue à nos yeux l'originalité de cette création ravissante. Hébert n'a pas voulu peindre une de ces figures célestes, douées d'une expression surhumaine et idéale, rayonnantes de béatitude et déjà divinisées par l'extase paradisiaque, ainsi que l'ont fait ou qu'ont tenté de le faire pour leurs Madones la plupart des

Digitized by Google

grands maîtres. Son type est un type humain où se fondent dans une merveilleuse harmonie les grâces touchantes de la jeune mère et les charmes pudiques de la jeune fille. C'est une forme enchanteresse, mais c'est une femme.

L'enfant Jésus, dans son angélique nudité et dans le calme ingénu de son inaltérable innocence, est assis sur les genoux de sa mère qui le soutient de ses deux mains.

Le pinceau de l'artiste paraît avoir pour ainsi dire caressé cette carnation pure et délicate, ces chairs divines, d'un naturel exquis, délicieux, charmant, et qui pourtant, par un prodige de coloris, semblent déjà laisser transpercer quelque chose de l'éclat rayonnant du Thabor.

Sa pose dans les bras maternels est à la fois enfantine et pleine de grâce. Sa tête, nimbée d'or comme celle de la Vierge, porte ces cheveux blonds, fins, soyeux et bouclés qui sont l'attribut de la première enfance. Devant lui se fixent ses grands yeux doux et rêveurs, d'un azur profond et sombre comme les flots bleus du lac de Génézareth. L'index de sa petite main, appuyé au menton, accentue encore son attitude méditative. On dirait qu'il voit déjà passer dans un vague lointain les ailes de l'ange du jardin des Oliviers portant le calice d'amertume, ou qu'il voit se dessiner et se dévoiler à peine, comme dans une sorte de pénombre, les douloureux mystères du Golgotha.

Rien ne peut rendre l'expression pénétrante, le sentiment céleste, la suavité idéale de cette ravissante physionomie où, sous les charmes touchants de l'enfance, on sent déjà se révéler l'âme d'un Dieu, — d'un Dieu qui sait de quel prix doit se payer le rachat du monde !.. — C'est la perfection dans la grâce ; c'est l'idéal fixé sur la toile par la magie du pinceau !

On peut le dire avec conviction : cette belle composition où triomphe le talent du grand peintre dauphinois, est digne d'être remarquée et admirée à côté des nobles et purs chefs-d'œuvre. L'émotion que fait naître sa vue, révèle la haute et forte inspiration dont elle est la réalisation brillante. On éprouve une vive impression et comme une secrète joie à contempler cette production magistrale, saisissante et pleine de poésie, qui répond merveilleusement aux plus augustes sentiments de la religion et aux aspirations les plus élevées de l'art.

Gabriel Monavon.

Digitized by Google

CAUSERIE LITTÉRAIRE

MALGRÉ les trente et quelques éditions de l'*Assommoir*, malgré la vogue éphémère qui sourit aux œuvres malsaines, il se trouve encore un public pour encourager les écrivains consciencieux, soucieux de leur dignité, respectueux de leur talent. Je n'en veux pas d'autre preuve que l'accueil fait au nouveau volume de Mme Th. Bentzon. Titre : la *Grande Saulière* (1 vol., Calmann-Lévy). C'est une œuvre d'un goût parfait, d'un art exquis et délicat. Originalité de conception, scènes vraies, richesse et pureté de style, personnages observés et vécus, tout cela fait de la *Grande Saulière* une œuvre hors ligne qui ne peut que consacrer et grandir la réputation de Mme Bentzon.

Nous n'insistons pas, car nous savons que cet auteur, qui a sa place marquée non seulement parmi les plus brillants rédacteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, mais encore parmi les romanciers contemporains les plus goûtés et les plus suivis, doit figurer dans la galerie d'« études et portraits » de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*.

M. Xavier Roux, né à Veyrier (Hautes-Alpes) et rédacteur de la *Gazette de France*, a voulu faire aimer et connaître son pays natal. *Les Alpes, histoire et souvenirs* (1 vol. chez Baltenweck, Paris) fournissent au touriste un guide excellent pour parcourir la partie montagneuse du Dauphiné. M. Roux prend le voyageur à Bourgoin, au seuil de la province, et le conduit successivement à Grenoble, Uriage, la Chartreuse, la Salette, jusqu'à Gap, Embrun, Briançon. Chemin faisant, la région alpestre déroule ses splendeurs merveilleuses ; le passé, si riche en souvenirs, dévoile ses secrets et ses hautes leçons. Par ci par là, un drame ébauché, une idylle indiquée, rappellent que l'auteur ne s'intéresse pas seulement aux magnificences de la nature et de l'art, aux récits de l'histoire, mais qu'il est aussi un observateur devant qui les scènes de la vie réelle ne passent point inaperçues.

Mme Claire de Chandeneux est aussi une Dauphinoise. Elle a passé à Vienne dix années de sa jeunesse et a pris cette ville pour cadre de deux romans : la *Tache originelle*, les *Filles du colonel*. La vie militaire en province fournit le sujet de presque toutes les œuvres de l'aimable écrivain. C'est là une mine féconde, exploitée avec talent et succès. Le *Lieutenant de Rancy*, le dernier ouvrage paru de Mme de Chandeneux, est une étude vivante d'où le réalisme de certaines situations n'exclut pas la grâce des sentiments.

M. Germain Picard, presque un compatriote, est de Villefranche. Il a publié chez Derenne, un volume sous le titre : *Artistes et bourgeois*. Nous n'aimons guère ce genre de littérature qui confine aux charges d'atelier, et dont le spécimen le plus réussi serait encore *Tartarin de Tarascon*, d'Alphonse Daudet. Mais il est des lecteurs que cela amuse, ceux-là se récréeront à lire les joyeuses fantaisies de M. G. Picard.

Du même auteur, *Sœur Marthe*, poème (Librairie des bibliophiles). C'est un récit touchant et sain, en vers d'une lecture agréable.

Les *Roses au vent*, de M. Alfred Aubert (Méton éd., Lyon), se vendent au profit des ouvriers lyonnais. Si le livre déplait, dit l'auteur dans une courte préface, on le fermera sans colère en pensant qu'on a contribué au soulagement des malheureux. Si au contraire on découvre quelque charme dans le parfum de ces roses au vent jetées, ce sera pour le poëte la plus douce récompense de sa bonne action.

Voilà certe une habile recommandation auprès du lecteur. Eh bien! le trop mince volume de M. Alfred Aubert n'en avait pas besoin, et ses vers se recommandent parfaitement d'eux-mêmes. Nous signalerons parmi

Digitized by Google

les sonnets: *Herba panacea, Travail et liberté, Mes livres*, et la gracieuse chanson *Qui j'aime*. Une citation en dira plus que les éloges.

PLUIE DE PRINTEMPS

De grands nuages gris apparaissaient hier soir
Au-dessus du sentier qui mène à ma demeure;
Les matelots au ciel ne pouvaient lire l'heure,
Car la nuit se couvrait le front d'un voile noir.

Dans le lointain mes yeux à peine pouvaient voir
Les falots du pêcheur qui sur la mer demeure;
On n'entendait au loin que la vague qui pleure,
Et pousse en expirant son cri de désespoir.

Une petite pluie amoureuse et fidèle
Est tombée, ayant vu qu'on avait besoin d'elle,
Et que son eau pourrait être utile au printemps.

Ce matin, tout revêt une grâce nouvelle :
Les oiseaux sont joyeux, la fleur semble plus belle,
Et notre cœur vieilli retrouve ses vingt ans.

Nous avons gardé pour la bonne bouche *La proie et l'ombre*, poème de M. Ernest Perrossier. L'histoire en est bien vieille et toujours nouvelle. Comme Clinias dans *la Ciguë*, Horace a gaspillé les trésors de sa jeunesse et de son cœur ; il rencontre un amour pur, se reprend à vivre, et,... le rideau tombe ,

Car s'il est des couleurs pour peindre la souffrance
On ne raconte pas l'histoire du bonheur.

Le poëte a choisi Venise pour y placer son histoire. Ce nom seul éveille les brillants souvenirs, les poétiques descriptions; l'auteur ne s'en est pas fait faute. Ses vers ont un rhythme entraînant, une vivacité d'allures, une coupe élégante qui rappellent Musset.

L'Ermite de Vézérance.

CHRONIQUE

— M. Ludovic Vallentin, juge à Montélimar, vient d'être nommé membre correspondant de l'*Institut des Provinces de France*, fondé par l'illustre archéologue de Caumont.

Cette distinction, dit le *Journal de Montélimar*, est d'autant plus flatteuse pour notre concitoyen, que si le nombre des membres titulaires de cette savante compagnie *est limité* à 300 pour toute la France et ses colonies, celui des correspondants est limité également à *un par arrondissement*.

M. Ludovic Vallentin représente l'arrondissement de Montélimar.

Puisque nous parlons de l'*Institut des Provinces*, rappelons que la 43e session du Congrès scientifique de France, organisée sous sa direction, sera tenue dans le Palais de Versailles, du 17 au 27 mai 1877.

— M. Brun-Durand, correspondant du ministère de l'instruction publique à Crest, a été nommé officier d'académie.

Cette distiction sera favorablement accueillie par tous ceux qui savent que notre compatriote a fait une étude approfondie de notre histoire à l'époque des guerres de religion, et s'est distingué par des publications telles que le *Mémoire de l'intendant Bouchu sur le Dauphiné*, avec notes et commentaires, et les rectifications au travail de M. Hauréau sur le *Gallia Christiana*.

— Un chercheur infatigable, un travailleur consciencieux, un historien de mérite, M. l'abbé Ulysse Chevalier, correspondant du ministère de l'instruction publique à Romans, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

C'est la juste récompense de nombreux et importants travaux sur le *Cartulaire de Saint-André-le-Bas*, à Vienne, de *Saint-Maurice*, de *Die*, de *Montélimar*, etc.

Dans le monde savant, on sait aussi que M. l'abbé Chevalier a entrepris, et mènera à bonne fin, nous n'en doutons pas, une publication colossale intitulée : *Répertoire des sources historiques du moyen âge*.

Le Directeur-Gérant, E.-J. SAVIGNÉ.

Vienne, imp. Savigné.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

MAISON DE RONSARD A MONT SALOMONT

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MONT SALOMONT

VIENNE

ONT SALOMONT (salutis mons), *mont du salut, était une forteresse romaine qui défendait la colonie de Vienne ; c'est un plateau qui domine les vallées des Guillemottes, de Levau, et va jusqu'au château fort de la Bâtie. Actuellement il est cultivé presque en entier; on y rencontre, çà et là, quelques vieux pans de murs, des restes de créneaux, de remparts, puis des bois, des haies, des sentiers, des maisons de ferme et quelques villas ou habitations bourgeoises.*

La maison de Ponsard, reproduite à l'eau-forte, d'après nature, est de modeste apparence; elle longe un petit chemin très-accidenté, qui part de la route et va tout naturellement se perdre dans les bois.

Le portail donne sur le chemin, les murs sont en pisé; la porte de la maison ouvre sur un corridor de service, de plein pied avec le jardin. A droite, une salle à manger décorée avec une grande simplicité; au mur est appendu un portrait de Ponsard enfant. Dans le salon à la suite, qui est assez vaste, on est frappé par la vue du tableau inspirateur de Lucrèce. *La matrone romaine est représentée tenant à la main le poignard dont elle va se percer; c'est une bonne copie de quelque toile d'un maître inconnu. Le portrait de Ponsard vers 1845,*

Digitized by Google

par Lehmann, popularisé par la lithographie; les portraits de Charles Reynaud, de Lamartine et du père de Ponsard, attirent encore l'attention.

Il y a aussi une petite peinture, portant au bas : Souvenir du fort de la Basty, à Ponsard, *avec cette signature, sans date :* H. Vander Resch.

A gauche est le cabinet de travail, avec la bibliothèque; au 1er étage, les chambres, notamment celle « à plafond de solives croisées », dont parle Tony Révillon.

Tout cela est propre, meublé simplement et sans luxe; c'est une habitation comme on en voit beaucoup aux environs des villes, et, sans le coin de jardin et les tilleuls ombreux, rien ne dénoterait le séjour d'un poëte, le calme réduit de la Muse.

En s'élevant un peu, entre deux montagnes, dans le lointain, on aperçoit le Rhône comme un ruban d'argent sur un fond bleu.

Contigus à l'habitation bourgeoise, les bâtiments de la ferme achèvent de donner à la retraite de Mont Salomont un cachet tout-à-fait rustique. Les fermiers sont là depuis plus de quarante ans, toujours les mêmes. Ces braves gens ont connu toute la famille du poëte qu'ils appellent encore le Monsieur; *ils parlent de lui avec des larmes dans les yeux, et il est difficile de n'être pas attendri quand ils rappellent le souvenir de sa mère dont notre compatriote n'a fini le deuil qu'avec sa vie.*

C'est dans ce modeste héritage maternel que Ponsard se retirait chaque année; c'est là qu'il venait se reposer du tumulte de la vie, des bruits de Paris, des luttes littéraires; c'est là qu'il travaillait à son aise, à ses heures; c'est là qu'il a rêvé, pensé, médité et mis au jour ses plus belles créations...

Le bandeau de la 1re page représente une vue de Vienne, prise d'en face, comprenant seulement le Rhône, le quai depuis l'embouchure de la Gère jusqu'au quartier de la Porte-de-Lyon, le pont du chemin de fer, le coteau, le château-fort de la Bâtie, qui domine la ville et qui est, pour ainsi dire, le prolongement du Mont Salomont. Ce fort n'est plus qu'un monceau de ruines; la tour et les murailles se dressent encore avec une certaine majesté, et le touriste qui foule ce vieux sol romain, est saisi d'admiration en contemplant, du haut de ces antiques remparts, le splendide panorama qui se déroule à ses yeux.

Notre lettre ornée s'encadre dans le gracieux petit groupe en marbre blanc, découvert à Vienne, en 1798, détruit dans l'incendie de la bibliothèque en 1854, et dont le sujet allégorique a fourni le thème à bien des dissertations. Est-ce la représentation d'une scène naturelle? Doit-on y chercher un fait mythologique, historique ou une allégorie?.. Les uns y ont vu le génie du bien et du mal; d'autres une querelle d'enfants à propos d'une colombe. Nous laisserons à de plus savants le soin de résoudre ce difficile problème. E.-J. S.

Digitized by Google

NON SUM ADEO... (1)

LE POÈTE

Le temps qui fuit, semant les jours sur son passage,
En ajoutant aux miens m'a-t-il rendu plus sage?
Dans mon passé maudit j'ai beau ressusciter
Les amoureux démons qui vinrent le hanter,
Mon cœur te fait, Seigneur, cet aveu qui te venge :
Il sait tout de la femme et ne sut rien de l'ange!

LA MUSE

Le beau texte de prône! Et comme à demi-mot
S'accuse honnêtement un repentir dévot!
Prends garde! On va te croire un fanfaron de vice,
Toi, l'éternel jouet de l'ombre et du caprice!
Tu n'es pas si pervers, après tout! — La vertu
N'est pas d'être vainqueur, mais d'avoir combattu.
La tienne eut ce beau tort qu'en recherchant la lutte
Elle s'exagérait et le mal de la chute
Et le prix du succès. Mais quoi! Fut-il jadis
Un seul de ces démons qu'à présent tu maudis,
Dont ta pensée, ardente à sacrer quelque idole,
N'ait su faire à son heure un porteur d'auréole?
Comme un sculpteur mêlant l'idéal au réel,
Qui pétrit son argile en regardant le ciel,

(1) Nous devons à l'obligeance de notre éminent poëte, Joséphin Soulary, qui veut bien nous promettre sa collaboration, la communication de la pièce de vers que nous publions aujourd'hui, et qui est extraite d'un nouveau recueil en ce moment sous presse, intitulé : les Rimes ironiques.

Digitized by Google

Tu caressais l'Esprit aux bras de la Matière,
Et plus honteux étaient ses baisers, plus altière
Ton âme en ressortait. — Non, tu n'as pas aimé !
Ton cœur enthousiaste est comme un affamé
Dévorant à la hâte un mets vil qui le tente,
Et boudant au régal que lui gardait l'attente.

LE POÈTE

Fruits de chair, qu'êtes-vous ? Je n'aurai pas goûté
Celui dont la Sagesse a mûri la beauté,
Ce trésor de saveurs vers lequel nous attire
Une âme faite amour dans un corps fait martyre !

LA MUSE

Ce fruit croît, le sais-tu, dans un jardin caché
Aux regards des mortels. Pour s'en être approché
Une seule fois, Dante emporta comme peine
L'obsession du jour en pleine nuit humaine.

LE POÈTE

Si l'ange se montrait, je fermerais les yeux
De peur d'être ébloui par la clarté des cieux ;
Mais je voudrais garder au fond de ma poitrine,
Comme une aube de mai dont ma nuit s'illumine,
L'image radieuse et le verbe chantant
De cette Béatrix entrevue un instant.
Dans mes combats secrets consultée à toute heure,
Elle serait pour moi la voix intérieure ;
Je me réserverais pour le dernier moment
La magique vertu de son embrassement,
Et je mourrais heureux ; — car, mourir, que serait-ce
Sinon goûter enfin cette ineffable ivresse :
Le mirage de Dieu dans la sérénité
De son regard, soleil de mon éternité ?

LA MUSE

Un séraphin voudrait d'un pareil tête-à-tête,
Mais la grâce d'état te manque, ô mon poëte !
Car tu n'es pas non plus si vertueux !

Digitized by Google

Qu'un jour
Ta chaste Béatrix, éprouvant ton amour,
T'ouvre ce paradis des extases mystiques
Où les brûlants aveux s'échappent en cantiques,
Où la Forme, oubliant de provoquer les sens,
N'est plus qu'un trépied d'or où s'allume l'encens,
Qu'adviendra-t-il? — Le ciel des vierges est immense;
Hé bien! tu le franchis d'un vol, comme en démence,
Eperdûment heureux! — Puis, bientôt assouvi,
Lorgnant du coin de l'œil l'enfer qui t'est ravi,
Tu tends à ton insu vers l'ombre où bronche l'aile,
Et tu finis par dire à ta chère immortelle:
« C'est long, toujours du vague, et du pur, et du bleu!
« Bel ange, assez prier! — Si nous péchions un peu? »

Joséphin SOULARY.

Digitized by Google

LE DAUPHINÉ & LE VIVARAIS
aux
JEUX FLORAUX DE TOULOUSE

CHAPITRE PREMIER
Coup-d'œil historique sur l'Académie des Jeux Floraux

De toutes les institutions littéraires de l'Europe, l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse est incontestablement la plus ancienne — pour ne pas dire la plus illustre. Voici quelle en fut l'origine.

En 1323, sept lettrés dont l'histoire a conservé les noms : Bernard de Panassac, damoiseau, Guillaume de Lobra, Bérenger de St-Plancat, Pierre de Mejanassera, bourgeois, Guillaume de Gontaut, Pierre Camo, marchand, et maître Bernard Oth, notaire de la cour du viguier de Toulouse, se réunissaient de temps à autre pour deviser de poésie, dans un jardin situé près de Toulouse au faubourg des Augustines (1). Cette réunion prit d'abord le nom de Collége de la gaie science ou du gai savoir (del *Gay Saber)*. On désigna sous le nom de *Lois d'amour,* « Leys d'amors » (2), les statuts et les règlements de l'association.

Bientôt, les sept troubadours de Toulouse ne se contentèrent pas d'admirer mutuellement leurs propres œuvres. Ils instituèrent un concours de poésie et « invitèrent, » disent les Chroniques du

(1) Ces réunions poétiques rappellent, dans un autre genre, les réunions de Platon et de ses disciples dans les jardins d'Académus — et, de nos jours, les soirées littéraires de Mme la marquise de Blocqueville dans l'idéale « Villa des Jasmins ».

(2) *Lois d'amour*. Le mot *amour* se trouve souvent employé, dans les anciens registres du Collége de la gaie science, pour celui de *poésie*. On y trouve aussi le mot *fin aimant*, pour excellent poëte. *Leys d'amors* ne signifiait donc autre chose que « Lois de la poésie » (Ponsan, *Histoire des Jeux Floraux*, p. 5).

Digitized by Google

temps, « tous les troubadours du Languedoc à se rendre dans un « charmant verger (1), garni de fleurs, d'herbes odoriférantes et « d'arbres fruitiers où les oiseaux venaient chanter, pour y dispu- « ter le prix de la gaie science. » La récompense du vainqueur était une violette d'or fin.

Le concours annoncé eut lieu le 3 mai 1324, et ce fut un troubadour de Castelnaudary, Arnaud Vidal, qui, le premier, pour un *sirvente* en l'honneur de la Vierge, obtint « la joye de la violette ». Ce concours annuel eut, pendant de longues années, de nombreux et vaillants champions. Inutile de dire qu'à cette époque les pièces couronnées étaient toutes composées dans l'idiome méridional (2) — et il est même, à ce propos, fort à regretter que l'Académie actuelle des Jeux Floraux n'ait pas la moindre petite fleur à donner aux poëtes de nos régions qui cultivent la belle et originale langue des Bernard de Ventadour, des Raymond de Miraval, des Bertrand de Roaix, des Goudouli, des Jasmin, des Mistral, des Azaïs, des Mir et des Arnavieille. C'est, en quelque sorte, renier ses ancêtres et mentir à son origine.

Quoi qu'il en soit, le Collége du « gai savoir » ne tarda pas à prendre une grande extension, si bien que les capitouls de Toulouse, voyant l'honneur qui en rejaillissait sur la ville, se déclarèrent les protecteurs officiels de l'institution. Ils établirent de nouveaux prix (l'églantine et le souci d'argent), et décidèrent que ces prix seraient fournis aux frais du trésor public.

(1) Ce verger métaphorique est devenu dans la suite le « Verger d'Isaure ». Et c'est sous ce titre que M. Stéphen Liégeard, ancien conseiller de préfecture de la Drôme, a, il y a quelques années, publié un recueil de poésies spécialement formé de pièces couronnées par l'Académie des Jeux Floraux.

(2) Ponsan (p. 127) expose que, primitivement, le Collége de la gaie science n'admettait que les poésies en langue provençale ou romane : « C'est, dit-il, un latin corrompu qui est devenu la langue vulgaire de « Toulouse connue généralement sous le nom de *Lengatgé moundi* « ou *Lengo moundino.* » Il ne faut pas oublier que Ponsan écrivait au XVIIIe siècle. En ces temps, les langues romanes étaient méprisées et assimilées aux patois les plus obscurs. Aujourd'hui ces langues occupent dans notre littérature la place qui leur était légitimement due. Ponsan est d'avis que ces langues ne sont qu'un latin corrompu, mais il se garde bien de prouver son dire. Bien des philologues modernes — et des plus compétents — estiment, au contraire, que les langues romanes du midi de la France, sans préjudice de l'alluvion latine, viennent directement des anciens idiomes celtiques.

Digitized by Google

Les guerres et les désastres qui marquèrent la fin du XVe siècle, portèrent néanmoins un rude coup à l'association des troubadours languedociens. L'institution était sur le point de périr, lorsque Clémence Isaure, noble et riche dame toulousaine (1), lui donna une nouvelle vie, remit en honneur les vieilles fêtes de l'esprit et releva de ses ruines l'autel de la gaie science. Clémence Isaure fixa au 3 mai de chaque année la fête des Fleurs, ajouta deux fleurs nouvelles à la violette, au souci et à l'églantine, augmenta la valeur des prix, se chargea de la dépense et décida que la distri-

(1) On a beaucoup disputé sur l'existence de Clémence Isaure. La bibliothèque de la ville de Toulouse contient plusieurs Mémoires écrits *pour* ou *contre* la question. Il y a des auteurs qui ont vu dans Clémence la personnification de la Sainte-Vierge. Ce n'est pas ici le lieu de disserter sur cette vieille querelle littéraire. Admettons simplement l'existence de Clémence Isaure, d'autant qu'il y a de cette existence des preuves très-plausibles, et que son souvenir est entouré d'une charmante auréole de jeunesse, de virginité, de poésie et de générosité. — Tout récemment on a aussi beaucoup disputé sur l'existence de Clotilde de Surville. Notre ami Eugène Villedieu, de Berzème (Ardèche), s'est fait l'ardent et chevaleresque défenseur de la Muse du Vivarais. Il a même ouvert une souscription pour lui faire élever une statue à Vesseaux, près Aubenas, lieu présumé de la naissance de Clotilde. Il a publié un très-curieux et très-chaleureux ouvrage pour démontrer, envers et contre tous, que les *Poésies* que la critique moderne lui dénie sont bien à elle. A-t-il absolument tort ? La critique moderne a-t-elle absolument raison ? Nous croyons que la vérité est entre ces deux opinions extrêmes. Il est évident — et M. Macé, le savant professeur de la Faculté des Lettres de Grenoble, l'a prouvé sans réplique, — il est évident que les *Poésies* que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Clotilde de Surville, ont subi de nombreuses retouches, refontes et interpolations. Mais il n'est pas moins évident que le fond reste, et qu'il y a dans certaines pièces, principalement dans l'*Epistre à Rocca*, le *Chant d'amour*, le *Rondel à Alain Chartier*, etc, des signes irrécusables d'authenticité. Il y a surtout au fond des *Poésies* de Clotilde l'âme d'une femme et d'une femme du XVe siècle. Qu'importe que l'existence de l'auteur de ces *Poésies* soit entourée de mystères. Ses œuvres ne sont point un mystère, et il y a dans l'ensemble des parties admirables. Il ne faut donc pas blâmer M. Eugène Villedieu de vouloir faire élever une statue à Clotilde de Surville. On a bien — toute comparaison écartée — élevé des statues à Homère. Est-on pourtant bien sûr de son existence ? Non ; mais l'*Iliade* et l'*Odyssée* qu'on lui attribue existent, et ce sont d'immortels chefs-d'œuvre.

Digitized by Google

bution des récompenses aurait lieu dans une des salles du Capitole, construite à ses frais et qui porte encore son nom. Ce n'est pas tout: la généreuse bienfaitrice fit à la ville de Toulouse des legs considérables qui permirent, après sa mort, de continuer les concours annuels. Pour la première fois, les fêtes poétiques de l'ancien Collége du gai savoir furent annoncées sous la désignation de « Jeux Floraux », et la poésie française fut admise à la conquête des « Fleurs d'Isaure ». Le cercle s'élargit, et de toutes les parties de la France, des poëtes nombreux et distingués (Ronsard, par exemple), sollicitèrent les suffrages des maîtres de la « gaie science ».

Enfin, en 1694, par lettres patentes datées de Fontainebleau, Louis XIV érigea le glorieux Collége en Académie et créa une sixième fleur, l'amaranthe d'or, prix de l'ode. De 1694 à 1790, les Jeux Floraux fournirent une brillante carrière. La Révolution (naturellement) les supprima comme une institution du passé. Mais Napoléon Ier les rétablit en 1806. Ils ont subsisté depuis ce rétablissement, sans la moindre interruption.

L'Académie des Jeux Floraux comprend actuellement deux catégories de membres : les mainteneurs, au nombre limité de 40, nommés à l'élection ; les maîtres ès-jeux, sortant du concours. Le nombre de ces derniers est illimité. Pour être reçu maître, il faut avoir remporté au moins trois prix, parmi lesquels l'amaranthe d'or — la plus haute récompense dont l'Académie dispose, et dont elle est, du reste, assez avare, puisque cette récompense n'est sortie de la corbeille qu'une seule fois en dix ans. Les fleurs distribuées sont aujourd'hui au nombre de huit: l'amaranthe, pour l'ode; la violette, pour le poème, l'épître ou le discours en vers; le souci, pour l'églogue, l'élégie, l'idylle et la ballade ; la primevère, pour la fable et l'apologue ; le lys, pour un sonnet ou une hymne à la Vierge ; l'œillet, prix d'encouragement applicable à tous les genres; l'églantine, affectée au discours en prose; l'immortelle d'or (prix du Conseil général de la Haute-Garonne, voté en 1874), pour les études sur un sujet historique local. Sous le nom de *prix réservés*, l'Académie dispose, en outre, des fleurs qui, n'ayant pas été méritées dans un concours précédent, ont été mises en réserve pour un concours ultérieur où elles viennent augmenter les fleurs annuellement distribuées. C'est le 3 mai que se fait cette distribution solennelle.

Le 3 mai est un jour de liesse pour le Toulouse intellectuel. L'entrée du Capitole (Hôtel-de-Ville), les cours et les escaliers sont artistiquement décorés de guirlandes, de banderolles et de verdure.

Digitized by Google

La fête s'ouvre, dans la grande salle des Illustres (1), par l'éloge de Clémence Isaure dont le buste, couronné de roses, domine l'assemblée. Sur l'estrade ont pris place les mainteneurs et les principales autorités civiles, judiciaires, religieuses et militaires. Le public, admis gratuitement, mais avec des billets d'entrée, garnit les bancs et les gradins de l'enceinte. Quand l'éloge de Clémence Isaure est terminé, il y a, comme on dit vulgairement, un entr'acte occupé par l'exécution de quelques morceaux de musique. Pendant cet entr'acte, une députation de mainteneurs de l'Académie, ayant à sa tête le Modérateur, va en grande pompe chercher les Fleurs sur le maître-autel de l'église paroissiale de Notre-Dame de la Daurade (2) où elles sont exposées depuis le matin. La députation revient ensuite au Capitole, chaque mainteneur tenant à la main une des Fleurs d'Isaure. Le cortége est précédé d'une fanfare qui joue des airs de circonstance, et suivi d'une escouade de soldats de la garnison de Toulouse. Dès que les Fleurs sont arrivées, la distribution des récompenses s'effectue, et les auteurs couronnés, s'ils sont présents, lisent eux-mêmes leurs ouvrages. En leur absence, cette lecture est faite par un des mainteneurs. Les poésies seules sont admises aux honneurs de la lecture et il en est parfois qui sont accueillies par les vifs applaudissements de l'auditoire. Le secrétaire perpétuel de l'Académie termine la séance en donnant connaissance de son rapport sur les concours de l'année. Ce travail qui, sous la plume d'un Théophile de Barbot, d'un Villeneuve et d'un Fernand de Rességuier, est devenu un savoureux morceau de bonne littérature, contient un aperçu sur les ouvrages couronnés et les ouvrages remarqués par l'Académie. Les ouvrages simplement remarqués ne bénéficient d'aucune fleur ; mais ils sont imprimés avec les ouvrages qui ont obtenu des prix dans le Recueil que l'Académie publie chaque année : ce qui est un témoignage de valeur et peut être considéré comme une sorte de mention honorable (3).

(1) Cette salle est ainsi nommée parce qu'elle est ornée des statues et portraits des hommes illustres en tout genre qu'a produits Toulouse.

(2) Eglise de Toulouse, consacrée à une Vierge Noire, dans le genre de celle qui est en vénération au Puy en Velay.

(3) Pour plus de détails sur l'origine, l'historique et l'organisation de l'Académie des Jeux Floraux, on peut consulter les ouvrages suivants : Ponsan, *Histoire de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, 1775, 2 vol. in-8° ; La Loubère, *Traité de l'origine des Jeux Floraux*, Toulouse, 1715, 1 vol. in-4° ; Poitevin-Peytavi, *Mémoires pour servir*

Digitized by Google

CHAPITRE II

Poètes & écrivains du Dauphiné & du Vivarais qui ont obtenu des prix & des mentions devant l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse.

Primitivement, les registres des Jeux Floraux n'étaient pas tenus avec une bien grande exactitude. Il n'existe aux archives de l'Académie que trois manuscrits en langue romane renfermant les pièces qui ont obtenu les *Joies du Gai Savoir (las Joyas del Gay Saber)* de l'an 1323 à l'an 1500. Ces manuscrits ont été en partie publiés par M. Gatien-Arnoult, ancien professeur de philosophie, mainteneur des Jeux Floraux, et traduits en français (avec notes et commentaires) par M. le docteur Noulet, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse (1). Beaucoup de lacunes dans ces documents. Parmi les poëtes couronnés, de 1323 à 1500, nous trouvons Arnauld Vidal, de Castelnaudary; messire d'Alayrac, prêtre d'Albigeois; Astorg de Gailhac; Hugues du Valat, maître en médecine, de Montpellier; noble Pierre Duran, de Limoux; Antoine du Verger, de Perpignan; Arnauld de Bernard, de Tarascon; Pierre de Villamur. Tous les autres sont de Toulouse, ou du pays toulousain. Rien du Dauphiné, ni du Vivarais. De 1500 à 1696, les documents sont encore plus rares. Il y a eu évidemment, pendant cette période, de nombreuses interruptions dans la distribution des Fleurs d'Isaure — à moins qu'il ne faille attribuer le manque de procès-verbaux des séances du Collége de la gaie science à la négligence de ses directeurs ou de ses secrétaires. Nous avons pu cependant consulter un rarissime volume composé de pièces fort curieuses, colligées un peu partout et collées par un amateur sur des pages blanches. Ce volume, qui tient à la fois du manuscrit et de l'imprimé, est intitulé: *Triomphes et Mémoires des Jeux Floraux avant 1695* (2). Ici encore, rien du Dauphiné ni du Vivarais. Les auteurs le plus souvent cités sont: Esprit de Béziers, le président Gramon, Bauduer, du Puget, d'Olive, Ranchin, de Montredon, Boisson d'Aussonne, de Peytavin, Dugay de Laverdens et plusieurs membres de l'Académie des Lanternistes, — Académie

à l'Histoire des Jeux Floraux, Toulouse, 1815, 2 vol. in-8°; Aimé Giron, *L'Académie des Jeux Floraux (Revue de l'Agenais*, décembre. 1876); G. Vapereau, *Dictionnaire universel des littératures*, Paris, Hachette, 1877, grand in-8°.

(1) Voir *Les Fleurs du Gai Savoir*, et *Les Monuments de la Littérature romane*, par MM. Gatien-Arnoult et le docteur Noulet. Toulouse, Edouard Privat (1847-1849), 4 séries in-8°.

(2) Ce volume se trouve à la Bibliothèque de la ville de Toulouse.

Digitized by Google

littéraire et scientifique fondée à Toulouse en 1640, et qui fut ainsi nommée parce que sa devise était une lanterne avec ces mots : *Lucerna in nocte* (1). Tous ces lauréats se rattachent au XVIIe siècle. Le siècle précédent n'offre qu'un nom connu et célèbre : c'est Ronsard à qui le Collége des Jeux Floraux, en 1553, accorda, non l'églantine d'usage, mais une statue de Minerve en argent massif, en récompense de ses «élégies, sonnets, chansons, virelais et ballades».

En 1695, l'institution des Jeux Floraux ayant été érigée en Académie, ses séances et ses procès-verbaux deviennent réguliers et périodiques. Aussi les recherches sont-elles désormais plus faciles et aboutissent-elles à des données certaines. L'Académie des Jeux Floraux, depuis cette époque jusqu'à nos jours, (sauf une interruption volontaire de 1700 à 1703 et une interruption forcée de 1790 à 1806), s'est appliquée à publier chaque année le résultat de ses travaux et de ses concours. C'est dans cette précieuse et importante publication (2) que nous avons recueilli ce que l'on pourrait appeler la matière première de la présente étude. Mais cela ne suffisait pas ; il a fallu compléter un renseignement par un autre, comparer, débrouiller, vérifier, en un mot tirer parti d'une foule de documents sans lesquels notre travail, auquel nous nous sommes efforcé d'imprimer surtout un caractère historique et biographique, n'eût été qu'une simple analyse littéraire (3).

(A suivre). Firmin Boissin.

Toulouse, avril 1877.

(1) Voir : Desbarreaux-Bernard : *Essai sur les Lanternistes*, Toulouse, 1858; in-8°.

(2) *Recueil des travaux et concours de l'Académie des Jeux Floraux*, de 1696 à 1877 (in-12 et in-8°).

(3) Nous devons remercier ici MM. Cizes et Lambert, sous-bibliothécaires de la ville de Toulouse, pour l'obligeance et l'empressement avec lesquels ils nous ont communiqué tous les ouvrages et tous les documents sur les Jeux Floraux dont la Bibliothèque dispose. Nous devons aussi des remerciements à M. Charles Barry, savant bibliophile de Toulouse et professeur d'histoire au Lycée ; à M. le comte L. de Montravel, de Joyeuse, si compétent dans les questions généalogiques ; à M. l'abbé Mollier, curé de Montréal ; à M. le chanoine Rouchier, auteur de l'*Histoire du Vivarais* ; à M. Louis de la Roque, auteur de l'*Armorial de Languedoc ;* à M. Savigné, Directeur de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais* ; à M. Gariel, bibliothécaire de la ville de Grenoble ; à M. Pilot de Thorey ; enfin, à nos amis, Albin Mazon, Léon Vedel et Henri Vaschalde, qui, tous, avec la plus gracieuse bienveillance, nous ont aidé à élucider certains points controversés d'histoire et de biographie locales.

Digitized by Google

TRIBUNE HISTORIQUE

PIERRE MARCHA

Monsieur le Rédacteur,

ANS votre livraison de mars, vous faites appel aux bibliophiles ardéchois pour avoir quelques renseignements biographiques sur trois protestants : *de Chasteauneuf, Marcha* et *Avias,* qui représentèrent le Vivarais à l'assemblée de la Rochelle, en 1620. Je suis heureux de pouvoir satisfaire, au moins pour Marcha, la curiosité de votre collaborateur.

La famille Marcha, originaire de Saint-Pierreville, en Vivarais, fut une des premières qui embrassèrent la Réforme. Elle a fourni trois générations de procureurs du roi en la sénéchaussée de Nîmes.

Jean Marcha (de la dernière génération) avait épousé Anne Rieux, dont il eut deux fils qui reçurent le même prénom. Ils furent d'abord distingués sous les noms de *Pierre Marcha le vieux* et de *Pierre Marcha le jeune.* Un moment, celui-ci eut une grande célébrité. C'est de lui que descendent les seigneurs de Saint-Pierreville.

Pierre Marcha (le vieux) né vers 1570, fut ministre à Saint-Sauveur-de-Montagut, où il habitait le domaine de la Coste. Il se maria deux fois (1); il épousa en secondes noces Marie Bisson, dont il eut quatre enfants, entre autres Jacques, qui fut ministre à Montélimar, Pierre (le vieux) fut le continuateur de la branche aînée des Marcha, dont la position fut bien plus modeste, et qui persista à rester dans la religion protestante, tandis que la branche cadette, comme nous allons le voir, en abjura les principes. Cette

(1) Le nom de sa première femme est resté inconnu.

Digitized by Google

circonstance semble avoir mis beaucoup de froideur dans leurs rapports.

Pierre Marcha (le vieux) dut mourir à un âge très-avancé : le 9 février 1656, il baptisa, au temple de Saint-Sauveur, sa petite fille Magdeleine de Marcha.

Pierre Marcha le jeune fut baptisé à Saint-Pierreville, le 15 juin 1576, et devint seigneur de Pras, en mai 1614, par son mariage avec Suzanne de Bordier de Pras.

Il fut d'abord ministre et se montra très-ardent huguenot. En 1620, il fut député pour assister à l'assemblée de La Rochelle.

L'influence qu'exerça sur lui la parole du P. Arnoux, jésuite, qu'il eut occasion de fréquenter à Paris, modifia peu à peu ses opinions ; son zèle pour la religion se refroidit beaucoup, et il finit par abjurer le protestantisme (1), à Rouen, dans l'église de Saint-Ouen, le 25 décembre 1627, en présence de toute la cour et de plus de 20.000 personnes. On donna beaucoup d'éclat à cette abjuration, à cause de l'influence que Pierre Marcha exerçait sur les coreligionnaires des Boutières, alors soulevés contre l'autorité royale.

Cet événement arriva pendant le siége de Privas, foyer de la rébellion, et fut considéré comme assez important pour qu'il parût en 1628, à Paris, chez Cotereau, un *ample récit de l'heureuse conversion de Pierre Marcha,* qui devint bientôt aussi fougueux catholique qu'il avait été zélé huguenot.

La ferveur quelquefois indiscrète du néophyte ne tarda pas à lui attirer l'animadversion de ses anciens amis.

Ils le forcèrent à quitter son château de Pras, qui fut pillé, pendant que ses terres étaient saccagées.

La vengeance que son parti d'autrefois voulut tirer de sa conversion le suivit de près, car une procédure, faite le 27 mars 1628 devant Pierre Desserres, juge du Vivarais, évalue à 30.000 livres les pertes que Pierre Marcha eut à subir par suite de ces dévastations.

Irrité à bon droit contre les protestants qu'il avait abandonnés, mais qu'il n'avait point trahis, et qui lui refusaient cette liberté de conscience qu'ils demandaient pour eux-mêmes, Pierre Marcha réclama, avec sa violence ordinaire, le droit d'user de représailles contre ses ennemis. Ce droit ne pouvait lui être accordé, mais il manifesta fréquemment la haine qu'il leur portait, dans le récit qu'il rédigea des troubles du Vivarais, de 1620 à 1628, et qui

(1) H. Deydier, *Notes généalogiques.*

Digitized by Google

est connu sous le titre de : *Commentaires du soldat du Vivarais.*

Il faut ajouter que certaines faveurs de la cour étaient venues le visiter longtemps avant son abjuration, et que, si elles n'avaient pu le porter à négliger les intérêts de son parti, elles avaient eu pour effet de le rendre suspect.

Le 3 mars 1618, il avait été honoré de la charge de maître des requêtes de la reine, et les huguenots se saisirent quelque temps après d'une partie de ses biens. Pour le dédommager, Louis XIII lui accorda 600 livres de pension, le 10 février 1622.

La suspicion ne fit que s'accroître, et ses terres furent si souvent ravagées que, vers le milieu de 1627, le duc de Ventadour fit placer dans son château, aux frais du Vivarais, une garde de vingt hommes, destinés à le défendre contre les calvinistes, qui le voyaient prêt à les abandonner (1).

On a vu toutes les pertes que Pierre Marcha avait subies dans ses biens pendant les premiers mois qui suivirent son abjuration; aussi le roi crut-il devoir le nommer intendant des armées, le 20 avril 1628.

Il exerça ces fonctions pendant plusieurs années, et c'est à cette époque qu'il s'occupa d'écrire ses *Commentaires*, qui furent édités en 1811, par M. de la Boissière.

En avril 1638, le roi, par des lettres patentes qui rappelaient ses services, établit, à sa sollicitation, des foires à Saint-Pierreville, et il finit par être nommé conseiller au présidial et sénéchal de Nîmes.

Pierre Marcha mourut le 31 mai 1646, laissant quatre enfants.

Le bibliophile H. V.

(1) *Commentaires du Soldat du Vivarais*, préface.

Digitized by Google

LE JANUS DE LA PRESSE

Nouvelle

I

ALFRED MAUNOURY, le héros de cette drôlatique histoire, était un homme de petite taille, à la mine réjouie, au nez portant les traces d'un amour immodéré pour la dive bouteille. Il avait la coquetterie d'être toujours rasé de frais, ce qui permettait d'admirer les tons roses et violets de ses joues monacales. Son ventre était celui d'un épicurien, amateur de la bonne chère. L'esprit pétillait dans ses gros yeux à fleur de tête, et ses lèvres rouges et lippues semblaient continuellement prêtes à laisser fuir quelque bon mot. Le rire, mais le rire franc et sonore, avait fait de cette rabelaisienne figure sa demeure éternelle. A peine avait-on causé avec lui quelques instants que, par une manœuvre habile, il détournait la conversation sur les vins fins de sa cave et les plats exquis dont le régalait sa cuisinière. Il savait par cœur Brillat-Savarin, le *Parfait Cuisinier*, et aimait à vous en citer quelques extraits. « Voilà un homme, eussiez-vous dit, dont toute la vie doit se résumer en ces deux actes : manger bon et boire frais. » Tel quel cependant, ne paraissant aimer que le plaisir et les excellents morceaux, Alfred Maunoury a été l'un des plus célèbres journalistes de l'époque.

Il avait débuté, comme bien d'autres, dans une sous-préfecture, mondant un journal hebdomadaire de nouvelles, de pièces de vers, d'articles satiriques ou humoristiques et autres genres d'écrits. Puis un beau jour, se croyant mûr pour la grande ville, il était venu se fixer à Paris. Ses débuts y furent difficiles ; il y mena, plusieurs années durant, la vie de bohème, faisant flèche de tout bois, bien reçu dans un bureau de rédaction lorsque la copie manquait, sèchement remercié dans le cas contraire, festinant deux ou trois jours de suite et crevant de faim le reste de la semaine, sans opinions arrêtées et tout disposé à adopter celles du journal qui voudrait bien l'accueillir. Mais comme en somme il avait du talent, de la verve, de l'esprit, et surtout connais-

Digitized by Google

sait à fond l'art de l'intrigue, il finit par réussir. La *Société*, journal religieux, fort bien posé dans l'esprit public, le choisit pour principal collaborateur aux appointements de deux mille francs par mois. Il pouvait donc se proclamer un des heureux de la fortune, s'occuper des améliorations à apporter à sa table, à ses vins et à ses plaisirs, son rêve de vingt années. Il devint fanatique de son ventre, comme d'autres ont la passion des femmes, des chevaux; loua un appartement sur les boulevards et donna l'ordre à sa cuisinière de ne plus lui préparer que des mets exquis; il garnit ses celliers des vins les plus rares, en un mot, il se mit à manger, boire et s'amuser autant que dix viveurs ensemble. Pour une telle vie, à Paris surtout, deux mille francs par mois, c'est bien peu; Alfred Maunoury ne tarda pas à s'en apercevoir. Aussi, pour doubler ses revenus, usa-t-il des ressources de son esprit inventif. Sous le nom de Silkes, il imagina d'adresser au rédacteur en chef d'un journal d'opposition, la *Conscience libre*, un article en réponse à ceux qu'il publiait dans la *Société*. Il s'y prenait à partie avec beaucoup de verve et raillait finement ses opinions religieuses. L'article fut inséré et fit grande sensation dans le camp de la libre-pensée. Cinq ou six du même genre suivirent, et le public proclama que M. Maunoury avait enfin trouvé en M. Silkes un rude athlète.

Il écrivit alors ceci au rédacteur en chef de la *Conscience libre :*

« Monsieur,

« Votre empressement à insérer mes articles et la sympathie avec laquelle ils ont été accueillis, ont fait naître en moi cet espoir que vous voudrez bien m'accepter en qualité de collaborateur. Malheureusement, la situation de ma famille, mes relations obligées avec le monde officiel, me font un devoir de dissimuler au public mon véritable nom, de le cacher même à vos propres yeux.

« De plus, je vous avouerai qu'un désir de vaine gloire seul ne m'a point engagé à formuler une telle demande. Je suis pauvre, j'ai des charges nombreuses; fixez vous-même les appointements auxquels je puis prétendre.

« Agréez, Monsieur, etc.

« *P. S.* Réponse, *poste restante*, aux initiales C. D. »

L'invraisemblable arrive plus souvent qu'on ne pense; le directeur de la *Conscience libre* n'hésita pas un seul instant et conclut un traité par lettre. Le dernier jour de chaque mois, deux mille francs devaient être adressés, poste restante, aux initiales C. D.

Grâce à cet ingénieux stratagème, notre héros vit ses ressources se doubler. Désormais sa cuisinière pouvait se passer tous ses caprices de cordon bleu et lui toutes ses fantaisies gastronomiques.

Digitized by Google

II

Voilà donc l'écrivain Alfred Maunoury chargé de défendre les lois et la religion dans la *Société*, tandis qu'il venait de contracter l'obligation de leur faire une guerre acharnée dans la *Conscience libre*. Bientôt il ne fut bruit dans la presse et le public que de la lutte homérique engagée entre M. Maunoury, de la *Société*, et M. Silkes, de la *Conscience libre*. Ladite lutte s'ouvrait par un article magistral de M. Maunoury sur la liberté de conscience, qui n'était que la liberté de mal faire, et une curieuse riposte de M. Silkes. Le premier était un dialecticien de très-grande force, à l'écrasante logique; le second, passé maître dans l'art de railler, détruisait les meilleurs raisonnements d'un seul éclat de rire, comme le souffle un château de cartes. Tout ce que la France compte d'admirateurs et d'enthousiastes avait pris parti pour chacun d'eux. Les indifférents eux-mêmes se laissaient séduire par la courtoisie raffinée des deux adversaires et la façon dont ils savaient garder les convenances vis-à-vis l'un de l'autre. Pas une expression risquée, en effet, pas la moindre épithète malsonnante, au contraire de toutes ces querelles de journaliste à journaliste qui se terminent souvent par un duel, toujours par des grossièretés. Les journaux étrangers applaudissaient à cette lutte courtoise et félicitaient ces deux Français de savoir trouver des raisons autres que des injures.

MM. Silkes et Maunoury ne se contentaient pas d'écrire au jour le jour dans la presse, ils publiaient aussi des livres, des romans, des pamphlets. Aujourd'hui, la librairie Victor Palmé mettait en vente la *Vie de Voltaire* « l'infâme vieillard », par M. Maunoury ; les feuilles anti-cléricales, de leur côté, annonçaient la publication d'une *Histoire de Voltaire* « le précurseur de notre glorieuse Révolution », par M. Silkes qui cherchait à le venger des calomnieuses attaques dont il était l'objet. Encore M. Silkes écrivait-il un livre où il faisait toucher du doigt les contradictions de la révélation avec la science; vite M. Maunoury en lançait un autre démontrant l'accord parfait de la science et de la foi. La politique achevait aussi de diviser les deux rivaux; le pouvoir avait en M. Silkes un formidable ennemi, en M. Maunoury un défenseur véhément. A la suite d'une brillante campagne, celui-ci fut décoré et refusa par modestie. M. Silkes ne l'en raillait pas moins continuellement à propos de cette décoration et de son refus, ce à quoi M. Maunoury ripostait, et de la belle façon.

Parfois les deux combattants interrompaient la lutte pour prendre haleine; une sorte de trêve s'établissait entre eux. A l'exemple de ces héros d'Homère qui, fatigués, laissaient retomber leur lourde épée

Digitized by Google

sur le sol et se félicitaient des glorieux coups échangés, ils se complimentaient réciproquement sur leur immense talent. M. Silkes déclarait que le parti clérical et conservateur avait en M. Maunoury un défenseur des plus dignes et des plus remarquables, et celui-ci déplorait les attaches de son adversaire avec le parti de la Révolution. « Mais, disait-il, une aussi noble intelligence ne pouvait manquer d'être illuminée d'un rayon d'en haut, et peut-être un jour le miracle de Paul sur le chemin de Damas s'accomplirait-il en faveur de M. Silkes. » Tous les deux, et comme par une convention tacite, ils dédaignaient de répondre à la foule des écrivains obscurs qui ne cessaient de les harceler ; le dogue s'inquiète-t-il des aboiements du roquet ! Le bruit même courait vaguement qu'ils avaient des entretiens particuliers, et les très-rares personnes qui se vantaient de les connaître un peu, affirmaient avoir vu M. Silkes sortir de chez M. Maunoury, ce qui augmentait d'autant l'admiration publique.

III

Trois ans après leur apparition dans le monde des lettres, MM. Silkes et Maunoury s'étaient fait une réputation colossale. Ils figuraient dans toutes les galeries historiques des hommes célèbres et le Dictionnaire de Pierre Larousse *manifestait* l'intention formelle de s'occuper d'eux, une fois arrivé aux treizième et dix-neuvième lettres de l'alphabet, c'est-à-dire aux calendes grecques. On nous pardonnera de reproduire ici quelques extraits d'un article publié sur ces deux écrivains par un journaliste alors en vogue :

« M. Maunoury, disait-il, nous apparaît comme le principal défenseur de la religion et de la société. On devine en lui l'homme de foi et de convictions ardentes. Quelle vaste érudition est la sienne ! Il sait par cœur tous les Pères de l'Eglise, il ne leur cède en rien sous le rapport théologique et philosophique, et de plus il a à son service un style toujours élégant et pur. En lisant ses admirables réponses aux écrits de M. Silkes, son adversaire, on serait tenté de croire qu'il a prévu les arguments et les objections qui lui seraient opposés et qu'il cherche à les détruire par avance. Aucune attaque n'est laissée sans réponse, aucune insinuation n'est dédaignée. Mais il ne se contente point de se défendre sur son propre terrain, il envahit celui de l'ennemi et, par une habile diversion, porte la guerre dans ses foyers. D'assailli il devient assaillant. Nous en avons la preuve, M. Maunoury n'est pas de ces hommes qui défendent une cause par métier, pour amasser un peu d'or ; non, il croit, et fermement. Il y a cinq siècles, il eût été un des plus illustres Pères de l'Eglise, on l'eût placé au même

Digitized by Google

rang que les Thomas d'Aquin, les Bonaventure, les Abailard et les Gerson ; cette ardeur qu'il emploie aujourd'hui à défendre ses croyances, à faire des prosélytes, peut-être l'eût-il employée jadis, émule de Pierre l'Ermite, à conduire des bataillons de croisés à la conquête du Saint-Sépulcre. Nous ne serions pas étonné d'apprendre qu'il couche sur la dure, dort enveloppé d'un cilice, et que ses épaules portent les traces de meurtrissures. Lisez ses livres, méditez-les longuement et dites avec nous: —L'homme qui pense et parle ainsi doit être trois fois saint! »

Passant à M. Silkes, le même journaliste disait :

« Le parti voltairien et révolutionnaire ne pouvait opposer à M. Maunoury d'homme plus capable que M. Silkes. Le rédacteur de la *Conscience libre,* on ne peut le nier, est un sceptique de bonne foi ; le doute est devenu chez lui une religion au service de laquelle il met son vaste savoir et son immense esprit. Il fait autorité dans son Église de libres-penseurs, et tous ces petits écrivassiers qui grouillent dans les bas-fonds de la presse impie ne jurent que par lui. Lecture faite de ses œuvres, nous ne pouvons nous empêcher de lui trouver une grande ressemblance avec Voltaire ; il a reçu en héritage toute son ironie terrible et il la déverse sur les choses les plus saintes et les plus honorables. A la froide raison, aux arguments sérieux, il oppose la raillerie fine et mordante, et, aux yeux de beaucoup, il paraît démolir pièce par pièce les raisonnements les mieux assurés. C'est au moment où on le croit définitivement accablé, qu'il se relève armé du rire et ressaisit pour ainsi dire la victoire. Aux premiers temps de l'Eglise, dans ces premiers siècles où Dieu n'avait pas un athée, il eût fait un Arius ou un Nestorius, et les papes eussent trouvé en lui un ennemi décidé. Physiquement, M. Silkes a le masque frappant de Voltaire ; c'est ce même nez long et droit, son menton anguleux et pointu, ses joues creuses et le même sourire satanique comme stéréotypé sur les mêmes lèvres minces. »

Il ajoutait ensuite sous forme de conclusion :

« MM. Maunoury et Silkes se font presque contre-poids dans cette terrible balance qu'on appelle la discussion. Le premier a été créé par le génie du bien, le second suscité par le génie du mal. L'un a le style grandiose de Bossuet ; on dirait que Voltaire est revenu parmi nous sous le masque de M. Silkes, ou du moins qu'il lui a révélé sa manière d'écrire et son style inimitable... On peut placer hardiment les deux adversaires au rang de ces hommes qui font honneur à la patrie, et, ma foi, toutes convictions mises de côté, nous admettrions que M. Maunoury dise : — Si je n'étais Maunoury, je voudrais être Silkes ! Quel sera le vainqueur dans cette lutte, il est bien difficile de le prévoir, car ils sont l'un et l'autre, pour ainsi dire, les chefs de deux écoles, l'une qui ne doit périr, l'autre qui existera éternellement en vertu de cette loi qui veut que l'affirmation ne soit telle qu'en face de la négation. »

Digitized by Google

IV

Un beau jour, les voiles se déchirèrent.

Nous l'avons dit, en fait de convictions Alfred Maunoury n'en avait aucune. La plume n'était à ses yeux qu'un instrument dont il devait se servir pour arriver à la fortune et, par suite, supprimer tous obstacles aux désirs de son ventre. Les plaisirs de la table, on n'aime pas à en jouir seul. Aussi l'écrivain faisait il partie d'une société d'aimables épicuriens, ignorants bien entendu de sa double incarnation. C'étaient les plus fins gourmets de Paris, et toutes les semaines il y avait chez l'un d'eux repas splendide. Ils se mettaient à table à cinq heures et l'aube les retrouvait pliés dans la nappe ou gisant sous les pieds des fauteuils.

Or, un soir, Maunoury traitait lui-même les épicuriens. Ils en étaient à ce moment voisin de l'ivresse où les cœurs s'épanchent les uns dans les autres et les chansonnettes libres prennent leur essor, lorsque l'amphitryon se souvint de n'avoir pas adressé à leurs journaux respectifs deux articles terminés le soir même. Il se leva en chancelant, choisit un prétexte et rentra dans son cabinet. Les deux articles étaient là, sur la table, et deux enveloppes portant, l'une l'adresse du rédacteur en chef de *la Société*, et l'autre, celle du journal *la Conscience libre*, étaient prêtes à les recevoir. Sous l'influence des fumées qui commençaient à alourdir son cerveau, Maunoury prit la première et y glissa un plaisant article sur quelques miracles dont le bruit venait de se répandre; la seconde reçut un éloge bien senti du pape Pie IX. Puis, ayant cacheté ses deux lettres, il les fit mettre à la poste et revint s'asseoir au milieu des convives, sans se douter du malheur immense qu'il s'était préparé.

(A continuer). P. Daulès.

Digitized by Google

TOPOGRAPHIE

INDEX GÉOGRAPHIQUE. — CARTES DÉPARTEMENTALES

NOUS appelons l'attention de nos lecteurs sur les lettres suivantes ; il s'agit de travaux tout à la fois intéressants et utiles, et les colonnes de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais* sont ouvertes d'avance à tous ceux de nos collaborateurs qui voudront bien nous prêter leur concours.

Lyon, le 4 mai 1877.

Mon cher Directeur,

VOTRE *Revue* s'est annoncée comme disposée à recevoir toute communication qui offrirait quelque intérêt pour l'histoire de notre contrée. Les simples *desiderata* ont aussi leur utilité, parce qu'ils appellent l'attention sur des points obscurs et qu'ils peuvent provoquer au sujet de ces derniers des éclaircissements.

Le département de l'Isère attend encore son dictionnaire topographique. Dans sa séance du 17 décembre 1859, la Société de statistique de l'Isère a mis à l'étude ce travail, et depuis bientôt 17 ans il est toujours à faire. L'érudit M. Pilot a bien rédigé, paraît-il, le préambule de ce dictionnaire, mais là s'est arrêté le concours que le laborieux archiviste a pu donner à cette œuvre ; c'est qu'en effet les forces d'un seul ne peuvent suffire à la mener à terme. Je viens donc faire appel à la puissance de l'association pour préparer les matériaux de ce travail. Tous les souscripteurs de votre *Revue* en sont presque les collaborateurs. Chaque commune du département de l'Isère en compte bien un. Dès lors, dans chaque commune, ne pourrait-on pas faire relever, non pas sur le plan cadastral qui est rempli d'erreurs, mais sur les registres parcellaires du XVIIIe siècle, tous les noms de lieux, de cours d'eau, etc.

Digitized by Google

qui s'y trouvent mentionnés? Il ne s'agit pas d'un travail littéraire dont la forme puisse être recherchée. Une lecture de deux heures, avec un crayon à la main, suffira à relever sur le registre des fonds de la commune tous les noms de hameaux, lieux et accidents de terrain, cours d'eau, etc., etc. En publiant sur des feuilles à part ces nomenclatures, nous aurons ainsi une sorte de dictionnaire ou un commencement de dictionnaire que les érudits pourront ensuite, dans leur cabinet, compléter et perfectionner en lui donnant, avec tous les développements que comporte le sujet, une forme raisonnée et méthodique.

Quant à l'utilité de cette publication, elle ne saurait être mise mieux en évidence que par la simple citation des méprises qui échappent tous les jours aux savants les plus autorisés. Les nombreux cartulaires qui ont été publiés sont tous accompagnés d'un *index geographicus*. J'ai été longtemps en admiration devant l'érudition des commentateurs; mais depuis que j'ai songé moi-même à publier le cartulaire du Temple de Vaulx-Milieu, pancarte de 5m. 42 sur 16 centimètres et demi de largeur, je me suis aperçu qu'on avait recours à des procédés très-simples, mais qui n'ont rien de commun avec les méthodes rigoureuses qui constituent la véritable érudition. Un nom se présente-t-il, il n'est pas difficile de le retrouver sur une carte, mais est-ce bien la situation du nom cité par la charte? M. Brun-Durand a signalé au comité des travaux historiques une méprise qui tient évidemment à la notoriété acquise au nom de la ville de Tournon, située près du Rhône (v. la *Revue des Sociétés savantes*, année 1876, p. 505). Deux chartes de d'Achéry et de dom Bouquet parlent d'un Tournon; naturellement tous les commentateurs n'ont pensé qu'au Tournon de l'Ardèche, et pour concilier leur erreur avec les énonciations secondaires qui contredisaient leur interprétation, ils se sont livrés à de savantes dissertations sur les changements apportés, à diverses époques, aux divisions ecclésiastiques, politiques et civiles du territoire de la France. M. Brun-Durand, en parcourant le plan cadastral de la commune d'Amblagneu, près du Rhône, canton de Morestel, y a découvert un tout petit hameau qui porte le nom de Tournon et qui est précisément celui de nos deux chartes.

M. l'abbé Chevalier a publié, dans le 2e volume des documents inédits de l'Académie delphinale, un polyptique des diocèses de Vienne, Valence, Die et Grenoble. A la page 2e, figure, parmi les noms des décimateurs de l'archiprêtré de Marc, celui du précepteur de Bellecombe. M. l'abbé Chevalier place Bellecombe dans la

Digitized by Google

Drôme, tandis qu'il s'agit de l'ancien temple de Bellecombe, près de Valencin, commune du canton d'Heyrieu. Je pourrais multiplier les exemples, ceux-ci suffisent à démontrer l'utilité du dictionnaire auquel je suis tout disposé, pour ma part, à collaborer pour quelques-unes des communes de l'arrondissement de Vienne. Ne pourriez-vous pas prendre l'initiative de la formation d'une société de topographie historique du Viennois? Elle centraliserait les documents et vous les livrerait prêts à être publiés d'après un plan uniforme?

Le cartulaire de Cluny, dont le premier volume vient de paraître, va occasionner de nombreux travaux qui seront forcément incomplets ou erronés, si les matériaux que je propose de réunir et de publier restent ignorés dans les armoires des communes.

Cette Société, sœur de celle de Lyon, joindrait ses efforts à celle-ci, et nous pourrions ensemble entreprendre, par exemple, des fouilles dans le Tumulus dit de Serezin. Ce Tumulus est sur la commune de Solaise et les registres parcellaires lui donnent le nom de Grand-Merquet, corruption de Mercure. Le cartulaire de Cluny vient confirmer cette interprétation, car il parle de ce *mons Mercurius*, ailleurs *mons Anticus* qui est, en effet, près du Rhône, à côté du lieu dit Crapon. Ce sont là des noms que les cartes les plus détaillées ne donnent pas et dont la connaissance est nécessaire pour la rédaction exacte d'un *index geographicus*. Ce vieux mont, situé sur la limite du *Pagus Lugdunensis* et du *Pagus Viennensis*, fouillé avec intelligence, sous la direction d'une Société savante, nous livrerait certainement, pour nos musées, de précieux restes de la civilisation gauloise ou gallo-romaine, et d'intéressants matériaux pour la *Revue*.

Si la *Revue* veut bien stimuler le zèle de ses lecteurs, elle réussira à féconder cette idée et elle aura bien mérité de l'histoire et de la science.

Tout à vous.

C. Brouchoud.
Avocat.

Foix, 25 avril 1877.

Monsieur,

Dans la livraison de février dernier de la *Revue du Dauphiné & du Vivarais*, vous avez exprimé le vœu que les Conseils généraux de la région imitassent celui de la Loire, qui vient de

Digitized by Google

faire exécuter au $\frac{1}{60\,000}$ une carte de son département. Permettez-moi, à ce sujet, de vous donner quelques renseignements concernant les cartes départementales déjà existantes ou en cours d'exécution.

Le dépôt de la guerre se charge de fournir aux départements qui en font la demande par l'intermédiaire des préfets, et au prix de 7 francs par décimètre carré, dans les régions accidentées, la reproduction des minutes au $\frac{1}{40.000}$ exécutées par les officiers d'état-major. Cette reproduction peut être facilement mise à jour, et reportée sur la pierre, de manière à donner une carte à la même échelle. Depuis longtemps déjà, un certain nombre de départements, notamment celui de l'Aisne, usant de cette faculté, se sont ainsi procuré des cartes à grande échelle, dans lesquelles le nivellement est exprimé en hachures, et qui sont imprimées en noir.

Aujourd'hui, les progrès de la gravure sur pierre et de l'impression polychrôme ont permis d'exécuter des travaux qui laissent bien loin derrière eux ceux dont je viens de parler. J'ai, en ce moment, sous les yeux, deux feuilles qu'Ehrard a eu l'obligeance de me communiquer, et qui sont extraites de l'atlas du département de la Marne, dont la publication sera terminée en 1878. Cet atlas, exécuté dans ses ateliers, rue Duguay-Trouin, 12, à Paris, se composera d'une carte d'assemblage du département et de trente cartes de cantons au $\frac{1}{50.000}$. Sur un angle de chacune de ces dernières, le chef-lieu du canton est reporté au $\frac{1}{10.000}$. Ces cartes sont imprimées en quatre couleurs, et le nivellement y est exprimé en courbes. L'atlas de la Marne sera un monument remarquable; mais la gravure et le tirage de 300 exemplaires auront coûté environ 30,000 francs. Le Nord et le Pas-de-Calais ont déjà fait faire leurs cartes dans les mêmes conditions. L'exécution de ces travaux exige environ trois ans; les paiements se font par annuités, selon le degré d'avancement du travail et les sommes disponibles au budget des départements.

Quel que soit le genre de gravure adopté pour une carte de cette nature, un département trouvera toujours un avantage considérable à faire usage des minutes du dépôt de la guerre, dont la mise à jour constitue une opération extrêmement simple, et susceptible d'être exécutée très-rapidement. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner le temps nécessaire pour l'exécution du nivellement sur le terrain. Un département représente, en moyenne, la superficie de trois feuilles de la carte de France. Or, pour compléter le nivellement géodésique et topographique d'une feuille, 9 officiers ont dû travailler pendant un an. Un seul opérateur mettrait donc

Digitized by Google

27 ans à exécuter le même travail, en supposant qu'il eût à sa disposition toutes les ressources que le dépôt de la guerre a pu mettre en œuvre. Et je ne parle pas ici de la planimétrie, qui peut être empruntée, plus ou moins complète, au cadastre ; mais seulement du nivellement, qui, n'ayant pas varié depuis la publication de la carte de l'état-major, n'exigera aucune retouche. Il convient d'ajouter que ce nivellement ne saurait être obtenu, comme quelques personnes l'ont pensé, par un simple agrandissement de la carte publiée au $\frac{1}{80.000}$, et cela pour deux raisons : la première, c'est que, s'il est facile de réduire une carte, il est, au contraire, fort difficile de l'amplifier ; en second lieu, dans la réduction qui a été faite des minutes, pour la publication au $\frac{1}{80\,000}$, un assez grand nombre de détails ont disparu, qui laisseraient un vide fâcheux dans une carte à une échelle double.

Pour l'usage qu'un particulier peut faire de la carte, l'échelle du $\frac{1}{80.000}$ paraît déjà très-suffisante. Chaque département, d'après le tableau d'assemblage de la carte de France, se trouvant à cheval sur six ou sept feuilles, en moyenne, il suffira donc d'acheter ces six ou sept feuilles pour avoir non-seulement son département tout entier, mais encore une assez large zône des départements voisins. Cette dépense est aujourd'hui bien minime, car le dépôt de la guerre a fait reporter sur pierre les feuilles, gravées sur cuivre, de la carte de l'état-major. Cette publication est aujourd'hui terminée, et l'on peut se procurer chaque feuille, au prix d'un franc, à la librairie Dumaine, 30, rue et passage Dauphine, à Paris. Pour la région qui intéresse les lecteurs de la *Revue du Dauphiné,* le tableau ci-après indique les feuilles correspondant à chaque département :

Isère (7 feuilles) : 168, Lyon ; 169, Belley ; 177, Saint-Etienne ; 178, Grenoble ; 179, Saint-Jean-de-Maurienne ; 188, Vizille ; 189, Briançon.

Drôme (7 feuilles) : 177, Saint-Etienne ; 187, Valence ; 188, Vizille ; 198, Privas ; 199, Die ; 210, Orange ; 211, Le Buis.

Hautes-Alpes (7 feuilles) : 189, Briançon ; 190, Aiguille ; 199, Die ; 200, Gap ; 201, l'Arche ; 211, Le Buis ; 212, Digne.

Ardèche (7 feuilles) : 177, St-Etienne ; 186, Le Puy ; 187, Valence ; 197, l'Argentière ; 198, Privas ; 209, Alais ; 210, Orange.

A ceux qui se plaindraient de ne pas trouver sur ces feuilles tous les détails planimétriques qui existent sur le terrain, je répondrai simplement qu'une carte ne peut *jamais* être au courant, car, dans l'intervalle de temps qui s'écoule entre le levé et la publication, il est rare que des constructions nouvelles, des voies de com-

Digitized by Google

munication, des défrichements, etc., ne viennent pas modifier la physionomie du sol.

Pour terminer ce qui concerne les cartes départementales, j'ajouterai que le dépôt de la Guerre a publié, en 1875, une carte du département de la Seine au $\frac{1}{40.000}$, en 9 feuilles gravées sur cuivre. La même carte, amplifiée par l'hélio-gravure, à l'échelle de $\frac{1}{20.000}$, est reportée sur pierre, en 36 feuilles. Ces deux éditions se vendent chez Dumaine, au prix de 9 francs. Le raccordement parfait des feuilles entre elles, qui existe également entre les feuilles de la carte de l'état-major, permet de les assembler. La première édition forme alors un tableau de 1^m 392 de largeur sur 1^m 041 de hauteur ; le report sur pierre couvre une surface de 2^m 784 en largeur sur 2^m 082 en hauteur.

Je désire que ces renseignements puissent vous être de quelque utilité, et je serai surtout heureux s'ils peuvent aider à la vulgarisation des cartes topographiques dans notre région.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très-distinguée.

E. Perrossier,

Chef de bataillon au 126e, ancien officier d'état-major.

Digitized by Google

PONSARD INCONNU

C'EST un fait acquis désormais : les pièces publiées dans la *Revue*, ont victorieusement démontré que Ponsard était un grand poëte, même en dehors de son œuvre dramatique. Il reste à donner deux charmants sonnets qui feront la joie des amateurs de ce genre exquis et difficile, sorte de vase d'élection, de coupe artistement travaillée et savamment ciselée, où l'on savoure la poésie dans ce qu'elle a de plus délicat et de plus parfumé, comme en une tasse de précieux Sèvres la noire liqueur d'Orient.

Le premier est daté d'octobre 1828; erreur matérielle sans doute, Ponsard n'ayant alors que quatorze ans. Il faut lire 1838. Ce morceau se rattacherait alors par la date à la série de la *Revue de Vienne*, et à d'autres œuvres du même genre léger, telles que la *Montre*, le *corset de Lucy*, virelai, etc.

LE ROSSIGNOL

Le soleil se cachait derrière le nuage
Et nous étions debout sous les chênes du bois ;
La vapeur de son souffle éclairait mon visage :
Quel bonheur d'être deux, mais nous nous trouvions trois.

Près d'elle un rossignol chantait dans le feuillage,
Elle lui répondait de sa plus douce voix :
J'écoutais, admirant ce charmant badinage,
Elle et le rossignol qui chantaient à la fois.

Ah ! pauvre rossignol, sous les froides feuillées,
Ton chant te consolait de tes ailes mouillées;
Et toujours il pleuvait et tu chantais toujours.

Tes jours sont pluvieux et les miens sont de même;
Malgré le mauvais temps tu chantes et moi j'aime,
Et, sans les espérer, j'attends de plus beaux jours.

Octobre 1838.

Digitized by Google

Le second sonnet, portant la date de 1850, a probablement la même source d'inspiration que les *Charmettes*, la *Ferme d'Albens*, la *Paresse*, etc., et que les deux sonnets fantaisistes *Si vous aimiez* et *Vous n'aimez pas*, reproduits dans le n° de mars de la *Revue*. Il appartient donc à ce qu'on pourrait appeler la seconde manière du poëte, en comprenant dans la première toutes les poésies de jeunesse.

PROMENADE DANS LES BOIS

Quand nous sommes allés, les feuilles étaient vertes,
Les cigales chantaient sous un joyeux soleil,
Les ruisseaux scintillaient, les papillons alertes
Pavoisaient le chemin de leur drapeau vermeil.

Quand nous sommes venus, les campagnes désertes
Révélaient de la nuit le lugubre appareil;
Les arbres étaient noirs, et leurs massifs inertes
Par aucun froissement n'animaient leur sommeil.

Quand nous sommes allés, les feuilles palpitantes,
Les ruisseaux transparents, les cigales chantantes,
Semblaient nous faire accueil et rire à nos amours.

Quand nous sommes venus, mornes à notre approche
Ils gardaient le silence, en signe de reproche,
Comme pour nous bouder de nous bouder toujours.

1850

Maintenant nous aborderons une autre face de cette belle nature poétique. Dans l'auteur dramatique qui a obtenu de retentissants et populaires succès, salué chef d'école malgré sa modestie, nous essaierons de mettre dans tout leur jour certains côtés intéressants, laissés dans l'ombre par la critique littéraire.

Et d'abord une question se pose :

Ponsard a-t-il donné à la scène la mesure pleine et entière de son talent? Il n'est pas possible de répondre affirmativement. D'une nature timide et réservée, lui qui n'aurait jamais osé présenter *Lucrèce* à un directeur de théâtre sans l'amicale violence de Charles Reynaud, il avait, plus qu'un autre, besoin de sympathiques encouragements. Il ne savait pas se roidir contre la critique injuste, se redresser frémissant sous l'attaque et riposter par de nouveaux chefs-d'œuvre. Plus de vingt ans après *Lucrèce*, au lendemain de l'éclatant triomphe du *Lion amoureux*, écrivant à son vieil ami Janin, il se plaignait amèrement, presque comme un enfant. « ...On m'a tant découragé, tant battu, tant moqué, et *poëte bourgeois* par ci, et *notaire* par là, et *honnête rimeur*, et pauvre diseur de choses banales, et style terne, et pensées communes, et phrase incolore, etc., etc., que je tremble et doute de moi, et trouve mauvais tout ce

Digitized by Google

que je fais et le déchire, et finis par croire que ce sont les autres qui ont raison, et qu'une surprise de l'opinion a fait ma réputation, et que je vais achever de la défaire par une nouvelle œuvre. »

Une timidité presque insurmontable, ou plutôt une excessive sensibilité, ont empêché Ponsard de produire davantage. Après *Lucrèce*, jeté à travers le moyen âge et les croisades il en revint avec *Agnès*. L'insuccès de cette belle tragédie lui porta un rude coup. Mais l'amitié illustre de Lamartine qui venait de faire paraître les *Girondins*, et son heureuse influence, tournèrent l'esprit de Ponsard vers l'histoire de la Révolution. Ce fut pour Ponsard comme la découverte d'un monde nouveau. Il y trouva de quoi satisfaire les aspirations du citoyen, l'âme du penseur et le cœur du poëte. Il estimait que cette grandiose époque devait être la source vive d'un art dramatique vraiment national, quelque chose d'analogue à ce que furent la guerre de Troie et l'épopée homérique pour les tragiques grecs. L'histoire de la Révolution, plus étudiée et mieux comprise, lui semblait susceptible de fournir de hautes leçons à une société démocratique. Les classes populaires, voyant cette histoire à travers le grossissement du drame, y puiseraient peut-être quelque enseignement utile, et à coup sûr y prendraient intérêt, car de tels événements, avec le long ébranlement qu'ils ont laissé, sont marqués en traits profonds dans la mémoire d'un peuple.

C'est avec de pareilles idées que Ponsard avait conçu ce drame marmoréen de *Charlotte Corday ;* c'est à elles que sur la fin de sa carrière il dut encore le *Lion amoureux*, moins chaud, mais encore brillant et coloré comme un coucher de soleil.

En 1852, Ponsard écrivait à Mme d'Agoult : « Le succès de l'*Honneur et l'Argent* est arrivé un peu trop tard ; quatre ou cinq ans plus tôt, il aurait entretenu en moi une ardeur infinie, tandis qu'il m'a trouvé très-refroidi et n'a pas pu me rallumer... » Ce serait donc vers 1847 ou 1848, après *Agnès de Méranie*, que remonterait ce commencement d'anémie, pour ainsi dire, de son génie dramatique.

Nous ne le pensons pas. Ponsard avait puisé dans l'amitié de Lamartine et dans l'étude de la Révolution une vigueur toute nouvelle. Avec *Charlotte*, fuyant les sentiers battus, il s'élança d'un hardi coup d'aile vers les horizons inexplorés. Ce fut à qui lui jetterait la pierre.

Le froid accueil fait par le public et l'interdiction infligée par le pouvoir à *Charlotte Corday*, eurent ce douloureux résultat de

Digitized by Google

détourner Ponsard de sa véritable voie, la tragédie, qu'il aurait renouvelée, comme il le disait, en corrigeant Shakespeare par Racine, et en fortifiant Racine par Shakespeare.

Mais combien profonde et douloureuse fut la blessure ! Quinze ans plus tard, personnifiant cette œuvre entre toutes préférée, il parlait avec une sorte de violence de

Sa noble joue encor chaude
Du soufflet qui la rougit.

Ce soufflet, le poëte le reçut en même temps que *Charlotte.* Il subit l'affront et dévora l'humiliation. Mais à quel prix ! Nous trouvons la trace de ses révoltes sourdes, de ses plaintes qui, pour ne pas transparaître, n'en étaient pas moins furieuses.

Glacé par la froideur, brûlé par le mépris,
Je perdis tout courage et, dans ma lassitude,
Tel qu'un homme qui monte une côte trop rude,
Et qui, désespérant d'atteindre les sommets,
S'assied en se disant : — Je n'y serai jamais !
Au milieu d'un effort, tout à coup je fis pause.
Qui n'arriverait pas, autant qu'il se repose !
J'ai, dans le long travail, trouvé le long tourment,
Eh bien ! cherchons la paix dans le désœuvrement !
La pensée est un mal que l'action enflamme,
J'endormirai la plaie en endormant mon âme.
.....
N'as-tu pas remarqué quelque arbre sans abris
Inclinant tristement un tronc noueux et gris
Que la mousse a marqué de ses taches jaunâtres ?
Sans cesse tourmenté des vents opiniâtres,
Dès que de quelques fleurs le printemps l'a paré,
Dans un deuil éternel faible espoir égaré,
Tout aussitôt survient un vent qui les enlève
Et détruit l'avenir qui sourit à la sève.
Et si, malgré ces fleurs et ces espoirs détruits,
En un coin oublié pendent de rares fruits,
Flétris et non pas mûrs, desséchés par la lutte,
Ils finissent par choir d'une précoce chute.
Aussi tout est pour lui la mauvaise saison,
Et pour lui l'hiver vient après la floraison,
Jusqu'au jour où, vainqueur enfin, le long orage,
Dans ses veines tarit la source du feuillage,
Et brise le rameau violemment battu,
Ne laissant plus debout qu'un tronc chauve et tortu,
Tronc qui survit à l'arbre et rappelle la perte
Des feuilles et des fleurs de sa couronne verte.
Eh bien ! ami, mon âme est cet arbre chétif.
Le découragement, le dégoût inactif,
Autour d'elle ont au loin fait une solitude
Livrée à tous les vents de mon inquiétude.

Que dites-vous de cette tristesse désolée, si différente pourtant de la hautaine tristesse d'Olympio ? L'éclat des images, le bonheur

Digitized by Google

de l'expression, la vigueur de la pensée, la force et l'harmonie des vers, feront pardonner encore une citation de cet admirable morceau que sa longueur empêche de reproduire en entier :

Il fut un temps (hélas ! ce n'est qu'un souvenir !)
Je marchais plein de foi vers le long avenir ;
La vie exhubérait : l'illusion féconde
Hors du monde réel imaginait un monde,
Et les rêves nombreux bourdonnaient dans mon sein,
Comme aux fleurs du printemps s'attache un jeune essaim.
Alors mon âme eût pu trouver dans l'espérance
Le moyen d'égaler sa force à sa souffrance ;
C'est alors qu'il fallait venir, ô passion !
Et promener le soc des désolations.
Vous aviez un beau champ alors, et cette épreuve
Eût remué les sucs d'une âme toute neuve.
Qui sait quelle moisson aurait fructifié !
Mais vous n'avez pas eu cette rude pitié.
A présent, c'est trop tard. Ma force est épuisée.
Au défaut des douleurs, les dégoûts l'ont usée.
Tel, quoiqu'aux alentours rien n'agite les airs,
Tombe à nos yeux surpris le tronc rongé de vers.
Ce que dans ses éclats la tempête respecte
Est détruit sourdement par le chétif insecte.

Malheureux poëte ! Abattu, découragé, abreuvé de dégoûts et d'ennuis, s'il souffre, ce n'est pas du moins sans connaître son mal.

A partir de 1856, retiré à Aix-les-Bains, ou à Vienne dans son paisible ermitage du Mont-Salomont, il revient à ses études favorites, à ses chers classiques, et relit plus souvent Homère qu'il n'écrit.

A qui la faute ? Au public qui n'a pas su le maintenir dans sa véritable voie, qui lui a fait expier le triomphe de *Lucrèce* par les insuccès d'*Agnès* et de *Charlotte*. A la critique ensuite : l'espèce de conspiration contre laquelle il se débat après la *Bourse*, atténue fâcheusement l'heureux effet des 300 représentations de l'*Honneur et l'Argent*.

Nous en trouvons la preuve dans ce curieux passage d'une lettre adressée à un ami de Vienne (1), le 16 mai 1856 :

« Le succès (de la *Bourse*) est énorme. Maximum tous les jours : la salle est louée pour dix ou douze jours à l'avance. Impossible de se procurer une place pour le jour même. C'est peut-être encore plus lancé que l'*Honneur et l'Argent*. Cela a dépassé toutes mes espérances. — Les journaux ne peuvent rien sur ce succès ; ils en ont été contrariés, Janin tout le premier. C'est ainsi que va la nature humaine — parmi les journalistes. Deux, trois grands succès de suite les ennuient ; ils auraient mieux aimé avoir à me plaindre (2). »

(1) Nous sommes heureux de remercier ici les personnes qui ont bien voulu nous aider dans ce travail, en mettant à notre disposition, avec une parfaite obligeance, les plus précieux documents, lettres, brochures et manuscrits.

(2) Lettre inédite.

Digitized by Google

Cette accusation semble sévère, pour ne pas dire injuste, en ce qui concerne Jules Janin. Le célèbre critique a toujours été pour Ponsard le meilleur, le plus fidèle des amis. Pendant la période de gestation du *Lion amoureux*, Ponsard, dans tout le feu de la composition, rendait son ami

Confident de l'ébauche à peine commencée.

Çà va, çà va, lui écrivait il, je travaille comme un enragé. Ma femme et sa mère (voilà mes seuls confidents) disent que çà les intéresse et qu'elles finiront par pleurer.

Ecoute, J. J., s'il te vient quelques belles idées là-dessus, quelques soupçons vagues de belles scènes à faire, quelque invention de quelque nœud bien, bien intéressant, *il faut me les envoyer*. Je suis encore à temps de bourrer mon manuscrit de toutes les friandises que tu m'expédierais...

Ah ! poëte, il y a de bien jolies choses dans les vers que tu m'envoies ! Ceux-ci par exemple:

Mats du bois au foyer, voici blanchir nivôse.
Prends garde, voyageur, aux fureurs de ventôse !

Ce retour des cloches, longtemps silencieuses, serait aussi d'un grand effet. Mais il te faudrait la messe, et je suis peu catholique et fort voltairien. Tu ne m'en voudras pas, je l'espère. Dis-moi, cependant, si ce deuxième acte chez Mme Tallien te choque ou te plaît.

Je pourrais, *à la rigueur*, le corriger et mettre la scène dès le deuxième acte chez la marquise. Mais quelle froideur, à ce qu'il me semble ? On attend, on veut le salon de Mme Tallien. — Qu'en dis-tu ?

Premier acte complétement fait.
Deuxième acte, barbouillé.
Troisième acte ébauché, touché, retouché, en mal d'enfant.
Quatrième et cinquième actes à faire.
Voilà la situation.

Et Jules Janin répondait par la lettre suivante (1) :

C'est parfait ! Ce souvenir de l'émigration t'a bien inspiré. Tu veux en vain ne pas dire un mot de religion, tu ne saurais t'en passer avec cette dame qui représente l'ancien monde. — Or, non-seulement j'approuve, *hic et nunc*, le salon de Madame Tallien, mais je ne vois pas comment tu pourrais t'en passer. — Songe au dénouement. Fais le vite, un bon dénouement vous met du cœur au ventre; ainsi le voyageur va, d'un pas allègre, s'il est assuré d'un bon gîte. Que de vœux nous faisons pour un grand, sonore et populaire succès !

Travaille et ne me répond pas !
Vos grands amis,
La femme et l'homme. J. J.

26 décembre 1864.

On sait comment le bon J. J. gagna son procès. La marquise (acte II, scène III) demande en effet le *retour des cloches*.

...Les airs silencieux
Ne regrettent-ils pas les carillons pieux ?...

Le salon de madame Tallien est aussi d'une heureuse inspiration ; les encouragements que Jules Janin donnait si noblement lui étaient dictés à la fois par son intelligence et par son cœur.

Le poëte ne craignant pas de s'adresser au critique, pour lui demander conseil et appui, et le critique répondant si cordialement à l'appel du poëte, n'est-ce pas un beau trait de confraternité littéraire ? Nous dédions cet illustre exemple aux littérateurs qui, quels que soient leur talent et leur bonne volonté, se confinent et s'isolent dans les bornes étroites de leur petite ville.

(A suivre). RAYMOND LAIRE.

(1) Lettre inédite.

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENT

DE

L'IMPRIMERIE

DANS LE VIVARAIS

TOURNON (Suite) (1)

L'Ecuirie du St Fédéric Grison, gentilhomme napolitain, en laquelle est monstrée l'ordre et l'art de choysir, dompter, piquer, dresser et manier les cheuaux.... Auec fig. de diuerses sortes de mors de bride; naguères traduitte d'italien en françois. — Plus, les remèdes très-singuliers pour les maladies des cheuaux, adioustez par le Sr Francisco Lanfray, escuyer italien. TOURNON, Cl. Michel, 1599, in-4°.

(Bibliothèque de M. Couturier de Royas).

Epistre de M. Iean du Ranc, Docteur en Médecine, habitant de la ville d'Aulbenaz en Vivarez, nouvellement réduict à la Foy catholique, Apostolique et Romaine. En laquelle sommairement sont déclarez les erreurs, blasphèmes et malheurs du calvinisme, qui l'ont esmeu à s'en despartir. — A TOURNON, par Claude Michel et Thomas Soubron, M. DC. III, in-12. Avec permission (2).

(1) M. A. de Gallier, à qui nous devons des remercîments pour ses bienveillantes communications, vient de commencer, dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, la publication d'un travail sur *l'Imprimerie à Tournon*, travail plein d'intérêt, qui complétera très-heureusement le nôtre.

(2) D'après M. de Gallier, Thomas Soubron n'apparaît à Tournon qu'en 1604 et disparaît après 1608, soit quatre années d'association avec Claude Michel, tandis que nous avons découvert qu'ils avaient marché ensemble pendant treize années au moins, de 1603 à 1616. Nous pourrions ajouter que Thomas Soubron exerçait encore, en 1620, à Lyon.

Digitized by Google

Ce livre, d'une insigne rareté, est dédié à Hault et Puissant Seigneur, Monseigneur le Marquis de Maubec, Comte de Montlor, Baron de Montbonnet, etc... On voit sur le titre la marque n° 5.

Il est revêtu de l'approbation de Monseigneur P. André de Leberon, Evesque de Valence et de Die.

(Bibliothèque de H. Vaschalde).

N° 5. — Armoiries des Jésuites.

Sinesii Cyrenæii Episcopi Ptolemaidos Hymni vano genere versuum conditæ.

Itē S. Patris nostri Gregorii Nazianzeni Theologi Ode aliquot, et quædam omnia sedulo recognita et notis quibusdam non pænitendis illustrata. Turnoni, apud venundatur Guillel. Linocerium, 1603, in-48; texte grec et latin.

(Bibliothèque de M. A. Mazon).

Les diverses leçons d'Antoine Duverdier sieur de Vauprivas, en suivant celles de Pierre Messie, contenant plusieurs histoires, discours et faits mémorables. Tournon, Claude Michel et Thomas Soubron, 1604, in-8°.

(Dictionnaire bibliographique, N° 404).

Les diverses leçons de Pierre Messie, Gentilhomme de Séville, trad. du Castillan en François, par Claude Gruget: plus, la suite de celles d'Antoine du Verdier, augmentée du VII° Livre. Tournon, Claude Michel et Thomas Soubron, 1604, in-8°. On voit sur le titre la marque n° 6, mais avec la devise: *Tout par compas.*

(De Bure, *Bibliographie instructive,* N° 3536).

La Théologie naturelle de Raymond Sebon, docteur excellent entre les modernes, en laquelle par l'ordre de nature est démontrée la vérité de la foy chrétienne et catholique; traduicte en françois par Michel, S. de Montaigne. A Tournon, Cl. Michel et Th. Soubron, 1605, in-8°. On voit sur le titre la marque n° 6.

Digitized by Google

Edition du premier ouvrage de Michel de Montaigne. L'illustre philosophe en parle souvent dans ses *Essais*, auxquels cette traduction a en quelque sorte servi de prélude.

(*Manuel Brunet*, n° 1233).

N° 6. — Marque collective de Thomas Soubron & de Claude Michel.

Response du P. Jean Brossard de la Compagnie de Jésus aux impostures de Daniel Chamier, ministre de Montélimar, sur le raccourcy de la conférence de Meysse en Vivarès. TOURNON, 1607, in-8°, 118 pag.

(E. Arnaud, *Notice historique et bibliographique sur les controverses religieuses en Dauphiné).*

Liber contra Chamerium Ministrum quicum antea disputaverat. TURNONI, apud Claudium Michaelem.

(*De Backer...*)

Remonstrance faicte au Roy très-chrétien pour la réunion des religions à la foy catholique... Par d'Illaire de Joviac. TOURNON, 1607, in-12, 96 pag. Ce livre eut un grand succès. Il en parut trois éditions à Lyon revues et augmentées par l'auteur, une à Rouen à son insu, chez Morant, 1610, in-12; et une autre à Paris, 1608, in-12, 148 pag. De 96 pag. l'écrit s'éleva jusqu'à 734, sans compter la table. Dès la seconde édition (première de Lyon, 1608, in-12) le titre primitif fut changé en celui-ci: ***L'Heureuse conversion des Huguenots qui ont cogneu l'abus de la religion; divisée en trois livres...***

(E. Arnaud. *Notice, etc., etc.*)

De Horologiis sciothericis Libri Joanne Voello, sacerdote Soc.

Digitized by Google

Jesu auctore Valmoncellotano. Turnoni, apud Claud. Michaelem et Thom. Soubron, 1608, pet. in-4°, titre gravé, 364 pag. sans les lim., figures.

(De Backer, t. Ier*).*

Ioanis Tardini Turnonensis Doctoris Medici et Philosophi. Disquisitio Physiologica de Pilis. Tvrnoni, per Gvilielmum Linocerivm, bibliopolam ivratvm 1609, in-8°. On voit sur le titre la marque n° 7.

L'ouvrage est précédé de poésies signées par des auteurs tourangeaux.

(Bibliothèque de M. Chaper).

№ 7. — *Marque de Guillaume Linocier,* différente du n° 3 dans les ornements extérieurs.

Ivsti || *Lipsi* || *De Magistratibvs* || *Veteris Popvli Romani* || *Et De Veteri Scriptvra* | *Latinorum libelli* || *posthumi:* || Quibus in Gallorum gratiam additi Vin- | centii Lvpani de omnibus || Francorum magistratibus || Libri duo. || Tvrnoni, || Per Gvillelmvm Linocerivm || Bibliopolam Iuratum, 1610 || *(Marque de Linocier, n° 7, sur le titre).*

Ce livre est dédié à : « Nobilissimo, || Clarissimoqve || Viro, D. Clavdio || D'Expilli, Regio in Curia || Grationopolitana Aduocato. || » signé : Guillelmus Linocerius.

(Bibliothèque de M. le D^r^ Le Sourd.)

Discours des somptueuses funérailles de Henri IV, faites par Monseigneur de Tournon en sa ville, les 28, 29 et 30 juillet 1610; ensemble l'Oraison funèbre dite au mesme lieu, par le R. P. Arnoux, de la Compagnie de Jésus. Tournon, 1610, in-4°.

(De Backer, t. Ier*).*

Les Images || *ov Tableavx* || *de Platte peinture, de* || *Philostrate Lemnien* || *Sophiste grec,* || *mis en François par Blaise* ||

Digitized by Google

de Vigenere || *Bourbonnois.* || *Auec des arguements et annotations sur chacun d'iceux.* || En ceste dernière édition augmentée || voyez le contenu de ceste œuvre en la page 16. || Tome Premier || A Tournon, || Par Clavde Michel, Impri- || meur de l'Vniversité, 1611. || Auec privilége de sa Magesté (*sic*). || Titre gravé, signé R. F. — figures — 2 tom. en 1 fort vol. in-8°; (L'épitre || A Haut et Puissant seigneur Messire || Ivst Lovys de Tovrnon, || Seigneur et Baron dudict lieu, || et de Chalancon, Comte de Ros- || sillon, et grand Seneschal d'Au- || uergne, Baillif du haut et bas pays de || Viuarez, et Capitaine de cin- || quante hommes d'armes des or- || donnances de sa Majesté, etc. ||) Suit un: « Sonnet || sur l'Anagramme || de Monseignevr || de Tovrnon. || Ivst Lovys de Tovrnon, || *Son vol est tout divin.* || ....signé: G. Linocier.

(Le privilége à Guill. Linocier, libraire juré en l'Université de Tournon, « donné en nos desertz de Fontainebleau, le 19e jour de Iuin de l'an de grace 1619 (*sic*) et de notre règne le 20e. »

|| L'an mil six cens et dix, et le 2 iour septembre || ledit priuilége cy-dessus mentionné a esté signi- || fié à Anne Sauuage, vefue de feu Mathieu Guil- || lemot, tant à elle qu'à la vefue d'Abel l'Angelier, || et autres libraires de l'Vniversité de Paris... || Ledit Linocier a permis à Clavde Michel Im- || primeur de l'Vniuersité de Tovrnon, de iouyr du || privilége cy-dessus, et ce tant seulement pour sa || part de ceste impression. *Faict à Tournon ce 30* || *Octobre 1610.* || Acheué d'Imprimer le 4 Ianvier mil six cens unze. ||

(*Bibliothèque de M. le Dr Le Sourd.*)

La Svite || *de Philostrate* || *le Ievne.* || *auec arguemens, et annotations.* || Par Blaize De Vigenere, Bourbonnois. || ..... || A Tovrnon, || Pour Gvillavme Linocier, || Libraire iuré de l'Vniuersité, || M. DCXI, || Auec priuilége de sa Magesté || (*sic*), titre gravé, in-8°. (Marque n° 5 sur le titre.) Livre rare, inconnu à Brunet.

(*Bibliothèque de M. le Dr Le Sourd.*)

Joannis Maldonati Societatis Iesv theologi commentarii in Prophetas IV: Jeremiam, Ezechielem, Baruch et Danielem. Accessit expositio Psalmi CIX et Epistola de Collatione Sedanensi cum Calvinistis, eodem auctore. Turnoni, Sumptibus Horatij Cardon, 1611, in-4°.

(*De Backer*, t. V, p. 508).

Digitized by Google

Pia opuscula R. P. Francisci Borgiæ olim Gandiæ Ducis, postea Societ. Jesu Tertij Generalis. Accessit Meditatio devota de Angelis B. Aloysii Gonzagæ ejusdem Societatis. TURNONI, apud Claudium Michaelem, Typographus *(sic)* Universitatis, M. DCXI. Cum Privilegio Regis, in-24. pp. 560 sans les lim.
(De Backer).

Démonstration de l'Immortalité de l'Ame, tirée d'un seul axiome d'Aristote et selon l'advis d'Aristote en contrechange de la fabuleuse révélation d'Apollonius. TOURNON, Guillaume Linocier, 1611, in-12, titre encadré.
(Edition très-rare. — *Catalogue Le Métayer-Masselin,* N° 80).

N° 8. — Marque de Guillaume Linocier.

De ratione concionandi seu de Prædicatione Evangelica librum quem Andreas Schottus noster una cum ejusdem S. Borgiæ vita latinum fecit ediditque Antverpii typis Joachimi Trognœsi, 1598 : recusum TURNONI, 1611, in-16.
(*De Backer*, t. III, p. 182).

Cosmæ Magaliani in sacram Josue historiam commentarii, TURNONI, Cardon, 1612, 2 tom. en 1 vol. in-fol.
(Catalogue des livres de la *Bibliothèque de la maison professe des ci-devant soi-disant Jésuites,* n° 406).

Marcha, ministre de Boffre, atteint de faux et au fait et au droit en l'escrit qu'il a publié pour paroistre au monde un glorieux battu.

Digitized by Google

Par Charles d'Hôstun, jadis disciple du P. Donyol, son régent en philosophie, que le ministre a calomnié sur la dispute tenue à Desagne le 27 de may 1613. A Tournon, pour Gabriel Roy, 1613, in-8°, pp. 104.

(A. de Gallier, *Essai historique sur la baronnie de Clérieu*, pag. 193).

L'Astrologie et Physiognomie en leur splendeur, par M. Jean Taxil, docteur en médecine, natif de Saintes-Maries, médecin en Arles. A Tournon, pour R. Reynaud, libraire juré d'Arles, 1614, in-8°, front. grav.

(Catalogue Luzarche, n° 1369*)*. Non cité dans Brunet.

L'héroïque Héros, ou la grandeur et pouvoir du moindre Dieu des anciens, par L. D. C. Tournon, Guillaume Linocier, 1614, in-12, fig.

(Catalogue Dumoulin, n° 1400).

Manifeste du sieur de Mérez avec l'instruction par l'Escriture pour se résoudre en la foy... Tournon, Cl. Michel, 1614, in-8°, 415 pag.

Salomon de Mérez, bourgeois de Valence et gendre de Jean de Serres, pasteur d'Orange et plus tard historiographe d'Henri IV, embrassa la religion catholique le 9 septembre 1612, à la suite d'une controverse qu'il eut à Tournon avec le jésuite Léonard Patornay, et de diverses lettres échangées avec le célèbre Chamier. Il jugea utile de faire connaître au public les motifs de sa conversion et publia le livre ci-dessus.

(E. Arnaud, *Notice, etc., etc.)*

Les œuvres meslées de Messire Charles de Claveson, chevalier de l'ordre du roi, etc. etc.; A Tournon, Cl. Michel, 1615, in-8°.

(Petite anthologie des poëtes de la Drôme, par Jules St-Remy).

Le Sainct Mont du Calvaire de Romans en Daulphiné, par Pierre Moisson. A Tournon, par Claude Michel, 1615, in-8° avec un fort joli frontispice gravé par Sarret.

(Bibliothèque de M. A. de Gallier).

(A continuer). H. Vaschalde.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Recherches sur les Procès de Sorcellerie au XVIe siècle, *par Albert Faure-Biguet*, *procureur de la République à Saint-Étienne.* — Valence, 1877, in-8°.

L'HISTOIRE de la sorcellerie n'est certainement pas à faire, car en dépit de son peu d'actualité, le sujet a, de nos jours encore, été traité de bien des manières, par des écrivains de divers pays et de mérites non moins divers; mais il est à remarquer cependant que, si le côté physiologique, humanitaire et philosophique de la question est longuement étudié et quelquefois même exploité dans la plupart de ces écrits, il en est tout autrement du côté juridique. En face du sorcier, cet être qu'une foule superstitieuse croyait en relations familières avec le démon et qui le croyait, hélas ! souvent lui-même, peu d'auteurs négligent en effet d'évoquer la figure du juge qui poursuivait le prétendu familier de Satan et lui appliquait d'ordinaire toutes les sévérités d'une loi d'autant plus impitoyable qu'elle avait été dictée par la peur; mais en revanche aucun ne parle des conditions dans lesquelles se mouvait ce juge, c'est-à-dire des règles de la compétence et des formes de la procédure dans les cas de sorcellerie. Or, c'est précisément là ce dont nous entretient une brochure qui vaut à elle seule un volume, tant elle est substantiellement nourrie de faits et surtout pleine d'enseignements.

Magistrat des plus distingués, alliant le goût des études historiques à une profonde science du droit, et l'esprit d'investigation et de recherche à la plus haute et la plus froide raison, M. Faure-Biguet, qu'intéresse naturellement d'ailleurs tout ce qui se rapporte à l'histoire de la magistrature, s'est en effet demandé quel fut le véritable rôle de cette dernière dans ces procès de sorcellerie dont

Digitized by Google

le souvenir est une cause permanente d'étonnement et d'horreur. Et ce point d'interrogation posé dans son esprit, lui a fait exhumer de la poussière des bibliothèques et consulter patiemment tous les livres aussi nombreux qu'ignorés dans lesquels il est question des sorciers et de leur histoire, depuis le *Malleus maleficorum* imprimé pour la première fois en 1494, jusqu'à la récente publication de M. Dalmas sur *les Sorcières du Vivarais*, sans oublier le *Fornicarium* du dominicain Jean Nider, ni le *Dialogue touchant les Sorciers* du ministre protestant Lambert-Daneau. Toutefois, et cela s'explique, il s'est plus particulièrement arrêté à ceux de ces ouvrages dont les auteurs n'écrivirent sur les procès de sorcellerie qu'après les avoir personnellement pratiqués comme magistrats.

Le premier dans l'ordre chronologique aussi bien que par l'importance, est *la Démonomanie des sorciers*, dont l'auteur est celui des *six livres de la République*, Jean Bodin, l'avocat et le véritable chef du tiers état aux états de Blois (1576), un jurisconsulte et un philosophe qui put assister à l'enseignement de ses propres leçons en l'université de Cambridge et dans lequel un de nos plus savants professeurs, M. Baudrillart, n'a pas craint de personnifier toute la science économique et politique du XVIme siècle. Appelé en sa qualité de procureur du roi au siége de Laon à poursuivre quelques individus accusés de sorcellerie, Bodin crut devoir publier l'année suivante (1579) une sorte de traité à l'usage des officiers de justice instruisant de semblables affaires. C'est la *Démonomanie*, ouvrage dont les trois premiers livres « sont un fatras de superstitions grossières et de contes absurdes récoltés le plus souvent dans les démonographes antérieurs » et le quatrième et dernier un exposé de telles doctrines en fait de procédure et d'information judiciaire que le mot d'infamie tombe de la plume cependant si mesurée de M. Faure-Biguet : Bodin affirmant avec son autorité de jurisconsulte et de magistrat, que dans le cas de sorcellerie une simple dénonciation anonyme doit amener une poursuite et le plus insignifiant témoignage une condamnation au feu, qu'il suffit même le plus souvent du « bruit commun », et que du reste il est facultatif au juge d'employer non seulement la torture ordinaire mais encore une autre qu'il indique et recommande « comme la plus excellente géhenne de toutes les autres », voire même de la calomnie et du mensonge pour arracher des aveux de culpabilité ou des dénonciations de complices !

Hâtons-nous de rappeler que ce livre est dédié au premier président du parlement de Paris, le sage et populaire de Thou, et que l'historien du même nom que l'on a comparé à Tacite, en parle

Digitized by Google

avantageusement dans ses mémoires; car la seule excuse que l'on puisse trouver à son auteur, c'est que son erreur fut celle de son temps. Et de fait, le délire démoniaque chez les uns, l'horreur des sorciers et la crainte de leurs maléfices chez les autres, s'étaient si extraordinairement développés au milieu de l'effroyable déchaînement de passions politiques et religieuses qui caractérise la seconde moitié du XVIe siècle, que des hommes de la plus haute intelligence et du plus vaste savoir en perdaient littéralement toute raison. Barthélemy Faye, président aux enquêtes du parlement de Paris et l'une des illustrations lyonnaises, se plaint avec amertume dans son *Energumenicus* (1571), de ce qu'il répugne à certains juges de faire brûler les sorciers. Nicolas Remy, procureur général près la cour ducale de Nancy, un historien et un lettré, se vante, dans un ouvrage imprimé en 1597 sous le titre de *Démonolatreia*, d'avoir fait périr plus de 800 sorciers par le feu dans l'espace de moins de seize ans. Le grand juge de la terre de Saint-Claude, Boguet, non content d'avoir, sur l'unique témoignage d'un enfant de douze ans accusant son père de l'avoir conduit au sabbat, condamné ce dernier au bûcher, dit en son *Discours des sorciers* que ceux-ci multipliant « en terre comme chenilles en nos jardins », il désirerait « qu'ils fussent tous mys en un seul corps pour les faire brusler tous à une fois en un seul feu ». Pierre de Lancre, conseiller au parlement de Bordeaux, raconte dans son *Traité de l'inconstance des démons*, que, chargé d'une mission judiciaire dans le baillage de Labourt, pays où tout le monde était plus ou moins sorcier, le diable y tenant le sabbat jusque dans les églises, il y fit arrêter, sous la prévention de commerce démoniaque, un si grand nombre de personnes, de jeunes filles surtout, que toutes les prisons de Bordeaux en devinrent insuffisantes; et nous n'en finirions pas, du reste, si nous voulions rappeler toutes les insanités et les violences publiées à propos de sorcellerie dans l'espace d'un demi-siècle, beaucoup moins encore s'il nous fallait énumérer toutes les exécutions et les massacres de prétendus sorciers qui ensanglantèrent notre pays dans le même espace de temps. Constatons seulement que de semblables atrocités de fait et de parole étaient en parfait accord avec le sentiment général, et que les juges de sorcellerie ne pouvaient du reste se montrer moins barbares, sans s'exposer aux violences de la multitude, ainsi que cela arriva, entre autres fois, l'an 1578, dans une petite ville de Picardie « où deux sorcières ayant été condamnées au fouet, le peuple s'empara de ces malheureuses, les lapida et chassa les officiers de justice ». Car telle était alors la pression de l'opinion publique

Digitized by Google

sur ce point, que dans cet espace de cinquante ans, et à une époque des plus fertiles en hommes d'intelligence et de caractère, « pas une voix ne s'est élevée, pas une protestation ne s'est fait entendre, pas un doute même ne s'est produit dans les rangs de la magistrature et du barreau sur la légitimité de ces sanglantes exécutions ». Seul Montaigne ose mettre en doute les étranges faits imputés aux sorciers et trouver par suite que « c'est mettre ses conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif », encore s'empresse-t-il d'ajouter aussitôt pour atténuer la portée de sa hardiesse : « C'est par manière de devis que je parle et rien par manière d'avis : je ne serois pas si hardi à parler s'il m'appartenoit d'estre cru. »

Somme toute, la seconde moitié du XVIe siècle fut l'ère classique des procès de sorcellerie en France, procès dont il n'est presque pas question avant le règne d'Henri II, et qui, postérieurement à celui d'Henri IV, se continuèrent bien encore, souvent avec éclat, ainsi que le témoignent ceux d'Urbain Grandier, de Jean Gaufridy, et de la maréchale d'Ancre, Eléonore Galigaï, mais d'une manière de plus en plus accidentelle, jusqu'à ce qu'un édit de juillet 1682 y mît fin. Moins explicite qu'un autre du 26 avril 1672, portant injonction de relâcher quelques bergers arrêtés sous la prévention de sorcellerie, par ordre du parlement de Rouen qui se disposait à faire leur procès en forme, cet édit n'interdisait pas, à proprement parler, les procès de cette nature, mais, comme le fait judicieusement remarquer M. Faure-Biguet, « en déniant tout caractère réel à ce qu'il appelle la *prétendue magie*, en déclarant superstitieuses *les choses qui n'ont aucun rapport aux causes naturelles*, le législateur en ruinait par la base tout l'échafaudage, et ils étaient abolis pour toujours ». Or, cet acte fait d'autant plus d'honneur à Louis XIV, qu'il prenait ainsi l'avance, non seulement sur l'opinion publique toujours peu favorable aux sorciers, non seulement sur la magistrature qui subit plutôt qu'elle n'accepta les édits de 1672 et de 1682, non seulement sur ses ministres dont un au moins, le secrétaire d'Etat Pontchartrain, entretenait officiellement, vingt-quatre ans après, l'intendant de la généralité de Caen, Foucault de Magny, d'un « nommé Lemercier... qui a esté esloigné de Paris pour avoir eu la sottise de composer avec le diable pour se faire aymer d'une gueuse » (1), mais encore

(1) Cette lettre datée de Versailles le 8 décembre 1706, est dans le recueil de Depping, tome II, p. 856.

Digitized by Google

sur la plupart des autres états de l'Europe, notamment sur l'Allemagne où l'on procédait à de véritables massacres de sorciers dès le XIVe siècle et où l'on en brûlait encore en 1756, sur l'Espagne et sur la Suisse qui virent les derniers exemples de cette épouvantable démence, la première à Séville en 1781 et l'autre à Glaris deux ans après.

L'excellent travail de M. Faure-Biguet ne touchant qu'au côté juridique de cette étrange question des sorciers, nous n'avons pas à rechercher ici l'origine et les causes d'une superstition qui — nous venons de le voir — fit périr un nombre incalculable de pauvres êtres pour la plupart beaucoup moins dignes de colère que de pitié et du bûcher que de l'hôpital ; mais cette brochure nous rappelant d'autres écrits, dans lesquels on veut rendre le christianisme responsable de ces horreurs, sous prétexte que la folie démoniaque et la peur des sorciers sont, de même que le mysticisme, une conséquence de ses dogmes, nous ne pouvons nous empêcher d'observer que cette assertion pèche surtout par l'inexactitude historique. Bien antérieurement au christianisme il y avait en effet des magiciens et des lamies, des stryges et des nécromans, c'est-à-dire les sorcières et les sorciers de la société païenne. L'histoire tout entière de la sorcellerie nous apprend que l'époque à laquelle cette triste aberration de l'esprit humain exerça le plus de ravages dans notre pays, est justement celle qui vit les croyances religieuses en butte à toutes les audaces de la pensée et toutes les licences de la parole et de la plume; enfin nous savons d'ailleurs que les hommes de réputation et de mérite dont nous venons de parler comme ayant émis les plus extravagantes idées sur le chapitre de la sorcellerie, étaient à peu près tous d'une religion bien chancelante et bien douteuse, et que Bodin, entre autres, était d'un tel scepticisme, que, pour nous servir des expressions d'un contemporain, « il mourust *sine ullo sensu pietatis*, n'estant ny chrestien, ny juif, ny turc ». (1).

Cela dit, reconnaissons avec M. Faure-Biguet que la folie démoniaque est une des nombreuses infirmités intellectuelles dont la Providence frappa l'humanité de tout temps sans en excepter le nôtre — le spiritisme en est la preuve — et ne cherchons pas à en jeter la responsabilité ni sur un homme, ni sur une école, sous

(1) Lettre de Gillot à Scaliger (9 février 1607) citée par Bayle dans son *Dictionnaire historique et critique*, édition de Rotterdam, 1715, tome I, page 641.

Digitized by Google

peine de commettre non seulement une erreur, mais une injustice. Si le souvenir des misères d'autrefois fait estimer le présent, il est de nature aussi à inspirer de la modestie pour soi-même et de l'indulgence pour autrui, car, qui oserait se dire à l'abri de l'erreur ? « Qui pourrait espérer qu'elle deviendra jamais une vérité, cette devise d'un bibliophile du XVIe siècle : *Tout par Raison, Raison par tout ?* » dit en finissant l'érudit auteur des *Recherches sur les procès de sorcellerie,* et nous ne pouvons terminer nous-même qu'en applaudissant à ces paroles, parce qu'elles décèlent un de ces hommes de plus en plus rares, chez qui l'honnêteté du cœur et l'érudition de l'esprit se complètent par « cette raison ferme et nette, supérieure aux influences externes, qui résiste aux entraînements de l'opinion publique et cherche la vérité dans la modération ».

Ajoutons que cette brochure est écrite avec l'élégante sobriété d'une mercuriale, ce qui la rend d'une lecture non moins agréable qu'instructive, et disons de plus que, tirée à petit nombre, pour quelques amis seulement, elle est un véritable bijou de bibliophile par sa facture typographique.

J. Brun-Durand,

Correspondant du ministère de l'instruction publique, pour les travaux historiques.

Digitized by Google

CAUSERIE LITTÉRAIRE

RANDS succès de théâtre à constater : à l'Opéra-National, le *Roi de Lahore*, paroles de M. Louis Gallet, musique de M. Massenet. Laissant de côté la question musicale, nous dirons que la critique s'est montrée unanime à constater la valeur du livret. Les vers portent la griffe d'un poëte. M. Louis Gallet, né à Valence, figure dans l'*Anthologie des poëtes de la Drôme*, par M. Jules Saint-Rémy.

Aux Français, *Jean Dacier* présente la mise à la scène, sinon pour l'intrigue, du moins pour les personnages le plus vigoureusement en relief, du *Quatre-vingt-treize* de Victor Hugo. L'auteur, M. Charles Lomon, est un tout jeune homme. Des vers robustes, des sentiments généreux, un souffle ardent et patriotique qui anime l'œuvre, ont conquis le public. Avis aux jeunes! Cette pente roide du succès n'est donc point si terrible à escalader.— Comment parler de la Comédie-Française sans nous faire l'écho d'une nouvelle agréable à tous les amis des lettres classiques. Mlle Agar, la grande tragédienne notre compatriote, y rentre chargée des couronnes moissonnées en province. Ses débuts auront lieu dans le rôle d'Agrippine, de *Britannicus*.

Un livre de Victor Hugo produit toujours de l'émoi dans le camp littéraire. L'*Art d'être grand-père* n'a pourtant pas eu le même retentissement que la seconde série de la *Légende des siècles*. Faut-il en demander la raison aux inquiétudes de l'heure présente? Et cependant jamais celui qu'on a appelé le poëte de l'enfance n'a trouvé de plus fraîches, de plus gracieuses inspirations. Il y a surtout une ronde : *Dansez, les petites filles!* impossible de rien rêver d'aussi naïf et d'aussi délicat. Le *Pot cassé*, le *Pain sec*, *Au Jardin-des-Plantes*, etc., sont autant de chefs-d'œuvre remplis de grâce et de sentiment, d'humour et de bonhomie. Que de poésie dans ces petites choses! Quelles mines à explorer que ces mille incidents de la vie réelle, car le domaine de l'art est infini.

L'éditeur Jouaust a fait un choix parmi les *lundis* de Jules Janin, ce prince du feuilleton. Le premier volume, la *Comédie*, a paru ; le second, la *Tragédie*, est annoncé comme prochain. En vérité, ce diable de Janin avait bien du talent. Il trouvait moyen, par exemple, de vous débiter tout ce qui lui passait par la tête. Ainsi, à propos de la parodie, cette caricature du théâtre, il se prend à vous conter l'histoire du dernier dey d'Alger, après un petit crochet à travers le Brésil. N'importe, tout cela se lit, car c'est leste, troussé, pimpant. Sa critique, accorte et babillarde, n'a ni les airs olympiens qu'affectait Gautier, ni les façons de chatte caressante et perfide de Sainte-Beuve ; elle rappelle plutôt le type de ces servantes de Molière qui toujours trouvent matière à gloser, et sur tout jettent l'éclat de leur bon sens et de leur saine gaîté.

A signaler encore dans le flot de publications que chaque mois apporte et que le mois suivant couvre d'un flot nouveau : un volume de Gustave Flaubert, *Trois contes*, chez Charpentier ; — deux romans dus à la plume élégante et facile de Mme Claire de Chandeneux : *une Faiblesse de Minerve* et *les Ronces du Chemin*.

Digitized by Google

Nous avons reçu le troisième et dernier fascicule de la *Petite anthologie des poëtes de la Drôme*, par Jules Saint-Rémy. La première partie va du XVIe siècle à la Révolution. Les plus illustres d'entre ces inconnus semblent être Guillaume des Autels, Alexandre de Pontaymery et David Rigaud. Quelques-uns méritaient bien vraiment d'être tirés de l'oubli.

Dans la deuxième partie figurent: Lebrun-Tossa, mêlé aux querelles littéraires de la Restauration; Antonin de Sigoyer, doué d'un véritable talent poétique; l'abbé Veyrenc, qui mettait une fine plume au service d'une âme d'élite. J'en passe et des meilleurs!

La troisième partie est consacrée aux auteurs vivants. *Incedo per ignes*, pouvait dire l'aimable auteur de la *Petite anthologie*. Eh bien! il a pleinement triomphé de la difficulté. Ici les noms se pressaient sous sa plume. Le recueil est brillamment ouvert par Emile Augier; nous y rencontrons ensuite Louis Gallet, déjà nommé; Zénon Fière, Léon Grandet, Ernest Pérossier, Mlle Adèle Souchier, connus et appréciés déjà des lecteurs de la *Revue*.

La plus belle récompense que M. Saint-Rémy recueillera d'un travail si fastidieusement long pour celui qui se l'est imposé, mais si agréable pour le lecteur, ce sera de rencontrer des imitateurs pour les départements voisins. A quand l'*Anthologie* de l'Isère, de l'Ardèche, des Hautes-Alpes?...

L'Ermite de Vézérance.

P. S. Le *Mémorial de Saint-Marcellin* publie des *Documents inédits concernant la fête de la fédération célébrée à Saint-Marcellin le samedi 14 juillet 1792*, avec introduction historique, pièces officielles, procès-verbaux, etc. Le tout formera un volume de 200 pages in-8°, prix: 4 fr pour les souscripteurs. Il ne sera tiré qu'un nombre d'exemplaires égal à celui des souscripteurs. Adresser directement les adhésions au *Mémorial de Saint-Marcellin*.

CHRONIQUE

Trois inscriptions extraites d'un antique cimetière chrétien à Saint-Romain-d'Albon, dans le département de la Drôme, viennent d'entrer dans la collection d'un amateur de notre ville. L'une appartient à la seconde moitié du Ve siècle, une autre est du VIe, la troisième est du VIIe.

Indépendamment de beaucoup d'autres motifs d'intérêt, ces inscriptions confirment par leur âge l'opinion qui place à Albon le lieu où s'est tenu, en 517, le concile d'Epaone. Elles feront l'objet d'un article dans le prochain numéro de la *Revue du Dauphiné*.

— L'*Institut des Provinces de France* (fondé en 1838, par M. de Caumont) a tenu son assemblée générale à Versailles, le 3 avril.

Des décisions importantes ont été prises; parmi les nominations faites, nous remarquons, pour notre région (la 10e): *directeur provincial*, M. Albert du Boys, ancien magistrat, à Tain (Drôme); *sous-directeur provincial*, M. Pillet, avocat à Chambéry (Savoie); *secrétaire*, M. Pilot de Thorey, avocat à Grenoble; *délégués*: M. Pilot de Thorey, archiviste à Grenoble, M. le chanoine Dugis, archiviste à Annecy, M. de Cazeneuve, juge à Gap; *membres titulaires*: MM. Valentin, juge à Montélimar; H. Epailly, à Valence; Brun-Durand, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Crest; le comte de Douglas, au château de Montréal (Ain); le docteur Rozan, à Briançon (Hautes-Alpes); le chanoine Templier, à Gap (Hautes-Alpes); E.-J. Savigné, à Vienne (Isère); *membre correspondant*, M. l'abbé Templier, professeur au séminaire d'Embrun (Hautes-Alpes).

Le Directeur-Gérant, E.-J. Savigné.

Vienne, imp. Savigné.

Digitized by Google

Digitized by Google

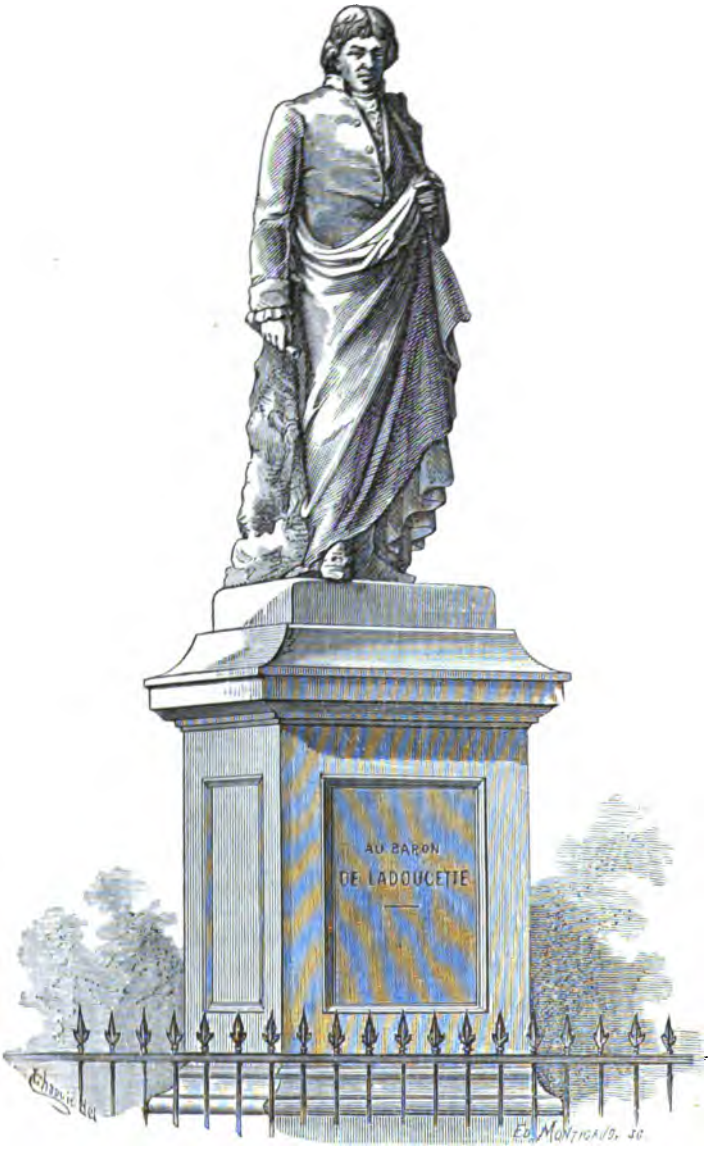

STATUE DU BARON DE LADOUCETTE, A GAP

Digitized by Google

GAP

—

A ville de Gap, autrefois chef-lieu de la comté et du vibailliage de ce nom, aujourd'hui chef-lieu du département des Hautes-Alpes, est nommée *Mansio*, *Vapinco* ou *Vapingo* dans les anciens itinéraires; elle est appelée au XIe siècle *Vapincum* ou *Guapincum;* en 1215, le nom de *Gap* a déjà pris sa forme actuelle. Quelles sont la signification et l'origine de ce mot? On l'ignore et on l'ignorera probablement toujours; il est douteux, en effet, que les philologues adoptent jamais l'étymologie de *vallis pinguis (vallée grasse)* proposée par un savant trop audacieux.

Quoi qu'il en soit, Gap fut l'une des trois villes principales de la confédération Caturigienne; Embrun et Chorges étaient les deux autres. Quelques monuments mégalithiques, trouvés dans son territoire, prouvent que dès l'époque préhistorique elle était habitée par une assez nombreuse

Digitized by Google

population. Les Romains en firent un centre administratif assez important, et y établirent une station militaire; deux inscriptions, des pilastres et des chapitaux romains d'un beau style récemment exhumés, témoignent d'une civilisation fort avancée. Lorsque le christianisme eut triomphé dans les Gaules, Gap devint le siége d'un évêché suffragant de celui d'Aix. Ruinée au Xe siècle par une incursion de Sarrazins, délivrée, dit la légende, en 992, par le comte de Forcalquier, elle fut cédée au commencement du XIIIe siècle aux Dauphins de Viennois, comme dot de Béatrix de Claustral, fille du comte Guillaume de Forcalquier, et femme du Dauphin Guigues André. A part quelques luttes municipales et quelques révoltes des Gapençais contre leur évêque, les siècles suivants ne nous offrent rien de particulièrement intéressant. Le XVIe siècle vint détruire la prospérité de Gap; les guerres de religion ruinèrent la ville, anéantirent les monuments ecclésiastiques et désolèrent les campagnes. Guillaume Farel, le capitaine Funneyer et Lesdiguières, qui peuvent compter parmi les apôtres et les soutiens les plus ardents du protestantisme, étaient originaires de Gap ou des environs. Après trente ans de guerres civiles (1562-1589), Gap se rend à Lesdiguières, retrouve la paix et se relève de ses ruines, mais cent ans après (1692), elle est prise par le duc de Savoie et presque entièrement détruite. Plus de la moitié des maisons de la ville sont alors réduites en cendre, ainsi que la plupart des monuments épargnés par les guerres civiles du siècle précédent. Il n'est point étonnant que Gap soit l'une des villes de France qui possède le moins d'édifices anciens et de vieux souvenirs; tous ces désastres successifs expliquent suffisamment sa pauvreté architecturale. Une maison du XVIe siècle avec fenêtres à croisillons et rez-de-chaussée en retrait, est le monument le plus ancien qu'on y puisse remarquer.

On élève actuellement à Gap une cathédrale nouvelle, aucune autre église ne mérite d'être citée. La préfecture, l'évêché, la mairie, les casernes, tout cela est moderne, et ni meilleur, ni pire qu'ailleurs. Le tombeau de Lesdiguières et celui de sa femme, conservés à la préfecture, quelques bas-reliefs ou inscriptions, encastrés dans les murs de l'évêché et apportés de divers points du département, sont les seuls objets que le touriste puisse examiner avec intérêt.

Les rues de Gap sont étroites, les constructions sans caractère, l'industrie et le commerce sans importance, le mouvement nul, enfin Gap est, dans toute la force du terme, ce que l'on est convenu d'appeler une petite ville.

Guillaume Farel, le célèbre ministre réformé, qui porta la religion nouvelle à Genève et à Neufchâtel, est né à Gap, vers la fin du XVe siècle: c'était, écrivent ses contemporains, un orateur d'une éloquence et d'une énergie peu communes; ses écrits sont pour son époque des modèles de style, et il a puissamment contribué avec Calvin à la formation de la langue française.

On peut citer encore parmi les enfants de Gap, le général La Motte La

Digitized by Google

Peyrouse (1), commandant à Guipuscoa et chef de l'expédition envoyée, en 1734, au secours de Stanislas, roi de Pologne : il est né à Gap en 1664.

Il existe une seule histoire de Gap, publiée par M. Gautier, secrétaire général de la préfecture, sous le titre modeste de *Précis de l'histoire de la ville de Gap,* (Gap, Allier, 1844, in-8°). L'auteur avait l'intention d'offrir plus tard au public l'histoire complète de sa patrie dont ce premier ouvrage était simplement le résumé ; il avait presque terminé ce travail, mais la mort ne lui a pas permis de le livrer à l'impression. Son *Précis* est mal écrit et d'une lecture difficile, mais il renferme des renseignements et des recherches intéressantes, fruit de plusieurs années de travail.

Les archives municipales de Gap contiennent les éléments principaux d'une histoire de cette ville depuis le moyen âge jusqu'à nos jours ; elles sont assez riches, mais dans un désordre si extraordinaire, que toute recherche y est impossible.

Les armoiries de Gap, dont on ne connaît aucun spécimen antérieur au XVIe siècle, et qui font le sujet de la lettre ornée, sont : *d'azur à la porte de ville d'or surmontée de quatre tours de même, celles du milieu plus hautes et couvertes, les deux autres crénelées de trois pièces.* Par concession de Louis XIV, Gap a le privilége de placer comme cimier un soleil rayonnant au-dessus de la couronne murale qui surmonte son écusson.

Il nous reste à parler de la statue de M. Ladoucette, ancien préfet du département sous le premier Empire. Elle est due au ciseau de M. Marcellin, de Gap, l'un des artistes qui, par leur talent incontesté, font le plus d'honneur au Dauphiné, et elle a été inaugurée en 1866.

Il y a dans M. Ladoucette deux hommes, le préfet et le littérateur, l'administrateur et l'historien, le créateur des routes des Alpes et l'auteur de l'*Histoire, Topographie, Antiquités, Dialectes et Usages du département des Hautes-Alpes* (Paris, 1848, in-8°).

Comme administrateur on ne doit point lui marchander les éloges ; il a embrassé les intérêts du département des Hautes-Alpes avec une sollicitude et une activité fort louables, il l'a doté d'établissements utiles, il l'a pourvu d'un réseau de routes excellentes, a fait construire des digues en grand nombre, a fait élever des ponts, a rendu praticables des cols jusqu'à lui inaccessibles; en un mot, il a contribué, autant qu'il a été en lui, à la prospérité matérielle du pays.

Comme historien et littérateur, il nous est impossible de le juger avec autant de bienveillance ; ses nouvelles et ses fables ne supportent pas la lecture; son *Histoire, Topographie, etc., des Hautes-Alpes,* four-

(1) Dans un prochain numéro, la *Revue* publiera un mémoire de M. Antonin Macé, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble, sur le comte de Plélo et La Motte Lapeyrouse. — [Ed.]

Digitized by Google

mille d'erreurs de toute nature, et il est peu d'ouvrages qui aient mis en circulation un bagage aussi considérable d'idées fausses.

Pour composer la partie de son livre relative à l'histoire des Alpes, M. Ladoucette s'est contenté de copier au hasard et sans critique, Chorier, Valbonnais et le curé Albert; aux erreurs commises par ces anciens auteurs, il ne s'est pas fait faute d'en ajouter bon nombre d'autres tirées de son propre fonds (1).

Les études de l'auteur en ce qui touche à l'archéologie ont été tout-à-fait insuffisantes: pour lui, tout vieux pan de mur est romain ou sarrazin ; par contre, les églises du XIe siècle sont qualifiées de gothiques (2), les châteaux du XVIe siècle sont attribués au Xe, les tours du XIIIe ou XIVe indiquées comme construites par les Maures (3). Quant au chapitre traitant de la linguistique, de l'étymologie des noms de lieux (4) et de l'étude comparée du patois des Alpes avec le grec, le sanscrit et l'hébreu, nous préférons y renvoyer nos lecteurs; c'est une des lectures les plus instructives qu'il soit donné de faire.

Fidèle aux théories littéraires du premier Empire, M. Ladoucette voulut émailler son travail d'épisodes et de hors-d'œuvre, un récit simple et vrai lui parut insuffisant, aussi s'est-il fait l'écho de toutes les fables et de tous les contes en circulation dans la contrée; il lui fallait à tout prix des légendes et des ballades, des fées et des chevaliers, il en réclamait à tous les échos d'alentour. Or, peu de populations ont conservé moins de souvenirs de leur passé que celles des Alpes; la vallée de la Durance a été de tout temps le chemin des peuples passant de Gaule en Italie, et ce n'est pas sur les voies fréquentées, mais dans les lieux écartés et tranquilles, que les traditions se forment et se perpétuent. Cependant, comme on était sûr d'être toujours bien accueilli quand on abordait M. le préfet avec une légende, une ballade, voire une modeste anecdote, chacun apporta la sienne, il en sortit de partout; quand la provision du pays et des contrées voisines fut épuisée, les gens d'esprit en fabriquèrent. Plus d'un bureau de tabac fut le

(1) Nous en citerons une seule, ce spécimen nous dispensera d'entrer à cet égard dans d'autres détails. M. Ladoucette prétend (p. 218), qu'Embrun a fait partie quelque temps de la Savoie et que les Romains avaient établi sur la Durance une navigation régulière!

(2) L'église de Saint-André-de-Rosans (p. 419).

(3) Les tours de Rosans du XIIIe siècle, la tour de guette de la Tour ronde du XIVe siècle (p. 44).

(4) Voici deux étymologies de M. Ladoucette. Le nom de Beauchêne vient, dit-il, des chênes superbes qui couvraient jadis la contrée. Or la *vallis Biochiana* vient simplement de *Biochium*, Buech, et signifie vallée du Buech.

Le château Chappa dans la commune de Chatillon-le-Désert tire son nom, d'après notre auteur, d'un vaste incendie auquel seul il *é-chappa*. Or, ce château porte le nom de la famille de Chappa ou Chappan qui l'a bâti à la fin du XVIe siècle.

Digitized by Google

fruit d'une légende garantie authentique, plus d'un facteur rural dut sa boîte à une complainte récitée à propos.

M. Farnaud, secrétaire général de la préfecture sous l'administration de M. Ladoucette, nous donne dans ses mémoires un exemple vraiment curieux de la façon dont on abusait de la crédulité de l'auteur de l'*Histoire, etc., des Alpes* (1).

Ayant un jour un service assez important à demander à son chef, il fit précéder sa requête par le récit étonnant du sacrifice d'une omelette, fait par les habitants du hameau des Andrieux, au premier rayon de soleil. Un autre que M. Ladoucette eût probablement mis à la porte le mystificateur, mais lui fut enchanté, ne put rien refuser à un solliciteur si habile, et inséra *in extenso* ce récit dans la partie relative aux mœurs et usages du département des Hautes-Alpes : on pourra le lire à la page 600. Or Farnaud ne fait aucune difficulté d'avouer qu'il était le seul inventeur de cette fable.

L'histoire de la découverte du Bachu-ber, de cette pyrrhique pseudo-celtique dont on peut lire la description détaillée aux pp. 596 et 772 de l'ouvrage de M. Ladoucette, est plus instructive encore (2). Un fonctionnaire exilé à Briançon, désireux d'avoir de l'avancement et de visiter un climat plus doux, connaissant le faible du préfet, inventa ce divertissement tout d'une pièce, nom, musique, figures et costumes, et le fit régler par un danseur de l'Opéra de ses amis, suivant les lois de l'art de Terpsichore. Après avoir longuement et non sans peine, stylé les acteurs chargés de le représenter, il l'exhiba un beau jour devant M. le préfet en tournée, l'assurant que, connue au pont de Servières depuis les temps les plus reculés, cette danse remontait pour le moins à Annibal. L'excellent Ladoucette le pressa sur son cœur en l'appelant son fils, et ne manqua pas d'imprimer tout au long cette plaisanterie dans son livre. C'est une des figures de cette danse (les carrés) que représente le bandeau en tête de cet article.

Que le touriste interroge aujourd'hui les habitants des Andrieux et du pont de Servières, il les trouvera convaincus que de tout temps on a dansé chez eux le Bachu-ber, et que leurs ancêtres ont offert au soleil le sacrifice d'une omelette. Que l'on doute après cela de la puissance de la presse!

J. Roman.

(1) M. Chaper a déjà raconté cette anecdote dans un article très-piquant inséré dans le bulletin de l'Académie delphinale : il l'a extrait des mémoires encore inédits de Farnaud.

(2) On ne trouve pas un mot sur cette sorte de danse dans Froment, dans Fournier, Albert, Brunet, ni dans aucun de ceux qui, aux siècles derniers, se sont occupés des mœurs et coutumes des Briançonnais. Cependant ils ont relaté des usages bien moins curieux que celui-là.

Digitized by Google

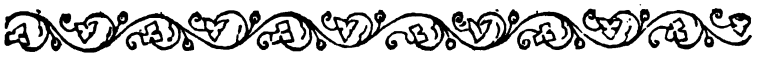

CARPEAUX

UGOLIN — LA DANSE

Au marbre ainsi qu'au bronze il a donné la vie,
Et tirant du bloc lourd des effets inouïs,
Il marchait bravement, sans crainte, sans envie,
Exposant ses chefs-d'œuvre à nos yeux éblouis!

Ugolin, c'est la faim! la vision de Dante
Que le bronze nous rend, groupe prodigieux
Où l'on sent le génie et la pensée ardente
De l'âme d'un Titan au vol audacieux!

Il tient dans ses deux mains sa tête chancelante:
Il revoit son passé, ses crimes expiés;
Ses yeux n'ont même plus une larme brûlante
Pour pleurer ses enfants qui meurent à ses pieds.

Le maître a rappelé le Laocoon antique
Et son expression suprême de douleur;
Ce groupe merveilleux ne sera plus unique,
Car un autre a sculpté l'image du Malheur.

Digitized by Google

A l'Opéra, voici le groupe de la Danse,
La ronde échevelée et l'infernal plaisir;
Des filles de Bacchus, qui tournent en cadence,
Les beaux corps palpitants font naître le désir!

J'ai contemplé, rêveur, ces vivantes statues :
L'artiste qui les fit t'avait trop bien compris,
Poème de la chair qui fais vivre et qui tuès,
Qui rends fou le plus sage et dont tous sont épris!

On tremble malgré soi, redoutant la caresse
Des Bacchantes de marbre à l'effrayant amour;
Puis, soudain, l'on est pris d'une fatale ivresse,
Le plaisir et l'effroi triomphent tour à tour.

C'est là toute son œuvre, il a vécu pour elle,
Et par elle il vivra!
De l'éternel repos
L'heure a sonné pour toi, dors en paix, ô Carpeaux!
Ta gloire restera jeune, ardente, immmortelle.

E. FÉVELAT.

Grenoble, octobre 187..

Digitized by Google

TRIBUNE HISTORIQUE

FRANÇOIS MARC

Juge de la terre & de la baronnie de Bressieu en Dauphiné

LE savant montagnard *Ucenus* a, dans le premier numéro de cette *Revue*, appelé l'attention des bibliophiles sur la vie et les œuvres de François Marc, conseiller au Parlement de Dauphiné. En effet, les historiens Guy Allard, Chalvet, Rochas et autres ont fourni peu de renseignements sur ce jurisconsulte éminent dont les ouvrages ont fait autorité devant la cour souveraine de notre province. M. Emmanuel Pilot de Thorey a répondu à l'appel de l'érudit *Ucenus*, et dans le deuxième numéro de la *Revue*, il a publié d'intéressantes notes biographiques concernant François Marc.

Le cartulaire, encore inédit, de la baronnie de Bressieu, me permet d'ajouter un détail entièrement inconnu de la vie de ce personnage (1).

Une charte du 20 octobre 1489, relative aux franchises du mandement de Bressieu (2), contient, dans le préambule, cette mention (je cite textuellement) :

... *In presentia magnifici et potentis viri Aymari de Groleya domini Bressiaci, assistente cum eodem domino nobili et egregio viro domino Franscisco Marcho, juris utriusque doctore, judice terræ et baronniæ Bressiaci, illic vento pro assysiis dicti loci tenendis...*

Dans une autre charte, datée du 17 février 1493, je lis :

... *Coram nobili et egregio viro domino Franscisco Marcho, juris utriusque doctore, judice ordinario terræ et baroniæ Bressiaci...*

Le juge ordinaire de la terre et de la baronnie de Bressieu, qualifié de *nobilis et egregius vir juris utriusque doctor*, ne me paraît pas autre que le savant jurisconsulte dauphinois. D'après

(1) Ce cartulaire appartient à l'érudit M. Abel Gueyffier, juge de paix du canton de Roybon, qui a bien voulu me le communiquer.

(2) Ce mandement se composait des paroisses de Bressieu, de Saint-Pierre, de Saint-Siméon, de Châtenay et de Marnans.

Digitized by Google

ces documents, François Marc, avant d'être juge de la cour commune de Grenoble, avait été, pendant plusieurs années, juge de la baronnie de Bressieu. Je n'ai trouvé, avant 1489 et après 1493, aucun acte qui pût faire connaître l'époque précise pendant laquelle il a exercé ces dernières fonctions. Il est cependant probable que notre jurisconsulte était juge de la baronnie de Bressieu avant 1489 et qu'il conserva cette charge jusqu'au moment où il devint juge de la cour commune de Grenoble en 1500. La charte de 1489 contient un détail curieux, qui a sa valeur : François Marc ne résidait pas habituellement à Bressieu, il s'y rendait seulement pour tenir ses audiences, *assysiis dicti loci tenendis.*

La baronnie de Bressieu, une des quatre premières de Dauphiné, était de franc-alleu (1) ; elle alternait avec Maubec pour le troisième rang aux Etats de la province (2). Cette terre fut érigée en marquisat en 1612 en faveur de Louis de Grolée de Meuillon (3). En 1789, la seigneurie de Bressieu appartenait à M. Bérard de Goutefrey qui l'avait achetée au prix de 195,000 livres, le 16 septembre 1780, de Mme de Valbelle, veuve d'André de Valbelle, marquis de Bressieu (4).

Les barons de Bressieu (Bressieu, Grolée, Meuillon, la Baume-Suze, Valbelle) ont joué un rôle important sous les Dauphins et sous les rois de France. Aymar de Bressieu avait fondé, en 1164, une abbaye à Laval (près Bressieu) qui devint le lieu de la sépulture de ses successeurs. Cette abbaye fut transférée à la Côte-Saint-André en 1633 par lettres patentes de Louis XIII (5).

L'histoire de la baronnie de Bressieu serait curieuse et importante : les documents ne feraient pas défaut à celui qui tenterait cette œuvre.

Tel est le seul renseignement nouveau que j'aie recueilli sur François Marc. Peut-être trouverait-on d'autres détails de la vie de ce jurisconsulte en compulsant les trésors bibliographiques, peu connus, rassemblés par les *curieux* dauphinois. On pourrait ainsi reconstituer la biographie de notre éminent compatriote.

VOCONTIUS.

Villa du Fioc, 1er juin 1877.

(1) Guy Allard, *Dict. du Dauphiné*, v. *Bressieux*. Il ajoute que la 7e partie appartenait au Dauphin.

(2 & 3) Bouchu, *Mém. sur le Dauph., année 1698* (mss. de ma bibl.), page 102. — Expilly, *Dict. hist. & pol. des Gaules*, etc., v. *Bressieux*.

(4) Affiches du Dauphiné, 17 nov. 1780.

(5) Almanach de Dauphiné de 1789, — mss. des collections de MM. Abel Gueyffier et Humbert Faure.

Digitized by Google

LE JANUS DE LA PRESSE

Nouvelle (suite et fin)

V

NOUS renonçons à dépeindre la stupéfaction du Directeur de *la Société*, en dépouillant l'envoi de son collaborateur. Il n'en pouvait croire ses yeux qui lisaient de très-drôles réflexions sur les prodiges en général et les miracles récents en particulier. Impossible de douter cependant ; si l'article était signé Silkes, en revanche, c'étaient bien les lettres fines et serrées de M. Maunoury. Quel horrible mystère ! l'écriture et la signature à la fois des deux implacables lutteurs ! Ce ne pouvait être une plaisanterie de M. Maunoury, un homme aussi plein de religion, aussi sérieux et qui n'aimait pas à jouer avec les choses saintes. Peut-être ce factum était-il l'œuvre d'un habile faussaire ? Non, car tout le monde pouvait reconnaître le style inimitable de M. Silkes, et il n'était pas donné au premier venu d'avoir ce genre. Sa pauvre tête était en train de se perdre au milieu de ces réflexions, quand une lumineuse idée l'éclaira : il n'y avait là probablement qu'une farce grossière de M. Silkes, et l'unique moyen d'en acquérir la certitude était de se rendre aux bureaux de la rédaction de *la Conscience libre*. Tout de suite, il prit canne et chapeau et se mit en route.

Le Directeur de *la Conscience libre*, à la réception de son courrier, était tombé dans un ahurissement sans pareil. Il tenait entre ses mains et retournait dans tous les sens, l'éloge du pape Pie IX, signé Maunoury, et pourtant de l'écriture de M. Silkes. Silkes comblant de louanges le successeur de saint Pierre et signant Maunoury, c'était à en devenir fou ! Où et comment trouver l'explication de ce fait abracadabrant ? Peut-être M. Silkes avait subitement perdu la raison ! De tels malheurs étaient arrivés bien des fois et les maisons d'aliénés regorgeaient de malheureux y amenés par l'abus de la science. Ou plutôt, les jésuites, ces ennemis redoutables du grand écrivain, lui avaient administré un de ces poisons lents qui abrutissent l'in-

Digitized by Google

telligence la mieux douée et dont seuls ils ont le secret? Encore un nouveau crime à l'actif de la Compagnie de Jésus ! Il fallait en tirer parti au profit de la cause et battre le fer tandis qu'il était chaud. Et cependant, quel affreux malheur! quelle perte pour le journal et la Révolution ! M. Maunoury pourrait désormais triompher tout à son aise, n'ayant plus d'adversaire capable de lui résister. Il en était là de ses pensées, et on ne sait où elles l'auraient conduit, quand M. le directeur de *la Société* se fit annoncer.

Il fut reçu avec cette politesse dont l'homme bien élevé ne se sépare jamais. On se manifesta réciproquement tout le plaisir que l'on éprouvait à entrer en relations, bien que professant des opinions diamétralement opposées ; on échangea force compliments sur l'excellente santé dont chacun jouissait. Il fut question du froid, du chaud, de la famille; on causa du métier, de la réclame, de la concurrence que commençaient à faire les journaux à un sou, des moyens les plus propres à combattre cette concurrence désastreuse, du tarif des annonces et de beaucoup d'autres choses encore. Bref, vint un moment où la conversation languit, un silence se fit et le Directeur de *la Société* en profita pour exposer l'objet de sa visite. Il se moucha d'abord, puis :

— Monsieur le directeur et cher collègue, dit-il, si faire votre connaissance est, sans nul doute, un des plus grands honneurs auquels on puisse prétendre, souffrez que je vous le dise cependant, je ne suis point venu dans ce but unique. Me permettez-vous ?...

— Je vous écoute, Monsieur.

— Vous ne l'ignorez pas, le succès immense de mon journal est dû à M. Maunoury, un des écrivains les plus distingués de l'époque, et dont votre ami M. Silkes, je me plais à l'avouer, peut se considérer comme le digne adversaire ?...

— Certes, eh bien ?

— Il m'est arrivé ce matin la plus ébouriffante aventure qu'on puisse imaginer. Jugez-en ! En décachetant l'envoi de mon collaborateur, j'y trouve, devinez quoi ! la question des miracles traitée à un point de vue libre-penseur, à votre point de vue à vous. Jusque là je n'ai été que fort supris, mais, à la signature, l'étonnement s'est changé en stupéfaction. Il y avait *Silkes*, oui, monsieur! *Silkes* en toutes lettres. Donc, cela m'a renversé, et vite je suis venu vous trouver, pensant qu'à nous deux nous pourrions éclaircir ce mystère.

— A mon tour, repartit le directeur de *la Conscience libre*, j'ai reçu tout à l'heure un article écrit de la main de M. Silkes et signé Maunoury. Il y est raconté sur le pape Pie IX des choses qui ne plairaient guère à mes lecteurs. Cela m'a paru louche ; aussi me disposais-je à aller vous rendre mes devoirs, quand on vous a annoncé.

— Voici mon article, reprit l'autre.

— Et le mien, lui fut-il répondu.

— Mais ils sont de la même écriture, s'exclamèrent les deux confrères.

Digitized by Google

— Ah ! j'y suis, je comprends, fit en plissant les rides de son front le rédacteur en chef de *la Société*, dont l'intelligence était probablement plus alerte ; Silkes et Maunoury ne font qu'un seul et même écrivain qui depuis trois ans se gausse de nous et du public. Oh ! le misérable !

— Oui, le misérable ! répondit le directeur de la *Conscience libre*, illuminé à son tour d'une soudaine clarté, le misérable qui mange à deux râteliers. La rapidité avec laquelle nos feuilles se donnaient la réplique, ne vous a-t-elle jamais surpris, Monsieur ? Pour ma part, je me suis répété souvent : « Que c'est donc drôle ! MM. Silkes et Maunoury ont, ma foi, l'air de s'entendre comme larrons en foire ; aujourd'hui l'attaque et la réponse paraissent en même temps ! Comment diable cela se fait-il ? » A propos, vous rappelez-vous ces paroles de Silkes terminant une de ses élucubrations ? « Je prévois, disait-il, ce que va répondre mon honorable contradicteur ; » et il exposait, en les réfutant, telles et telles raisons que ce dernier ne pouvait manquer de produire. Maunoury répondait en effet dans le sens indiqué et ajoutait ceci : « M. Silkes est tellement convaincu du peu de valeur de son raisonnement, qu'il prend soin lui-même de s'opposer des objections victorieuses ! Je considère comme un devoir de les lui représenter. » Quelle comédie !

— Ah ! l'aimable farceur que ce Silkes ou Maunoury, reprirent-ils en chœur ; si nous nous vengions !

— La vengeance est trouvée, dit le Directeur de *la Société*, imprimons chacun de notre côté l'article dont nous sommes en possession, suivi de quelques lignes explicatives et faisons connaître au public le double rôle joué par Alfred Maunoury ; du diable si, après cela, il n'est pas coulé à tout jamais. Ah ! tu t'es gaussé de nous, impie ; eh bien ! attends un peu et tu verras !

— Ah ! tu t'es gaussé de nous, jésuite, fit en écho le journaliste libre-penseur, eh bien ! attends un peu et tu verras !

Puis les deux collègues se confondirent en salutations, en remercîments, se donnèrent une cordiale poignée de mains et se séparèrent.

VI

Le soir du même jour, Alfred Maunoury sortit de sa demeure et s'en alla faire son tour habituel sur le boulevard. En passant devant un kiosque, il n'oublia point d'acheter son journal et celui de son pseudo-adversaire, mais à peine eut-il jeté les yeux sur *la Conscience libre*, qu'il frémit ! « Comment, se dit-il, mon éloge de Pie IX dans *la Conscience libre !* » Il se hâta d'ouvrir ou de déchirer plutôt *la Société* et, à sa non moins grande surprise, il y lut ses spirituelles plaisanteries sur les miracles récents. Que s'était-il donc passé ? Comment cette

Digitized by Google

substitution s'était-elle opérée? Aurait-il adressé par impossible?... Que penserait-on? Qu'allait-on dire? Quelle feuille désormais voudrait de lui pour rédacteur et où prendrait-il l'argent nécessaire à ses besoins, à ceux de sa table? Toutes ces questions s'agitaient dans sa pauvre tête, sans qu'il pût leur trouver une solution.... On était au mois de février, il faisait grand froid et pourtant la sueur coulait à torrents de son front; son visage était devenu plus rouge qu'un homard cuit. « Affreuse catastrophe, murmurait-il tout bas! ohimé! je suis un homme mort! » Il lui semblait que les passants connaissaient déjà sa honte, il croyait voir tous les doigts se diriger vers lui, toutes les bouches ricaner. Son ventre énorme, cause de tout, s'élevait et s'abaissait, pareil au soufflet d'une forge. Il étouffait, ses tempes battaient avec violence, des éclairs bleuâtres et sinistres passaient devant ses yeux, ses mains grassouillettes se crispaient en froissant le papier, une attaque d'apoplexie était imminente.

Peu à peu cependant, le calme lui revint, l'air put jouer plus librement dans sa poitrine et le sang recommença à circuler. Il était arrivé au jardin des Tuileries sans s'en apercevoir. Il s'assit sur un banc et rouvrit ses deux journaux, afin de voir s'il n'avait pas été le jouet d'une hallucination. Mais non, il avait parfaitement lu: le journal clérical renfermait bien l'article sur les miracles et le journal libre-penseur l'éloge de Pie IX; les caractères reluisaient à ses yeux comme des traits de feu. Il resta de longues heures ainsi atterré, puis, à la nuit close, il rentra chez lui en se tenant aux murs. L'aube le retrouva, coudes sur les genoux, morne, ne pouvant réfléchir et accrocher deux idées ensemble. Cet homme qui avait terrassé ses lecteurs par la justesse et la vigueur de ses raisonnements, était lui-même terrassé. Le coup était si rude qu'il ne s'en relèverait jamais.

VII

Cette révélation inouïe des deux feuilles rivales souleva un *tolle* général. Conservateurs et radicaux, cléricaux et voltairiens, commentèrent les deux articles et les quelques lignes d'explication dont ils étaient suivis. M. le directeur de *la Conscience libre* disait : « L'éloge de Pie IX, publié dans notre journal, surprendra certainement nos abonnés; disons-leur de suite que, bien que signé Maunoury, il est dû à la plume de notre collaborateur M. Silkes. Maunoury et Silkes, Silkes et Maunoury, de ces deux noms s'est affublé le même homme, l'homme aux deux bouches, dont l'une psalmodiait ses patenôtres le long des colonnes du journal *la Société*, tandis que l'autre vomissait blasphèmes sur blasphèmes dans *la Conscience libre*, le tout à la grande édification du public. Si Molière eût vécu de nos jours, le héros d'une de ses comédies ne se fût point appelé Tartuffe, mais Maunoury. »

Digitized by Google

Le journal *la Société* écrivait de son côté : « Ne soyez pas étonnés, chers lecteurs, de lire en un journal consacré à la défense des lois et de la religion un article aussi infâme; il est l'œuvre de M. Maunoury dont vous avez admiré le soi-disant noble langage à la même place, et qui se répondait à lui-même, depuis trois ans, sous le nom de Silkes. Il était donné à notre époque, témoin de tant de défaillances, d'assister à cette étrange palinodie, de voir un homme se railler à un tel point de ses semblables. O honte! Bénie soit la divine Providence qui a déchiré tous les voiles ! »

Quant à la presse, aujourd'hui elle jetait feu et flammes, demain elle riait à se tenir les côtes. Alfred Maunoury devint le jouet des écrivains qui l'avaient le plus admiré. On le ridiculisa, on le bafoua ; les catholiques le vouaient aux flammes éternelles, les libre-penseurs le reniaient et promettaient de lui refuser au jour de sa mort les honneurs d'un enterrement civil, avec accompagnement de discours et de lamentations. Tous les jaloux, les envieux qu'il s'était faits du haut de son double piédestal, le déchirèrent à belles dents. On nia son incontestable talent, son intelligence hors ligne, son immense érudition, sa froide logique et son habileté à manier le sarcasme. Il ne fut plus qu'un plagiaire de bas étage ; il avait pillé Voltaire pour attaquer la religion, et les Pères de l'Église pour la défendre. Bref, rien de neuf ou de passable dans ses écrits, pas même le style. Chaque journaliste avait trouvé là le sujet d'un nombre incalculable d'articles. « C'est, disait quelqu'un, un vrai Pérou que ce scandale ! »

Une feuille, entre autres, se distingua dans cette campagne, *le Charivari*. Cham, le spirituel caricaturiste, publia une foule de dessins sur Alfred Maunoury. Nous avons conservé le souvenir de celui-ci : le fameux écrivain était représenté favorisé de deux faces. Sur l'une s'épanouissait la joie dans toute sa plénitude, les joues étaient rondes et potelées, le nez disparaissait au milieu des bouffissures et les yeux apparaissaient comme des trous de vrille ; Rabelais l'eût réclamée pour l'un de ses moines. L'autre était maigre, allongée, le nez était long et droit, un creux tenait la place des joues, un rire cynique, le rire de Voltaire, semblait le crisper. C'était bien le masque du satanique petit vieillard que M. Silkes s'était tant attaché à imiter. Au bas cette légende : *Silkes-Maunoury, le Janus de la presse !*

En trois numéros du *Charivari*, on ne comptait pas moins de trente bons mots ou épigrammes à l'adresse du pauvre homme.

VIII

Désormais Alfred Maunoury ne sortit plus de sa demeure ; ses amis l'avaient abandonné comme un pestiféré. Il envoyait chercher les principaux journaux et lisait, inconscient, les articles où on le bafouait. Il avait perdu peu à peu la belle fraîcheur rosée de son visage. Ses joues

Digitized by Google

commençaient à se flétrir et à jaunir. Son ventre, toujours énorme, n'était plus supporté que par des cuisses grêles et diminuées de moitié. Il aurait fait pitié à ceux qui l'avaient connu dans son ancienne splendeur. Il ne pensait plus, n'écrivait plus, et même, hélas ! ne mangeait plus. Le bruit s'étant répandu de cette transformation, le journal *la Société* écrivit : « La main de Dieu s'est appesantie sur cet homme ! » *La Conscience libre* se contenta de hausser les épaules en disant : « Il n'en a pas pour un mois ! » C'était vrai, il n'en avait pas même pour un mois. Alfred Maunoury traîna quelques jours encore sa misérable existence, puis l'apoplexie vint qui acheva de tuer ce corps que l'intelligence avait déjà quitté. Il n'eut à ses funérailles ni les catholiques, ni les libres-penseurs ; sa cuisinière seule l'accompagna jusqu'à la porte du cimetière en murmurant : « Hélas ! sa mort va faire un grand vide sur cette terre ; il n'y en avait pas comme lui pour savoir apprécier un mets fin et délicat ! » Ce fut son oraison funèbre.

P. Daulès.

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENT

DE

L'IMPRIMERIE

DANS LE VIVARAIS

TOURNON (Suite)

— —

Le *Journal de Tournon* du 10 juin consacre une longue causerie au travail de M. A. de Gallier, publié dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, et à celui que nous publions nous-même dans cette *Revue*. Ce journal relève une erreur que nous aurions commise au sujet d'une date donnée par P. Deschamps. Nous avons indiqué 1568, d'après un homme très-consciencieux. A la page 228, ligne 15, de son livre sur l'*Imprimerie en Languedoc* (1), le Dr Desbarreaux-Bernard dit : « M. P. « Deschamps fait observer qu'à la date de 1568, la typographie « prit à Tournon un grand développement, dû à la concurrence « de nombreux imprimeurs. » Le *Journal de Tournon* affirme que P. Deschamps donne 1588. Qui a mal lu ?

Continuons la description de quelques livres rares imprimés à Tournon.

Traduction de deux épistres de saint Hierosme au pape Damase, qui tenait le siége en l'an 369, avec une paraphrase exemplifiée pour montrer que l'hauthorité du pontife romain estoit telle en l'ancienne église qu'elle est aujourd'huy; par Antoine Rambaud. Tournon, 1615, in-12.

(E. Arnaud, *Notice*, etc., etc.)

Histoire miraculeuse de Nostre-Dame de Sichem, ou Mont-Aigu en Brabant, escriptee n latin par Juste Lipse, traduite en françois par un professeur du collége des Jésuites de Tournon (P. Reboul). A la fin est adjouté un abrégé des choses arrivées en divers lieux, principalement à Tournon, par les images faictes du chesne de la

(1) Toulouse, Edouard Privat, 1876, in-12.

Digitized by Google

mesme Notre-Dame de Sichem. *Item* avec poème de l'invention de ladicte image. TOURNON, 1615, in-12.

Petit volume rare et curieux. Outre le poème de l'*Invention du poëme de N.-D. de Sichem,* on trouve en tête et à la fin de l'ouvrage un grand nombre de vers, la plupart composés par les rhétoriciens du collége de Tournon.

(Catalogue Potier, 1872, n° 2384).

La | Novvelle Agricvltvre | ov instruction generale | pour ensementer toutes sortes d'arbres fruictiers; | auec l'vsage et proprietez d'iceux. | Esemble la vertu d'vn nombre de fleurs; et le | moyen de les conseruer. | Auec diuers traictez des couleurs et naturel des animaux | Par Pierre de QVIQVERAN DE BEAU-JEU. — Euesque de Senès. A TOVRNON, pour Robert Reignavd, libraire | Iuré d'Arles. M.DC.XVI, in-8°, 19 ff. 640 pag. et un errata manuscrit. .

On voit sur le titre la jolie marque n° 9.

(Bibliothèque de H. Vaschalde).

Une première édition avait paru en 1614 à Tournon.

N° 9. — Marque de.....

Cette marque, comme on peut le voir, est la même que celle qui figure sur le titre des *Commentaires de messire Blaise de Montluc,* et que nous avons reproduite sous le n° 4.

Collyre spirituelle , par le R. P. François de Borgia, de la Compagnie de IÉSUS. Traduict en françois par Antoine des Marius, sieur de Mongenost. Auec la vie du mesme Réuérend Père. A Mes Dames de Villeneufve et de Chigy, religieuses, ses sœurs. A TOURNON par Clavde Michel, imprimeur de l'Vniversité, M.DCXVI, in-32, 4 ff. lim. p p. 239. La vie dv Père François de

Digitized by Google

Borgia, troisiesme Général de la Compagnie de Iésus, pp. 256.
(De Backer, t. VII. p. 126).

Discours du tout prodigieux d'un homme qui a été exécuté dans la ville de Valence en Dauphiné, pour avoir violé une fille de l'aage de cinq ans, avec les sentences et arrests de la cour du Parlement de Grenoble. Lyon, jouxte la copie imprimée à Tournon, par Cl. Michel, 1616, pet. in-8°.
(Manuel Brunet, n° 2733).

Histoire généalogique des dieux des anciens, recueillis de plusieurs autheurs grecs et latins, pour l'intelligence et l'explication des fables, par E. Laplance Richette. Tournon, Claude Michel et Thomas Soubron, 1616, in-8° vél. (1)
(Catalogue Dumoulin, n° 1398).

Ce livre est dédié à haut et puissant seigneur, messire Just-Louis de Tournon, seigneur et baron dudit lieu et de Chalancon, comte de Rossillon, Baillif du haut et bas pays de Vivarais. La dédicace n'est autre que l'histoire généalogique des illustrations de la famille de Tournon, et la généalogie des dieux pourrait bien aussi y avoir quelque rapprochement.

Ce livre est fort rare, il offre un grand intérêt local, la famille de Tournon étant liée à toute l'histoire du Vivarais.

N° 10. — Marque collective de Cl. Michel et de Th. Soubron.

Les Diverses Leçons De Pierre Messie Gentil-homme de Seuile, Mises de Castillan en François, par Cl. Gruget Parisien: Auec sept dialogues de l'Autheur, dont les quatre derniers ont esté de nouveau traduicts en ceste quatriesme édition. Plus la suite de celles d'Antoine du Verdier, S. de Vauprivaz, augmen-

(1) Ce serait donc jusqu'en 1616, au moins, que Thomas Soubron, imprimeur lyonnais, aurait exercé à Tournon ; M. de Gallier ne l'a plus retrouvé après 1608.

Digitized by Google

tée d'un septiesme liure. A. Tournon par Clavde Michel, imprimeur de l'Vniversité, MDCXVI, in-8°, 738 pag. et deux tables.

On voit sur le titre la marque n° 11.

(Bibliothèque de H. Vaschalde) (1).

N° 11. — Marque de Michel (Estienne), libraire à Lyon (2).

Josué Barbier, successivement pasteur à Saint-Julien-en-Quint, Saint-Marcellin et Livron, abjura le protestantisme en 1615 ; deux ans après il fit connaître les motifs de son changement de religion dans la *Ministrographie huguenote et tableau de divisions calvinistes.* Tournon, 1617, in-12, 214 pag.

(E. Arnaud, *Notice, etc., etc.)*

Advis et notes || *Données svr* || *qvelques plaidoyez* || *de* || *Maistre Louys Seruin Aduocat du Roy*, ci de- || uant publiez en France, au préiudice de la Religion catholique, de l'honneur du Roy || très-chrestien, et de la paix de son Royau || me. || A nos tres honorez seignevrs || les gens tenans la Cour de Parlement de Paris, || Par Lovys Richeome Provençal || Religieux de la Compagnie de Iesvs || A Tovrnon, || Par Clavde Michel, Imprimeur || de l'Vniversité. M.DCXVII. || Avec Priuilege du Roy & Approbation. | *Marque n° 2 sur le titre.*

(1) M. le Dr Le Sourd possède une édition de Tournon, de 1609.

(2) Cette marque figure sous le n° 977 dans les *Marques typographiques* de Silvestre. Etienne Michel devait être le père de notre fameux imprimeur de Tournon ; Payen (Thibault), libraire et imprimeur à Lyon, au milieu du XVIe siècle, avait la même marque. Il est probable que Michel (Etienne) succéda à Thibault Payen.

Digitized by Google

Privilége cédé par l'auteur à Georges de la Marinière; puis cédé à nouveau le 13 février 1617, à Avignon, pour trois ans, à Claude Michel.

(Bibliothèque de M. le Dr Le Sourd).

Les Véritables Alliances du droict françois tant civil que canon et criminel, par J. Mosnier, lieutenant au baillage de Vivarais, de Villeneufve de Berc, coseigneur de Saint-Marcel d'Ardèche, siége Saint-Montant, etc. Tournon, Claude Michel, 1618, in-4°, de plus de 1200 pag., armoiries en taille-douce sur le titre, vélin.

(Archives du Bibliophile, décembre 1872).

Histoire natvrelle de la fontaine qui brusle près de Grenoble. Avec la recherche de ses causes et principes et ample traicté des feux sousterrains, par M. Iean Tardin, Docteur en médecine.

A. Tovrnon, pour Guillaume Linocier, libraire Iuré de l'Vniversité, 1618, in-18, 380 pag. Marque n° 12 sur le titre.

Dédié à Monseigneur le duc de Lesdiguières.

(Bibliolhèque de M. Chaper).

N° 12. — Marque collective de Guillaume Linocier & de Claude Michel.

Jean Tardin était un pauvre médecin de Tournon. Peu de personnes se doutent qu'il a été le précurseur de l'éclairage au gaz, et pourtant l'idée première est bien de lui. — Après avoir conjecturé que la matière de feu qui brûle au-dessus des eaux est du bitume passé à l'état d'exhalation et provenant des mines de charbon de pierre qui avoisinent la fontaine, il se demanda pourquoi il ne reproduirait pas, dans son laboratoire, ce phénomène naturel, et n'obtiendrait pas une flamme alimentée par une exhalation et brûlant sans mèche. « Car, dit-il, la mèche ne sert qu'à réduire « en exhalation l'huile, la cire et les autres matières semblables

Digitized by Google

« qui, si elles demeuraient en leur consistance épaisse, ne pour-
« raient recevoir la flamme. Si l'on n'avait pas de mèche, il fau-
« drait un grand feu qui, agissant au fond de la lampe, ferait
« résoudre l'huile en exhalation. »

Un jour, il se hasarda. Le rêve du théoricien se fit expérience pratique. Il mit de la houille dans un vase bien clos qu'il chauffa à une haute température et obtint l'exhalation inflammable qu'il demandait.

Il y a loin, nous en convenons, d'un essai scientifique à l'application pratique; aussi ne réclamons-nous pas pour Tardin la gloire de l'inventeur, qui appartient incontestablement à Lebon, mais celle de premier précurseur de l'invention, qui lui revient beaucoup plus justement qu'à l'anglais John Clayton.

(Annuaire de l'Ardèche, 1867).

Eœdem quœstiones, Turnoni, Cardon, 1619, 2 vol. in-fol.

(Catalogue des livres de la *Bibliothèque de la maison des ci-devant soi-disant Jésuites,* n° 2596).

La Grande Chirurgie de M. Gvy de Chavliac, médecin très fameux de l'Vniversité de Montpellier, composée l'an de grâce 1363, restituée par M. Laurens Ioubert, médecin ordinaire du Roy et du Roy de Navarre, premier docteur régent stipendié, chancelier et iuge de ladite Vniversité.

Voyez, au prochain feuillet, ce que M. Ioubert a fait (outre sa nouvelle traduction) et fourny du sien, en recognoissant cette œuvre. A Tournon, par Claude Michel, imprimeur de l'Vniversité. MDCXIX, in-8°, de 1316 XXVIII pages.

(Peste languedocienne, Dr J. Silhol, Montpellier, 1872).

Les Mimes, enseignemens et proverbes de Ian Antoine de Baïf. Tournon, Cl. Michel, pour Guill. Linocier, 1619, in-24, 327 pag. (Edition rare).

L'épître dédicatoire porte que Linocier « y a ajouté quelque
« pièce qui n'a encore ci-devant été vue, l'ayant recouvré naguè-
« res, après l'avoir laissé échapper, lorsque son ouvrier du Baïf la
« lui donna pour l'imprimer environ trente ans auparavant.

(Manuel Brunet, n° 13821).

La Ministrophtorie ou renversement des ministres en la réfutation d'un imprimé fait par ceux de l'église P. R. de la ville de Grenoble. Tournon, 1619, in-8°, 728 pag.

(E. Arnaud, *Notice, etc., etc*).

(A continuer). H. Vaschalde.

Digitized by Google

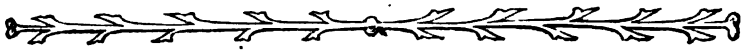

LE DAUPHINÉ & LE VIVARAIS
aux
JEUX FLORAUX DE TOULOUSE

I

BERNARD DE SAINT-MARTIN

(1731 — 1732)

(Suite)

1731. — Cette année-là, c'est le Dauphiné qui, le premier, a l'honneur d'être gratifié des récompenses de l'Académie des Jeux Floraux. Le Vivarais se rattrape très-avantageusement plus tard ; mais il n'ouvre pas la marche triomphale.

Le recueil des Jeux Floraux de 1731 contient la simple mention suivante (1): « Le premier des prix du discours, réservé « des années précédentes, a été adjugé à M. Bernard de Saint-« Martin, de Grenoble, pour l'ode à Homère, intitulée: *le Génie*, « et dont il s'est déclaré l'auteur. »

Quel est ce Bernard de Saint-Martin?

Telle est la question que nous nous sommes posée, et ce n'est pas sans difficulté que nous en avons trouvé la solution. Les *Biographies* (universelle et générale) de Michaud et Didot ne disent absolument rien sur notre poëte; les *Biographies* delphinales n'en parlent pas davantage. Quérard, dans la *France littéraire* (t. 1, p. 291) se borne à cette laconique indication: « Bernard de Saint-« Martin, de Grenoble. Nous avons de cet auteur quelques poésies, « entr'autres les suivantes, couronnées par l'Académie des Jeux « Floraux: *L'Amour et Adonis*, idylle. *Toulouse*, 1732, in-8°. — « *Le Génie*, ode. *Toulouse*, 1731, in-8° ». Quérard ne nous apprend que ce que nous savions déjà. Mais nous n'en sommes pas plus avancés.

La similitude de nom entre Bernard de Saint-Martin et Pierre-Joseph Bernard, l'auteur de l'*Art d'aimer*, né à Grenoble, le 26 août 1708, a fait naître dans notre esprit un pressentiment.

(1) *Recueil des Jeux Floraux de 1731* (Préliminaires, p. 3.)

Digitized by Google

Les deux poëtes ne seraient-ils pas une seule et même personne?

C'est d'après cette analogie qu'ont été dirigées nos recherches, et, grâce aux indications de deux sagaces érudits du Dauphiné, M. Pilot de Thorey et M. H. Gariel, bibliothécaire de Grenoble, le problème a été résolu dans le sens de nos pressentiments.

Bernard de Saint-Martin n'est autre que P. J. Bernard, celui que Voltaire baptisa du nom désormais célèbre de *Gentil-Bernard*. La preuve, c'est que l'ode au Génie, couronnée par l'Académie des Jeux Floraux, se trouve dans ces deux éditions des œuvres de l'auteur de *Phrosine et Mélidor:* Œuvres de P. J. Bernard, Grenoble, Roger-Dupré, 1822, 1 vol. in-8° (p. 273); Œuvres choisies de P. J. Bernard, Paris, Janet et Cotelle, 1823, 1 vol. in-8° (p. 237). Dans les deux éditions, l'Ode en question figure parmi les morceaux de même genre avec cette dénomination: *Le Génie, à Homère.* En note, on lit ce qui suit: « Cette pièce a obtenu le deuxième prix de poésie aux Jeux Floraux de Toulouse en 1731. » Donc, plus de doute. Il est vrai que, dans les éditions de Gentil-Bernard que nous venons de citer, ne se trouve pas l'idylle, *l'Amour et Adonis,* qui a été pareillement couronnée par l'Académie des Jeux Floraux et dont nous parlerons plus loin; mais cette lacune n'est pas un argument contre la thèse. Elle prouve, tout au plus, que les éditeurs n'ont pas cru devoir insérer dans les œuvres de Gentil-Bernard une poésie qui n'a, en elle-même, rien de remarquable. Il est même à supposer que l'Ovide du XVIIIe siècle, une fois en possession de la renommée qu'il s'était acquise par des poésies autrement brillantes, ne se sera jamais, à propos de l'*Amour et Adonis,* vanté de sa couronne florale. L'hypothèse est d'autant plus admissible que, malgré son titre, cette idylle, vertueuse et austère, jure absolument avec le genre anacréontique cultivé plus tard par le protégé de madame de Pompadour (1).

(1) Il y a une autre raison, celle-ci que nous venons de découvrir, et c'est la meilleure : Gentil-Bernard est auteur d'un ballet en trois actes, les *Surprises de l'amour*. Le premier acte, qui forme un sujet complet et distinct, a pour titre : *l'Enlèvement d'Adonis*. Or, en lisant ce premier acte, on ne tarde pas à s'apercevoir de l'étonnante similitude qu'il offre, sauf au dénouement, avec l'idylle couronnée par l'Académie des Jeux Floraux. C'est le même début, la même mise en scène, les mêmes personnages, parfois les mêmes vers. Dès lors, tout s'explique. Gentil-Bernard, se servant de son idylle pour son ballet, l'a refondue et lui a donné une tournure plus délurée et plus anacréontique. Les éditeurs ont compris que l'idylle faisait en quelque sorte double emploi avec le ballet, et ils l'ont élaguée des *Œuvres* de Gentil-Bernard. Mais la similitude que nous signalons n'en est pas moins une preuve de plus que Bernard de St-Martin n'est autre que Pierre-Joseph Bernard.

Digitized by Google

Mais, comment expliquer ce nom de « Saint-Martin » ajouté à celui de « Bernard » ?

Mon Dieu ! l'explication va de soi, et la chose est toute naturelle.

En 1731, notre poëte avait vingt-trois ans, âge où l'on débute d'ordinaire dans la carrière poétique. Il était alors attaché, comme secrétaire, à la maison d'un grand seigneur, le marquis de Pezai. Quoi d'étonnant qu'il se soit donné un peu de galon nobiliaire! Notre avis est absolument partagé par MM. Pilot de Thorey et Gariel (1).

Voici l'opinion du premier :

« Pour donner plus de relief à la vulgarité de son nom, très-« répandu dans le Dauphiné, et pour se distinguer de ses homo-« nymes, le jeune lauréat aura pris le nom de Saint-Martin où son « père possédait sans doute quelques terres. Plusieurs localités « des environs de Grenoble portent ce nom, et notamment Saint-« Martin-le-Vinoux, Saint-Martin-d'Hier, Saint-Martin de Mi-« sère sur Montbonnet et Saint-Martin d'Uriage. »

M. Gariel n'est pas moins explicite, malgré quelques restrictions:

« En 1731, dit-il, Joseph Bernard était secrétaire du lieutenant-« général marquis de Pezai ; il était lancé dans le monde aristo-« cratique, et, à cette date et dans cette position, tout le monde, « sans que personne y trouvât à redire, s'affublait d'un titre nobi-« liaire ou d'un nom simulant un titre. Or, *Bernard*, c'était trop « *court* ou pas assez *cour*, comme on voudra. Néanmoins, dans « l'*Almanach des Muses*, dont la première année date de 1765, « notre poëte signe tout simplement: J. Bernard. Il est vrai d'a-« jouter que, depuis l'année 1740 où Voltaire l'avait, dans une « lettre publiée par tous les journaux du temps, baptisé du nom « de Gentil, il a bien pu se contenter d'un parrainage qui lui as-« surait l'immortalité, et du même coup renier les saints du calen-« drier et faire fi de tous les blasons du monde, Voltaire pour « illustrer un nom enfonçant toute la dynastie des d'Hozier. »

Assurément, mais ceci n'infirme en rien l'hypothèse, pour ne pas dire la certitude, des velléités nobiliaires auxquelles Gentil-Bernard a pu sacrifier dans sa première jeunesse.

L'affaire est entendue.

Gentil-Bernard, sous le nom de Bernard de Saint-Martin, a débuté dans la carrière poétique en briguant les Fleurs d'Isaure, et il faut avouer que son début est presque un coup de maître.

Le poète s'adresse en ces termes au chantre de l'*Iliade* :

(1) Lettre de M. Pilot de Thorey à M. Savigné, directeur de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, à la date du 15 mars 1877. — Lettre de M. Gariel au même, à la date du 20 mars (même année).

Digitized by Google

Héros du Parnasse antique,
Pour qui Phébus autrefois
Vint, aux rives de l'Attique,
Chanter les Dieux et les Rois,
Si ton ombre triomphante
Brave l'attaque impuissante
De tes vains persécuteurs,
De quel œil, divin Homère,
Vois-tu la foule vulgaire
De tes froids imitateurs?

En vain nos muses stériles,
Sous tes traces, sous ta loi,
Cherchent les sources fertiles
Qui coulèrent devant toi;
Des Dieux la main irritée,
Désavouant Prométhée
Et son vol audacieux,
Ne lance plus dans nos âmes,
Ces traits, ces rayons, ces flammes,
Qu'il déroba dans les cieux.

Il ne faudrait pas croire que Bernard de Saint-Martin, *laudator temporis acti,* ait ici voulu méconnaître les gloires intellectuelles du siècle de Louis XIV. Au contraire, dans les strophes suivantes, il rend pleinement hommage à Corneille, Racine, Molière, Boileau, Fénelon, la Fontaine, Malherbe et même à mesdames de Scudéry, de la Suze et Deshoulières qu'il appelle galamment les trois Grâces et qu'il compare à Sapho:

Belle Sapho, sur vos traces,
Je vois marcher les trois Grâces
Qui vous prennent pour Vénus.

L'auteur de l'*Ode à Homère* a voulu seulement constater que la France n'avait pas le génie épique. Il est vrai que la *Légende des Siècles* (toute question de doctrine mise à part) n'existait pas encore. Nous n'avions que la *Henriade*, et, devant l'*Odyssée*, l'*Enéide*, la *Divine Comédie*, le *Paradis Perdu*, c'est un poème médiocre justifiant absolument les plaintes de Bernard de Saint-Martin.

Le Génie ne doit jamais, selon notre auteur, aller sans la Raison.

Aux dernières strophes, Bernard donne la parole à Homère et lui fait adresser aux jeunes poëtes les conseils suivants :

Mais que la Raison préside
A vos sublimes élans.
Je veux que sa main vous guide

Digitized by Google

Sans captiver vos talens.
Dans vos fougues imprudentes,
N'imitez pas des Bacchantes
Les écarts impétueux.
D'une voix fière et tranquille,
Rendez, comme la Sibylle,
Vos arrêts majestueux.

Vous qui m'avez pris pour guide,
Qui soutenez mes rayons,
Montez sur ce char rapide
Aux sublimes régions.
Osez tout, et, pour me suivre,
Que votre âme se délivre
De sa mortelle prison.
Chantez, joignez sur ma lyre
La sagesse et le délire,
Le Génie et la Raison.

L'*Ode à Homère*, on le voit, ne manque ni de souffle ni d'allure. Elle est écrite dans ce rhythme rapide et mouvementé que Jean-Baptiste Rousseau avait mis à la mode.

1732. — En 1732, Bernard de Saint-Martin concourut pour l'idylle, et, cette fois encore, il remporta le prix de genre. L'idylle couronnée a pour titre : *L'Amour et Adonis*. Elle débute ainsi :

Au milieu d'une cour solitaire et tranquille,
Sous l'ombrage chéri d'un ténébreux asyle,
Diane dans les bois élevoit Adonis,
Et sur lui s'attachoient tous ses dons réunis:
Dans l'art de ses combats elle vouloit l'instruire ;
Ses Nymphes devant lui voloient pour le conduire.
Mais son arc ne lançoit que des traits incertains ;
Ses jeunes mains encor ne perçoient que des daims.

Cela ne faisait nullement le compte de Vénus. Profitant du sommeil de Diane, la déesse de Paphos,

.....vint s'arrêter près du bocage antique.

En voyant Adonis sous le pouvoir de la sévère Diane, Vénus l'apostrophe en ces termes :

Que fais-tu donc, mon fils, dans cette cour sauvage ?
Parmi nos ennemis quel dessin t'a conduit ?

On devine ce qui arrive. Vénus enlève Adonis. Désespoir de Diane qui va se plaindre à Jupiter. Elle veut élever Adonis dans la vertu, et demande à Jupiter de ne pas le laisser entre les mains

Digitized by Google

de Vénus qui l'élèvera dans la mollesse. Le père des Dieux acquiesce. Mais Vénus est habile ; elle déguise Adonis sous les traits de l'Amour :

Il est armé déjà de ses flèches mortelles ;
Il porte un arc, des traits, un carquois et des ailes.

Sous ce déguisement, Diane ne veut ni reconnaître, ni recevoir son ancien élève. Elle dit à sa rivale :

Je crois vaincre en fuyant un choix trop hasardeux ;
Mais crains que cet enfant qui cause mes alarmes,
Plus qu'à moi, quelque jour, ne te coûte des larmes.

La déesse soutint cet effort glorieux.
Tout le ciel applaudit, et, de l'aveu des Dieux,
Diane remporta la plus belle victoire :
Vénus en eut le prix, mais elle en eut la gloire.

La leçon morale qui se dégage de cette allégorie est assez transparente. Mais on comprend très-bien que certains éditeurs, en dehors de la raison que nous avons donnée en note, aient exclu l'*Amour et Adonis* des œuvres de Gentil-Bernard. De pareils concetti mythologiques n'ajoutent, en effet, rien à sa gloire (1).

(A suivre). Firmin Boissin.

Toulouse, mai 1877.

(1) Gentil-Bernard mourut à Paris en 1775. L'œuvre principale de cet auteur est l'*Art d'aimer*, poème en trois chants, imité d'Ovide ; *Phrosine et Mélidor*, poème en quatre chants ; *Castor et Pollux*, opéra en trois actes ; les *Surprises de l'Amour*, opéra-ballet en trois actes. Ses œuvres complètes, dont il existe un grand nombre d'éditions, contiennent, outre l'une des poésies ci-dessus indiquées, plusieurs poésies fugitives et les pièces inédites suivantes : *Dialogues Orientaux*, *Aminthe et Médor*, *Palmyre*, les *Hespérides*, *Elmire*, comédie en cinq actes, *Thessalus*, opéra en cinq actes. Bernard a fourni beaucoup de poésies à l'*Almanach des Muses*. On attribue aussi à notre auteur un roman paru à Paris, en 1772, et intitulé : *Les Heureux malheureux* ou *Adélaïde de Walver*. Mais ce n'est qu'une hypothèse : il n'y a rien de prouvé.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT

AUX INSCRIPTIONS ANTIQUES ET DU MOYEN AGE DE VIENNE

CHAPITRE SIXIÈME

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

ANTÉRIEURES AU VIIIe SIÈCLE

I — INSCRIPTIONS DATÉES

2048

Epitaphe datée de l'année après le troisième consulat de l'empereur Léon 1er, = 467.

SAINT-ROMAIN-D'ALBON. — Grande et épaisse dalle de pierre, découverte en 1875 dans une terre appartenant à M. Charvet Joseph, voisine du cimetière actuel, et qui paraît avoir été elle-même l'emplacement d'un cimetière à une époque très ancienne. Elle recouvrait en partie, de celui de ses bouts qui porte l'inscription, une auge sépulcrale qu'elle avait dû recouvrir entièrement en premier lieu, c'est-à-dire jusqu'au moment où, cette même auge ayant reçu, cinquante ans plus tard, un second cadavre, la pierre qui alors en formait à elle seule le couvercle, a été mise en la position qui vient d'être indiquée pour faire place à une seconde inscription déposée au-dessus de la tête du dernier survenu. — Actuellement à Vienne, dans la collection Girard. Hauteur, 1 m. 80; largeur, 0 m. 60.

A ☧ ω HIC REQUIISCIT
IN PACE CONSTAN
TIOLA QVI VIXIT
ANNOS XX MEN
5. SES III RECES
SIT ς III KL MARTI
AS PC III LEONIS

Au commencement de la première ligne, le chrisme en forme de croix et accompagné de l'alpha et de l'oméga.

Hic requiescit in pace Constantiola, quae vixit annos XX, menses III; recessit IX kalendas martias post consulatum tertium Leonis.

« Ici repose en paix Constantiola, morte à l'âge de vingt ans et

Digitized by Google

« trois mois, le 9 des calendes de mars (21 février), l'année après « le troisième consulat de Léon ».

Deux empereurs, au Ve siècle, ont porté le nom de Léon; mais le premier des deux a seul été consul plusieurs fois : en 458, en 462, 466, 471 et 473. C'est donc de lui et de l'année qui suit celui de ses consulats répondant à l'année 466, qu'il s'agit dans l'épitaphe de la jeune femme qui s'appelait Constantiola.

Cette épitaphe se montre d'accord avec tous les monuments épigraphiques jusqu'à présent connus, en ce qu'elle ne donne pas de collègue à l'empereur Léon au consulat de 466. Cependant un second consul, du nom de *Tatianus* corrigé quelquefois à tort en ceux de *Tiberius Fabius Titianus* ou simplement en celui de *Titianus*, figure dans la plupart des listes consulaires, sur la foi de documents anciens dont le témoignage, sans avoir une valeur incontestable, ne saurait être non plus tenu pour nul. M. de Rossi (*I. C. R.*, p. 362) croit reconnaître dans ce Tatianus le personnage de même nom, élevé à la dignité de patrice par l'empereur Marcien, et à la préfecture de Constantinople, et ensuite, en 462, ambassadeur de l'empereur Léon 1er auprès du roi des Vandales, Genséric; et il présume qu'ayant été probablement désigné pour le consulat de 466, il sera mort ou tombé en disgrâce avant l'époque de son entrée en charge.

Quant à l'année 467, à laquelle se rapporte la date de notre inscription, l'on n'en connaissait encore aucune mention épigraphique de provenance gauloise, mais on la trouve désignée sur une inscription de Milan, du 16 janvier (de Rossi, p. 363), par les noms des consuls *Puseus* et *Iohannes*, tous deux consuls d'Orient. Nous ne savons dire pour quelle raison la promulgation de ces consuls, faite en Italie, à ce qu'il paraît, dès le commencement de l'année, n'avait pas encore eu lieu, au 21 février, dans les États burgondes. Ce retard peut, du reste, facilement s'expliquer par l'état de bouleversement auquel étaient livrées, surtout depuis la mort de Majorien, toutes les parties de l'Occident, état encore aggravé, au moment qui nous occupe, par l'interrègne entre la mort de l'empereur Libius Sévère, arrivée dans les derniers mois de 465, et l'avénement d'Anthémius qui n'eut lieu que dans le cours de l'an 467.

Les Burgondes étaient alors sous le gouvernement de Gondioc et de Chilpéric ou Hilpéric, fils de Gondicaire, à la suite duquel ils avaient franchi le Rhin en 413 et s'étaient, du consentement des Romains, fixés dans l'Alsace. Une tentative de conquête sur la Belgique en 435 leur avait mal réussi; défaits par Aétius, cette même année, ils l'avaient été, l'année suivante, une seconde fois,

Digitized by Google

par les Huns. Abandonnant alors une contrée dans laquelle ils ne pouvaient plus se maintenir, ils étaient venus, sous la conduite des fils de ce même Gondicaire tué dans la dernière bataille, chercher un refuge dans le pays montagneux qui forme la Savoie, et, en 443, en avaient obtenu la concession à certaines conditions de partage des propriétés avec les habitants. Il ne s'était pas écoulé un long espace de temps que, devenus plus puissants qu'ils ne l'avaient été dans leur première résidence, ils voyaient leur alliance recherchée, et étaient considérés comme les gardiens de l'entrée de l'Italie et les défenseurs des Romains dans la Gaule. En 462, Ricimer les opposait à Egidius, qui, à la tête d'une armée, voulait venger le meurtre de Majorien, et il donnait à Gondioc, peut-être son beau-frère, le titre de général des armées romaines. En 470, ils défendaient l'Auvergne contre les Visigoths d'Aquitaine, et obtenaient de l'empereur Anthémius la première Lyonnaise et ce que possédaient encore les Romains dans la Séquanie. Quelques années seulement plus tard, le royaume, partagé entre les fils de Gondioc, s'étendait, de l'est à l'ouest, des sources du Rhin jusqu'à Nevers et Clermont, et, du nord au sud, de Langres jusque près de Marseille.

Nous avons attribué aux troubles de l'époque à laquelle se réfère notre inscription le retard qui n'avait pas encore permis aux noms des consuls de l'année de parvenir dans les Etats burgondes, au 21 février. Ces troubles n'étaient, en ce moment, nulle part aussi grands qu'en Italie. Genséric, dont les vaisseaux couvraient la Méditerranée, et plus audacieux que jamais depuis la mort de Majorien, ne cessait de jeter sur les côtes de la Péninsule des bandes de Vandales et de Maures qui y répandaient le ravage et la terreur. De son côté, Ricimer, qui tenait la Lombardie et avait assez de pouvoir pour disposer à son gré du trône d'Occident, prenait à tâche, sous l'apparence du dévouement à l'empire, d'entretenir les maux qui en préparaient la ruine; agissant tantôt d'intelligence avec les ennemis des Romains, tantôt contre eux; assassinant les empereurs qui montraient quelque habileté; ne prenant conseil, en tout, que des intérêts de son ambition. Dans de telles circonstances, il n'y a rien de surprenant à ce que les communications entre Rome et la Gaule fussent difficiles et attardées.

Une particularité de l'épitaphe qui nous occupe est l'omission du titre de *dominus noster* devant le nom de l'empereur Léon. Ce n'est simplement, sans doute, qu'un oubli; d'autant plus qu'on voit ce titre figurer sur une inscription de Lyon, de 466, au nom du même empereur. Il faut toutefois remarquer que la ville de Lyon appartenait alors, non pas aux Burgondes, mais aux Ro-

Digitized by Google

mains. Les Burgondes s'en étaient emparés, il est vrai, dès avant 458; mais, cette même année, l'empereur Majorien la leur avait reprise, et elle ne revint peut-être pas en leur possession avant 470. Au contraire, la localité qui avait le nom d'Epaone, devenu par une série de déformations successives celui d'*Albon*, était située sur le territoire burgonde, et il se pourrait que Gondioc, tout dévoué à Ricimer qui l'associait à ses vues et était peut-être, ainsi qu'il a été dit, son parent par alliance, se soit fait peu de scrupule d'omettre, à l'égard de l'empereur d'Orient, une marque de déférence dont on ne se dispensait pas dans les pays directement placés sous la domination romaine.

Un groupe numéral qui se voit à la sixième ligne et que nous avons traduit par « neuf » se compose de trois barres d'unité précédées d'une figure affectant la forme d'un ç majuscule. Cette figure est ce que les épigraphistes appellent l'épisème ϛαῦ; elle avait, conformément au rang qu'occupe dans l'alphabet hébraïque la lettre de ce nom, la valeur du nombre VI. (V. Maffei, M. V.)

D'après les savantes remarques de M. Edmond Le Blant, dans ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* (I, p. IX), le commencement de la période de durée de la formule *hic requiescit in pace* ne daterait que de 469. Notre inscription, qui est de 467, permet de reculer de deux années ce point de départ.

2049

Epitaphe datée de l'année après le consulat de Florentius et d'Anthémius, = 516.

SAINT-ROMAIN-D'ALBON. — Epaisse dalle carrée, brisée en plusieurs fragments; découverte au même lieu et en même temps que la précédente, avec laquelle elle servait à couvrir une auge sépulcrale où avaient été successivement déposés deux corps. — Actuellement à Vienne, dans la collection Girard. — Hauteur, 0 m. 85; larg., 0 m. 70.

HIC REQVIESCIT
IN PACE BONE ME
MORIAE ADOLIS
CENS LEVANIVS
5. QVI VIXIT ANNOS XVI
ET MINSIS VI MIGRAVIT
DE HAC LVCE VIII KAL
MARSIAS P*c* *f*LORENTI
ET ANTIMIV*v* *c*L COH P//II
†

Au commencement de la 1re ligne, le chrisme en forme de croix.

Digitized by Google

Hic requiescit in pace bonae memoriae adolescens Levanius, qui vixit annos XVI et menses VI; migravit de hac luce VIII kalendas martias post consulatum Florentii et Anthemii virorum clarissimorum consulum.....

« Ici repose en paix Levanius, jeune homme de bonne mémoire, « mort à l'âge de seize ans et six mois. Il est parti de ce monde, « le 8 des calendes de mars (22 février), l'année après le consulat « de Florentius et d'Anthémius, clarissimes consuls,..... »

Le consulat de Florentius et d'Anthémius répond à l'année 515: Anthémius pour l'Orient, Flavius Florentius pour l'Occident. M. de Rossi (p. 609), parlant de ces consuls, dit qu'Anthémius, bien que connu en Occident, n'y a certainement pas été promulgué. La présence du nom de ce consul, non-seulement sur l'inscription de Saint-Romain-d'Albon, mais encore sur deux autres inscriptions également de notre province, l'une trouvée dans les fouilles de l'église St-Pierre de Vienne, en 1864, l'autre à St-Sixte, dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin, est donc une particularité remarquable. Cette particularité devient plus remarquable encore si l'on considère que, pendant presque toute la durée de son règne, de 496 à 526, Théodoric, dans le but sans doute d'affirmer son entière indépendance vis-à-vis des empereurs de Constantinople, s'abstint systématiquement de promulguer dans ses Etats aucun consul d'Orient, même lorsque le consul se trouvait être l'empereur, et s'efforça d'empêcher, autant que cela fut en son pouvoir, cette promulgation d'avoir lieu dans les autres Etats de l'Occident, soit en en interceptant la communication, soit en usant de son influence sur les rois de ces pays.

Cette insolite apparition d'un consul d'Orient dans les Etats burgondes pendant les années 515 et 516, au milieu précisément de cette longue période dans le cours de laquelle on ne rencontre que des dates exprimées par les noms des consuls d'Occident, tient à une cause qui certainement n'est pas imputable au hasard, mais doit être cherchée dans les données que l'histoire peut nous fournir.

Si Gondebaud, docile aux conseils de saint Avit, avait consenti à abjurer l'arianisme, il est vraisemblable que la souveraineté des Gaules aurait été le prix de sa conversion comme elle a été le prix de la conversion de Clovis. Grâce à l'assistance plus ou moins ostensible des évêques d'accord avec la population gauloise, le jeune roi franc n'eut guère qu'à marcher de victoire en victoire. Maître de ce qui en dernier lieu restait encore aux Romains (486), de toute l'Armorique (496), de presque toute l'Aquitaine (507), il ne lui man-

Digitized by Google

quait, pour tenir sous son sceptre la Gaule entière, que la partie qui formait le royaume des Burgondes. Pourquoi ne s'en était-il pas emparé à la suite de sa victoire sur Gondebaud, en 500 ? C'est assurément parce que cette conquête eût pu le mettre aux prises avec Théodoric, alors trop supérieur en force pour qu'il lui parût prudent d'entrer en guerre contre lui. Le roi d'Italie protégeait, en effet, les Burgondes, ce qui ne l'avait nullement empêché de profiter de leur guerre avec les Francs pour étendre, à leurs dépens, ses Etats jusqu'à la Durance.

Ainsi resserré entre deux puissants voisins, l'un ennemi, l'autre protecteur suspect, tous deux également redoutables, Gondebaud, sentant approcher sa fin, devait envisager l'avenir avec inquiétude, et regarder autour de lui de quel côté il pourrait trouver un appui pour le trône chancelant qu'il allait transmettre à ses fils. Cet appui, il ne pouvait l'espérer que de la cour de Constantinople, et de là cette attention de sa part à tâcher de se rendre agréable à cette cour par de bons offices et des marques de déférence et de dévoûment; de là, au risque de déplaire à Théodoric, cette promulgation, dans ses Etats, en 515, du nom du consul d'Orient, et même en 516 par post-consulat, alors que cependant il y avait un consul d'Occident, *Flavius Petrus*, promulgué en Italie, et qu'on ne trouve employé chez les Burgondes que sous son successeur dans une loi de Sigismond. Bien plus, dans l'inscription de Saint-Sixte ci-dessus mentionnée, et qui est également du commencement de 516 par post-consulat, le nom du consul d'Orient a la préséance sur celui du consul d'Occident.

Tel qu'il apparaît dans le texte, le nom du jeune défunt *Levanius*, qui ne présente aucune signification, est probablement un mot déformé par la substitution, si fréquente à la basse époque, de l'*e* à l'*i* et du *v* au *b*. Nous supposons que la véritable forme de ce nom est *Libanius*, et l'on voit par là que le jeune homme qui s'appelait ainsi, était un Gaulois, autrement dit un Romain, mais non un Burgonde, ni très-vraisemblablement un arien. La même remarque peut s'appliquer à Constantiola, la défunte de l'inscription précédente.

A la suite de la mention consulaire qui finit l'épitaphe de Levanius, se voient les restes d'un nombre terminé par deux I. Nous ne savons comment les expliquer; la partie de l'année 516 antérieure au mois de septembre, répond à la neuvième indiction, et la lacune qui précède les vestiges en question est absolument insuffisante pour pouvoir contenir les trois chiffres nécessaires au complément du nombre « neuf ».

Digitized by Google

2050

Epitaphe datée d'une indiction quatrième sous le règne d'un roi du nom de Dagobert, probablement Dagobert 1er, = 631.

SAINT-ROMAIN-D'ALBON. — Fragment présentant un peu moins de la moitié d'un carreau hexagonal en marbre blanc, qui a dû appartenir à un carrelage romain ; recueilli par M. Charvet Joseph dans le même cimetière antique que les deux inscriptions précédentes et, d'après les indications qui nous ont été fournies, « sur un tombeau qui était recouvert de grandes pierres ». — Actuellement à Vienne, dans la collection Girard. — Hauteur, 0 m. 10 ; largeur, 0 m. 22.

. . . . . .
//IICA IVLII RIGNO DOM////
NOSTRI DAGVBERTI RE
GES IND QVARTA

Les D triangulaires; celui de la dernière ligne, barré diagonalement de droite à gauche; les G à terminale tombante et inclinée dans le même sens.

.....III (?) kalendas Julii, regno domini nostri Daguberti regis, indictione quarta.

« ..... (telle année et) le trois (?) des calendes de juillet, sous le « règne de notre maître, le roi Dagobert, indiction quatrième ».

Dagobert 1er, fils de Clotaire II, est, parmi les trois rois francs, du nom de Dagobert, le seul qui ait régné sur la Bourgogne. C'est donc très-vraisemblablement à lui que doit être rapporté ce fragment. La mutilation du texte ne permet pas de lire quelle année y était indiquée; mais l'indiction quatrième ne se rencontre qu'une fois entre les années 628 et 638, termes extrêmes de la durée du règne de ce prince, et elle répond à l'année 631.

Mais ce qui fait surtout l'intérêt de ce cette inscription et la rend, malgré son état incomplet, extrêmement curieuse, ce sont les figures gravées au-dessous de la dernière ligne : un oiseau accompagné de deux poissons. La figure mystique du poisson, rappelant les noms de Notre-Seigneur, sa filiation divine et sa mission sur la terre, exprimés par les cinq lettres du mot ΙΧΘΥϹ (Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ), a cessé, vers la fin du IVe siècle, d'être en usage à Rome. Elle doit donc n'avoir été que très-rarement employée dans la Gaule, où bien peu d'inscriptions chrétiennes re-

Digitized by Google

montent à cette époque. Elle y est, en effet, d'une telle rareté en épigraphie qu'une seule inscription encore existante en fournit un exemple. Cette inscription est à Trèves et présente, comme la nôtre, cette singularité assez surprenante que, bien loin d'appartenir à une époque relativement haute, elle paraît être, au contraire, ou du VIIe siècle ou des derniers temps du VIe.

Le nom de Dagobert 1er figurait déjà deux fois dans le recueil des *Inscriptions de Vienne*, sur un marbre de Luzinay, passé de la collection Girard au musée de Vienne, et sur un marbre autrefois au château de Briord, et perdu depuis, sauf un fragment reproduit en fac-simile dans notre Atlas.

Un intérêt tout particulier à l'histoire locale recommande encore les inscriptions de Saint-Romain-d'Albon. Recueillies au milieu des tombes d'un cimetière dont l'existence était depuis longtemps oubliée, elles nous montrent, aux Ve, VIe et VIIe siècles, à l'endroit même où s'élève le village actuel de Saint-Romain, un centre de population florissant, et elles apportent, en cela, un nouveau et important témoignage en faveur de l'opinion qui identifie Albon avec le lieu où se tint, en 517, l'assemblée d'évêques désignée sous le nom de concile d'Epaone. Les fondations d'un vieux mur qui se remarquent dans le terrassement opéré par M Charvet, pourraient bien être un reste de celles d'une église qui, sous le vocable de Saint-Romain, était une des deux qu'on sait avoir existé autrefois à Epaone, toutes deux déjà très-anciennes et tombant en ruines dans la première moitié du IXe siècle, d'après une charte datée de la dix-huitième année du règne de Louis le Débonnaire.

La question de l'emplacement d'Epaone, déjà parfaitement élucidée au siècle dernier par un vicaire général du diocèse de Vienne, Pierre Annet de Perouze, qui devint ensuite évêque de Gap, a été tout récemment l'objet d'un savant mémoire de M. de Rivoire de La Bâtie dans la *Revue du Dauphiné et du Vivarais* des mois de janvier, février et mars 1877.

A. Allmer.

Digitized by Google

LES ARTISTES

LYONNAIS & DAUPHINOIS

A L'EXPOSITION DE 1877

LE Salon de 1876, l'un des meilleurs que l'on eût signalés depuis lontemps, avait permis de concevoir des espérances que le Salon de 1877 n'a pas toutes réalisées. Faut-il pour cela s'étonner ou se décourager? Nous ne le croyons pas. Des expositions renouvelées à de si courts intervalles sont inégales nécessairement; on ne peut s'attendre à ce que chaque printemps inspire au même pinceau un nouveau chef-d'œuvre.

M. Sylvestre se repose sur le beau succès que lui a valu sa *Locuste*; M. Puvis de Chavannes prépare probablement une suite à cette histoire de *sainte Geneviève* que son pinceau épique retrace en traits si grandioses; M. Ferrier cherche un pendant à la gracieuse *Bethsabée* qui révélait un si rare talent de coloriste. M. Bonnat, après avoir fait lutter *Jacob* contre l'ange, M. Delaunay, après avoir attaché à la roue son *Ixion* magnifique, se délassent en exposant des portraits. Le fait est qu'une belle réunion de portraits, signés de noms célèbres, usurpe cette année la place qu'on voudrait voir remplie par la peinture d'histoire. C'est un portrait, celui de M. Thiers par Bonnat, qui a failli obtenir la médaille d'honneur, et il la méritait. Jamais dessin plus serré, plus précis, ne s'allia, croyons-nous, à un coloris plus souple et plus vivant; jamais ressemblance plus frappante ne fut plus heureusement ennoblie. Aucun peintre, même mademoiselle Jacquemart, n'avait réussi, jusqu'à ce jour, à rendre visible la physionomie intérieure de l'éminent homme d'Etat qui, au premier aspect, n'est qu'un petit bourgeois, très-fin, très-malicieux, cachant derrière des lunettes ses yeux pétillants d'esprit. Devant l'œuvre de Bonnat on s'arrête avec respect; vous vous sentez aussitôt en présence d'une pensée profonde, d'un esprit supérieur, d'un personnage qui appartient à l'histoire, et cependant quelle simplicité dans l'attitude! Debout, mais vu jusqu'aux genoux seulement, par un habile artifice qui dissimule l'exiguïté de sa taille,

Digitized by Google

M. Thiers se présente complétement de face ; son bras droit tombe le long du corps ; la main gauche, d'un travail exquis, est appuyée à la hanche par un mouvement plein de naturel. Les noirs de la redingote boutonnée, les tons violacés du fond, toutes les variations exécutées sur cette gamme sombre qu'affectionne M. Bonnat, sont autant de merveilles. Il était juste néanmoins, le portrait n'étant qu'un genre secondaire, de donner la médaille à l'importante composition de M. Jean-Paul Laurens, l'auteur de l'*Interdit*, du *pape Formose*, d'*Isabelle de Portugal*, l'artiste français qui, entre tous, s'attache depuis quelques années à conquérir une place originale dans la peinture d'histoire dramatique ou sentimentale. Son pinceau discret, savant, sincère avant tout, fait penser à la plume de Mérimée ; même observation consciencieuse des détails, même netteté de style, même expression scrupuleusement exacte des types, des caractères. M. Laurens sacrifie même quelquefois le pittoresque à la vérité de tel local, de tel costume ; ainsi l'air manque un peu dans cette pauvre petite chambre trop basse où l'on a improvisé un lit de parade drapé de cotonnade rouge ; ainsi tous ces uniformes blanchâtres et toutes ces têtes blanches aussi de l'état-major autrichien qui vient, l'archiduc en tête, saluer le corps du héros, sont, malgré l'habileté de l'exécution, d'une couleur monotone ; on croit d'abord voir un groupe de laquais poudrés et en livrée. Soyez sûr cependant que le rapport officiel de l'armée de Sambre-et-Meuse est là tout entier, reflété comme en une photographie. Alors même qu'il faudrait blâmer M. Laurens peintre, on est forcé de rendre justice à M. Laurens chroniqueur. Notons d'ailleurs que ce n'est ni le dessin, admirablement ferme, ni le coloris, d'une rare richesse, qui d'ordinaire font défaut au peintre, mais bien un certain art dans la composition, où les accessoires tiennent trop de place. Pourquoi flatter le goût de cette partie du public qu'amuse le trompe-l'œil, en donnant plus d'importance qu'ils n'en méritent à un cierge, à un encensoir ou à un paravent ? Celui qui a pu peindre la pathétique figure du vieux général Kray, abîmé dans sa douleur, doit dédaigner ces recherches puériles.

Quelque désir que nous ayons de nous arrêter longuement devant le chef de *saint Jean-Baptiste* sur un plat, de M. Henner, devant le *Christ au tombeau*, de M. Perrault, devant la fière *Glaneuse* de M. Jules Breton, devant d'autres toiles de premier ordre qui attirent et retiennent la foule, nous ne voulons pas oublier que notre but, en visitant le Salon aujourd'hui, est d'examiner principalement les envois des peintres et des sculpteurs que

Digitized by Google

revendiquent les départements du Rhône, de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes et de l'Ardèche, ceux dont la *Revue du Dauphiné* a mission, par conséquent, d'enregistrer les succès ou tout au moins les efforts. Quelques-uns de ces peintres comptent parmi ceux dont s'honore le plus l'art français; en première ligne, nommons M. Hébert. Sa *Muse des bois* ne peut soutenir de comparaison avec la sublime *Vierge*, objet dernièrement ici, d'un juste éloge ; c'est une femme trop maladivement pâle à notre avis pour son rôle agreste et qui apparaît à mi-corps, enveloppée de l'ombre des forêts profondes, ombre verdâtre dont ses chairs semblent imprégnées; mais que de poésie néanmoins sur ce front où siége l'inspiration pensive et douloureuse ! Toute la tête est empreinte d'une suave morbidesse que l'on retrouve dans les toiles les moins parfaites de M. Hébert; son expression transporte le rêveur non pas sous la feuillée où gazouillent les oiseaux, mais dans ces solitudes mornes et silencieuses qu'assombrissent les noirs sapins, les chênes séculaires, où des aromes amers flottent dans le crépuscule humide, où l'homme se sent écrasé par la sauvage mélancolie de la nature. Libre aux railleurs maintenant de nommer cette noble étude, car c'est une étude plutôt qu'un tableau, — la Nymphe des marais fiévreux!

M James Bertrand, de Lyon, a le grand mérite d'avoir abandonné le genre moins élevé, plus facile par conséquent, qui lui avait valu des suffrages mondains, les *Virginie*, les *Marguerite*, les jolies héroïnes toutes modernes, pour aborder courageusement l'académie, le nu, bien délaissé, sans que l'on puisse s'en étonner beaucoup. Les petits tableaux proportionnés à la dimension des appartements parisiens et qui s'harmonisent avec un mobilier Pompadour ou Louis XVI, se vendent aisément, atteignent même de hauts prix, tandis que les compositions de nature à figurer dans les galeries, ne trouvent que peu d'acquéreurs. C'est le devoir de l'Etat de les encourager. Payez les œuvres de style et vous les verrez se multiplier; tel artiste qui n'a été récompensé que par un stérile tribut d'admiration de s'être bravement mesuré aux héros de l'antiquité ou aux déesses, revient soit à la peinture de portrait, soit à celle de genre, poussé par l'ambition et quelquefois par le besoin de gagner de l'argent. Il faut donc honorer ceux qui restent fidèles au grand art et ceux qui s'y essaient, même sans un succès complet.

L'*Echo*, de M. Bertrand, se fait un porte-voix de ses deux mains pour attirer dans la grotte sombre où luit sa jeune et délicate beauté, Narcisse que l'on aperçoit de loin, traversant la plaine,

Digitized by Google

un cri d'appel aux lèvres. Et, non content d'aborder la mythologie, M. James Bertrand a osé encore braver les difficultés de la peinture religieuse, tombée chez nous, hélas ! en complète décadence. Il n'a pas réussi malheureusement à la relever. Sa petite *Vierge*, à genoux devant sainte Anne qui l'instruit, est une figure sèche et sans intérêt ; la physionomie de sainte Anne exprime une affectation de ferveur qui n'est nullement motivée.

En revanche, nous trouvons de grandes qualités dans les compositions que MM. Alexandre et François Grellet, tous deux nés à Vienne, ont empruntées l'un à l'Ancien, l'autre au Nouveau Testament. La *Judith* montrant, du haut des remparts, la tête coupée d'Holopherne aux Israélites de Béthulie, a beaucoup de noblesse, et les figures du premier plan qui témoignent par des gestes leur surprise et leur admiration, sont vraiment vivantes.

Très-supérieur sous le rapport de la couleur, le vaste sujet décoratif à la cire : *les Apôtres au tombeau de la Ste-Vierge*, a moins de mouvement dans sa correction un peu froide.

Le *Christ en croix* de M. Sublet, de Lyon, destiné à la Cour de cassation, est entaché de quelque banalité, comme c'est souvent le cas pour ces sortes d'ouvrages officiels.

Un autre Lyonnais, M Claudius Jacquand, au déclin d'une carrière bien remplie, a représenté le peintre *Stella* dessinant, dans les prisons de Rome, avec du charbon, sur les murs de la salle commune, devant la foule des prisonniers attentifs, la Vierge et l'Enfant Jésus.

M. Némoz, récompensé par une médaille, est un enfant de l'Isère. Élève de Picot et de Cabanel, il recherche l'originalité sans s'écarter cependant des saines traditions classiques : son *Thésée* qui va combattre le Minotaure, s'avance dans une avenue du labyrinthe, au milieu des ossements, le glaive au poing, guidé par le fil que lui remet Ariane, debout derrière lui comme une divinité protectrice. Nous reprocherons cependant à ce tableau bien conçu, la lumière quelque peu fantastique qui l'éclaire et qui donne aux chairs un ton bizarre.

M. Comte excella longtemps à enfermer des scènes ou plutôt des anecdotes historiques dans le cadre d'un tableau de chevalet ; aujourd'hui, bien que son beau temps soit passé, il sait encore donner une distinction toute particulière à ses œuvres, lesquelles se recommandent par la perfection du dessin et par une couleur qui, loin de lutter pour l'éclat avec certaines palettes tapageuses en vogue, ne vise qu'à l'harmonie. *La Nièce de don Quichotte*, brune Espagnole habillée de rose, vient de faire irruption comme

Digitized by Google

un rayon de soleil dans le cabinet encombré de bouquins poudreux, de cuirasses bossuées, d'armes revêtues de rouille, où se sont brassées les chimères du chevalier de la Manche ; elle feuillette avec vivacité un livre ouvert qui lui donne évidemment le secret du départ de son oncle ; c'est le prétexte d'un joli intérieur poli et caressé de main de maître.

Les *Cartes* n'ont pas moins de mérite. Une blonde et aristocratique nécromancienne assise sur un lit de repos, cherche à lire l'avenir dans le jeu étalé devant elle. C'est l'été ; la lumière filtre, par le volet mal clos, sur les détails d'un appartement décoré selon le goût du XVIe siècle et sur les vêtements dont s'est dépouillée à demi l'aimable rêveuse qui ne garde, avec une jupe de velours traînante, qu'une chemisette de batiste entr'ouverte. Ce désordre discret est charmant, et aussi l'air réfléchi du visage légèrement attristé, comme si l'oracle n'était point favorable.

Les Orientales sont à l'ordre du jour et portées à un rare degré de perfection par quelques maîtres tels que Pasini, Mouchot, etc... auprès desquels M. Beyle, né à Lyon, a su se faire une place. Son *Bazar à la Casbah d'Alger* regorge de chatoyantes curiosités exotiques ; au premier plan une belle Juive richement parée, un vase d'or à la main, cause avec le vieux marchand noyé dans l'ombre de sa boutique ; une femme voilée vend des oranges à la droite du tableau. La blancheur ensoleillée des murs est chaudement rendue. Nous engageons toutefois M. Beyle à s'en tenir aux dimensions peu ambitieuses de cette toile. Sa mauresque *Yamina*, qui offre à un paon perché auprès d'elle le régime de dattes qu'elle balance d'une main coquette et indolente, peut rivaliser avec l'oiseau superbe pour l'éclat du plumage, mais le corps visible sous ces gazes transparentes, est faiblement dessiné ; on sent trop qu'il n'est qu'un prétexte au déploiement des étoffes.

M. Bouchet, d'Aubenas (Ardèche), voit les pays du soleil sous un aspect plus sérieux. Sa *Prière du matin en Afrique* vaut quelques-uns des meilleurs tableaux de Frère. Sur le bleu intense du ciel, se détache la silhouette d'un Arabe debout, les bras tendus vers le disque enflammé qui commence à poindre derrière les collines de l'horizon. Un cercle de croyants entoure ce personnage qui prie au nom de tous ; d'autres Arabes dorment roulés dans leurs burnous. Des chameaux reposent à l'entrée d'une tente sous un bouquet de palmiers. Cette scène de campement et celle qui représente les contorsions du fou, *Mahboul*, s'avançant vers quatre personnages réunis sur une natte pour prendre le café, intéressent par une extrême vérité locale.

Digitized by Google

M. Auguste Hirsch, encore un Lyonnais, nous montre une femme d'Orient accroupie au milieu des bijoux. Cette figure, d'un type indécis, manque de relief; elle passerait inaperçue si elle n'était de l'auteur de ce ravissant *Printemps*, figuré par une fillette blonde et rose qui effleure d'un pied léger l'herbe naissante, sous les pommiers en fleur du haut desquels un Amour lui décoche la flèche dont elle n'a ni soupçon ni souci. C'est le renouveau et la jeunesse dans toute leur fraîcheur.

Bien fraîche aussi, mais un peu artificielle, est *la Source* de M. Faure, de Grenoble. Assise sur la mousse humide qu'arrose un mince filet d'eau tombant des hauteurs rocheuses, elle détourne la tête, tandis que le zéphyr effleure sa joue d'un baiser. La réputation de M. Faure comme peintre de portraits, est faite depuis longtemps; celui de la très-agréable personne brune, en robe blanche rehaussée de rose, une marguerite à la main, qu'il expose cette année, est l'un des meilleurs que nous ayons vus de lui. Une simplicité, une bienséance exquises, le signalent avantageusement au milieu de tous ces portraits extravagants, interprètes trop fidèles de la mode actuelle qui feront rire nos petits-neveux, comme nous rions nous-mêmes des modes du Directoire. Les femmes les plus honnêtes sont en maillot ou il s'en faut de peu.

Un très-beau portrait d'homme, d'une touche large et franche, est celui du général Chareton, par M. Louis Deschamps, de Montélimar, dont la vaste ébauche intitulée *Pauvrette* a mérité une médaille. Le sourire heureux qui éclaire les traits souffrants de cette petite fille en haillons penchée vers des lapins en train de grignoter une feuille de choux, est d'une expression adorable. L'ensemble est peint d'une brosse hardie, grasse et facile, avec un mépris du mièvre et du *joli* qui nous plaît.

Et cependant, il ne faut pas médire du petit genre gracieux qui a pour meneurs les Toulmouche et les Saintin, quand la puérilité du sujet est relevée par l'habileté de la facture. Nous lui marchanderons d'autant moins les compliments lorsqu'il est exploité par un pinceau de femme. Deux petites toiles de Mlle Samson (de Lyon) sont dignes d'une mention très-honorable : celle qui est intitulée *Passe-temps* nous montre une belle paresseuse en robe de chambre, qui, nonchalamment plongée au fond d'un fauteuil, agace un perroquet du bout d'une plume de paon; l'autre, *Coquetterie*, une jeune femme essayant l'effet d'une écharpe devant sa psyché. Toutes deux sont d'une gentillesse de détails et d'une vivacité de coloris extrêmement séduisantes.

(A suivre). T. B.

Digitized by Google

PONSARD INCONNU

(Suite)

NOUS allons passer successivement en revue les productions dramatiques de Ponsard, en donnant sur chacune d'elles quelques détails ignorés, quelques particularités susceptibles d'intéresser le lecteur.

Ab Jove principium, comme aurait dit J.-J. C'est *Lucrèce* qui ouvre le défilé.

Sait-on que cette tragédie a été traduite en allemand par Stolle (Munich, 1843) et en hollandais par d'Ancona (Amsterdam, 1847)?

Autre détail : en 1844, à l'occasion de la loterie des Demoiselles Economes, à Vienne, Ponsard offrit en lot un exemplaire de sa pièce La valeur du don était relevée par quelques vers inscrits sur l'exemplaire, de la main du poëte, avec sa signature; ils furent publiés dans les journaux de la localité. On les reproduit ici, ce genre d'à-propos étant rare dans l'œuvre du poëte.

Puisque nulle offrande,
Ou petite ou grande,
N'est donnée en vain,
Quand un cœur sincère
Devant la misère
Fait ouvrir la main;

Puisque l'on accueille
La modeste feuille,
Autour de la fleur,
J'apporte aux corbeilles,
Pleines de merveilles,
Ce don sans valeur.

A ce moment, Vienne et le Dauphiné occupaient leur modeste place au soleil de la littérature. Le souvenir de *Léonidas* et de Michel Pichat n'était pas éteint. Presque en même temps que naissait *Lucrèce*, de Comberousse, autre enfant de Vienne, donnait une *Judith* assez estimée. Si bien qu'un riverain de la Gère pouvait s'écrier avec un légitime orgueil : « On verra que l'on sait faire ici autre chose que de la ratine! » En même temps, Charles Reynaud poursuivait à travers les bois ombreux et les vertes prairies la muse discrète des *Contes et Pastorales*. Stendhal, de Grenoble, venait de mourir, après avoir, avec la *Chartreuse de Parme*, tracé des sillons nouveaux dans le champ fécond du roman. Emile Augier, de Valence, présentait la *Ciguë* à l'Odéon tout vibrant encore des applaudissements qui avaient salué la matrone romaine.

Digitized by Google

Autour de ces noms plus spécialement du domaine de la littérature pure, brillait toute une pléiade d'historiens, d'érudits, de chercheurs : Alfred de Terrebasse, Jules Ollivier, Colomb de Battines, Vital Berthin, Delorme, etc., — pour ne citer aucun des survivants de cette glorieuse époque. — Ainsi, le Dauphiné a tenu son rang avec honneur dans ce magnifique mouvement littéraire commencé sous la Restauration, et qui atteignit sous la monarchie de Juillet son complet développement.

Après avoir à Paris combattu le bon combat pour *Lucrèce*, Charles Reynaud, de retour à Vienne, entreprit de prouver, pour le compte de son ami, qu'il était bien permis d'être poëte, sinon prophète, en son pays. Le 4 mai 1843, il publiait dans le *Moniteur Viennois* un article où Ponsard était posé moins en adversaire déclaré du romantisme qu'en éclectique. Huit jours après, dans un autre feuilleton, sous le titre *De l'avenir de la tragédie*, il prenait vivement à partie Victor Hugo et les *Burgraves*. Enfin, il détachait du jardin en fleurs de sa jeune poésie, ce triomphal sonnet

A PROPOS DE LUCRÈCE

Cité veuve aujourd'hui d'empereurs et de rois,
O Vienne! d'un beau fleuve aimante riveraine,
Dont le sein généreux sent battre un cœur gaulois,
Sous les sévères plis de la toge romaine!

Digne fille d'un peuple enfant de ses exploits,
Et d'une nation à grâce souveraine,
Tu devais réunir aux anneaux de tes doigts
Du nord et du midi la glorieuse chaîne.

Cette union féconde a fait naître en ton flanc
Une muse divine, une royale enfant,
Qui doit un jour porter le sceptre de sa mère,

Française par la grâce et la simplicité,
Romaine par l'ampleur, la force et la fierté,
D'une double beauté merveilleuse héritière!

Citer quelque chose de Charles Reynaud en parlant de Ponsard, n'est pas commettre une digression.

On peut dire de Ponsard comme on a dit de Racine, qu'il écrivait difficilement des vers faciles. Non que le libre essor, la verve primesautière, lui fissent défaut. Telle de ses poésies diverses données dans la présente étude, témoigne au contraire qu'il savait, aussi bien qu'un autre, couler nerveusement sa pensée dans un seul jet. Il a atteint lui aussi les sommets lumineux de l'inspiration, qui est regardée comme la plus haute faculté du *vates*. Mais les attaques violentes dont il fut l'objet, les injustices qui lui firent expier l'éclat de son début, paralysèrent son jeune élan et développèrent à l'excès sa timidité native. L'arbre dont les gelées printanières ont dévoré les premiers bourgeons, se couvre quelquefois de fleurs après l'avril ; il amène encore quelques fruits à maturité, mais se ressent toujours des premières atteintes.

Digitized by Google

Nous avons été curieux de suivre dans les éditions successives des principales œuvres de Ponsard, les changements qu'il y a apportés. Quelques-unes de ces retouches sont heureuses, comme on verra; la plupart cependant sont dans le sens de l'atténuation timide. Souvent la hardiesse poétique de la conception fait place, après réflexion, à la correction prosaïque. Quelques exemples pour justifier cette observation dont le lecteur démêlera aisément la portée.

Les premières éditions de *Lucrèce*, ainsi que les fragments cités à l'époque notamment dans l'*Histoire de l'art dramatique* en France, par Théophile Gautier (t. III, p. 52), donnent comme suit la fin de l'éloquente apostrophe de Tullie à Sextus :

Vous ne m'entendrez plus, — mais vous me reverrez.
Quand j'irai chez les morts, avant que d'y descendre,
Je prendrai mon courroux tout fumant dans ma cendre
Et je l'emporterai du milieu du bûcher,
Comme le tigre emporte une proie à lécher.
Je parcourrai le Styx, caressant ma vengeance,
Pour mettre tout l'enfer dans mon intelligence,
Et le jour où sur vous planeront des malheurs,
Ce jour-là, je promets mon *ombre* à vos pâleurs.

Voici ce qu'est devenu ce passage dans l'édition définitive de Calmann-Lévy :

Vous ne m'entendrez plus, mais vous me reverrez.
Oui, vous me reverrez, acharnée à vous suivre.
N'espérez même pas que ma mort vous délivre.
Du milieu du bûcher qui brûlera mon corps,
J'emporterai vivant mon courroux chez les morts;
Je parcourrai le Styx, attestant les dieux sombres;
De l'enfer tout entier j'ameuterai les ombres,
Et, le jour où sur vous planeront des malheurs,
Ce jour-là je promets mon *spectre* à vos pâleurs!

Toujours dans *Lucrèce*, acte Ier, scène Ire: au lieu de

La vertu *qui convient aux mères* de famille,
C'est d'être la première à manier l'aiguille,
La plus industrieuse à filer la toison,

cette vigoureuse syllepse a été remplacée par une tournure plus grammaticale :

La vertu *que choisit la mère* de famille,
C'est d'être la première, etc.

Avec *Horace et Lydie*, c'est bien autre chose encore. La première édition, qui portait en sous-titre : *une ode d'Horace*, a été presque entièrement refondue. La pièce, allégée de quelques longueurs, a pris une plus grande vivacité d'allures ; mais de charmants détails inspirés « par ce sentiment antique et latin si familier à Ponsard », ont été forcément sacrifiés. Il suffira d'en fournir un exemple : ceux qui n'ont lu Ponsard que dans l'édition définitive nous pardonneront aisément de leur révéler l'existence de ce morceau. Scène Ire de l'édition Calmann-Lévy, t. Ier, p. 362 :

BÉROÉ

...Hier, Chloé vous a vue en chemin;
La jalouse a pâli sous son triple carmin.

Digitized by Google

LYDIE

Eh bien! si ma coiffure irrite sa malice,
Restons ainsi coiffée, afin qu'elle pâlisse.
Donne mes bracelets, — mes anneaux; — donne encor
Mon collier de corail et mes agrafes d'or.
Ces plis tombent-ils bien ?

Au lieu de ces quelques vers bien secs, l'édition de 1850 contenait ce tableau d'une couleur locale si riche et si intense :

BÉROÉ

...Hier, Chloé vous a vue en chemin;
La jalouse a pâli sous son triple carmin.

LYDIE

Elle a pâli, dis-tu! — Va, ma bonne suivante,
Nulle autre dans ton art n'est plus que toi savante.
Aussi, tu le sais bien, jamais, d'un doigt trop prompt,
Je n'ai malignement égratigné ton front;
Jamais, pour te hâter, pendant que tu m'habilles,
Je n'ai dans tes bras nus enfoncé des aiguilles.
— Ah! elle enrage! Eh bien! ma chère Béroé,
Restons coiffée ainsi, pour qu'enrage Chloé.
Va chercher mon peplum; choisis parmi nos voiles
Celui dont le fond rose est parsemé d'étoiles.
Me conseillerais-tu plutôt de revêtir
Un manteau deux fois teint dans la pourpre de Tyr ?

BÉROÉ

Le rose vous va mieux.

LYDIE

Prends donc le peplum rose.
(Promenant un citron sur ses ongles.)
— Hercule! soient bénis par-dessus toute chose,
Tes onzièmes travaux par qui ces fruits dorés
Furent conquis exprès pour nos ongles lustrés!
— Ces plis tombent-ils bien ?

N'est-ce pas charmant? J'en appelle à vous, aimable lectrice; sans doute vous avez trouvé gracieux ce tableau de la toilette d'une beauté romaine.

Inutile de pousser plus loin ces rapprochements. Il serait trop facile d'en indiquer une foule d'autres; mais ceux-là entre tous ont paru dignes d'être relevés.

Loin d'amoindrir la gloire du poëte, ces observations intimes ne font que la consacrer. On verra quel souci constant il avait de son art, à quelle amélioration il aspirait sans cesse pour son œuvre, enfin quel respect il professait pour le public.

Reprenant la revue des pièces par ordre de date, observons, à propos d'*Agnès de Méranie,* que cette tragédie, bien plus que *Lucrèce,* fut le prétexte des plus tapageuses querelles entre classiques et romantiques. Le critique Alexandre Dufaï qui « trempait sa plume dans le fiel », écrivit sous couleur d'un examen d'*Agnès de Méranie,* un pamphlet d'une violence inouïe contre Victor Hugo et son théâtre.

Charlotte Corday fut composée en pleine Révolution de février. En avril 1848, la *Revue indépendante* publia la grande scène du IIIe acte, entre Barbaroux et Charlotte, où se trouve le fameux portrait de Marat.

On sait que Mlle Rachel refusa le rôle de Charlotte. Ponsard lui dédia néanmoins un exemplaire de son œuvre avec cette mention :

Digitized by Google

A Mademoiselle Rachel,— Oubli et souvenir,— F. Ponsard. Mais sa véritable vengeance de poëte devait être *Horace et Lydie.*

Cette délicieuse bluette fut représentée pour la première fois le 19 juin 1850 A la date du 25 juin suivant, Ponsard écrivait à un de ses amis de Vienne (1).

...*Horace et Lydie* a été très-bien jouée. Rachel était ravissante. Ça n'a pas été mal reçu ; on a paru assez s'amuser. A la première représentation Rachel était fort émue et a presque manqué de mémoire. Mais aux deux autres qui viennent d'avoir lieu, elle a repris toute son assurance. Nous faisons beaucoup d'argent, et on rit beaucoup. Malheureusement Rachel s'en va, elle va donner sa dernière représentation. Elle jouera *Lucrèce* et *Horace et Lydie*. Cette dernière pièce aura été jouée quatre fois : mais on la reprendra l'hiver prochain.

Hier, j'étais à la représentation d'*Horace et Lydie*, avec Hugo. Il était sur le devant de sa loge, et moi derrière. Il applaudissait beaucoup, — cela va sans dire, puisque j'étais là.

A la tirade contre les poëtes, tout le monde l'a regardé en riant. Ç'a été assez drôle.

L'anecdote est piquante, car elle témoigne de relations au moins de politesse entre deux poëtes que le théâtre avait rendus rivaux. Par un singulier hasard, la décadence du génie dramatique de l'un avait coïncidé avec l'éclatante révélation du talent de l'autre. Mais Victor Hugo ne se mêla jamais personnellement aux attaques, haineuses autant qu'injustes, auxquelles les fanatiques du romantisme s'abandonnèrent contre Ponsard.

L'auteur d'*Hernani* avait ainsi jugé *Lucrèce* : « C'est bien, c'est très-bien, mais ce n'est pas un accroissement »; il rendait volontiers justice à son jeune rival. Corneille vieilli n'avait pas eu cette mansuétude vis-à-vis de Racine dont la gloire naissante l'obsédait.

La tirade dont il est question dans la lettre de Ponsard renferme en effet quelques vers susceptibles d'une malicieuse application (2), étant donné le reproche d'économie excessive, qu'à tort ou à raison l'on a si souvent adressé à Victor Hugo.

Pour le *Molière à Vienne,* nous renvoyons à ce qui a déjà été dit (3). Notons en passant que, dans la première édition, celle du *Moniteur Viennois,* M. Purgon s'appelait bravement Clystérion et entrait en scène avec son instrument. La jolie ronde du fils du roi et des dix filles à marier : «Y avait Dine — Y avait Chine — Y avait Suzette et Martine,» etc., a été aussi ajoutée de seconde main.

Sur la *Bourse,* rappelons l'anecdote du bon jeune homme converti qui vendit toutes ses actions après une lecture de la comédie de Ponsard.

(1) Lettre inédite.

(2) En voici quelques-uns :

Oh ! les poëtes! race égoïste et sans frein...
On les croit généreux, tendres et délicats...
Fiction poétique ! Au fond vous les verrez
Terrestres comme un autre, et pas plus éthérés...

(3) N° 1 de la *Revue*, février.

Digitized by Google

Beaucoup d'autres particularités intéressantes seraient encore à signaler; mais il faut se borner. Plus qu'un mot sur celles d'entre les pièces de Ponsard qui n'ont pas vu le jour.

Il en est jusqu'à trois que je pourrais nommer:

La *Demoiselle de compagnie* (1858). Ponsard eut le projet de mettre au théâtre ce personnage que Georges Sand a exploité dans le *Marquis de Villemer*. Seulement, le rôle de Mlle de St-Genei c est sympathique, Ponsard en aurait pris au contraire le côté satirique et méchant.

L'*Opinion* (1859). Il en fut question au mois de juillet de cette année-là. Cette comédie devint *Ce qui plait aux femmes* (1), joué l'hiver suivant au Vaudeville.

Robespierre (1864). Ponsard méditait une trilogie embrassant *Charlotte Corday*, *Robespierre* et le *Lion amoureux*. Le drame en vers de *Robespierre* n'était autre que la mise en scène du neuf thermidor, avec Mme Tallien pour héroïne. Le premier acte se passait à Bordeaux. Principaux personnages: le conventionnel Tallien et Madame Cabarrus qu'il épousa. L'action était ensuite transportée à Paris. Désireux de rendre saisissant le grand drame de la Terreur, le poëte mettait sous les yeux des spectateurs le salon de Mme Tallien, la grand'salle de la Conciergerie, une séance de la Commune, une séance de la Convention. La mise en scène grandiose traduisait éloquemment la dernière lutte de Robespierre. La tribune et les gradins chargés de représentants remplissaient le fond du théâtre. L'apostrophe célèbre de Robespierre à Thuriot était ainsi paraphrasée:

Président d'assassins, une dernière fois
Donne-moi la parole!
— Aux voix! aux voix! aux voix!

La princesse de Caraman-Chimay et sa fille, la princesse de Beaufremont, aujourd'hui Mme Bibesco, descendantes de Mme Tallien, s'alarmèrent de la savoir l'héroïne d'une œuvre de théâtre. Leur intervention décida-t-elle Ponsard à sacrifier son projet? Quoi qu'il en soit, la trilogie n'a pas été complétée, et les matériaux rassemblés pour le *Robespierre* ont dû, en majeure partie, entrer dans le *Lion amoureux*.

(A suivre). RAYMOND LAIRE.

(1) Dans cette pièce il y a le marquis d'*Artas*, le vicomte de *Luzinay*; dans le *Lion amoureux*, la marquise de *Maupas*, le vicomte de *Vaugris*. Maupas est le quartier de Vienne qui avoisine Mont-Salomont; les trois autres noms sont ceux de communes de l'arrondissement.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Parmi les distinctions accordées par la Société française d'archéologie, dans sa séance du 3 juin, à Senlis, nous remarquons une médaille d'argent décernée à M. Gustave Vallier, pour ses publications sur la numismatique du Dauphiné.

— Il vient de s'éteindre, à Vienne, à l'âge de 77 ans, un homme qui, depuis cinquante ans, a tenu, sans que l'on s'en doute, une certaine place dans le monde des savants, des archéologues, des numismates : nous voulons parler de M. Jacques Girard, ancien libraire, éditeur des *Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne en Dauphiné*, par MM. Allmer et Alfred de Terrebasse.

Dans une longue pratique de la librairie, M. Girard avait acquis une profonde connaissance des livres ; rien ne lui était étranger parmi les éditions de choix, les raretés bibliographiques.

En numismatique, ses décisions faisaient autorité ; il avait possédé plusieurs collections de médailles, c'était un connaisseur émérite, et il fut plusieurs fois appelé à Paris comme expert.

Ses connaissances en épigraphie étaient merveilleuses ; chercheur infatigable, il devinait une inscription à première vue, instinctivement et par intuition.

M. Girard avait été en relations suivies avec la plupart des hommes qui se sont consacrés à l'histoire du Dauphiné ; il avait été pour eux un puissant auxiliaire. Nul ne connaissait comme lui l'histoire des découvertes archéologiques ; nul n'apportait plus de zèle, plus de passion à la conservation des objets d'art échappés à la ruine ou arrachés à l'oubli des siècles.

Que d'objets précieux, bronzes, marbres, que d'inscriptions, de médailles, que de trouvailles de toutes sortes ont passé par les mains de cet intrépide et jaloux collectionneur !...

M. Girard avait édité un certain nombre d'ouvrages ; celui qui restera et lui fera le plus grand honneur est sans contredit les *Inscriptions de Vienne*. Que de peines, que de fatigues, que de recherches pour rassembler les monuments épars de cet énorme recueil comprenant 2,000 inscriptions ! Puis, quelle persévérance, pendant plus de 20 ans, pour suivre, après bien des péripéties, l'impression des 6 volumes de texte ! Ce travail le soutenait, le faisait vivre ; il avait peur de mourir avant de l'avoir achevé. — Hélas ! le dernier volume paru, le dernier exemplaire livré aux souscripteurs, M. Girard s'est éteint ; mais il pouvait dire : *Exegi monumentum*.

Le Directeur-Gérant, E.-J. SAVIGNÉ.

Vienne, imp. Savigné.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MONTÉLIMAR

UN philosophe non moins célèbre par ses écrits et ses *confessions* que par sa morale facile, a proclamé, à la fin du XVIIIe siècle, le *pays* et le *ciel* de Montélimar les plus beaux du monde, et nul n'a protesté depuis contre sa décision.

La ville est, en effet, très-gracieusement située sur le penchant d'un coteau de la vallée du Rhône, et presque en face du point de jonction de deux rivières : le Jabron et le Roubion, dont les eaux réunies baignent ses murs et fécondent son territoire, tout couvert de vignobles, d'arbres à fruits, de jardins, de moissons et de prairies.

On ignore si l'homme préhistorique avait en cet endroit, aux époques lointaines, une ou plusieurs stations habitées; mais on est certain de la présence des Romains à *Acunum*, *Acusio*, dont on a fait *Aigu* pendant le moyen âge. Plusieurs inscriptions et entre autres une pierre milliaire, actuellement à Valence, rendent témoignage du fait, et les *itinéraires* anciens y placent le gîte d'étape d'*Acunum*.

Quelques géographes, peu au courant de l'histoire locale, ont voulu reporter à Ancone, obscur village voisin, la gloire de la petite agglomération romaine; mais leur opinion n'a plus de partisans aujoud'hui.

Ravagé par les Barbares qui foulèrent aux pieds la civilisation ro-

Digitized by Google

maine et la vallée du Rhône au Ve siècle, *Acunum*, bâti sur la rive gauche du Jabron et longtemps desservi au spirituel par des religieux de l'Ile-Barbe, près Lyon, renaquit sur la rive droite du Roubion, au flanc d'un coteau ou monticule plus facile à défendre, lorsque la féodalité couronna de châteaux-forts et de tours nos villes et villages dauphinois.

On a lieu de croire que *Monteil* fit alors partie du comté de Valentinois, dévolu aux Geilin ou Geilon, et que les Poitiers furent leurs successeurs.

Mais on ignore l'époque où les Adhémar en acquirent la seigneurie et lui transmirent leur nom, Montélimar venant de *Monteil-Aymar* équivalent d'Adhémar.

Un *déchiffreur* du XVIIe siècle, peut-être pour flatter les princes de Monaco, en quête de vassaux et d'arrière-vassaux à leur duché-pairie, eut la malencontreuse idée de fabriquer des chartes qui ont jusqu'à ces derniers temps induit en erreur tous les historiens de Provence et de Dauphiné.

Pour lui les Adhémar venaient en droite ligne d'un seigneur franc portant, il est vrai, ce nom, ou plutôt ce prénom, qui sous Charlemagne chassa les Sarrasins de Corse.

L'édifice généalogique ainsi dressé à peu près, à l'aide de quelques chartes, n'a pu résister au souffle de la critique.

Le faussaire avait pris les formules du XVe siècle pour rédiger ses actes supposés des IXe, XIe et XIIe.

Il est presque démontré actuellement que les Adhémar avaient une origine commune avec les seigneurs de Peyrins et les Bérenger de Sassenage et que Guillaume Hugues, frère d'Aimar, évêque du Puy, légat du pape à la première croisade, s'établit le premier à Monteil. Ses descendants affranchissaient la ville, en 1198, de toute imposition forcée et reconnaissaient aux habitants, en 1228 et 1258, le droit de tester, le droit de se marier librement hors de la seigneurie et même de venger leurs injures.

A partir du XIIIe siècle, on trouve la ville au pouvoir des deux branches de la famille; trois quarts aux seigneurs de Monteil et de Rochemaure et un quart aux seigneurs de la Garde-Adhémar.

Pareille situation entraîna de fréquentes luttes intestines, dont les Poitiers et les dauphins profitèrent habilement.

Au XIVe siècle, la portion la plus considérable échoit au saint-Siége au moyen de la cession de Grillon, village du Comtat, dans le voisinage de Grignan, où se trouvaient alors les maîtres de Montélimar, en vertu d'un ancien pacte de famille remontant à 1308.

Louis XI, encore dauphin, hérita des Poitiers, rendit Grillon au pape et devint en 1446 maître de Montélimar, qui resta uni à la cou-

Digitized by Google

ronne, malgré les droits cédés en 1643, aux princes de Monaco, dans le Valentinois.

Sa position sur la route de Vienne en Provence, sous les Romains et au moyen âge, l'exposa à toutes les vicissitudes de la guerre, lors des invasions sarrasine, normande, bourguignonne, etc., pendant la croisade contre les Albigeois, et celle de Philippe-Auguste et de Richard-Cœur-de-Lion, puis sous Raymond de Turenne, mais surtout pendant les troubles civils et religieux du XVIe siècle.

Telle est, rapidement esquissée, l'histoire de Montélimar.

Il n'a pris une importance réelle qu'aux trois siècles derniers, à cause de la sénéchaussée et de l'élection qui amenaient dans ses murs les réclamations des plaideurs du ressort et des contribuables de trois arrondissements actuels : Die, Montélimar et Nyons.

Rabelais constate la renommée de ses maroquins au XVIe siècle, et le chemin de fer étend de jour en jour celle de ses excellents nougats, de ses soies et de ses autres produits industriels ou agricoles.

Parmi ses illustrations littéraires, scientifiques et artistiques on peut citer: Daniel Chamier, théologien; Aimar Pontaimery, poëte; François Barry, jurisconsulte; Menuret de Chambaud, médecin; Jean-Jacques Aymé, homme politique; Barthélemy Faujas de St-Fond, naturaliste; Jean Laurent de la Coste du Vivier, général; de Saulces de Freycinet, marins; Antoine-Eugène de Genoude, publiciste; Devie, évêque de Belley; Loudet et Deschamps, peintres, etc., etc.

Sa distance de Valence est de 44 kilomètres et sa population de 11 à 12,000 âmes.

La gravure à l'eau-forte hors texte représente une vue de Montélimar, d'après une photographie de M. S. Dejour. En tête de la première page sont les armes de Montélimar.

Il faut voir, en été, ses auvents flotter au-dessus des rues, en toute saison l'animation du langage de ses habitants, son magnifique jardin de la gare et ses magasins de la Grand'Rue, pour se reconnaître sur les limites de la Provence, qui, en réalité, commençait tout près de là, au territoire d'Allan.

A. Lacroix.

Digitized by Google

AUX ALPES

(Sonnet

—

L'œil, *en vous contemplant, de vos grandeurs s'étonne,*
Alpes, piliers du ciel, soit que dans l'air serein,
L'aube inonde vos fronts des feux de sa couronne,
Soit que, sur vous, le soir verse à flots son écrin!....

Vous semblez, quand la foudre en vos antres résonne,
Faire éclater, de Dieu, le verbe souverain,
Et vous apparaissez, quand l'éclair vous sillonne,
Comme un géant qui porte un glaive dans sa main.

Monts perdus dans l'azur, fiers sommets, pics sublimes,
Glaciers d'argent penchés sur la nuit des abîmes,
A ses œuvres d'un jour l'homme vous comparant,

Ne peut, pour exprimer son indicible extase
Et les ardents transports dont son âme s'embrase,
Que pousser vers le ciel ce cri : Dieu seul est grand!

Gabriel MONAVON.

Grenoble, le 14 avril 1877

Digitized by Google

ÉBLOUISSEMENT

(Sonnet)

La source murmurante où ton regard de reine
Pour la première fois s'adoucit à mes yeux,
Où ma main se joua dans l'or de tes cheveux,
Où j'osai de mon cœur te confier la peine,

Je voudrais l'embellir comme un royal domaine,
Y bercer quelquefois mes rêves amoureux,
M'y faire de ses fleurs un bouquet précieux,
Y graver nos deux noms sur l'écorce d'un chêne,

Mais ta lèvre, où l'amour s'était épanoui,
Parut alors si belle à mon œil ébloui
Que le ruisseau fleuri s'éclipsa devant elle.

Depuis lors, à travers monts et plaines, j'ai beau
Soumettre à mille efforts mon souvenir rebelle,
Je ne retrouve plus ni source, ni ruisseau.

Zénon FIÈRE.

Paris, juin 1877.

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENT

DE

L'IMPRIMERIE

DANS LE VIVARAIS

TOURNON (Suite et fin)

L'Histoire des plantes, trad. de latin en françois, avec leurs portraits, noms, qualitez et lieux où elles croissent, l'Histoire des plantes, nouvellement trouvées en l'isle Virginie et autres lieux, l'Histoire des animaux à quatre pieds, l'Histoire des oyseaux, l'Histoire des poissons, des serpens et du chien enragé. Entier discours et manière de distiller les eaux de toutes sortes de plantes et la vertu qui en provient, par Geoffroy Linocier, médecin de Tournon en Vivarez. *Paris*, Guillaume Linocier, 1619, gros vol. in-18.(1).

Lettres de Philostrate, mises de grec en françois, avec des annotations et des remarques, par Louis de Caseneuve. TOURNON, Geoffroy Linocier, 1620, in-4°.
(Manuel Brunet).

Antoine Faure de Blains, un des professeurs les plus distingués de l'Université de Valence, mort en 1626, a laissé quelques manuscrits historiques et des ouvrages imprimés à TOURNON et à Valence.
(H. Deydier, *Notes généalogiques).*

Consolation et résiovissance pour les malades et personnes

(1) Il nous semble avoir vu quelque part qu'il avait paru à *Tournon* une édition de cet ouvrage.

Chose singulière ! Dans la *Bibliothèque de Duverdier*, l'Histoire des Plantes, de Linocier, est indiquée sous le titre de *l'Histoire des Planètes.* Voilà une coquille qui peut faire chercher longtemps bon nombre de bibliophiles.

Digitized by Google

affligées. Dédié à Monseigneur le Cardinal de la Roche-Foucaut, grand Aumosnier de France, Par le R. P. Estienne Binet de la Compagnie de Iésus. A TOURNON, par Clavde Michel, Imprimeur de l'Vniversité, 1620, in-12, 612 pag. Titre encadré, avec la marque n° 13.

Permission d'imprimer donnée à Valence le 10 février 1620, par « Benoist Varnier, docteur ez droicts, vicaire général de Monseigneur le Reuerendissime André Deleberon, éuesque et comte de Valence et Die. »

Privilége accordé « à Claude Michel, maistre imprimeur de l'Vniversité de Tournon, pour le temps et terme de six ans. »

(Bibliothèque de H. Vaschalde).

Le P. de Backer (tom. VII. pag. 106), indique une autre édition de Tournon en M.DC. XXI.

N° 13. — Armoiries des Jésuites.

Le Mercure réformé apportant consolation à Messieurs et Révérends Pères les Ministres de Dyois et Valentinois désolez, hélas! pour la perte de madame du Poët et de cent autres réduicts en l'église catholique, l'an 1619, en ces païs...par Jacob d'Horel, ministre de la parole de Dieu. — A la Rochelle — (TOURNON ?) 1620, par Guillaume du Coing, in-12, 359 pag.

(E. Arnaud, *Notice*, etc.).

Il est très-probable que ce livre a été imprimé à Tournon.

Sacrosancti concilii || *Tridentini* || *canones et decreta,* || *Item* || *declarationes Cardinalivm* || *concilii interpretvm* || *ex vltima recognitione Ioan. Gallemart.* || *Quibus iam primum accesserunt, non editœ etiam quœdam* || *hactenus* || *aut indigestœ; nunc ad sedes suas reductæ.* || Cum || citationibvs || Ioannis Sotealli Theol. et Horatij Lucij I. C^ti || necnon || remissionibvs || P. Augustini Barbosœ. || TVRNONI, || Apud Clavdivm Michaelem, || Typographum Vniversitatis. ||

Digitized by Google

M.DCXXI, in-8 de plus de 800 pages, titre rouge et noir, avec le monogramme des Jésuites. Marque n° 13 (1).
(Bibliothèque de H. Vaschalde).

La Défense de l'infaillibilité du Saint-Siége contre les accusations d'A. de Vinay, ministre, comprinses en son traité contre l'infaillibilité du pape, par un sien compatriote dauphinois (le père Isnard, Jésuite). Tournon, 1622, in-8°.
(E. Arnaud, *Notice,* etc., etc.)

Arrest dv privé conseil dv Roy, Donné à Paris le 15 décembre 1623, en faveur de l'Université de Tournon. A Tournon, par Claude Michel, imprimeur de l'Université, 1624.
(*Journal de Tournon* du 10 juin 1877.)

Aphorismi Inquisitorum, cum vera historia de origine sanctæ Inquisitionis Lusitanæ, auth. Ant. de Sousa. Turnoni, 1633, in-8°, vélin.
(*Catalogue Luzarche,* 1868, N° 658).
On voit sur le titre la marque de Laurent Durand, libraire (à Lyon ?) : Le char du soleil avec la devise : *Invia virtuti nulla est via.* En bas, à gauche, un écusson ovale de..... à la fasce de....., accompagné en chef d'un soleil rayonnant de..... A droite, le monogramme du libraire (2).

Ioannis Tardini Turnonensis Doctoris Medici. Disquisitio medica de eà quæ in decimo mense peperit. — Turnoni, 1640, in-8°.
(Rochas, *Biographie du Dauphiné*).

Recueil de Méditations, par le P. Poiré de la Compagnie de Jésus. Tournon, 1641, in-4°.
(*De Backer,* tom. Ier, p. 578).

Visitatio medicamentorum annanxi celebrata, par François Chomel, médecin d'Annonay, Tournon, 1653.
(*Notice biographique,* manuscrite, par M. Poncer).

(1) Dans ce livre, nous voyons figurer, sur la liste des évêques qui assistèrent au Concile de Trente : « Iacobus Maria Sala, Episcop. Viuarien. *L'Histoire générale de Languedoc* dit au contraire que l'évêque de Viviers n'assista pas au Concile : étant tombé malade il mourut en route. Enfin le P. Colombi, dans son livre intitulé : *De rebus gestis episcop. Vivarien.*, dit que l'évêque Jacques Marie Sala se rendit au Concile de Trente et qu'il mourut dans cette ville.

(2) A. de Gallier, Bulletin de la *Société d'archéologie de la Drôme*, 41e livraison, p. 240.

Digitized by Google

La même année (1653) François Chomel fit imprimer à Tournon un *Traicté médico-philosophique de la purgation et de la saignée*, qu'il dédia à Antoine Chomel, maître des requêtes.
(*Notice biographique*, par M. Poncer).

Il nous a été impossible de découvrir un seul livre imprimé à Tournon, après cette dernière date, 1653.

Un certain nombre de volumes imprimés à Tournon portent l'indication de libraires, dont plusieurs n'étaient pas cependant établis à Tournon. « Quelques-uns de ces livres ont dû être imprimés par Claude Michel, d'autres par Germain Long, dont les hoirs possédaient une maison dans la Grand'Rue tendant au collége. (Cadastre de 1648-1649, folio 143). » (1).

« L'imprimerie à Tournon fleurit et décroît avec l'Université et le milieu littéraire qui s'était formé autour des Jésuites ; elle achève de disparaître en même temps que ses protecteurs, les seigneurs de Tournon. » (2).

BOURG-ST-ANDÉOL

Bourg-Saint-Andéol est la seconde ville du Vivarais qui ait eu l'imprimerie. César Chappuis s'y établit vers 1675. Nous possédons une affiche très-curieuse qui atteste l'établissement, au XVIIe siècle, de l'imprimerie dans l'ancienne ville des évêques de Viviers; c'est une annonce de nouvelles foires que Louis XIV venait d'accorder au bourg de Vals, par lettres patentes de 1684. Au bas de cette affiche, on lit: A Bourg-Saint-Andéol, Imprimerie de *César Chappuis*, imprimeur de l'Evesché et des Etats du Vivarez.

Notre ami, M. F. Boissin, nous a communiqué un livre ayant pour titre : *Association à l'Adoration perpétuelle du Sacré-Cœur de N. S. Jésus-Christ*, établie dans le monastère de la Visitation Sainte-Marie du Bourg-Saint-Andéol, diocèse de Viviers, en 1728. A Bourg-Saint-Andéol, chez *Chappuis*, imprimeur de Monseigneur l'évêque de Viviers. Pet. in-12, de 62 pages. On voit sur le titre la jolie vignette n° 14.

(1) A. de Gallier, Bulletin de la *Société d'archéologie de la Drôme*, 41e livraison p. 240.
(2) Id. page 237.

Digitized by Google

N° 14. — Marque? de César Chappuis.

Un nouvel imprimeur, Pierre Guillet, s'établit à Bourg-Saint-Andéol, vers 1778. Nous possédons un bel exemplaire du premier livre imprimé par lui dans cette ville, c'est un ouvrage sur Vals, devenu rare : *Mémoire analytique sur les eaux minérales de Vals*, par M. Madier, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, et de l'Hôpital de Charité de la Ville de Bourg-Saint-Andéol, Intendant des dites Eaux. A Bourg-Saint-Andéol, chez *P. Guillet*, Imprimeur du Roi, des Etats du Vivarais, de Mgr l'Évêque de Viviers et du Clergé, M.DCCLXXXI, in-8°.

Nous possédons aussi une magnifique *thèse illustrée*, imprimée, en 1784, à Burgi-Sancti-Andeoli, apud Petrum Guillet, typograph. Regis. D. D. Episcopi Vivar. et Cler.

Au commencement de l'année 1785, il arriva une chose curieuse à l'imprimeur P. Guillet. Madame de Linant venait de composer un poème intitulé : *Le plaisir du village*, divertissement pour le jour de Saint-Joseph, fête de M. le président d'Hugues, marquis de la Garde-Adhémar. Pierre Guillet fut chargé d'imprimer cette pièce, mais à la condition qu'il transporterait ses presses au château du marquis. Elle fut tirée à quelques exemplaires seulement, pour être distribués aux amis de l'auteur. En voici le titre exact :

Le plaisir du Village — Divertissement pour le jour de Saint-Joseph, fête de M. le Président d'Hugues, marquis de la Garde-Adhémar, représenté par sa famille au château de la Garde, le 19 mars 1785 ; dédié à MM. les Châtelains, Consuls, Notables et Habitants du bourg de la Garde-Adhémar. *Imprimé au Château*, broch. in-8°, de 22 pag.

Cette rarissime brochure manquait à la collection Soleinne, la plus vaste de toutes celles formées sur le théâtre, et elle ne se trouve

Digitized by Google

citée dans aucun ouvrage bibliographique ou biographique. (*Catalogue du chevalier de B....* N° 2956).

PRIVAS

L'introduction de l'imprimerie à Privas, date, croyons-nous, de la fin du XVIIIe siècle. Pierre Guillet quitta Bourg-Saint-Andéol vers 1791, pour se fixer au chef-lieu du département, où ses presses furent excessivement occupées. Pierre Guillet eut pour successeur F. Agard, qui avait déjà des presses installées à Annonay. Ce dernier étant mort, Guiremand et Gauthier achetèrent son imprimerie. En mars 1829, M. Roure père, qui était depuis 1827 l'associé de Guillet fils, imprimeur à Tournon, monta à Privas une nouvelle imprimerie, devenue, depuis quelques années, entre les mains de son fils, une des plus belles et des plus importantes de la région.

Un des premiers livres imprimés à Privas — nous croyons même que c'est le premier — est intitulé *Conspiration de Saillans.* Privas, Pierre Guillet, Imprimeur du département, MDCCXCII, in-8° (rare).

Voici quelques autres ouvrages imprimés à Privas, et devenus rares :

Discours prononcé par Boissy-d'Anglas dans la séance de la Convention nationale du 6 fructidor, l'an 3e de la République. A Privas, de l'imprimerie des sans-culottes, Guiremand et Gautier, imprimeurs du département, in-8°, 32 pag.

Annuaires du Département de l'Ardèche, pour l'an X et l'an XI, Privas, F. Agard, imprimeur de la Préfecture, in-12. Sur le titre de ces annuaires, on voit une vignette que l'on peut considérer comme étant la marque de l'imprimeur F. Agard (1).

Les Commentaires du Soldat du Vivarais, publiés par J.-L. de Laboissière. Privas, chez F. Agard, imprimeur de la Préfecture, 1811, in-8°.

(1) Presque tous les livres imprimés par F. Agard portent sur le titre ette vignette : les attributs de la musique et de la comédie. Un grand nombre de libraires célèbres ont eu des marques exemptes de toute espèce de devise et de monogramme; nous citerons entre autres: Cœsaris, imp. à Gand, en 1480; Leeu, imp. à Anvers, en 1477; Morrhy des Champs, imp. à Paris, en 1530; Roy (Maurice), imp. à Lyon, en 155 ; Cordier, imp. à Buiche (Hénaut), en 1545.

Digitized by Google

Histoire des guerres du Vivarais, par Ardéol Vincent. PRIVAS, de l'imprimerie de F. Agard, 1817, in-8°.

En 1825, il se publiait deux journaux à Privas : *l'Ami des Bourbons et des Lois*, bi-hebdomadaire, et la *Feuille d'Affiches*.

VIVIERS

Quoique Viviers possède un des plus anciens évêchés de France, — il date du Ve siècle — ce n'est que vers la fin du siècle dernier que l'imprimerie fit son apparition dans cette ville. Nous avons sous les yeux un des premiers imprimés sortis des presses de Viviers : c'est la *Loi relative aux cocardes nationales*, donnée à Paris, le 2 août 1792, l'an quatrième de la Liberté, imprimée et adressée, à la diligence de M. le Procureur-Général-Syndic, aux Directoires des Districts de l'Ardèche. Au bas de cette pièce, on lit : A VIVIERS, de l'imprimerie de *J.-J.-M. Ignon*. C'est à peu près tout ce que nous avons pu découvrir des productions typographiques de Viviers, au XVIIIe siècle.

ANNONAY

L'imprimeur F. Agard dut s'établir à Annonay vers 1789. Le premier livre imprimé par lui paraît être de 1791 ; il est intitulé : *Discours prononcés à Annonay* en 1791, par J. J. H. Kœnig, Ministre du saint Evangile, et imprimé par ordre de la *Société des Amis de la Constitution*. A ANNONAY, de l'imprimerie de F. Agard, imprimeur de la Société des Amis de la Constitution, in-8°, 126 pag.

Un second imprimeur vint s'établir, presque à la même époque, à Annonay : nous avons sous les yeux plusieurs brochures sorties de ses presses ; en voici deux très-rares : *Entretiens patriotiques sur la Constitution civile du Clergé*, par Courdin. A ANNONAY, chez Colonjon, imprimeur, 1792, in-8°.

Correspondance édifiante ou lettre écrite par un curé constitutionnel avec une réponse anti-constitutionnelle. ANNONAY, chez Colonjon, 1792, in-8°.

CAMP DE JALÈS

Au début de la Révolution française, les royalistes du Vivarais s'insurgèrent et organisèrent un rassemblement connu sous le

Digitized by Google

nom de Fédération ou *Camp de Jalès*. Cet événement éveilla à un très haut degré l'attention publique et excita les violentes colères de l'Assemblée nationale. Une correspondance active, secrète et bien suivie, établit une communication non interrompue entre les villes, les bourgs, les hameaux, les côtes et les montagnes. Des presses furent installées secrètement dans le formidable château de Bannes, quartier général des fédérés (1); plusieurs manifestes y furent élaborés et imprimés.

Nous possédons une de ces pièces historiques devenues rarissimes. En voici le titre exact : *Manifeste* || *et* || *protestation* || *de cinquante mille français fidèles,* || *armés dans le Vivarais,* || *pour la cause de la Religion* || *et de la Monarchie.* || *Contre les usurpations* || *de l'Assemblée* || *se disant nationale,* || Exoriare aliquis nostris ex ossibus *Ultor!* | Que de ma cendre un jour s'élève mon *vengeur.* || Au Camp de Jalès. || Octobre 1790. In-8°, 35 pag , titre encadré.

A la fin du manifeste on lit : Collationné et certifié conforme à l'original, par nous, Présidents et Secrétaires du Comité Militaire. *Fait au Camp de Jalès,* le quatre octobre mil sept cent quatre-vingt-dix. Signé, *Martel,* secrétaire.

LARGENTIÈRE

La première et la seule imprimerie qui existe à Largentière , fut fondée par M. Grobon père, vers 1822. En 1825, il créa la *Feuille d'Affiches,* qui paraissait le mercredi et le samedi de chaque semaine.

Il est presque étonnant que Largentière, chef-lieu d'arrondissement, n'ait pas eu plus tôt l'imprimerie. On allait se faire imprimer à Privas.

AUBENAS

La première imprimerie d'Aubenas fut fondée par M. Cheynet, en 1842. En 1848, un nouvel imprimeur, M. Bonnefoy, vint s'établir dans la même ville, il eut pour successeur, en 1856, M. L. Escudier.

(1) Ce fait m'a été raconté par M. Vital père, d'Aubenas, mort en 1872, à l'âge de 92 ans.

Digitized by Google

Nous signalons aux bibliophiles ardéchois une brochure très-curieuse, imprimée à Aubenas en 1868; elle a pour titre: *De l'octroi d'Aubenas et de plusieurs autres misères;* dialogue entre *Clavel* et *Martel.* Par H. P. Chᵉ honᵉ. Cette brochure, quoique imprimée en 1868 seulement, est devenue rarissime, l'auteur en ayant détruit presque tous les exemplaires.

*
* *

Nous ne terminerons pas cette notice sans adresser nos remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu nous prêter leur concours. Nous sommes tout particulièrement reconnaissant à notre savant confrère, M. A. de Gallier, qui a si gracieusement mis à notre disposition plusieurs de ses ouvrages; à M. Adolphe Labitte, le sympathique libraire de la Bibliothèque nationale, et à M. F. Didot; le célèbre éditeur parisien, qui nous ont facilité l'illustration de notre modeste travail. Nous nous plaisons à reconnaître que, sans toutes ces obligeances, il nous eût été bien difficile d'accomplir notre tâche.

H. Vaschalde.

Digitized by Google

LES ARTISTES

LYONNAIS & DAUPHINOIS

A L'EXPOSITION DE 1877

M. Compte-Calix, de Lyon, voit depuis bien des années ses œuvres élégantes reproduites et popularisées par la gravure. Nous les connaissions déjà et nous les retrouvons avec plaisir, ces deux promeneuses, deux amies qui échangent des confidences. « *Il m'a dit...!* commence l'une d'elles. La *Noce bressane* est un morceau friand et chatoyant, vrai régal pour les yeux: une cour de ferme, un ménétrier à son poste, des invités, des commères, la jolie mariée coupant un gâteau tout en tournant un œil bleu plein de langueur, vers son époux qui lui parle à l'oreille, du soleil autant qu'on en peut désirer, tout le talent de M. Compte-Calix, talent coquet, printanier, sémillant s'il en fût, est là.

M. Bail, de Chasselay (Rhône), est un réaliste, lui. Il nous conduit au *Cabaret*, un cabaret de campagne, mais ce n'est pas pour nous y montrer des ivrognes, des rixes, du désordre. Non, aucun tapage n'éclate sous ces pauvres lambris, les buveurs ne sont qu'un peu gais ou somnolents; deux d'entre eux s'amusent à faire boire des enfants dans leur verre; l'aîné des bambins a l'air détrouver le vin du crû fort bon, l'autre recule intimidé; la plaisanterie n'est qu'à demi du goût d'une jeune mère qui intervient, sans se fâcher toutefois. Bref, de bonnes gens, solidement peints, une composition un peu vulgaire et sans grand intérêt, mais qui ne manque ni de naturel ni de franchise.

M. Maurice Blum, de Lyon, a fait un pastiche très-heureux de Fichel dans son *Billard sous la régence;* chacun des petits personnages est amusant d'attitude et de physionomie. La *Partie de billard au cercle des Champs-Elysées*, qui forme le pendant de la première, est naturellement plus insignifiante, grâce à l'ameublement et aux habits modernes. Le *Départ pour la pêche*

Digitized by Google

de M. Célestin Blanc, de Clelles (Isère), a le tort de ressembler trop à une vignette de barcarolle ; ce jeune père vêtu en Masaniello qui embrasse son enfant suspendu au sein de la mère, tandis que le frêle esquif qui l'attend se balance sur les ondes bleues du golfe de Naples, tout cela, n'est-ce pas? a été vu bien souvent. Mais M. Blanc a exposé en outre un aimable portrait de toute jeune fille, sortant blonde, blanche et bleue, d'un léger nuage.

M. Frappa, de Saint-Etienne, semble s'être proposé de chanter à tout jamais l'épopée du moine jovial; il le fait d'une façon piquante souvent, mais parfois aussi peu respectueuse. Le bon père qui, au seuil de l'église, lit *Rabelais* en se tordant de rire, la *Récréation* employée par deux franciscains athlétiques à des luttes brutales dont leurs frères jugent les coups, en critiquant ou en s'extasiant, tout cela ne serait pas bien scandaleux, en somme, mais pourquoi n'avoir pas placé parmi ces bons vivants quelques figures d'une expression plus noble qui, en faisant ressortir par le contraste la vulgarité de leur entourage, eussent prouvé qu'il y a dans les cloîtres comme partout, plus qu'ailleurs peut-être, des êtres d'élite incapables de trouver leur plaisir dans ce qui suffit à égayer la foule? Au point de vue de l'art le tableau y eût gagné, au point de vue moral aussi, et on n'en rendrait pas moins justice à la verve exubérante de M. Frappa.

M. Biard, de Lyon, est toujours un peintre de voyages dramatique à outrance; son mérite est d'avoir vu; il a été témoin en 1839, de ce *Naufrage de la* Lucie-Marguerite *au Spitzberg*. Le *Compartiment des dames seules* est peut-être aussi un souvenir de voyage, mais poussé à la caricature d'une façon par trop américaine. M. Rave, de Lyon, a rendu en tons papillotants une scène qui fait penser aux jardins du Décaméron et qu'il a intitulée : *Après-midi du bon roi René.* — M. Robin, de Villefranche, nous transporte dans un verger où de belles filles, hautes en couleur, récoltent des pommes; l'exécution, fraîche et large, pèche par excès de facilité; même défaut dans un portrait de jeune homme, vivant du reste, sobre et bien posé.

Au milieu des nombreuses *Parties de campagne* dont fourmille le Salon, celle de M. Saunier, de Vienne, réussit à se faire remarquer.

La Lecture, de M. Fantin-la-Tour, de Grenoble, est, croyons-nous, un prétexte à portraits. Deux jeunes femmes en deuil, l'une brune, l'autre blonde, sont assises auprès d'une table, celle-ci lit, celle-là écoute, toutes deux sont tristes comme le ton même

Digitized by Google

du tableau, sur les noirs et les gris très délicats duquel ne brillent que deux taches réjouissantes, la fleur placée dans un vase et la couverture jaune d'un livre ; mais l'admirable distribution de la lumière et la perfection du modelé rachètent ce qui peut sembler à quelques-uns excès d'austérité dans l'ensemble. M. Fantin est non seulement un artiste supérieurement doué, c'est encore un travailleur; nous retrouverons aux dessins ses pastels inspirés par la représentation à Bayreuth du dernier opéra de Wagner, et il est aussi lithographe — Gloire à la Bresse ! Elle a fourni des sujets, cette année, à plus d'un artiste lyonnais. Le *Baptême bressan*, de M. Perret, n'a que le tort de rappeler un peu sa *Noce* de la dernière Exposition ; c'est la même ordonnance, la même file de villageois formant cortége, ce sont aussi les mêmes qualités de vie, de naturel et d'éclat. La musette vient de s'arrêter à la porte de l'église ; la nourrice, parée de tous ses atours et portant le poupon sous une grande étoffe à ramages, attend pour entrer que les parents et amis qui s'acheminent gaîment deux par deux le long de la rue du village, soient arrivés. Nous apprécions fort ces scènes locales où se reflètent les vieux usages, et nous nous étonnons que les peintres de genre ne s'inspirent pas davantage des mœurs, des types, des horizons familiers à leur enfance. Combien ils y gagneraient d'originalité et de caractère ! Quand M. Sicard, de Lyon, nous montre le *Marché du quai Saint-Antoine* dans cette ville; quand M. Mallet, de l'Ardèche, qui a aussi envoyé aux dessins des scènes de la *Navigation du Rhône*, nous initie à la *Récolte des feuilles de mûrier*, nous ne songeons pas à mettre en doute la sincérité de leurs impressions, d'autres qualités leur fissent-elles défaut. M. Beauverie prouve, par son exemple, que le talent gagne toujours à se nourrir des sucs mêmes du sol qui l'a vu naître ; ce sont deux sites du Dauphiné qui lui ont valu sa médaille.

Certes, il a dû maintes fois errer le matin dans cette *Vallée d'Amby*, où des vaches, émergeant de la brume, vont, au bas d'un rocher, s'abreuver parmi les roseaux. Nous respirons, en regardant ce coin de campagne, si naïf et si attachant, toute la calme fraîcheur de l'aube.

Le *Lever de la lune* devant lequel un groupe d'admirateurs stationne toujours, est une œuvre plus importante et plus achevée, mais également sincère. Le disque rouge qui monte dans le ciel assombri se reflète en rayons brisés au milieu de la végétation aquatique d'un étang qu'enveloppe toute la grandiose majesté de la nuit mélancolique et sereine.

Digitized by Google

Il est difficile et glorieux de se faire une place aussi distinguée que celle de M. Beauverie, dans la pléiade des paysagistes en renom. Nulle part le succès n'est plus énergiquement disputé; chaque année de nouvelles étoiles viennent s'ajouter aux célébrités reconnues, et ce qui n'est que soigné, consciencieux ou même bon, passe inaperçu, éclipsé par la quantité de choses excellentes. Nous ne pouvons donc que nommer rapidement M. Adelsward, qui a vu le joyeux *Bougival* sous un aspect quelque peu froid, noir et triste; Mme Espinel et ses bateaux échoués sur une plage bretonne; M. Lajard, qui nous promène sur les bords de l'*Ellé;* M. Allemand qui s'est inspiré d'un aspect d'*Hiver à Crémieu,* M. Blanc-Fontaine qui a trop estompé de rousseurs automnales l'imposante silhouette de la *Tour de Côte-Vieille* en Dauphiné, Mlle de Parmentier, dont la petite vue du *Tréport* a de la transparence et de la vérité.

Nous nous arrêterons plus longtemps devant la *Barque de pêcheurs faisant escale dans les rochers de Collioure,* une marine chaudement colorée et en tous points digne d'éloges, sauf pour la facture un peu molle des rochers. Cette œuvre nouvelle de M. Appian est surpassée encore par le flot superbe, un flot à la Gudin que nous jette un peu plus loin la Méditerranée un jour de mistral. M. Appian est avant tout un dessinateur, et nous donnerions son *Mistral* lui-même pour deux admirables fusains qu'il a signés : un *Canal à Rossillon* et le *Port de Gênes*; ses dessins font du tort à sa peinture; celle-ci cependant suffirait à à lui assurer un rang honorable et même brillant.

Les qualités fières et élevées de l'école d'Ingres sont conservées précieusement chez M. Paul Flandrin; presque seul il reste fidèle au paysage de style. Quelle savante composition que ses *Bords du Gardon,* avec leur fond de collines aux lignes harmonieuses et leurs grands arbres dignes d'abriter la promenade des dieux ou tout au moins de ces nobles figures antiques qui se groupent au premier plan du tableau! Une *Ferme en Provence* manque de couleur et de vie, mais c'est toujours la même finesse, la même pureté, cette distinction que nous constaterons de nouveau tout-à-l'heure dans les deux portraits de femmes de la galerie des dessins, et qui est poussée si loin qu'elle produit une certaine froideur, comparable à celle qui se dégage de la beauté humaine trop correcte et trop régulière.

On sait que la peinture de batailles est réduite, depuis plusieurs années, aux proportions du genre, et nul ne songe à regretter les immenses *machines* commandées autrefois par l'État, d'autant

Digitized by Google

que les chefs de la nouvelle école se nomment de Neuville, Detaille, Dupray, Berne-Bellecour, etc. M. Reverchon, de Lyon, a voulu marcher sur leurs traces en faisant revivre un trait de dévouement individuel, un épisode de la guerre de 1870 dans le Jura : *le Caporal Maubonne sauvant un enfant* au milieu de l'incendie et de la mitraille; mais nous ne pouvons louer ici que sa bonne intention.

L'école qui a produit Saint-Jean continue d'être féconde en fleurs magnifiques et en fruits savoureux. Place d'abord au maître, Maisiat, l'auteur incomparable des souvenirs embaumés de *Vignely* et de la *Branche de prunes;* place aux *Roses* que Perrachon fait fleurir dans un vase de précieuse orfévrerie; place aux pavots et aux tournesols orgueilleux qui décorent le *Perron* de M. Reignier! Viennent ensuite les noms de MM. Morel, Lachapelle, Maucherat de Longpré et de Mme Faulcon.

Tandis qu'il est question de nature morte, n'oublions pas l'*Alose* de M. Coquerel.

Nous en aurons fini, je crois, avec la peinture lyonnaise et dauphinoise, après avoir nommé le *David*, de M. Bélair, la *Muse élégiaque* de M. Dubouchet, la *Paysanne* de M. Courajod, la *Sainte Famille* de M. Gauthier, les *Taillis normands* de M. Deroche, les *Bergères* de M. Bidauld, le *Berger* de M. Mazeron, la *Fête du révérend Père,* de M. Picard, le *Volontaire d'un an*, de Mlle Condamin, le *Bac* de M. Pachot, une *Etude* de M. Catuffe, et les portraits, dont plusieurs sont intéressants, signés Raynaud, Jouve, Bernard, Bertrand-Perrony, Louvet, Desmeure, Desportes, Meyssat, Guy, Revel, Mmes Dupin et Châtaignier. M. Clément a rendu parlante sur la toile, on peut le dire, la tête expressive du docteur Tripier.

Certes, quelques-unes de ces toiles de valeur inégale mériteraient mieux qu'une simple mention ; mais d'une part l'espace nous manque, de l'autre nous sommes pressé d'arriver à la sculpture, où s'affirme d'une façon plus saisissante qu'ailleurs la supériorité de l'art français contemporain sur toutes les écoles étrangères. Avant de descendre dans le jardin, bordé de statues blanches au milieu des fleurs, suivons encore les galeries secondaires qui entourent d'une zone de dessins et de gravures les salons réservés aux tableaux.

Nous nous y arrêterons devant le *Passage de la mer Rouge,* d'après Flandrin, par M. Poncet, de Saint-Laurent-de-Mûres (Isère), dont nous avions remarqué déjà deux bons portraits dans les galeries de peinture : celui d'une jeune fille en robe de bal et

Digitized by Google

celui du comte de Bruc, duc de Busignano ; nous rendrons justice au dessin des projets de vitraux d'un élève d'Ingres, M. Lavergne, aux qualités d'un beau pastel de M. Jules Vibert, élève de Delaroche; nous saluerons le nom de M. Bellet du Poisat et ses *Moulins de Hollande* ; voici encore un *Sous bois* au fusain, de M. Perret; une *Matinée d'hiver*, également au fusain, de M. Aubertier ; des gouaches, de MM. Tranchard et Chabal-Dussurgey, et, parmi les aquarelles si nombreuses et si belles cette année, le magnifique *Prométhée délivré*, de M. Ranvier, de Lyon, d'après le tableau exposé il y a deux ans par le même auteur et qui était une œuvre de patriotisme autant que de talent.

Nommer toutes les faïences, toutes les porcelaines, souvent fort jolies, dues à de fins pinceaux de femmes, serait impossible ; que Mmes Moulin, Noël, Larsonneur, Roche, Drouault, Robert, Bellion, Beauchard, Bariot, etc...., nous permettent de passer à des œuvres plus importantes, en négligeant encore un portrait de Mlle Marmonnier, les émaux de M. Million et des demoiselles Jumon, les aquarelles de MM. S. Baron et Vagnat, les fusains de M. Borione, de M. Vergnolet, d'autres choses encore que nous omettons à regret dans ce compte-rendu aussi complet que possible cependant.

Dans la section de la gravure, se distinguent, parmi les œuvres les meilleures, des eaux-fortes d'Appian, de Beauverie, de M. Champollion, de M. Poncet, de M. Lalonge. Citons spécialement l'*Ensevelissement du Christ*, d'après André del Sarto, de M. Danguin, un maître en l'art du burin, et le portrait, d'après Laurens, de M. Didier.

Les lithographes Fantin-Latour, Pirodon, Bocquin, ne doivent pas être oubliés ; tous ces noms appartiennent au Lyonnais et au Dauphiné. Dans la galerie de l'architecture, nous ne rencontrons qu'un nom que la *Revue* puisse revendiquer comme celui d'un compatriote, le nom de M. Jouve, de Saint-Etienne, auteur d'un projet de cathédrale pour Saïgon, en collaboration avec M. Lefort.

Si, en parcourant la section de peinture, on a quelque peine à découvrir les œuvres de mérite au milieu de la multitude des toiles médiocres ou recommandables seulement par une certaine habileté de pinceau, très-insuffisante quand elle ne s'allie pas à la grandeur ou au charme de la conception, on est embarrassé, en revanche, de faire un choix parmi les morceaux qui composent l'exposition de sculpture, tant les beautés y abondent. D'abord, nos yeux sont frappés par le haut-relief magistral de Mercié, ce

Digitized by Google

Pégase qui emporte dans les nues le *Génie des Arts*, tandis qu'une aérienne figure de la Paix, un rameau d'olivier à la main, montre le chemin. Ce morceau, destiné au grand guichet du Louvre, est une merveille de force, de souplesse et, avant tout, de fier et poétique élan. Nous allions nous étonner qu'il n'eût pas la médaille d'honneur. C'est que nous n'avions pas vu encore la statue de *Berryer*, par M. Chapu, qui nous montre le grand orateur debout, les lèvres entr'ouvertes, une main sur son cœur, emporté par le souffle de l'éloquence et de la conviction, ni surtout cette adorable figure de la *Pensée*, destinée au monument d'une femme du grand monde connue dans les lettres sous le pseudonyme de *Daniel Stern*. Une jeune femme, digne sœur de la *Jeunesse* qui décore le monument de Henri Regnault, est assise dans une pose qui fait valoir l'élégance de ses formes, visibles à demi sous les plis flottants d'une tunique grecque. Elle lève vers les sommets un regard radieux. Est-ce Corinne, est-ce Mme d'Agoult, est-ce une Muse, est-ce l'Inspiration, est-ce la Pensée? Quel que soit son nom, elle est exquise. Une étoffe diaphane, soutenue par son bras arrondi, se gonfle au vent comme une voile de navire. Des livres de philosophie, de poésie et d'art, sont épars sur le sol; nous voudrions retirer la mauvaise petite figure de Goëthe placée, on ne sait pourquoi, dans un coin à droite, tout en l'air; mais c'est un bien léger défaut et il serait facile de l'effacer. Jamais médaille d'honneur ne fut mieux gagnée en somme.

Le prix du Salon a été, cette année, octroyé à un sculpteur, bien que, parmi les peintres, M. Dupain, l'auteur d'*Un bon Samaritain* très-remarqué, le lui ait disputé de près. Le *Sarpédon*, de M. Peinte, bande son arc par un mouvement superbe. Le jeu des muscles de ce corps de jeune guerrier antique, complétement nu, est rendu avec une puissance extraordinaire : la lèvre palpite fièrement, toute la tête bizarrement coiffée de bandelettes d'une façon presque féminine, qui contraste avec l'expression toute martiale de la physionomie, est ardente et passionnée dans sa beauté androgyne. Quel dommage que ce prince, semblable à un demi-dieu, doive être tué tout à l'heure par Patrocle !

Un artiste de Grenoble, M. Ding, a mérité une médaille de 3e classe, pour sa statue de plâtre, l'*Enfant à la source*, vraiment ravissante de pose et de galbe, malgré les maigreurs d'un âge ingrat. Le jeune garçon, une jambe à demi repliée sous lui, recueille, pour se désaltérer, l'eau qui coule de la roche sur laquelle il est assis. Rien de naturel comme ce geste penché qui

Digitized by Google

fait valoir toute la souplesse d'un petit corps svelte, très-franchement modelé.

La statue de Samson de M. Fabisch, de Lyon, a inspiré à M. Alfred Aubert, compatriote du sculpteur, le sonnet suivant :

Vous pouvez me frapper, je suis encore à terre ;
Mais, soumis un instant, livré par trahison,
Bientôt je briserai ces fers comme du verre,
Et le vaincu, de ses vainqueurs aura raison.

Mon bras n'a-t-il pas pu battre une armée entière,
Aux vignes de Timna déchirer le lion ?
Les portes de Gaza, plus lourdes que la pierre,
Comme un fétu, je les portai plus haut qu'Hébron.

Et mes trois cents renards et la mâchoire d'âne,
Tout est donc oublié ? Dalila-courtisane,
Vous tous, fils de Satan, Philistins de Dagon,

La force me revient ; l'heure de la vengeance
Approche, et je vais faire une hécatombe immense,
Moi, le Nazaréen de Dieu, Titan-Samson !

Voici la réponse de Samson :

Oui, tu dis vrai, j'enrage et bondis de colère.
Dans ce temps de malheur et de souffrance amère,
J'ai soif de la revanche ! Ah ! quand donc sonnera
L'heure où plomb, lyre, épée, enfin tout m'aidera ?
Sois prêt alors, poëte, et s'il faut sang et vie
Que force unie au droit lutte pour la patrie.

On a peine à croire que la *Vestale* et la *Naufragée* soient de la même main. La première mettra en évidence le nom de M. de Gravillon, de Lyon. Debout auprès d'un trépied d'or, la jolie prêtresse rallume le feu sacré. Elle s'est levée la nuit, inquiète ; elle est accourue, mais dans quel désordre ! Nous ne parvenons pas à nous figurer sans voiles une gardienne de la chasteté. N'importe, le marbre est plein de grâce. Toutes les faiblesses d'une anatomie défectueuse apparaissent au contraire dans cet autre corps de femme roulé par le flot qui l'enveloppe et le couvre à demi. Ces chairs que marque déjà le sceau de la mort, n'ont pas de consistance :

Sur le flot qui la tord, elle est exténuée
Et semble dans les mers une blanche nuée.

Les deux vers cités par M. de Gravillon pour justifier l'état flasque, flottant et contorsionné du corps de sa *Naufragée*, le condamnent au contraire. Ce sont là des situationsque la sculpture, qui n'est grande que par la ligne pure, reposée, régulière, par la correction et la sérénité, doit laisser à la poésie et à la peinture.

Digitized by Google

M. Varnier a eu tort, lui aussi, de vouloir faire exprimer aux yeux de sa *Nycéa*, « ce trouble charmant » qui

... Fait sourire le plus puissant des dieux!...

Des yeux de plâtre n'ont pas d'expression aussi compliquée. Nous ne voyons, pour notre part, qu'une jolie nymphe, une toute jeune fille, d'une gracilité un peu frêle, légèrement penchée sur une fontaine, les pieds serrés l'un contre l'autre, les mains arrondies en forme de coupe :

Prends garde, Nycéa! Dans la source limpide
Celui qui te poursuit met un charme perfide!

M. Varnier, né à Valence (Drôme), est un artiste qui a déjà fait ses preuves de talent; on peut donc lui dire la vérité : point de finesses en statuaire, point de recherches puériles; les chefs-d'œuvre de l'art antique nous ravissent sans cela, ce sont eux qu'il faut prendre pour modèles.

M. Merley a exposé une réduction de son couronnement du palais de justice de Saint-Etienne; les trois figures de la *Force*, de la *Justice* et de la *Vérité* ont la grandeur qui conviennent à leurs noms.

C'est aussi à Saint-Etienne qu'appartient un digne élève de Rude et de David (d'Angers), M. Montagny, auteur d'un *Saint-François d'Assise*, en pierre, qui frappe d'abord par son style vraiment religieux, et d'une figure de l'*Espérance* qu'éclaire un pur rayon d'idéal.

Le buste d'Ampère, commandé par la ville de Lyon, fait le plus grand honneur au talent de M. Courtet. La tête, d'une expression douce et grave, est celle d'un penseur et d'un homme de bien; ses lignes régulières et fermes se prêtent à la sévérité du marbre; l'habit d'académicien, si ingrat à reproduire, comme le sont tous les uniformes, est habilement dissimulé à demi par les plis d'un grand manteau.

Le portrait de Mme Perrin, par le même, offre le mélange de la correction classique et d'une expression spirituelle et vive, bien moderne; l'écharpe, nouée autour des épaules, avec des bouts retombant sur le corsage, a tout le moëlleux d'une étoffe légère; la tête intelligente semble animée par la conversation.

Il n'y a plus à louer le ciseau de M. Degeorge, on lui reconnaît des dons qui rarement se trouvent réunis : l'originalité, la vigueur et la distinction. Le buste de femme en bronze, exposé par M. Degeorge, est sans contredit l'un des meilleurs du Salon.

Un autre Lyonnais, M. Matabon, a signé le buste coquet de

Digitized by Google

Mme de Carlin, remarquable surtout par le fini des détails de l'ajustement, fouillé, drapé à ravir.

Mlle Hennet, de la Drôme, a mis, dans son buste en bronze du *Jeune Italien*, quelque chose de cette séduction dont Mme Léon Berteaux, dont elle est l'élève, a le secret.

M. Delorme, né à Saint-Agathe (Loire), a exposé deux bons portraits, l'un en bronze, l'autre en plâtre teinté ; M. Frizon (Drôme), un buste en terre cuite de M. d'Héral, de Brisis ; Mlle Bressac (de l'Ardèche), un portrait de prêtre ; M. Burdy, de Grenoble, un bas-relief en bronze ; M. Marcellin, de Gap, deux médaillons de terre cuite d'une touche expressive et délicate ; M. Pézieux, un portrait du même genre, mais de mérite inférieur. MM. Robin jeune et Richard, tous deux de l'Isère, terminent, croyons-nous, cette liste des sculpteurs, auxquels il faut ajouter un graveur en médaille de réel mérite, M. Lagrange, élève de Vibert et de Flandrin.

On voit que les artistes de chez nous sont nombreux dans toutes les sections de l'Exposition et que plusieurs y occupent une place distinguée. Il serait intéressant que chacune des provinces de France fit tous les ans, à pareille époque, le relevé des œuvres qu'ont produites ses enfants ; qu'elle inscrivît les titres d'honneur, non-seulement des généraux, mais des soldats, des aspirants, qui figurent dans cette armée de travailleurs de toute sorte, empressés sur ce champ de bataille des beaux-arts où s'engage la plus noble des luttes, où se recueille la plus pure des gloires.

Que cette gloire soit toujours reportée au pays natal par ceux qui l'ont recueillie ! C'est un devoir trop souvent méconnu et dont M. Hébert, en offrant son chef-d'œuvre éclos dans la fièvre d'un ardent patriotisme et d'une touchante inspiration religieuse, au village de la Tronche, en Dauphiné, a donné dignement l'exemple.

Mme T. B.

Digitized by Google

LE COMTE DE PLÉLO

et le

GÉNÉRAL LAMOTTE DE LAPEYROUSE

(Lecture faite à la réunion des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne, le 5 avril 1877)

J'ÉTAIS bien jeune encore, il doit y avoir de cela cinquante-quatre ou cinquante-cinq ans, lorsque, pour la première fois, le *Précis du siècle de Louis XV*, de Voltaire, me tomba entre les mains. C'est là, ainsi que dans quelques volumes dépareillés des *Eléments d'histoire* de l'abbé Millot, que je trouvais également dans la bibliothèque paternelle, que j'ai puisé et mon goût pour l'histoire et mes premières connaissances historiques. Sans études antérieures, sans guide, au fond d'une campagne, je lisais avec ardeur, avec passion, sans toujours comprendre. Mais ces lectures, celle du petit livre de Voltaire surtout, m'ont laissé de durables impressions, et je crois bien que, lors même que par métier je n'eusse pas eu à reprendre, à serrer de près, à approfondir plus tard ces études et ces questions, je n'aurais jamais oublié deux des épisodes qui avaient vivement frappé mon imagination d'enfant : l'entreprise audacieuse, les succès, puis la défaite, les malheurs et les courses errantes du prince Charles-Edouard, qui ont inspiré tant de drames et de romans qui m'étaient alors complétement inconnus; le dévouement chevaleresque et patriotique du comte de Plélo, quittant, spontanément et sans permission, son poste d'ambassadeur à Copenhague, pour amener une poignée de soldats français au secours de Stanislas Lecszinski, chassé pour la seconde fois par les Russes du trône de Pologne, et allant héroïquement se faire tuer sous les murs de Dantzig, où le beau-père de Louis XV était assiégé.

Voltaire n'a consacré que quelques lignes à cet épisode de notre histoire; d'où vient donc qu'elles m'ont tant frappé? Serait-ce parce que je les lisais en Bretagne et que le comte de Plélo était

Digitized by Google

Breton? J'aurais été tenté de le croire, si je n'avais pas vu qu'elles ont produit sur tout le monde la même impression. Il n'y a pas, en effet, un précis d'histoire qui ne les reproduise, et je n'ai pas trouvé un seul candidat au baccalauréat, qui, venant à tomber sur la guerre pour la succession de Pologne, de 1733 à 1735, ne me parle du dévouement du comte de Plélo. C'est donc là, on peut le dire, une gloire nationale et un nom vraiment consacré, par suite surtout, peut-être, du contraste que cet héroïsme personnel présente avec le honteux abandon du gouvernement à la même époque, la mesquinerie du cardinal de Fleury, et tant d'humiliations que nous réservait malheureusement le règne de Louis XV.

I

Mais qu'était-ce que le comte de Plélo? A quelle famille appartenait-il? Quelles fonctions avait-il remplies avant d'aller représenter la France près la cour du Danemarck, et affronter cette mort qui devait illustrer son nom? Voltaire nous dit bien que *c'était un jeune homme qui joignait à l'étude des belles-lettres et de la philosophie des sentiments héroïques dignes d'une meilleure fortune;* mais il en reste là, et, jusqu'aux années dernières, personne, même parmi les plus instruits, n'aurait été en état de répondre à aucune des questions que je viens de poser.

Nous n'en sommes heureusement plus là aujourd'hui. Le regrettable M. Rathery, en effet, déjà honorablement connu dans le monde littéraire et savant par son *Histoire des Etats Généraux*, de nombreux articles dispersés dans beaucoup de revues, sa belle édition des *Mémoires du marquis d'Argenson* publiée pour la Société de l'Histoire de France (1), est mort, à la fin de 1875, en mettant la dernière main à un charmant et intéressant ouvrage sur le comte de Plélo, que des amis éclairés et fidèles ont publié, l'année dernière, et qui a été favorablement accueilli, c'était justice, par la presse et par le public (2).

Mon but et mon intention ne sont pas le moins du monde d'analyser cet ouvrage, auquel toutes nos revues et tous nos journaux vraiment littéraires ont consacré des articles, et qui est, du reste, entre les mains de tous ceux qui s'intéressent aux études historiques. Je dirai seulement que, grâce à de nombreux papiers de famille obligeamment mis à sa disposition, à une biographie manuscrite rédigée par un ami de Plélo, à une notice publiée à Nantes,

(1) 9 vol. in-8°, 1859-1867, Paris, librairie v^e Renouard.
(2) In-8°, 1876, Paris, Plon et Cie.

Digitized by Google

il y a quelques années, à des lettres qui se trouvent au dépôt de la guerre et aux archives du ministère des affaires étrangères, M. Rathery a pu nous exposer, dans tous leurs détails et sous tous leurs aspects, la carrière, d'ailleurs bien courte, et le caractère si profondément sympathique du jeune gentilhomme et héros breton. Né à Rennes, en 1699, issu d'une très-vieille famille bretonne, petit-neveu de Mme de Sévigné, devenu, par son mariage, beau-frère de deux ministres, le comte de St-Florentin et le trop célèbre Maurepas, pourvu de bonne heure de hauts grades militaires, le comte de Plélo eut quelques-uns des défauts des gentilhommes de son temps, surtout, comme le dit très-bien M. Rathery, l'insouciance et la prodigalité. A 28 ans, il n'avait pas moins de 450,000 livres de dettes, ce qui provenait à la fois et de là conduite de son père à son égard, et d'étranges spéculations, puisque nous le voyons, c'est lui-même qui nous l'apprend, acheter pour le prix de 163,000 livres un régiment qu'il revend 120,000 livres quelques années plus tard. Mais, s'il avait quelques-uns des défauts des jeunes nobles de son temps, il n'en avait ni les vices ni la corruption, et il possédait des qualités et des vertus que la plupart d'entre eux ignorèrent toujours. On ne le vit pas figurer parmi ces roués de la Régence flagellés par St-Simon. Il ne prit part, malgré les excitations de son entourage, à aucune de ces spéculations véreuses auxquelles donna lieu le système de Law. Au lieu de recourir, comme tant d'autres, et suivant leur langage, au moyen commode de *rosser* ses créanciers, il s'assujettit, ainsi que la noble et digne compagne de sa vie, presque à la misère, pour payer ses dettes, et c'est même dans ce but, pour pouvoir abandonner à ses créanciers les revenus de ses propriétés, qu'il accepta les fonctions d'ambassadeur à Copenhague. Enfin, nous le voyons, en plein XVIIIe siècle, réaliser ce phénomène, si commun fort heureusement dans nos familles bourgeoises qu'on ne le signale pas, mais si rare, à ce qu'il semble, dans les classes aristocratiques, que Mme de Staël et M. Guizot ont appelé l'*amour dans le mariage*.

M. Rathery ne se borne pas à nous signaler ces contrastes entre le comte de Plélo et les jeunes gentilshommes de son temps. Il nous montre en lui, par d'intéressantes citations, non pas seulement un ami des lettres, étudiant Horace bien longtemps avant l'âge où l'on commence à goûter et à comprendre l'aimable philosophie du chantre de Tibur, imitant presqu'à s'y méprendre la langue de Brantôme et d'Amyot, écrivant, à l'exemple de La Fontaine, de Chapelle et Bachaumont, de charmants badinages mêlés de vers et de prose, mais un savant et un politique, enrichissant la bibliothèque du roi par de nombreux envois pendant son ambassade en

Digitized by Google

Danemarck, envoyant à l'Académie des sciences des mémoires d'astronomie et de physique, ayant, enfin, dans sa jeunesse, et avant de partir pour Copenhague, fait partie de cette *Société de l'Entresol*, qui a été le germe de notre Académie des sciences morales et politiques, et communiquant, à l'époque où Montesquieu préparait encore dans le silence et la retraite l'*Esprit des lois*, des travaux de haute spéculation politique à cette réunion que le marquis d'Argenson nous a fait connaître dans ses mémoires, et qui ne tarda pas à exciter les inquiétudes du gouvernement.

Breton de naissance et resté Breton de cœur, de souvenir et d'affection, je ne puis donc que remercier M. Rathery de nous avoir enfin fait complétement connaître un homme que je savais avoir honoré la Bretagne et la France par sa mort héroïque, mais dont la vie, l'esprit et le caractère nous étaient jusqu'ici restés inconnus.

II

Mais si, comme Breton d'origine, je suis heureux du charmant ouvrage de M. Rathery, je suis loin d'en être satisfait comme Dauphinois d'affection et de résidence, et j'ai, à ce titre-là, non pas seulement des réserves à faire, mais des réclamations, j'oserais presque dire des protestations, à élever, au sujet de la sévérité, excessive, injuste, que M. Rathery a montrée à l'égard d'un vieux général dauphinois, Lamotte de Lapeyrouse, qui prit part aux mêmes événements, et qui, s'il n'a pas, comme le comte de Plélo, immortalisé son nom par une mort héroïque, l'avait, du moins, illustré par de longs et loyaux services. C'est ce que j'espère mettre en lumière en retraçant sommairement les faits auxquels l'un et l'autre se trouvèrent mêlés.

Dans les premiers mois de 1733, comme tout le monde le sait, était mort l'électeur de Saxe, devenu, à deux reprises, en 1697 et en 1709, grâce à Pierre-le-Grand, roi de Pologne sous le nom d'Auguste II. Depuis 1572, la royauté était élective, et, à la mort de chaque roi, la couronne mise à l'encan par les nobles polonais à la fois besogneux et avides. Or, en 1733, deux compétiteurs se présentaient : le fils d'Auguste II, protégé par la Russie et l'Autriche; le beau-père de Louis XV, Stanislas Lecszinski, élevé au trône par Charles XII, en 1703, renversé en 1709, longtemps réduit à la misère, ayant eu, en 1725, par suite d'un caprice de Mme de Prie, la bonne fortune inespérée de marier sa fille au roi de France, et vivant paisible dans le château de Meudon que l'on avait acheté pour lui aux héritiers de Louvois. Son parti était

Digitized by Google

nombreux en Pologne, et, malgré cet amour de la retraite et du repos qui a fait plus tard donner à Stanislas par Voltaire le nom de *Philosophe bienfaisant*, il allait être obligé d'entrer de nouveau en lutte et de faire valoir ses droits. Qu'allait faire la France ? Si le temps me le permettait, je rappellerais, comme je l'ai exposée ailleurs, l'habile politique que conseillait le ministre des affaires étrangères, Chauvelin. A ses yeux, et c'est ce qui arriva, en effet, par le traité de Vienne, en 1738, un remaniement de la carte de l'Europe était inévitable, et il s'agissait, sans tirer l'épée, par des voies exclusivement diplomatiques, en retour de la renonciation de Stanislas et de la reconnaissance d'Auguste III, de parvenir à un traité général qui tournerait à l'avantage de la France et des diverses branches de la maison de Bourbon. Mais le vieux cardinal, à l'esprit pacifique et économe duquel souriait cette politique, ne fut pas plus libre en 1733 que huit ans plus tard lors de la succession d'Autriche, et il se laissa entraîner dans une voie toute différente par les vieux maréchaux Villars et Berwick auxquels pesaient le repos et de longues années de paix, et par les sentiments, plus chevaleresques que raisonnés, de la noblesse et de la bourgeoisie auxquels il paraissait honteux de livrer, d'abandonner et de trahir les intérêts et les droits du beau-père de Louis XV. L'affaire sembla, du reste, habilement menée. Dans les derniers jours du mois d'août, Stanislas quitta Meudon et vint solennellement prendre congé de sa fille et de son gendre à Versailles, et l'on annonça qu'il partait pour Brest d'où une flotte et un corps d'armée le conduiraient en Pologne. Bientôt, en effet, la petite escadre et le petit corps d'armée réunis à Brest virent arriver un personnage auquel on rendait tous les honneurs dus à un roi, mais qui n'était autre que le commandeur de Thianges qui, de la même taille et du même âge que Stanislas, joua dans la perfection ce rôle de Sosie, tandis que le vrai Stanislas, déguisé en commis marchand, emportant avec lui plusieurs millions que lui avaient prêtés le duc de Bourbon et le fameux banquier Samuel Bernard, traversait, en chaise de poste, et sans être soupçonné par personne, les 420 lieues qui séparaient Versailles de Varsovie, et allait, au mois de septembre, se faire élire roi de Pologne à une immense majorité. Mais on sait ce qui arriva; quelques semaines après, par suite de l'intervention de la Russie et de l'Autriche, des protestations s'élevèrent, les nobles polonais abandonnèrent le roi qu'ils venaient de proclamer, et Stanislas, accompagné de quelques rares Polonais dévoués à sa cause, et du marquis de Monti, représentant de la France, fut réduit à se jeter dans Dantzig, où bientôt il fut assiégé par toute

Digitized by Google

une armée russe que commandait en personne le maréchal Munich, le favori de la czarine Anne.

Déjà le siége était commencé lorsque, au mois d'octobre, apparut à Copenhague la petite escadre, partie de Brest, et sur laquelle était le faux Stanislas, c'est-à-dire le commandeur de Thianges, dont le déguisement avait trompé tout le monde. Le comte de Plélo, qui, depuis quatre ans déjà, représentait la France à Copenhague, et qui, comme le prouvent de nombreuses dépêches citées par M. Rathery, avait attentivement suivi tout ce qui se passait en Pologne, s'attendait, et c'était naturel, à voir la petite escadre faire voile vers l'embouchure de la Vistule. Ce fut donc avec une stupéfaction qne nous partageons nous-mêmes, qu'il vit l'escadre et la petite armée de secours qu'elle portait repartir pour la France, sur les ordres formels du gouvernement français, et sous le spécieux prétexte que Stanislas n'avait pas besoin de secours, soutenu qu'il était par l'affection et le dévouement des habitants de Dantzig.

Le gouvernement de Louis XV ne savait donc ni suivre la politique pacifique de Chauvelin, ni faire énergiquement la guerre, et, suivant les heureuses expressions de M. H. Martin, ni s'abstenir, ni agir. Les choses en restèrent là pendant l'automne de 1733, l'hiver de 1733-34, le printemps de cette dernière année. Toutefois, l'opinion publique se prononçait énergiquement, et, comme on le voit par le journal de Barbier, par celui du commissaire Narbonne publié par M. Le Roi, par les mémoires du marquis d'Argenson, le public suivait avec anxiété tous les détails du siége. Quelque pacifique que pût être le vieux cardinal il lui fut impossible de ne pas agir, et, au mois d'avril 1734, lorsque l'on apprit que le passage du Sund était devenu praticable par suite de la débâcle des glaces, un vaisseau et une frégate partirent de Brest avec un bataillon d'infanterie, prirent deux autres bataillons, l'un à Calais, l'autre à Dunkerque, en tout, non pas précisément les 1,500 hommes dont on parle partout, mais environ 2,000 hommes, pour forcer les lignes d'attaque que 50,000 Russes avaient eu tout le temps de former, pendant l'hiver, autour de Dantzig. Trois autres petits bâtiments, mais sans troupes de débarquement, arrivèrent peu après, et l'on annonçait que ce n'était qu'une avant-garde et que bientôt partirait de Brest une armée véritable, montée sur une flotte que commanderait en personne le plus illustre marin de l'époque, un compatriote de Plélo, une des gloires de notre Bretagne, Duguay-Trouin.

Mais Duguay-Trouin ne partit pas, et, en réalité, Fleury, qui, comme l'explique très-bien Voltaire, aurait craint, en mettant en

Digitized by Google

mer une flotte nombreuse, d'exciter la jalousie de l'Angleterre et de se brouiller avec son bon ami et allié Robert Walpole, n'envoya jamais d'autres secours au beau-père de Louis XV que les cinq petits bâtiments et les 2,000 hommes environ qui arrivèrent dans le port de Copenhague le 4 mai 1734, et quelques autres bâtiments légers et un bataillon qui arrivèrent un peu plus tard, et que nous retrouverons bientôt. Or, c'est ici que nous entrons dans le vif même de la question, les 2,000 hommes de troupes, dont le but devait être de débarquer à l'embouchure de la Vistule, de forcer les lignes russes, de tendre la main et de s'unir au roi Stanislas et au marquis de Monti cernés dans Dantzig, étaient sous les ordres de ce vieux général Lamotte de Lapeyrouse, à l'égard duquel, faute sans doute de l'avoir étudié d'assez près et d'avoir connu un consciencieux ouvrage dont je vais parler, M. Rathery a été souverainement injuste, et qui n'est pas aussi célèbre, même dans sa province natale, qu'il mérite de l'être.

III

Lamotte de Lapeyrouse a été, en effet, à la fois et plus et moins heureux que Plélo. Tandis que Plélo a dû attendre jusqu'à l'année dernière un historien, Lamotte en avait trouvé un dès 1842 (1). Mais, réciproquement, tandis que l'historien du gentilhomme breton était un écrivain de talent, un homme de lettres déjà connu, et que son livre écrit avec art, était publié à Paris, imprimé avec élégance et sur beau papier, l'historien du général dauphinois était un modeste juge de paix des Hautes-Alpes ; son livre paraissait à Gap, mal et incorrectement imprimé, composé par un homme plus préoccupé de dire des choses vraies et neuves, que de les exposer avec art, habileté et éloquence. Aussi l'un des ouvrages a-t-il eu, et c'est justice, un grand retentissement, tandis que, et c'est une injustice que je serais heureux de contribuer à réparer, la très-consciencieuse et très-instructive histoire du général de Lapeyrouse par M. Jules Chérias, quoique faite avec des documents originaux, authentiques, inédits, a passé pour ainsi dire inaperçue, au détriment et de l'historien et du héros lui-même.

Qu'était-ce donc que celui-ci ? M. Chérias nous le fait, non-seulement complétement connaître, mais apprécier et estimer. Né à Gap, en 1667, Lamotte de Lapeyrouse avait, tout jeune encore, été nommé sous-lieutenant dans un régiment commandé par son

(1) *Histoire du général Lamotte de Lapeyrouse*, par M. Jules Chérias, in-8° de 500 p., Gap, imprimerie J. Allier et fils, 1842.

Digitized by Google

père, et avait successivement gagné tous ses grades sur les champs de bataille pendant les deux dernières et sanglantes guerres du règne de Louis XIV, et le maréchal de Berwick surtout, sous les ordres duquel il servit pendant la guerre de la succession d'Espagne, avait conçu pour lui une grande estime. En 1707, il avait pris une part importante à la glorieuse bataille d'Almanza ; en 1709 et 1710, chargé d'un commandement en Dauphiné, il avait puissamment contribué, grâce à sa connaissance des lieux, à empêcher l'invasion tentée dans cette province par l'armée piémontaise, et, en 1714, il avait gagné le grade de colonel au siége de Barcelone. Sous la Régence, il avait été chargé de commander quelques-unes de nos villes frontières du côté de l'Espagne, et ce fut lui qui, en 1718, reçut Cellamare chassé de France à la suite de la découverte de sa conspiration. Il avait servi dans la courte guerre contre l'Espagne, en 1719 et 1720, et le Régent lui avait confié le commandement de la province espagnole du Guipuzcoa, occupée par la France jusqu'à la paix de 1721. Nommé ensuite gouverneur du Velay et du Vivarais, il avait rendu d'éminents services pendant la terrible peste qui désola alors le midi de la France, et avait passé de là en Picardie avec le grade et le titre de *Brigadier des armées du roi et mestre de camp du régiment de Blaisois.* C'est là qu'il se trouvait, lorsqu'en 1734, à l'âge de 67 ans, il fut appelé au commandement de l'expédition de Dantzig, par le nouveau ministre de la guerre, d'Angervilliers, un peu malgré le vieux cardinal qui ne l'aimait pas, parce que, comme nous le dit le général lui-même, il avait un de ses frères dans la congrégation de l'Oratoire, et qu'aux yeux de Fleury l'Oratoire était suspect de jansénisme. Tels sont les très-honorables antécédents de Lamotte de Lapeyrouse, et nous sommes convaincu que, si M. Rathery les avait connus, il se serait bien gardé de dire, comme il l'a dit, que le vieux général était *un homme d'un esprit étroit ;* s'il avait pu lire également les très-curieuses lettres de lui qu'a publiées M. Chérias, il n'aurait pas commis l'injustice de prétendre que c'était *un homme d'un esprit peu cultivé.* Injuste évidemment dans son appréciation générale, M. Rathery a-t-il été plus équitable en jugeant la conduite de Lapeyrouse devant Dantzig ? C'est là ce qu'il nous reste à examiner en exposant rapidement et impartialement les faits eux-mêmes.

La petite flottille commandée par le chef d'escadre ou contre-amiral du Barrailh, et portant les 2,000 hommes de troupes placés sous les ordres de Lamotte de Lapeyrouse, quitta Copenhague le 8 mai 1734, et après une heureuse traversée où elle n'avait pas rencontré de vaisseaux russes, arriva à l'embouchure de la Vistule

Digitized by Google

le 11 mai. Ces mêmes lieux ont, à plusieurs reprises, joué un rôle dans notre histoire et nous sont, dès lors, parfaitement connus. Déjà, en 1697, lorsque, à la suite de la mort de l'héroïque Jean Sobieski, et grâce à la diplomatie de Louis XIV, le prince de Conti avait été nommé roi de Pologne, c'était là que Jean Bart avait inutilement tenté de débarquer le neveu et élève du grand Condé pour aller prendre possession du trône. Plus près de nous, en 1807, pendant la campagne de Pologne qui suivait la campagne de Prusse, et, pour ainsi dire, sous les yeux de Napoléon lui-même, le maréchal Lefebvre, admirablement secondé par le général d'artillerie Lariboissière et le général du génie Chasseloup-Laubat, s'empara de Dantzig après un siége de plusieurs mois resté justement célèbre, et, en 1813, le général Rapp y soutint un long siége qui n'eut pas moins de retentissement. Aussi, soit dans les *Victoires et Conquêtes*, soit dans l'atlas de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers, trouve-t-on des plans détaillés de Dantzig et de ses environs, qui aident à faire comprendre ce qui se passa dans les mêmes lieux au mois de mai 1734. La petite troupe française, comme on le voit dans les lettres et les rapports de Lapeyrouse, opéra son débarquement, le 11 et le 12 mai, sous les glacis du fort de Weichselmünde, construit à cheval sur la Vistule, à quelques centaines de mètres de l'embouchure du fleuve, et où se trouvaient environ 2,000 Polonais sous les ordres d'un général suédois appelé Stackelberg, au service du roi Stanislas. Mais, et c'est là ce qu'il importe de bien comprendre, les difficultés, les obstacles, les impossibilités, surgirent de toutes parts. Le corps d'armée de Lapeyrouse n'avait d'autres vivres que ceux que Plélo avait rassemblés à Copenhague et qui ne pouvaient durer longtemps; il n'existait dans le fort que des approvisionnements insuffisants. Le fort ne pouvait recevoir et abriter le surcroît de garnison qui lui arrivait, et Lapeyrouse dut faire camper ses troupes, soit dans le chemin couvert, soit dans cette petite île sablonneuse du Neufahr-Wasser, que l'on voit à gauche entre la vieille et la nouvelle passe de la Vistule, et où, par suite de la nature du terrain, il était impossible de se fortifier. Il aurait évidemment fallu marcher en avant et aller se joindre aux défenseurs de Dantzig. Mais Dantzig est à plus de 4 kilomètres du fort de Weichselmünde, et toutes les communications entre le fort et la ville étaient interceptées par les Russes. On ne pouvait songer à remonter la rive gauche du fleuve; on serait tombé au pied des monticules du Hagelsberg, vers lesquels, en 1734, comme en 1807, était dirigée la principale attaque. La seule ressource semblait être, et c'est le plan que le marquis de

Digitized by Google

Monti indiquait dans une lettre chiffrée qu'on remit à Lapeyrouse, de sortir du fort de Weichselmünde, de s'avancer sur la rive droite du fleuve, en longeant quelque temps la mer et en tournant des bois où les Russes s'étaient fortifiés, pour se rabattre ensuite, à travers la presqu'île marécageuse du Nehrung, vers la Vistule, en face de Dantzig, où un bateau attendait le petit corps d'armée pour l'introduire dans la ville assiégée. Mais cette opération était pleine de dangers et, dit Lapeyrouse, d'impossibilités. Peut-être aurait-on pu tenter quelque chose de semblable si les 2,000 hommes de la garnison de Weichselmünde s'étaient joints au petit corps de débarquement. Mais le général Stackelberg s'y refusait absolument, et, dès lors, était-il possible que 2,000 hommes, au plus, parvinssent à tourner, sans être aperçus et immédiatement écrasés, les positions des Russes? En supposant même que l'on y parvînt et qu'on arrivât au fleuve en face de Dantzig, serait-il possible de traverser la Vistule sur le seul bateau que Monti mettait à la disposition de la petite armée, et ne serait-on pas écrasé pendant le temps qu'il faudrait employer à la passer à plusieurs reprises? Lamotte écrivit tout cela à Monti et attendit. Aucune réponse ne lui parvenant, les Russes s'avançant sur les deux rives et se disposant à écraser le petit camp du Neufahr-Wasser et à bombarder le fort lui-même, le général convoqua un conseil de guerre et, sur son avis, prit une résolution qui lui a été bien sévèrement reprochée, la seule toutefois, à ce qu'il semble, qu'il lui fût possible de prendre. Le 14 mai au soir, trois jours après le débarquement, le petit corps d'armée se rembarqua, mit à la voile le 15, et, le 19, rentra dans le port de Copenhague.

IV

C'est ici que le comte de Plélo intervient et prend cette résolution qui a immortalisé son nom. Après avoir adressé à Louis XV des lettres où il se montre, non-seulement sévère, mais injuste, à l'égard du vieux général; sans ordres de sa cour, sans prendre congé de personne, ni du roi de Danemarck, ni de la comtesse qui l'avait accompagné à Copenhague et alors enceinte de sept mois; après avoir écrit à son beau-frère Maurepas ce petit billet que cite Voltaire, et s'être écrié par une réminiscence classique : *Linquenda tellus et placens uxor*; par une démarche qui, comme il le dit lui-même, était sans exemple, il rassemble seize petits bâtiments, fait embarquer des vivres et un bataillon qui venait d'arriver, s'embarque lui-même, et ordonne à Lamotte de Lapeyrouse que tant d'enthousiasme commençait à gagner, et au chef d'escadre

Digitized by Google

du Barrailh, de retourner vers l'embouchure de la Vistule, où la petite flotte revient et débarque de nouveau le 24 mai.

Je n'aime pas à chercher aux grands événements et aux résolutions héroïques de petites causes ni de futiles motifs. Je ne dirai donc pas, avec le marquis d'Argenson, son ami, que cette décision de Plélo fut un coup de *tête bretonne*; encore bien moins tenterai-je de l'expliquer, avec la Beaumelle, par ce motif que *Plélo s'ennuyait à périr à Copenhague,* et qu'il voulait, par une action héroïque et un éclatant service, se créer des titres à une ambassade plus importante qu'on lui avait refusée, à la suite de l'interception de quelques-unes de ses lettres, citées d'ailleurs par M. Rathery, où perçait son humeur frondeuse qui ne ménageait personne. J'aime mieux y voir, et c'est plus juste et plus vrai, une conséquence de cet ardent patriotisme que respirent toutes ses dépêches, et le résultat du sentiment d'humiliation qu'il éprouvait en présence de cette retraite de nos troupes, dont il n'avait pas pris le temps d'apprécier les véritables et sérieux motifs.

On sait la suite. Après avoir étudié les lieux, placé le mieux possible les troupes, écrit à Duguay-Trouin, qu'il croyait à Copenhague, mais qui n'avait pas quitté Brest, une lettre pour presser son arrivée, s'être mis en rapport avec son ancien ami, le marquis de Monti, Plélo ordonna de marcher par le Nehrung à l'attaque des retranchements russes, et, le 27 mai au matin, la petite armée s'ébranla. Mais tout était mal combiné. La sortie promise par Monti, pour prendre à revers les retranchements russes que Plélo et Lamotte attaquaient de front, n'eut pas lieu. Le guide que le roi Stanislas avait envoyé pour conduire l'armée, ne connaissait pas le pays; la petite armée s'égara dans des bois taillis impénétrables, et au milieu de flaques d'eau, où les hommes plongeaient jusqu'à la ceinture et où les munitions se mouillaient; les soldats, Plélo en tête, se jetèrent à la baïonnette sur les retranchements russes garnis de palissades et de chevaux de frise; mais bientôt, de droite et de gauche, les Russes démasquèrent des batteries qui firent dans les rangs des ravages effroyables. Lamotte de Lapeyrouse reçut une blessure; quant à Plélo il tomba, dit-on, percé de quinze coups de feu, au pied d'un arbre; il fut bientôt transporté, respirant encore, dans le camp des Russes, où il expira quelques minutes après, étouffé par l'hémorrhagie. Le vieux général dut ramener les débris de sa petite troupe dans le fort et dans son campement d'où, dès le lendemain, il écrivit au général russe pour réclamer le corps de Plélo que Munich renvoya de suite, qui fut embaumé et transporté sur la flottille, et plus tard transféré dans le cimetière de la petite commune de Plélo, près

Digitized by Google

de Saint-Brieuc, où il est encore aujourd'hui, et où une longue inscription latine que donne M. Rathery, et qui fut placée probablement par son gendre, le duc d'Aiguillon, rappelle ses incontestables services et sa mort héroïque.

Nous lui avons, je crois, complétement rendu justice; mais mon but ne serait pas atteint si je ne disais pas en quelques mots ce que devinrent et la petite armée de Lamotte de Lapeyrouse et le vieux général lui-même. Obéissant aux ordres que lui avaient envoyés le roi Stanislas et le marquis de Monti, Lamotte prit la résolution d'attendre, en s'établissant le mieux possible, l'arrivée toujours promise de la flotte de Duguay-Trouin. Depuis plus de cinquante ans qu'il servait, il s'était trouvé, écrivait-il lui-même, dans des positions périlleuses, mais jamais dans une position aussi déplorable. Ses blessés étaient sans ambulances et sans secours, le reste des soldats presque sans abri, et, dit-il, sans les quelques bateaux chargés de vivres que Plélo avait amenés de Copenhague, la petite armée serait morte de faim. Bientôt une flotte russe apparut devant l'embouchure de la Vistule et la petite flottille française dut retourner à Copenhague, sans que Lamotte consentît à se rembarquer, ne voulant pas qu'on l'accusât de nouveau d'avoir déserté son poste, et obéissant à l'ordre que lui avait donné Stanislas dans une lettre que M. Chérias a reproduite, et qui prouve que, si le roi de Pologne en mariant sa fille au roi de France avait pris le cœur et les sentiments français, il ne possédait pas au même point, beaucoup s'en faut, la langue et l'orthographe françaises. Comme Bonaparte en Égypte, après le désastre d'Aboukir, et Kléber après le départ de Bonaparte, Lamotte fut séparé du reste du monde, et dans la nécessité de trouver toutes ses ressources en lui-même. Bientôt, après avoir pendant trois jours et trois nuits bombardé le fort et le camp français, la flotte russe débarqua des soldats qui ouvrirent la tranchée autour du fort et l'isolèrent de la petite armée campée dans le Neufahr-Wasser. Pendant trois semaines, toutefois, et quelques pertes que sa petite troupe eût éprouvées, Lamotte de Lapeyrouse résista. Mais cette résistance devait avoir un terme, et il dut subir cette humiliation à laquelle il avait échappé, six semaines auparavant, par cette retraite qui lui a été tant reprochée, mais qui était, comme l'événement le prouva, un acte de prudence. Le 21 juin, il dut envoyer des parlementaires au maréchal Munich qui, plein d'admiration pour l'énergie et le courage du général et des soldats français, accepta les conditions très-honorables que Lapeyrouse avait lui-même proposées. Quelques jours après, Stanislas s'échappait déguisé de la ville de Dantzig et la ville capitulait. Quant à

Digitized by Google

Lapeyrouse et à ses braves compagnons d'armes, ils furent, pendant trois mois, prisonniers de guerre en Russie, à Narva et à Saint-Pétersbourg, où le vieux général dauphinois reçut de nombreux témoignages d'estime de la part de la czarine Anne et des généraux russes. Rentré en France en 1735, après divers incidents racontés par M. Chérias, Lamotte de Lapeyrouse, si oublié aujourd'hui à ce qu'il semble, et si injustement traité, comme nous venons de le voir, par M. Rathery, fut présenté à Louis XV qui le nomma maréchal-de-camp, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, puis lui donna, bientôt après, le gouvernement de Valenciennes, où il mourut, en 1738, à l'âge de 71 ans, entouré d'hommages et de témoignages d'estime et de respect, en correspondance avec une foule d'hommes éminents, nationaux et étrangers, ne ressemblant en rien à *cet homme à l'esprit étroit et peu cultivé* que nous a représenté M. Rathery dans un portrait que l'élégant écrivain n'aurait jamais tracé, s'il avait pu connaître les curieux et authentiques renseignements rassemblés par M. Chérias.

Ce n'est pas auprès des délégués des sociétés savantes que j'ai besoin de m'excuser d'avoir essayé de faire connaître un consciencieux ouvrage publié par l'un des correspondants de l'Académie delphinale, dont je suis ici l'un des représentants, et tenté de faire revivre le nom et la mémoire d'un vieux général dauphinois, trop effacés par l'illustration plus moderne de tant d'autres hommes de guerre. Vous reconnaîtrez, je l'espère, que je l'ai fait sans passion, sans parti pris, sans la puérile tentation de sacrifier aucune renommée à celle de l'homme que j'essayais, non pas de réhabiliter, il n'en avait pas besoin, mais de faire revivre dans nos souvenirs et de remettre en lumière. Dans le vaste Panthéon de nos gloires nationales, il y a place pour tous ceux qui se sont montrés dignes d'y figurer à des titres divers, sans qu'il soit nécessaire d'effacer le nom de l'un pour y substituer le nom d'un autre. N'oublions jamais, et c'est justice, l'héroïque dévouement du comte de Plélo; mais n'oublions pas davantage les longs, honorables et parfois glorieux services du général Lamotte de Lapeyrouse. Appliquons aux hommes ce que Tacite a si bien dit des siècles: « Jouissons des bienfaits de chacun d'eux sans essayer de dénigrer les autres. »

Bono sui sœculi quisque, citra obtrectationem alterius, utatur!

Antonin Macé,

Doyen de la Faculté des lettres de Grenoble.

Digitized by Google

NOTICE GÉNÉALOGIQUE

sur la branche

DES LEVIS, SIRES DE VENTADOUR

Seigneurs de La Voulte

LES origines de la maison de Levis sont légendaires. Une antique tradition la fait sortir de la tribu sacrée du peuple de Dieu, et la rattache aussi à la famille de Saint-Joseph. Quel que soit le degré d'authenticité de cette vieille et touchante légende, il est digne de remarque que les Levis se sont toujours montrés, par leurs actions et par leurs vertus, à la hauteur d'une si illustre origine. L'honneur, la loyauté, la religion, ont, à toutes les époques, trouvé en eux d'ardents défenseurs, et le noble titre de *Maréchal de la Foi*, attaché à leur nom depuis huit siècles, n'a jamais périclité entre leurs mains.

Sans vouloir suivre dans leurs développements les divers rameaux qui sont sortis de cet arbre illustre, nous croyons cependant qu'il est utile et d'un véritable intérêt de jeter un coup d'œil rapide sur cette maison fameuse qui a brillé d'un si vif éclat au royaume de France.

La seigneurie de Levis était située dans l'Ile de France entre Chevreuse et Versailles.

Philippe de Levis, chevalier de la 3e croisade, fut le père de *Guy* (1) qui prit part à la guerre des Albigeois. La maison de Levis a fourni de nombreuses branches qui toutes on joué un rôle important; nous citerons : 1° la branche aînée des seigneurs barons puis marquis de *Mirepoix*, éteinte en 1755 ; ses membres les plus distingués furent *Pierre*, évêque de Bayeux en 1324; *Philippe*, évêque de Mirepoix en 1491 ; *Pierre-Louis*, créé duc en 1751, chevalier des ordres du roi et maréchal de France ; 2° la branche d'*Azac*, détachée de la précédente en 1593 et devenue ducale sous le nom de Levis ; elle compte deux grandes illustrations, le maréchal duc de Levis et M. le duc de Levis, le noble et fidèle serviteur de M. le comte de Chambord, mort en 1863 ; 3° la branche des marquis de *Châteaumorand*, qui s'éteignit en 1751, après avoir fourni plusieurs lieutenants-généraux ; 4° la branche

(1) *Guigon*, seigneur de la Roche-en-Reinier au diocèse du Puy, testa en 1266. Il avait épousé Jordane de Montlaur, dame de Posquières, de Castries et de Marguerittes, fille d'Héracle, seigneur de Montlaur et d'Aubenas, et Douce, dame de Posquières; il fut père de : *Guigonnet*, seigneur de la Roche-en-Reinier, Boutières, Don, Mezilhac, Montagut, Poussan, etc., épousa en 1291, Jamaque, dame de Jaujac en Vivarais, fille d'Hugues et de Briande d'Anduze, testa à Marcoux, le 23 septembre 1.300, et eut pour fils : *Guy*, né en 1792, épousa le 23 septembre 1816, Guiote, fille de Raymond, seigneur de Broussan et de Bellegarde, dont il eut : 1° Guigonnet; 1° Jamaque, mariée à Philippe de Lévis.

Digitized by Google

des *Levis-Léran-Mirepoix*; 5° enfin la branche des *Comtes de la Voulte*, en Vivarais, qui furent créés ducs de *Ventadour* en 1578, pairs de France en 1589, et qui s'éteignit en 1661; laissant une héritière, mariée en premières noces au prince de Turenne puis au duc de Rohan-Rohan.

Armes : Écartelé aux 1er et 4e d'or, à 3 chevrons de sable qui est *Levis*; aux 2e et 3e échiqueté d'or et de gueules qui est *Ventadour*.

I. *Philippe* de Levis, vicomte de Lautrec, épousa en 1336 Jamaque, dame de la Roche-en-Reinier, Posquières, Marguerittes, Candiac, héritière par testament du 14 mai 1344 de son frère Guigonnet IV, seigneur de la Roche-en-Reinier (1), dont il eut :

II. *Guigues* de Levis, seigneur de la Roche, Posquières, Candiac, Marguerittes, épousa Saure de la Barthe, testa le 26 avril 1366 et fut enterré dans l'église des Frères prêcheurs de la ville du Puy. Il fut père de :

III. *Philippe* de Levis, vicomte de Lautrec, seigneur de la Roche-en-Reinier, Posquières, Candiac, Marguerittes, Annonay, Pradelles, né en 1380, mort en 1440, fut enterré dans l'église d'Annonay. Il avait épousé le 19 juin 1395, Antoinette d'Anduze, dame de La Voulte et de trente autres paroisses en Vivarais, fille de Louis de Bermond d'Anduze et de Marguerite d'Apchon. Philippe servit le Dauphin depuis Charles VII avec 60 hommes d'armes et 24 de trait, pour recouvrer le Languedoc et fut créé *comte* par le duc de Savoie, qui le défraya pendant neuf jours avec 70 écuyers, à Chambéry. Il fut père de : 1° Antoine, seigneur de Vauvert, qui testa le 13 août 1454, et fut enterré dans l'église d'Annonay (2); 2° Gasparde, mariée en 1427 à Claude de la Baume, comte de Montrevel, au pays de Bresse ; 3° Louis qui suit :

IV. *Louis Bermond* de Levis, comte de Villars et seigneur de Vauvert, épousa le 14 janvier 1422, Agnès de Châteaumorand dont il eut : 1° Gilbert, mort en bas âge ; 2° Louis, qui suit. Il fut institué par sa mère baron de *La Voulte* en 1441. Il mourut en 1487. Il avait aidé à chasser les Anglais de la Guienne et avait été chambellan du duc de Bourbon en 1457.

V. *Louis* de Levis, baron de La Voulte et chambellan de Charles VIII avec lequel il fit l'expédition de Naples en 1495, mourut en 1521 à l'âge de 98 ans et fut enterré à St-Ruf, à Valence. Il avait hérité de son cousin Jean de Levis (3), des seigneuries de Vauvert et

(1) La *Roche-en-Reinier* est un village à 6 kilomètres nord-est de Vorey dans la Haute-Loire. On y remarque sur un pic, à 937 mètres d'altitude, les ruines pittoresques du château.

(2) *Antoine* de Levis, avait épousé le 9 novembre 1425, Isabelle de Chartres, dont il eut : *Jean*, seigneur de la Roche-en-Regnier, d'Ons en Bray, qui vendit les baronnie, châteaux et châtellenies de Vauvert et de Marguerittes pour le prix de 3,000 écus d'or.

(3) N'ayant pas d'enfants, *Jean* de Levis vendit son comté de Villars au duc de Savoie et eut pour successeur son cousin *Louis*, qui rentra en possession des seigneuries de Vauvert et de Marguerittes.

Digitized by Google

de Marguerite. Il avait épousé Blanche, fille unique de Charles, comte de Ventadour, en Limousin, et de Catherine de Beaufort, dont il eut :

VI. *Gilbert* de Levis, comte de Ventadour, baron de La Voulte, fut enfant d'honneur de Charles VIII, sous le nom de *Baron de La Voulte*, et prit le titre de *Comte de Ventadour* d'après les dispositions de son aïeul maternel (1). Il fut blessé à Pavie en 1525, mourut en 1529 et fut enterré à St-Ruf, abbaye de Valence. Il avait épousé en 1498, Jacqueline du Mas, fille de Jean du Mas, seigneur de l'Ile, dont il eut :

VII. *Gilbert* de Levis, comte de Ventadour, baron de La Voulte, enfant d'honneur de François Ier en 1524, mourut à l'âge de 46 ans en 1547. Il avait épousé Suzanne de Layre, dame de la Mothe de Grigny, dont il eut :

VIII. *Gilbert* de Levis, créé *duc* de Ventadour en 1578 par Henri III, et pair de France en juin 1589, fut gentilhomme de la Chambre du roi, gouverneur du Limousin en 1571, puis du Lyonnais, Forez et Beaujolais, mourut à La Voulte en 1591. Il avait épousé Catherine de Montmorency, fille du connétable Anne, dont il eut : 1° Gilbert, comte de La Voulte, suivit en Flandre le comte d'Alençon en 1584, mourut sans postérité ; 2° Anne, qui suit :

IX. *Anne* de Levis, duc de Ventadour, comte de La Voulte, baron de Dompnac, Boussac, la Roche-en-Reinier, Annonay, Cornillon; chevalier du St-Esprit le 2 janvier 1599, pair de France, sénéchal et gouverneur du Haut et Bas-Limousin, puis lieutenant-général au gouvernement de Languedoc en 1622. Il avait représenté le comte de Champagne au sacre de Henri IV en 1594. En 1591, Anne de Ventadour attaqua et défit près la ville de Souillac, en Quercy, Montpezat, gendre du duc de Mayenne. Cette victoire anéantit le parti de la Ligue dans le Périgord et le Quercy. Il mourut au château de La Voulte, le 3 décembre 1622. Il avait épousé à Alais, le 25 juin 1593, Marguerite de Montmorency, fille d'Henri de Montmorency, connétable de France (2), dont il eut : 1° Henri, renonça à toutes ses dignités pour embrasser l'état ecclésiastique ; il mourut chanoine de Paris et fut inhumé à Notre-Dame. Sa femme, Marie de Luxembourg, se fit carmélite à Chambéry, dont elle fonda le convent ; 2° François, fut nommé à l'évêché de Lodève, il y renonça, reprit l'habit séculier et fut créé comte de Vauvert, il fut tué en 1625 dans un combat naval de l'Ile de Ré, contre les Rochellois ; 3° Charles, qui suit (3) :

(1) Il y avait en Limousin un château de Ventadour ; il y en avait également un en Vivarais qui portait d'abord le nom de la *Croisette*. Ce dernier passa à la maison de Ventadour par le mariage de Guigonnette de la Roche-en-Reinier, avec un Ventadour originaire du Limousin, lequel donna son nom à ce château et à cette terre. Le château de Ventadour fut détruit en 1626. On aperçoit ses ruines imposantes dominant les rives de l'Ardèche dans le canton de Thueytz.

(2) Marguerite de Montmorency, épouse d'Anne de Levis, mourut le 3 décembre 1660, à l'âge de 83 ans. Le Parlement de Paris, par son arrêt de l'an 1655, lui avait adjugé Tournon et toutes les terres de cette maison dont elle avait hérité par la mort de Just-Louis, comte de Tournon.

(3) Le 6 juillet 1621, les habitants de la ville du Chaylar en Vivarais, qui étaient presque tous religionnaires, après avoir saccagé l'église et pillé les maisons des catholiques, tentèrent de s'emparer du château sur le duc de Ventadour, leur seigneur,

Digitized by Google

X. *Charles* de Levis, marquis d'Annonay et puis duc de Ventadour, par la concession que lui en fit son frère Henri par acte du 22 mai 1631, mourut à Brièves, le 22 août 1649 à l'âge de 49 ans; il n'eut point d'enfant de sa première femme Suzanne de Lauzières, marquise de Thémines. Le 8 février 1645, il avait épousé en secondes noces Marie de la Guiche de St-Géran, dont il eut :

Louis-Charles de Levis, duc de Ventadour, pair de France, marquis d'Annonay, comte de La Voulte, Tournon, Roussillon, baron de Don, seigneur du Cheylar, etc.; il épousa, le 14 mars 1671, Charlotte-Éléonore-Magdeleine de la Mothe-Houdancourt, fille de Philippe, duc de Cordonne, maréchal de France, et de Louise de Prie. Le 2 septembre de la même année il vendit à Just-Henri de Ginestous, marquis de la Tourette, la baronnie de Chalençon dont il avait hérité de Just-Louis de Tournon, son parent, et à Just-Louis du Faure, marquis de St-Sylvestre, les baronnies de Mahun, d'Ay et de Seray.

Sa femme, en 1704, fut nommée gouvernante des enfants de France en remplacement de Louise de Prie, sa mère, avec pension de 12,000 livres. Il mourut le 28 septembre 1717 et fut enterré aux Incurables. De son mariage il n'y eut que : *Anne-Geneviève* de Levis, mariée en premières noces au prince de Turenne, tué à Steinkerque en 1692; en deuxièmes noces, en 1694, à Hercule Mériadec de Rohan, duc de Rohan-Rohan; morte en 1727. Par elle, la baronnie du comté de La Voulte passa aux princes de Soubise, ducs de Rohan-Rohan.

XII. *Louis-François-Jules de Rohan*, lui succéda en 1704. Il mourut à Paris en 1724. Il avait épousé Anne-Julie-Adélaide de Melun, dont il eut:

XIII. *Charles* de Rohan, pair de France, maréchal, prince de Soubise, marquis d'Annonay, comte de La Voulte et Tournon, seigneur d'Epinay, des anciens duchés-pairies de Joyeuse et de Ventadour, ministre d'État, gouverneur de Champagne et de Brie, de Flandre et de Hainaut, chef et grand bailli de Lille, naquit le 16 juillet 1715. Il épousa le 29 décembre 1734, Anne-Marie-Louise de La Tour d'Auvergne, dont il eut une fille unique, Charlotte-Godefride-Élisabeth, qui fut mariée avec le prince de Condé.

La baronnie de *La Voulte*, dépouillée de ses droits féodaux tomba par succession, moitié au duc de Bourbon, moitié aux Rohan transplantés en Bohême.

« Le château de La Voulte a été vendu il y a quelques années aux actionnaires de l'usine; un ancien procès de la ville contre les représentants des seigneurs a été terminé en 1835, par le duc de Rohan et le duc d'Aumale; l'un et l'autre, pour tenir lieu à la commune de La Voulte d'une rente que les barons leurs devanciers lui payaient annuellement, lui ont abandonné les grandes îles du Rhône qui sont en aval de la ville. » *(Albert du Boys)*.

H. Lafayolle,
Juge de paix du canton du Chaylar (Ardèche).

qui y avait mis le seigneur du Bourg, pour y commander avec 50 hommes; mais ils ne purent réussir, et craignant le ressentiment de ce duc, ils se retirèrent au château de la *Chieze*. Le duc Anne de Ventadour fit aussitôt raser les murailles du Chaylar.

Digitized by Google

CAUSERIE LITTÉRAIRE

IL y a de bonnes fortunes parfois dans le métier d'*Ermite*. C'en est une que de s'être attiré la lettre ci-après, qui pour cette fois, remplacera avec avantage notre causerie mensuelle.

Le « vénérable » *Ermite de Vézerance* est heureux que M. Paul d'Albigny ait associé dans une juste appréciation et dans un commun éloge MM. Henry Vaschalde et Jules St-Remy, deux écrivains connus et appréciés des lecteurs de la *Revue*.

L'Ardèche et la Drôme possèdent maintenant leur anthologie, et faite de main d'ouvrier, comme on disait jadis. A quand celle de l'Isère et des Hautes-Alpes?

Monsieur le Directeur,

Dans l'intéressante causerie littéraire de l'Ermite de Vézérance, que publie le n° 6 de votre excellente revue, j'ai lu et retenu ces lignes : « La plus belle récompense que M. St-Remy recueillera d'un travail « si fastidieusement long pour celui qui se l'est imposé, mais si agréa- « ble pour le lecteur, ce sera de rencontrer des imitateurs pour les « départements voisins. A quand l'anthologie de l'Isère, de l'Ardèche, « des Hautes-Alpes?... »

Je ne ferai pas un bien gros grief à l'auteur de ces lignes d'ignorer que le vœu qu'il formule est aujourd'hui superflu en ce qui concerne l'Ardèche.

Je sais même quelque gré au vénérable Ermite de Vézérance de me fournir l'occasion de compléter sur ce point sa causerie mensuelle, en revendiquant pour l'Ardèche l'honneur d'avoir ouvert la voie à ces travaux d'anthologie, et pour M. Henry Vaschalde, de Vals, le mérite d'avoir montré tout l'intérêt qu'on peut y mettre, tout le parti qu'on peut en tirer.

Dès la fin de l'année 1875, en effet, M. Henry Vaschalde donnait à la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche dont il est membre, la première partie de son *Histoire des Poëtes du Vivarais*, et ce fascicule était publié dans le *Bulletin* de cette Société, au commencement de 1876.

La deuxième partie paraissait dans le *Bulletin* de 1876, et enfin la troisième partie de ce travail assez étendu, est aujourd'hui composée et formera l'une des matières contenues dans le *Bulletin* de 1877 de la Société qui a accueilli ces intéressants travaux.

En ma qualité de Secrétaire général de l'association dont il s'agit, j'ai eu l'occasion de lire et d'examiner plus attentivement l'*Histoire des Poètes du Vivarais*, et j'ai pu comparer cette étude à celle que M. St-Remy a consacrée aux poëtes de la Drôme.

Digitized by Google

Cette dernière mérite bien exclusivement le titre « d'Anthologie » que son auteur lui a justement donné. M. Vaschalde, dans la voie où il devançait M. St-Remy, a fait quelque chose de plus. Il ne s'est point borné à mettre en lumière dans l'œuvre de nos poëtes ardéchois, les parties les plus remarquables de leurs œuvres, mais il a donné à cette Anthologie proprement dite un complément des plus heureux et des plus instructifs, dans la biographie de nos poëtes.

Il a ainsi associé l'œuvre littéraire à l'œuvre historique et critique, et son travail tire de cet ensemble un vif intérêt pour notre pays.

Le nombre des poëtes ardéchois est plus grand qu'on ne saurait le croire, car M. Vaschalde nous donne une liste de vingt-huit noms, dont la série s'étend des premières années du XVe siècle jusqu'à nos jours.

C'est là, assurément, une richesse littéraire dont le Vivarais peut à bon droit s'enorgueillir, en ne considérant même que le nombre de ses enfants qui ont cultivé l'art sacré des muses, la divine poésie.

Mais si l'on remarque que parmi ces poëtes il en est qui s'appelèrent Clotilde de Surville, Bérenger de la Tour, le cardinal de Bernis, Davity, Espic, le marquis de la Fare, le P. Lombard, Victorin Fabre, Boissy d'Anglas, ce sentiment de patriotique fierté se trouve mieux justifié peut-être, et l'on se sent gagné par le sentiment presque admiratif, auquel nous convie M. Vaschalde, en faveur de la plupart de ses poëtes.

Il en est plusieurs, à la vérité, dont les productions expliquent cette bienveillance enthousiaste du critique et de l'historien, car elles portent la marque sinon du génie, au moins du talent et de la grâce.

Au demeurant, on a un vrai plaisir à parcourir cette galerie ainsi laborieusement reconstituée par M. Vaschalde, car toutes les époques y ont des représentants, toutes les transformations de notre langue s'y révèlent et s'enchaînent, tous les caprices de la fantaisie poétique y ont une expression toujours franche, parfois élevée, souvent gracieuse et touchante.

M. Vaschalde a, selon moi, fait œuvre utile, je dirai même œuvre pieuse et bonne, en nous restituant ces poétiques figures, ignorées ou oubliées des générations présentes.

C'est une idée heureuse et qui lui est propre. S'il me fallait en donner une preuve, je n'en pourrais fournir de meilleure que ces modestes et charmantes lignes que M. St-Remy adressait à M. Vaschalde, au mois de juin 1876, c'est-à-dire alors que celui-ci avait publié le premier fascicule de son étude. M. St-Remy s'exprime ainsi, si j'ai bonne mémoire : « Toute mon ambition est de faire pour la Drôme le même travail que celui que vous avez fait pour l'Ardèche ; Dieu veuille que je réussisse ! »

M. St-Rémy a parfaitement réussi à bien faire ce qu'il voulait faire, et ce n'est pas moi qui marchanderai l'éloge à des chercheurs et à des travailleurs tels que MM. Vaschalde et St-Remy; mais le vénérable Ermite de Vézérance comprendra tout le plaisir que j'éprouve à cons-

Digitized by Google

tater que le Vivarais n'a été ni oublié ni devancé dans ces travaux d'anthologie.

Sous cette réserve, qui m'est dictée par l'amour du Vivarais, je fais les vœux les plus ardents pour qu'une féconde émulation contribue à toutes les acquisitions, à tous les développements intellectuels qu'il est permis d'attendre de ces deux provinces voisines et presque sœurs dans l'histoire, le Dauphiné et le Vivarais, toutes deux riches en souvenirs, toutes deux fouillées et étudiées avec affection par des hommes de talent et de bon vouloir. Paul D'ALBIGNY.

Privas, le 14 juin 1877.

BIBLIOGRAPHIE

MONNAIES FÉODALES DU DAUPHINÉ *(pièces inédites)*, *par Gustave Vallier; Bruxelles, Fr. Gobbaerts, 1877.*

M. H. Morin-Pons publiait, en 1854, sa *Numismatique féodale du Dauphiné*. Ce remarquable livre ne renfermait que les monnaies des Archevêques de Vienne, des Évêques de Grenoble et des Dauphins de Viennois, et les savants attendent encore avec impatience la suite de ce solide travail.

Poey d'Avant, dans ses *Monnaies féodales de France*, publiées en 1862, augmenta le contingent déjà fourni par M. Morin-Pons et y ajouta les monnaies des Évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux, des Évêques de Valence et de Die, des Comtes de Valentinois et Diois, des Archevêques d'Embrun, des Évêques de Gap et des Seigneurs de Montélimar.

Mais les ouvrages de ces deux auteurs renferment, de leur propre aveu, des lacunes regrettables, et ils prévoyaient qu'elles pourraient un jour être comblées par les découvertes subséquentes. C'est ce que vient de faire notre collaborateur, M. G. Vallier, — en partie du moins, car le sujet est vaste et ne sera pas de longtemps épuisé, — dans un charmant volume in-8°, imprimé en caractères spéciaux, et orné de 6 belles planches gravées d'après ses dessins et de plusieurs gravures sur bois imprimées dans le texte. Ce volume est le fruit de ses patientes recherches, de ses investigations dans les cabinets publics et privés que l'auteur a pu visiter pendant de nombreux voyages entrepris et poursuivis dans ce but, et des achats importants qu'il a eu la satisfaction de faire pour augmenter ses collections. Cinquante pièces nouvelles sont livrées par lui à l'étude des numismatistes. Après les publications si considérables de MM. Morin-Pons et Poey d'Avant, c'est encore plus que de simples glanures, et nous avons le droit de

Digitized by Google

féliciter l'auteur d'un appoint si considérable apporté à l'histoire numismatique de notre province.

On y remarque surtout une monnaie de Hugues-Aimeri, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de 1328 à 1348, dont l'auteur a corroboré la description du type par la publication d'une intéressante bulle de cet évêque ; de rares monnaies d'Aimar et de Louis de Poitiers, comtes de Valentinois ; une monnaie anonyme des seigneurs de Montélimar ; d'importantes monnaies anonymes des Dauphins, dont l'auteur fait remonter l'émission près de 150 ans plus haut que l'époque assignée par M. Morin à l'origine du monnayage de ces princes, — pour les pièces du moins qu'il avait pu connaître ; — une curieuse dissertation sur l'origine du nom des DAUPHINS ; une non moins curieuse dissertation sur l'attribution à faire aux monnaies connues, mais ne portant que les initiales des noms des premiers de ces princes.

En un mot, cet écrit contient des choses nouvelles et qu'on ne lira pas sans intérêt, croyons-nous. Ajoutez à cela que ce livre est fort bien imprimé et sort des presses de M. Fr. Gobbaerts, imprimeur du roi à Bruxelles (1). Ce livre est donc destiné à prendre place à côté des publications antérieures de MM. Morin-Pons et Poey d'Avant, dont il est le complément indispensable.

M. Vallier a dédié son livre à M. H. Morin-Pons : c'était un hommage bien dû au créateur de la numismatique du Dauphiné. Mais il est loin de considérer sa publication comme fermant la série des lacunes que présente encore cette histoire.

« Je m'arrête, dit-il en terminant, je m'arrête, mon cher confrère, et, à votre exemple, je termine mes glanures de monnaies delphinales au règne de Louis XI. Le monnayage de ses successeurs offre bien encore une longue série de pièces offrant le type qui rappelait l'ancienne indépendance du pays ; mais, ainsi que vous l'avez observé, l'individualité politique du Dauphiné ayant été anéantie, ou du moins réduite à des prérogatives sans valeur, son individualité monétaire, déjà fortement ébranlée, eut bientôt le même sort.

« Je ne renonce point pourtant à publier les suites monétaires royales de notre province jusqu'au règne de Louis XV qui les vit finir. Le Blanc n'en donne qu'une faible partie, et mes recherches m'ont conduit, je ne dirai pas à de modestes glanures, comme celles que je vous offre aujourd'hui, mais à un véritable recueil, bien près d'être complet, de nos monnaies provinciales.

« Que Dieu m'en donne le temps,... et je tiendrai ma promesse ! »

L. B.

(1) Ce livre a été tiré à un très-petit nombre d'exemplaires. Il n'y en a qu'une quinzaine dans le commerce.

On le trouve à la librairie Maisonville, Grande-Rue, à Grenoble. Prix : 8 fr. sur papier ordinaire, et 15 fr. sur papier Hollande grand format.

Digitized by Google

LES RIMES IRONIQUES, *poésies nouvelles, par Joséphin Soulary, avec dessins d'Eugène Froment. — Lyon, imp. de Louis Perrin & Marinet, 1877*

MILLE fois bienheureuse est une *Revue* qui ne s'occupe point de politique ! Elle a une mission bien plus douce, bien plus agréable à remplir, celle de saluer la Poésie, qui devrait être l'arc-en-ciel des peuples. La Poésie, voilà la lumière magique, voilà le véritable Orient, — non celui d'aujourd'hui, — hélas ! ce n'est plus le pacifique pays de Sadi, le poëte des roses.

Mais revenons à la muse essentiellement française, à cette sève poétique, puissante et originale, qui brille de nouveau, qui brillera jusqu'à la fin, dans le beau volume si impatiemment attendu par tous les amants de la littérature et de la poésie, que l'illustre barde lyonnais, Joséphin Soulary, vient de publier sous ce titre piquant : *les Rimes ironiques*.

L'empreinte du génie est partout dans cet élégant ouvrage, comme dans toutes les œuvres de son noble auteur. L'esprit y rayonne, le rhythme y va sonnant de diverses manières, avec une merveilleuse souplesse d'allure, avec ce grand art du grand artiste, qui sculpte amoureusement la forme qu'il donne à sa pensée. La fantaisie du poëte s'étale et règne dans ces pages hors ligne ; elle est sémillante, souvent *ironique*, justifiant ainsi le titre du livre, mais aussi, d'autres fois, elle est touchante comme dans *la Pierre du seuil*, une des plus belles pièces du volume, à mon avis ; c'est une vraie perle, qui possède ce je ne sais quoi, ce *naïf dans l'art*, comme disait Alfred de Musset, dont le charme attendrissant se fait jour au milieu de beaux vers pleins d'harmonie ; mais elle est si triste, que je n'ai pas le courage de vous la citer, amis lecteurs, tout en vous la recommandant, en sa qualité de chef-d'œuvre.

Voici une autre ravissante poésie qui fut adressée par l'éminent chanteur à la veuve de Michelet, lors des funérailles du brillant historien de l'*Oiseau*, — de l'*Oiseau*, l'une de mes sympathies :

A MADAME MICHELET

A cette heure où ton âme ploie
Menant le deuil
De l'être aimé qui fut ta joie
Et notre orgueil.

Regarde ! un élan sympathique
A tes douleurs,
De l'ancien monde à l'Atlantique
Saisit les cœurs.

Ce qui s'avance, est-ce une bière ?
Est-ce un pavoi ?
De ton époux l'Europe entière
Suit le convoi.

En lui battaient toutes les fibres
Du cœur humain ;
En lui venait des peuples libres
S'unir la main.

Sa foi relevait tout, — les hommes
Et les fourmis ;

Digitized by Google

place à nous les oiseaux ! nous sommes
Ses bons amis.

Nous t'envoyons, ô tendre femme,
Un messager,
De ceux qui mesurent grande âme
Et corps léger.

Il ne porte au mort ni couronne,
Ni memento ;
Il sera lui-même en personne
Son ex-voto.

Par le chemin des airs qu'abrége
Son flanc ailé,
Il vole en tête du cortége
Inconsolé.

Entends son cri ! Du drame austère
Echo pieux,
On dirait qu'il jette à la terre
L'appel des cieux.

Il attendra que tout s'écoule
Par les détours
Du sentier funèbre, et la foule
Et les discours.

Puis, vienne l'heure où la nuit tombe,
Pesant linceul,
Sur le défunt qui, dans sa tombe,
Se sent plus seul,

Il gagnera quelque ormeau sombre
D'où se penchant,
Il répandra sur la chère ombre
Son plus doux chant.

Puisse ce chant calmer ta peine
En la berçant
D'un songe qui vers toi ramène
L'époux absent !

Las ! tout passe, et les amis meurent !
Dans quelques ans,
Combien de ceux-là qui le pleurent
Seront présents ?

L'oubli sur toi pourra descendre,
Esprit subtil !
Le marbre même où dort ta cendre,
Où sera-t-il ?

Nous en qui resta ton image,
Quand tu partis,
Nous la transmettrons d'âge en âge
A nos petits.

Tant qu'un nid verra battre une aile,
Tu peux compter
Sur une mémoire fidèle
Pour te chanter.

Par l'amour, foyer d'harmonie
Toujours nouveau,
Tu vivras sans fin, bon génie,
Grâce à l'oiseau.

Un Rossignol.

Pour copie conforme :
JOSÉPHIN SOULARY.

Est-elle assez délicieuse, cette pièce, digne du chant de Philomèle ! Aussi, voyez le joli petit prodige opéré en retour par un autre oiseau, que raconte Mme Michelet, dans cette lettre à l'illustre poëte :

« Paris, 15 juin 1876.

« Monsieur,

« Pensiez-vous être si bien entendu quand vous évoquiez le chant d'une âme ailée pour réjouir sa tombe ? Ce n'est pas le rossignol qui a répondu à votre appel ; c'est un oiseau plus humble qui est, comme notre alouette, l'oiseau de la lumière : la fauvette.

« Au moment où la cérémonie finissait, dans le silence profond qui

Digitized by Google

a précédé le départ, elle s'est mise à chanter dans le feuillage, de sa voix émue et fraîche, pleine d'espérance.

« Ce chant est descendu dans sa tombe avec des flots d'une lumière divine. Il en reste enveloppé.

« Je vous remercie mille fois, et je garde précieusement vos beaux vers qui sont aussi « notre orgueil. »

« A.-J. Michelet. »

Parmi les chefs-d'œuvre de ce nouveau livre de M. Soulary, nous citerons : la *Divine maîtresse*, c'est-à-dire la muse, — *Un songe*, — la *Rose de tous les vents*, — l'*Horloge*, — *Ce beau printemps*, — *De l'air! De l'air!* — les *Larmes d'or*, — la *Muse au Sénat*, dédié à Laurent Pichat, — *Sonnet rustique*, — *Miss Facétie*, — *En passant*, — *A une jeune fille poëte*, — *Petit Poucet*, — l'*Ouvrière*, — le *Linot*, — le *Chêne*, adressé à Victor Hugo, pièce d'une large facture, etc., etc.

Au milieu de toutes ces poésies qui portent le cachet de la supériorité, on en remarque une magnifique, dédiée par M. Soulary à son héroïque frère, blessé à Belfort. Je voudrais bien avoir assez d'espace pour la citer tout entière ; écoutez du moins ces quelques vers :

Si l'on te dit un jour.....
Tu répondras : « Debout sous les couleurs de France,
« Je fus au premier rang de ceux qui combattaient. »

Voici la seconde strophe :

La Patrie! A ce nom, comme le cœur bat vite!
Tombes chères, berceau fleuri, seuil empressé,
Mère au grand cœur, sœur aux doux yeux, tout ressuscite
Dans ce seul mot qui tient en lui tout le passé !
Nous, pour qui le passé n'est qu'une ombre éplorée
Sans rire et sans caresse, à quoi te sentons-nous,
Patrie ? A cet instinct de souffrance sacrée
Qui fait une beauté d'autant plus adorée
Qu'elle a moins accordé. — Nous t'aimons en jaloux !

Nous resterons sur cette belle stance du Tyrtée qui vengea la France en ses jours de malheur.

Le nouveau livre de Soulary, outre sa valeur intrinsèque, est aussi une perle typographique, comme ses devanciers, sortant de l'établissement renommé de Louis Perrin. En outre, il est orné de dessins fort coquets, d'un artiste de talent. C'est une superbe édition. J'allais ne pas en parler, tant l'originalité brillante de la poésie que contient ce bijou efface encore les attraits chers aux bibliophiles.

Certes, voilà un beau recueil, beau par le nom qu'il porte, beau par les morceaux de choix qui l'illustrent, beau par l'accueil poétique et empressé du monde littéraire, beau enfin par la sympathique admiration que Soulary mérite.

Adèle Souchier.

Valence, 2 juillet 1877.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain n°, la continuation de l'article de M. Firmin Boissin, intitulé : *le Dauphiné et le Vivarais aux Jeux Floraux de Toulouse*.

Le Directeur-Gérant, E.-J. Savigné.

Vienne, imp. Savigné.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Vaucanson à Grenoble

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

VOCANSON (1)

(1709-1782)

L'INDUSTRIE de la soie traverse à cette heure une crise redoutable : ce malheur, qui atteint surtout les ouvriers de Lyon et menace leur existence, a déjà éveillé la sollicitude du gouvernement.

Pendant que les économistes cherchent les causes d'un trouble aussi grave et les moyens d'y remédier d'une façon efficace, il n'est pas inutile d'esquisser rapidement la vie d'un célèbre Dauphinois, Vocanson, à qui cette grande industrie, aujourd'hui si cruellement menacée, est redevable de ses merveilleuses applications.

M. Isidore Hedde, dans un récent ouvrage, a clairement expliqué le rôle de Jacquard ; il a prouvé, les documents à l'appui, qu'il n'avait fait en réalité que transformer les inventions dues à Vocanson.

Il faut donc interroger avec soin les veilles du savant, assister à ses déceptions, s'associer à la joie de ses premières découvertes, partager ses triomphes ; c'est un devoir, une vie ainsi consacrée au travail est pour tous un exemple et une leçon.

Ce n'est pas une biographie que nous offrons au lecteur, loin de nous

(1) Orthographe de l'acte de baptême.

L'eau-forte placée en tête de ce numéro, est l'œuvre d'un artiste dauphinois, M. Fleury Forest. Elle représente la statue de Vocanson, due au ciseau de M. Victor Chappuy, inaugurée à Grenoble le 14 août 1876.

Digitized by Google

cette prétention ; nous avons réuni quelques notes et nous les lui livrons pour ce qu'elles valent, heureux si elles pouvaient inspirer à un homme compétent la généreuse pensée d'écrire une histoire de l'immortel mécanicien.

Sur le sol fécond du Dauphiné, dans cette délicieuse vallée que Louis XII appelait, nous raconte Guy-Allard (1) « le plus beau jardin de France », l'on a vu éclore et briller des génies qui ont illustré presque toutes les branches des connaissances humaines, et les diamants si purs de ce riche écrin ont fait, dans des jours meilleurs, l'orgueil de la nation.

Il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur cette pléiade d'orateurs, de poëtes, d'artistes, de généraux, d'hommes d'Etat et de savants, qui forment une couronne resplendissante au front de notre province.

Parmi tous ces enfants si chers à notre Dauphiné, il en est un, Vocanson, qui a rendu un témoignage éclatant à cette parole si connue : « Le génie est une longue patience. »

Il est utile de rectifier en passant une double erreur : l'une concernant l'orthographe de son nom, l'autre ses titres de noblesse. M. Pilot, le savant archiviste du département de l'Isère, a été assez heureux pour découvrir, dans les registres de la paroisse Saint-Hugues, l'acte de baptême du grand mécanicien. Le voici :

« Le 25 feuvrier 1709, j'ay baptizé Jacques, né d'hier, fils de sieur Jac-
« ques Vocanson, marchand gantier, et de demoiselle Dorothée La Croix,
« mariez, étant parrain sieur Léonard Pouchot, marchand gantier, mar-
« raine Marie Chagier, femme de sieur François Beissière, libraire, le
« père. Signé en présence des soussignez.
« Vocanson, Pouchot, Marie Chagier, Vocanson, Beissière, J. Vo-
« canson, Buisson, archiprêtre. » (2).

On s'est parfois demandé si la famille de Vocanson avait pris naissance sur le sol même du Dauphiné : la quatorzième année de la feuille intitulée «*Affiches de Dauphiné*» fournit à ce sujet d'utiles renseignements (3).

Nous lisons en effet dans le n° du 29 février 1788, la lettre suivante :

« Valence, le 20 février 1788.

« Monsieur le Directeur,

« Je viens de lire dans le Dictionnaire des Hommes illustres, rédigé par une société de Gens de Lettres, que le célèbre de Vaucanson, de l'Académie royale des Sciences de Paris, étoit né à Lyon au commencement de ce siècle.

« Comme je crois pouvoir affirmer aussi que j'ai vu dans un autre ouvrage imprimé, qu'il étoit de Grenoble, et qu'il est, ce me semble, intéressant de savoir à laquelle des deux provinces il appartient, qui ne peut que se glorifier d'avoir vu naître un des plus savants Mécaniciens

(1) *Album du Dauphiné*, t. I, p. 97. (Grenoble, Prudhomme, 1835).

(2) *Album du Dauphiné*, t. I, p. 168. (Grenoble, Prudhomme, 1835). — MICHAUD, *Biographie universelle*. (Paris, Desplaces). — G. VALLIER, journal l'*Unité française*, 9 août 1876, Grenoble.

(3) Nous devons cette communication à M. Lacroix, archiviste du département de la Drôme, dont la courtoisie et le savoir sont inépuisables.

Digitized by Google

modernes qui aient existé, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien publier cette question. »

Nous trouvons dans le n° du 7 mars 1788, les lignes qu'on va lire :

« Réponse à la lettre insérée dans les Affiches de Dauphiné de la semaine dernière, au sujet de M. de Vaucanson. »

« Jacques Vaucanson, mort en 1782, de l'Académie des sciences, naquit à Grenoble en 1709, fut baptisé à la paroisse St-Hugues, par le sieur Dufour, curé. Il était fils du sieur Vaucanson, négociant gantier, de cette Ville. Cette famille est originaire de Toulouse, et le père du machiniste s'établit à Grenoble. »

Le nom de l'illustre académicien est écrit ici par *au :* dans la première moitié de sa vie, comme le témoigne une lettre signée de lui, en 1735, il s'est servi de l'orthographe relatée dans son acte de baptême (1). Pendant la seconde au contraire, soit dans sa correspondance, soit dans les mémoires de l'Académie, il s'appelle *Vaucanson* (2). Quant à ses titres, il n'en est point fait mention dans l'acte de baptême. Aurait-il été plus tard anobli pour les services éminents qu'il avait rendus à la France? On est en droit de le supposer (3).

On voit, par exemple, que Philippe Oberkampf, l'ingénieux inventeur des robes d'indienne et des mousselines imprimées dont se paraient même les duchesses, reçut, en 1787, des lettres de noblesse de la main de Louis XVI. Le roi donna aussi à l'établissement de Jouy le titre de manufacture royale.

En lisant la vie des grands hommes de Plutarque, un fait m'a frappé: l'enfance de ces génies dont s'honore l'humanité a toujours été marquée au début par quelque action extraordinaire; pour eux, c'est comme une révélation de leur destinée. On dirait le doigt de Dieu leur indiquant le sillon qu'ils doivent tracer. Notre langue possède une expression qui peint à merveille cette attraction de l'intelligence vers une étude spéciale, c'est le mot vocation.

Nous passerons sous silence certains événements de son enfance où son âme révéla de prodigieuses aptitudes et que ses biographes ont racontés en détail.

Nous nous contenterons de suivre Vocanson dans les phases importantes de sa vie, et nous envisagerons spécialement dans sa carrière scientifique les grandes étapes qui devaient le conduire un jour à l'Académie des sciences.

Il fit ses études à Grenoble, au collége dirigé par les Jésuites (4). Au sortir de cet établissement, il se rendit à Lyon. Là, les ingénieurs cherchaient à construire une machine hydraulique pour distribuer l'eau avec abondance dans les quartiers de la populeuse et riche cité. Vocan-

(1) *Bulletin de statistique de l'Isère*, année 1843.

(2) *Mélanges historiques sur Lyon*, par B.-M. Gonon, 1847. Lettre du 17 mai 1753. — *Vaucanson*, par Isidore Hedde. Lyon, 1876, p. 7.

(3) *Vaucanson*, par Isid. Hedde, p. 8 et 9.

(4) Dr Hœfer, *Nouvelle biographie générale* (Firmin Didot, 1875).

Digitized by Google

son, dont l'intelligence s'ouvrait déjà aux conceptions les plus ingénieuses, en inventa une ; mais, comme le raconte si bien Condorcet qui a prononcé, en 1782, son éloge à l'Académie royale des sciences, « il se « garda bien de la proposer, le vrai génie n'ayant d'ailleurs besoin que « d'une seule leçon de modestie (1) ». En effet, en débarquant à Paris, où l'envoyaient enfin ses parents frappés de ses merveilleuses aptitudes, il eut la singulière fortune de voir fonctionner la machine de la Samaritaine : son mécanisme était précisément celui qu'il avait inventé à Lyon.

Vocanson était parti pour la capitale le cœur joyeux, car il était persuadé que sa destinée l'appelait à un brillant avenir. A peine installé, la physique, l'anatomie et les mathématiques devinrent ses études de prédilection. Il se recueillit dans le silence du travail, et, jour et nuit incliné sur le livre de la science, il nourrit cette intelligence remarquable qui devait bientôt jeter un si vif éclat.

Il avait l'habitude de se promener dans le jardin des Tuileries ; un jour, dans cette course favorite, une statue de Coysevox, qui représentait un faune jouant de la flûte, frappe son attention : il s'arrête, contemple l'œuvre du sculpteur, et demeure enseveli dans la méditation. Un éclair mystérieux avait traversé sa pensée : le chef-d'œuvre qui allait faire retentir son nom dans l'Europe entière venait d'être enfanté par son génie (2). Rien ne doit surprendre là.

Les générations qui nous ont précédés n'ont-elles pas assisté à des miracles encore plus étonnants ? Un fait insignifiant pour le vulgaire a souvent éveillé dans les grandes intelligences l'idée de hardies conceptions.

A cette heure décisive, Vocanson éprouva le besoin de confier à un ami ses chères espérances. Il ouvrit son cœur à son oncle. « Ce dernier », nous raconte encore Condorcet, « prit le projet si sérieusement « pour une extravagance, que, après avoir fait à son neveu les repro- « ches les plus vifs mais les plus inutiles sur sa folie, il le menaça d'une « lettre de cachet. » (3). Souvent les larmes précèdent un sourire ; il en fut de même de cette cruelle déception : elle cachait un éclatant triomphe.

Vocanson se mit à parcourir la Bretagne et la Normandie. Là, pendant trois années, il mûrit longuement son projet. De retour à Paris, il dessina les pièces qui devaient composer son *Joueur de flûte*. Il les fit aussitôt fabriquer, et telle était la concision de cet esprit puissant, qu'une fois préparés ces divers rouages s'ajustaient entre eux presque sans retouche (4). Il fallut alors les adapter ensemble et les faire mouvoir.

On comprend sans peine combien le grand mécanicien dut sourire de joie en songeant au succès possible de son audacieuse entreprise ;

(1) *Histoire de l'Académie royale des sciences*, p. 157, année 1782.
(2) Rochas, *Biographie du Dauphiné*. — Dr Hœfer, *Nouvelle biographie générale*.
(3) *Histoire de l'Académie royale des sciences*, p. 157, année 1782.
(4) Michaud, *Biographie universelle*, verbo : *Vocanson*. (Paris, Desplaces).

Digitized by Google

mais, comme tout homme d'un vrai talent, il se prit à douter de lui-même à l'approche de l'exécution. La modestie ne messied point aux savants, elle est au génie ce que le parfum est à la fleur.

Aussi, pour s'épargner une déception, il éloigna un instant son fidèle serviteur, compagnon de ses veilles et confident de ses espérances.

Mais cet homme eut l'indiscrétion, bien excusable d'ailleurs, de regarder à travers une cloison ce maître aimé donnant la vie au *Joueur de flûte*. Caché dans l'ombre, il était là, épiant l'heure suprême où la statue, façonnée des mains de l'homme, allait, si je puis m'exprimer ainsi, s'animer sous ses yeux. La dernière pièce est posée, Vocanson doute encore et son cœur tressaille dans sa poitrine. Sa main tremblante touche encore une fois l'objet tant caressé de ses rêves, quand soudain, ô prodige !... des sons mélodieux s'échappent de l'automate, un souffle magique passe dans la flûte, et cette flûte enchantée joue des airs d'une suave harmonie.

Un rayon de bonheur illumine le front brillant du sublime artiste ! Le fidèle serviteur sort de sa retraite et, les yeux pleins de larmes, tombe dans les bras de son maître (1). Franklin a eu donc raison de dire avec un bon sens exquis que les hommes qui prétendent qu'on peut réussir en quelque chose sans travail et sans peine, sont des empoisonneurs.

On était en 1738. A l'apparition de ce chef-d'œuvre, Paris fit éclater son admiration : il se produisit comme une espèce d'ivresse.

L'enthousiasme de Paris fut si vif, que le nom de Vocanson devint célèbre aussitôt : les grands hommes du siècle applaudirent à son triomphe, les poëtes le chantèrent.

Diderot écrivait du merveilleux automate « que si, au lieu d'être l'exposition d'une machine exécutée, c'était le projet d'une machine à faire, on le traiterait de chimère (2). »

A vingt-neuf ans, Vaucanson était sorti vainqueur de sa lutte avec la matière : le lendemain son nom était proclamé partout, et déjà la gloire le couronnait de ses mains.

L'Académie des sciences, entraînée par l'opinion publique, lui ouvrit ses portes en 1746.

Ce succès colossal suscita à Vocanson de nombreuses jalousies : il est des hommes à qui le génie porte ombrage et qui rêvent alors, pour se consoler, l'égalité intellectuelle et sociale.

L'Académie des sciences s'émut, elle qui avait mis le sceau à la réputation du mécanicien. Elle nomma une commission pour examiner l'automate ; la conclusion du rapport fut « que l'inventeur avait imité à la fois les effets et les moyens de la nature avec une exactitude et une précision auxquelles les hommes les plus accoutumés aux prodiges de l'art n'eussent pas imaginé qu'il pût atteindre (3). »

(1) *Histoire de l'Académie royale des sciences*, p. 159, (année 1782).
(2) *Album du Dauphiné*, l. I, p. 76.
(3) *Histoire de l'Académie royale des sciences*, p. 159 (année 1782).

Digitized by Google

Bientôt parut un second chef-d'œuvre : le *Joueur de galoubet et de tambourin.* Ce merveilleux automate pouvait exécuter une vingtaine d'airs, tous d'un rhythme et d'une cadence irréprochables.

Enfin il produisit ces deux canards si fameux ; l'attente du public fut dépassée , l'imitation semblait toucher à la réalité. Par un mécanisme surprenant, il donna presque la vie à ces humbles volatiles. En effet, ils représentaient à ravir toutes les habitudes de ces fidèles gardiens domestiques ; le cou, les ailes, les pattes, avaient des articulations qui eussent fait envie à leurs frères vivants, et même si on leur offrait du grain, l'aliment éprouvait, au travers d'intestins magiques, les délicates opérations de la digestion.

Ces trois succès si rapprochés firent à Vocanson une réputation immense.

Nous sommes heureux de reproduire ici le jugement que notre admirable poëte Lamartine a porté sur Vocanson, et qu'il a exprimé dans cette langue harmonieuse et imagée dont lui seul possédait la clef :

« Vocanson était l'Archimède de la France ; il aurait égalé celui de la Sicile, si l'invention de la poudre à canon en Chine n'avait pas substitué à la force mécanique pour la guerre une force chimique qui donnait à l'homme la puissance illimitée du volcan. Les premiers jeux de Vocanson enfant furent des miracles , son imagination dédaigna d'imiter autre chose que le Créateur. Dans son canard qui marche, qui barbote, qui vole, qui mange et qui digère ; dans son lutteur, dans son joueur de flûte, et surtout dans son joueur d'échecs, il organisa des êtres automates pourvus de tous les muscles et de tous les mouvements de la nature, et auxquels il ne manquait que l'âme pour être animés. L'Europe cria au miracle, et elle répète encore ce cri d'étonnement après plus d'un siècle (1). »

Mais l'homme est ambitieux : le hardi mécanicien voulut couronner ses chefs - d'œuvre par un dernier plus extraordinaire s'il était possible.

Il conçut le projet inouï de construire un automate dans l'intérieur duquel s'accompliraient les phénomènes si admirés de la circulation du sang. Harvey allait être dépassé ! L'appareil vasculaire eût été composé de gomme élastique. .

Il soumit son plan à l'approbation de Louis XV : cette pensée, d'une étrange audace, étonna ce monarque d'ordinaire si indifférent ; il lui promit d'envoyer à la Guyane un anatomiste distingué qui l'aiderait dans ses recherches sur la gomme. Cette substance, par malheur, était fort rare au XVIIIe siècle.

Mais les lenteurs coupables des serviteurs du roi le dégoûtèrent : il jeta un regard sur son passé, et, trouvant qu'il avait assez fait pour sa gloire, il tourna son esprit vers une autre sphère de productions.

(1) De Lamartine, *Vie des grands hommes* (Paris, 1856).

Digitized by Google

En 1740, Frédéric II montait sur le trône de Prusse. Son génie militaire ne s'était pas encore révélé, mais il rêvait d'entourer son nom du prestige de toutes les gloires. La réputation de Vocanson arriva jusqu'à lui ; il eût été flatté de le posséder à sa cour. De la part du roi, on fit au mécanicien les offres les plus séduisantes. Le savant, dont le patriotisme égalait les talents, repoussa vivement cette invitation, et, avec sa modestie habituelle, garda le silence sur une telle proposition.

Il eut le mérite de ne pas se laisser séduire : c'en est un (1).

***

Voilà la première partie de sa vie ; elle a été bien remplie, et de tous les chefs-d'œuvre produits, un seul aurait suffi pour immortaliser un autre que lui. Le savant nous apparaît par son côté brillant ; nous allons le voir sous un jour moins éclatant, mais plus méritoire aux yeux du monde industriel.

Deux ans après l'apparition du *Joueur de flûte*, le cardinal Fleury créa Vocanson inspecteur général des manufactures de soie ; c'est là, dans ces ateliers, où la France puise aujourd'hui, après des malheurs inouïs dans l'histoire des peuples, une vie nouvelle et réparatrice, qu'il déploya sa belle intelligence (2).

C'est là qu'il a rendu des services ignorés peut-être, mais qui, pour les gens du métier, l'ont placé à côté des régénérateurs de l'industrie moderne. C'est là une nouvelle phase dans l'existence du grand mécanicien : aussi nous efforcerons-nous de mettre en relief ses multiples et fécondes inventions, en les tirant de l'injuste oubli dans lequel on les a ensevelies, et de montrer combien ce modeste savant est digne du respect et de la reconnaissance de tous.

Alfred Vellot,
Juge suppléant à Valence.

(La fin au prochain n°).

(1) On n'a point oublié qu'en 1750, dans une semblable occasion, Voltaire, le dieu du siècle, n'éprouva point les mêmes scrupules.

(2) Rochas, *Biographie du Dauphiné*, Paris, 1856-1860.

Digitized by Google

JEANNE D'ARC

(Souvenir d'un pèlerinage à Domrémy)

Quià respexit humilitatem ancillæ suæ.

La Meuse au loin roulait son flot tranquille et pur ;
La colline fuyait, se plongeant dans l'azur
D'un ciel encor vierge d'étoiles ;
Les bruits du jour mouraient en murmures lointains ;
L'horizon s'effaçait, et sur les champs lorrains
La nuit allait tendre ses voiles.

Assise sur un tertre au détour du chemin,
Jeanne, son front pensif appuyé sur sa main,
Immobile comme un fantôme,
Rêvait en attendant l'étoile du berger,
Qui vient dire au pasteur : « Il est temps de songer
« A regagner ton toit de chaume. »

Elle rêvait... à quoi ? — Nul ne l'a jamais su....
Mais à travers son rêve elle avait aperçu,
Chassés par une horde vile,
Des malheureux, quittant leurs foyers envahis,
Fuyant les lieux aimés, et, loin de leur pays,
Allant mendier un asile.

Elle voyait leurs pleurs ; elle entendait leurs cris,
Quand, de leur humble toit dévorant les débris,
Le feu dévastait leur demeure,
Et cet écho lointain fait de cris et de pleurs
Lui disait, en passant, les poignantes douleurs
De la France à sa dernière heure.

La France... oh ! son pays, la France allait périr ;
La France agonisait, et pour la secourir

Digitized by Google

Dieu n'envoyait pas ses archanges!...
O Dieu puissant! tandis qu'un orgueilleux vainqueur,
L'écrasant sous son pied, lui déchirait le cœur,
Que faisaient vos saintes phalanges?...

Aviez-vous donc, Seigneur, retiré votre main?...
Aviez-vous oublié qu'hier, comme demain,
Flottant sur la sainte montagne,
L'oriflamme aux regards des peuples éblouis,
De sa gloire étayait la foi de saint Louis,
De Clovis et de Charlemagne?...

— « Oh! n'abandonnez pas la France en son malheur!
Comme autrefois Jephté, je vous promets, Seigneur,
Je vous promets un sacrifice.
Moi, je n'ai qu'un seul bien : ma vie... Elle est à vous!...»
Et la fille des champs, priant à deux genoux,
Tendait ses lèvres au calice...

***

O sainte, ô noble enfant, quand ton cœur généreux
S'offrait en holocauste au pays malheureux,
Les anges cueillaient ta prière,
Et, par l'ordre de Dieu l'élevant jusqu'à lui,
Fêtaient ton dévoûment, aussi pur que celui
De Jésus montant au Calvaire.

Oh! quelle voix humaine osera le chanter?
Quel poëte sera digne de raconter
Ta miraculeuse épopée :
Vaucouleurs, Orléans, Chinon, Patay, Paris,
Souvenirs merveilleux dans notre histoire écrits
Au tranchant de ta sainte épée? ...

Tu passais, écoutant ce que disaient tes voix,
Comme un phare arborant l'image de la Croix
Sur ta bannière étincelante,
Invoquant Notre-Dame et le Dieu des combats,
Tu passais, enchaînant la victoire à tes pas,
A travers la mêlée ardente.

Tu passais, consolant et plaignant les blessés,
Priant pour les vaincus et pour les trépassés,
Ange de paix dans les batailles,
Et, l'espérance au front et la foi dans le cœur,

Digitized by Google

Ta prière, montant jusqu'aux pieds du Seigneur,
Faisait s'écrouler les murailles.

Oh! ton front rayonnait d'un éclat surhumain,
Quand d'un mot, d'un regard, d'un signe de ta main,
Autour de ta bannière blanche
Groupant les bataillons de ta vue enivrés,
Sur les rangs ennemis tu les jetais, serrés,
Comme une vivante avalanche;

Et le fer écrasait le fer, et les mourants
Se tordaient sur l'arène, où leurs cris déchirants
Se mêlaient au fracas des armes;
Et tu sentais, alors, en ton cœur anxieux
Une immense pitié s'élever, et tes yeux
Se détournaient baignés de larmes...

A Reims! — Et les chemins s'ouvrent devant tes pas!
Et, d'un geste inspiré, tu montres aux soldats
La nef aux splendeurs idéales
Qui vit les Francs, chrétiens, inonder ses parvis,
Quand le front orgueilleux du Sicambre Clovis
Se courbait, humble, sur ses dalles.

A Reims! — Et l'arrachant à son fatal sommeil,
Ta voix vient annoncer un triomphant réveil
A ton roi que sa gloire étonne,
Et le chrême sacré que l'on garde au saint lieu
Va faire un roi puissant, libre et béni de Dieu
De ce roi presque sans couronne...

O Jeanne, en te voyant fière et simple à la fois,
L'œil inspiré, docile à l'appel de tes voix,
Les entraîner à la victoire,
En comptant derrière eux mille obstacles franchis,
Que disaient ces guerriers, sous le harnais blanchis,
Dont ta gloire éclipsait la gloire?

Ils avaient, sur ton front de vierge éblouissant,
Ils avaient reconnu le doigt du Tout-Puissant
Qui le marquait d'une auréole,
Et chacun devant toi s'inclinait sans effort,
Car ils avaient la foi qui rend vaillant et fort,
Et l'espérance qui console....

***

Digitized by Google

Tes voix ne parlaient plus, et ton cœur d'autrefois,
Fidèle au souvenir de tes monts, de tes bois,
Las d'une faveur mensongère,
Loin du bruit des combats, loin d'une ingrate cour,
Te ramenait, émue, au paisible séjour
Si cher à la pauvre bergère.

Oh! Domrémy, la Meuse et ses flots transparents,
Et là-bas ta chaumière, où de tes vieux parents
Tu vas retrouver les caresses,
Et la modeste église où tu t'agenouillais,
Et, le long du sentier, les fleurs que tu cueillais
Pour mêler à tes brunes tresses;

Oh! le village, avec sa douce obscurité!
C'était là le bonheur, c'était la liberté,
Après la nuit, c'était l'aurore....
Mais ces rêves si doux, hélas! s'envoleront;
Le Seigneur a jugé : le martyre à ton front
Doit mettre une couronne encore.

Viens donc, chaste Messie, ange au cœur généreux,
Gravir du Golgotha le chemin douloureux.
A toi le fiel et l'amertume!
Après les insulteurs, les bourreaux vont venir;
Mais la France est sauvée, et tu vois sans pâlir
Le fatal bûcher qui s'allume.

Viens, agneau rédempteur; viens, héroïque enfant;
Lève ton front sans tache et ton œil triomphant;
La flamme en vain rugit et monte;
Tu souris, et, voilant leurs regards éperdus,
Tes juges, tes bourreaux, attérés, confondus,
Blémissent de peur et de honte...

***

O Jeanne, ton pays, par tes mains délivré,
Trouvera-t-il jamais pour ton nom vénéré
Assez d'amour, assez de gloire?...
Ingrat, il a laissé ton bûcher s'élever,
Et les enfants de ceux que tu viens de sauver
Ont presque oublié ton histoire.

Des hommes sont venus, vampires odieux,

Digitized by Google

Gonflés d'orgueil, pourvus d'arguments spécieux
Comme des rhéteurs de Byzance :
Ils ont tout conspué, patrie, autel, foyer ;
Sous des flots de sarcasme ils ont voulu noyer
Toute grandeur, toute croyance ;

Et tous applaudissaient à leur ricanement.
Aussi, quand a sonné l'heure du châtiment,
Il a fallu courber la tête,
Et le pied du vainqueur a souillé ta maison,
Et la patrie en deuil voit encor l'horizon
Sombre de plus d'une tempête.

O Jeanne, prie encore, oh ! prie encor pour nous ;
Que ta voix du Seigneur apaise le courroux ;
Prie au nom de ton sacrifice.
Oh ! prie encor pour nous, et si, par ton secours,
Peut renaître en nos cœurs la foi des anciens jours,
Dieu désarmera sa justice.

Oh ! prie encore : il faut, pour la seconde fois,
Peut-être, détourner de la France aux abois
Les convoitises des Vandales,
Et par toi du Seigneur obtenant son pardon,
Vierge, sainte et martyre, elle inscrira ton nom
Aux frontons de ses cathédrales.

Ernest PERROSSIER.

Digitized by Google

TRIBUNE HISTORIQUE

PERMETTEZ-MOI, Monsieur le Rédacteur, de vous adresser les quelques explications et rectifications suivantes à l'article signé *Vocontius*, que vous avez inséré dans la *Tribune historique* de votre dernier n°.

Votre nouveau correspondant, tout d'abord, croit avoir trouvé dans un acte de l'année 1487, un détail curieux qui, selon lui, aurait *sa valeur*, à savoir que François Marc, juge de la terre et de la baronnie de Bressieu, ne résidait pas habituellement dans cette localité et s'y rendait seulement pour tenir ses audiences. Ce fait ne contient absolument rien d'anormal, et depuis longtemps l'on sait que la presque totalité des juridictions subalternes était exercée par des avocats résidant, soit au siége du Parlement, soit àceux des divers bailliages ou sénéchaussées les plus voisins. Le plus souvent le même juge exerçait les judicatures de plusieurs terres ou seigneuries situées à des distances considérables les unes des autres; à des époques déterminées il se rendait au siége de chacune d'elles pour y tenir des assises. A la fin du siècle dernier les choses ne se passaient point encore autrement. En 1790, Pison-du-Galland fils, tout en étant juge de la cour commune de Grenoble, expéditionnaire en cour de Rome et avocat au Parlement, était également juge de plus de cent seigneuries, parmi lesquelles on comptait les terres de l'évêché de Grenoble, celles des familles de Marcieu et d'Herculais, les marquisats de la Bâtie-d'Arvillard, de Belmont, de Montferrat, de Virieu et de Saint-Didier (dans les Hautes-Alpes), le comté de Barral, la baronnie de Sassenage et les mandements entiers de Bellecombe, de la Buissière et de la Côte-Saint-André.

A cette dernière époque, en outre, toutes les judicatures particulières du ressort du bailliage de Graisivaudan et la plupart de celles des bailliages de Vienne, de Saint-Marcellin et même de Gap, étaient exercées à Grenoble (1). Dans de rares exceptions seulement le juge se rendait à jour fixe au siége de sa justice, comme François Marc le faisait en 1489.

Passons à quelques rectifications. L'auteur du même article s'étant cru obligé, à propos de François Marc, de dire quelques mots sur l'abbaye de Laval, dont il attribue la fondation, en 1164, à un Aymar de Bressieu, nous croyons également devoir, dans l'intérêt de l'exactitude historique, lui faire remarquer qu'il a commis dans cette attribution avec Guy Allard une double erreur. Les seigneurs de

(1) *Almanach général de Dauphiné pour l'année 1790*, p. 37.

Digitized by Google

Bressieu se sont bien regardés quelquefois comme les fondateurs de l'abbaye de Laval, à raison des nombreux bienfaits qu'ils n'ont cessé de lui prodiguer durant plusieurs siècles, mais rien n'autorise à considérer comme véritable fondateur de ce monastère, Aymar de Bressieu qui, du reste, en 1164, était mort depuis longtemps. La donation que ce seigneur fit à Laval est consignée avec celles que firent beaucoup d'autres personnes dans une bulle du pape Alexandre III, datée du 15 mai 1164 (1), et cet acte, à coup sûr, n'aurait point manqué de nous apprendre qu'Aymar était le fondateur de Laval, si réellement ce monastère lui eût été redevable de son établissement. Au contraire, cette bulle relate que l'abbaye fut construite sur le sol donné par un nommé Sigismond Peyssel et que les dîmes de la vallée de Laval furent un présent de la dame de Nerpol. Quant à la donation faite par Aymar de Bressieu, elle consistait en trois petits domaines, *tres cabannarias*. Le même document rapporte, en outre, que le fils d'Aymar de Bressieu, du nom de Hugues, avait donné une petite métairie, pour le salut de l'âme de son père, ce qui prouve évidemment que ce dernier était déjà mort à cette époque; il n'avait donc pu fonder Laval en 1164.

Quant à l'époque précise de la fondation de ce monastère, elle nous est inconnue; cependant cette abbaye existait déjà vers 1120, c'est du moins ce qu'on peut conclure d'un passage de la vie du bienheureux Amédée d'Hauterives, moine de Bonnevaux, où il est dit que les épouses et les filles des seigneurs qu'Amédée entraîna avec lui à Bonnevaux cette année, entrèrent de leur côté et en même temps dans l'abbaye de Laval (2).

Une autre erreur commise par le pseudonyme *Vocontius* est d'avoir donné la date de 1633 aux lettres patentes de Louis XIII, qui auraient transféré l'abbaye de Laval à la Côte-Saint-André. Ces lettres ont été données à Saint-Germain-en-Laye, au mois de juillet 1623; elles autorisent simplement les religieuses de Laval à acquérir de Balthazard de Girard, seigneur de Saint-Paul, une maison située à la Côte, pour le prix de 8,000 livres (3).

Les lecteurs qui, du reste, voudraient connaître de plus amples détails sur l'abbaye de Notre-Dame-de-Laval-Bénite de Bressieu, pourront consulter la courte monographie que nous avons consacrée à cette maison religieuse, en 1873, dans le journal *le Dauphiné* (4).

Enfin, pour terminer, ajoutons que la baronnie de Bressieu a été possédée, non-seulement comme le croit M. V....., par les familles Bressieu, Grolée, Meuillon, la Baume-Suze et Valbelle, mais encore par un grand nombre d'autres, parmi lesquelles nous citerons les Clavaison, les Seyssel, les Clermont, etc.

Grenoble, 11 juillet 1877. Em. Pilot de Thorey.

(1) Archives de l'Isère : titres concernant l'abbaye de Laval.
(2) *Vie du bienheureux Amédée d'Hauterives*, par un auteur anonyme, insérée en partie par Manrique dans ses *Annales cisterciences*, t. I. On en trouve la traduction dans l'ouvrage intitulé : *Histoire de plusieurs saints des maisons des comtes de Tonnerre et de Clermont* (par le président Louis Cousin).
(3) Archives de l'Isère : titres concernant l'abbaye de Laval.
(4) Il en existe un tirage à part.

Digitized by Google

ÉTUDES & PORTRAITS

THÉODORE AUBANEL

PENDANT plusieurs années, la renaissance de la poésie provençale n'a été regardée que comme une inoffensive utopie, rêvée par quelques cerveaux creux. Mais peu à peu cette appréciation s'est modifiée, et aujourd'hui l'on ne taxe plus d'exagération ou de népotisme ceux qui proclament bien haut la vitalité de la langue provençale et la renaissance éclatante de sa littérature.

Rien de plus humble que l'origine de cette renaissance. Le 21 mai 1854, sept poëtes provençaux, embrasés du feu sacré, se réunissent loin du bruit de la ville et fondent entre eux, sous le nom de *Félibrige*, une association dont le but est le relèvement de la langue et de la littérature provençales. Leur moyen d'action sera un simple almanach, mais *petit poisson deviendra grand*, et aujourd'hui l'*Armana prouvençau* s'imprime chaque année à des milliers d'exemplaires et sème le bon grain sur tous les points de l'horizon.

Pour que l'arbre *félibresque* fût jugé bon, il fallait une abondante récolte, et grâce à Dieu les fruits d'or n'ont jamais manqué. Les années 1859 et 1860 ont consacré définitivement le *félibrige*. 1859 vit éclore *Li Oubreto*, recueil de Roumanille, où la verve et le bon sens s'allient au souffle poétique, et le poème de *Mireille*, de Fr. Mistral, dont l'éclatant et universel succès ne fait que grandir. Un an après, M. Théodore Aubanel se faisait un nom à côté de ces deux poëtes, par la publication de la *Miougrano entreduberto* (la Grenade entr'ouverte).

Comme *Mireille*, ce recueil fut plus que suffisant pour établir définitivement la réputation de son auteur.

Mistral s'est chargé de présenter l'auteur et le livre au public ; écoutez ce qu'il nous dit dans un passage de son avant-propos :

« Aubanel chantait en cachette. L'amour, cette divine abeille qui fait du miel si doux, quand la saison et le lieu lui conviennent, et qui, si quelque chose la contrarie, fait des piqûres si vio-

Digitized by Google

lentes, l'amour avait plongé dans son cœur un aiguillon terrible, impitoyable. La malheureuse passion de notre ami était sans espérance, la maladie sans remède: l'amie de son cœur, la jeune fille entrevue dans le ciel clair de sa jeunesse, hélas ! s'était faite nonne.

« Le bon jeune homme pleura sept ans sa bien aimée; et il ne s'en est pas encore consolé.

« Pour ôter de son front ce vertige qui le consumait, il partit d'Avignon à la garde de Dieu. Il vit Rome, il vit Paris ; avec l'épée au flanc, il revint en Provence; il parcourut les montagnes, la Sainte-Baume, le Ventoux, les Alpes et les Alpines... Mais la rose était effeuillée, il ne restait plus que les épines et rien ne pouvait les arracher.

« Seulement le trop plein de son amour jaillissait, de loin en loin, en un débordement de poésie.

« Il avait pris pour devise :

Quau canto,	Qui chante,
Soun mau encanto.	Son mal enchante.

« Et chaque fois que le regret lui poussait un coup de lance, le pauvre enfant poussait une plainte.

« Ce sont ces plaintes, ces jets poignants d'amour, qu'à notre prière, de nous ses amis, de nous les oiseaux de la lande, Théodore Aubanel se décide à publier sous le charmant titre de *Livre de l'Amour*. »

La *Miougrano entreduberto* se divise en trois parties distinctes : le *Livre de l'Amour*, qui renferme, ainsi que son titre l'indique, tous les chants, tous les hymnes inspirés au poëte par son amante, la belle Zani ; l'*Entre-lueur*, qui contient les poésies d'un ton moins chaud et qui est comme une éclaircie au milieu d'un orage, et enfin le *Livre de la Mort*, plein des larmes et des sanglots arrachés au poëte après le départ de Zani pour le couvent. — La première partie est, à notre avis, la plus remarquable du recueil, et quoique composée de poésies détachées, elle ne forme pour ainsi dire qu'un seul poème. M. Aubanel a fait preuve, dans le *Livre de l'Amour*, d'un talent souple et varié, et il a su éviter la monotonie, qui est l'écueil d'un pareil sujet. Pendant un livre entier, et sans se répéter une seule fois, le poëte chante l'amour que lui a inspiré une jeune fille, et le lecteur s'identifie si bien avec l'auteur, qu'ils aiment tous deux la blonde Zani, et qu'ils pleurent ensemble son départ pour le couvent. En habile virtuose, le poëte parcourt avec des doigts pleins de souplesse et d'agilité toutes les gammes du clavier de l'amour.

Digitized by Google

J'ai le cœur bien malade, malade à en mourir.

C'est par cette plainte touchante que s'ouvre le volume. L'auteur nous raconte en vers émus sa rencontre avec Zani qu'il trouve agenouillée devant l'oratoire d'un chemin, et la conversation qui s'engage entre eux. Les natures méridionales sont inflammables, et l'ardent jeune homme sent un amour profond naître soudain dans son cœur. Mais cet amour sera sans espoir, car peu de temps après, la belle enfant apprend elle-même à Aubanel son départ pour le couvent. Cette nouvelle est pour le poëte un coup de foudre; elle l'accable, elle l'abat. En vain vient-il se jeter à ses pieds et la supplier de ne pas partir. « Eh quoi ! s'écrie-t-il, vous, si heureuse dans votre maison, vous être éprise d'un hôpital ! » Mais rien n'y fait, Zani dit au monde un éternel adieu et elle entre au couvent. Bientôt elle est envoyée au delà des mers, et l'amoureux, au courant de la nouvelle, gravit le sommet de la montagne qui avoisine la mer. De là, ses yeux anxieux et humectés de larmes suivent la voile qui emporte sa bien aimée et dont la silhouette fugitive va bientôt disparaître derrière l'horizon.

Mais le poëte, avec sa vive imagination, n'est séparé qu'à moitié de celle qu'il aime; il la voit en songe, avec sa grande cornette blanche, prodiguant ses soins aux malades de l'hospice. Enfin, le pauvre martyr n'en pouvant plus, entreprend un grand voyage; il va à Paris, il visite Rome, mais rien ne peut le calmer et Zani est toujours devant ses yeux. En vain il appelle la mort; la mort cruelle fait la sourde oreille; elle ne sait visiter que les heureux de ce monde. Le poëte s'indigne alors de voir la nature riante, lorsqu'il a dans l'âme un deuil si profond.

O fleurs, pourquoi êtes-vous écloses, le long de tous les chemins ? Pourquoi, ô fleurs, êtes-vous si jolies ? Pourquoi murmurez-vous, ô sources ? Pourquoi tant de feuilles ? La branche ploie sous la ramée... O neige d'hiver, neige froide et blanche, ne pourrais-tu, sous ton linceul, tenir la terre en deuil, toujours ?

Pourquoi chantez-vous comme des orgues, oiseaux qui volez dans les arbres ? Il n'y a donc plus de serpents, plus de salamandres ? Il n'y a donc plus d'écoliers? Mais où donc est le chasseur, avec ses chiens, ses ardents limiers qui fouillent le taillis comme des larrons ? Où est l'homme avec son fusil, pour tuer les bêtes du bon Dieu ?

Pleines du parfum des violettes, de la fraîcheur du soir, d'où vient que vous soufflez toujours, brises suaves, brises d'amour et de printemps? Lune, pourquoi es-tu si claire? Eteignez-vous toutes, étoiles ! Pourquoi faites-vous la nuit si belle ? Ou bien éteignez-vous, mes yeux, et je ne verrai plus si belle nuit !

Digitized by Google

Ce sont bien là les plaintes de l'amoureux qui voudrait voir la nature entière façonnée à l'unisson de son âme.

Une des poésies qui nous ont le plus ému et le plus charmé est celle où l'auteur nous dépeint avec une finesse de ton remarquable, la petite chambre qu'habitait Zani. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer entièrement cette pièce dans la langue même où elle a été composée, mais nous donnons vis-à-vis la traduction du poëte, afin de venir en aide aux profanes :

En sovinènsa
Tène la car'e l'dous ris.

(Guilhèm de Cabestanh.)

Ah! vaqui pamens la chambreto
Mounte vivié la chatouneto!
Mai, ars, coume l'atrouva,
Dins lis endre qu'a tant treva ?
O mis iue, mi grans iue bevèire,
Dins soun mirau regardas bèn ;
Mirau, mirau, fai-me la vèire,
Tu que l'as visto tant souvènt.

Lou matin, dedins l'aigo claro,
Quand trempavo sa bello caro,
Quand trempavo si bèlli man ;
Que fasié teleto, en cantant,
E qu'à travès soun èr risière
Perlejavon si blanqui dènt ; —
Mirau, mirau, fai-me la vèire,
Tu que l'as visto tant souvènt.

Qu'èro innoucento e qu'èro urouso!
Leissant toumba, touto crentouso,
Sus soun espalo, au mendre brut,
Si long péu coume un long fichu.
Piéi dins lis Ouro de soun rèire,
Au bon Diéu parlavo longtèm.
Mirau, mirau, fai-me la vèire,
Tu que l'as visto tant souvènt.

Contro un brout de santo lieurèio,
Lou libre èi sus la chaminéio;
Vai veni, vèl car l'a leissa
Dubert mounte avié coumença.
Soun pichot pas lòugié, courrèire,
L'ause dins lou boufa dòu vènt.
Mirau, mirau, fai-me la vèire,
Tu que l'as visto tant souvènt.

Li jour de fèsto e de grand messo,
Qu'ero gènto e qu'ero ben messo,
La pauro enfant! De moun cantoun,
L'amirave. — Segnour, perdoun! —
Iéu l'amirave, en plen Sant-Père,
Dins lou souleu e dins l'encèn.
Mirau, mirau, fai-me la vèire,
Tu que l'as visto tant souvènt.

Assetado eici, travaiavo;
De la fenestro babihavo.
Per li paure, per lou bon Diéu,
N'abenè de lano e de fiéu!
E dins la chambro e dins lou vèire,
Si det fasien lou vai et vèn.
Mirau, mirau, fai-me la vèire,
Tu que l'as visto tant souvent.

Ah! lou tèms di dòuci babiho,
Tèms de joio e de pouesio,
E de l'amour e dòu dansa,
Aquèu bèu tèms ei bèn passa!
Ti long péu qu'a coupa lou preire,
Pecaire! aven tant jouga n'sen!...
Mirau, mirau, fai-me la vèire,
Tu que l'as visto tant souvènt.

Es ansin, moun Diéu! sias lou mèstre!
Dins li malur, lis escaufèstre,
Amaduras vosto meissoun;
Sus lis espino di bouissoun,

Je garde en souvenance le visage
et le doux sourire.

(Guillaume de Cabestan).

Ah! voilà pourtant la chambrette où vivait la jeune fille! Mais, maintenant, comment la retrouver, dans les lieux qu'elle a tant hantés? O mes yeux, mes grands yeux buveurs, dans son miroir regardez bien! Miroir, miroir! montre-la moi, toi qui l'as vue si souvent.

Le matin, dans l'eau claire, quand elle trempait son beau visage, quand elle trempait ses belles mains, qu'elle faisait sa toilette en chantant, et qu'à travers son air rieur ses blanches dents brillaient en perles; — miroir, miroir, montre-la moi, toi qui l'as vue si souvent.

Qu'elle était innocente et qu'elle était heureuse! Laissant tomber toute craintive, sur ses épaules, au moindre bruit, ses longs cheveux comme un long fichu. Puis dans le livre d'heures de son aïeul, longtemps elle parlait à Dieu. Miroir, miroir, montre-la moi, toi qui l'as vue si souvent.

Contre un brin de rameau bénit, le livre est sur la cheminée; elle va venir, voyez! car elle l'a laissé ouvert à l'endroit où elle avait commencé. Son petit pas léger, rapide, je l'entends dans le vent qui souffle. Miroir, miroir, montre-la moi, toi qui l'as vue si souvent.

Les jours de fête et de grand'messe, qu'elle était gentille et bien parée, la pauvre enfant! De mon coin, je l'admirais, — Seigneur, pardon! — je l'admirais en pleine église de Saint-Pierre, dans le soleil et dans l'encens. Miroir, miroir, montre-la moi, toi qui l'as vue si souvent.

Assise ici elle travaillait; elle babillait de la fenêtre. Pour les pauvres, pour le bon Dieu, elle en consomma de la laine et du fil! Et dans la chambre et dans la glace, ses doigts faisaient le va-et-vient. Miroir, miroir, montre-la moi, toi qui l'as vue si souvent.

Ah! le temps des doux babils, temps de joie et de poésie, et des danses et de l'amour, ce beau temps est bien passé! Tes longs cheveux qu'a coupés le prêtre, hélas! nous avons tant joué avec!... Miroir, miroir, montre-la moi, toi qui l'as vue si souvent.

C'est ainsi, mon Dieu! Vous êtes le maître! Dans les malheurs, dans les émois, vous mûrissez votre moisson; sur les épines des hailliers, vous choi-

Digitized by Google

Chausissès, o divin cuiéire,
Li plus belli flour dòu printèm.
Mirau, mirau, fai-me la vèire,
Tu que l'as visto tant souvent.

Lou dilun que s'es enanado,
De plour si gauto eron negado.
Ah! qu'avien ploura, si béus iue :
Avien ploura toute la niue!
Pamens n'a pas regarda reire,
Quand s'es embarrado au couvent.
Mirau, mirau, fai-me la vèire
Tu que l'as visto tant souvènt.

Souto la triho à mita morto,
En intrant, eilà, vers sa porto,
Ai legi : Oustau à louga.
Escriteu, mas estoumaga!
Res! plu res!...Vole pas ie crèire;
Sempre au lindau moun cor revèn,
Mirau, e me la fas pas vèire,
Tu que l'as visto tant souvènt!

sissez, ô divin cueilleur, les plus belles fleurs du printemps! Miroir, miroir, montre-la moi, toi qui l'as vue si souvent.

Le lundi qu'elle s'en est allée, ses joues étaient noyées de larmes. Ah! qu'ils avaient pleuré, ses beaux yeux! Ils avaient pleuré toute la nuit! Pourtant elle n'a pas regardé en arrière, quand au couvent elle s'est enfermée. Miroir, miroir, montre-la moi, toi qui l'as vue si souvent.

Sous la treille morte à demi, en entrant, là-bas, près de sa porte, j'ai lu : « Maison à louer ». Ecriteau, tu m'as serré le cœur! Personne, plus personne! Je ne veux pas y croire; toujours au seuil mon cœur revient, miroir! et tu ne me la montres pas, toi qui l'as vue si souvent.

Il serait difficile de trouver une poésie plus suave, plus émue, plus vraie, plus fraîche de tons et de couleurs, plus empreinte d'une profonde mélancolie. Ce *Livre de l'Amour*, écrit d'un bout à l'autre avec un style de feu, se termine par une prière, car, qu'on ne s'y trompe pas, l'auteur est chrétien, et bon chrétien, et il ne craint pas d'affirmer sa foi.

O Seigneur, s'écrie-t-il, donnez-moi la paix! un peu de paix qui me restaure, la paix, la paix qui m'a quitté! Comme d'un verre d'eau à un pauvre, faites-m'en la charité!

Il n'est qu'une joie véritable, en ce monde si mauvais, mais celle-là est sans pareille : la joie de t'aimer, mon Dieu!

Le *Livre de l'Amour*, c'est la passion dans toute sa sève et dans toute son expansion, le *Livre de la mort*, c'est le deuil et les larmes, mais dans l'*Entre-lueur* règne un autre atmosphère, le ton est différent, c'est la note de *contralto* dans ce poétique concert. La jolie pièce, le *Mois de mai*, repose un peu le lecteur des émotions du livre précédent, les *Jumeaux* plaisent par leur grâce naïve, mais les *Esclaves* nous montrent le poëte chrétien planant dans les plus hautes régions.

Le *Livre de la mort* justifie pleinement son titre, et nous avons compris, en le lisant, cette phrase de Mistral :

Tu que cerquès lou sourne, fier Aubanèu! (1)
Toi qui cherches le sombre, fier Aubanel!

Dans ce livre, comme dans l'*Entre-lueur*, l'auteur s'abstient de parler de Zani, mais les couleurs sombres de sa palette nous prouvent que sa blessure est toujours béante.

Les poésies de premier ordre sont abondantes dans cette dernière partie de la *Miougrano*, et nous pouvons citer au hasard : la *Lampe*, où l'on trouve des vers émus sur la mort d'un petit

(1) *Mirèio*.

Digitized by Google

enfant; la *Blouse noire*, où le poëte nous dépeint la joie naïve d'un petit enfant qui se voit vêtu de neuf et qui ne comprend pas, hélas! qu'il porte le deuil de sa mère; *Au poëte Jean Brunet*, où l'auteur verse dans le cœur d'un ami, en strophes touchantes, les sanglots causés par la mort d'un père bien-aimé, et enfin le *Neuf Thermidor*, dédié à Roumanille, et qui est une éloquente flétrissure de la Terreur. Mais le poëte ne veut pas laisser le lecteur sur d'aussi sombres tableaux, aussi son livre se ferme-t-il sur une douce prière à Notre-Dame d'Afrique, à qui il offre son livre :

Je mets ce livre à tes pieds, ô toi qui es la vie, et l'espérance, et l'amour ; *enfestoie*, fleur céleste, l'œuvre première du poëte, œuvre de jeunesse et d'honneur.

La *Miougrano entreduberto*, le seul recueil poétique publié par Aubanel, fut, lors de son apparition, salué comme un chef-d'œuvre par la critique provençale et parisienne, et, ainsi que nous le disions en commençant, elle établit définitivement la réputation de son auteur et elle le classa parmi les maîtres.

Depuis cette époque la lyre du poëte n'est pas devenue muette, mais presque toutes les poésies qu'il a composées sont inédites. Elles verront probablement le jour en un volume, auquel nous souhaitons le succès de son aîné.

Mais ce que personne ne soupçonnait, c'est que dans cette âme de poëte battait aussi le cœur d'un orateur éminent.

Pendant ces dernières années, la Provence a donné plusieurs fêtes littéraires qui nous ont révélé sous ce jour nouveau le chantre de Zani. Tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont assisté, en 1874, aux fêtes célébrées à Avignon en l'honneur de Pétrarque, ont gardé le souvenir du discours qu'Aubanel prononça devant le palais des Papes, et surtout du passage où, répondant à ceux qui disent que les félibres sont toqués, il s'écriait :

Oui, certes! nous sommes toqués de notre ciel, de notre terre, toqués de notre chaud soleil, du sourire de nos jeunes filles, de la grâce de notre langue! Et nous voulons chanter, pleurer, aimer dans le doux parler de notre berceau et de nos mères, dans ce langage divin qui a été la renaissance de toutes les littératures du Midi, — tant pis pour ceux qui l'ont oublié!... Et nous la courtisons et nous la fêtons, la langue adorée, comme firent Guillaume d'Orange, Raimbaud de Vacqueyras, Gui de Cavaillon, Arnaud Daniel, les devanciers et les maîtres de Pétrarque. Et par délice nous conversons avec la belle, et nous la conduisons dans les bois et le long de la mer, et nous tressons dans ses cheveux les rubis et les perles, et nous la couvrons de baisers, et nous la défendrons contre tous, et nous la serrons dans nos étreintes passionnées.

Digitized by Google

La langue provençale, vous la croyez morte, n'est-ce pas?... Mais ne voyez-vous pas qu'elle ressuscite!...

L'enthousiasme fut immense. Le lecteur ne peut juger que bien imparfaitement les beautés de ce discours qui n'est qu'une traduction, mais l'orateur s'exprimait dans « ce langage fougueux « comme votre Durance, majestueux comme la montagne de Lure, « doux comme les eaux du Largue, coloré comme le vin de vos « ceps, chaud comme votre soleil, ce langage qui vous a bercés « sur le tablier de vos mères, ce langage que parlent encore vos « laboureurs et vos pâtres, ils l'ont parlé les rois, les empereurs, « les poëtes et les plus belles dames des temps passés (1). »

Et tout dernièrement encore à Aix, dans une réunion de félibres, le poëte tint sous le charme de sa parole tout l'auditoire qui était suspendu à ses lèvres. On peut voir par nos citations que notre admiration pour Théodore Aubanel n'a rien d'exagéré, et nous espérons bien que plus d'un lecteur de la *Revue* la partagera. Nous avons lu récemment, dans la *Revue des langues romanes*, une poésie du même auteur, qui nous a particulièrement frappé, parce qu'elle diffère sensiblement de sa *manière;* elle a pour titre *Li Fabre* (les Forgerons). Cette pièce, éblouissante comme les milliers d'étincelles qui s'échappent du marteau des fantastiques forgerons qu'il évoque, est d'une beauté remarquable; nous regrettons vivement que l'espace restreint dont nous disposons nous empêche de la citer.

Ah! combien nous préférons la franche et noble poésie de l'auteur de la *Miougrano*, à la poésie réaliste et artificielle de nos modernes Parnassiens.

Théodore Aubanel a été surnommé le Pétrarque français; on peut lui donner un autre titre, celui de poëte de la femme. Qui mieux que lui a su l'aimer, la chanter, la peindre avec des nuances infinies? Sa passion a beau éclater, elle ne trouble pas l'imagination, c'est une passion dont on n'a pas besoin de voiler les élans.

Le chantre de Zani est un des plus ardents champions de la cause *félibresque*, et un de ceux qui par leur talent ont le plus contribué à son éclatante résurrection. Et si nous avions à le classer parmi cette vaillante pléïade de félibres, nous n'hésiterions pas à le proclamer hautement, après Mistral, le plus grand poëte de la Provence.

Jules Saint-Rémy,
Félibre mainteneur de l'École des Alpes.

Valence, juillet 1877.

(1) Discours de Théodore Aubanel aux jeux floraux de Forcalquier (septembre 1875).

Digitized by Google

CARNET
D'UN ARCHÉOLOGUE

III

Le Mercure du Puy-de-Dôme & la déesse Solimara de Bourges

(Revue des Sociétés savantes de 1875, t. 1, p. 246 et 384)

Temple & statue colossale de Mercure au sommet du Puy-de-Dôme

LE discours prononcé à l'ouverture de la réunion solennelle des *Sociétés savantes*, de 1875, par M. Chabouillet, secrétaire de la section d'archéologie, a appelé un grand intérêt sur les travaux de l'Académie de Clermont.

Des fouilles entreprises par l'Académie de Clermont, au sommet du Puy-de-Dôme, où se construit un observatoire, ont amené la découverte des restes d'un temple, élevé dans des conditions extraordinaires d'étendue, de solidité et de magnificence, et pour la décoration duquel avaient été employés le bronze, le plomb et les marbres les plus divers et les plus précieux.

Plusieurs inscriptions trouvées dans les débris de cet édifice : une à Mercure, une autre à Mercure Arverne, une autre à Mercure du Dôme : *Mercurio Dumiati*, ne permettent pas de douter qu'il n'ait été consacré à Mercure.

Ce Mercure Arverne, honoré d'un temple au sommet du mont *Dumium*, ne serait-il pas celui dont la statue en bronze, haute de plus de cent dix pieds romains, se voyait, à ce que nous apprenons de Pline (34,7), dans le pays des Arvernes : *in civitate Galliae Arvernis*, et était l'œuvre d'un célèbre statuaire du nom de Zénodore, qui avait employé dix ans à la faire et avait reçu pour prix de son travail la somme de quatre cent mille sesterces, autrement dit environ quatre-vingt mille francs de notre monnaie ?

L'esprit se sent vivement entraîné par l'attrait de cette probabilité et se remplit d'un merveilleux enthousiasme à la contemplation de ce colosse grandiose offert à la vue d'une imm en

Digitized by Google

étendue de pays, au sommet du Puy-de-Dôme ainsi rapetissé à la mesure d'un simple piédestal.

Grégoire de Tours a certainement voulu parler de ce temple dans le passage de son *Histoire de France* (1,30) où, dépeignant la désolation de la Gaule, ravagée par les *Allemani* sous le règne de Valérien et Gallien, il nous apprend que Chrocus, venu chez les Arvernes, brûla et détruisit un temple consacré à Mercure ; temple bâti avec la plus grande solidité, fait d'un art admirable, orné de mosaïques, pavé de marbre, recouvert en plomb, et appelé *Vasso*, en langue gauloise : *Quod gallica lingua Vasso Galatae vocant*. Mais, — remarque-t-on avec raison, — comme Grégoire de Tours n'a pas dû commettre ce pléonasme impossible, de dire que les « Gaulois » donnaient à ce temple le nom de *Vasso* en langue « gauloise », il y a lieu de voir dans *Galatae* un mot corrompu dont une inscription, trouvée à Bittburg dans le duché du Luxembourg, semble nous apporter la correction en faisant connaître un Mercure appelé *Vasso Caleti* ou *Caletu :*

IN · H · D · *d*
DEO MERCVR*io*
VASSO CALETV//
MANDALONIV*s*
GRATVS · D · *s* · *d*

Nous transcrivons cette inscription d'après le fac-simile contenu dans la *Revue archéologique* de décembre 1875 (pl. à la p. 345), et nous faisons remarquer, à la 4e ligne, MANDALONIV*s*, et non MANDOLINIVS donné fautivement par la *Revue des sociétés savantes*.

In honorem domûs divinae deo Mercurio Vasso Caletu M. Andalonius Gratus de suo dat.

« En l'honneur de la famille impériale, au dieu Mercure *Vasso* « *Caletu*, Marcus Andalonius Gratus a, de ses deniers, élevé cet « autel ».

La Déesse Solimara

Solimara est le nom d'une malheureuse déesse qui, depuis près de deux cents ans qu'a été découverte l'inscription qui l'a fait connaître, n'a cessé d'être en butte aux attaques des érudits, et de se voir menacée d'expulsion de l'Olympe.

Digitized by Google

Cette inscription a été découverte dans un mur de l'enceinte romaine de la ville de Bourges, en 1687, et, peu de temps après, perdue ou détruite. La voici d'après la copie donnée par Thaumas de la Thaumassière, dans son *Histoire du Berry et du diocèse de Bourges*, 1689 (p. 754) ; copie reproduite par Bimard de La Bastie dans la préface de Muratori (p. 64) et par Muratori lui-même (p. 114).

SOLIMARAE
SACRVM
AEDEM CVM SVIS
ORNAMENTIS
5. FIRMANA C·OBRICI E
MATER
D · S · D

Le mot *Solimara* a causé beaucoup de perplexités aux savants. On l'a décomposé en *Soli Mariae*, ou *Soli Marti Aeterno*. En désespoir, on a fini par se décider à y voir simplement le nom de *Solimara*.

Mais il est deux points sur lesquels ont est toujours resté d'accord ; il a paru que le C qui précède le mot OBRICI ne pouvait être autre chose que l'abréviation du prénom *Caius*, et que la lettre E qui suit le même mot OBRICI et ne présente aucune signification, devait être corrigée par F, abréviation du mot *filia*. Ces deux points acceptés, on est arrivé à la lecture suivante :

Solimarae sacrum. Aedem cum suis ornamentis Firmana C(aii) Obrici f(ilia), mater de suo dat.

Mais alors, si Firmana, la fille de Caius Obricus, s'intitule « la mère » de Solimara, celle-ci ne saurait être une déesse. Muratori (p. 114) en avait déjà fait la remarque, et proposé de renvoyer Solimara parmi les simples mortelles. Hagenbuch (voy. Orelli, 2050) avait tenté un moyen de surmonter la difficulté en faisant de Firmana, non la mère de Solimara, mais une prêtresse mithriaque du titre de *mater sacrorum*. Il songeait peut-être à la possibilité de remplacer SOLIMARAE par SOLI MITHRAE.

A la réunion des *Sociétés savantes*, de 1875, l'inscription de Bourges s'est représentée à la barre du tribunal de la science. M. Boyer, vice-président de la *Société historique du Cher*, en a fait le sujet d'une lecture dans laquelle, sans se préoccuper davantage de la difficulté épigraphique, il fait de Solimara, non pas seulement une déesse, mais encore une très grande déesse étendant

Digitized by Google

son patronage sur une partie de la Gaule centrale. M. Chabouillet, rapporteur des lectures de la solennité, saisit cette occasion de rallumer le vieux débat non encore clos, et de venir déposer en son propre nom contre la divinité de Solimara: « Je ne puis, dit-il, « me dispenser de déclarer que je ne reconnais pas une déesse dans « l'inscription de l'enceinte romaine de Bourges. J'y vois l'épitaphe « d'une mortelle nommée Solimara, à laquelle Firmana, sa mère, a « élevé un tombeau *cum suis ornamentis* », et il ajoute : « Cette opinion, qui fut jadis celle de Muratori, paraît être également celle de M. de Longpérier. » — « Si Solimara est une déesse », dit M. de Longpérier (*Rev. arch.*, 1873, 26, p. 260), « comment expliquer « ce titre de *mater* que prend Firmana ? »

Voici des déclarations bien catégoriques, et nous remarquons aussi que M. Wilmanns parait n'avoir pas osé introduire Solimara parmi les déesses, dans ses *Exempla inscriptionum.*

La question est-elle jugée ? Solimara est-elle décidément une déesse de faux aloi, une intruse clandestinement faufilée dans les rangs du panthéon gallo-romain ? Il serait important de le savoir, depuis bientôt deux siècles que la question est en litige.

En présence du mot *sacrum* joint à son nom, le doute ne nous semble pas possible. Muratori et ceux qui sur ses traces ont dénié la divinité à Solimara se sont manifestement trompés. Toute la difficulté naît de l'inopportune substitution d'une F à la lettre E de la fin de la cinquième ligne. La lettre E doit être maintenue, seulement, la traverse supérieure de cette lettre doit être supposée se prolongeant à gauche de la haste verticale ; prolongement qui a très-facilement pu échapper à l'attention du transcripteur, et d'où résulte, à la place de la correction mal inspirée F*(ilia)*, la conjonction ET exprimée par un monogramme très-usité en épigraphie. Dès lors tout s'aplanit, tout devient à l'instant clair et parfaitement intelligible, et il n'y a plus qu'à lire :

Solimarae sacrum. Aedem cum suis ornamentis Firmana, c(onjux) Obrici, et mater de suo dant.

C'est-à-dire que Firmana et sa mère ont conjointement offert à la déesse Solimara un petit temple élevé de leurs deniers, et pourvu de tous ses ornements.

Obrici, qui n'est qu'un *cognomen*, ne peut pas être précédé d'un prénom.

A. Allmer.

Digitized by Google

LE DAUPHINÉ & LE VIVARAIS

aux

JEUX FLORAUX DE TOULOUSE

(Suite)

II

LE PÈRE THÉODORE LOMBARD

(1735 - 1750)

HÉODORE LOMBARD naquit le 21 juillet 1699, à Annonay (Haut-Vivarais). Admis dans la Compagnie de Jésus, après de brillantes études au collége de Tournon, le père Lombard fut envoyé à Toulouse pour y professer la rhétorique. La bibliothèque et le lycée actuels de cette ville occupent précisément une partie des bâtiments de l'ancien établissement des Jésuites, et l'on voit encore sur la porte qui fait face à l'église des Jacobins cette inscription latine : COLLEGIUM MAGNUM SOCIETATIS JESU. Le père Lombard donna beaucoup de lustre à cet établissement. Il fut couronné douze fois par l'Académie des Jeux Floraux. Ces succès sans précédents obligèrent les mainteneurs de l'Académie à accorder au père Lombard des lettres de maîtrise.

Ce qui ne se fit pas cependant sans difficulté. Laissons parler Poitevin Peytavi : « Les religieux, d'après les statuts académi-
« ques, ne pouvaient être mainteneurs ; mais ils pouvaient obtenir
« des Lettres de maîtres ès-Jeux Floraux, et, pour cela, il fallait
« qu'ils eussent remporté douze prix, trois de chaque genre, et il
« ne pouvait y avoir qu'un religieux à la fois parmi les maîtres.
« Ce religieux ne pouvait jamais présider le corps des Jeux Floraux.
« On lui permettait seulement de faire la Semonce et l'Eloge de Clé-
« mence Isaure. C'est tout ce que put obtenir la grande faveur dont
« jouissaient les jésuites en 1742, pour un de leurs religieux, le

Digitized by Google

« père Lombard, professeur de rhétorique. Cet exemple est unique « dans l'histoire des Jeux Floraux. » (1).

Un exemple, unique aussi, c'est celui d'un lauréat couronné douze fois de suite. M. de Ponsan, trésorier de France, un des quarante mainteneurs, constatait le fait en ces termes dans son éloge de Clémence Isaure (2) :

« L'Académie voit avec plaisir préférer l'honneur d'entrer dans « la compagnie à la gloire de multiplier ses triomphes. Cette pré- « férence est flatteuse pour nous et généreuse pour les auteurs. Un « de ceux que nous allons couronner, le père Lombard, ne profi- « tera pas de cette générosité. Il a obtenu les douze prix que nos « lois nous permettent d'accorder au même auteur. Cette gloire « étoit réservée pour lui. Il est juste de publier un événement « qui n'avoit pas encore eu d'exemple. »

Voici maintenant, par rang de date, la liste et l'analyse des travaux du père Lombard couronnés ou mentionnés par l'Académie :

1735. — Piètre début. Le père Lombard présente au concours une églogue sur l'*Amour divin*. Elle n'obtint pas de prix et fut seulement insérée dans le Recueil de l'année. Par le fait, cette pièce ne méritait pas davantage. C'est un mélange presque ridicule de sacré et de profane, un amalgame de théologie et de mythologie, une dissertation passablement prétentieuse entre deux bergers : Lycas et Daphnis, qui se donnent la réplique sur le mode virgilien. Œuvre sans valeur absolument. Mais l'année suivante, le père Lombard prit sa revanche.

1736 — Le poème des *Larmes* obtint le premier prix de genre. Le sujet prêtait aux développements poétiques : la fille de Jephté ; Sisigambis, mère de Darius, en présence d'Alexandre ; la mère et l'épouse de Coriolan ; César devant le corps inanimé de Pompée, après la bataille de Pharsale ; Cicéron attendrissant le Sénat romain en faveur de Milon et de Ligarius ; Titus, pleurant sur l'obstination des Juifs (3) — que sais-je encore ? Le père Lombard

(1) Poitevin Peytavi, *Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux Floraux*. T. I, p. 169.

(2) Voir le *Recueil des Jeux Floraux* de 1742.

(3) Les larmes de Titus ! il faut aujourd'hui en rabattre. Un spirituel écrivain, M. Lucien Double, vient d'arracher le masque hypocrite qui nous cachait le vrai visage de cet empereur romain. Grâce à sa coiffure et à son mot : « Je n'ai pas perdu ma journée », Titus passe encore auprès des professeurs d'histoire pour le modèle des souverains. Ce fut, au contraire, un triste sire. C'est à lui que revient la responsabilité des cruautés qui signalèrent le siége de Jérusalem ; c'est lui qui ordonna le pillage du temple, l'incendie de la ville, le massacre des vaincus. Plus tard, il fit mettre à mort, sans motif, tous ceux qui lui

Digitized by Google

n'oublie aucun de ces lieux communs qui alimentaient autrefois les cours d'humanités :

Admirables *sujets* à mettre en vers latins,

comme a dit Alfred de Musset. Le père Lombard, lui, les mit en vers français, ce qui revient à peu près au même. Le poème *Les Larmes*, rhétorique à part, ne manque ni de fraîcheur ni de grâce. Ceci par exemple n'est ni mal pensé, ni mal dit :

Voyez dans un revers la timide innocence
Du secours de ses pleurs appuyer sa défense.
La pitié, qui les suit, un bandeau dans la main,
Pour entrer dans les cœurs trouve un heureux chemin.
Des mortels affligés asyle inviolable,
Les larmes ont rendu le malheur respectable.
C'est d'elle que nous vient ce langage vainqueur,
Qui, sans frapper l'oreille, est entendu du cœur.

Le père Lombard n'a pas cependant saisi le côté mélancolique des choses, le *Sunt Lacrymæ rerum* de Virgile, bien qu'il ait donné à son poème pour épigraphe un vers du touchant épisode de Nisus et Euryale dans l'*Enéide*. Il est vrai que ce sentiment était peu connu de son temps. Seuls, La Fontaine et Molière — dont le rire fait parfois pleurer — en ont eu une sorte de notion vague, moins réfléchie qu'instinctive.

1738. — L'année 1738 fut une année de triomphe pour le père Lombard. Il remporta encore le prix du poème. En outre, l'Académie des Jeux Floraux couronna de lui un discours, une idylle allégorique et une élégie. Le poème a pour titre : *Momus*, avec cette épigraphe tirée de La Bruyère : *C'est créer que railler heureusement*. Le discours a pour sujet ce thème : *Le gouvernement monarchique est le meilleur de tous*. L'idylle allégorique met en scène la Nature et l'Esprit, et a pour épigraphe ce vers du *Misanthrope : Le méchant goût du siècle en cela me fait peur*. L'élégie décrit les combats intérieurs de saint Augustin.

Le discours du père Lombard sur la préexcellence du gouvernement monarchique soulèverait aujourd'hui, même dans le sein de l'Académie des Jeux Floraux, bien des polémiques et des con-

portaient ombrage : Helvidius Priscus, Heras, Cecina, Sabinus, Eponine. Il n'est pas même sûr qu'il n'ait point trempé dans la mort de son père. Comme Néron, Titus joua la clémence. Voir : L'*Empereur Titus*, par M. Lucien Double; Paris, Sandoz, 1876, in-18. La conclusion de ce livre amène forcément à l'esprit ces vers de Jean-Baptiste Rousseau :

Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

Digitized by Google

testations. Mais, du temps du père Lombard, la monarchie était le gouvernement traditionnel de la France, et l'auteur de ce discours se faisait l'éloquent écho du sentiment universel. Il y a d'ailleurs dans son œuvre des détails justes, vrais, très-rationnels. Or, la vérité et le bon sens sont de tous les siècles. Ainsi, quand le père Lombard démontre que l'égalité absolue est une chimère et que la hiérarchie, seule, est dans la nature des choses, il précède les grands penseurs de notre époque, depuis Joseph de Maistre et de Bonald, jusqu'à Châteaubriand, Lamartine et Carlyle ; il émet une vérité admise aujourd'hui par tous les hommes sérieux, que leurs sympathies soient pour la monarchie ou que leurs préférences aillent à la république. La thèse du père Lombard se résume à ces trois points principaux : un seul Dieu régit l'univers ; un seul chef, le père, dirige la famille ; un seul souverain doit gouverner l'Etat. Dans ses conclusions, le père Lombard est d'avis que la monarchie est le régime le plus favorable au progrès des lettres, des arts et des sciences, et il cite à l'appui de ses assertions les siècles de Périclès, d'Auguste, de Léon X, de François Ier et de Louis XIV. Cette idée sera plus tard reprise en sous-œuvre par l'Anglais Edmond Burke et par l'Espagnol Donoso Cortès, lesquels vont jusqu'à soutenir (1) que la civilisation s'accommode beaucoup mieux du despotisme que du libéralisme. Le discours du père Lombard a pour épigraphe cet axiome tiré du livre premier des *Annales* de Tacite: *Unum imperii corpus, unius animo regendum.*

Le poème du même auteur qui a pour titre: *Momus,* n'est pas sans valeur. Malheureusement, il y règne une certaine emphase qui gâte les meilleures inspirations. Le poëte nous représente Momus dans l'Olympe et y faisant des siennes. Armé de la satire, le dieu de la moquerie sème les soupçons et attise les haines. C'est le brouillon de l'endroit. Pour mettre un terme aux désordres causés par le Triboulet olympien, Jupiter place Momus sous la direction de Minerve. Dès lors, tout change; Momus amuse et n'injurie plus : il effleure sans égratigner ; il rit, mais sans grossièretés ni ricanements ; le dieu de la Raillerie devient le dieu de l'Enjouement. Ceci amène le père Lombard a établir les véritables règles de l'art de railler:

> Vous, railleurs, qui courez cette lice amusante,
> Gardez-vous d'y brûler d'une ardeur médisante.

(1) Burke, *Réflexions sur la Révolution* (1790). — Donoso Cortès, *Essai sur le catholicisme* (1851).

Digitized by Google

D'un satirique trait l'homicide fureur ,
S'il fait briller l'esprit, déshonore le cœur.
Tout n'est pas pour railler une heureuse matière.
Respectez ces défauts qui craignent la lumière,
Et n'allez pas aux yeux présenter un miroir
Où celui qui se voit rougisse de se voir.
Le railleur, vif, léger, flatte, pique, réveille,
Sans emprunter jamais l'aiguillon de l'abeille.

La raillerie, pour être acceptable, ne doit pas non plus forfaire au goût.

Du plaisant au bouffon le passage est facile.
Attendez qu'un bon mot s'offre sous votre main.
Craignez pour le saisir de sortir du chemin.
Cet enfant du hasard naîtra sans artifice;
De l'esprit qui se joue il est l'heureux caprice ;
D'une pénible étude il n'est jamais le fruit :
Bizarre, il fuit toujours la main qui le poursuit.
Gardez que le trait fin d'abord ne se déclare ;
Une gaze légère en le couvrant le pare :
Qu'on le cherche à travers un voile ingénieux
Qui ne le cachera que pour le montrer mieux.
Telle dans les jardins une rose nouvelle
N'étale qu'à demi sa beauté naturelle.

C'est ce qu'on peut appeler de la bonne poésie didactique. On n'a pas lu pour rien l'*Art poétique*, certes !

L'idylle allégorique sur la nature et l'esprit dans les œuvres intellectuelles est en quelque sorte la continuation du même sujet. Le père Lombard, dans cette allégorie, met en scène deux êtres de raison, la Nature et l'Esprit, qu'il personnifie, selon le goût du jour. L'Esprit, avec son éclat, son clinquant, son tumulte, gâte la Nature et produit le Scepticisme. La Nature, gâtée par l'Esprit, n'est plus elle-même ; le Vrai ressemble au Faux ; le Faux singe le Vrai. C'est la maladie des petits-maîtres du XVIIIe siècle. La simple Nature apostrophe le Bel Esprit en ces termes :

On t'admire en tous lieux ; mais, où je ne suis pas,
Que peuvent sur les cœurs tes frivoles appas ?
. . . . . .
Quel art respecte encor ma naïve élégance ,
De ma simplicité la noble négligence ?
Quel art, père fécond de folles nouveautez
Conserve sous tes lois mes sublimes beautez ?
Etoit-ce par ses sens nez d'un brillant caprice,
Qu'Orphée, époux amant, réclamoit Eurydice ?

Digitized by Google

Je redemande en vain ces sons harmonieux,
De l'oreille et du cœur plaisirs délicieux,
Ces traits dans la peinture, enfans que le génie
Va chercher dans mon sein pour leur donner la vie !
Je ne vois qu'ornemens l'un par l'autre éclipsez,
Vuides d'expression, muets ou déplacez.
Fuis loin, ou désormais sur ce lit de verdure
Ecoute les leçons de la simple nature.

L'élégie sur les « Combats intérieurs de saint Augustin » ne vaut pas la peine qu'on en parle. La matière n'était pas rebelle à l'inspiration, mais le poëte n'a pas su en tirer parti : il ne se peut rien lire de plus froid. Alors, me direz-vous, pourquoi l'Académie a-t-elle couronné une pareille platitude ? Vous êtes bien curieux. L'Académie des Jeux Floraux ressemblait jadis au bon Homère: elle dormait quelquefois (1). Je ne jurerais pas que cela ne lui arrive plus aujourd'hui.

1739. — En 1739, le père Lombard obtint deux prix : l'amarante d'or pour son ode : *Les égaremens de la Raison sans la Foi*, et la violette d'argent pour un poème intitulé : *Les Invalides.*

L'ode est sur un ton philosophique. Il y a une belle strophe, celle-ci, à propos de la Raison qui s'émancipe :

Va, promène au travers des remords et des crimes
Les doutes effrénez qui marchent après toi,
Et, le compas en main, mesure les abymes
Des hauts mystères de la foi.
Nul obstacle à tes yeux ne paraît invincible :
Poursuis donc..... Mais tu sens un être inaccessible
Qui déconcerte tes efforts.
Tels les flots mutinez dans les liquides plaines
S'efforcent de briser les invincibles chaînes
Qui les retiennent dans leurs bords !

Le poëte passe ici en revue les divers systèmes qui ont le rationalisme pour base. Rien de bien nouveau. C'est un cours de philosophie chrétienne, parfait comme doctrine, mais en rimes plus ou moins riches.

Le poème : *Les Invalides*, a une épigraphe prétentieuse : *Non audita cano*, que l'œuvre ne justifie guère. Pour la seconde fois, l'auteur a raté un sujet superbe. Bien attrapé celui qui, se fiant au titre, croirait trouver là une grandiose description de ce « palais

(1) Horace l'a dit : *Quandoquidem bonus dormitat Homerus.*

Digitized by Google

bâti pour des géants », ainsi que l'a défini Victor Hugo dans ses *Voix intérieures*. Le père Lombard se borne à chanter Louis XIV. Sa muse est même, soit dit en passant, un peu trop courtisanesque. Mais au XVIIIe siècle, qui ne s'inclinait, à commencer par Voltaire, devant le Roi-Soleil ? Il est vrai que, dans un triste temps qui n'est pas encore loin de nous, on a bien vu des gens s'incliner devant le Roi-Pétrole. Cela doit nous rendre plus indulgents et moins difficiles.

1740. — L'amarante d'or échoit encore, cette année-là, au père Lombard, pour son ode : *La modération dans les désirs*. La note philosophique domine toujours. Vaincre ses désirs est le suprême bonheur, et la volonté peut y suffire. Sur ce thème, le lauréat a brodé une trentaine de strophes qui se lisent agréablement.

1741. — Nouvelle couronne pour une ode sur les *Grandeurs du règne de Louis XV* (1). Louis XV était alors Louis le Bien-Aimé, le glorieux vainqueur de Fontenoy, et Cotillon II Pompadour n'était encore que Mlle Poisson. Le sujet choisi par le père Lombard n'avait donc rien de choquant ; il chantait le fils de saint Louis et ne prévoyait pas que le roi très-chrétien descendrait un jour jusqu'à se laisser dire à table par la Dubarry : « La « France ! prends garde, ton café f... le camp ! ». En somme, les premières années du règne de Louis XV ont continué très-noblement le règne de Louis XIV.

Même année, le père Lombard obtient un prix réservé pour son discours sur les *Bienséances* : « Les bienséances, dit-il, dépendent « d'une foule de circonstances qui varient sans cesse. Trop délicates, « elles échappent souvent au précepte, et la réflexion est inutile « si la justesse du goût ne les fait sentir. Il faut qu'une raison « éclairée nous les découvre, qu'un discernement prompt nous « aide à les distinguer et à les saisir. L'usage du monde est un « secours nécessaire ; l'esprit seul ne saurait y suppléer, mais « c'est à nous de nous y plier par l'habitude, guide plus sûr que « l'étude et que les spéculations ». La Bruyère n'aurait pas mieux dit, et voilà de la belle et bonne prose qui fera pardonner au père Lombard bien des faiblesses poétiques ! Ailleurs, l'heureux lauréat établit que les bienséances sont de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les conditions. Personne n'en est exempt, nul ne peut s'y soustraire. Elles varient seulement pour chacun : « Un art

(1) Cette année-là, le père Lombard partagea le prix avec M. Seguin, d'Isle près Marseille.

Digitized by Google

« concerté, trop d'apprêt, un air de mollesse seraient pour le militaire « ce que les habits d'Omphale furent pour Hercule ». *Quod deceat oportet.*

1742 — En 1742, le père Lombard eut deux prix : le prix du discours et le prix de l'églogue. L'églogue est dédiée à Mgr le Dauphin, fils de Louis XV et qui fut le père de Louis XVI. Il y fait l'éloge d'Henri IV et de la légendaire poule au pot. L'intention est excellente, mais ici encore la forme n'habille pas l'idée d'une façon assez complète et assez riche. Tirons-en néanmoins ce vers proverbe :

La richesse du peuple est le trésor des rois,

et, sans ironie, montons-le sur épingle.

Le discours a pour titre : l'*Amour de la patrie.* L'auteur aborde franchement la question et la traite en maître : « L'amour de la « patrie, écrit-il, n'a pas de plus grand ennemi que l'amour-pro- « pre (1). Il étouffe dans l'âme le précieux germe des vertus dont « la patrie recueillerait les fruits. Un autre ennemi non moins « dangereux, c'est l'envie, passion fatale qui divise les chefs au « préjudice de la cause commune et les avilit par des contestations « déplacées. » Hélas ! notre pauvre pays en sait quelque chose. Inutile de faire observer que l'humaniste, nourri de la moëlle de l'antiquité, ne tarde pas à reparaître. La Grèce et Rome font à peu près les frais de sa dissertation. Ce qui ne veut pas dire qu'elle soit insignifiante, au contraire ! Le père Lombard est un prosateur irréprochable, — tandis qu'il est parfois poëte médiocre. Le recueil des Jeux Floraux de 1740 contient de lui un travail en prose qui ne fut pas couronné, mais qui est peut-être son œuvre la plus parfaite. C'est une dissertation morale sur ce sujet : *L'élévation dégrade les hommes,* où abondent les aperçus originaux et perspicaces, les idées justes et profondes.

Douze fois le père Lombard avait remporté les Fleurs d'Isaure. Il ne lui fut plus permis de concourir. Reçu maître ès-Jeux Floraux en 1742, il se borne désormais à assister fidèlement aux séances de l'Académie toulousaine ; mais son esprit ne reste pas inactif. Les Jeux Floraux n'ayant plus de lauriers pour lui, il en demande aux autres Académies. Voici, d'après M. Henri Vaschalde, auteur d'une *Histoire des poëtes du Vivarais* (2), la liste

(1) Aujourd'hui, on dit plus correctement : l'égoïsme.

(2) *Histoire des poëtes du Vivarais.* p. 105 (premier fascicule ; Paris, 1876).

Digitized by Google

des œuvres du père Lombard, couronnées hors Toulouse, de 1742 à 1748 :

1742-1745 (Académie de Marseille). — Un poème latin sur la *Peste de Marseille*. — *Discours sur la présomption*, un des plus grands obstacles aux progrès dans les lettres. — Poëme sur l'*Héroïsme de saint Louis dans les fers*. — Épithalame sur le *Mariage de Monseigneur le Dauphin et de la sérénissime infante Thérèse d'Espagne*.

1744 (Académie royale de Pau). — Prix d'éloquence. Sujet du discours : *Le motif seul fait le mérite des actions des hommes*.

1745 (Académie française). — Prix d'éloquence pour un discours sur une question de morale.

1748 (Académie de Montauban) — Prix de poésie pour une *Ode sur le retour des arts en Italie après la prise de Constantinople*.

Nous retrouvons encore le père Lombard aux Jeux Floraux de 1748 et de 1750. En 1748, le 2 janvier, jour de la séance publique de l'Académie, il prononça la Semonce ordinaire. S'inspirant de cette pensée de l'auteur du *Télémaque* : « L'homme ne doit se « servir de la parole que pour rendre hommage à la vérité et à la « vertu », le père Lombard s'efforce de prouver que, pour l'homme de lettres, il n'y a pas de titre plus précieux que le titre d'honnête homme. En passant, il n'est pas éloigné de croire que l'envie littéraire a son utilité : « Malheur, dit-il, au talent le plus rare que « l'envie n'a pas pourvu d'utiles ennemis ! » Il se « ralentira », se rouillera et « s'endormira dans la paresse. » L'envie est le stimulant du génie, l'épée de Damoclès de l'inspiration.

En 1750, le 3 mai, jour de la Fête des Fleurs, le père Lombard,

...selon l'usage antique et solennel,

énuméra, devant un nombreux et brillant auditoire, les mérites et la gloire de dame Clémence. L'éloge s'ouvre par un avant-propos en latin, *latino sermone, venusto atque faceto*, comme eût dit notre Janin, et se termine par un hymne en vers en l'honneur de Toulouse,

Sœur des vastes cités de la Gaule guerrière.

Cet hymne n'a rien d'entraînant, et nous préférons de beaucoup la *Toulousaine* de feu notre brave ami Lucien Mengaud (1) :

(1) Artiste, peintre et poëte, Lucien Mengaud est, en poésie, le disciple direct de Pierre Godolin. On lui doit la *Toulousaine* et les *Poutous*,

Digitized by Google

O moun païs, o Toulouso, Toulouso,
Qu'aymi tas flous, toun soulel d'or.

La même année, le père Lombard publie le panégyrique de Pierre Bunel, qui enseigna la grammaire et les humanités aux enfants du président Dufour de Saint-Jory. Ce Pierre Bunel fut célèbre en son temps. Hélléniste, antiquaire, érudit, littérateur et bel esprit, il a écrit sur l'Italie et les beaux-arts. Henri Estienne, le savant polygraphe de la Renaissance (1), donne les lettres de Pierre Bunel comme des modèles de style.

A dater de 1750, le père Lombard s'efface complétement. Tous ses instants sont employés au parachèvement du grand *Dictionnaire français-latin* du P. Vanière (2). Ce dictionnaire devait avoir six volumes in-folio. Le P. Lombard acheva le travail, qui ne fut pas imprimé. Déposé, au moment de la Révolution, à la bibliothèque du collége de Toulouse, il disparut pendant la tourmente. On doit, en outre, au Père Lombard, les ouvrages suivants :

1° Diverses odes imprimées dans le *Parnasse chrétien.*

2° *Méthode courte et facile pour discerner la véritable religion chrétienne d'avec les fausses qui prennent aujourd'hui ce nom.* Paris, 1725, in-12. (Ouvrage réimprimé plusieurs fois) ;

3° *Leçons aux enfants des souverains,* pastorale. Paris, 1739, in-12.

4° *Vie du Père Vanière,* Paris, 1744, in-12.

4° *Réflexions sur l'impiété prise du côté littéraire.* La Rochelle, 1749, in-8°.

6° *Eloge historique du père Poussines,* jésuite (Mémoires de Trévoux, 1750.)

7° Réponse à un libelle, intitulé : *Idée générale des vices principaux de l'Institut des Jésuites, tirée de leurs constitutions et des autres titres de leur société.* Avignon, 1761, in-8° (3).

qui se chantent dans tous les concerts, — plus un charmant recueil : *Rosos e pimpanelos*, dont une nouvelle édition va paraître, enrichie d'une préface de M. Gustave d'Hugues, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.

(1) Mort à Montpellier en 1598.

(2) Né à Causses, près de Béziers, le 9 mars 1664, Jacques Vanière, de la Compagnie de Jésus, mourut à Toulouse, le 22 août 1739. On lui doit un poème latin sur l'agriculture, le *Prædium rusticum*, qui l'a fait surnommer le « Virgile de la France ». Le père Lombard fut l'élève et l'ami du père Vanière.

(3) Voir De Backer et Sommervogel, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. V.

Digitized by Google

Le P. Lombard était membre correspondant des Académies royales de littérature de Marseille, de Montauban et de La Rochelle. Il exerça les fonctions de recteur du collége de Toulouse jusqu'à l'année de la suppression des Jésuites. L'ordre auquel il appartenait ayant été dispersé, il se retira dans sa ville natale, à Annonay, où il mourut le 2 novembre 1773. « Le père Lombard était né de « parents protestants. Avant de mourir, il eut la consolation de « convertir à la religion catholique sa mère, Jeanne Lagrange, « ainsi que ses frères et sœurs. L'un de ses frères fut capitoul à « Toulouse (1) ».

Assurément, le père Lombard n'est pas un poëte de premier ordre; mais, dans sa catégorie, il tient un rang des plus honorables. Il tiendrait un rang supérieur, s'il n'avait pas tant abusé de l'antithèse. Sa prose n'a nullement ce défaut : elle est, au contraire, très-naturelle, à la fois élégante et sobre. On sent dans toutes ses œuvres l'humaniste et l'érudit. L'antiquité, la mythologie et l'histoire lui étaient surtout très-familières. Les Jésuites étaient fiers de ce maître ès-Jeux Floraux, et ils ont inscrit son nom dans le livre d'or de leurs gloires littéraires.

Firmin Boissin.

(A suivre).

(1) Henry Vaschalde, *Histoire des poëtes du Vivarais* (premier fascicule, p. 112.)

Digitized by Google

PONSARD INCONNU

(Suite)

D'OBLIGEANTES communications nous permettent de compléter la partie de ce travail relative aux œuvres dramatiques inédites. On ne doit toucher qu'avec respect aux manuscrits d'un auteur illustre, d'un grand poëte. Parmi ces *varia*, beaucoup de choses sont pour rester dans l'ombre. La note jetée au courant de la plume, l'idée à l'état rudimentaire, ne sauraient affronter impunément la lumière crue de la publicité. La pensée, même après la mort, a droit de conserver son asile inviolé.

Mais il est tels fragments achevés envers lesquels l'oubli serait injuste. On a mis au jour les *Pensées* de Pascal, et tout récemment les notes intimes, le *brouillon* d'André Chénier. Sans faire de même pour Ponsard, à son œuvre inédite peut s'appliquer ce que disait Virgile des murs naissants de Carthage :

....Pendent opera interrupta minœque
Murorum ingentes.

Par les beaux vers déjà cités, le lecteur a jugé combien était fondée cette assertion. La suite le démontrera mieux encore.

Voici un passage important d'une pièce qui n'a jamais été terminée. Séduit par la magnifique épopée carolingienne, Ponsard lui avait demandé le sujet d'une tragédie. Mais au lieu de le chercher dans les luttes de la Saxe ou dans les traditions recueillies par les chansons de gestes, comme l'a fait M. Henry Bornier qui en a rapporté la *Fille de Roland*, l'auteur de *Lucrèce* ne sembla s'attaquer à la grande figure de Charlemagne que par le côté purement épisodique. A l'époque où remonte ce morceau, 1843, on était encore sous l'impression de la fièvre patriotique qui avait secoué la France en 1840. La question d'Orient était réglée — pour un temps — sans notre pays et contre lui, et la monarchie de

Digitized by Google

Juillet exclue du concert européen. La pensée du poëte revenant de son premier voyage au lointain passé de Rome, se tourne vers cet Orient mystérieux et sombre, dont la nuit avait tant de fois été déchirée par les éclairs d'une épée française. *Les Francs à Constantinople*, tel était le titre, retentissant comme un coup de clairon, de la nouvelle œuvre qu'il méditait comme un soulagement aux blessures infligées à l'orgueil national.

L'impératrice Irène développe à son confident, Nicéphore, son projet d'hymen avec Charlemagne :

Karl est un roi robuste : il soutient sans effort
L'édifice élevé dont il est le support.
Karl est un roi sorti de famille nouvelle ;
C'est un élu de Dieu, son destin le révèle ;
Et jamais on n'a vu plus rapide vainqueur,
Ni plus haute fortune unie à plus grand cœur !
Dans ce vaste Occident, pâture des barbares,
Sarrasins, Bavarois, Lombards, Saxons, Avares,
Les Francs, au milieu d'eux, serrés, mal affermis,
En comptant leurs voisins, comptaient leurs ennemis.
Un homme s'est trouvé sachant tenir le glaive ;
C'est lui qui les rend forts ; c'est lui qui les relève ;
Et, les disciplinant par les plus durs travaux,
Les pousse tour à tour contre tous leurs rivaux.
Les terres de vingt rois sont aujourd'hui les siennes ;
Il a planté la croix dans les forêts païennes !
Quand l'Italie armait ses obscurs bataillons,
Il a fait des héros de tous ses compagnons !
Et Didier renfermé dans les murs de Pavie,
A pâli pour son peuple indolent et sans vie,
Lorsqu'au loin, dans la plaine il a vu se mouvant
Comme un rempart de fer qui marchait en avant.
Aussi la Gaule enfin sous un maître est unie,
Et, morte, dans deux ans elle naît rajeunie ;
Aussi les vieux Saxons refoulés vers le Nord,
Ont perdu tout espoir en perdant tout accord ;
Aussi la Lombardie et l'Espagne sont prises :
Voilà ce qu'il a fait ce roi que tu méprises !
Et quand vers l'Orient il a tourné les yeux
Comme vers un champ libre aux cœurs ambitieux,
Et quand c'est ma couronne, après tout, qu'il menace,
Je ne dois craindre rien de sa nouvelle audace,
Afin que dans Byzance il puisse la chercher,
Afin que sur mon front il puisse l'arracher !
Qu'il vienne ! mais non pas en ennemi ; qu'il vienne !
Mais pour unir en paix sa gloire avec la mienne !
Qu'il vienne, mais non pas en vainqueur irrité,
Prendre aux derniers Romains ce qui leur est resté.
Qu'il leur prête plutôt son aide comme un frère,
Qu'il leur souffle sa flamme et qu'il les régénère !
C'est une populace aux excès révoltants :
Qu'il lui rende l'honneur et le frein du vieux temps !
Ce sont des courtisans avilis : qu'il en fasse
Des guerriers généreux dont la honte s'efface !...
Nos empires encor sont vastes tous les deux,
Mais l'avenir du nôtre est sombre et hasardeux ;
Et, s'il fallait choisir, j'ai moins de confiance
En celui qui finit qu'en celui qui commence !
Notre sève est tarie, et Byzance n'a plus

Digitized by Google

Que des princes enfants, faibles et corrompus ;
Cet empire est malade et penche vers sa chute ;
Au vent des factions sa vieillesse est en butte :
Il faut, pour qu'il renaisse et pour qu'il soit guéri,
Enter un rameau vert sur son tronc dépéri !...

Vois-tu, cet homme est grand ! et... si j'étais sa femme,
Si nous étions ensemble un bras, une seule âme,
Si je réunissais mes Etats et les siens
Pour n'en former qu'un seul ainsi qu'aux temps anciens,
S'il ramenait ces temps, me prenant pour épouse,
L'ombre des vieux Romains en deviendrait jalouse
Quand, du fond de leur tombe, ils verraient revenir
Cette antique cité, rêve de l'avenir !...
Les Francs nous faisant part de leurs vertus guerrières,
Viendraient ici puiser aux sources des lumières,
Et, remportant chez eux les débris du passé,
Feraient briller encor tout leur lustre effacé.
Par cet heureux échange et ces rapports fidèles,
Byzance trouverait chez les Francs des modèles,
Et les deux chefs s'aidant de leur commun pouvoir,
Nourriraient à la fois la force et le savoir.
Chacun prêtant à l'autre un appui secourable,
Nous ferions à nous deux un couple mémorable !...
Et l'on associrait dans un suprême honneur
Irène impératrice avec Karl empereur !...

Ces beaux vers sont tout à fait de la manière classique. Plus de brillantes hardiesses de style comme dans *Lucrèce* ; le poëte se rangeait en quelque sorte, et devenait, un peu malgré lui, le chef de l'école du bon sens. Il ne devait reprendre qu'avec *Charlotte Corday* ses coudées franches et sa pleine liberté d'allures.

Mais il ne renonçait pas sans regret à ce titre éloquent : *Les Francs à Constantinople.* Le projet de tragédie carolingienne abandonné, il en demanda un autre à la première Croisade. Le moment choisi était l'arrivée à Constantinople de Godefroy de Bouillon et de ses compagnons. Il reste de cette œuvre un acte presque entier dont voici un fragment (1). L'empereur Alexis à un de ses grands dignitaires :

Nous ne devons compter ni sur l'appui des autres
Ni sur le dévoûment et la valeur des nôtres.
Le seul appât du gain nous conserve un renfort
Impatient d'aller du côté du plus fort.
Et quant à nos sujets, profanateurs du trône,
Leurs mains, en la touchant, ont usé la couronne.
Maîtres de leur idole, ils feignent d'encenser
Des rois qu'ils ont pu faire et peuvent renverser.
Rien n'attache leur culte à la pourpre inconstante
Et leur fidélité n'est qu'une longue attente.

. . . . . .

Quelle lutte espérer ? D'un côté, des barbares
Endurcis au besoin par leurs climats avares,

(1) Ces vers n'ont jamais été publiés.

Digitized by Google

Avides, frémissants d'ardeur, rudes et fiers,
Capables d'un projet qui fait passer les mers;
De l'autre, un peuple vain, sans passion, sans culte,
Inerte pour l'effort, turbulent pour l'insulte :
Un chef, embarrassé de troubles intestins,
Qui marche aux ennemis, entouré de mutins,
Et, veillant sur l'État et sur sa propre offense,
Contre un double péril divise sa défense.
Va, nous sommes perdus. Et que seraient d'ailleurs
Contre tant d'ennemis des combattants meilleurs ?
On dirait que l'Europe arrachée à sa base,
Charge de tout son poids l'Orient qu'elle écrase.
Malheur, malheur à moi qui fis appel aux Francs !
A moi qui vers Byzance entraînai leurs torrents !
Qui, pour les exciter contre les Turcs infâmes
Leur vantai notre ciel et la beauté des femmes,
Qui déchaînai sur nous, en butte au Sarrazin,
Un secours plus fatal que le fléau voisin.

En résumé, de ses longues et consciencieuses études sur le moyen âge, Ponsard ne rapporta que la seule tragédie d'*Agnès de Méranie* dans laquelle, à dire vrai, il a réussi à faire revivre ces temps étranges, avec leur foi et leur poésie, leurs séductions et leurs déplaisances, avec leur singulier mélange de grandeur et de misère, de civilisation et de barbarie. Il devait trouver une veine plus heureuse dans l'histoire de la Révolution française.

Mentionnons un projet de tragédie empruntée à l'histoire de Richelieu. M. Louis Gallet, de Valence, l'heureux librettiste de *Cinq-Mars*, ne sera pas peu étonné, si ces lignes lui tombent sous les yeux, d'apprendre que Ponsard a failli lui dérober son sujet. Seulement l'épisode choisi était la révolte de Montmorency. Le cardinal de Richelieu, ce grand homme d'État qui a tant fait pour la France, a toujours été fort maltraité par le roman ou par le drame. Voyez *Cinq-Mars*, d'Alfred de Vigny, et *Marion Delorme*, de Victor Hugo. « L'homme rouge qui passe », tel apparaît dans la mémoire populaire le ministre qui donna l'Alsace à la France. Eh bien ! la littérature aurait mieux à faire vraiment que de vilipender nos gloires nationales, et les Grecs, ces maîtres éternels, entendaient de toute autre façon le drame historique.

Ponsard du moins avait compris autrement le rôle de Richelieu. Tout en rendant hommage aux qualités brillantes de la féodalité personnifiée en Montmorency, il mettait en scène le peuple, le vrai peuple, qui, avec son implacable bon sens, se rangeait du côté du ministre patriote, et triomphait de voir une superbe tête ducale tomber sous la hache du bourreau.

Ce respect de la vérité historique, ce patriotisme intelligent et éclairé, Ponsard les a toujours conservés, depuis *Agnès de Méranie* jusqu'à *Galilée*, en passant par *Charlotte* et le *Lion amoureux*.

Digitized by Google

Veut-on savoir maintenant quel souci il prenait de sa dignité de poëte dramatique ? Il a exposé lui-même comment et pourquoi il ne lui seyait point de sacrifier à la production hâtive et de passer, comme tant d'autres, à l'état de fournisseur patenté d'une entreprise théâtrale.

.... J'ai pris la littérature au sérieux. Au lieu de profiter de ma réputation, et de faire vite et à peu près, j'ai travaillé incessamment mes ouvrages ; j'ai mis deux ans à faire des pièces que j'aurais pu faire en six mois ; j'ai souvent fait deux ou trois fois la même pièce, jusqu'à ce que j'en fusse content, et les deux mille vers de chacune de mes tragédies supposent au moins six mille vers effacés et raturés.

....Même en restant littérateur, je peux très-facilement vivre ; mais à la condition de faire plus vite, de moins soigner mes ouvrages, et de faire un peu de la marchandise au lieu de me consacrer à l'art pur, ce que j'ai fait jusqu'ici, ce qui m'a valu de la gloire, mais de la gloire fumée (1).

La partie de cette étude consacrée au théâtre inconnu de Ponsard, ne serait pas complète si la charade *Harmonie*, jouée aux fêtes de Compiégne en 1863, était passée sous silence.

Jusqu'à cette époque, les relations de Ponsard avec l'Empire qui avait interdit ses pièces et compromis par là ses conditions d'existence, s'étaient bornées à peu de chose. Nommé bibliothécaire du Sénat en 1852, par la protection du roi Jérôme, il donna sa démission au bout de quelques jours ; c'est l'histoire du duel avec Taxile Delord, du *Charivari*. En 1856, l'empereur lui adresse une lettre de félicitations au sujet de la *Bourse*, et le poëte répond par l'hommage d'un exemplaire de sa comédie. En 1863, il est invité aux fêtes de Compiégne, où les lettres étaient déjà représentées par Mérimée, Octave Feuillet, Gautier, About, Taine, Viollet-le-Duc, etc. A la prière de l'impératrice, il écrit en quelques heures une charade en vers sur le mot *harmonie* (arme au nid).

Au premier tableau, *Arme*, un chevalier arme un néophyte, à qui est tenu ce discours :

Par monseigneur saint Georges et par les douze Apôtres,
Je te fais chevalier et je te rends ce fer.
Comme Hector et Rolland, sois preux, loyal et fier ;
Acquiers los et renom ; sers ton Dieu, sers ta dame ;
Prête au faible opprimé l'appui qu'il te réclame ;
Défends contre le fort la veuve et l'orphelin ;
Ne mens jamais, mentir est le fait d'un vilain ;

(1) Lettre inédite.

Digitized by Google

Bref, agis en prud'homme, et que nul ne te dise
Atteint de félonie ou bien de couardise.
.....
Souviens-toi d'honorer dames et demoiselles
Et ne souffre jamais que l'on médise d'elles,
Si quelque déloyal tient de méchants propos,
Fais-toi leur champion et descends en champ clos,
Redeviens gracieux en déposant la lance
Et que ta courtoisie égale ta vaillance;
Surtout sache qu'il faut que le servant d'amour
Soit fidèle et constant, et pur comme le jour,
Et que c'est même honte et pareille infamie
De s'enfuir du combat ou de trahir sa mie.

Le deuxième tableau, *au Nid*, représente l'Amour au nid. Les deux premières strophes:

Déjà les brises plus chaudes
Ont fondu les froids glaçons...

avaient déjà paru dans *Ce qui plaît aux Femmes*. Malgré l'exquise beauté des strophes qui suivent, nous ne citerons que le gracieux récit de la vieille paysanne *à la recherche de l'Amour :*

Je vous dirai plutôt, ma belle,
Où l'amour ne niche jamais:
— Les rides chassent l'infidèle.
Hélas! où sont ceux que j'aimais!

Il n'est pas dans une cassette,
Ni dans le char d'une Phryné;
Il ne se vend ni ne s'achète;
On ne peut l'avoir que donné.

Dans le pays du mariage
Il n'habite guère non plus;
Les notaires l'en ont exclus;
La dot y règne sans partage.
. . . . . .

Il va du grenier au salon,
De l'opulence à l'infortune;
On le trouve dans le vallon,
Surtout quand il fait clair de lune.

Sous les fleurons qui sont au cou
De la marguerite, il se cache,
Et c'est lui qui répond : *beaucoup!*
Lorsque la vierge les détache.

C'est lui, quand, par les nuits de mai,
Le chant du rossignol éclate,
Qui d'un soupir mal comprimé
Gonfle le sein qui se dilate;

Tapi dans l'aubépine en fleur,
Il parle aux filles à voix basse,
Et guette, furtif oiseleur,
Le couple nocturne qui passe;

Digitized by Google

Moi-même, je le connaissais;
Je l'appelais tous les dimanches,
Quand j'étais jeune, et sous les branches
Quand, leste et vive, je dansais;

L'Amour se mêlait à nos rondes,
Attiré par mon œil fripon,
Mes petits pieds, mes jambes rondes,
Que laissait voir mon court jupon;

Il ornait de fleurs le corsage
Que gonflait mon sein demi-nu.
— Le temps a flétri mon visage,
Et l'Amour n'est pas revenu.

Impossible, n'est-ce pas? de rien imaginer d'aussi gracieux. Est-ce une pastorale de Théocrite, ou bien une fantaisie néo-grecque d'André Chénier? Ce morceau à lui seul aurait dû mériter à la charade *Harmonie* l'honneur de figurer parmi les œuvres complètes. Elle a été publiée en *partie* dans divers journaux lors de l'apparition, en 1863, et en totalité dans une brochure sortie des presses de l'imprimerie impériale.

Comment cette bluette fut accueillie à Compiègne il est aisé de le deviner. A cette occasion, Ponsard écrivait simplement (1):

Paris, mardi.

Me voilà revenu de Compiègne; j'y suis resté trois jours de plus, c'est-à-dire 13 jours. L'empereur et l'impératrice ont été extrêmement gracieux. Sur la demande qu'on me faisait avec insistance, je leur ai arrangé une charade en vers, jouée par le prince impérial, la princesse de Bauffremont, la duchesse de Morny, etc. Cela a eu un très-grand succès, et l'impératrice a voulu faire imprimer cette bluette à l'imprimerie impériale. On en tire 90 exemplaires, tout juste autant qu'il y avait d'invités (2).

Il nous reste à publier encore un certain nombre de pièces inédites, pour épuiser le sujet, — si toutefois ce n'est pas lasser l'indulgence des lecteurs de *la Revue*.

(A suivre). RAYMOND LAIRE.

(1) Lettre inédite.

(2) Quelques exemplaires furent cependant mis à la disposition de l'auteur: il s'en trouve un dans la bibliothèque de M. de Terrebasse fils; un autre a figuré à la vente des livres de Jules Janin.

Digitized by Google

UN PROCÈS

EN SORCELLERIE EN DAUPHINÉ

AU XVII• SIÈCLE

JAMAIS les procès en sorcellerie ne furent plus communs en France qu'au commencement du XVIIe siècle, et cela s'explique par l'arrivée de beaucoup d'aventuriers italiens, que la mode et le goût de la cour attiraient à Paris et en Province avec l'espoir de faire fortune. Certainement, ces charlatans n'étaient point de bonne foi, et savaient à quoi s'en tenir sur l'efficacité de leurs conjurations, mais la plupart, tout en s'occupant de cabale et de sorcellerie pour effrayer le vulgaire et écarter les yeux indiscrets, joignaient à cette prétendue science un métier plus lucratif, et utilisaient leur savoir en fait de chimie en fabriquant de la fausse monnaie ou en vendant des poisons. Il ne faut donc pas s'étonner de voir les parlements les poursuivre avec acharnement et les condamner au feu. La lettre suivante, qui existe en original à la Bibliothèque nationale (Ms. Fr. 15 898), est intéressante à plus d'un titre, car, non seulement elle nous initie aux préliminaires d'un procès en sorcellerie, mais nous donne sur la vie intérieure des couvents à cette époque, des renseignements tout nouveaux et que l'on trouverait difficilement ailleurs.

A Monseigneur, monseigneur de Bellievre, chancelier de France.

Monseigneur, il y a quelque temps qu'en ceste ville nous eusmes advis de quelques estrangers, lesquels se glissans parmy nous,

Digitized by Google

soubs habit de religieux voire mesmes y acceptans et prenans a servir des cures, se mesloient fort avant de magie. Et de faict nous en fismes prendre un, vestu en religieux de l'ordre Sainct Francoys, lequel se dict estre gentilhomme Romain et se faict appeler Francesco de Nobilibus, lequel nous treuvasmes chargé de bagues ou anneaux, des peaux et parchemins, des tables qu'ils appellent sacrées et de certaines images ou statues et aultres semblables choses desquelles ils se servent avec leurs livres magistraus et manuscripts. Et du depuis en fut pris un aultre lequel tenoit la cure de Brezin près la Coste Sainct André, lequel se dict estre du Montdevis en Piemont et s'appeller Bernardin Rey, en la maison ou chambre duquel l'on treuva presque autant et plus de pieces, aucunes semblables aux précédentes, aultres differentes, mesmes tendant a vénéfice fort insigne, et desquels toutesfois ils se couvrent de façon, disant avoir trouvé ces choses la et par aultres responces dignes de ce mestier qu'il y a eu peine à les convaincre. Et tant y a, leur a fallu former leur proces avec beaucoup de circonspection, qui nous ont par mesmes porté à quelque longueur. Mais enfin la chose en est venue la que nous avons eu subiect commettre des nostres pour visiter le couvent des religieux dudict Sainct Francois et maison de la Magdaleine de ceste ville de Grenoble et particulierement la chambre du père Gabriel Castagne, natif d'Avignon et gardien dudict couvent, lequel y ayant rapporté beaucoup de difficulté s'est encore plus roidy quant il est venu à visiter sa chambre particuliere, de façon qu'il a fallu que nosdicts commissaires y ayent usé du pouvoir que nous leur avons donné. Et ayant trouvé dans icelle chambre et lict propre du susmentionné frere Gabriel Castagne une fille ou femme, laquelle s'est trouvée fort differente en ses responces à celles dudict père Gabriel Castagne, et presque toutes les chambres dudict couvent garnies de fourneaux à faire distilation et fondre métaulx, et plusieurs pappiers enmy ceulx la dudict frère Gabriel Castagne le chargeant d'avoir exposé faulx ou bas or et argent par luy fabriqué et alchimisé et aultres le chargeant de pratiques ou receptes dependant de magie, ils envoyarent iceluy père Gabriel Castagne ensemble la susmentionnée fille ou femme en prison. Et sur cest enprisonnement ledict père Gabriel Castagne ayant voulu faire entendre qu'il avoit chose à dire qui concernoit la vie et honneur du Roy, nous avons jugé à propos qu'il s'en explicquat mesmes à monsieur de Lesdiguières et à monsieur le Premier President suivant ce qu'il avoit marqué désirer leur parler. Et toutesfois se roidissant iceluy père Castagne à ne le vouloir dire à aultre qu'au Roy, auquel

Digitized by Google

mesmes il requeroit que l'on le feist conduire, sur les divers rapports que l'on nous faisoit de son honneur, nous préiugeasmes le mesme que nous avons trouvé du depuis, que ce qu'il en faisoit n'estoit que pour autant esloigner la formation de son procès sur les diverses accusations qu'il se voyoit préparées tant pour nous avoir attiré et introcduit en ce pais, ou du moings receu en son couvent, les susmentionnés et plusieurs aultres soupconnés de magie, que pour le faulx ou bas or d'alchimie qu'il a faict et exposé, voire par la deposition de quelques tesmoins se trouve en avoir fabriqué faulce monnoye, à la recherche et vérification desquels crimes et de quelques aultres à luy imposés nous travaillons. Cependant et pour la susmentionnée difficulté qu'il faisoit de s'expliquer de ce qu'il faisoit estat avoir à dire au Roy concernant sa vie et honneur, nous ordonnasmes suivant le droit qu'il seroit appliqué a la question, laquelle luy estant presentée il s'est esclarcy à monsieur de Lesdiguières et à monsieur du Vache, plus antien conseiller du Roy en ceste cour, de ce qu'il disoit avoir à dire au Roy de facon que monsieur de Lesdiguières a jugé que quant iceluy père Castagne auroit esté mené au Roy sa majesté eust jugé qu'iceluy père Castagne n'estoit pas sage. Et toutes fois nous a iceluy sieur des Diguières assuré qu'il estime qu'il luy aye dict tout ce qu'il presupposoit avoir à dire au Roy, mais que ce n'est chose qui regardast sa vie ou honneur et croit, comme cy sus, que ledict père Gabriel Castagne ne le disoit que pour eviter ou prolonger la formation de son procès à laquelle l'on travaille comme plus particulierement nous vous marquerons le cas y escheant. Cependant avons nous estimé à propos vous advertir de ce qui s'y estoit presenté affin que si d'ailleurs il en venoit quelque chose à vos oreilles vous sceussiez ce qui en est au vray, avec assurance qu'en cela et toute aultre chose qui regardera le service de sa majesté nous rapporterons tousiours ce que ladicte majesté et vous pouvez attendre et desirer de, Monseigneur,

Vos bien humbles et affectionnés serviteurs,

Les gens tenans la chambre ordonnée en temps de vaccations au parlement de Dauphiné

Boryn.

A Grenoble, ce XX• aoust MVIc cinq.

Le parlement de Grenoble jugea utile, au lieu d'englober tous les accusés dans une seule instance, de leur faire leur procès sépa-

Digitized by Google

rément. Un an après la lettre précédente, François de Nobilibus qui paraît le plus coupable de tous, et qui probablement était l'instigateur des autres accusés comparut devant la chambre tournelle ou criminelle du Parlement. Par arrêt du 14 août 1606, il fut condamné comme sorcier, à faire amende honorable à genoux, en chemise, la corde au col, puis à être pendu sur la place du Breuil à Grenoble, et enfin son corps être brûlé avec ses sorcelleries. Antoine Gilles dit Serene, Gaspard Alleman et Georges Clavel ses complices, furent condamnés aux galères perpétuelles pour subornation de témoins. Enfin un procureur au Parlement que sa curiosité avait maladroitement impliqué dans ce procès fut renvoyé absous. (B. N. MS. Dupuy, vol. 89, p. 199). J'ignore ce qu'il advint des autres personnes citées dans la lettre précédente, comme adonnées aux pratiques criminelles de la sorcellerie. Il est probable que le père Gabriel Castagne et l'abbé Bernardin Rey n'évitèrent pas le sort de François de Nobilibus. Le cachot dans lequel ce dernier avait été enfermé à la prison de Grenoble, garda longtemps le nom de cachot de Nobilibus.

J. Roman.

CORRESPONDANCE

Valence, 10 août 1877.

A L'ERMITE DE VÉZÉRANCE,

Voulez-vous me permettre de rectifier une petite erreur qui s'est glissée dans la lettre de M. Paul d'Albigny, insérée dans le dernier numéro de la *Revue*, aux lieu et place de votre *causerie littéraire*.

M. Paul d'Albigny, par un sentiment d'amour-propre local bien excusable, « revendique pour l'Ardèche l'honneur d'avoir ouvert la voie à ces travaux d'anthologie », et ajoute que « M. Vaschalde a devancé M. St-Rémy dans cette voie. »

Au risque d'avoir mauvaise grâce en cherchant cette légère querelle à un critique qui s'est montré si bienveillant pour moi, je dois à la vérité de rétablir les faits. Il suffira pour cela d'énoncer deux dates.

« *Dès la fin de l'année 1875*, écrit M. d'Albigny, M. Henri Vaschalde donnait à la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche, dont il est membre, la première partie de son *Histoire des poëtes du Vivarais* et ce fascicule était publié dans le Bulletin de cette Société, au commencement de 1876. »

Or, dès le mois de *janvier 1875*, le *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme* (t. IX, p. 22), commençait la publication de ma *Petite anthologie*. D'ailleurs, j'avais déjà autrefois pour un petit travail sur les poëtes patois du Dauphiné, devancé de deux années, celui de M. Vaschalde sur les poëtes patois de sa province.

Digitized by Google

La question de priorité est donc tranchée deux fois en ma faveur.

Dans l'espoir que M. Paul d'Albigny ne m'en voudra pas de réclamer le bénéfice de l'axiome connu : *Suum cuique,* agréez, mon cher Ermite, l'assurance de mes sentiments de bonne confraternité.

J. Saint-Rémy.

M. Allmer nous adresse la communication suivante, extraite du *Bulletin de Correspondance archéologique* de Rome, du mois d'avril dernier.

Dans une des séances dont rend compte ce numéro du Bulletin, M. Helbig, l'un des secrétaires dudit Institut, rappelle les découvertes récemment faites en Grèce, par M. Schliemann, sur l'acropole de l'ancienne ville de Mycènes, résidence du roi Agamennon, au temps de la guerre de Troie. La plupart des journaux ayant fait connaître ces découvertes, d'un intérêt si extraordinaire, il n'y a pas lieu de mettre plus amplement le lecteur au courant de la question. Après avoir sommairement récapitulé les faits principaux, M. Helbig s'attache à faire ressortir le contraste frappant que présentent entre eux les objets contenus dans les tombeaux découverts, comme on sait, au nombre de cinq, et dans lesquels ont été trouvées des pointes de flèches en silex et des poteries faites à la main, à côté d'objets en or et en bronze d'un art très-perfectionné, et il exprime l'opinion que ce parallélisme d'une civilisation extrêmement primitive et d'une autre, au contraire, fort avancée, ne peut s'expliquer autrement que par la supposition que les tombeaux dont il s'agit remonteraient à une époque où les Ariens établis dans la plaine de l'Argolide recevaient des impulsions de la civilisation asiatique ; fait dont fut conservé un souvenir dans le mythe de Pilops, venu de la Lydie.

Qu'on ajoute à cela que, dans la poésie d'Homère, ne se rencontre aucune trace de l'âge de pierre, et, d'un autre côté, que les Grecs de l'époque homérique pratiquaient déjà l'usage des jambières de métal, désignées par le nom de *cnémides*, lesquelles font défaut dans les tombeaux de Mycènes, et qu'ils connaissaient déjà aussi le tour à potier, dont l'emploi n'apparaît que très-rarement dans les poteries retirées des tombeaux en question, l'on devra conclure de cet ensemble de considérations, suivant M. Helbig, que ces tombeaux sont tous antérieurs au temps où furent composées l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

C'est également à un influence orientale qu'il faudrait attribuer, d'après le même savant, l'usage de couvrir d'un masque le visage des morts ; des momies égyptiennes ont été trouvées portant ainsi appliqué sur le visage un masque en bois de sycomore.

Dans une autre séance, M. le Commandeur de Rossi, a présenté une curieuse inscription en vers dont il a cherché à restituer les lacunes ; c'est l'épitaphe d'une affranchie du nom de Fortunata.

(Fortuna)ta fui et vixi te digna (marit)o;
Set nimium subito fatali(s contig)it hora.
Hic ego secure jace(o transla)ta per ignes ;
Et tu mortal(em temet na)tum esse memento,
Nam (fas haud homini est) votis excedere fata,
(Nec mea plus j)usto sit mors tibi (causa doloris.

« Fortunata était mon nom, et j'ai vécu digne de toi, ô mon mari !
« Mais trop tôt est venue l'heure fatale, et maintenant, je gis en paix
« ici, où j'ai été apportée au sortir des flammes du bûcher.
« Et toi, souviens-toi que tu es né mortel ; car il n'est pas permis
« à l'homme de former de vœux pour se soustraire aux destins. Que,
« non plus, ma mort ne t'attriste plus que de raison ! »

Excellente femme !....

Le Directeur-Gérant, E.-J. Savigné.

Vienne, imp. Savigné.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

L'ABBÉ PESSONNEAUX

auteur du couplet de la Marseillaise
Nous entrerons dans la carrière etc

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIOGRAPHIE DAUPHINOISE

L'ABBÉ PESSONNEAUX

Auteur d'un couplet de la *Marseillaise*.

I

C'ÉTAIT un soir d'hiver, de 1792 à 1793; il y avait à l'Opéra une représentation extraordinaire, la salle était comble, un grand nombre de membres de la Convention remplissaient les loges.

Suivant l'usage quotidien, le public réclama l'hymne nouveau de Rouget de l'Isle, la Marseillaise, *qui présidait aux enrôlements et poussait les patriotes aux frontières.*

Les artistes disaient les paroles du chant national, et la salle électrisée, tout entière debout, répétait le refrain.

On venait de chanter le dernier couplet, et la foule se taisait recueillie. Tout à coup, de fraîches voix d'enfants entonnent la strophe alors inédite :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus.
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre.

Les applaudissements redoublent, l'élan devient indescriptible : on demande l'auteur... le silence se fait, et l'un de nos compatriotes, membre de la Convention, annonce que le couplet est l'œuvre d'un professeur au collége de Vienne, — l'abbé Pessonneaux !

Digitized by Google

II

A quelque temps de là, sur un théâtre plus lugubre, devant de plus sinistres personnages, se déroulait un drame autrement étrange.

C'était à Lyon, en plein tribunal révolutionnaire, ou, pour être plus exact, devant la Commission de justice populaire.

Dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, ressemblant à une chapelle funèbre, éclairée par une lumière blafarde, autour d'une table couverte en entier d'un tapis noir comme un drap mortuaire, sept juges étaient assis, le président au milieu. Ils portaient à leur cou une petite hache en argent, terrible emblême de leurs attributions.

« *De l'autre côté de la table, un peu sur la gauche du président, on voyait un escabeau sur lequel l'accusé devait s'asseoir pour répondre aux demandes de l'accusateur public. Derrière l'accusé, un rang de soldats armés formaient un demi-cercle, le geôlier attendait sur le dernier plan le signe qui décidait le sort du prévenu. La main des juges étendue, ouverte sur le tapis gros vert, désignait l'élargissement ou le renvoi jusqu'à nouvelle information. La main se portant au front indiquait la fusillade; elle envoyait à la guillotine quand elle touchait la hache d'argent. Les interrogatoires étaient fort courts; ils n'existaient, à bien dire, que pour la forme, le sort des prévenus était connu d'avance (1).* »

Les accusés, sans distinction d'âges ni de conditions, se succédaient devant cette juridiction expéditive, et les exécutions se faisaient ensuite au milieu de cris d'angoisse et de désespoir, dominés par d'autres cris de Vive la République *et par les accents frénétiques de la* Marseillaise.

Un citoyen venait d'être traîné devant ce tribunal; la figure pâle, l'œil hagard, il devait avoir déjà la mort dans l'âme.

Le patriotisme certes ne lui faisait pas défaut, il en avait donné des preuves. Quel était son crime?.. — L'accusé était prêtre.

A la question du président, « *Qui es-tu?* » *le malheureux se redressa et répondit fièrement :*

« *Je suis l'abbé Pessonneaux, auteur du dernier couplet de la* Marseillaise ! »

Il y eut une émotion dans la salle, un trait de lumière éclaira les juges, un revirement se fit dans leur opinion, et notre compatriote fut sauvé de l'échafaud.

III

Quarante ans plus tard, en des temps plus calmes: — après avoir servi toutes les causes, surexcité toutes les passions; après avoir tour à tour

(1) *Alph. Balleydier*, Histoire militaire et politique du peuple de Lyon.

Digitized by Google

été entonné par nos soldats sur les champs de bataille et profané par le peuple sur la place des exécutions, — le chant national fut récompensé.

Et Rouget de l'Isle, — qui, proscrit, fuyant, avait entendu retentir à ses oreilles comme une menace de mort, le chant qu'il avait lui-même composé; Rouget de l'Isle, poursuivi par l'élan qu'il avait semé derrière lui, disgracié sous le premier Empire, oublié sous les Bourbons,— Rouget de l'Isle fut gratifié, par le gouvernement de Juillet, d'une modique pension de 1,200 francs.

En apprenant cette libéralité, un vieillard, retiré du monde et de la vie politique, sentit la jalousie s'emparer de lui.

« *Et moi aussi, se dit-il, je suis l'auteur d'un des couplets de la* Marseillaise; *n'ai-je pas droit à une part de cette pension ?* »

Le premier mouvement passé, la réflexion venue, le vieillard se garda bien de réclamer.

Ce citoyen était encore l'abbé Pessonneaux.

IV

« *Avant les journées de juillet 1830, on rencontrait quelquefois dans les rues de la ville de Vienne, marchant avec dignité, presque toujours la tête découverte, son chapeau rond et haut de forme à la main gauche, un jonc, pommeau d'ivoire, à la main droite, ou un parapluie sous le bras, un vieillard fortement courbé par l'âge, chauve, mais conservant encore, au-dessus des oreilles et de la nuque, une légère couronne de cheveux clair-semés et plus que grisonnants.*

« *A l'ampleur de sa longue lévite noire; à sa cravate blanche, mise sinon avec recherche, du moins avec goût; à la blancheur irréprochable de son col de chemise, qui dépassait légèrement sa cravate, enfin, à la précision de ses guêtres noires, emboîtant parfaitement le cou-de-pied, et, par dessus tout, à son extrême propreté, on reconnaissait de suite une personne nourrie des traditions du temps passé, et ayant exercé une profession libérale, peut-être la magistrature et plus probablement encore le sacerdoce.*

« *On était frappé d'admiration quand on était parvenu à voir sa grande et noble figure, remarquable par sa majesté et son ensemble : front haut et large, œil vif et intelligent, encaissé dans une orbite que protégeait l'arc proéminent des sourcils longs et rebroussés ; nez aquilin passablement allongé, mais fin et délié, auquel se rattachaient des narines droites, fines et délicatement arrêtées par un léger pli du visage ; bouche bien fendue, mais aux lèvres minces et à la commissure un peu profonde ; joues insensiblement caves et semées de quelques rides peu senties ; enfin, menton ordinaire, un peu allongé : — tel était le portrait de cet homme, bien connu de l'élite de la population viennoise.*

« *Après avoir vu ce vieillard plein de dignité, on désirait involontai-*

Digitized by Google

rement le connaître; alors, ceux à qui l'on s'adressait répondaient avec un certainrespect: — C'est l'abbé Pessonneaux, de Seyssuel, l'auteur du dernier couplet de la Marseillaise.

« *Si l'extérieur de l'abbé Pessonneaux était agréable, son esprit plaisait encore davantage : fin, enjoué, délicat, et quelque peu persifleur, il décélait, de la manière la plus précise, l'homme aux profondes études et l'ancien professeur du collége de Vienne (1).* »

Voilà l'homme tel que ses contemporains l'ont connu; le voilà tel que nous l'avons dépeint en 1872.

L'eau-forte que nous offrons aujourd'hui aux lecteurs de la Revue *est due au talent d'un Dauphinois, notre collaborateur habituel, M. Fleury Forest; elle est la reproduction d'une peinture à l'huile acquise par la ville de Vienne et qui se trouve actuellement au Musée.*

V

Après 1870, pendant nos désastres, la presse s'occupa beaucoup de la Marseillaise *et de son auteur; le nom de Pessonneaux fut souvent rappelé et voici, sur le couplet des* Enfants, *quelques détails extraits de notre brochure.*

Nous étions au 14 juillet 1792; on célébrait ce jour-là, à Vienne, la fête de la Fédération : grand émoi, grand enthousiasme !

Les Marseillais, traversant la France, se rendaient à Paris; ils s'y trouvèrent au 10 août, lors de la prise des Tuileries.

Aucun obstacle ne les arrêtait : ni la chaleur, ni les fatigues, ni la longueur de la route. — Ils marchaient en chantant !

« *Les gardes nationales, les fédérés, les sociétés populaires, les en-*
« *fants, les femmes, toute cette partie des populations qui vit des émo-*
« *tions de la rue et qui court à tous les spectacles publics, volaient à la*
« *rencontre des* Marseillais. *Leurs figures hâlées, leurs physionomies*
« *martiales, leurs yeux de feu, leurs uniformes couverts de la poussière*
« *des routes, leur coiffure phrygienne, leurs armes bizarres, les canons*
« *qu'ils traînaient à leur suite, les branches de verdure dont ils ombra-*
« *geaient leurs bonnets rouges, leur langage étrange, mêlé de jurements*
« *et accentué de gestes féroces, tout cela frappait vivement l'imagination*
« *de la multitude. Ils entraient dans les villes et dans les villages sous*
« *des arcs de triomphe (2)* ».

Les Marseillais s'arrêtèrent à Vienne pour célébrer la fête de la Fédération.

La veille était un jour de composition en français au collége.

(1) Un couplet de la Marseillaise et l'abbé Pessonneaux, *par E.-J. Savigné. — Vienne, 1872, in-8° (20 pages), avec un portrait à l'eau-forte.*

(2) *Lamartine*, Histoire des Girondins.

Digitized by Google

Un professeur de rhétorique, intelligent et patriote, M. Antoine Pessonneaux (1), ancien prêtre, donna pour sujet de composition à ses élèves, un couplet de la Marseillaise, *à l'usage de la jeunesse ou de l'enfance.*

Elèves et professeur se mirent à l'œuvre, et le lendemain, à l'heure dite, nos jeunes rhétoriciens, avec l'élan patriotique de leur âge, entonnèrent, au milieu des bravos populaires, la fameuse strophe des Enfants *qui, depuis, n'a cessé de tenir dignement sa place dans l'œuvre nationale.*

On applaudit, on félicita chaudement notre jeunesse viennoise, et les élèves furent unanimes pour déclarer que le couplet était l'œuvre du professeur.

Les Marseillais firent leur entrée à Paris; l'hymne de Rouget de l'Isle prit leur nom, et ce chant populaire fit le tour du monde.

Telle est l'origine de ce sublime couplet.

VI

Pessonneaux paraît mériter, par son œuvre, tant petite soit-elle, d'être rangé parmi les notabilités dauphinoises.

Né à Lyon le 31 janvier 1761, il eut une carrière assez accidentée: d'abord prêtre attaché à l'église de St-Maurice (1787-1788), professeur au collége de Vienne, puis conseiller d'arrondissement et commissaire du Directoire exécutif à Villette-Serpaize (1800-1802), nous le trouvons ensuite à Givors (Rhône), de 1815 à 1820, avec la qualité de contrôleur de ville et de navigation dans l'administration des contributions indirectes.

Les dernières années de sa vie s'écoulèrent enfin paisiblement à Seyssuel, canton de Vienne, dans une maison des champs qui porte encore son nom; il y mourut le 9 mars 1835, et ses cendres reposent dans le cimetière de ce modeste village.

E.-J. Savigné.

(1) Pessonneaux était professeur au collége de Vienne depuis plusieurs années; sa nomination à la chaire de troisième est du 8 juin 1786, et à la chaire de seconde du 17 novembre 1788.

Digitized by Google

LA PREMIÈRE LETTRE

Par la poste discrète aujourd'hui m'est venu
Un billet doux charmant, et dont le contenu
Est tout rempli de poésie :
Style fort incorrect, papier des plus communs,
Caractères tracés sans agréments aucuns,
Orthographe de fantaisie.

Le sentiment en est plus senti qu'exprimé :
Il me fait souvenir de ce parfum aimé
Que répand l'humble violette.
Qu'il est peu séduisant, qu'il est pâle, à côté,
Cet amour si couru dont près d'une beauté
Pour un sourire on fait emplette !

J'aperçois un censeur comme on en voit souvent
Qui crie au dithyrambe et s'indigne, trouvant
Que cette joie est excessive.
Mais à son jugement futur je me soumets;
Car il me comprendra quelque jour, si jamais
Il reçoit pareille missive.

Quel est donc ce mystère? A quoi tend ce discours?
Va-t-il dire en riant. De si vives amours
L'objet enfin quel peut-il être?
—C'est mon fils, un enfant capricieux, mutin,
Qu'éloigne de son père un trop cruel destin...
Il m'écrit sa première lettre.

Firmin CHAMPON.

Bourg, le 2 septembre 1877.

Digitized by Google

A MA BOUILLOIRE

—

CHANTEZ-VOUS, *gentille bouilloire*
De grès aussi blanc que l'ivoire,
Ou pleurez-vous,
Comme si vous aviez une âme,
Alors que, s'abaissant, la flamme
Semble se mettre à vos genoux?

Vous frémissez, lorsque la braise
Apre vous mord, mais est-ce d'aise
Ou de douleur?
Parfois je crois entendre un rire;
D'autres fois, votre flanc soupire
Ou bien se tord sous la chaleur.

Mais l'eau que votre flanc soulève
En gais bouillons bientôt s'élève
Et toutes deux
Vous redites, oh! c'est merveille!
Sur un rhythme doux à l'oreille,
En alternant, un chant joyeux.

Dites-moi, bouilloire mignonne,
Cette eau qui frémit et bouillonne,
Est-ce du thé?
Ou du moka la douce fève
Va-t-elle, à mon cerveau sans sève,
Rendre bientôt l'activité?

Peut-être à ma tête pesante
Mieux vaut l'action bienfaisante
D'un peu de thé.
Chantez, riez, ô ma bouilloire,
Il doit suffire à votre gloire
Que, pour vous, j'aie ici chanté!

Décembre 1876. *V. ARNAUD.*

Digitized by Google

TRIBUNE HISTORIQUE

GABRIEL DE CASTAGNE

Le n° 8 de la *Revue* contenait une intéressante communication de M. J. Roman, relative à *Un procès en sorcellerie en Dauphiné au XVIIe siècle.* Suivant son habitude de procéder par la publication de documents originaux le plus souvent inédits, M. Roman a donné le rapport qu'adressa sur cette affaire la Chambre de vacations du Parlement de Grenoble, à monseigneur de Bellièvre, chancelier de France.

Dans cette pièce, il est question d'un gentilhomme *italien,* Francesco de Nobilibus, « vestu en religieux de l'ordre Sainct Francoys » ; d'un autre *Italien,* « né à Montdevis en Piémont », Bernardin Rey, curé de Brezin, près la Côte-Saint-André, et enfin du père Gabriel Castagne, natif d'Avignon et gardien du couvent des Frères prêcheurs à Grenoble.

Après avoir dit que François de Nobilibus fut condamné comme sorcier par arrêt du 14 août 1606, à être pendu sur la place du Breuil, à Grenoble, et « son corps être brûlé avec ses sorcelleries », M. Roman ajoute : « J'ignore ce qu'il advint des autres personnes citées. Il *est probable* que le père Gabriel Castagne et l'abbé Bernardin Rey *n'évitèrent pas le sort* de François de Nobilibus. »

Ce qu'il advint de Bernardin Rey, un autre le dira peut-être ; mais, grâce à l'obligeance de M. le docteur de Brye, nous sommes fixé quant au sort du père Gabriel Castagne, et ce singulier personnage nous a paru digne d'arrêter un moment l'attention des lecteurs de la *Revue.*

I

Quels épouvantables souvenirs évoque dans l'esprit ce mot de sorcier rencontré dans l'histoire des XVIe et XVIIe siècles (1) ! Les malheureux auquels ce nom terrible s'attachait comme une robe de Nessus, ne se dressent un instant au milieu de leurs fourneaux mystérieux, de leurs fantastiques cornues, que pour paraître

(1) Voir n° 5 de la *Revue*, mai 1877, le compte-rendu par M. Brun-Durand, du livre de M. Faure-Biguet.

Digitized by Google

bientôt chargés de chaînes devant un tribunal implacable, échanger la fange des cachots contre les joujoux de la chambre des tortures, et disparaître enfin dans la flamme des bûchers.

Eh bien! pour tant de milliers de sorciers qui ont péri victimes de leur imprudente audace et de la barbarie de l'époque, en voici un qui a dû renom et fortune à ses ténébreuses opérations.

On a vu le père Gabriel Castagne jeté en prison à Grenoble, en 1606. Au cours de l'instruction de son procès, il demanda de parler au roi, prétendant avoir quelque chose à lui communiquer (1) et finit sans doute par obtenir cette faveur, car nous le trouvons, en 1610, *conseiller et aumosnier du Roy* et *euesque esleu.*

Voilà, certes, une belle et rapide fortune.

La preuve en est fournie par un petit livre bien rare, appartenant au cabinet de M. le docteur de Brye, qui a bien voulu le mettre à notre disposition pour rédiger cette note. En voici le titre : L'OR || POTABLE || QUI GVARIT || DE TOVS MAVX. || *Dedié à la grand'Royne tref-Chre-* || *ftienne* MARIE DE MEDICIS || Regente de France || *Ite curate omnem languorem & omnem infi* || *rmitatem,* Matthœi X. cap. || Par || Le Reuerend Pere Gabriel de Caftagne, Docteur || en Theologie, Confeiller & Aumof || nier du Roy, & Conuen || tuel d'Auignon. — A Paris, || chez Charles Sevestre, rue Sainct || Iacques, deuant les Mathurins. || — M. D. C. XIII || *Avec Priuilége du Roy* (2). »

Le volume s'ouvre par des vers *A Nostre Tres Saint Pere le Pape Paul cinquiesme*, sur l'anagramme de son nom ; *à Henry le Grand, roy tres-Chrestien.* On voit que le père Castagne rendu prudent par son aventure de Grenoble, voulait avant tout se mettre bien avec les puissances tant spirituelles que temporelles.

Suit un sonnet adressé *à la grande Royne tres-Chrestienne Marie de Medicis, Regente.* La reine paraît avoir été la protectrice de Castagne, l'auteur de sa fortune, ainsi qu'il le lui rappelle dans une lettre :

« L'ardent désir qu'avait Monseigneur le Grand (3), fit qu'il me mena vers votre sacrée Majestée, *pour vous faire avoir guérison du mal des dents,* alors je vous répondis sur votre demande

(1) M. J. ROMAN, *loc. cit.*

(2) Ce curieux ouvrage n'est pas mentionné dans Brunet, qui, en revanche, cite deux autres éditions des œuvres du père Castagne. La première, de 1615, sous ce titre: *Grand miracle de nature métallique imitant icelle sans sophistiquerie ; tous les métaux imparfaits se rendront en or fin, et les maladies incurables guériront. Œuvre mis en lumière par le Révérend Père de Castaigne, avec l'œuvre philosophique de Jean Saunier.* — Paris, Charles Sevestre, 1615, in-8°. — Ce volume comprend le *Paradis terrestre.*

La deuxième, de 1660, sous le titre de : *Œuvres de Gabriel Castagne, tant médicinales que chimiques*, in-8°. — Paris, d'Houry, 1660.

(3) Roger de Bellegarde, grand écuyer de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en Bourgogne et Bresse.

Digitized by Google

qu'il y avait plusieurs souverains remèdes, et entre autres l'or potable : il s'en trouva présent un qui dit qu'il ne s'en faisait point, auquel je répliquai que les célèbres docteurs, comme saint Thomas, docteur angélique, Albert le Grand, Raymond Lulle, et tant d'autres, en avaient écrit et en avaient fait, comme aussi le sieur Beroald de Verville, le sieur Georges Eglissem, savants docteurs philosophes, et à celle fin que votre Majesté en voie la preuve, j'ai baillé à Monseigneur le Grand une petite fiole d'*Or potable* pour vous présenter, avec mes disputes en latin, que je veux soutenir contre tous ceux qui diront qu'il ne s'en peut faire. »

L'inventeur de l'*Or potable* est donc bien le même que ce gardien du couvent de Saint-François à Grenoble, qui avait « garni toutes les chambres dudit couvent de fourneaux à faire distilation et fondre métaux, ...esposé faux ou bas or et argent par lui fabriqué et alchimisé... (1). »

Dans le permis d'imprimer (2), outre les titres de conseiller et aumônier ordinaire, docteur en sainte théologie, évêque élu, il prend encore celui de « cy deuant Abbé general de Sainct Rufs de Valence (3) et Sainct Tiers du Sau ». Voici la fin d'un sonnet à Monseigneur le prince de Condé, Henry de Bourbon (4) :

...Te souvienne qu'un jour *en l'isle Bartelasse*,
Cherchant ton horoscope et des astres la place,
Qui bénins regardaient ta naissance et ton jour,

Je te prédis qu'enfin après mainte traverse,
Chacun t'adorerait malgré fortune adverse,
Les méchants par la crainte et les bons par amour.

L'île de la Bartelasse est près d'Avignon, lieu de naissance de Castagne. Il ne reniait point son passé, puisqu'il rappelait avoir dit la bonne aventure à un prince. Nous avons cependant cherché vainement dans son livre la moindre allusion à l'incident de Grenoble. Sans doute ce souvenir lui pesait, et au milieu des splendeurs de la cour il devait entrevoir quelquefois le bûcher qui avait dévoré le corps de l'infortuné Nobilibus.

II

Mais là n'est point le côté le plus curieux de l'œuvre du père Castagne. Le véritable intérêt de son livre consiste dans ses prétendues révélations sur l'Or potable « dont Adam emporta le secret du Paradis terrestre ».

(1) M. J. Roman, *loc. cit.*
(2) Le privilége aux libraires est du 23 septembre 1610; achevé d'imprimer 24 juillet 1613.
(3) M. Brun-Durand, dans sa *Lettre sur l'histoire ecclésiastique du Dauphiné*, (*Bulletin de la société d'archéologie de la Drôme*, t. IV, p. 459 et V, p. 18), inscrit le père Gabriel de Castaigne parmi les abbés de St-Pierre-de-Saou (Drôme), mais dit n'avoir pas trouvé trace de son passage à St-Ruf. (Renseignement dû à l'obligeance de M. Lacroix, archiviste de la Drôme).
(4) *L'Or potable*, p. 6.

Digitized by Google

Ce remède merveilleux guérissait, outre « la goutte et le mal des dents », la stérilité des femmes; « voire aagées de cinquante cinq ans, il leur a fait auoir de beaux enfans, & rendues ieunes, en vigueur comme celles de vingt ans, qui est chose admirable et tres-veritable. »

Le père Castagne déploie une vigueur incomparable dans la défense de son système. Il apostrophe en ces termes les apothicaires de son temps : « Votre ignorance fait que vous ne comprenez point si telle vertu médicinale procède de l'or ou de la pierre, mais que direz-vous quand je vous maintiendrai en tous lieux, tant par doctrine que par très-assurée expérience qu'en l'air même s'engendre et se cuit un métal par la force du mouvement *(nam motus est causa caloris)*. Répondez-moi en ceci, qui est plus noble, l'or ou le fer ? Qui est plus sain au corps, le fer ou l'or? Si vous faites manger le fer en vos médecines aux filles et pauvres malades, pourquoi vous moquez-vous de l'or qui est plus précieux ? Si le safran de fer est bon, pourquoi non le safran d'or ? ...Il leur faut faire rendre compte de toutes les maladies qui ne seront mortelles, et les châtier quand ils feront ainsi mourir les gens. Ils ne savent, sinon faire saigner cinq ou six fois, voire plus : et lors cela est certain qu'il n'y a plus de vie au corps et par force de leur faire souffler au ... font sortir l'âme par la bouche : car alors la casse; ni le séné, ni la rhubarbe ne peuvent être digérées par un arbre sec, par un corps mort qui a perdu son sang par saignées. »

On voit que Molière a eu des précurseurs dans ses invectives contre la Faculté.

Le père Castagne fait feu de toutes pièces en faveur de son or potable qu'il prétend être la pierre philosophale. Vers, prose, lettres, latin, français, il y a de tout dans son petit volume, jusqu'à des attestations signées des personnes qu'il a guéries : le baron de Canillac de Beaufort, le seigneur de Viaspre, Monsieur d'Orléans ; M. de Savorny, gentilhomme ordinaire du roi ; Hugues Clerget, procureur en cour de Langres ; du Boys de Hautecombe; le duc de Mayenne, etc., etc., atteints des maladies les plus diverses et les plus invétérées, tous en ont été infailliblement délivrés, car « auec la ſimple médecine de l'Or potable vous guarirez tous maux».

Cela suffira pour donner aux lecteurs une idée, tant du livre que de la personnalité du père Castagne. L'aventure de Grenoble ne l'avait guère corrigé. Espérons que l'inventeur de l'or potable, si bien posé en cour pour avoir délivré la reine du mal de dents, aura été heureux jusqu'à la fin dans son métier de guérisseur.

Raymond Laire.

Digitized by Google

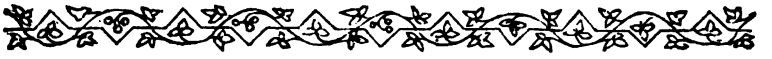

VOCANSON

(Suite et fin)

EN abordant la série d'inventions où Vocanson a déployé toute la puissance d'un esprit supérieur, nous sommes heureux de pouvoir citer les paroles de M. Isidore Hedde, un homme du métier, qui apprécie en ces termes le savant dauphinois: « L'appareil sur lequel tout homme honnête et consciencieux, tout ouvrier tisseur jaloux de la dignité de sa profession artistique, tout Lyonnais surtout désireux de conserver intact l'honneur de ses véritables illustrations, le dépôt de sa probité professionnelle, doivent porter une sérieuse attention, c'est le métier automateur *self-acting*, c'est le mécanisme propre à accélérer le travail du façonné, celui dans lequel Vocanson, par la plus excessive délicatesse de sentiments et les plus grandes ressources du génie, avait réuni, en les reliant et en les perfectionnant, toutes les inventions antérieures des anciens tisseurs et mécaniciens, tant de Lyon que d'ailleurs. C'est ce merveilleux mécanisme qu'une série inouïe d'erreurs, de méprises, de mystifications, fruit de l'esprit de parti, a fait attribuer à Jacquard, qui n'avait été ni véritable ouvrier en soie, ni véritable mécanicien (1). »

Un pareil hommage rendu à la science de notre éminent compatriote rend tout éloge fastidieux; aussi, sans vouloir décrire en détail les nombreux appareils dont il est l'inventeur, nous bornerons-nous à en distinguer les principaux.

C'est ainsi que, vers 1759, il dota les manufactures d'un nouveau dévidoir pour filer les cocons, et d'un moulin pour organsiner la soie (2).

« Il imagina, nous dit Condorcet, des machines propres à donner à volonté de l'apprêt aux diverses espèces de soie, à rendre cet apprêt égal pour toutes les bobines ou tous les écheveaux d'un même travail,

(1) *Vaucanson*, par Isid. Hedde, p. 17, 18. Paris, 1876, in-8°.
(2) *Vaucanson*, par Isid. Hedde, p. 22, 26. Paris, 1876, in-8°.

Digitized by Google

et pour toute la longueur du fil qui formait chaque bobine ou chaque écheveau. Il inventa de plus les instruments nécessaires pour exécuter avec régularité et d'une manière uniforme les différentes parties de ces machines. Ainsi une chaîne sans fin donnait le mouvement à son moulin à organsiner ; il fabriqua une machine pour former la chaîne de mailles toujours égales ; elle est regardée comme un chef-d'œuvre (1). »

Dans la remarquable *Biographie du Dauphiné*, de M. Rochas, on trouve la description de certaines machines dues encore à l'inspecteur général des manufactures.

D'après lui, « en 1753, il installa à Lyon une nouvelle machine pour aplatir les matières d'or et d'argent qui entraient dans la fabrication de certaines étoffes, façon de Venise, appelées damasquettes.

« Il améliora, pendant la surintendance du marquis de Marigny, les métiers de la fabrique des Gobelins. Dans son portefeuille, conservé au musée des Arts et Métiers, on a découvert, de nos jours, un dessin dont les titres sont entièrement de sa main, et qui prouve que l'invention de l'engrenage différentiel doit lui être attribuée (2). »

On lui doit encore (et nous omettons à dessein un grand nombre de ses découvertes) :

1° L'emploi et l'application du rectangle ou lanterne carrée ;

2° Une machine à faire des lacets, des cordonnets ;

3° Une machine à moirer les étoffes d'or et d'argent (3).

Cette énumération, bien que froide et incomplète, prouve d'une façon éloquente les fécondes inventions, les ingénieux perfectionnements dont l'industrie est redevable à ce grand homme.

Et, comme si Dieu avait voulu que rien ne demeurât imparfait dans cette puissante organisation, il donna à Vocanson le don de décrire les machines avec une clarté et une précision vraiment supérieures. Ses démonstrations, même sans être appuyées de planches, saisissent l'esprit de quiconque s'intéresse à la mécanique.

Les lecteurs qui seraient désireux de consulter tous les documents concernant la vie de Vocanson, liront avec intérêt, nous en sommes persuadé, la correspondance qu'il a échangée, quelques années avant sa mort, avec Enfantin, marchand de soie à Romans, Clouet, etc.

Elle est précieusement conservée aux Archives du département de la Drôme.

Nous détachons ici le fragment d'une lettre adressée par Vocanson à Enfantin, le 20 janvier 1779 :

(1) *Histoire de l'Académie royale des sciences*, p. 162, année 1782. — Louis Figuier, *L'Année scientifique et industrielle*, 1860. — Bouillet, *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, 1864.

(2) Rochas, *Biographie du Dauphiné*, t. II.

(3) *Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1757, p. 161. *Idem*, année 1769, p. 109. — *Vaucanson*, par Isid. Hedde, p. 59, 99, 101.

Digitized by Google

« Je suis charmé d'apprendre que vos moulins seront bientôt montés à Romans; mais je ne comprends pas que vous vouliez qu'on aille tout de suite après monter vos tours à soie, avant que votre tirage ne soit construit. J'ai vu le sieur Tabarin qui a de grands projets, mais je lui ai conseillé d'attendre que tous vos moulins aient travaillé quelque temps. Ce n'est que d'après leur effet, et sur le succès qui en résultera, que le gouvernement pourra prendre alors quelques mesures pour en faire continuer l'usage. Tout arrangement antérieur seroit imprudent (1). »

Ces lettres ont le précieux avantage de faire connaître le prix exact des cocons et des soies de 1754 à 1776 (2).

La jalousie avait, lors de l'apparition de son premier chef-d'œuvre, tenté de jeter quelque ombre sur cette gloire qui l'offusquait ; au mois d'août 1744, elle éclata encore avec une violence incroyable.

Le propre du bienfait, c'est d'être méconnu ; les ouvriers de Lyon, persuadés qu'il cherchait, par ses inventions, à ruiner leur crédit et non point à accroître leur aisance, s'oublièrent jusqu'à se mutiner.

Voici à quelle occasion.

On était alors en avril 1744. Les ouvriers en soie, comme enivrés des rapides progrès de leur industrie, s'enorgueillissaient de leur rôle dans la fabrication. Ils allaient jusqu'à prétendre que l'intelligence présidait seule à la confection de ces magnifiques étoffes qui procuraient à Lyon une fortune inespérée, et faisaient l'admiration de la France.

Cette théorie, fausse en bien des points, les excita à demander des salaires excessifs. C'était la ruine certaine de ce puissant commerce ; en effet, un prix disproportionné avec la valeur réelle aurait dégoûté tous les acheteurs. Vocanson, la lumière et le conseil suprême en ces matières délicates, fut consulté ; le gouvernement le chargea même d'élucider cette question si pleine d'orages, et de lui donner une solution pratique.

L'inspecteur général visita les ateliers et examina avec soin les tissus les plus compliqués, objet de ce redoutable litige ; il promit ensuite une réponse.

« Il se fit fort d'exécuter tous les tissus qu'on lui présenterait et même les plus compliqués, quelles que fussent la hauteur et la largeur du dessin, et cela, par une simple machine, par un âne.

« Trois mois après avoir porté ce défi, Vocanson convoqua les notables pour les faire assister au résultat de son expérience. On vit, en effet, un métier tout monté, surmonté d'un appareil inconnu, et

(1) *Inventaire sommaire des Archives départementales*, par M. A. Lacroix, archiviste, série E, titres de famille, 745e liasse. — *Vaucanson à Lyon en 1744*; Lyon, Marle, 1844, in-8° de 26 p.

(2) *Inventaire sommaire, etc.* Série E, du n° 723 à 758.

Digitized by Google

produisant une riche étoffe façonnée, et cela au moyen d'une simple manivelle automatrice, mue par un manége auquel était attaché un âne borgne, fouetté par un enfant (1). »

Si nous en croyons le témoignage d'un historien du temps, cette émeute populaire fut terrible, puisqu'il fallut envoyer aux galères les ouvriers les plus coupables (2).

Un demi-siècle plus tard, des troubles se produisirent de nouveau à l'occasion de Jacquard et de ses prétendues découvertes.

D'après M. Hedde, Jacquard « fut maudit, parce qu'il avait répandu sur la place de Lyon cinquante-sept mécaniques, copies défectueuses du système Vaucanson, ce qui occasionna de grands préjudices aux ouvriers crédules qui les avaient achetées (3). »

Cependant on a essayé de justifier, en partie du moins, ces deux émeutes, image de toute révolution, par des sophismes qu'il importe de réfuter.

« Les machines, dit excellemment M. Camille Flammarion, ne nuisent pas au travail de l'ouvrier. Elles l'élèvent sans cesse, au contraire, en faisant de l'homme le directeur intelligent de moteurs matériels ; c'est là l'une des missions éminentes du progrès. Sans doute, au moment même où un métier supprime des centaines de bras, il y a souffrance passagère; mais c'est là une crise contre laquelle l'économie politique a des remèdes certains. On objecte aujourd'hui que l'industrie mécanique diminue la main-d'œuvre; nullement, elle diminue les efforts humains, centuple les résultats, divise le travail et l'échange, épargne le temps et augmente le bien-être.

« Le bon marché arrive vite et tout le monde y gagne.

« Lorsqu'on appliqua la vapeur à la filature du coton, les tisserands crurent mourir de faim. Eh bien ! ces ouvriers étaient au nombre de dix mille en Angleterre, gagnant 1 franc par jour; aujourd'hui ils sont deux cent mille gagnant 3 fr. 50 par jour. La Grande-Bretagne nourrit de houille quatre-vingt-trois millions de chevaux forgés qui, sans se fatiguer, exécutent annuellement le travail de quatre cent millions d'hommes. » (4).

Voilà la vraie réponse aux objections spécieuses de certains publicistes qui cherchent toujours à excuser les crimes. Quand, dans l'industrie, de pareilles révolutions se produisent, tout gouvernement sage a le devoir, de concert avec les patrons, de sauver de la misère le peuple qui travaille paisiblement, et de conjurer ainsi des crises passagères.

***

Vocanson, durant sa longue carrière, applaudit lui-même avec un

(1) *Vaucanson*, par M. Isid. Hedde, p. 66 et 67.

(2) Gonon, *Vocanson à Lyon en 1744*.—G. Vallier, *Unité Française*, 10 août 1876.

(3) *Vaucanson*, par M. Isid. Hedde, p. 65.

(4) Camille Flammarion, *Les Héros du travail*; Paris, Hachette.

Digitized by Google

noble désintéressement à toutes les découvertes qu'il croyait utiles ou meilleures que les siennes. Une seule de ses réponses suffira pour peindre l'élévation de ses sentiments. La Salle avait proposé un nouveau métier à l'Académie des sciences. Un de ses membres, M. Tillet, lui ayant demandé s'il était content de cette invention : « Si j'en suis content ! répliqua Vocanson, je donnerais tout ce que j'ai fait de mieux pour en être l'auteur (1) ». Cependant il n'ignorait pas que La Salle avait hautement approuvé le moulin à organsiner du père Péronnier qu'on voulait substituer au sien.

Souvent on se demande si Vocanson n'a point fait profiter le Dauphiné des inventions de son brillant génie. Non loin de St-Marcellin, la Sône, village coquet, bâti aux bords de l'Isère et encadré d'un ravissant paysage, a gardé dans ses traditions le souvenir du grand homme.

Inspecteur général, il avait appliqué toute son intelligence à l'industrie de la soie et spécialement aux modes les plus ingénieux de la préparer. D'après les savantes recherches de M. Pilot, il se rendit à la Sône, en 1771, pour y étudier les divers mécanismes qu'il pensait perfectionner.

« C'est là, ajoute-t-il, qu'il inventa cette machine à laquelle le peuple a donné son nom, encore employée, et qui est la principale dotation qu'il ait laissée à sa province (2) ».

S'il était donné à ceux qui ne sont plus de recouvrer la vie, et de revoir leur pays à un ou deux siècles d'intervalle, à ces hommes d'une rare énergie qui ont soutenu les premiers pas de l'industrie française, à ces savants qui lui ont consacré leur intelligence et leur vie, je crois aisément que Vocanson ou Colbert tressailliraient d'un noble orgueil.

Nous n'avons pas la prétention d'établir ici un parallèle entre Vocanson et Jacquard : ces simples notes, mises en ordre, excluent une pareille pensée. Seulement, ce qu'il ne faut point oublier, c'est que l'appareil propre à accélérer la fabrication des étoffes unies et façonnées étant un chef-d'œuvre, il s'est rencontré des hommes qui n'ont pas craint de le mutiler de leurs mains inhabiles et de le revendiquer ensuite comme un titre de gloire.

« Ce qu'il y a de déplorable, dit M. Hedde (et personne ne récusera sa compétence), c'est que le public dévoyé a donné à ce mécanisme, invention réelle de Vaucanson, le nom impropre de *mécanique à la Jacquard*, ou plus vulgairement et mensongèrement celui de *Jacquarde*, du nom de l'exploiteur incapable, ignorant et inintelligent, auquel on a fait sans raison une grande renommée de capacité, de science, voire même de génie (3). »

Comme on le voit, le jugement est formulé avec une netteté qui ne

(1) *Album du Dauphiné*, tome II. Grenoble, 1835.
(2) *Album du Dauphiné*, t. I, p. 168.
(3) *Vaucanson*, par Isid. Hedde, p. 47.

Digitized by Google

ne laisse aucun doute dans l'esprit, et au biographe aucun mot à ajouter.

Descendons un peu des hauteurs de la mécanique appliquée, dépouillons le savant et cherchons l'homme, car, comme nous le dit Fénélon, « il n'y a que les grands cœurs qui sachent combien il y a de gloire à être bon. »

Nous trouvons en lui le modèle idéal du père tendre et dévoué. Il aimait à se réfugier dans le sanctuaire de la famille pour se dérober aux honneurs ; son cœur se révèle ici tout entier. La simplicité la plus touchante s'alliait, dans cette nature délicate, aux sentiments les plus généreux.

Peu de temps après son mariage, il eut la douleur de perdre sa femme. Cette compagne fidèle et dévouée lui laissa en mourant, comme une image fidèle d'elle-même, une fille nommée Marie-Thérèse (1).

Ce fut sur elle que Vocanson concentra toute son affection. Le soir, il faisait son éducation, et, dans un sourire plein de bonté, corrigeait ce que la science peut avoir de trop austère pour une femme.

Il s'était persuadé avec Cicéron, « que le plus bel emploi de la sagesse des vieillards, c'est l'éducation de la jeunesse. » Il ne manqua jamais à la pieuse tâche qu'il s'était imposée ; il consacra chaque jour trois heures à ces entretiens paternels, considérant ce devoir comme le plus sacré de tous. Ici c'est le cas de répéter les paroles de Pascal : « Les belles actions cachées sont les plus estimables. » En 1771, il la maria à François, marquis de Salvert, d'une famille de l'Auvergne, aimée et fort ancienne.

On peut maintenant envisager ce modeste et illustre savant dans toutes les phases de son étonnante carrière. Mécanicien improvisé, dès le berceau il surprend par ses découvertes tous ceux qui l'entourent. Homme, il entre à l'Académie des sciences désigné par l'admiration de la France entière, et l'Europe reste muette devant ses prodigieux automates. Inspecteur des manufactures de soieries, il invente des métiers, il en perfectionne d'autres, en un mot il applique sans relâche son merveilleux génie aux progrès de cette industrie si féconde, et ceux qui plus tard voudront, comme Jacquard, se créer un nom, lui emprunteront ses plans et ses idées.

Grenoble, sa ville natale, ne possède aucun de ses automates : un portrait à l'huile, un médaillon en plâtre de Pajou, une médaille, un remarquable buste du sculpteur Sappey, une lettre autographe, composent son modeste héritage.

Bien qu'il soit douloureux d'évoquer ici les souvenirs amers du passé, il faut pourtant se l'avouer, tous ces chefs-d'œuvre nous ont été ravis il y a déjà longtemps. La plupart, paraît-il, sont à l'étranger, et

(1) *Histoire de l'Académie royale des Sciences*, p. 166, année 1782.

Digitized by Google

la France, aujourd'hui faible et mutilée, n'ose élever la voix pour les revendiquer.

Depuis un demi-siècle, tous les écrivains qui ont parlé de Vocanson ont répété à l'envi que les musées de Vienne et de Berlin possédaient ces merveilles de la mécanique. M. Vallier s'est imposé la tâche délicate de découvrir la vérité.

« Votre pauvre flûteur, lui écrit à ce sujet un de ses correspondants, M. le Dr Alex Missong, n'existe plus à Vienne. Diverses informations m'ont appris que cet automate, qui était de grandeur naturelle, est passé avec les autres dans le cabinet du célèbre Beireis, à Helmstadt, dans le duché de Brunswick. Or le cabinet du Dr Beireis a été vendu et dispersé (1) ».

Le monde industriel et savant serait heureux de voir le gouvernement, inspiré par le patriotisme, rechercher les traces de ces chefs-d'œuvre, et s'il parvenait à en restituer quelqu'un au pays tant aimé par l'illustre mécanicien, ce serait une gloire pour lui, et la France entière applaudirait.

Paris, qui lui avait décerné sa première couronne de gloire, assista à sa longue et douloureuse agonie qui dura dix-huit mois.

Entouré de ses ouvriers comme un général de ses soldats, il travaillait avec eux à la description de la machine qui devait composer sa chaîne sans fin. « Amis, leur disait-il, ne perdez point de temps, car je ne vivrai peut-être pas assez pour exposer mon idée en entier. »

Belles paroles qui marquent cet homme au coin antique.

C'est là, cloué sur un lit de douleur, qu'il mourut le 21 novembre 1782 (2).

Vocanson, comme tous ses contemporains, s'était laissé séduire par la philosophie sensualiste du XVIIIe siècle. Cependant il n'avait point oublié le Dieu qu'il avait appris à invoquer sur les genoux de sa mère. A l'heure suprême, il se tourna vers Celui qui récompense la vertu et rend à chacun selon ses œuvres ; il emportait au fond du cœur les espérances immortelles de l'Evangile.

Marie-Thérèse, cette fille tant aimée, assistait à son agonie. Inclinée sur les lèvres de ce père qu'elle chérissait, elle écouta ses sublimes adieux ; le grand homme fut récompensé de son amour, puisque Dieu lui accorda l'ineffable consolation d'emporter en mourant les baisers de son enfant.

Son corps fut inhumé dans les caveaux de l'église Sainte-Marguerite et l'on grava sur son modeste mausolée ces paroles qui résumaient admirablement cette noble vie :

BONIS OMNIBUS PIETATE, CARITATE, VERECUNDIA FLEBILIS

L'industrie lui doit sa prospérité, aussi l'histoire, le Panthéon des bienfaiteurs, a-t-elle sauvé sa mémoire de l'oubli.

« Il mourut, ajoute encore Lamartine, en laissant pour héritage à

(1) G. Vallier, journal l'*Unité française*, 11 août 1876.
(2) *Académie royale des sciences*, p. 167, année 1782.

Digitized by Google

l'industrie de la soie, des métiers qui portent son nom et que des mains moins divines n'avaient plus qu'à retoucher pour leur adapter les perfectionnements réclamés par d'autres besoins. La gloire est le seul héritage du véritable génie, tel que celui de Vaucanson ; il ne faut pas la lui laisser dérober par des plagiaires (1). »

Il légua par testament à la reine Marie-Antoinette le petit musée qu'il avait créé rue de Charonne ; elle en fit présent à l'Académie des sciences, mais par une singulière profanation, on laissa chaque société savante se disputer un objet de cette précieuse collection (2).

Grenoble, jusqu'à ce jour, n'avait point songé à élever un monument à la mémoire d'un tel fils.

Le grand homme pouvait s'en consoler, car il n'est si admirable morceau de marbre qui vaille la place d'honneur que l'histoire accorde au génie.

Cependant sa ville natale, rougissant enfin de cet oubli injuste, s'est souvenue de Vocanson.

Une statue, due à l'habile ciseau d'un autre de ses enfants, lui a été érigée, le 14 août 1876, au milieu de fêtes splendides.

Voilà l'homme, voilà la vie de celui qui a transformé l'industrie de la soie, une des richesses du monde, car le blé lui-même couvre sur le globe moins d'espace que l'ombre du mûrier.

En terminant, nous nous associons de tout cœur au vœu exprimé par M. Hedde : « La Chambre de commerce de Lyon, si puissante, si empressée à encourager les sciences et les arts, devrait, dit-il, faire publier les originaux de son portefeuille (3). Ce serait une éclatante réparation, pour la fabrique lyonnaise, de son injuste oubli envers Vaucanson. Ce serait à la fois le plus bel éloge, et de cette riche cité, pour laquelle ce prince des mécaniciens a tant travaillé, et de l'illustre compagnie des sciences, dont il fut, dès son entrée, un des plus beaux ornements (4) ».

« Les mécaniciens sont les poëtes de la matière. Au lieu de poèmes et de drames, ils font accomplir des évolutions à des poids, à des contrepoids, à des roues, et, de même que les poëtes créent le mouvement de l'âme, les mécaniciens créent le mouvement des corps. Archimède et Vaucanson sont les Homère et les Virgile de cette poésie (5). »

Vocanson fut l'un de ces glorieux ouvriers de l'humanité : sa vie est un sublime enseignement pour tous ceux qui travaillent et qui pensent.

La science, on essaierait en vain de le nier, a des douceurs cachées et suaves pour les hommes qui savent l'aimer jusqu'à l'immolation.

Aussi Dieu, son principe et sa source, récompense-t-il le génie en lui révélant quelqu'une de ces lois admirables qui régissent la matière.

ALFRED VELLOT,
Juge suppléant à Valence.

(1) A. de LAMARTINE, *Vie des grands hommes*, Paris, 1856.
(2) *Vaucanson*, par Isid. HEDDE, p. 110.
(3) Il est déposé au Conservatoire.
(4) *Vaucanson*, par Isid. HEDDE, p. 109.
(5) A. de LAMARTINE, *Vie des grands hommes*, loc. cit.

Digitized by Google

PETIT ARMORIAL ROMANAIS

L'ORIGINE des armoiries, souvent controversée, st restée obscure parce qu'on a confondu deux faits distincts : les signes militaires qui servaient de ralliement dans les armées, tels qu'un sanglier, un loup, un aigle, un coq, etc., et les emblêmes personnels pour distinguer les guerriers et les familles féodales. Ainsi dans les Croisades, auxquelles on fait remonter la naissance des armoiries proprement dites, les foules armées, composées de nations et de peuplades diverses, marchaient sous les bannières de leurs paroisses, comme aujourd'hui les régiments sous leurs drapeaux respectifs, auxquels les soldats ont conservé le nom traditionnel de clochers.

Les chefs militaires, méconnaissables sous leurs armures de fer, se faisaient reconnaître par les emblêmes qu'ils portaient peints sur leurs boucliers et qui devinrent personnels, puis héréditaires comme les noms de famille. Enfin, à une époque où peu de personnes savaient écrire, les cachets plus ou moins armoriés (car il fallait bien qu'ils représentassent quelque chose), servaient de signatures. Après avoir vainement cherché à limiter cet usage aussi utile qu'inoffensif, les rois de France permirent ce qu'ils n'avaient pu empêcher.

A l'origine, les nobles seuls avaient le droit de posséder des armoiries; mais, dès 1371, Charles V accorda cette faveur aux bourgeois de Paris et à ceux de plusieurs villes franches : toutefois ceux-ci ayant mis sur leurs écussons le casque ou le cimier réservé aux nobles et même la couronne des barons et des comtes, les rois cherchèrent à réprimer ces usurpations, mais l'édit rendu à ce sujet resta lettre morte. Enfin, de guerre lasse, les ministres de Louis XIV songèrent à trouver matière imposable dans cet abus même. Un arrêt du Conseil, du 3 novembre 1696, ordonna la confection d'un rôle où seraient inscrits d'office tous ceux qu'on obligerait à prendre des armoiries. Cette mesure

Digitized by Google

étant purement fiscale, loin de restreindre le nombre de ceux qui avaient droit à cette distinction, elle l'augmenta de beaucoup, et les fermiers de cette sorte d'impôt enregistrèrent non-seulement toutes les armoiries qu'on leur présentait, mais encore en attribuèrent arbitrairement à certaines catégories d'employés. Aussi l'édit en question portait-il que « les brevets d'enregistre-« ment d'armes ne pourraient en aucun cas tirer à conséquence « comme preuves de noblesse ».

*De ces diverses mesures résulta le registre de l'*Armorial général de France, *dont il existe des extraits dans les provinces, que les amateurs et les généalogistes consultent avec intérêt de nos jours.*

Voici la copie de la quittance pour l'enregistrement des armoiries d'un noble de Romans et de celles de sa femme, qui donne une idée de ce qu'était ce procédé financier.

N. — *Les mots* en romain *sont écrits à la main, le reste est imprimé.*

Dauphiné.

Registre. *Armoiries des personnes, maisons et familles.*

Article 22.

« *Je, commis à la recette des droits d'enregistrement des armoiries ordonné estre faite par l'édit du mois de novembre dernier, soussigné, reconnois que M.* Jean-Augustin D...., escuyer, seigneur d'Arthemonay et Reculais, cy devant conseiller du roy, m^e ordinaire en la Chambre des comptes de Grenoble, et dame Laurence D...., son épouse, ont *ce jourd'huy aporté en ce bureau et présenté* leurs *armes pour estre enregistrées à l'Armorial général, qu'ils m'*ont *payé le* chacun, *savoir : pour les droits d'enregistrement, suivant le tarif, vingt livres ; pour les deux sols pour livre, quarante sols, et trente sols pour les frais du blason,* qu'est pour les deux quarante-sept livres, *et autres réglez par l'arrest du Conseil du 20 novembre dernier (1), promettant luy délivrer le brevet dudit enregistrement en me rapportant le présent récépissé.*

« *Fait à Romans, le 29e jour de* mars *mil six cent quatre-vingt* dix-sept. « Le Gentil. »

En instituant une nouvelle noblesse, Napoléon 1er modifia en

(1) L'enregistrement des armoiries des corps constitués, des communautés religieuses, des corporations, etc., était taxé à une cote beaucoup plus élevée ; ainsi celle du Chapitre de Saint-Barnard ne fut rien moins que de 120 livres.

Digitized by Google

quelques points les règles du blason et créa plusieurs signes héraldiques peu connus aujourd'hui. La toque qui, au lieu de couronne, surmontait l'écusson, était ornée de plumes dont le nombre indiquait le titre de noblesse. L'écusson avait ordinairement un franc quartier du 9e du champ, chargé d'un signe destiné à rappeler la fonction ou la profession dans laquelle le dignitaire s'était distingué : tels qu'une croix pour les ecclésiastiques, une épée pour les militaires, une ancre pour les marins, une branche de chêne pour les civils, etc.

Nous avons mis un soin tout particulier à découvrir et à décrire les armoiries que les familles romanaises ont reçues ou se sont données : ce qui n'a pas été sans difficulté pour celles qui ne figurent pas dans les Armoriaux. Comme le notaire avait son signe tabellional, *le fabricant sa* marque, *le commerçant son* estampille, *pour se distinguer de leurs confrères, de même, aussi, et sans plus de prétentions nobiliaires, le bon bourgeois se donnait un blason et parfois ajoutait à son nom patronymique celui d'une terre, afin de se créer une personnalité et échapper ainsi aux inconvénients d'une homonymie trop souvent peu flatteuse. Ces armoiries bourgeoises, créées à loisir, dressées avec soin, sont intéressantes à étudier. Autant que possible elles étaient* parlantes *ou offraient par à peu près le rébus ou calembour héraldique. Dans les autres cas elles formaient des tableaux plus ou moins compliqués, en quoi elles différaient des armes de la noblesse, dont l'extrême simplicité faisait l'excellence.*

Chacun des articles qui suivent, extraits d'un plus long travail sur les anciennes familles de Romans, comprend : 1° une note biographique très-succinte sur un, deux ou trois personnages les plus anciens ou les plus notables de la famille ; 2° une description des armoiries d'après les armoriaux, les sceaux, les cachets, les médailles, les empreintes, etc.

En somme, notre travail n'est point un nobiliaire, *mais uniquement un* Recueil d'armoiries *appartenant à des personnes des conditions les plus diverses : ce qui, souvenir du passé, ne peut avoir ici qu'un intérêt purement historique ou même de simple curiosité. Voilà pourquoi Romans, qui ne fut jamais une ville bien aristocratique, peut néanmoins fournir un honnête contingent de blasons à l'Armorial général de la province, et nous permettre d'offrir d'importantes additions au savant ouvrage de M. Rivoire de la Bâtie, en retour des nombreux emprunts que nous lui avons faits.*

Digitized by Google

ABZAC DE LA DOUZE (Jean-François d'), originaire du Périgord, capitaine aux chasseurs du Dauphiné, marié à Romans le 11 octobre 1790 à Victoire Allier et mort sur l'échafaud révolutionnaire en 1794, laissant deux filles, qui sont devenues mesdames Duvivier et de Sinard.

D'argent, à la bande et à la bordure d'azur chargée de 9 besans d'or posés 3, 3 et 3. Supports deux gantes (ou paons à la face humaine) ayant leurs ailes armoriées aux armes d'Abzac. Cimier : un buste de reine tenant le sceptre de la main droite et de la gauche des rênes qui sont attachées au cou des gantes.

ACQUENÉE dit PEYROLIER (Humbert), sacristain du chapitre de Saint-Barnard, de 1490 à 1531.

ACQUENÉE dit PEYROLIER (Louis), neveu du précédent et comme lui sacristain du chapitre, de 1531 à 1560.

D'or, à trois chaudrons de sable.

AIMERI (Astorge), évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, 92e archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de la ville de Romans, de 1480 à 1482.

D'or, à l'aigle éployé de sable, à la barre de même brochant sur le tout.

ALBANEL (Jean), président en l'élection de Romans, sudélégué de l'intendant et recteur de l'Aumône générale, né en 1645, mort en 1694. Il avait épousé : 1° Catherine Popon; 2° Anne Calvin de Saint-Marcel.

D'azur, au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant de même.

ALBON (Humbert d'), 67e archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de la ville de Romans, nommé en 1146, mort le 20 novembre 1147.

De sable, à la croix d'or.

Devise : *A cruce victoria.*

ALLEMAND (Hugues), chanoine de Saint-Barnard en 1360.

De gueules, semé de fleurs de lys d'or, traversé d'une bande d'argent.

AMEYSIN (Guigues d'), juge de la Cour du Véhier de Romans, en 1319.

AMEYSIN (Aymon d'), gouverneur de cette ville en 1375.

D'argent, à la bande de gueules chargée de 5 coquilles d'or.

ARCHIAC (Simon d'), institué par Jean XXII, le 3 septembre 1319, archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de la ville de Romans, cardinal le 19 décembre 1320; il se démit peu après.

De gueules, au pal vairé de deux pièces ; au chef d'or.

ARÈNES (Pierre d'), sacristain du chapitre de St-Barnard, en 1209.

D'azur, à une foi d'argent; les bras vêtus de pourpre.

ARTAUD (Didier), chanoine et maître de chœur de Saint-Barnard, en 1350.

Digitized by Google

ARTAUD (Jean), chanoine de la même église, en 1376.

De gueules, au château de deux tours d'or, maçonné et portillé de sable.

ARZAC (Guillaume d'), juge de la Cour séculière de Romans, en 1490.

D'argent, à trois bandes de gueules; au chef d'or chargé d'un aigle de sable.

AVIAU (Charles-François d'), 113e et dernier archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de la ville de Romans. Sacré le 3 janvier 1790, transféré en 1802 au siége archiépiscopal de Bordeaux.

De gueules, au lion d'argent, la queue fourchée.

AYMON (André), porte-manteau du roi, anobli par lettres de juin 1661, après avoir été marchand à Romans. Un de ses fils, Étienne-Isidore-Théophile, lui succéda dans sa charge et fut généralissime du *régiment de la calotte.* Il décéda à Romans, en 1731.

De sable, au lion d'or, au chef d'argent chargé d'un croissant de gueules, côtoyé de deux étoiles d'or.

BADOUX (Jean-Pierre), avocat, juge de paix de Romans; né le 7 août 1748, mort le 19 janvier 1815. Il descendait d'une famille patricienne de Venise, qui comptait parmi ses ancêtres Pierre Badoer, doge de 941 à 959.

De sable, au chevron d'argent et en pointe un bât d'or; au chef cousu de gueules chargé d'un mouton passant.

BAILLI (Guy), juge ordinaire de la ville de Romans, en 1451.

D'azur au chevron d'hermines, accompagné de trois étoiles d'or, au chef d'hermines.

BALLY (Flodoard-Éléonor, comte de), seigneur de Percy, Visancourt, Moncarra et autres lieux, chevalier de Malte, brigadier des armées du roi, exempt des gardes du corps, gouverneur de la ville de Romans de 1759 à 1790. Il avait épousé, le 12 avril 1770, Catherine Moreton de Chabrillant.

D'azur, à trois fasces d'or, à une plante de lys de sinople fleurie de six fleurs d'argent.

BALME (Joffred de la), dom recteur de l'hôpital de Sainte-Foy, en 1395 et en 1404.

De gueules, à trois pals d'or, à la bande de sable brochant sur le tout.
Devise : *Éternité.*

BARLETIER DE LA GIRARDE (Étienne), sieur d'Arthemonay, conseiller de la ville en 1578.

De gueules, à la croix d'argent chargée d'un cœur enflammé d'or: au chef cousu d'azur chargé de trois molettes d'or.

BAZEMON (Adrien de), d'une famille originaire de Monfort-

Digitized by Google

l'Amaury, sacristain du chapitre de Saint-Barnard, de 1560 à 1592.

D'azur, à deux serpents entrelacés d'or, au chef cousu de gueules, chargé d'une colombe d'argent, membrée d'or.

Devise : *Prudens simplicitas.*

BEAUMONT DU REPAIRE (CHRISTOPHE DE), évêque de Bayonne, 109e archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de Romans le 1er décembre 1745, transféré à l'archevêché de Paris, le 24 octobre 1746.

De gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur.

BELLAND (JOSEPH), avocat, premier consul, procureur du roi en 1727, président en l'élection en 1739. Son fils Joseph fut aussi président au même siége en 1769 et décéda le 29 août 1809.

BELLAND (JEAN-BAPTISTE), chanoine de Saint-Barnard, prieur de Saint-Pierre de Nantua, évêque *in partibus* de Messène, né à Romans, en 1731, mort à Joie en Brie.

De gueules, à un mouton passant d'argent, au chef d'or chargé de trois étoiles. L'écu orné des attributs de l'épiscopat.

BÉRENGER (CHABERT), chanoine de Saint-Barnard, en 1270.

BÉRENGER (RAYMOND), chanoine de la même église, en 1338.

Gironné d'or et de gueules.

BERLHE (CLAUDE-HECTOR), avocat, premier consul, né le 25 novembre 1739, marié à Madeleine Belland.

BERLHE (ANDRÉ), avocat, lieutenant en la judicature, maire de Romans le 1er novembre 1777, mort dans ses fonctions le 12 janvier 1780.

N. BERLHE, inspecteur de l'enregistrement à Nîmes.

D'azur, à un chevron d'or surmonté d'une tête de lion, arrachée d'argent et accompagnée de trois losanges d'or.

N. Ce sont les armes de la famille d'Anglefort (aujourd'hui éteinte) adoptées par suite du mariage, le 17 mai 1665, de Pierre-Hector Berlhe, avec Catherine Colet d'Anglefort.

BERNON DE MONTÉLÉGIER (GABRIEL), juge royal de Romans, mort en 1740. Son fils fut Jean-Pierre-Gabriel, maréchal de camp, mort en 1833, âgé de 97 ans, et son petit-fils, le vicomte Gaspard-Gabriel-Achille-Adolphe, lieutenant-général, décédé gouverneur de la Corse, le 2 novembre 1825, à 45 ans.

Parti au 1 d'azur, au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or, au 2 d'azur, au lion grimpant d'or, armé et lampassé de gueules.

BERTON DE GRILLON (FRANÇOIS DE), évêque de Vence, 107e archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de la ville de Romans, du 30 décembre 1714 au 30 octobre 1720.

Coticé d'or et d'azur, de dix pièces.

Digitized by Google

Devise : *Fais ton devoir.*

BLARER DE WARTENSÉE (JACQUES-CHRISTOPHE, BARON DE), colonel fédéral du canton de Bâle, de la légion anglo-suisse pendant la guerre de Crimée et de la garde nationale de Romans en 1871. Il avait épousé, en 1834, Louise-Marie-Gabrielle PASCAL, de Romans, où il est mort le 22 juillet 1873. Il a laissé deux fils, aujourd'hui capitaines dans l'armée française.

D'argent, au coq de gueules.

BOCHARD (HENRI-FRANÇOIS), né en 1749, notaire et secrétaire de la ville.

De... à un flambeau et un arc posés en sautoir et supportant deux cœurs enflammés couronnés de roses.

Devise : *Amitié.*

BOCSOZEL (BERTON DE), gouverneur de Romans, en 1466.

D'or, au chef échiqueté d'argent et d'azur, de deux traits.

Devise : *Quoy qu'il en advienne.*

BOFFIN (ROMANET), marchand, consul de la ville en 1625, puis capitaine de quartier. Fondateur du couvent et du Calvaire de Romans. Né en 1484, mort en 1545. Sa postérité a fourni plusieurs avocats généraux au Parlement.

D'or, à un bœuf passant de gueules, au chef d'azur chargé des trois croix du Calvaire d'or.

Devise : *Deo, Regi, patriæ, pietas et fides.*

BOISSARET (SÉBASTIEN), marchand, mort le 7 novembre 1687. Il fut avec sa femme, Jeanne Farge, le fondateur de l'hôpital général.

D.... à un lévrier et deux enseignes.

BON (JOSEPH-LOUIS-ANDRÉ), baron de l'empire, fils du général de division tué en Egypte. Né à Romans, le 22 mars 1793, mort à Tarascon, le 25 avril 1843, étant lieutenant-colonel au 4e régiment de chasseurs.

Écartelé au 1 de gueules, au pélican et sa piété d'or ; au 2 d'argent, au croissant de gueules; au 3 d'argent, à trois pyramides en fasce de gueules soutenues de même ; au 4 de gueules, au dauphin d'or ; franc quartier des barons tirés de l'armée brochant au 9e de l'écu.

La famille Bon avait pour armoiries un *pélican.*

N. BON, major au régiment de Toulouse, portait :

D'azur, au dauphin couronné d'or, au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.

BONNOT (FRANÇOIS), écuyer, grand prévôt de la maréchaussée de Lyon ; maire et premier consul de Romans de 1755 à 1768, mort dans cette ville, le 20 septembre 1785.

D'azur, au chevron d'or ; au chef d'argent chargé de trois roses de gueules.

(A suivre).

***

Digitized by Google

LE DAUPHINÉ & LE VIVARAIS

aux

JEUX FLORAUX DE TOULOUSE

(Suite)

III

LOUIS-ÉTIENNE ROUCHON

(1742)

1742. — Louis-Etienne Rouchon habitait Largentière en Vivarais. Ovide de Valgorge, dans ses *Souvenirs de l'Ardèche* (t. II, p. 338), dit que Louis-Etienne Rouchon, avocat de haut mérite, n'avait pas borné ses études à la science du droit ; il y avait join aussi le culte des lettres. « Versificateur agréable, Rouchon avait « concouru, sans trop de désavantage, avec Jacques Delille. « L'Académie des Jeux Floraux décerna, il est vrai, le premier « prix à l'illustre auteur du poème des *Jardins*, mais elle accorda « à Rouchon le second prix, un lis d'argent. »

La pièce de Louis-Etienne Rouchon, couronnée par l'Académie des Jeux Floraux, est une ode intitulée : *les Avantages du Travail*, avec cette devise tirée de Boileau :

> .....Le travail aux hommes nécessaire
> Fait leur félicité plutôt que leur misère.

Ovide de Valgorge n'est pas au delà de la vérité, en qualifiant Louis-Etienne Rouchon de versificateur agréable. L'ode sur les *Avantages du Travail* contient des strophes qui sont même d'un vrai poëte. Celles-ci par exemple :

> Ils ne sont plus ces jours tranquilles,
> Ces jours de loisirs vertueux,
> Où prodiguant ses dons utiles
> La terre prévenoit nos vœux.
> Mortels flattez par la paresse ,
> Trouverez-vous dans la mollesse

Digitized by Google

Les biens, objets de vos désirs?
Non, vos espérances sont vaines;
Ce n'est que du sein de vos peines
Que peuvent naître vos plaisirs.

Par ses travaux infatigables,
Le sage, l'heureux laboureur,
Achète des biens véritables,
Peu touché d'un éclat trompeur.
Sur ses pas marche l'abondance;
La santé, la paix, l'innocence
Accompagnent ses jours sereins.
Seul, il fait, sous son toit rustique,
Sa félicité domestique
Et celle de tous les humains.

Heureux l'homme dont la sagesse
Met à profit tous les instants!
La raison l'éclaire sans cesse :
Il ne sent point le poids du temps.
Que je plains un mortel futile,
A tous, à soi-même inutile,
Et de la terre vil fardeau!
Sa déplorable léthargie
Le plonge, au milieu de la vie,
Dans l'oubli qui suit le tombeau.

C'est à la fois un éloge motivé du travail et une excellente paraphrase de l'*O fortunatos nimiùm agricolas*, de Virgile, et du *Beatus ille qui procul negotiis*, d'Horace. Les dernières strophes de la pièce couronnée de Louis-Etienne Rouchon sont consacrées à chanter les travaux des guerriers, des navigateurs, des poëtes, des savants, des magistrats, etc. L'auteur estime, et il a parfaitement raison, que les travaux de l'esprit sont aussi utiles à la société que le travail des mains. Le travail est la loi commune; il s'impose à tous, mais s'exerce de diverses manières, et l'ensemble des différents labeurs constitue l'harmonie sociale.

La famille Bellidenty-Rouchon est une très-ancienne famille bourgeoise du Bas-Vivarais. Il y avait des Rouchon à Chassiers (1), à Largentière et à Joyeuse. Dans nos papiers de

(1) Les Bellidenty étaient d'origine italienne. Ils vinrent se fixer en France à l'époque où la papauté transporta son siége à Avignon. (Renseignement dû à M. le baron Chaurand). — En 1611, un Bellidenty-Rouchon était notaire royal à Chassiers et membre de la confrérie des Pénitents bleus, établie dans cette paroisse sous le vocable de Saint-Benoît, ainsi que le constatent les registres des délibérations de cette

Digitized by Google

famille, nous trouvons un acte de donation qui commence en ces termes : « Par acte passé devant maistre Dupuy, notaire « royal en la ville de Joyeuse, l'an 1622, le 22 février, Phi- « lippe Rouchon, bourgeois en ladicte ville, faict donation « d'une maison qu'il possedoit au lieu et mandement de Ver- « non, appelée Laubezon, et d'une terre contenant vigne et « chastannets (châtaigniers), appelée le Combre, dans ledict man- « dement, à François Boyer, dudict lieu de Vernon, en considéra- « tion des services rendus et mentionnés en ladicte donation (1). » Nous tenons de notre grand-père que les Rouchon, de Joyeuse, étaient parents des Rouchon, de Largentière.

Il existe un volume manuscrit contenant l'historique de la famille Rouchon depuis 400 ans. Le volume en question aurait été autrefois en la possession du digne et regretté M. Payan, de Chassiers (2). Qu'est-il devenu? Il aura probablement été prêté, et, passant de main en main, aura disparu (3). Ce qui serait regrettable, car la famille Rouchon a produit plusieurs hommes fort remarquables qui méritaient un historien.

Nous avons d'abord le lauréat des Jeux Floraux, Louis-Etienne Rouchon, qui exerca longtemps à Largentière les fonctions de juge et qui laissa la réputation d'un magistrat aussi intègre que distingué (4).

Nous avons ensuite Jacques-Louis de Bellidenty-Rouchon. Il fut, de 1782 à 1789, conseiller titulaire de la sénéchaussée de

confrérie encore existante. De père en fils, jusqu'à la Révolution, les Bellidenty-Rouchon se sont succédé comme recteurs ou vice-recteurs de la dite confrérie. Des Rouchon, de Chassiers, sont sortis les Rouchon, de Largentière et de Joyeuse.

Le 15 novembre 1694, mourut à Chassiers Me Guilhaume Bellidentis-Rouchon, notaire royal, âgé de 64 ans. Il était le douzième notaire de la famille. (Renseignement fourni par M. Mathieu, ancien notaire à Chassiers.)

(1) François Boyer est un de nos ancêtres. Il eut pour gendre Philippe Dupré, consul de Vernon, dont la bru, devenue veuve, épousa Etienne Boissin, du Rolzol.

La maison de Laubezon et la terre du Combre sont encore en la possession du père de celui qui écrit ces lignes.

(2) Renseignement fourni par M. Deydier, curé de la Souche. — M. Payan était très-lié avec la famille Rouchon.

(3) D'après un autre renseignement fourni par M. Mathieu, ancien notaire à Chassiers, les papiers relatifs à la famille Rouchon seraient aujourd'hui la propriété de l'héritier de cette famille, M. de la Bastide. M. de Cliou, du Bourg-Saint-Andéol, et M. le baron Chaurand, ancien député de l'Ardèche, possèdent aussi plusieurs documents sur ladite famille.

(4) Renseignements fournis par M. Léon Védel, rédacteur en chef du *Bas-Vivarais*.

Digitized by Google

Villeneuve-de-Berg, et délégué du Tiers-Etat pour le Bourg-Saint-Andéol à l'assemblée générale des trois ordres du Vivarais, qui eut lieu à Privas le 17 décembre 1788, afin de nommer des députés aux Etats-Généraux du royaume. A la même assemblée, son père, Louis-Etienne Rouchon, notre poëte, fut le délégué du Tiers-État de la ville et baronnie de Largentière (1).

Nous avons enfin Henri Rouchon, second fils de Louis-Etienne. C'est le plus célèbre.

Henri Rouchon (et non Jacques-Louis, comme l'appelle Ovide de Valgorge, dans ses *Souvenirs*), naquit à Largentière le 26 mai 1761. A l'époque où la Révolution éclata, Henri Rouchon, jeune encore, était cependant déjà connu comme un des meilleurs avocats du pays. Son opposition aux principes nouveaux le rendit bientôt suspect. Franc, courageux, loyal, mais imprudent (2), comme le sont en général les hommes à convictions généreuses et profondes, Henri Rouchon proclamait tout haut ses affections et ses antipathies. Dénoncé au club révolutionnaire de Largentière, avec plusieurs de ses amis, entre autres MM. de Vinezac, de Comte, d'Allamel et de Valgorge, Henri Rouchon courut se réfugier dans le bataillon de l'Ardèche, qui lui ouvrit ses rangs. Là, il rendit d'importants et nombreux services, sauvant, au péril de sa vie, des citoyens voués à la mort par les proconsuls de la Convention. Il fut ensuite attaché en qualité d'officier à l'état-major de l'armée des Pyrénées. Quand les temps devinrent plus calmes, Rouchon retourna dans sa ville natale, et, un mois après, en l'an IV (1795), les électeurs de l'Ardèche, réu-

(1) Voir les *Almanachs historiques de Languedoc*, dits *Almanachs-Baour* (du nom de leur éditeur); Toulouse, de 1780 à 1789, — Jacques-Louis de Bellidenty-Rouchon épousa, à Bourg-St-Andéol, Mlle de Mélinas. Il fut nommé juge de paix de cette ville, à l'époque où son frère Henri était député. (Renseignement fourni par M. de Cliou, allié par sa femme à la famille Rouchon).

(2) Quelque temps avant la Révolution, un Rouchon (c'est probablement Henri Rouchon) fut le héros d'une dramatique aventure. Il eut un duel avec un officier en garnison à Largentière. L'officier fut blessé très-grièvement et succomba sur l'heure des suites de la blessure. Grand émoi dans toute la ville et dans la garnison. Le père du jeune duelliste exerçait les fonctions de juge et il se voyait obligé d'instruire contre son fils. Les édits du temps sur le duel étaient très-sévères. Vous voyez d'ici la situation de cet homme, père et magistrat. Il s'en tira de la manière suivante : l'Edit commandait que le corps du défunt fut traîné sur une claie par toutes les rues de la ville où le duel avait eu lieu. Devant cette honte qui allait atteindre la victime, on étouffa l'affaire. Le corps de l'officier fut enterré nuitamment sur le lieu même du combat, dans un jardin, à quelques centaines de mètres du cimetière actuel de Largentière. (Renseignement fourni par M. Léon Védel).

Digitized by Google

nis à Privas, l'élurent député au Conseil des Cinq-Cents. Son attitude fut celle d'un homme de bien, jaloux de la gloire et du bonheur de la France. Il se fit surtout remarquer par le courage qu'il mit à combattre, le 20 octobre 1796, la loi du 3 brumaire an III, qui excluait du Corps législatif les parents des émigrés. Ce même courage, il le déploya le 8 mai 1798, en combattant l'adoption de la loi qui mutilait les élections. Enfin, il s'opposa de toutes ses forces à la proposition de confisquer les biens des proscrits qui étaient parvenus à se soustraire à la déportation : « L'inculpation banale de royaliste ne m'en impose pas, dit-il « avec énergie ; elle ne m'empêchera point de m'opposer à un acte « de tyrannie qui n'a point d'exemple, à une loi qui ajoute une « peine à une autre peine (1). » La Restauration rendit Henri Rouchon à la vie politique qu'il avait abandonnée à l'expiration de son mandat pour rentrer dans la vie privée. Les suffrages des électeurs de l'Ardèche se fixèrent de nouveau sur lui, et une seconde fois l'envoyèrent, avec le comte Eugène de Vogué et M. Ladreyt de la Charrière, lieutenant de louveterie, à la Chambre des députés. Henri Rouchon siégea constamment à droite. Louis XVIII, qui l'honorait d'une bienveillance particulière, lui donna des lettres de noblesse qui ne furent point entérinées (2), le fit chevalier de la Légion d'honneur et le nomma avocat-général à la Cour royale de Lyon. L'ancien député devint ensuite conseiller à cette même cour et exerça ses fonctions jusqu'en 1834. Henri Rouchon mourut deux ans après, à Lyon, le 6 janvier 1836 (3).

(1) Voir *Biographie des Contemporains* ; Paris, 1829 (article Rouchon).

(2) Cet anoblissement fut plutôt, croyons-nous, une permission accordée par Louis XVIII à Henri Rouchon d'ajouter à son nom patronymique un de ses autres noms de famille avec la particule nobiliaire, le nom de Bellidenty. Les Bellidenty, d'origine italienne, étaient, ainsi que nous l'avons dit, fixés à Chassiers. Ils s'y allièrent avec les Rouchon. De là, le nom composé de Bellidenty-Rouchon, porté par Henri Rouchon et par sa veuve. *L'Echo de l'Ardèche* du 17 mai 1870 contient une lettre adressée par Mme veuve de Bellidenty-Rouchon à M. Dubois, juge de paix à Thueyts, lequel, dans ses *Éphémérides vivaraises*, avait un peu dénaturé (c'était plutôt une faute typographique) le nom d'Henri Rouchon. Cette lettre se termine ainsi : « Ce n'est pas à moi, sa veuve, à faire l'éloge de feu M. Henri « de Bellidenty-Rouchon. Des hommes contemporains et impartiaux « se sont fait un devoir d'écrire la vie d'un homme si éloquent, si « courageux et si dévoué à l'ordre, à la religion et à l'humanité. » La lettre est signée : Veuve de Bellidenty-Rouchon. (Note écrite d'après des renseignements qui nous ont été fournis par notre ami, M. A. Mazon).

(3) Ovide de Valgorge, *Souvenirs de l'Ardèche*, t. II, p. 340.

Digitized by Google

Il avait épousé Mlle Agathe de la Bastide. Un fils naquit de ce mariage, mais ce fils s'éteignit fort jeune, à la Souche, canton de Thueyts. C'est aussi à la Souche, où elle s'était retirée et où elle avait fait construire (sous le vocable de Saint-Louis), une église aujourd'hui paroissiale, qu'est morte, vers la fin de l'année 1870, la vénérable veuve d'Henri Rouchon. L'héritier de la famille est M. de la Bastide, lequel habite aujourd'hui le Bourg-Saint-Andéol. Le nom des Rouchon n'est pourtant pas éteint. Il existe, près de Largentière, un vieillard de ce nom, cultivateur illettré et sans fortune (1).

IV

BRABANT

(1742)

1742. — L'année même où Louis-Etienne Rouchon obtenait un lis d'argent pour son ode sur les *Avantages du Travail*, l'Académie des Jeux Floraux accordait une mention honorable à un autre écrivain du Vivarais, M. Brabant, du Bourg-Saint-Andéol, pour un discours sur l'*Amour de la Patrie*. Ce thème fut traité aussi par le père Lombard, et c'est ce concurrent redoutable qui remporta le prix. Toutefois, le discours de Brabant mérita les honneurs de l'impression. Il fut inséré dans le *Recueil de l'Académie*, de l'an 1742 (2). Voici un résumé du discours de Brabant : « L'amour de la patrie est la force la plus puissante des « Etats. On a vu des nations se soutenir par ce seul amour dans « un degré d'élévation et de puissance qui étonnait les autres « peuples. L'amour de la patrie étoit autrefois, pour ainsi dire, « le seul génie des Etats populaires. L'amour de la patrie est « indépendant de la forme de gouvernement, et il est aussi utile « et aussi glorieux dans les monarchies que dans les républiques. « Le citoyen doit aimer sa patrie : c'est de stricte obligation. « Mais la patrie, de son côté, doit récompenser cet amour. La « patrie est la mère commune de tous les citoyens, la source des « sentiments les plus héroïques et des actions les plus brillantes. « Ceux-là n'aiment point la patrie, qui pour elle ne sont pas

(1) Renseignement fourni par M. Léon Védel.
(2) *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*; Toulouse, 1742 (de la page 129 à la page 157).

Digitized by Google

« capables d'un sacrifice absolu (1). Ceux-là ne méritent pas le « nom de citoyens qui, étrangers en quelque sorte dans leur « propre patrie, ne prennent point de part aux événements qui « l'intéressent, mortels lâches et indifférents, uniquement occupés « d'eux-mêmes, rapportant tout à leur propre intérêt et ne « comptant pour rien l'intérêt public. Tous les hommes ce- « pendant ne sont pas des héros, et il est juste, il est équitable « que la patrie récompense noblement ceux qui se sacrifient pour « elle. »

Le discours de Brabant a pour devise ce vers célèbre d'un poëte latin : *Civis amet patriam, patriæ si gaudet amore.*

Les détails biographiques sur Brabant nous font défaut ; nous savons seulement qu'il était du Bourg-Saint-Andéol et avocat au Parlement de Toulouse (2).

V

LA MARQUISE DE LA GORCE

(1756-1790).

Madame la marquise de La Gorce fut couronnée trois fois de suite par l'Académie de Jeux Floraux, en 1756, en 1757 et en 1758.

1756. — Mme de La Gorce remporta le prix de genre pour son poème intitulé : *L'amour et la fortune.* Le sujet de ce poème n'est pas très-bien indiqué par le titre, pas plus que par la devise

(1) Fénelon avait dit avec plus de largeur : « J'aime mieux ma « famille que moi-même ; j'aime mieux ma patrie que ma famille ; « j'aime mieux l'humanité que ma patrie, et j'aime Dieu par-dessus « tout. »

(2) Dans le *Procès-verbal des Délibérations* de l'assemblée des Etats particuliers et de l'assiette du pays de Vivarais, tenus à Tournon en 1789, il est question (p. 45) d'une famille Brabant, de Bourg-Saint-Andéol, propriétaire d'une rente de 212 livres 8 sous, constituée sur le pays de Vivarais, représentant l'intérêt d'un prêt de 7,000 livres fait, en 1697, aux Etats du pays, par Jean Brabant, pour l'exécution de divers travaux publics.

Il est fort probable que l'auteur du discours présenté aux Jeux Floraux appartient à cette famille. C'est sans doute ou Jean Brabant, créancier des Etats de Vivarais, ou Simon Brabant, son fils, dont il est question dans le *Procès-verbal.*

Digitized by Google

assez épicurienne dont il est enrichi (1). L'auteur chante l'amour vrai, l'amour désintéressé, l'amour qui se donne, qui se dévoue, qui se sacrifie. Elle anathématise l'amour vénal, l'amour égoïste, celui qui décroît ou augmente avec la mauvaise ou la bonne fortune. Elle évoque très poétiquement ces temps heureux où,

Sans pénibles combats, sans importun murmure,
La raison écoutoit la voix de la nature
Et, respectant toujours les doux penchants du cœur,
Lui laissoit sa vertu sans nuire à son bonheur.

Puis elle compare cet âge d'or (passablement mythologique; avouons-le) avec nos âges de fer :

O siècles fortunés de l'heureuse innocence
Qui de cet univers embellîtes l'enfance,
Qu'êtes-vous devenus ? Comment vos jours sereins
Ont-ils cessé de luire aux malheureux humains ?
Hélas ! tous nos malheurs nous rappellent nos crimes.
Rebelles à l'Amour, nous sommes ses victimes.
A peine eut-il reçu l'hommage des mortels
Qu'il vit de toutes parts déserter ses autels.
La Fortune étala ses brillantes promesses :
Elle remplit les cœurs de la soif des richesses,
Et de lâches esprits, par de profanes vœux,
Accrurent à l'envi son empire odieux.
On ne vit plus alors que des nœuds infidèles ;
L'amour ne parut plus dans le regard des belles.
Le sordide intérêt fit un honteux devoir
D'offrir de la tendresse et de n'en pas avoir;
La fausse vanité, redoublant nos misères,
Nous enyvra bientôt de pompeuses chimères ;
La folle ambition creusa mille tombeaux,
Pour périr elle-même ou perdre ses rivaux ;
La discorde, allumant les flambeaux de la guerre,
Signala ses fureurs en ravageant la terre ;
Enfin, l'impiété, défiant tous les dieux,
Leva contre leur foudre un front audacieux.

Les derniers traits de ce tableau s'appliquent parfaitement à notre XIXe siècle. L'amour qui s'achète, l'intérêt présidant aux mariages, les unions infidèles, l'ambition dévorante, la discorde, la haine, la guerre, l'impiété, l'athéisme, tout y est. On était pourtant en 1756. Preuve, hélas ! que ce n'est pas d'aujourd'hui que la pauvre humanité va à la dérive !

(1) *Vivamus atque amemus.*

Digitized by Google

1757. — En 1757, Mme de La Gorce obtint un prix réservé pour son ode à l'*Imagination*. C'est, pour l'époque, une œuvre assez remarquable. En voici les principales strophes :

O toi qui, d'un heureux génie,
Excites les divins transports,
Déesse, de mon harmonie
Daigne régler tous les accords!
Viens, et, d'une course légère,
Guide-moi vers ton sanctuaire,
Où, par des prestiges divers,
On voit, sous tes pinceaux magiques,
Briller mille corps fantastiques
Et naître un nouvel univers!

La nature, dans sa jeunesse,
Se pare des plus doux attraits;
Partout, elle peint l'allégresse
De l'innocence et de la paix.
Ciel! bientôt de sombres nuages
Annoncent les cruels orages
Qui vont troubler des jours si beaux :
Tel, presque en commençant sa course,
Le ruisseau voit près de la source
Souiller le cristal de ses eaux.

Couvre ces objets déplorables
Du voile de l'illusion;
Peins-les de tes couleurs aimables,
Féconde Imagination!
Tu peux à la triste nature
Redonner toute sa parure
Malgré l'outrage des hyvers,
Et, par tes heureux artifices,
Répandre un torrent de délices
Sur les malheurs de l'univers.

Auprès des murs de Syracuse
Tu me portes d'un vol léger;
Les bords émaillés d'Aréthuse
Résonnent des chants d'un berger (1).
Là, de fertiles pâturages,
Des côteaux verts, de frais ombrages
A son esprit montrent encor
Ces tems où, loin de la licence,

(1) Théocrite.

Digitized by Google

Les mœurs au sein de l'abondance,
Avoient la pureté de l'or (1).

Sur les ailes de la fantaisie, ou plutôt sur les ailes de cette faculté créatrice que le philosophe Malebranche (2) appelait dédaigneusement la « folle du logis », notre poëte se transporte ensuite près de Mantoue et évoque les bergers des *Bucoliques* et les héros de l'*Énéide*. De là, elle passe dans les jardins d'Armide et chante les combats des paladins, pour arriver doucement aux splendeurs du siècle de Louis XIV et à la prise de Mahon par le duc de Richelieu. On a beau vivre de nectar et d'ambroisie, le réel ne vous en étreint pas moins, et, descendant des nuages olympiques, on est bien aise de se reposer un peu dans l'actualité.

La dernière strophe de l'ode à l'*Imagination* est une apostrophe à Voltaire qui n'a absolument aucun rapport avec celle de Jacques Rolla (3) :

Revole au sommet du Parnasse,
Favori du dieu de Claros ;
Reprends la trompette du Tasse,
Célèbre encore les héros.
En consacrant à leurs merveilles
Le cours de tes sçavantes veilles,
Comme eux tu seras immortel,
Et la déesse de mémoire,
Te réservant la même gloire,
Te dressera le même autel.

1758. — Le prix remporté par Mme de La Gorce fut la violette, pour son poème intitulé : *La Fondation d'Athènes*. L'œuvre est évidemment inspirée des *Métamorphoses* d'Ovide et d'un épisode bien connu de l'*Énéide*, la fondation de Carthage par Didon. Il n'en est pas moins vrai de dire que l'auteur a su, dans une centaine de vers, concentrer un sujet qui aurait pu en produire mille, et elle a dit, en excellents termes, tout ce qu'il fallait dire. Elle débute ainsi :

(1) Au XVIIIe siècle, on croyait à l'innocence des pâtres de Sicile. C'était l'époque des berquinades et des florianeries. Les grandes dames savaient de mémoire *Estelle et Némorin*. On prenait au sérieux le sentimentalisme et l'on se couronnait de roses. Quel réveil, quand parut la sinistre aurore de 93 !

(2) Sous Louis XIV, un collége d'oratoriens existait à Joyeuse. La tradition veut que le savant auteur de la *Recherche de la vérité*, le père Malebranche, qui appartenait à l'Oratoire, ait professé la philosophie dans ce collége.

(3) Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
Voltige-t-il encor sur tes os décharnés ?
(Alfred de Musset, *Nouvelles poésies*. Edit. Charp. p. 18).

Digitized by Google

Dans l'enfance des tems où les faibles humains
Traînoient dans l'univers leurs lares incertains,
Cécrops, accompagné d'une élite chérie
De la terre d'Hellen vint faire sa patrie.
Là, ce héros, charmé par des climats nouveaux,
Termina l'heureux cours de ses hardis travaux,
Et, de ses compagnons ranimant le courage,
D'une ville superbe embellit ce rivage.
Tels on voit, au printems, sortant de leurs rayons,
Les artistes ailés voler en tourbillons;
Dans la plaine des airs errant à l'aventure,
L'essaim promène au loin son ombre et son murmure.
Lorsqu'à ses vœux offert un jardin parfumé
Fait descendre à grand bruit le nuage animé.
La sagesse du chef, utile et prévoyante,
Songe à mettre à couvert la troupe vigilante;
Il ordonne, et d'abord, volant de toutes parts,
Ce peuple actif travaille et se fait des remparts.
Cécrops, dans les efforts de sa suite fidèle,
Voit le même succès avec le même zèle.

Mme de La Gorce décrit ensuite la dispute de Pallas et de Neptune, qui, l'un et l'autre, voulaient à l'envi régler la fortune de la cité nouvelle. Ce fut, on le sait, Minerve qui l'emporta. Inutile de pousser plus loin nos citations. Faisons seulement remarquer avec quel art Mme de La Gorce a tiré parti de la comparaison entre la fondation d'une ville et la fondation d'une ruche. Cela dénote le vrai poëte, — et Mme de La Gorce, sous ce rapport, était réellement bien douée. Sans doute, ses rimes ne sont pas toujours très-riches, mais, au XVIIIe siècle, on ne rimait pas plus richement. Lisez le cardinal de Bernis, lisez Ducis, lisez Delille, Voltaire lui-même, et vous m'en direz des nouvelles. Il y a un abîme entre la poésie du dernier siècle et la poésie de Victor Hugo, de Théophile Gautier, de Charles Baudelaire, de Leconte de Lisle et de Théodore de Banville; mais la faiblesse de versification n'excluait ni la grâce des idées, ni la musique du rhythme, ni la fraîcheur des images. Mme de La Gorce vient de nous en offrir des exemples. On remarquera aussi combien l'auteur de la *Fondation d'Athènes* était versée dans la connaissance des lettres grecques et latines. L'éducation des femmes, au dernier siècle, était loin d'être frivole et superficielle.

Après ces trois brillants succès, Mme de La Gorce se repose. Nous ne la retrouvons dans le Recueil des Jeux floraux qu'en l'année 1784. Cette année-là, elle fut reçue, à l'unanimité des

Digitized by Google

voix, maître ès-Jeux. Sa réception eut lieu en janvier, et, selon l'usage, elle dut, le 3 mai de la même année, faire l'éloge de Clémence Isaure. Mme de La Gorce composa cet éloge, mais, par délicatesse, ne le prononça pas. Les registres de l'Académie de 1784 contiennent la note suivante : « MM. les Capitouls, « ayant été avertis par le bedeau de l'Académie, se sont rendus « dans la salle des assemblées publiques où tous Messieurs ayant « pris leurs places, M. le Modérateur a commandé le silence, et « M. le président de Portes a lu l'éloge de Clémence Isaure qui « lui avait été envoyé par Madame la marquise de La Gorce, maî- « tresse des Jeux Floraux ». Pourquoi Mme de La Gorce laissa-t-elle à un tiers le soin de lire son discours ? Poitevin-Peytavi va nous l'apprendre : « Les femmes, dit-il, peuvent, aussi bien que « les hommes, devenir maître ès-Jeux, aux mêmes conditions et « dans la même forme. Mais, à cause de la pudeur de leur sexe, « elles n'étaient point, d'après les statuts de 1694, admises dans « les assemblées de l'Académie et n'y avaient rang ni séance parmi « les juges. Mlle de Catelan et Mme de Montégut (1) se conformè- « rent à cet usage. Ce fut un mainteneur qui lut leur éloge de « Clémence Isaure. La philosophie du XVIIIe siècle ayant mo- « difié les principes et la sévérité du siècle précédent, un édit de « 1773 n'exclut les femmes que des séances particulières. Malgré « cet édit, Mme de La Gorce ne voulut pas profiter de cette dé- « rogation aux principes sévères du grand siècle; ce fut M. le « président de Portes qui lut l'Éloge de Clémence Isaure par « lequel elle acquitta son tribut académique (2) ».

Un pareil trait est tout à l'honneur de Mme de La Gorce.

Son éloge de Clémence Isaure n'a rien qui le distingue des amplifications de même genre. Elle compare Clémence à Orphée, adoucissant par la poésie et la musique les mœurs des peuples sauvages; à Amphion, construisant au son de la lyre les remparts de Thèbes. La seule partie un peu neuve et un peu originale de l'éloge, c'est, dans les conclusions, lorsque Mme de La Gorce, laissant de côté Clémence Isaure, fait passer devant nos yeux les femmes modernes qui se sont rendues célèbres par leur génie ou leur intelligence, depuis Marie-Thérèse et Catherine la Grande, jusqu'à Mme de Sévigné, Mme de Graffigny et Mme de La Fayette.

(1) Deux femmes-poëtes de Toulouse, plusieurs fois couronnées par l'Académie des Jeux Floraux.

(2) Poitevin-Peytavi, *Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux Floraux*, t. II, p. 169.

Digitized by Google

Il nous reste à donner sur Mme de La Gorce quelques renseignements biographiques.

La marquise de la Gorce appartenait à une des plus illustres et des plus anciennes familles du Gévaudan et du Vivarais, la famille des Grimoard de Beauvoir du Roure (1). Elle eut pour père Ange Urbain de Grimoard de Beauvoir du Roure, baron de Florac, brigadier des armées du Roi. Le baron de Florac mourut à Fontenoy (2), à la tête d'un régiment qui portait son nom. Il avait été gouverneur du Pont-Saint-Esprit et avait épousé Marie-Louise Le Gagneur de Senonville (3) de laquelle il eut deux enfants :

1° Louis, comte de Florac, qui continue la descendance ;

2° Ange-Urbaine (4), la femme-poëte qui fait l'objet de cette notice.

Ange-Urbaine de Grimoard de Beauvoir du Roure de Florac, épousa, le 18 février 1744, Louis Charles de Merle, marquis de La Gorce, en Vivarais.

Louis Charles de Merle, marquis de la Gorce, descendait du fameux capitaine Mathieu Merle, qui, de 1570 à 1582, prit une si grande part aux guerres religieuses du Vivarais et du Gévaudan (5). Mathieu Merle acheta les seigneuries de La Gorce et de

(1) Les Grimoard ont formé plusieurs branches. Il y a eu les Grimoard de Beauvoir du Roure, les Grimoard de Beauvoir de Florac, de Saint-Florent, les Grimoard de Beauvoir de la Bastide de Virac, de Saint-Brès, de Saint-Remèze, de Bonnevaux, de Combalet, d'Elze, de Banne, de Brison et de Beaumont. Les familles de Grimoard et du Roure ont donné chacune un pape à l'Eglise : Guillaume de Grimoard (Urbain V), en 1362, et Julien de la Rovère ou du Roure (Jules II), en 1478.

La seigneurie de Beaumont-en-Vivarais fut cédée à Foulques, puîné de la maison de Beauvoir du Roure, par Smaragde de Beaumont, sa mère, femme de Guillaume de Beauvoir du Roure, le 4 décembre 1435, et par Pons de Beaumont, son aïeul maternel, à la charge par ledit Foulques de porter le nom et les armes de Beaumont. (Voir *Laschesnaye-Desbois*, *Dictionnaire de la Noblesse*, t. II. p. 173).

Ce Foulques fonda la branche des Grimoard de Beauvoir du Roure de Beaumont-Brison, d'où sortit le fameux Brison, chef des protestants du Vivarais, sous Louis XIII.

(2) Bataille gagnée contre les Anglais le 11 mai 1745, par l'armée française sous les ordres du maréchal de Saxe. Fontenoy est un village de Belgique, situé près de l'Escaut, à deux lieues de Tournay.

(3) Les Le Gagneur de Senonville étaient de noblesse normande.

(4) Il était d'usage, chez les Grimoard et dans les familles qui faisaient alliance avec eux, de donner à un des enfants le nom d'Urbain ou d'Urbaine, en souvenir du pape Urbain V.

(5) Mathieu Merle était l'aîné d'une famille noble, mais pauvre, du Bas-Languedoc. A vingt ans, il s'engagea dans les gardes de Jacques d'Acier de Crussol, duc d'Uzès, et fit avec lui la campagne du Poitou (1569). Il passa ensuite au service de François de Peyre, qui lui confia

Digitized by Google

Salavas et prit le titre de baron de Salavas. Ces seigneuries étaient primitivement un apanage de la maison d'Apchier, branche aînée de celle de Joyeuse dont le tronc commun est Châteauneuf-Randon, en Gévaudan, ainsi nommé du château célèbre qui se rendit au cercueil de Du Guesclin, le grand connétable (1). Les châteaux de La Gorce et de Salavas étaient situés dans le Malhaguès, diocèse de Viviers. Les communes de ce nom font aujourd'hui partie du canton de Vallon (Ardèche). Ces châteaux étaient de véritables forteresses, dont l'une, celle de La Gorce, fut détruite pendant la campagne du duc de Rohan dans le Vivarais en 1628 (2). Le fils de Mathieu Merle épousa la fille de Balazuc de Montréal, et, de fougueux calviniste, devint ardent catholique. Depuis cette époque, les de Merle de La Gorce n'ont pas cessé d'appartenir au catholicisme. La bru du capitaine Merle, la fille du brave Montréal, la baronne de La Gorce, s'est immortalisée par le courage avec lequel elle résista aux tortures que lui fit subir, lors de la prise du château de Salavas, le traître Chalanqui, serrurier de Vallon, devenu chef protestant pour le compte du duc de Rohan (3). Le petit-fils

la garde de son château en Gévaudan. Plus tard, la guerre s'étant rallumée entre les catholiques et les protestants, Merle, zélé calviniste, fit la guerre pour son propre compte, et s'empara de plusieurs places fortes dans le Gévaudan, le Velay et l'Auvergne. Parmi les villes qui, à plusieurs reprises, tombèrent au pouvoir de Merle, on cite Malzieu, Issoire, Saint-Amand, Pongibaud, Ambert et Mende. C'était un des plus vaillants et des plus hardis hommes d'armes de son temps. C'est de lui que le duc de Montpensier écrivait : « Nous aurons Merle ; il « est un peu délabré d'hommes, mais avec lui j'attaquerois l'enfer, fût-« il rempli de cinquante mille diables! » Merle mourut en 1588. Quelques auteurs placent sa mort en 1584, mais c'est une erreur, puisque après la bataille de Coutras le roi de Navarre l'envoya en mission à Nîmes. (*Biographie générale*, t. XXXV, p. 75). On a imprimé sous le titre de *Mémoires* une relation de la vie militaire de Merle, écrite par le capitaine Gondin, et insérée par le marquis d'Aubais dans le t. II. des *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*. On la trouve aussi dans la collection des *Mémoires* de Michaud et Poujoulat (XI, 1re série). Cette relation vient d'être réimprimée dans les livraisons des 20 février, 5 mars et 20 mars 1877 des excellentes *Chroniques de Languedoc*, que publie à Montpellier M. de la Pijardière, archiviste de l'Hérault.

(1) Du Guesclin était venu dans le Midi pour purger la contrée des Anglais et des routiers qui l'infestaient. Au commencement de juillet 1380, il mit le siége devant Châteauneuf-Randon, forteresse située dans les montagnes du Gévaudan entre Mende et le Puy. Il tomba malade presque aussitôt, et mourut au moment même où la place capitulait: suivant la *Chronique* dite de Du Guesclin, les assiégés ne se rendirent que le lendemain de la mort du connétable et vinrent déposer les clefs de la place sur les genoux du héros. (*Biograph. générale*, t. XXII, p.470. — Ludovic Lalanne. *Dict. historiq. de la France*, p. 951).

(2) Voir les *Mémoires du duc de Rohan*, livre IV, et le *Bulletin de la Société des sciences historiques de l'Ardèche* (pp. 28 et 123).

(3) Voir les *Commentaires du soldat du Vivarais*, par Pierre de Marcha, pp. 169, 170 et 171.

Digitized by Google

de Mathieu Merle guerroya aussi, comme ses ancêtres, pour cause de religion. Catholique très-déterminé, il s'opposa, avec d'autres gentilshommes du Vivarais, les de Julien, les de Joviac, les Tremolet de Serres, les d'Hargenvilliers, aux incursions des Camisards, et fut tué en 1703 au combat de Vagnas. « Le baron de « La Gorce, dit M. Napoléon Peyrat, était presque centenaire; mais « il était encore vert et belliqueux (1) ». Dans une lettre de M. de Gasté, gentilhomme de Bagnols, adressée le 20 février 1703, à M. d'Avéjan, lieutenant dans le régiment des gardes françaises à Paris, le baron de La Gorce est qualifié du titre de marquis (2). Ce titre reparaît, depuis lors, plusieurs fois dans la famille de La Gorce.

Voici maintenant la descendance de la marquise de La Gorce, épouse de Louis-Charles de Merle de La Gorce, fils, petit-fils et arrière-petit-fils des précédents. Du mariage d'Ange-Urbaine de Grimoard de Beauvoir du Roure de Florac et de Louis-Charles de Merle, marquis de La Gorce, naquirent trois enfants :

1° Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbain, né au château de Salavas, le 24 octobre 1745 ;

2° Adélaïde-Victoire, née le 9 juin 1748 ;

3° Olympe-Amédée ; la date de sa naissance nous est inconnue.

Adélaïde-Victoire, chanoinesse de Neuville en Bresse, épousa le chevalier de Bournissac, colonel d'infanterie ; Olympe-Amédée, chanoinesse du même chapitre, mourut en 1766, sans alliance.

Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbain de Merle, comte de La Gorce et de Vallon, seigneur de Salavas et de Saint-Martin, épousa, avec dispense, le 9 août 1769, sa cousine germaine, Anne-Charlotte de Hautefort, fille de Jean-Baptiste, vicomte de Lestrange et de Henriette-Julienne de Merle de La Gorce. Il eut deux enfants, une fille qui épousa le baron de Chapelain (3), et Victor-

(1) Napoléon Peyrat, *Hist. des Pasteurs du Désert*, t. I. p. 386.

(2) Dans cette lettre, qui se trouve aux archives du ministère de la guerre à Paris (*Dépôt*, vol. 1707, p. 94), M. de Gasté rend compte à M. d'Avéjan des désordres commis par les Camisards dans l'Usége. Il lui parle du combat de Vaniac (Vagnas) que les Camisards brûlèrent et d'où ils furent délogés par M. de Julien. « Les habitans, dit-il, eu- « rent recours aux plus voisins qui les gardoient. Messieurs le marquis « de la Gorce, de Tremoule (de Tremolet), de Joviac et d'Argenvilié « (d'Hargenvilliers) prirent cent hommes pour aller les secourir. »

Henri de Merle, marquis de La Gorce et baron de Salavas, tué au combat de Vagnas, eut pour fils Mathieu de Merle de La Gorce-Salavas, vicomte d'Eve, père de Louis-Charles de Merle qui épousa Ange-Urbaine de Beauvoir de Grimoard du Roure de Florac — la marquise-poëte dont nous venons d'analyser les œuvres.

(3) Les Chapelain appartiennent à la noblesse du Gard et de la Lozère.

Digitized by Google

Emmanuel, appelé le marquis de La Gorce, lequel fut officier de dragons au régiment de Schomberg, émigra pendant la Révolution, rentra en France, et se maria avec Augustine de Vimeur de Rochambeau, petite-fille du comte de Rochambeau, maréchal de France. Le marquis de La Gorce, dernier du nom, est mort à Alais sans postérité (1). Sa femme, qui habitait Versailles, s'est remariée en 1860 à Alexandre-Armand de Chasteignier, et c'est Mme de Chapelain qui a été l'héritière de son frère (2). Il y a bien eu en Vivarais une autre famille du nom de La Gorce ; mais nous croyons qu'elle n'a que le nom de commun avec la famille de Merle. Il doit exister encore des La Gorce au Bourg-Saint-Andéol et au château de St-Étienne de Dionis, à Saint-Marcel d'Ardèche. Ce sont probablement des descendants de la seconde famille de La Gorce qui possédait des seigneuries à Vallon, à La Roque, à Gazan et dans quelques autres localités des diocèses d'Uzès et de Nîmes. La baronnie de La Gorce, héritage des descendants de Mathieu Merle, tenait une des premières places aux États particuliers du Vivarais ; mais elle n'avait pas l'entrée aux États de Languedoc. Les Merle de La Gorce n'en jouissaient pas moins d'une très-grande considération dans le pays. Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbain de Merle de La Gorce, seigneur de Salavas, et Joseph-François de Merle de La Gorce-Larnas, ancien capitaine d'infanterie, assistèrent à l'assemblée de l'ordre de la noblesse du Bas-Vivarais qui se réunit à Villeneuve-de-Berg, le 26 mars 1789, pour l'élection des députés aux États-Généraux (3).

Il nous reste un problème à élucider :

(1) Les de Merle de La Gorce possédaient aussi la seigneurie de Montréal, près Largentière. Le dernier seigneur de Montréal fut donc Victor-Emmanuel de Merle. Le château de Vallon lui avait également appartenu. Il le vendit à la ville. On y voit encore de belles tapisseries dans les salles principales. Ces tapisseries ornaient autrefois le château de Montréal. M. le curé actuel de Montréal a fait placer sur un des vitraux de l'église de sa paroisse les armoiries des Montréal-Lestrange et des de Merle de La Gorce. Il en a trouvé les modèles dans un tableau, représentant l'*Assomption de la Sainte-Vierge* et donné à l'église par le châtelain de Montréal, en 1743. (Renseignements fournis par M. l'abbé Mollier, curé de Montréal, auteur des *Recherches historiques sur Villeneuve-de-Berg)*.

(2) Tous les renseignements généalogiques sur les de Merle de La Gorce et sur Ange-Urbaine de Beauvoir de Grimoard de Florac, nous ont été fournis par M. le comte L. de Montravel, de Joyeuse. Nous avons consulté aussi les *Pièces fugitives* (t. II, série IV), du marquis d'Aubais, et l'*Armorial de Languedoc* (Généralité de Montpellier), par MM. Edouard de Barthélemy et Louis de La Roque.

(3) Louis de la Roque et Ed. de Barthélemy, *Catalogue des gentilshommes du Bas-Languedoc* qui ont pris part aux assemblées de la noblesse pour les Etats-Généraux de 1789. (De la page 39 à la page 46).

Digitized by Google

Mme la marquise de La Gorce, femme de Louis-Charles de Merle de La Gorce, laquelle fut trois fois lauréat de l'Académie des Jeux Floraux (en 1756, 1757 et 1758), habitait, à cette époque, la ville de Toulouse. Cela ressort du passage suivant des registres de l'Académie de 1756 : « M. le chevalier Daliès (un des mainte-« neurs) a présenté à l'Académie un remerciement en vers de « Madame la marquise de La Gorce qui a, cette année, remporté « un prix de poème, et après la lecture qui en a été faite, il a été « délibéré de prier MM. de Raffin et Verny, mainteneurs, d'aller « au *domicile* de Madame de La Gorce la remercier au nom de « l'Académie, , ainsi qu'il en été pratiqué autrefois en pareille oc-« casion à l'égard des dames. » Il faut conclure de cette note que Mme la marquise de La Gorce était devenue veuve, et qu'après la mort de son mari, elle avait fixé sa résidence à Toulouse. Son veuvage commença probablement dans les cinq ou six ans qui séparent la naissance de son troisième enfant (en 1750 ou 1751) et son premier triomphe aux Jeux Floraux (1756). Les trois enfants de Mme de La Gorce naquirent au château de Salavas. Elle pouvait être âgée d'une trentaine d'années quand elle devint veuve. On comprend que, pour une femme jeune encore, très-instruite, cultivant les lettres, aimant la poésie, le château solitaire de Salavas devait offrir peu d'attraits. Il lui fallait les joies de l'esprit, la fréquentation de la bonne société, un théâtre enfin où ses talents trouvassent les distinctions et les récompenses dont ils étaient dignes. Quelle ville, hors Paris, pouvait alors lui fournir tous ces avantages ? C'était naturellement Toulouse où elle avait sans doute des parents et des relations, et qui était alors l'Athènes du Midi de la France. Ce qu'il y a de certain, c'est que la marquise de La Gorce habitait Toulouse en 1756, en 1780, en 1784 et 1789. Elle est inscrite, en ces derniers temps, dans les registres de l'Académie, parmi les maîtres ès-Jeux Floraux résidant. Nous perdons sa trace en 1790. Cette année-là, l'Académie se dispersa. Il est à supposer que Mme de La Gorce mourut à Toulouse pendant la Révolution. Faute de documents écrits, il nous est impossible de fixer la date précise de sa mort, les contemporains de la muse vivaraise l'ayant tous depuis longtemps suivie dans la tombe.

Il y a, dans la vie de Mme de La Gorce, un fait très-honorable que nous ne devons point passer sous silence. Le voici :

Au XVIIIe siècle, le Vivarais, pour les affaires judiciaires, dépendait de la sénéchaussée présidiale de Nîmes. C'était très-gênant, très-dispendieux et très-fâcheux pour les habitants de la province.

Digitized by Google

On eut l'idée de demander au Roi et au Parlement de Toulouse l'établissement de deux sénéchaussées, l'une à Annonay pour le Haut-Vivarais, l'autre à Villeneuve-de-Berg pour le Bas-Vivarais. Des hommes fort autorisés et fort capables, M. Chomel et M. de Tavernol, entre autres, furent envoyés, le premier à Paris, le second à Toulouse, pour négocier l'affaire (1). Or, parmi les personnes qui contribuèrent le plus au succès des négociations devant le Parlement, se trouvait, en première ligne, Mme la marquise de La Gorce.

Dernière question biographique à élucider, au sujet de notre marquise-poëte. Dans le recueil de l'Académie des Jeux Floraux de 1789-1790, elle est inscrite sous cette double dénomination : « Maître ès-Jeux, Madame de Vernon, marquise de La Gorce ». Pourquoi ce nom de Vernon, qui vient ici la première fois ? Mme de La Gorce avait-elle en secondes noces, épousé un Vernon ? Avait-elle hérité ou fait l'acquisition d'un fief du nom de Vernon ?

(1) M. l'abbé Mollier, dans ses *Recherches sur Villeneuve-de-Berg*, dit (p. 280, en note). « Nous avons plusieurs lettres de MM. Chomel « et de Tavernol, relatives à l'établissement des deux sénéchaussées. « Nous en avons aussi du comte de Brison, de M. de Maubourg, de « M. de La Chadenède, de Madier de Montjau, de Dubois-Maurin, « d'Abrial d'Issas et de Court de Gébelin. On y voit les noms des prin- « cipaux personnages qui contribuèrent le plus au succès des négo- « ciations. Ce furent : le garde des sceaux, l'archevêque de Toulouse, « l'abbé de Colbert, son grand-vicaire, l'évêque de Cahors, la marquise « de La Gorce, cousine de M. de Brison, *alors à Toulouse*, le prince de « Soubise, le marquis de Vogué, les bénédictins et les chartreux de « Toulouse. » Dans un article sur la même question, publié par l'*Echo de l'Ardèche* du 25 juillet 1872, M. Mollier ajoute à ces noms recommandables celui de l'abbé Barruel, l'auteur des *Helviennes*.

Le Brison, cousin de Madame de La Gorce, s'appelait Denis-François-Auguste de Grimoard de Beauvoir du Roure de Beaumont, baron de Beaumont-Brison et des Etats de Languedoc, comte de Brison. Il possédait des domaines à Sanilhac, notamment les châteaux de Brison, de Versas et de Langlade. Mais il n'y résidait pas habituellement. Sa résidence était tantôt Grenoble, tantôt Feyzin en Dauphiné. Son fils, Nicolas, vicomte de Beaumont, marquis de Brison, député à la Cour en 1779, maréchal de camp en 1780, délégué de la noblesse du Vivarais à l'assemblée des trois ordres en 1789 pour la baronnie de Largentière, avait épousé sa cousine Denise de Grimoard de Beauvoir du Roure, héritière de la branche aînée de la maison de Grimoard. Cette alliance réunit les deux principales branches séparées depuis 1420. (V. *Armorial de Languedoc*, généralité de Montpellier, t. I, p. 57 et 58).

Dans une lettre adressée à M. de Tavernol, alors à Toulouse et logé chez un de ses compatriotes, M. de Senovert (seigneur de Cintes en Vivarais, avocat au Parlement et capitoul), le comte de Brison s'exprime en ces termes : « Voyez Madame la marquise de La Gorce, ma « cousine. Dites-lui les choses les plus tendres de ma part et tâchez de « l'intéresser pour nous. Elle a du crédit dans le Parlement, et elle « pourra nous le rendre favorable. » Cet extrait de la lettre de M. de Brison à M. de Tavernol nous a été transmis par M. l'abbé Mollier.

Digitized by Google

Nous renonçons, faute de données certaines, à résoudre le problème (1).

Firmin Boissin.

(A suivre).

(1) Il y a des Vernon à Seix (Ariége). Il y en a eu dans l'Aude et le Narbonnais. Il y en a eu dans le Vivarais.

Les Vernon du Vivarais ont disparu depuis longtemps comme famille. La seigneurie de Vernon-lès-Joyeuse a été successivement possédée par les Malet, les Montjoc, les d'Agrain, les Ginestoux et les Chanaleilles de la Saumès, mais n'a donné son nom à aucun des possesseurs. Les Chanaleilles de la Saumès, quelque temps avant la Révolution, la cédèrent, avec le fief du Sault, aux Dussargues de Planzolles. Les Dussargues sont morts sans laisser d'enfants mâles. Aujourd'hui, cette maison est éteinte, et rien ne nous indique qu'ils aient jamais contracté alliance avec les La Gorce. — Les Vernon du Narbonnais n'existent plus depuis le XVIIe siècle. Les Vernon du diocèse de Carcassonne sont représentés aujourd'hui par les Vernon de Seix (canton de Saint-Girons (Ariége), qui étaient primitivement des Balby de Montfaucon, substitués aux Vernon par suite de la mort du dernier marquis de ce nom (sous la Restauration). Aucune preuve ne nous est fournie que la marquise de La Gorce se soit alliée avec cette famille. A l'époque d'ailleurs où apparaît, pour la première fois, à côté de son nom, le nom de Vernon, la marquise de La Gorce était d'un âge où l'on songe plutôt à la mort qu'au mariage. — Nous sommes porté à croire qu'elle n'a pris cette dénomination de « Madame de Vernon » que parce qu'elle avait hérité ou fait acquisition d'une terre de ce nom.

Tout ceci, bien entendu, à titre de simple hypothèse.

Digitized by Google

MÉLANGES
D'ARCHÉOLOGIE, DE NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE
DU DAUPHINÉ

Sparsa... matris collige membra tuæ.

La science héraldique n'est point de ma compétence, mais j'en apprécie le côté pratique, et je reconnais que les livres spéciaux sur cette matière, quelque incomplets qu'ils soient, ne sont pas moins d'une grande utilité et d'un important secours à ceux qui s'occupent de l'histoire et de l'archéologie de leur pays. Bien souvent, en effet, nos recherches nous amènent à désirer la connaissance d'un fait, d'un homme, sur lesquels nous n'avons l'espoir de trouver des éclaircissements qu'en feuilletant les biographies, les armoriaux et les livres de généalogie. Aussi, quels regrets n'éprouvons-nous pas, lorsque l'insuffisance ou l'absence de ces renseignements nous réduit à confesser que nous ne savons absolument rien sur le compte de tel ou tel personnage dont nous rencontrons pour la première fois le nom sur quelque pierre tumulaire, sur quelque médaille ou jeton, sur un sceau nouvellement arraché au creuset du fondeur !...

Ce sont des désappointements de ce genre qui m'ont donné l'idée de confier à la Revue du Dauphiné et du Vivarais *quelques notes interrogatives, même de courts articles, sur des armoiries inédites, sur des jetons inconnus ou mal étudiés, et sur quelques monuments archéologiques qui méritent d'être étudiés, espérant que de plus instruits que moi me mettront à même d'utiliser leur érudition ou m'aideront, en me communiquant des titres ou des matériaux ignorés, à élucider quelques questions de ce genre, dont, au bout du compte, il sera donné à tout le monde de profiter.*

Digitized by Google

BULLE DE JEAN DE BERNIN

ARCHEVÊQUE DE VIENNE

(1230 - 1266)

A *nép igraphe*. Archevêque mitré et revêtu de la chasuble, assis de face sur un siége à têtes de lion, bénissant de la main droite et tenant la crosse de la gauche, et accosté du soleil et de la lune.

Revers : IOHAN — NES · AR — CHIEP*iscopv* S — ·VIENN*ensis*, en quatre lignes séparées par des traits dans le champ.

Plomb. — Collection de M. le Dr de Brye, à Vienne. Cette bulle appartient sans nul doute au XIIIe siècle ; mais auquel des prélats de l'église de Vienne doit-elle être attribuée ?

Quand on songe que la coutume de sceller en plomb était fort répandue, au moyen âge, dans le midi de la France, on est porté à penser que les archevêques de Vienne ont dû suivre cet usage pendant un certain temps. Pourtant, on ne connaît guère de bulles de ces pontifes, et, pour mon compte, je n'ai encore rencontré que celle dont je viens de donner la description.

« Je ferai remarquer, disais-je déjà en 1870 (1) que cette manière de sceller sentait l'influence du voisinage de la Provence ; et l'on voit, en effet, toute la partie méridionale du Dauphiné adopter cet usage : les bulles des archevêques d'Embrun, des évêques de Gap, de Die, de Valence et de Saint-Paul-Trois-Châteaux, des seigneurs de Montélimar, de ceux des Baronnies, et celles, plus rares, de nos dauphins eux-mêmes sont là pour le prouver. Rien pour les archevêques de Vienne. »

Rien pour les archevêques de Vienne !... On voit qu'il ne faut jamais désespérer, et qu'en archéologie, comme en toutes choses, il suffit de savoir attendre.

Cet usage de sceller en plomb était fort commun pourtant dans le voisinage de la métropole des Gaules, et il existe, — je viens de le faire entrevoir, — de belles suites des évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux et de ceux de Gap. Nous possédons également quelques bulles des évêques de Vaison et de l'église de Die. Quant aux seigneurs

(1) *Le bras de S.-Arnould et les bulles des évêques de Gap.* Grenoble, Maisonville, 1870, pp. 112 et 113 du *Bulletin de la Soc. de stat. de l'Isère*, et pp. 6 et 7 du tirage à part.

Digitized by Google

laïques, il en existe de fort curieuses pour les Seigneurs de Montélimar et pour ceux de Mévouillon, et surtout pour les Comtes d'Orange. A deux siècles près, ces bulles sont à peu près de la même époque; mais le bullage des Archevêques de Vienne — par l'exemplaire du moins que nous avons sous les yeux, — paraît surtout contemporain de celui des Seigneurs de Montélimar, qui offre presque constamment, au revers, une disposition de légende complétement analogue à celle dont je viens de reproduire l'image.

J'ai cité les Évêques de Gap comme possédant un bullage semblable. Il en diffère néanmoins par le type du revers qui y paraît immobilisé pendant un long espace de temps. Le nom de l'évêque s'y trouve gravé autour de l'effigie épiscopale, et le revers porte toujours la main bénissante. J'ai publié, dans la notice citée plus haut, une série non interrompue de ces bulles pendant une période de plus d'un siècle.

A quelle époque, disais-je alors, a commencé ce bullage en plomb? A quelle époque s'est-il terminé?

J'en pourrais dire autant de la bulle de l'Archevêque Jean. C'est la seule, en effet, que je connaisse pour Vienne, de même que je n'en ai trouvé qu'une pour l'évêché de Grenoble. Mais auquel des prélats viennois faut-il l'accorder? Jean I de Bernin (1) a occupé le siége métropolitain de 1221 à 1266, et près de deux siècles s'écoulent avant le règne de Jean II de Nant (1405-1423). Puis viennent Jean III de Norry (1423-1438) et Jean IV de Poitiers (1446-1451). Suivant moi, l'hésitation n'est pas possible. Le style, le rapprochement surtout avec les bulles des Seigneurs de Montélimar et de l'Évêque Bertrand, de Die (2), leur contemporanéité évidente, tout, dans ce petit monument sigillographique, nous fait une loi de repousser les prélats du XV• siècle et de n'admettre que Jean I au bénéfice de cet héritage. Il est fâcheux de ne pas trouver cette bulle encore attachée au titre qu'elle authentiquait, mais c'est un sort qu'elle partage avec bien d'autres, et les bulles en plomb surtout paraissent avoir subi cette destinée, les révolutions aidant. C'est incroyable la quantité de sceaux de ce genre que j'ai déjà rencontrés veufs de leurs parchemins! Cependant on en retrouve quelques-uns encore, et peut-être finira-t-on par attribuer d'une manière *certaine* ceux auxquels manque, pour le moment, cette sanction si désirable et sur lesquels on ne peut, en l'état, que former des conjectures.

G. VALLIER.

(1) L'Archevêque Bournon avait abdiqué vers 1221, et, suivant Charvet, son successeur fut « Jean de Bournin (*). dont, faute de titres, ajoute l'historien de la Sainte Église de Vienne, nous ignorons la famille, quoiqu'il possédât de très-grands biens, que son épiscopat ait été de quarante-cinq ans, et qu'il ait eu part à toutes les grandes affaires de son temps. Il est vrai que Le Lièvre et Chorier disent qu'il étoit de sang royal; mais les auteurs contemporains le nomment simplement Jean de Bournin, et les Chartes de l'Église de Vienne, le Seigneur Jean Archevêque. Son sceau étoit attaché à la plupart de ces Chartes, et s'ils eussent pu être conservés ils nous décideroient infailliblement sur ce sujet; mais par malheur ils sont tous perdus.»

(2) J'ai dessiné cette bulle, il y a plusieurs années, à la prière de M. l'abbé Chevalier qui l'a publiée dans son *Cartulaire de l'Église Sainte-Marie de Die*, p. 3 (*Documents inédits publiés par l'Acad. delph.*, 1868).

(*) M. le chanoine Auvergne (*Bull. de l'Acad. delph.*, 1865, p. 339 et suiv.) a restitué le nom véritable de ce prélat, qui est Jean de Bernin et non Jean de Bournin.

Vienne, imp. Savigné. *Le Directeur-Gérant*, E.-J. SAVIGNÉ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Crest

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

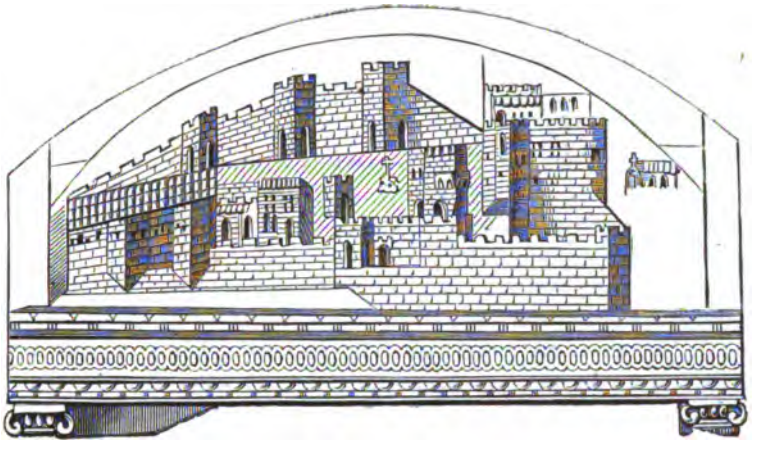

CREST (1)

—

PITTORESQUEMENT assise sur les dernières pentes des montagnes de la Raye, au pied d'un lourd et massif donjon qui fut son berceau, et qui, debout encore sur la croupe rocheuse de la montagne d'où il domine et commande tout le bas de la vallée de la Drôme, reste l'un des plus beaux spécimens de l'architecture militaire du moyen-âge, Crest est certainement une des villes dauphinoises les plus riches en souvenirs.

Aymar du Rivail, le plus ancien de nos chroniqueurs, dit qu'elle fut fondée par les Arnaud, riche et puissante famille roturière dont elle porta longtemps le nom joint à celui qu'elle tient de la nature de son assiette — *Crista Arnaudorum*, *Crista Arnaldi* — et le grand historien de la province, Chorier, la compte parmi celles qui s'élevèrent au détriment des villes antiques dans les derniers temps du

(1) L'eau-forte hors texte représente une vue de Crest, la lettre ornée les armes de cette ville, et la tête de page le tympan de la porte de l'ancienne église paroissiale, sculpture du XVIe siècle reproduisant le château de Crest, avant son démantèlement par ordre du roi Louis XIII, en 1637.

Digitized by Google

royaume d'Arles ; mais on ne trouve cependant aucune preuve écrite de son existence, avant une lettre que le pape Callixte II a datée de Crest — *apud castrum Cristam* , le 2 mars 1120 (1).

Littéralement aux portes d'*Augusta*, station romaine qu'a remplacée le petit bourg d'Aoûste (2), et de plus assise sur les limites du Valentinois et du Diois, cette ville fut de bonne heure et pendant longtemps un sujet de contestations et de querelle entre les évêques de Die et les Poitiers : ceux-ci qui, tenant d'une légendaire comtesse de Marsanne la plus grande partie du Valentinois dont ils s'intitulaient comtes, n'attendaient que le moment favorable pour s'emparer du Diois, y trouvant une capitale toute naturelle ; ceux-là, qui prétendaient réunir la domination temporelle au pontificat dans leur diocèse, y voyant une forteresse qui gardait leur principale frontière, et les uns et les autres ayant acquis des Arnaud, ses fondateurs, une partie de la seigneurie de Crest, avec le secret espoir de la posséder un jour sans partage (3).

Chacun des deux compétiteurs cherchant tout d'abord à se concilier une population qui pouvait servir ses desseins, l'évêque gratifia les Crestois de certains priviléges touchant la vente du vin, en 1170 environ, et le comte de Valentinois, plus généreux encore, leur octroya, au mois de mars 1188, une charte de libertés et de franchises municipales qui est l'une des plus anciennes de la province. Mais ce furent, hélas! pour notre ville, les seules conséquences heureuses de l'antagonisme des deux puissances qui participaient alors à son domaine. La fameuse guerre des Albigeois ayant éclaté au siècle suivant, les sympathies du comte de Valentinois pour Raymond de Toulouse amenèrent, à cinq années d'intervalles (1212-1217), deux fois l'armée de Simon de Montfort sous les murs de Crest, qu'une chronique romane de cette guerre appelle « una plassa forta et imprenable » et le moine de Vaux-Cernay *castrum nobilissimum* , *fortissimum* , *militibus et servientibus bene munitum ;* et quelque temps après, le dernier représentant de la famille des fondateurs de Crest ayant cédé les droits qu'il avait encore sur cette ville à l'évêque de Valence, autre adversaire du comte de Valentinois, ce dernier en ressentit une colère qui, se traduisant en violences, amena la guerre dite « des Episcopaux », lutte terrible que suspendirent plus d'une fois de hautes interventions, celles du pape et du roi de France entre autres, mais qui, toujours reprise, couvrit le pays de sang et de ruines, jusqu'à ce qu'un traité en date du 4 juillet 1356, assurât la possession intégrale de Crest aux Poitiers, en

(1) Aymari Rivallii, *De Allobrogibus libri septem*, p. 124. — Chorier, *Hist. gén. de Dauph.* t. I, p. 828. — Jaffe, *Res gest. pontific.*

(2) Aoûste est à 2 kilomètres de Crest.

(3) C. U. J. Chevalier, *Cart. de Die*, 33.

Digitized by Google

échange de leurs droits sur les terres de Bourdeaux et de Bezaudun (1). Ce qui donna lieu au dicton populaire que rappelle une enquête de l'an 1535 :

Falloit avoir le sens perdu
Que laissa Crest pour Besaudu.

Dans le cours de cette période beaucoup plus que séculaire, les deux évêchés de Valence et de Die ayant été réunis en 1276 sur la tête d'Amédée de Roussillon, le belliqueux prélat, désireux de faire de notre ville son boulevard, y avait fait construire, non loin de l'ancienne forteresse des Arnaud, une citadelle épiscopale qui fut démolie au siècle suivant, et de plus établi dans l'église paroissiale St-Sauveur, un chapitre dont les attributions étaient les mêmes que celles d'un chapitre cathédral. Devenus ses uniques maîtres, les comtes de Valentinois, qui y avaient fondé, dès les premières années du XIIe siècle, un couvent de cordeliers pour leur sépulture, fixèrent définitivement à Crest le siége de leur principale cour de justice — *curia major*, — y installèrent un monnayage où devaient être frappées toutes sortes de monnaies d'or et d'argent, et, somme toute, en firent d'une manière complète la capitale de leurs Etats comprenant, avec le Valentinois et le Diois, une partie du Vivarais. Seulement, cet état de choses ne survécut point à ses auteurs, et le dernier comte de Valentinois, Louis II, étant mort en 1419, instituant pour héritier le fils aîné du roi Charles VI, notre ville perdit, en devenant française, une grande partie de son lustre; son atelier monétaire fut alors supprimé et sa cour majeure remplacée par l'une des trois vi-sénéchaussées que l'ordonnance de juillet 1447 établit pour la distribution de la justice dans l'ancien domaine des Poitiers ; mais elle vit en retour s'ouvrir pour elle l'ère des prospérités intérieures et des progrès dans la vie civile (2).

Pour Crest, la date de son annexion à la France est en effet le point de départ d'une existence toute nouvelle. Patrimoine fréquemment disputé sous la domination poitevine, ses libertés et ses franchises communales furent alors précisées et codifiées en quelque sorte, d'un commun accord, entre ses représentants et celui de l'autorité royale (31 octobre 1425). Magistrats municipaux jusque-là sans grande autorité, ses consuls, élus tout d'abord chaque année par l'universalité des citoyens, et plus tard de deux en deux ans, le 25 mars, par un conseil de notables, revêtirent d'une manière complète l'administration de la cité, dont ils purent, en outre, défendre les intérêts,

(1) *Hist. gén. de Languedoc*, t. III, p. 83. — Colombi, *De reb. gest. episc. Valent. et Diens.* p. 170.

(2) Valbonnais, *Hist du Dauph.* t. II, p. 13. — Colombi, pp. 133-137. — Chorier, t. II, pp. 158-376. — *Invent. de la chambre des comptes*, v. Crest.

Digitized by Google

dans les Etats-Généraux du Dauphiné; y siégeant conjointement avec ceux des principales villes de cette province, à la tête des représentants du Tiers-Etat. Légalement à l'abri de la violence et de l'arbitraire, le commerce et l'industrie se développèrent au sein d'une population essentiellement laborieuse, et, pour me résumer, notre ville resta dans une heureuse obscurité jusqu'aux guerres de Religion (1). Malheureusement, cette époque venue, elle fut une des premières qui ressentirent les tristes effets du déchaînement des passions religieuses et politiques dans notre contrée. Au moment même où des Adrets s'emparait de Valence sur la Motte-Gondrin (1562), un des lieutenants du trop célèbre baron, que nous croyons être Rocolles, brûlait à ses portes le couvent des cordeliers, dans lequel étaient inhumés les anciens comtes de Valentinois, et quatre ans après, sa vieille église collégiale St-Sauveur était en partie détruite par les religionnaires. Médiocrement close, insuffisamment protégée par son château qui, tout inexpugnable qu'il semblait être, ne résistait que difficilement à d'audacieuses entreprises, elle fut prise et reprise tant de fois en quelques années, qu'il y a confusion chez les historiens. Aussi les Crestois ne manquèrent-ils pas de ruines à relever quand fut passée la tempête. Profitant d'une accalmie, ils relevèrent, en 1580, une partie de leurs murs d'enceinte, et transportèrent, en 1582, dans l'intérieur de la ville, le couvent des cordeliers qui était auparavant sur la rive gauche de la Drôme, à la place du champ de foire actuel; en 1594, l'église St-Sauveur fut rendue au culte, et finalement, en 1609, les bâtiments d'un prieuré de St-Jean, connu dès le XIIIe siècle et ruiné encore pendant la guerre civile, restaurés aux frais de la population, donnèrent asile à une colonie de capucins qui les occupe encore (2).

Grâce à la sagesse et à l'énergie d'Henri IV, le pays était alors complétement pacifié et la population crestoise rendue à ses utiles travaux. Dix-neuf ans plus tard, la vieille autonomie dauphinoise ayant disparu sous la puissante main du grand niveleur Richelieu, Crest devint le chef-lieu d'une circonscription administrative ayant à sa tête un subdélégué de l'intendant de la province; et l'année suivante, Louis XIII qui, venant de Piémont, allait faire le siége de Privas sur le duc de Rohan révolté, s'étant arrêté dans notre ville ainsi que l'avait fait son père en 1593, ordonna la démolition de l'enceinte extérieure de son château, dont un bas-relief en bois, daté de 1593 et servant autrefois de tympan à l'une des portes de l'église St-Sauveur, nous permet encore d'apprécier l'ensemble. Quant à l'acte qui fit, en 1641, le prince de Monaco, duc de Valentinois et par suite seigneur de Crest,

(1) Brun-Durand, *Documents inédits*, pp. 6 et suiv.

(2) *Pap. des Cordeliers.* — *Pap. du chap. St-Sauveur.* — Chorier, t. II, p. 615, 626, 630, 670, 682. — Videl, *Vie de Lesdiguières*, t. I, p. 138. — *Archiv. de la Drôme*, B. p. 742.

Digitized by Google

non plus que ceux qui avaient successivement gratifié de ce duché : César Borgia en 1498, et la belle Diane de Poitiers en 1548, il n'exerça aucune influence sérieuse sur les destinées de notre ville qui ne cessa pas d'être soumise à la juridiction royale (1).

A partir de cette date, aucun fait saillant ne marque plus l'histoire de Crest, dont la population, bien que protestante en partie, eut le bon esprit de ne point s'associer aux mouvements insurrectionnels qui précédèrent et suivirent la malheureuse révocation de l'édit de Nantes, et dans lesquels une pauvre fille, improprement appelée *la bergère de Crest (2)*, joua le rôle de prophétesse. Emoussées et refroidies, les passions d'autrefois ne se traduisaient plus que par de petites querelles touchant au nombre de représentants que chaque parti devait avoir dans les conseils de la cité (3).

Au moment où la Révolution éclata, l'ancienne capitale des comtes de Valentinois et de Diois, était le siége d'une subdélégation de laquelle dépendaient 107 communautés ou paroisses, d'une sénéchaussée dont le ressort en comprenait 56, d'un chapitre composé de huit chanoines sous un prévôt, enfin d'un gouvernement militaire, dit de *Crest, ville et tour*, comprenant avec le gouverneur, un commandant et un major. Tout d'abord chef-lieu d'arrondissement ou de district, et même proposée pour chef-lieu de département, elle devint alors un simple chef-lieu de canton et l'est encore; mais elle est de plus une charmante petite ville industrieuse et commerçante, dont la population est toute fière de son donjon, ou, pour nous servir de l'expression populaire, de sa tour, masse imposante qui, se détachant avec des reflets dorés sur le ciel transparent du midi et couronnant en quelque sorte la cité, lui donne, de quelque côté que le regard l'embrasse, un aspect plein de caractère.

Avec la tour, archéologues et touristes ont encore à voir l'escalier des Cordeliers, dont les cent vingt et une marches taillées dans le roc, aboutissent aux bâtiments qu'occupèrent, à partir de 1582, les religieux qui lui ont donné son nom, mais dont la construction est d'une date fort antérieure; dans la rue de la Collégiale,

(1) *Hist. mss. du couvent de la Visitation de Crest.* — Guy Allard, *Dict. du Dauph.* t. II, p. 722.

(2) Isabeau Vincent, dite la bergère de Crest, était née à Saoû, village à 8 kilom. de Crest.

(3) Dans le but de mettre un terme à ces différends, plusieurs règlements furent successivement faits. Le dernier, en date du 14 janvier 1661, porte que, pour l'administration de la ville de Crest, il doit y avoir : 1° un conseil général composé de 48 membres, chefs de famille, âgés de 25 ans, et payant au moins 4 livres d'impôt foncier, lesquels étaient à vie; 2° un conseil particulier composé de douze membres élus, de deux ans en deux ans, par le conseil général, sans pouvoir l'être deux fois de suite, lequel conseil élisait à son tour les consuls qui, fait singulier, n'y avaient pas voix délibérative.

Digitized by Google

un beau reste de façade du XVIe siècle; à l'Hôtel-de-Ville, une superbe inscription sur pierre rappelant les libertés et les franchises octroyées aux Crestois en 1188, et le tympan en bois dont nous avons déjà parlé et dont un dessin est placé en tête de ces pages; enfin, au couvent des capucins, un missel manuscrit, sur parchemin, avec enluminures, qui a certainement appartenu aux Poitiers dont il porte les armoiries.

Il importe maintenant de faire connaître les illustrations crestoises, mais elles sont si nombreuses que je ne puis guère que les mentionner :

Bertrand Rabot, notaire, qui paraît avoir joué un rôle dans l'annexion du Valentinois et du Diois à la France, et fut l'auteur d'une grande famille de robe dauphinoise.

Jean Rabot, son fils, qui, vi-sénéchal de Crest à 21 ans, fit quatre ans après un règlement pour ce siége; fut ensuite conseiller au parlement de Dauphiné, ambassadeur auprès du pape et de plusieurs autres souverains, logothète ou chef suprême de la justice dans le royaume de Naples pendant l'occupation française, du temps de Charles VIII, et mourut en 1509, âgé de 65 ans.

Antoine Guercin, jurisconsulte qui tâchait d'imiter l'Arioste et traduisait Boccace vers le milieu du XVIe siècle.

Jacques Vincent, autre traducteur de romans italiens, qui a dressé la première généalogie des Poitiers, et mourut en 1570, secrétaire de l'évêque du Puy et aumônier du duc d'Enghien.

Antoine de Pluvinel, l'importateur des académies d'équitation en France, chambellan d'Henri IV et sous-gouverneur de Louis XIII, né en 1555 et mort en 1620.

Nicolas Barnaud, l'un des plus bizarres personnages de la seconde moitié du XVIe siècle; médecin, alchimiste, pamphlétaire et voyageur, auteur de nombreux ouvrages signés, le plus souvent, de pseudonymes, et dont la vie est entourée d'un certain mystère.

David Rigaud, marchand, qui nous a laissé trois recueils de vers assez curieux et fort rares, portant les dates de 1637, 1639 et 1653.

Jean Vincent, l'un des plus brillants défenseurs du Tiers-Etat dans le procès des tailles, mort à l'âge de 70 ans, en 1628.

Jean-Thomas Vincent, sieur du Vaure, fils du précédent; modeste poëte, né en 1604, dont David Rigaud nous a conservé le nom et les vers.

Pierre Arnoux, chanoine de St-Sauveur et prieur de Plan-de-Baix, autre ami de Rigaud, et poëte latin, mort en 1680.

Gabriel Dumont, savant professeur protestant, qui fut pasteur de Leipzick et de Rotterdam, où il mourut en 1748.

Antoine Buffel, sieur du Vaure, que les biographes appellent par

Digitized by Google

erreur Jacques Duvaure, ancien officier de cavalerie, auteur d'une comédie qui fut jouée au Théâtre-Français, en 1743.

Michel-Martin Rigaud de l'Isle, un des premiers organisateurs de concours agricoles, né en 1704 et mort en 1782.

Antoine-Henri-Etienne-André Buffel du Vaure, fils d'Antoine, et biographe de M.-M. Rigaud de l'Isle, agronome distingué, mort en 1824, âgé de 79 ans.

Jean-Pierre-Joseph-Marie Faure-Biguet, savant naturaliste, auteur de plusieurs mémoires couronnés, né en 1751.

Pierre-Laurent Daly, négociant et administrateur, auteur d'un *Essai de statistique agricole du département de la Drôme,* mort en 1814, âgé de 54 ans.

Louis-Michel Rigaud de l'Isle, neveu de l'agronome du même nom, agronome lui-même, et correspondant de l'Institut; 1761-1826.

Digonet et Berlier, officiers du temps de la République et de l'Empire.

Enfin Dourille (de Crest), auteur d'une *Histoire des guerres civiles du Vivarais*, et de quelques romans, qui mourut en 1853, à l'hôpital de sa ville natale.

Terminons en disant que la population de Crest, qui était en 1687 de 4330 âmes, est aujourd'hui d'environ 6,000.

Brun-Durand.

Digitized by Google

LE RÉVEIL D'ADAM

Lorsque *Adam s'éveillant vit le sourire d'Ève,*
— D'Ève qui souriait pour la première fois, —
Il crut continuer quelque céleste rêve,
Il crut entendre un ange en entendant sa voix.

Il dit : « Qui donc es-tu, toi dont on peut voir l'âme
« Briller d'un feu si doux dans l'éclat de tes yeux ? »
Eve lui répondit : « Ami, je suis la Femme,
« Et c'est Dieu qui m'envoie à toi du fond des cieux. »

« Que son nom soit béni pour ce bienfait suprême,
— Reprit l'homme, — ici-bas, je languissais sans toi ;
« Mais pourquoi m'es-tu donc plus chère que moi-même ?
« Pourquoi mon cœur bat-il si fort ? Sais-tu pourquoi ?

« Ton regard fait pour moi resplendir toutes choses,
« C'est un soleil nouveau qui vient tout iriser ;
« Ta douce voix m'attire, et, sur tes lèvres roses,
« Mes deux lèvres de feu cherchent à se poser.

« Dans les champs pleins de fleurs allons courir ensemble,
« Allons rêver tous deux à l'ombre des grands bois ;
« En t'envoyant vers moi, le Seigneur, il me semble,
« M'a tiré du néant pour la seconde fois.

« Je sens bien qu'à présent si tu m'étais ravie,
« Je ne pourrais plus vivre et maudirais le Ciel ;
« Toi, le sang de mon corps et l'âme de ma vie,
« Le plus beau des présents que m'a faits l'Eternel. »

— Il dit, et dans son cœur sentant avec ivresse
De désirs inconnus s'agiter un essaim,
Il lui tendit ses bras palpitants de tendresse
Et la serra, tremblante et rose, sur son sein.

Un baiser confondit leurs lèvres et leur âme,
Le poison dans leur sang répandit sa chaleur,

Digitized by Google

Et du premier baiser de l'homme et de la femme
Naquirent à la fois l'Amour et la Douleur!

Oh! ce premier amour, sans remords et sans crainte,
Et qui devait avoir la mort pour lendemain!
Oh! ce baiser si pur dont la brûlante empreinte
Marque, comme un forçat, le front du genre humain!

Qu'il soit maudit cent fois, le désir qui dévore,
Qui naquit dans le sein de nos tristes aïeux,
Ce feu qui les brûlait et qui nous brûle encore,
Et que n'ont pas éteint les larmes de nos yeux!

Ah! si l'homme avait pu dans cet instant suprême,
Prévoir quelles douleurs suivraient un tel baiser;
S'il avait entendu l'effroyable anathème
Du cœur désespéré que l'amour a brisé!

S'il avait su combien allait coûter d'alarmes
Son bonheur d'un instant à ses fils trop frappés,
S'il avait pu compter nos sanglots et nos larmes,
Et nos rêves déçus et nos espoirs trompés!

S'il avait vu saigner l'éternelle blessure
Que l'amour fait au cœur de notre humanité;
S'il avait du désir pu sonder la morsure,
Et connu le dégoût qui suit la volupté:

Il n'eût pas fait un pas sur la fatale route
Et vendu l'avenir pour l'ivresse d'un jour,
Mais, frappé d'épouvante, il eût fermé sans doute
Ses yeux à la lumière et son cœur à l'amour!

Il aurait eu pitié de la race maudite
Qu'il sentait tressaillir dans son sein frémissant,
Sans adresser un mot à la femme interdite,
Il aurait, pour la fuir, appelé le Néant.

Il aurait repoussé l'enchanteresse comme
Un piége séducteur que lui tendait le Ciel,
Et tout le genre humain avec le premier homme
Se serait rendormi du sommeil éternel!

Henri SECOND.

La Tronche, septembre 1877.

Digitized by Google

LA GENTIANE ACAULIS

(Souvenir de Pont-en-Royans)

—

En un beau jour de mai, sans aucun vent perfide,
A l'heure où le soleil glisse lóin de nos yeux,
Où l'écho s'adoucit sous une brise humide,
Où l'on entend bruire un ruisseau langoureux,

Sur un mont du Royans je l'aperçus splendide;
Son long tube d'azur luttait avec les cieux.
Hélas! je soupirai, car d'un coup d'œil avide
Je vis le roc géant se jouer de mes vœux.

Un montagnard touché de ma peine cruelle,
En deux bonds de chamois sut te saisir, ma belle,
Et, fier de son succès, t'offrit à mon désir.

Alors, reine du mont, je te fis la promesse
D'avoir, dans mon jardin, pour toi vive tendresse,
Ingrate! tu n'as su qu'une fois y fleurir.

Aglaée GARDAZ.

Digitized by Google

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Sonnet monorime

A Edmond FÉVELAT

PIMPANTS, *dorés, vous débutez*
En frac jaune, lilas, orange;
Quels fiers transports vous excitez
Beaux livres au destin étrange!

— Auteurs opulents ou crottés,
Qui vous feuillette? Une main d'ange.
— Vous, gros romans décolletés,
— Vous, poèmes à la Fontange!

Hélas! tristes, déshérités,
Par la dent des rats maltraités
Le bouquiniste, un jour, vous range

Le long des quais... Ressuscitez!
Dans des palais pleins de clartés,
Vieux invalides, l'art vous venge!

L.-J. BÉOR.

Digitized by Google

PETITE FLEUR

PETITE *fleur, qui vas bientôt éclore,*
Oh! que ma main voudrait bien te tenir;
Jusqu'à demain je t'attendrais encore,
Si je savais de pouvoir te cueillir.
Mais qui me dit qu'une main enfantine,
Pour te porter à sa mère, soudain,
Ne viendra pas, la petite lutine,
Te dérober d'un sourire malin.

Déjà sur toi le papillon qui vole,
Fait fuir l'abeille y venant butiner;
Et quand demain s'ouvrirait ta corolle,
N'aurais-tu pas un tout autre danger?
Donc, sans pitié, je vais rompre ta tige,
Car, je l'ai dit, tu dois m'appartenir.
Que ce larcin n'ait plus rien qui t'afflige
Et sur mon cœur suspens larme et soupir.

De la fillette intéressant emblême,
La fleur, comme elle, est faite pour briller.
Mais la fillette à peine nous dit : J'aime!
Que notre fleur est prête à se faner.
Si toutes deux ont le don de nous plaire,
Si toutes deux ont le don de charmer,
La jeune fille a pour nous sur la terre,
Un don de plus, c'est l'heureux don d'aimer.

Amédée COLLET.

Digitized by Google

TRIBUNE HISTORIQUE

FÊTE UNIVERSITAIRE
A L'ACADÉMIE PROTESTANTE DE DIE

Le 4 septembre 1615, à 7 heures du matin

On vient de me communiquer un document historique sur lequel je crois devoir appeler l'attention des *curieux*. C'est une affiche imprimée en langue latine, annonçant une fête universitaire à l'Académie protestante de Die, pour le 4 septembre 1615, à sept heures du matin, *Reverendo ornatissimoque viro D. D. Ioh. Vulsone de la Colombiere Ecclesiæ Diensis pastore fidelissimo et Academiæ rectore magnifico volente, amplissimo Senatu inclytæ ejusdem Academiæ comprobante.* Rodolphe Fabre, professeur de philosophie, doit prendre la parole, *suprema philosophiæ laurea donaturus artium magistros pronuntiaturus et declaraturus;* et il convoque à cette solennité *omnes virtutum et scientiarum cultores et amatores tàm incolas quàm advenas (1).* La fête a lieu après des examens passés avec succès par treize étudiants, dont l'affiche fait connaître les noms : on y trouve également mentionnées les propositions que les étudiants ont eu à soutenir. Cette affiche me paraît être une pièce rare dont l'importance peut être considérable pour l'histoire de l'Académie protestante de Die. Aussi je crois devoir la reproduire *in extenso (2).*

(1) C'est ce que nous appelons aujourd'hui une *distribution de prix.*

(2) L'affiche ne porte pas de nom d'imprimeur (hauteur 0m45 cent., largeur 0m30 cent.), les caractères sont très-jolis : le texte est entouré d'un encadrement. En tête se trouvent les armes du roi Louis XIII (écusson France et Navarre).

Digitized by Google

POTENTISSIMO ET CHRISTIANISS·
LVDOVICO XIII GALLIARVM, ET
NAVARRAE REGE PERMITTENTE:
REVERENDO ORNATISSIMOQVE VIRO
D·D· IOH·VVLSONE DE LA COLOMBIERE

ECCLESIÆ DIENSIS PASTORE FIDELISSIMO,

ET ACADEMIÆ RECTORE MAGNIFICO VOLENTE:

AMPLISSIMO SENATV INCLYTAE
EIVSDEM ACADEMIÆ COMPROBANTE:

IOH· RODOLPHVS FABER *Philosophiæ Professor hos Triarios spectatæ virtutis, Et eruditionis Cataphractos:*

Post publicum et priuatum examen quod feliciter subierunt, viriliterque, sustinerunt sorte locatos:

D
DANIELEM BOVERIVM *Diensem.*
ABRAHAMVM COLIGNVM *Diensem.*
ALEXANDRVM CRESSONVM *Gratianopolitanum.*
ANTONIVM GRESSIVM *Diensem.*
DANIELEM PASTOREM *Valdusonensem.*
CAROLVM PAYANVM *Tricastensem.*
PETRVM THOMEVM *Romanensem.*

D
HVGONEM ROBINVM *Vinaisiensem.*
ANTONIVM GARNERIVM *Priuasiensem.*
PETRVM IOSSAVDVM *Diensem.*
Nob. GABRIELEM DE GENTON *Gratianopolitanum.*
IOANNEM DELPHINVM *Argentinensem.*
LVDOVICVM VIDELIVM *Serrenum.*

HASCE QVÆSTIONES ENODANTES,

Utrum angeli differant numero an specie inter se.
An odores nutrire possint.
An dentur tres aeris regiones, et quæ sint illæ.
An omne agens sub Deo positum agat per contactum.
An cælum sit incorruptibile.
Quo modo producatur forma.
An unitas sit affectio realis et positiua entis
An Phantasia imprimat aliquam speciem fœtici.
Quare medita aeris regio sit frigida, cum aer sit calidus.
An elementa maneant in mixto.
An detur certus cœlorum numerus.
An res omnes sint in loco naturali.
An ex putrida materia animalia gigni possint, et à qua causa efficiente.

SVPREMA PHILOSOPHIAE LAVREA
DONATVRVS, ARTIVM MAGISTROS PRONVNTIATVRVS,
ET DECLARATVRVS.

OMNES VIRTVTVM, ET SCIENTIARVM CVLTORES, ET AMATORES,

Tam incolas quam aduenas, audituros atque spectaturos ad diem quartum septemb. 1615, hora septima matutina, compellat, invitat et rogat.

Ainsi est conçue cette affiche. Rareté, curiosité, origine dauphinoise, voilà bien des motifs pour éveiller l'attention des savants de notre province. Il serait, en effet, intéressant d'avoir des rensei-

Digitized by Google

ments précis sur les examens et sur les fêtes universitaires de l'Académie protestante de Die qui a joué un grand rôle en Dauphiné. Le côté biographique n'est pas moins important : la vie de Jean Vulson de la Colombière est connue (1), mais qu'était exactement Jean-Rodolphe Fabre, professeur de philosophie ? Les étudiants de l'Académie qui ontsubi *feliciter publicum et privatum examen*, le Diois Daniel Bouvier, le Tricastin Charles Payan, le Grenoblois noble Gabriel de Genton, Hugues Robin de Vinay, issus de familles dauphinoises, etc., ne sont-ils pas dignes d'une mention ? Les propositions qu'ils ont eu à soutenir ne nécessitent-elles pas chacune un commentaire ? Enfin, l'affiche elle-même ne mérite-t-elle pas d'être étudiée, etc.? Pour moi qui habite un lieu éloigné des bibliothèques publiques et des sociétés savantes, comme Ucenus, sans avoir les richesses bibliographiques de cet érudit dauphinois, je n'ai pas ici les ressources nécessaires pour faire des recherches bien sérieuses sur ces questions, aussi je fais appel aux lecteurs de cette *Revue* pour m'éclairer sur tous les points que je viens de leur signaler.

DEENSIS, *bibliophile*.

(1) ROCHAS, *Biograph. du Dauph.*— M. le Pasteur ARNAUD, *Acad. protest. de Die*.

Digitized by Google

LE DAUPHINÉ & LE VIVARAIS

aux

JEUX FLORAUX DE TOULOUSE

(Suite)

VI

PIERRE ESPIC

(1764-1767)

IERRE ESPIC naquit à Aubenas (1), le 4 avril 1737. Il était fils de Jacques-Pascal Espic et de Suzanne Barthélemy. « Quelques-unes des poésies de « Pierre Espic indiquent qu'il fit ses études à « Nîmes. Plus tard, nous le voyons à Toulouse « passer son temps à étudier le droit et à cultiver la poésie (2). » En 1760, il envoya au concours une idylle intitulée : *Eglée*, et en 1761, une ode sacrée ayant pour titre : *La puissance de Dieu.* Ces deux pièces ne furent pas couronnées, mais elle obtinrent une mention honorable et furent insérées dans le Recueil de l'Académie.

1764. — En 1764, Pierre Espic remporta le prix de genre, l'amarante d'or, pour son ode : *Les Princes bienfaisants.* Il n'était encore qu'étudiant, et l'Académie, heureuse de cette circons-

(1) Il y a eu à Aubenas, dans le dernier siècle, plusieurs familles du nom d'Espic. Un membre de l'une de ces familles, Jean-André Espic, a été député aux États-Généraux de 1789. Il représentait le Tiers-État pour le Bas-Vivarais, avec Dubois-Morin (de Jaujac), Madier de Montjau (du Bourg-Saint-Andéol), un des aïeux du député actuel de la Drôme, et de France (de Privas). C'était un avocat très-distingué. Dans une lettre à Court de Gébelin, citée par les *Notices généalogiques* d'Henry Deydier, M. de Tavernol mentionne parmi les avocats les plus célèbres du baillage de Villeneuve-de-Berg, André Espic, d'Aubenas, et Rouchon, de Largentière. André Espic était-il parent de Pierre Espic le poëte ? C'est possible, mais nous n'avons de cette parenté aucune preuve positive.

(2) Henry VASCHALDE, *Histoire des poëtes du Vivarais*, 2e fascicule, p. 126.

Digitized by Google

tance, fit du jeune lauréat les plus grands éloges (1). L'ode sur les *Princes bienfaisants* vaut surtout par l'idée. Elle est remplie de généreux sentiments et de nobles enthousiasmes. L'auteur rend aux princes qui se sont distingués par leur humanité et leur bienveillance, toute la justice qu'ils méritent. Mais il flétrit énergiquement les Néron, les Tibère, les Caligula, les despotes implacables, les tyrans sanguinaires, tous ceux enfin que le grand Bridaine, — un des contemporains et presque un compatriote de Pierre Espic, — appelait, du haut de la chaire chrétienne, les « oppresseurs de l'humanité souffrante ». Il y a, dans l'œuvre du jeune poëte d'Aubenas, des vers magnifiques de fond et de forme. Ceux-ci, par exemple, à propos de Séjan :

Déjà par un excès d'audace,
Séjan avoit marqué la place
Où les peuples devoient encenser son orgueil.
Il meurt aux pieds du Capitole,
On déchire son corps, on brise son idole :
Séjan avoit un temple, il n'a point de cercueil.

Plus loin, nous trouvons cette réflexion si juste, si vraie, si profonde:

De la grandeur des rois l'édifice est fragile
Quand par l'amour du peuple il n'est point soutenu ;
C'est un colosse d'or, mais ses pieds sont d'argile ;
Il s'écroule bientôt par son poids abattu.

Ailleurs enfin, le poëte s'écrie en non moins excellents termes :

Heureux le souverain qui n'entreprend la guerre
Que pour faire fleurir les palmes de la paix !
S'il est grand pour un roi de conquérir la terre,
La plus belle conquête est le cœur des sujets.

L'ode sur les *Princes bienfaisants* a pour épigraphe ce vers d'Horace :

Dis te minorem quod geris imperas.

(1) L'Académie donna au jeune lauréat l'attestation suivante, signée : *Delpy*, secrétaire perpétuel, et scellée aux armes de Clémence Isaure : « Nous, soussigné, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, certifions que M. Espic, étudiant en droit dans « l'Université de cette ville, a remporté, la présente année, le prix de « l'amarante d'or, par une ode ayant pour titre : *Les Princes bienfaisants*, et pour devise : *Dis te minorem, etc.*, et qu'il s'est distingué « par divers ouvrages de poésie lyrique et pastorale présentés à notre « Académie, et particulièrement par une ode ayant pour titre : *La « puissance de Dieu*, et par une idylle intitulée *Eglée*, imprimées « dans nos Recueils de 1760 et 1761. En foy de quoy, nous lui avons « donné la présente attestation signée de notre main, sous le sceau « de l'Académie, à Toulouse, le 4 mai 1764. » Ce certificat est reproduit *in extenso* par M. Vaschalde dans son *Histoire des poëtes du Vivarais*.

Digitized by Google

Elle se termine par une strophe élogieuse à l'adresse de Louis XV. C'était d'obligation. La flatterie de la fin est, du reste, largement rachetée par la dignité, la noblesse et l'indépendance des premières strophes.

De 1764 à 1765, Pierre Espic fut reçu avocat au Parlement, mais il ne quitta pas encore Toulouse. Il perfectionna ses études sans oublier de cultiver les Muses. En effet, nous le voyons, en 1765, remporter encore le prix de genre pour sa charmante idylle : *Les Colombes.*

1765. — L'idylle « *Les Colombes,* est incontestablement une des meilleures pièces que l'Académie des Jeux Floraux ait couronnée, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. M. Henri Vaschalde, dans son *Histoire des poëtes du Vivarais,* n'a pas tort de dire que c'est un « chef-d'œuvre de grâce et de sentiment ». Qu'on en juge par ces extraits :

Symboles de la paix, colombes innocentes,
Que j'aime le tableau de vos amours constantes !
Il rouvre dans mon sein les sources du bonheur :
L'homme ne vieillit point quand il se sent un cœur.
Le flambeau de l'amour brille comme un phosphore,
L'enfance sans désir le méconnoît encore.
Il trompe la jeunesse; elle croit le saisir,
Et confond avec lui l'ivresse du plaisir.
Dans les bras de l'hymen, l'âge mûr l'envisage,
Et pour se consoler en embrasse l'image.
Le vieillard se consume en regrets superflus ;
Envolé loin de lui l'amour ne revient plus.

Les colombes ne connaissent, elles, ni ces regrets, ni ces déceptions, ni ces amertumes. L'amour, un amour vrai, calme et tranquille, est leur élément. Aussi le poëte a-t-il raison de leur dire:

Ah ! cessez de gémir, colombes trop heureuses ;
Vous vous voyez sans cesse, et sans cesse amoureuses,
Rien n'émousse chez vous la pointe du désir ;
Votre cœur toujours neuf renoît pour le plaisir.
Combien votre destin l'emporte sur le nôtre !
L'homme achète un bonheur par la perte d'un autre ;
L'amusement présent lui prépare un ennui ;
Fatigué tour à tour de lui-même et d'autrui,
Dans un corps épuisé portant un cœur débile,
De dégoût en dégoût il traîne son argile.
Affamé de plaisirs devenus un besoin,
Il croit les retrouver, mais ces plaisirs sont loin.
Il possède, il désire, il adore, il déteste ;
Le sentiment s'éteint, l'habitude lui reste.

Digitized by Google

Il y a, dans cette poésie, quelque chose de rêveur et d'aimable, de voluptueux et de triste, qui fait de Pierre Espic une sorte de précurseur d'André Chénier. Que dites-vous des derniers vers de l'idylle ?

Couples chéris, vivez, volez, aimez toujours.
Nous cherchons le plaisir, vous le goûtez sans cesse ;
Nous parlons de trésors, vous parlez de tendresse ;
Nous avons la raison, vous n'avez que l'instinct ;
Mais ce flambeau vous guide, et le nôtre s'éteint.
Vivez, volez, aimez, colombes fortunées !
Hélas ! sans le bonheur, que faire des années ?

Pierre Espic ne fut pas seulement un poëte exquis, il maniait la prose admirablement. L'année même où il fut couronné pour son idylle *Les Colombes*, Pierre Espic obtint une violette réservée pour son *Discours sur le goût*. Ce discours est une œuvre réellement remarquable et de haute portée. L'auteur soutient que les beautés des ouvrages inspirés par le génie sont à l'abri des caprices de la mode, attendu qu'elles sont consacrées par le suffrage de tous les peuples. Il établit d'abord ce que le goût a de fixe, puis ce qu'il a d'arbitraire. « Ce n'est pas, dit-il, la beauté naturelle qui forme le « beau dans les arts, c'est le rapport des objets avec l'effet qu'on veut « opérer. » Un profond penseur, de nos amis, Constant Thérion, comme Pierre Espic, mort à la fleur de l'âge, a ainsi défini l'Art : « L'Art est le culte extérieur que l'homme rend à ses idées. » Les deux définitions ont entre elles une grande affinité philosophique, et elles contiennent en germe une esthétique nouvelle. Pour Pierre Espic, l'imagination doit être réglée, sous peine de ne produire que des fruits sans saveur et sans attrait. Il donne d'irréprochables conseils sur le style, qu'il ne faut jamais séparer de l'honnête. S'il vivait aujourd'hui, que dirait Espic de *la Fille Elisa* et de *l'Assommoir ?*

Notre auteur s'occupe, dans son discours, de la poésie et de ses formules. « Ce ne doit pas être, dit-il, un vain assemblage de « sons harmonieux, mais l'expression d'idées justes, utiles et « fécondes. » Cependant l'utile ennuierait s'il était séparé de l'agréable. Menons de front l'*utile dulci* des Latins, la forme et l'idée. Espic a raison : la forme est le châle de l'idée. Elle l'habille, la drape et en fait ressortir tous les avantages. Pour bien posséder la forme, il est essentiel d'étudier et de connaître la nature : « La « nature, dit-il, est un champ fertile en comparaisons gracieuses. » Mais, sans rien négliger des accessoires, si l'on veut laisser quelque chose de durable, il faut s'attacher aux beautés universelles,

Digitized by Google

Dans ses conclusions, Espic développe les vrais secrets de la composition littéraire : « L'œuvre doit former un tout, une chaîne. « Retranchez les pensées communes, comme des anneaux inutiles; « resserrez les pensées vagues, comme des anneaux faiblement « tendus; colorez les pensées abstraites, comme des anneaux « imperceptibles; dégagez les pensées compliquées, comme des an- « neaux qui s'embarrassent; écartez les pensées étrangères, comme « des anneaux détachés de la chaîne générale. Qu'elles paroissent « toutes s'engendrer l'une de l'autre; qu'elles se suivent sans se « chercher, se succèdent sans se pousser, se donnent la main sans « se contraindre, soient unies quoique séparées et si bien entre- « lacées les unes dans les autres que l'ouvrage se dissoudroît, pour « ainsi dire, de lui-même, par la dissolution d'une seule de ses « parties (1). » Les maîtres n'ont ni mieux raisonné, ni mieux écrit.

1766. — En 1766, Pierre Espic adressa à l'Académie des Jeux Floraux deux odes : *Les Vendanges* et la *Poésie anacréontique*, et une épître au sommeil, intitulée : *Les Charmes de l'illusion*. L'épître obtint le prix de genre; les deux odes furent mentionnées au concours et imprimées dans le Recueil académique.

Cette même année, Pierre Espic termina ses études de droit et revint dans sa ville natale pour y exercer la profession d'avocat. Il avait été l'un des poëtes les plus remarqués et les plus applaudis aux concours des Jeux Floraux. Il avait successivement obtenu l'amarante, le lis, le souci et la violette. Sa réputation l'avait précédé. Aussi, les habitants d'Aubenas, voulant donner à leur jeune et déjà illustre compatriote un témoignage public de l'estime qu'ils professaient pour ses talents et sa personne, se portèrent en foule à sa rencontre et l'accompagnèrent en triomphe jusqu'à sa demeure (2).

Hélas! le travail avait ruiné la santé de Pierre Espic. Il ne jouit pas longtemps de ses succès et du fruit de ses études, car il mourut, non en 1770, comme le dit M. Vaschalde, mais en 1767, c'est-à-dire un an à peine après son retour à Aubenas. On peut placer la mort de Pierre Espic au mois de mars ou d'avril de l'année 1767. En effet, cette année-là, il concourut encore devant l'Académie des Jeux Floraux, et envoya un discours qui a pour titre : « Déterminer de quel avantage il est pour un Etat d'être éclairé sur les

(1) Ovide de Valgorge (*Souvenirs de l'Ardèche*, t. II, p. 129) dit que ce discours fut imprimé à un petit nombre d'exemplaires aujourd'hui égarés ou perdus. Il se trouve dans le Recueil de l'Académie des Jeux Floraux de 1765.

(2) Ovide de Valgorge, *Souvenirs*, t. II, p. 129.

Digitized by Google

objets de sa politique. » Or, dans le Recueil de l'Académie de 1767, où est imprimé ce discours, se trouve l'indication suivante : « Auteur, feu M. Espic (d'Aubenas). » Nous devons en conclure que Pierre Espic mourut dans l'intervalle des trois mois qui séparent l'envoi des pièces au concours, de la Fête des Fleurs, c'est-à-dire de la fin du mois de février au commencement du mois de mai. Le regretté poëte n'avait que trente ans (1).

Si Pierre Espic avait vécu, très-certainement il aurait joué un rôle dans les formidables événements qui ont marqué la fin du XVIIIe siècle. Son dernier discours envoyé aux Jeux Floraux est très-curieux, en ce sens qu'il nous donne comme une idée du jurisconsulte et de l'écrivain politique. Espic n'est ni un absolutiste ni un révolutionnaire; il s'est inspiré de Montesquieu et demande que l'autorité et la liberté, appuyées sur la loi, fassent entre elles bon ménage. Il y a des heures dans la vie des peuples où la nation doit participer au gouvernement. Selon Espic, cette heure-là a sonné pour la France. Il estime aussi que le souverain agirait sagement en élevant les hommes du vulgaire, que recommande leur mérite, aux plus éminentes dignités; il gagnerait ainsi la confiance du peuple. Prudente et patriotique mesure, qui a préservé l'Angleterre de la révolution et de l'anarchie! Dans ce pays, quand un homme sort de la foule, poëte, écrivain, philosophe, diplomate, guerrier, inventeur, etc., il fait de droit partie de l'aristocratie britannique; l'aristocratie l'inscrit fièrement dans ses rangs, comme une gloire. Il est évident qu'avec une pareille soupape de sûreté, cette vapeur terrible qu'on appelle l'envie démocratique, ne saurait faire jamais éclater la chaudière! Mais revenons à Espic. Son dernier discours, qui est en quelque sorte son testament intellectuel, est plein de sévères leçons et de sages avertissements. Il a pour devise ces mots bibliques si grandiosement paraphrasés par Bossuet : *Erudimini qui judicatis terram.* Espic pressentait 89. Aussi éloigné de l'anarchie que du despotisme, esprit à la fois religieux et libéral, l'auteur des *Colombes* eût été monarchiste-constitutionnel. Il eût peut-être,

(1) Les œuvres de Pierre Espic, complétement inédites, se composent d'un poème héroï-comique, d'épîtres, d'odes, de contes, d'une tragédie, de pièces fugitives. Les manuscrits originaux de l'auteur sont aujourd'hui la propriété de M. Paul Deydier, d'Aubenas. M. Henry Vaschalde a pu les consulter et a reproduit dans son *Histoire* les pièces suivantes: la *Fuite de l'aurore*, la *Rose* et les *Flèches de l'amour*. Il serait à souhaiter qu'un intelligent éditeur ardéchois publiât les *Œuvres complètes* de Pierre Espic, sans oublier le *Discours sur le goût*. Une telle publication ne ferait pas déshonneur à l'Ardèche.

Digitized by Google

sans y coopérer, applaudi à la destruction de la Bastille, mais il aurait probablement été guillotiné en 93.

Nous ne pouvons nous défendre d'une réelle sympathie pour cette douce et intelligente figure, et nous plaignons le Vivarais d'avoir été, dans les jours difficiles, privé d'un tel caractère et d'une si belle âme.

VII

VICTORIN FABRE

(1812)

1812. — Victorin Fabre, plusieurs fois lauréat de l'Académie française, ne dédaigna pas les Fleurs d'Isaure. Il concourut en 1812 et remporta l'amarante d'or. L'ode couronnée est intulée : *Le Tasse*. Le rapporteur du concours de l'année, M. Poitevin, un des mainteneurs, s'exprime en ces termes au sujet de Victorin Fabre : « L'amarante d'or a été remportée par M. Victorin Fabre, déjà compté, quoique bien jeune, parmi nos meilleurs écrivains. Etant né dans l'une des contrées heureuses qu'embrasse l'ancienne province du Languedoc, cette circonstance n'a pu qu'ajouter à l'intérêt que nous inspire la belle ode qu'il nous a envoyée; et lui-même s'estime heureux d'être le compatriote de Clémence Isaure (1). » La contrée à laquelle M. Poitevin fait allusion, n'est autre que le Vivarais.

Les biographes ne sont pas tous d'accord sur le lieu de naissance de Victorin Fabre. Les uns indiquent Vals et les autres Jaujac. Ces derniers sont dans le vrai : Victorin Fabre est né à Jaujac le 19 juillet 1785, ainsi que le porte l'extrait de baptême qui suit : « L'an mil sept cens quatre-vingts cinq et le vingt-unième jour de juillet, a été baptisé dans l'église paroissiale de Jaujac, sieur Marie Joseph Jacques Victorin Fabre, né le dix-neuf du présent mois sur les huit heures du matin, fils légitime de Messire Jacques Philippe Bernard, avocat au Parlement, et de dame Françoise Champanhet-Sarjas, du bourg de Jaujac. Son parrain a été Messire Jacques Fabre, avocat et lieutenant de juge de la baronnie de Jaujac, son ayeul, et sa marraine a été dame Marie Mieyfin, épouse de M. Joseph Gilles Champanhet, représentée par demoiselle Marianne Champanhet, sa belle-sœur. Présents : noble Jacques Philippe de Rivière, de la

(1) *Recueil des Jeux Floraux* de 1812, p. 247.

Digitized by Google

« paroisse de Saint-Cirgues, et M. Gilles Champanhet de Sarjas,
« signés, avec le parrain et la marraine.

« Fabre, Champanhet, Champanhet-Sarjas, Rivière, Roux,
« Brun, Gaucherand, vicaire (1). »

Ce qui a donné le change à certains biographes et leur a fait assigner Vals comme lieu de naissance à Victorin Fabre, ce sont les vers suivants que Parny adressa un jour au rival de Villemain :

Le bourg lointain qui vous vit naître,
Aux Muses inconnu peut-être,
Est par Hippocrate vanté :
On y boit, dit-on, la santé.
Près de son onde salutaire
Naîtra le laurier d'Apollon ;
Oui, sur la carte littéraire,
Vals un jour vous devra son nom.

Vos vers ont le feu de votre âge,
Du premier âge des amours ;
Et bravant le moderne usage
Votre prose facile et sage,
A la raison parle toujours.
Ainsi, sous la zone brillante,
Un jeune arbre aux vives couleurs,
Devance la saison trop lente
Et mêle des fruits à ses fleurs.

Au surplus, si Vals n'a pas donné naissance à Victorin Fabre, cette charmante station thermale a vu s'écouler sa première jeunesse. Presque ruinée par la Révolution, la famille Fabre se retira à Vals en 1796. Là était née la digne et vertueuse mère de Victorin. Là Victorin lui-même venait de Paris, chaque année, se reposer de ses fatigues. Là il vit mourir sa mère, ses trois sœurs, toute sa famille, sauf son jeune frère Auguste (2), qui dut

(1) Nous avons copié nous-même cet extrait de baptême aux archives de la mairie de Jaujac. Avant la Révolution, les registres de l'Etat civil étaient tenus par le clergé, et faisaient partie des archives paroissiales. Aujourd'hui ces registres, rentrés dans le domaine des communes, sont (en certaines localités, car il s'en est beaucoup perdu) conservés dans les mairies.

(2) Jean-Raymond-Auguste Fabre, poëte, écrivain, publiciste, comme son frère, naquit à Jaujac, le 24 juin 1792, et mourut à Paris, le 23 octobre 1839. Les faits de sa vie se confondent avec ceux de la vie de Victorin, avec lequel il était uni par une amitié plus étroite encore que les liens du sang. Auguste Fabre publia en 1823 la *Calédonie* ou la *Guerre nationale*, poème en douze chants. Il fit, en 1825, recevoir à l'Odéon une tragédie intitulée : *Irène* ou l'*Héroïne de Souli*. La censure en interdit la représentation. A la même époque, il publia, d'après des documents particuliers, l'*Histoire du siége de Missolonghi*.

Digitized by Google

uniquement son salut aux soins dévoués et inexprimables qu'il ne cessa de lui prodiguer. Pour la seconde fois d'ailleurs, il lui sauvait la vie. La première fois, c'était à Lyon, dans un naufrage sur le Rhône, où vingt-quatre voyageurs périrent. On peut donc dire que Vals est la patrie d'adoption de Victorin Fabre (1).

Quoi qu'il en soit, les débuts de Victorin Fabre dans les lettres jetèrent un éclat qui ne s'était pas renouvelé depuis Voltaire et qui se renouvela, quelque temps après, pour celui que Châteaubriand appela « l'Enfant sublime », Victor Hugo. Fabre arriva à Paris en 1804. Il n'avait pas vingt-cinq ans, et déjà il avait un nom. Ginguené le considérait comme un des écrivains « dont le siècle qui commençait s'honorerait le plus ». Suard, parlant au nom de l'Académie française, qualifiait les succès du jeune lauréat de « phénomènes » et le désignait comme le successeur de nos grands hommes, comme « appelé à soutenir, soit en prose, soit en vers, la « gloire des lettres françaises ». Lebrun, Népomucène Lemercier, le cardinal Maury, Delille, Bernardin de Saint-Pierre, Fontanes,

Pendant quelque temps il dirigea le journal la *Tribune*. On lui doit aussi un ouvrage très-remarquable : *La Révolution de 1830 et le véritable parti républicain*. Dans cet ouvrage, Auguste Fabre définit ce que c'est, ou du moins ce que devrait être la vraie République. Au lieu de vouloir le gouvernement de la multitude, Auguste Fabre voulait le gouvernement des hommes les plus distingués par l'éducation, les lumières, la délicatesse des mœurs et la dignité de la conduite ; au lieu d'un système fondé sur le mépris des religions, des ancêtres, de l'expérience et de l'étude, le sien posait pour base d'un Etat libre les grandes idées religieuses, le respect pour les souvenirs de la patrie, la sainteté de l'autorité paternelle, la vénération pour la vieillesse, le culte de la gloire, des grands talents et des grands caractères — toutes choses que des esprits faux et des intelligences dévoyées tendent aujourd'hui à mettre à l'index de la démocratie contemporaine !

(1) En 1808, le cardinal Maury disait à Victorin Fabre : « Vous « devriez signer : *Fabre de Vals*. On s'accoutumerait à vous appeler « *Monsieur de Vals*. Cela aurait l'air d'un titre nobiliaire, et ces « choses servent toujours. » — « Monseigneur, répondit Victorin « Fabre, nous n'avons jamais eu aucun droit ni sur les habitants ni « sur les terres de Vals. Mais depuis longtemps le chef de ma famille « était seigneur haut-justicier de Tendriès. Vous savez qu'à la troisième « génération la haute justice donnait la noblesse. » — « Eh bien ! « c'est encore mieux ; signez : *Monsieur de Tendriès*. Vous riez ? voyez « M. et M., ils n'avaient ni haute ni basse justice, ils se sont forgé « un titre et ils passent pour des personnages. » — « Ces gens-là, « probablement, répliqua Victorin Fabre, n'avaient pas un nom que « leurs compatriotes fussent accoutumés à respecter. » (J. Sabbatier, *Vie de Victorin Fabre*, p. 1). Le grand-père de Victorin Fabre était lieutenant du juge de la baronnie de Jaujac. Il exerça plus tard les fonctions de notaire. Par sa mère, Victorin Fabre était allié aux Champanhet, famille des plus honorables, qui a laissé à Vals et Aubenas les meilleurs souvenirs, et dont un des membres a été député de l'Ardèche sous Louis-Philippe.

Digitized by Google

honoraient Victorin Fabre de leur amitié. Dès 1807, il était des Académies de Nancy, du Gard, de Grenoble, et de la Société philotechnique de Paris, qui comptait dans son sein plusieurs membres de l'Institut. L'Académie française lui prodiguait ses palmes. Elle couronnait, de Victorin Fabre, un discours en vers sur l'*Indépendance de l'homme de lettres*, un autre sur les *Voyages*, ses poèmes sur la *Mort d'Henri IV* et sur les *Embellissements de Paris*, ses *Eloges de Corneille* et de *la Bruyère*, son *Tableau littéraire de la France au XVIIIe siècle*. Seul, son *Eloge de Montaigne* n'obtint qu'une mention honorable. Le prix fut décerné à Villemain. Et pourtant, de tous les écrits de Victorin Fabre, le plus beau, le plus éloquent, le plus harmonieux, le plus profond, en un mot le plus parfait, est, sans contredit, l'*Eloge de Montaigne*. Mais Victorin Fabre eut à faire à forte partie, et c'est déjà pour lui un grand honneur que d'avoir été honorablement mentionné à côté du futur professeur de littérature française à la Sorbonne, du futur ministre de l'instruction publique, de l'auteur de l'*Essai sur Pindare*, de *Lascaris* et des *Mélanges historiques et littéraires*.

Au milieu de ces travaux, Victorin Fabre fit à l'Athénée de Paris, un cours d'éloquence qui le désigna au choix du gouvernement impérial pour une chaire dans une de nos Facultés. Mais le poëte refusa les propositions les plus flatteuses et se tint dans l'opposition. Tout au plus se prêta-t-il à composer l'oraison funèbre (laquelle ne fut pas prononcée) du maréchal Bessières. « Fabre « refuse tout, dit à cette occasion l'empereur Napoléon ; mais s'il « s'agit de réveiller le sentiment de la défense nationale, il ne « refusera pas. » Ces quelques mots sont un hommage rendu au patriotisme de Victorin Fabre.

Les malheurs de famille auxquels nous avons fait allusion appelèrent Victorin Fabre en Vivarais. Il y resta sept ans, de 1814 à 1821. Quant il revint à Paris, le monde littéraire avait changé d'aspect. En philosophie, en critique, en poésie, tout s'essayait au renouvellement, tout empruntait des formes nouvelles. Le romantisme sonnait hardiment du clairon, convoquant sous ses bannières flamboyantes les jeunes recrues et démolissant les anciennes idoles. Victorin Fabre était un classique pur. Il s'éloigna du mouvement, et vit par là même sa réputation décroître. En 1823, il fit cependant un cours public sur les *Principes de la société civile* qui fut très-suivi et très-applaudi. Il fonda aussi deux journaux, la *Semaine* qui ne vécut pas, et la *Tribune des départements*, que continua son frère. Mais l'ami des Lebrun, des Ginguené, des

Digitized by Google

Parny, des Fontanes, ne retrouva plus ses premiers triomphes. Aussi bien, l'époque était peu favorable à la muse classique. En ces temps-là, lord Byron jetait sur l'Europe stupéfaite le sombre éclat de sa poésie désespérée; Walter Scott mariait le roman à l'histoire; Lamartine berçait les imaginations féminines au son musical et rhythmique de ses *Méditations;* Musset, en rimes folles, nous disait les orgies italiennes, les vendettas espagnoles; Alfred de Vigny construisait sa Tour d'Ivoire; Charles Nodier évoquait Trilby; Aloysius Bertrand burinait ses *Fantaisies à la manière de Callot;* Lamennais, à l'aurore de sa révolte, sentait gronder en lui les *Paroles d'un croyant;* Edouard Turquety traduisait les splendeurs catholiques en vers étincelants; Emile Deschamps ressuscitait le Moyen-Age et initiait la France aux littératures étrangères; Delacroix détrônait David, et le chef de la nouvelle école, enseignes déployées, préparait *Hernani*. Ah! que l'on était loin du bonhomme Ducis et de l'abbé Delille!

Victorin Fabre, un peu découragé, mourut le 29 mai 1831, à l'âge de 46 ans. Ceux de nos lecteurs qui voudront connaître dans tous leurs détails sa vie et ses écrits, peuvent consulter l'intéressante *Introduction biographique* dont M. J. Sabbatier a fait précéder l'édition complète des *Œuvres de Victorin et d'Auguste Fabre(1)*.

Nous devons nous borner, ici, à analyser l'ode du poëte ardéchois, couronnée en 1812 par l'Académie des Jeux Floraux.

En 1809, Victorin Fabre avait conçu le projet de publier une suite d'odes sur les plus grands poëtes de toutes les nations : Homère, Virgile, Dante, le Tasse, Camoëns, Milton, Corneille, etc. L'ode sur le Tasse fut seule achevée et envoyée à Toulouse. A l'unanimité, on lui décerna l'amarante.

L'*Ode sur le Tasse* a pour épigraphe cette strophe du premier chant de la *Jérusalem délivrée :*

. . . . . Di caduchi allori
Non circondò la fronte . . . . .
Ma sù nel cielo, infra i beati chori,
Ha di stelle immortali aurea
Corona. . . . . .

(1) J. Sabbatier, *Vies et œuvres de Victorin et Auguste Fabre;* Paris 1848, 2 vol. in-8°. La partie biographique de cet ouvrage a été composée sur des documents intimes et avec le concours loyal et empressé de M. Casimir Durand, de Vals, parent et ami des deux frères et tuteur de leur malheureuse sœur, Mlle Euphémie Fabre, alors la dernière survivante de la famille (Ovide de Valgorge, *Souv. de l'Ardèche*, t. II. p. 240). On peut consulter aussi sur Victorin Fabre la *Nouvelle biographie générale*, t. XVI, p. 931 ; Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie universelle des contemporains*; Henry Vaschalde, *Histoire des poëtes du Vivarais*, deuxième fascicule, 1877, in-8°.

Digitized by Google

« Sa tête ne fut point ornée du laurier des triomphateurs; « mais, dans les demeures célestes, il lève un front couronné « d'étoiles brillantes et immortelles. »

Le début de l'ode est une évocation d'Homère, venant présider à la naissance du Tasse :

L'aigle immortel de Méonie,
Le chantre d'Achille et d'Hector,
Sur les campagnes d'Ausonie,
A déployé ses ailes d'or.
Au sacré tombeau de Virgile,
Il vole, — du laurier fertile
Cueillant le plus jeune rameau,
Et vient dans les murs de Sorrente
Parer de sa feuille odorante
Le front d'un enfant au berceau.

Le poëte s'adresse ensuite en ces termes à l'enfant :

A peine tes jeunes années
Auront fui sur l'aile du temps,
Enfant aux nobles destinées,
La gloire applaudira tes chants.
Telle, sous le ciel de Golconde,
La tige naissante et féconde
S'enrichit d'heureuses primeurs.
Le jour le plus pur la colore,
Et les fruits qu'elle fait éclore
Devancent la saison des fleurs.

Dans les strophes qui suivent et qui ne le cèdent aux premières ni en beauté, ni en mouvement, ni en enthousiasme, Victorin Fabre célèbre Tancrède, Aladin, Renaud, Herminie, Armide, et autres héros chantés par le Tasse. Puis il fait une allusion discrète à l'amour de Torquato pour Eléonore d'Este :

Ah ! d'une Armide plus touchante,
Il connut le charme vainqueur,
Le jeune cygne de Sorrente;
Heureux s'il cachait son bonheur!

Oui, mais il s'en prévaut, et il est mis en prison. Sa captivité, ses tortures, ses malheurs, sa folie, fournissent à Victorin Fabre de poétiques développements :

Dans ces cachots, dans ces ténèbres,
Quel est ce criminel aux fers?
Il pleure..., sur ces murs funèbres,
Sa main vient de tracer des vers.

Digitized by Google

Ah ! c'est le peintre d'Herminie,
C'est le Tasse, c'est le génie,
Mais c'est le génie insensé !
Les douleurs ont usé son âme.
De longs regrets, un cœur de flamme,
Restent seuls au Tasse éclipsé.

L'ode se termine par deux strophes sur la mort du Tasse et sur les honneurs du Capitole rendus aux cendres du barde italien.

Quoique Victorin Fabre se soit encore élevé plus haut dans quelques-unes de ses œuvres, notamment dans le poème de la *Tour d'Euglantine,* l'*Ode sur le Tasse* marque la parfaite maturité de son talent dans la poésie, comme l'*Eloge de Montaigne* l'indique dans la prose. « Rien, dit M. J. Sabbatier, ne « semble plus téméraire que le choix ou plutôt la création de ce « genre d'odes. Forcer la poésie à raconter la vie d'un écrivain est « déjà chose hasardeuse; mais ce n'est rien encore auprès de la « difficulté de tracer l'analyse de ses écrits, avec les formes, « l'allure, les mouvements pindariques. Un pareil tour de force « ne peut être que l'œuvre du talent à la fois le plus énergique et « le plus souple, aidé par l'art le plus consommé et le plus ingé- « nieux. Victorin Fabre s'en est tiré avec le succès le plus complet. « Non-seulement un sujet si rebelle à ce genre de composition est « devenu lyrique sous sa plume, mais son ode est du très-petit « nombre des belles odes françaises qui rappellent l'élan et l'en- « thousiasme des grands maîtres de l'antiquité (1). » Ce fut le jugement qu'en porta l'auteur de l'*Histoire de la littérature italienne*, l'érudit et docte Ginguené. Il écrivait à Victorin Fabre, le 24 mai 1812 : « J'ai trouvé votre ode fort belle, pleine « de chaleur, de poésie et de sentiment. » La route du poëte y est effectivement tracée d'après les plus sages combinaisons, et il ne s'en écarte jamais, parcourant les sommités d'un sujet vaste et intéressant, mais les parcourant à une telle hauteur, d'un vol si rapide et dans des détours si inattendus, qu'on ne s'aperçoit pas du procédé et qu'il offre, sans efforts ni contrainte, un des plus éclatants exemples de ce que Boileau dit de l'ode :

Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.

Firmin Boissin.

(A suivre).

(1) J. Sabbatier, *Vies de Victorin et Auguste Fabre*, p. 89 et 90.

Digitized by Google

PETIT ARMORIAL ROMANAIS

(Suite)

BOURGOGNE (Guy de), 64e archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de la ville de Romans en 1090. Elu pape à Cluny le 1er février 1119, sous le nom de Callixte II.

Bandé d'or et d'azur, à la bordure de gueules.

BOUTILLIER D'ARTHAN (Charles-Jean-Baptiste), capitaine d'artillerie au régiment de Strasbourg, chevalier de Saint-Louis, décédé à Romans, le 22 mars 1810. Son fils, Jean-François, lieutenant-colonel d'artillerie, commandant de la garde nationale de Romans en 1816, décédé le 27 février 1830. Il avait épousé Marie-Anne-Julie de Gillier.

De... à un arbre frappé à dextre de la foudre, accosté de deux croissants montants.

BOUVIER DES MARETS (Pierre), avocat, premier élu de l'élection de Romans, en 1741, recteur de l'hôpital général, juge à la partie du Chapitre, en 1753.

BOUVIER DES MARETS (Pierre-François), docteur en théologie, prieur de Saint-Pierre de Nantua, dernier sacristain de Saint-Barnard, de 1768 à 1790.

De gueules, à trois rencontres de taureaux d'or, panachés de même.

BRENIER (Antoine-Honoré), trésorier de France en Dauphiné, anobli en 1640.

BRENIER (François), avocat, procureur du roi en l'élection de Romans, en 1646; marié à Charlotte Odoard de Villemoisson. La famille Brenier se divisa en plusieurs branches, telles que Belair, Beaulieu, Préville, Monière, La Condamine, Montmorand.

D'azur, semé de fleurs de lys d'or, au sautoir de gueules chargé de cinq coquilles d'argent brochant sur le tout.

BUISSONNIER (Barthélemy), maître en la Chambre des comptes, en 1640. Sa veuve, Emeraude Guigou de Chapolay, vendit, en 1675, cette charge à Jean-Augustin Deloulle.

D'or, à un buisson ardent de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

Digitized by Google

CARLES. Cette ancienne famille parlementaire remontant à Geoffroy Carles, s'est éteinte à Romans vers la fin du XVIIe siècle.

D'or, à un lion de gueules.

CATO DE SUPINO (Angelo), médecin-aumônier de Louis XI, 93e archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de Romans, nommé le 24 juillet 1482 ; mort en disgrâce, à Bénévent, en 1495.

De sinople, à un livre d'église d'or, la couverture chargée de cinq clous de sable.

CHABALLET (Gabriel-Marcellin & Jean-Baptiste), tous les deux capitaines et chevaliers de Saint-Louis, sont morts à Romans, sans postérité, vers la fin du siècle dernier.

Ecartelé au 1 et 4 d'azur, à huit trèfles d'argent posés 3, 2 et 3, au 2 et 3 d'or, au lion de sable. Une croix de Saint-Louis suspendue à l'écu. Deux lions pour supports.

CHABERT, originaire de Crest, sacristain du Chapitre de Saint-Barnard, de 1120 à 1130.

CHABERT (Philippe), dom recteur de l'hôpital de Sainte-Foy, en 1599.

D'azur, semé de taux d'argent, à la bande de même chargée de trois rocs d'échiquier de sable, brochant sur le tout.

CHABRIÈRES DE CURMONT (Charles-Ferréol de), prêtre habitué de Saint-Barnard; fils naturel reconnu de Charles de Chabrières, président en la Chambre des comptes. Mort à Romans, le 29 mars 1807, âgé de 60 ans.

D'azur, à deux fasces ondées d'argent ; au chef d'or chargé d'un bouc naissant de sable, brisé d'une cotice de gueules brochant sur le tout.

CHALVET DE SAINT-ÉTIENNE (Pierre-Louis), prêtre du diocèse de Die, docteur en théologie, sacristain du Chapitre de Saint-Barnard, de 1741 au 18 avril 1768, date de sa mort.

Ecartelé au 1 et 4 d'or, à une rose de gueules, au 2 et 3 bandé d'or et d'azur de six pièces.

CHAMBON, procureur en 1702.

De... à une gerbe de...; au chef chargé d'un soleil d'or.

CHAPELLE (Bertrand de la), 81e archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de la ville de Romans, nommé le 31 décembre 1327, mort vers 1352.

De... au lion rampant.

CHAPPUYS (Michel), chanoine de Vienne, sacristain du Chapitre de Saint-Barnard, de 1467 à 1490.

CHAPPUYS (Antoine), juge de la cour séculière de Romans, en 1567.

Digitized by Google

D'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois roses de gueules.

CHAPTAL (François), avocat, correcteur à la Chambre des Comptes de Grenoble, de 1764 à 1790, mort le 15 octobre 1799.

CHAPTAL DE LAMURE (Joseph-Félix), capitaine d'artillerie, marié le 20 mars 1818 à Marie-Agathe Legentil, mort le 27 octobre 1868.

CHAPTAL (François-Sulpice & Henri-Romain), capitaines d'infanterie, chevaliers de la Légion d'honneur et de l'ordre de Charles III d'Espagne.

De sable, au lion rampant d'argent.

CHAROLAIS (Etienne de), 66e archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de la ville de Romans, en 1129; il se démit l'année suivante.

De gueules, au lion la tête contournée d'or, lampassé d'azur.

CHASTAING DE LA SIZERANNE (Giraud), maître de la monnaie de Romans, anobli en 1520. Une branche, sous le nom de Lapassa, a fourni plusieurs capitaines et chevaliers de Malte.

D'argent, au lion de gueules, à la fasce d'azur chargée de trois croisettes d'or, brochant sur le tout.

CHASTE DE GEYSSANS (Pierre de), gouverneur de Romans, en 1567.

De gueules, à la clef d'argent mise en bande.

CHASTELAIN DE POIX (Charles-Louis-Marie de), ancien gendarme de la maison du roi, directeur de la poste aux lettres de Romans de 1816 au 16 novembre 1823, jour de sa mort, à l'âge de 60 ans.

La famille de Chastelain, originaire du Cambrésis, a fourni des vicomtes de Thérouanne au XIVe siècle.

D'azur, à un château formé de trois tours rondes et deux entremurs, pavillonnées et girouettées d'argent; le tout ajouré et maçonné de sable. Deux hommes d'armes pour tenants.

Devise : *In pace sunt omnia.*

CHATTE (Charles de), marié sous Louis XIII avec Anne de Latier, dame de Charpey.

CHATTE (Jean-François-Adolphe de), licencié en droit, né le 7 décembre 1809, à Charpey; maire de Romans depuis le 3 novembre 1856, jusqu'au mois de décembre 1860.

Parti, au 1 coupé en chef de gueules, à la clef d'argent mise en bande, et en pointe d'azur à une fleur de lys d'or; au 2 d'azur, à trois lacs d'amour d'argent, au chef de même.

L'écu timbré d'un heaume fermé et entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel.

Digitized by Google

CHAUSSENC (Guiffrey), chanoine, juge de la cour commune de Romans, en 1227.

CHAUSSENC (Richard), sacristain du Chapitre de Saint-Barnard, de 1323 à 1344.

Sceau ogival, deux oiseaux de vol adossés, une tige de lys au milieu.

CHEVALIER (François), greffier en chef de l'élection de Romans, né le 10 septembre 1742, mort le 18 juin 1793.

D'argent, à un cheval de sable attaché à un cerisier chargé de fruits.

CHEVALIER (Pierre-André-Rémy), colonel du 14e régiment de grenadiers-tirailleurs de la garde impériale, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et des ordres royaux des Deux-Siciles et d'Espagne; né à Romans, le 16 décembre 1771, mort à Alençon, le 7 août 1822.

CHEVALIER (Jean-André-Ulysse), né à Romans le 16 juillet 1804; médecin-major de 1re classe, chevalier de la Légion d'honneur, membre de plusieurs sociétés savantes, nationales et étrangères.

CHEVALIER (l'abbé Cyr-Ulysse-Joseph), né à Rambouillet le 24 février 1841, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique et correspondant du ministère.

De gueules, à un grand C gothique d'or. L'écu timbré d'un heaume fermé de sable, ayant pour cimier un serpent au naturel et supportant plusieurs décorations.

Devise : *Non solum nomine.*

CHEVRIÈRES (Ponçon), bourgeois de Romans et châtelain de plusieurs terres en 1389.

De gueules, au buste de cheval coupé d'or.

CHIÈZE (Antoine), médecin de l'abbaye de Saint-Just, en 1670.

CHIÈZE (Jean-Pierre), avocat consistorial, nommé conseiller au Parlement en 1772, avec une pension de 1,500 livres de la cour.

D'argent, à une église maçonnée de gueules, couverte d'azur, au chef de même chargé de trois fleurs de lys rangées d'or.

CHISSÉ DE LA MARCOUSE (Pierre de), gentilhomme de la Chambre du roi et chevalier de son ordre, nommé le 23 mars 1563 gouverneur de la ville de Romans, « nul n'ayant été jugé plus capable d'y rétablir le bon ordre ».

Partie d'or et de gueules, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout.

Devise : *Toujours.*

CLAVEYSON. Grande famille de Romans, tombée, en 1440, dans la maison d'Hostun, et éteinte, en 1615, dans celle de Lionne.

De gueules, à la bande d'or chargée de trois clefs de sable.

Devise : *Stat fortis in arduis.*

Digitized by Google

CLÉMENT-LACOSTE (Jean-Etienne), baron de l'Empire, général de brigade dans la garde impériale, commandeur de la Légion d'honneur; né à Romans le 17 décembre 1773, mort par suite de blessures, à Paris, le 27 avril 1814.

Écartelé au 1 d'or, à deux tours jointes par un mur crénelé et portillé d'argent, le tout maçonné de sable; au 2 des barons militaires, au 3 d'azur, à trois pyramides d'or accostées à dextre d'un palmier et à senestre d'un croissant renversé; au 4 d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois étoiles de même.

L'écu timbré d'une toque et supportant deux croix.

ℵ. — *L'Armorial du Dauphiné* a attribué, par erreur, à ce général, des armes qui ne sont pas les siennes.

CLÉRIEU (Guillaume de), abbé de Saint-Félix de Valence, sacristain du Chapitre de Saint-Barnard, de 1130 à 1168.

D'azur, à deux clefs adossées d'or.

CLERMONT (Antoine de), 94e archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de la ville de Romans, du 21 mars 1496 au 5 mai 1505.

De gueules, à deux clefs d'argent posées en sautoir.

COLET DE LA CHASSERIE (Jean-Louis), avocat, premier consul, président en l'élection en 1687.

COLET D'ANGLEFORT (Jean), capitaine au régiment de Neuss, marié, le 24 juillet 1707, à Romans, avec Home de Mac-Carthy.

D'azur ou de sable, au chevron d'or, chargé en chef d'une tête de lion arrachée de gueules, accompagnée de trois losanges d'or.—Chorier dit *d'argent.*

Devise : *L'âme et l'honneur.*

COLLONGE (Jean), notaire de Romans, en 1590.

COLLONGE (Jean-Louis-André POUCHON-), premier adjoint au maire, de 1815 à 1828. Décédé le 28 février 1871, à 80 ans. Il avait épousé, le 5 février 1803, Marie-Flavie de Lolle.

D'azur, à une croix latine d'or posée en barre, accompagnée en chef d'un chevron renversé de gueules et en pointe d'une rose de même.

COLONEL (Humbert), seigneur de Carrière, camérier, en 1342, d'Humbert II, et receveur des droits du dauphin, dans la ville de Romans, en 1351.

De gueules, à la colonne d'argent.

COPIER (Pierre), notaire de Romans et procureur de la ville, en 1366.

D'hermines, au chef de gueules.

COSTE (François), auditeur en la Chambre des comptes en 1595, seigneur de Peyrins en 1609, décédé à Romans en 1618.

Digitized by Google

COSTE (Jacques), président au Parlement en 1639, comte de Charmes en 1652, décédé en 1671.

De gueules, à trois cotices ou côtes humaines d'or.

DEGROS DE CONFLANS (Louis-Prosper), auditeur en la Chambre des comptes de Grenoble, juge au tribunal de Valence, maire de Romans de 1825 à 1830.

DEGROS (Gabriel-Prosper), chef de bataillon du génie, chevalier de la Légion d'honneur, ancien membre du Conseil général, né le 14 mai 1810.

De sable, à trois couronnes d'or mises en bande, au chef cousu de gueules, chargé d'une épée d'argent posée en fasce et soutenue de même. Supports : deux lions, l'un debout et l'autre couché.

DELACOUR D'AMBÉZIEUX (Charles-Claude), avocat, membre de l'Assemblée constituante, président du Tribunal du district, né le 11 mai 1730, mort le 22 septembre 1792.

De gueules, au pal d'hermines chargé de trois tourteaux de sable, accompagné en chef d'une étoile d'or.

DELAY (Claude-Pierre de), comte de l'Empire, successivement capitaine de cavalerie, maire de Romans en 1787, député à l'Assemblée nationale, membre du Conseil des Anciens, sénateur, pair de France, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Michel ; né à Romans le 27 décembre 1750, et décédé au Bourg-du-Péage le 4 août 1827, âgé de 77 ans.

D'azur, au lion rampant d'or entre deux pals de même, brochant sur les pattes et la queue du lion.

DELOCHE (Jacques), marchand à Romans, en 1658.

DELOCHE (André), marié, le 8 février 1695, avec Marie Chaptal.

DELOCHE (Marc-Hilaire-Marcel), marchand de vins, mort le 27 mai 1852, à Romans, où il avait épousé Julie Boutillier d'Arthan.

De gueules, à trois glands d'or, au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent.

DELOLLE DES FAURES (Pierre-André), d'une famille de Saou, anoblie en 1652 pour faits de guerre ; marchand, président du district de Romans en 1792 ; mort le 29 avril 1810.

D'or, à cinq lions de gueules posés en sautoir, au chef d'azur chargé d'une épée et d'une lance d'or passées en sautoir.

DELOULLE (Arnoux & Pierre), docteurs en droit, le premier juge royal à Romans et le second juge à Marseille. Anoblis ensemble en 1654.

(A suivre). ***

Digitized by Google

LE SORCIER DE NOBILIBUS

ET SA CONDAMNATION

M. Jules Roman ayant publié dans l'avant-dernier numéro de cette *Revue* une lettre inédite concernant les poursuites dirigées au commencement du XVIIe siècle, par le Parlement de Grenoble contre François de Nobilibus et diverses autres personnes accusées du crime de sorcellerie et de magie, nous croyons, puisque l'occasion s'en présente, devoir ajouter quelques documents et renseignements encore inconnus sur cette cause qui fit grand bruit à l'époque et dont le souvenir, quoi qu'il en soit, s'est perpétué jusqu'à nous, comme une tache restée à la mémoire du premier corps judiciaire de notre ancienne province.

François de Nobilibus, prêtre italien, fut arrêté et mis en prison, le 2 mars 1604, sous la simple prévention du crime de magie et de nécromancie, prétendues sciences dont la connaissance était encore alors punie avec la dernière sévérité des lois. Le même jour, Nobilibus subit un premier interrogatoire devant Gaspard Béatrix-Robert, conseiller au Parlement, et, un mois après, le 9 avril, sur le rapport de ce magistrat, fut signé un réquisitoire du procureur général François du Faure, à l'effet de procéder ordinairement et extraordinairement à l'encontre de l'accusé. L'instruction de ce procès dura deux ans et cinq mois, pendant lesquels le prisonnier languit sous les verroux, jeté au secret dans un cachot humide et malsain des anciennes prisons de la Conciergerie de Grenoble.

Il y a quelques années, l'on montrait encore dans le cachot qui portait le nom de Nobilibus, les énormes entraves en fer qui retenaient le prisonnier; elles sont actuellement conservées aux archives départementales de l'Isère.

La première procédure dirigée contre Nobilibus fut close le

Digitized by Google

7 septembre 1604, ainsi que le constate l'original de cette formalité contenue dans un volumineux manuscrit qui appartient aujourd'hui à la Bibliothèque de Grenoble, à laquelle il a été donné, en 1776, par M. Rivière, procureur à la Chambre des comptes, qui l'avait lui-même acheté à la vente de la bibliothèque de M. le baron de Gresse.

C'est dans ce volume que nous avons pu retrouver la nomenclature des crimes qu'on imputait à Nobilibus et recueillir les quelques renseignements biographiques que nous publions.

Nobilibus avait trente-quatre ans lors de son arrestation ; il était né à Rome, dans la rue del Popolo, et avait, depuis quinze ans, perdu son père Jules de Nobilibus, gentilhomme romain, gouverneur de la place de Senigaglia pour le duc d'Urbin. Jeune encore, s'étant embarqué à Ancône pour se rendre à Venise, il fut, dans la traversée , fait prisonnier par des Turcs le jour de la fête de l'Assomption, et un mois après racheté de leurs mains par un seigneur vénitien, il se rendit à Venise, où il séjourna tout au plus une quinzaine de jours; il retourna ensuite chez ses parents à Rome, et y fit la connaissance du cardinal Rusticho et du cardinal Borgneri qui lui donnèrent, quand il quitta cette capitale pour venir en France, des lettres de recommandation pour les autorités ecclésiastiques. Le père Horace Pourcivali, provincial des Franciscains de Rome, lui remit une semblable lettre pour les communautés de son ordre, et c'est ainsi qu'il partit de Rome vers le milieu du mois d'octobre 1603, dans l'intention d'aller à Lyon y voir la belle horloge de Saint-Jean. Il se dirigea tout d'abord par Suze, Briançon et le Bourg-d'Oisans, sur Grenoble, où il espérait trouver l'un de ses frères, Jacques de Nobilibus, chevalier de Malte. Arrivé dans notre ville, il se présenta et s'installa au couvent des cordeliers ou franciscains, dont il portait l'habit depuis un vœu qu'il avait fait pendant sa captivité en Turquie.

Le religieux romain devait être un homme instruit pour son époque, ayant certaines connaissances en minéralogie et en physique, mais peut-être un peu trop intrigant et s'occupant d'alchimie, d'astrologie et de prestidigitation.

On l'avait vu fondre des métaux ; il avait acheté chez un libraire les œuvres de Cornélius Agrippa; il avait cherché à se procurer les *Clavicules* de Salomon, les *Ephémérides* d'Origanus et d'autres ouvrages de ce genre ; il s'était ouvert avec un religieux recollet, qui, disait-on, tenait du pape le pouvoir d'absoudre les péchés de magie, et lui avait apporté un coffret contenant divers

Digitized by Google

objets et instruments, petits livres, couteaux, plaques de plomb, anneaux, etc., dans l'intention de le consulter sur ce qui pouvait être en cela permis ou défendu.

Nobilibus ne tarda pas à être signalé comme sorcier et magicien. On lui reprochait de deviner une carte que l'on pensait; de dire les coups de dés, alors même qu'il se trouvait dans une pièce voisine de celle où l'on jouait; de faire des distillations, de guérir les maladies au moyen de brevets suspendus au cou du malade ou appliqués sur la partie douloureuse; de fabriquer avec de la poudre d'os desséchés, de l'eau prétendue bonne pour les maux d'yeux; de tenir des propos déshonnêtes; d'être allé au bal et à la comédie avec un habit de satin noir découpé, doublé de taffetas genjolin; d'avoir peint et conservé chez lui des cartes obscènes, notamment un Bacchus ou petit enfant nu assis sur un tonneau, un verre à la main droite et montrant les parties honteuses; de séparer les métaux les uns d'avec les autres avec de la poudre et diverses herbes; de faire le blanc et le rouge, c'est-à-dire de l'or et de l'argent, au moyen de divers ingrédients; de tracer des cercles magiques; de faire entrer dans un récipient en cristal un esprit, de qui il apprenait toutes choses; de graver sur une plaque de plomb des lettres et des caractères cabalistiques, pour embrouiller les personnes à volonté; de faire apparaître un cheval, de le vendre, de s'en faire payer le prix et de le faire disparaître ensuite.

On avait trouvé sur François de Nobilibus ou chez lui, au moment de son arrestation, des couteaux d'une forme bizarre, des cristaux, divers métaux, des plaques ou lames de plomb portant des signes inconnus, des bagues creuses, des cartes peintes, des livres de magie, des cahiers où étaient tracés des cercles, des constellations et d'autres figures, enfin deux paquets d'épingles; sur l'un de ces paquets était écrit: « Ces trois épingles ont cousu et piqué un homme mort, et sur l'autre : ces trois épingles ont cousu et piqué une femme. »

La même procédure nous apprend encore que dans l'un des cachots voisins de celui où était enfermé Nobilibus était détenu le prêtre piémontais Bernardin Rey, également prévenu du crime de magie, mais qui était déjà vieux et fort débile. N'ayant point retrouvé le nom de ce prisonnier dans aucun des arrêts postérieurs du Parlement, nous avons tout lieu de penser qu'il mourut en prison, avant l'instruction de son procès.

Cette première instruction contre Nobilibus fut suivie de nouvelles enquêtes et d'informations successives qui donnèrent lieu

Digitized by Google

d'arrêter d'autres inculpés et de poursuivre comme faux témoins deux ou trois malheureux qui n'avaient pu comprendre la culpabilité de Nobilibus.

Entre autres, un arrêt du 5 août 1605 enjoint aux conseillers Gaspard Béatrix-Robert, Louis Vachon, Jean Figuel et Artus Coste, commissaires spécialement députés à cet effet, de continuer avec vigueur « l'information et instruction du procès jusqu'à sentence définitive ou de torture contre Gabriel Castagne, gardien des religieux de Saint-François de Grenoble, et Jeanne Bourgade, et ordonne, en plus, l'arrestation d'Aynarde Franc, femme d'Humbert Olivier (1). »

Un autre arrêt, du 28 septembre suivant, ordonne également l'arrestation immédiate du capitaine Grégoire Clavel, qui avait fait défaut à l'assignation que lui avait donnée le procureur général le 13 septembre précédent (2). Les nommés Antoine Giles, dit la Serène, Gaspard Allemand et Pierre Berger, procureur au Parlement, étaient déjà sous les verroux. Un autre accusé, Antoine Bressieu, était en fuite.

A la date du 4 août 1605, nous avons retrouvé un arrêt qui ordonne « que le frère Gabriel Castagne déclarera promptement par devant les commissaires députés ou tels d'iceulx que bon luy semblera ce qu'il a dict par ses responces, sçavoir de la vie et honneur du Roy, circonstances et dépendances, aultrement à faulte de ce, qu'il sera mis et appliqué à la question ordinaire ou extraordinaire pour en icelle faire ladite déclaration pour ce faict, estre pourveu comme il appartiendra le tout, sans préjudice des preuves et aultres crimes résultant du procès (3). »

Nous ne savons au sûr quelle fut l'issue de ce procès en ce qui concerne le cordelier Castagne, qui, soit dit en passant, se montra durant tous les débats le plus violent accusateur de Nobilibus. Il y a cependant tout lieu de penser que les poursuites dirigées contre ce religieux, pour des motifs que nous ignorons totalement, furent suspendues, car dans l'arrêt définitif du 14 août 1606, qui condamne Francesco de Nobilibus, le père gardien du couvent de St-François de Grenoble, qui en même temps était le confesseur des

(1) Archives départementales de l'Isère, série B, arrêts criminels du Parlement, n° 2049.

(2) *Idem.*

(3) *Idem.*

Digitized by Google

dames religieuses de Sainte-Claire et aumônier du roi (1), se trouve non plus accusé lui-même, mais se joint au procureur général pour requérir la condamnation de son ancien hôte.

L'arrêt définitif que rendit le Parlement est intéressant à plus d'un titre, aussi croyons-nous devoir en donner la complète reproduction (2).

« La Cour, par ce que résulte du procès, a déclaré et déclare le dict de Nobilibus suffisamment attainct et convaincu des cas et crimes à luy imputés, pour réparation desquels ordonne que l'habit de religieux de saint François lui sera osté, et l'a condamné et condamne à faire amande honorable en chemise, teste nue et pieds nuds, la hart au col, tenant une torche ardente en main du poids de trois livres, et conduict par l'exécuteur de la haute justice par devant la dicte Cour à jour et heure d'audience publique et là à genoux crier mercy à Dieu, au Roy et à Justice des crimes et excès susdits par luy commis; pour, ce faict, estre ramené en la Conciergerie du dict palaix et despuis estre conduict par le dict exécuteur au devant du parvis en l'esglise de Nostre-Dame de la présante ville et là faire semblable amande honorable et crier pareillement mercy à Dieu, au Roy et à Justice, et de la dicte église en la place du Breuil, lieu accoustumé de faire semblables exécutions pour icelluy estre pendu et estranglé jusques à ce que mort naturelle s'ensuyve, en une potence que à ses fins sera dressée, et après son corps jetté dans le feu à cest effet préparé pour estre réduit et consumé en cendre, et dans lequel seront pareillement jettés tous les livres, coulteaux, caractères, billets, platines, gravures, statuts, images, anneaux, parchemins, cartons et aultres choses trouvées sur luy l'hors de sa capture et ailleurs, servants à magie et sortilége, pour estre brulés et consumés avec son corps comme dessus, et la condamné en cinquante livres d'amande envers le Roy et aux despens et frais de justice le concernant. Et en ce qui touche Anthoine Bressieu se disant Jean Grand, a dict les deffaulx obtenus contre luy par ledict procureur général à faulte de comparoir en personne estre bien et deubement intervenus, pour le proffict desquels l'a condamné à estre pendu et estranglé jusques à ce que mort naturelle s'en ensuyve, lorsqu'il

(1) Il avait été nommé aumônier du roi par brevet du 7 décembre 1596, étant abbé commandataire de Saou. *(Archives de l'Isère; Enregistrement du Parlement*, année 1596, f. 721).

(2) *Archives de l'Isère*, série B, n° 2050, f. 281.

Digitized by Google

pourra estre apprehendé, et, ce pendant, en un tableau qui à ces fins sera dressé exprès, et l'a condamné en vingt livres d'amande et aux despens et frais de justice le concernant. Et pour le regard d'Anthoine Gilles dict la Seroyne et Gaspard Allemand, les a aussi déclarés suffisamment attaints et convaincus des cas et crimes de subornation et fabrication de faux tesmoings, pour réparation desquels ordonne qu'ils assisteront à ladite amande honorable du dict de Nobilibus par devant la cour en la dicte audience teste nue et à genoux, pour, ce faict, estre ramenés en la dicte Conciergerie du palais et conduicts aux gallères auxquelles ils sont condemnés de servir par force perpétuellement le Roy et les a condamné le chacun d'eux en vingt livres d'amande envers le Roy et aux despens les concernans. Et en ce qui regarde le dict Grégoire Clavel, la dicte Cour sans avoir esgard aux dictes lettres de grace pardon et abolition desquelles l'a desbouté comme ebreptices et incivilles et semblablement desclare le dict Clavel suffisamment attaint et convaincu du susdit cas et crime de subornation et fabrication de faux tesmoins, pour réparation duquel l'a aussi condamné à servir perpétuellement par force le Roy en ses gallères et à assister à la susdite amande honorable par devant la Cour teste nue et à genoux et en cent livres d'amande envers le Roy et aux frais et despens le concernant; payables lesdictes amandes et despens adjugés contre les dicts Gilles Allemand et Clavel le solvable pour le non solvable. Et pour le regard dudict Pierre Berger procureur en la Cour, autre chose n'apparaissant, l'a mis hors de cour et de procès sans despens. Faict inhibition et deffances à tous libraires et autres personnes de quelques estats et qualités qu'elles soient d'avoir et tenir chez eux et en leurs pouvoirs aucuns livres de magie et propres à sortilége à peyne de cinq cents livres d'amande et autre arbitraire et d'estre declarés fauteurs et adherans des dictes magies et comme tels punis et chastiés par la rigueur des loix et ordonnances. Signé : Prunier et Le Maistre. Pour espice cent cinquante escus payables sçavoir cent escus par de Nobilibus et le surplus revenant à cinquante escus par lesdicts Clavel, Bressieu, Gaspard Allemand et Gilles à la forme du présant arrêt. Faict à Grenoble en Parlement le quatorzième d'aoust mil six cent six. »

Les magistrats qui rendirent cet arrêt furent : le premier président Artus Prunier de Saint-André, le président Antoine de Dorne et les conseillers Aymar de Virieu, Claude de Portes, Gaspard Béatrix-Robert, Jean-Louis Le Maistre, Jean-Claude-Audeyer, Louis Vachon, Jean Figuel et Laurent Prunier de Saint-André.

Digitized by Google

Le même jour, vers une heure et demie de l'après-midi, l'arrêt fut lu et publié aux condamnés qui, tous à genoux, se trouvaient réunis dans un cabinet près de l'entrée des prisons. Seul François de Nobilibus s'écria « qu'il en appelait par présomption d'erreur, et qu'il avait quelque chose à dire au Roi »; les autres gardèrent le silence (1).

Quelques jours après Nobilibus subissait le dernier supplice.

Il est probable que le roi, instruit de l'issue de ce procès, désapprouva la conduite du Parlement en cette occasion, et accorda des lettres de grâces et de rappel des galères aux complices de Nobilibus; nous avons été assez heureux pour retrouver celles qui furent accordées à Grégoire Clavel; elles sont datées de Fontainebleau, le 27 septembre 1606, et furent enregistrées au Parlement le 7 décembre suivant, peut-être non sans difficultés (2), car, comme on a pu s'en convaincre par la lecture de l'arrêt du 14 août, le Parlement n'avait tenu aucun compte des lettres de rémission que le roi avait déjà accordées au même Clavel, en janvier 1606.

Pour terminer, ajoutons que plusieurs écrivains ont relaté le procès de Nobilibus et consigné dans divers ouvrages, pour le blâmer, l'arrêt rendu par le Parlement de Grenoble, arrêt qui de plus a été publié, assez imparfaitement il est vrai, par M. Jules Taschereau, dans la *Revue rétrospective*, tome II, p. 263. M. Jules Ollivier, fondateur et directeur de la *Revue du Dauphiné*, a notamment jugé, avec une sévérité non moins grande que celle de l'arrêt lui-même, la condamnation prononcée contre Nobilibus, dans un article intitulé : *Les insectes du diable et les ensorcelés de Laval, près Grenoble (3)*. Voici, du reste, l'appréciation de cet auteur: « Il était bien permis aux bonnes gens de croire à la nécromancie, à la magie blanche et noire, à toutes les niaiseries de la sorcellerie, quand naguère les hommes les plus vénérables et les plus éclairés de la province, dont le savoir et la sagesse étaient faits pour servir de guide et de flambeau, les graves et doctes conseillers du Parlement de Grenoble, enfin, venaient de condamner solennellement le pauvre prêtre Francesco de Nobilibus à périr dans les flammes, comme

(1) Archives départementales de l'Isère : série B, *Arrêts criminels du Parlement*, n° 2050, p. 283.

(2) *Idem*, p. 416.

(3) *Revue du Dauphiné*, t. V, p. 249.

Digitized by Google

atteint et convaincu du crime de magie. Il est inutile même de puiser dans cet ordre de faits, une considération propre à légitimer la crédulité publique ; il suffira de faire remarquer que ce même Parlement assistait chaque jour aux supplices atroces que l'on infligeait aux prévenus pour leur arracher la vérité. Certes, quand la magistrature entière a persévéré, jusque vers les dernières années du siècle passé, à trouver fort raisonnable ce moyen de procédure dont l'ineptie et la cruauté nous révoltent aujourd'hui ; quand une grande partie des légistes et des magistrats s'opposèrent à l'abolition de la question, comme une innovation dangereuse et funeste à la bonne administration de la justice, il ne faut pas s'étonner que le peuple, égaré par ceux qui auraient dû l'éclairer, fût imbu de préjugés et d'erreurs qui lui étaient inoculés par ses chefs. » Et plus loin : « Les interrogatoires que le conseiller Béatrix-Robert fit subir à ce malheureux, sont un modèle monstrueux de cruauté et de sottise judiciaire ; ils sont déposés en originaux à la bibliothèque publique de Grenoble, et méritent d'être conservés, parce qu'ils sont un monument précieux des erreurs barbares de la justice humaine. »

Em. Pilot de Thorey.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DAUPHINOISE

Patois des Alpes Cottiennes (Briançonnais et vallées Vaudoises) et en particulier du Queyras, par MM. J.-A. Chabrand, docteur en médecine, ancien médecin de l'hôpital civil et des épidémies de l'arrondissement, A. de Rochas d'Aiglun, capitaine du génie, vice-président de la Société des Touristes du Dauphiné, membres de l'Académie delphinale et de la Société de statistique de l'Isère. — Grenoble, Maisonville et fils, Grand'Rue. — Paris, Honoré Champion, 15, quai Malaquais. — 1877, in-8°, 228 pages (1).

LE *Patois des Alpes Cottiennes*, œuvre de deux savants dauphinois, MM. Chabrand et de Rochas, vient de paraître à Grenoble. Cet ouvrage est encore assez peu connu de la plupart des lettrés de notre province pour qu'il soit nécessaire de le signaler et d'insister sur son importance et sur son utilité.

On a longtemps considéré les patois comme des variations provinciales existant à côté de la langue nationale. L'Académie française a, dans son Dictionnaire, défini ces idiomes: *langage du peuple et des paysans, particulier à chaque province*, et on ajoutait : *ce qui caractérise un patois et le distingue d'un dialecte, c'est qu'il n'est pas soumis à des lois régulières et qu'il est inusité dans une population polie*. Cependant quelques esprits se faisaient une autre idée des patois. Joseph de Maistre disait que *c'étaient des mines intactes et dont il était possible de tirer de grandes richesses historiques et philosophiques*. De son côté, Nodier se demandait *si le dictionnaire concordant des patois d'une langue ne serait pas un des plus beaux monuments qu'on pût élever à la lexicologie*, et il déclarait que *si les patois n'existaient plus, il faudrait créer des académies tout exprès pour les retrouver*. On connaît sur ce point l'opinion de notre compatriote Champollion.

Aujourd'hui l'étude des patois a pris de grands développements : leur importance est incontestée, et on ne les considère plus comme des variations provinciales de la langue nationale.

Après la conquête romaine, le latin ne tarda pas à se corrompre en Gaule, il se subdivisa bientôt en autant de variétés qu'il y avait de populations ayant une langue différente : on se rappelle que la diversité de langage chez les Gaulois frappa vivement César. Quelques dialectes ont eu la bonne fortune de devenir des *langues*, grâce à des

(1) Extrait du *Bulletin de la Société de statistique de l'Isère*, 3e série, tome VII.

Digitized by Google

circonstances de natures diverses : ce sont le français, le provençal, l'italien, etc. Quant aux autres leur développement s'est arrêté à des périodes différentes de leur croissance ; nous les appelons des *patois*.

En résumé, les patois sont de vénérables débris des principales langues des habitants de l'ancienne Gaule.

La distribution des dialectes vulgaires encore subsistants révèle des faits curieux : les gens qui habitent le long d'un même parallèle parlent presque le même langage, tandis que ceux qui habitent sur le même méridien s'entendent d'autant moins qu'ils sont plus éloignés. Cette thèse est généralement admise.

MM. Chabrand et de Rochas ont fait ressortir ces points dans une préface des plus intéressantes, où ils donnent quelques détails topographiques et historiques sur la région dont ils s'occupent, région qui comprend les cantons de Briançon, de Monétier, de l'Argentière et d'Aiguilles.

Le patois des Alpes Cottiennes appartient plus spécialement à la langue d'Oc : on sait qu'on divise les patois en deux groupes principaux, ceux qui appartiennent à la langue d'Oil, et ceux qui se rattachent à la langue d'Oc. La langue d'Oc, d'après MM. Chabrand et de Rochas, s'étend en Dauphiné jusqu'à la rive droite de l'Isère, entre le Rhône et l'embouchure de la Bourne ; de là elle franchit la rivière pour embrasser une partie du Royannais, du Vercors, la vallée de la Gresse, celle du Drac jusqu'aux Trièves, enfin la partie inférieure de celle de la Romanche. A partir de la Grave, la limite paraît se diriger vers le Mont-Thabor, puis vers le Mont-Cenis.

La première partie du *Patois des Alpes Cottiennes* est consacrée à la grammaire. Aucun point n'a été négligé par les auteurs, *la prononciation, l'article, le nom, l'adjectif, le pronom, le verbe*, qui outre les auxiliaires *estre* et *aver*, offre quatre conjugaisons en *ar, ir, er* et *re*, etc., etc. La grammaire est des plus complètes : elle contient aussi les contractions, les transformations des noms propres usités dans le pays, les expressions et les prononciations particulières à certains villages, et enfin quelques proverbes locaux très-curieux.

Un glossaire très-riche forme la seconde partie de l'ouvrage : il compte plus de 3,000 mots (3,114). MM. Chabrand et de Rochas ne se sont pas bornés à donner en français le sens exact du mot patois, ils font connaître les synonymes et les termes propres à quelques localités ; ils comparent la plupart des mots aux dialectes provençal, diois, dauphinois, savoyard et breton, au roman, au latin, au grec et à l'italien. Un supplément contient 162 mots en usage plus spécialement dans le Briançonnais.

La troisième partie est relative à des exemples des dialectes et patois du Briançonnais, des vallées d'Oulx, de Pragelas, du Monétier, du Queyras, d'Embrun et de Barcelonnette. Un appendice comprend les mêmes exemples en piémontais et en italien. On trouve en même temps des proverbes de la vallée de Barcelonnette et de Pragelas. La version qui a été adoptée pour ces différents patois est la *Parabole de l'enfant prodigue, selon saint Luc;* c'est le type le plus ordinairement suivi, il avait été indiqué au commencement de ce siècle par l'Académie celtique qui est devenue sous Louis XVIII la Société royale des antiquaires de France. Il faudrait consacrer cette version d'une manière définitive et générale : on pourrait ainsi voir immédiatement les différences et les comparaisons qui existent entre tous les patois de notre pays.

Le dialecte briançonnais est largement représenté ; l'ancien langage du pays est signalé par des extraits du mystère de Saint-Pons, œuvre en vers découverte dans les archives de la commune de Puy-St-Pierre. Ce manuscrit est d'une belle écriture qui remonterait, paraît-il, au milieu du XVe siècle. C'est un monument très-curieux, très-intéressant et d'une grande importance ; MM. Chabrand et de Rochas, qui ont eu la chance de le tirer de l'oubli, annoncent que M. Long, archiviste du département des Hautes-Alpes, se propose de le publier.

Digitized by Google

Quant au patois moderne, on trouve un grand nombre de proverbes empreints de couleurs locales fort vives et souvent douées d'une puissance pittoresque singulière. Je relève entre autres celui-ci qui me paraît digne d'être cité : *Uro bouero muolo*, *uro bouero chabro è uro feno soun trei marria betia.*

Il me paraît indispensable de retenir quelques instants l'attention du lecteur sur le patois des vallées vaudoises ou vallées des *barbets*. Ce langage est presque devenu une langue, grâce aux écrits des Vaudois, écrits qui remonteraient, dit-on, au XIIIe siècle, et qui ont continué à se produire de loin en loin jusqu'à nos jours. MM. Chabrand et de Rochas ont donné comme spécimen de l'ancien dialecte vaudois la *Parabole de l'enfant prodigue* (extrait du Nouveau Testament vaudois, manuscrit de la bibliothèque de Grenoble, folio 80), *du bal (del bal)* (extrait du livre de *la Discipline*, Perrin, Hist. des Vaudois, p. 244), et enfin la *lettre adressée à Œcolampade, en 1530, par George Morel, de Fraissinières en Dauphiné, et Pierre Masson, de Bourgogne, députés des Vaudois (salut à Monseignor Œcolampadio)* (extrait de l'*Histoire des Vaudois*, par Perrin, p. 211). Le dialecte moderne est représenté par la *Parabole de l'enfant prodigue*. La lecture attentive du patois des vallées vaudoises m'a suggéré quelques remarques que je crois devoir signaler.

Le dialecte vaudois enclavé entre la langue d'*oc* et la langue de *si*, contient des mots et des tournures empruntés à la langue d'*oil*. N'y aurait-il pas dans ce fait bizarre et anormal la solution d'une question religieuse qui présente un intérêt d'actualité ? En effet, l'existence de mots de la langue d'*oil* tendrait peut-être à prouver que les Vaudois ne remontent point aux premiers temps de l'Église, comme le prétendent certains doctrinaires protestants, mais bien au Lyonnais Pierre Valdo qui, suivant la tradition admise généralement, aurait prêché ces contrées vers le XIIe siècle de notre ère.

En second lieu, le dialecte des vallées vaudoises n'appartient pas à la langue romane. Aussi ceux qui ont voulu jusqu'à ce jour traduire les livres des Vaudois avec le glossaire roman, ont commis de graves erreurs; ces erreurs ont été relevées par M. Alexis Muston dans son ouvrage sur l'histoire des Vaudois.

Le dialecte vaudois moderne présente une très-grande analogie avec l'ancien dialecte; il y a une descendance directe malgré quelques anomalies et quelques néologismes.

La quatrième partie du *Patois des Alpes Cottiennes* est, selon moi, la partie capitale de cet ouvrage : elle comprend un *recueil méthodique et étymologique des noms de lieux du Queyras et des contrées contiguës*. MM. Chabrand et de Rochas se sont efforcés de ramener les *lieux dits*, c'est-à-dire les parcelles rurales ayant des noms, à la forme primitive des noms et à la langue d'où ils sont tirés ; car tout nom a eu dans l'origine une signification quelconque. Les uns ont été altérés par l'usage, les autres appartiennent à des langues oubliées. J'ai hâte de le dire, MM. Chabrand et de Rochas ont dédaigné sur ces questions, la science des étymologies que Cicéron appelait irrévérencieusement *ineptias stoïcorum*. Toutefois ils ont fait quelques comparaisons intéressantes avec le latin et le grec et avec certains patois.

La méthode suivie par ces savants auteurs est très-simple et elle me paraît excellente; elle leur a donné des résultats qui seront, je crois, peu contestés. Les *lieux dits* ont été tirés, les uns de la forme, de la nature, de la situation, de l'exposition et de la couleur du terrain. Les autres tiennent leur nom de l'eau, des végétaux et des animaux. D'autres ont été dénommés à la suite de circonstances diverses : constructions pour l'habitation, la culture et l'industrie, — constructions militaires, — voies de communication, — mesures agraires, forme des parcelles, — origine et destination des lieux. Enfin des saints ou des habitants ont fourni des appellations à quelques *lieux dits*.

Ce recueil, rédigé avec un prudent esprit de critique, donne l'explication d'un très-grand nombre de mots dont l'origine était générale-

Digitized by Google

ment peu connue. Il renferme, en outre, des renseignements précieux sur des habitudes et des usages locaux.

L'utilité de ce recueil, au point de vue géographique, n'échappera à personne : il ne sera plus permis de commettre les erreurs graves, les inexactitudes que l'on rencontre même sur la carte de l'état-major, chaque nom exprimant une idée nette et précise ne devra plus être estropié. Il ne faut pas oublier que ce recueil ne peut servir que dans la région des Alpes Cottiennes, car tel nom qui a un sens dans un pays en a un autre dans un autre, les conditions ne sont plus les mêmes dans la plaine que dans la montagne. Il serait dangereux de poser des règles générales.

On pourrait reprocher peut-être à MM. Chabrand et de Rochas de n'avoir pas présenté leur recueil topographique sous forme alphabétique; il eût été plus pratique. Je dois reconnaître que leur classification, suivant les influences qui ont donné naissance aux *lieux dits*, a l'avantage de faciliter les recherches et les comparaisons. Dans tous les cas, c'est un exemple de méthode. Des monographies analogues rédigées avec soin, pour d'autres régions du Dauphiné, rendraient de grands services et permettraient un jour de faire un travail d'ensemble, un glossaire topographique pour toute notre province.

En résumé, le *Patois des Alpes Cottiennes* révèle un travail consciencieux, de patientes recherches et une érudition profonde sur tous les éléments qui le composent. MM. Chabrand et de Rochas ont tout fouillé, tout compulsé; et comme il n'existait pour le Briançonnais d'autres documents écrits, avec les livres des Vaudois, que le vieux mystère de Saint-Pons, ils ont dû recueillir les termes mot par mot de la bouche même des habitants; les noms de lieux ont été relevés avec soin sur le cadastre des quatre cantons. MM. Chabrand et de Rochas se trouvaient, il est vrai, dans des conditions toutes particulières pour mener à bonne fin cette grande entreprise. M. Chabrand, originaire du Briançonnais, a exercé pendant de longues années la profession de médecin dans cette région; M. Albert de Rochas a passé sa jeunesse à Briançon : il étudiait au collége de cette ville à l'époque où le principal, M. Roule, bien connu dans les Hautes-Alpes, enseignait la géométrie en français et donnait ensuite les explications nécessaires en patois.

Le *Patois des Alpes Cottiennes* est un beau monument élevé à la lexicologie; c'est un nouveau titre à la reconnaissance de tous les archéologues et bibliophiles dauphinois. MM. Chabrand et de Rochas ont acquis, du reste, depuis longtemps, une notoriété de savants bien établie dans notre province. On doit à M. Chabrand des publications intéressantes : *Notice sur les eaux minérales et l'établissement thermal du Monêtier de Briançon* (1858); — *Du goître et du crétinisme endémiques et de leurs véritables causes* (1865); — *Antoine Cayre-Morand, fondateur de la manufacture de cristal de roche de Briançon* (1874); — *Les refuges Napoléon dans les Hautes-Alpes* (1877). Je dois ajouter à cette liste le discours de réception de M. Chabrand à l'Académie delphinale, que j'ai écouté avec le plus vif intérêt l'année dernière, sur les campagnes de *l'armée des Alpes de 1792 à 1797*; il figure dans le *Bulletin* de cette année (1876). M. de Rochas a publié : *la Vie de d'Arcon, ingénieur militaire* (1867); — *Poliorcétique des Grecs, traduite de Philon de Bysance* (1872); — *la Campagne de 1692 dans le haut Dauphiné* (1874); — *Topographie militaire de la frontière des Alpes, par M. de Montanel* (1875); — *De l'utilité d'un glossaire topographique* (1874). Cette dernière brochure a servi beaucoup au recueil topographique.

Le *Patois des Alpes Cottiennes* est le premier ouvrage de ce genre complet et utile qui ait paru jusqu'à ce jour en Dauphiné.

Il serait à désirer que l'on s'occupât sérieusement des patois, source féconde jusqu'ici trop négligée : on peut se convaincre de leur importance d'après le résumé que je viens de faire de l'ouvrage de MM. Chabrand et de Rochas. Il n'existe dans notre province que très-peu de

Digitized by Google

choses sur ces questions intéressantes. Sans parler du livre de Champollion sur les patois de l'Isère, on peut signaler un petit glossaire du patois de Die, par M. Boissier, glossaire qui n'est, à mon sens, qu'un recueil très-incomplet, très-succint de quelques mots. L'*Anthologie* de M. Lapaume laisse beaucoup à désirer, et n'est pas un ouvrage auquel on puisse accorder une grande confiance. Je sais que le savant bibliothécaire de la ville de Grenoble, l'honorable M. Gariel, se propose de publier depuis plusieurs années le manuscrit de Blanchet sur le patois voironnais, et le manuscrit de Charbot sur le patois de Grenoble : ce sont là certainement des documents utiles, bien qu'il n'y ait pas de méthode et que la plus grande partie soit consacrée à des étymologies de fantaisie (1). Il a été publié dans ces dernières années, spécialement dans la Drôme, quelques poésies patoises (2). Comme on le voit, le champ est encore vierge. Il faut se hâter, les patois s'en vont ; la conscription, la centralisation administrative, en sont les principales causes. Les patois étaient jadis considérés par les hommes d'Etat comme un obstacle à la consolidation de l'unité nationale. Le 16 prairial an II, le député Grégoire présentait au comité d'instruction publique un rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois : à cette époque on comptait trente patois principaux, et six millions de Français qui ne connaissaient pas d'autre langue. Je le répète, il ne faut pas attendre, pour s'occuper des patois, qu'ils aient entièrement disparu (ce qui paraît prochain) et qu'on ait créé des académies tout exprès pour les retrouver. L'ouvrage de MM. Chabrand et de Rochas est le meilleur guide que l'on puisse suivre dans cette matière.

L'Académie delphinale s'est vivement préoccupée des questions relatives aux patois de notre province, elle a compris toute leur importance. Aussi en inaugurant, au mois de novembre prochain, un concours scientifique, elle a affecté un prix spécial au meilleur travail sur les patois, et elle a pris en même temps le soin d'indiquer les points principaux à examiner. Espérons que son appel sera entendu.

UN BOUQUINISTE.

(1) On peut en outre signaler le *Grenoblo malherou;* le *Grimoerd;* une comédie en patois du Trièves, *las Noças de Jasselou Roubi;* quelques pièces insérées dans l'histoire des Hautes-Alpes de Ladoucette; quelques noëls qui se trouvent à la bibliothèque de Grenoble, etc...

(2) Voir *Bull. de la Soc. d'Arch. de la Drôme*, 1872 et 1873. — Les célébrités de la Drôme sont MM. Grivel, Bellon, Chalvet, etc... — Voir Ollivier, *Hist. de Valence*. Le journal *le Dauphiné* a publié un glossaire du patois de Romans.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Il y a quelques jours à peine, une de nos collaboratrices, Mlle Aglaée Gardaz, nous adressait une de ses gracieuses productions :

« J'ai cru voir, nous écrivait-elle, que vous aimiez les sonnets, je vous en envoie un de ma façon et je souhaite que vous le jugiez digne de votre excellente *Revue du Dauphiné*. Il retrace un de mes meilleurs souvenirs du Royans, ce pays si accidenté, si pittoresque, où j'ai vu rayonner la belle gentiane bleue; le bon jeune homme qui est monté me la cueillir eut la précaution de prendre de la terre où elle croissait, mais le climat de la Côte ne lui a pas convenu, et malgré mes soins, elle n'a fleuri qu'une fois!....— J'ai hasardé un sonnet, ce qui ne m'arrive pas souvent, et je suis heureuse de vous l'offrir. »

Hélas! ce sonnet que nous publions aujourd'hui a été le chant du cygne, et, au moment où nous le donnions à composer, Mlle Gardaz tombait frappée d'une attaque d'apoplexie, dans sa propriété de la Côte-St-André, au hameau de la Pollardière, hameau qu'elle a chanté dans notre Revue. (Voir le no d'avril).

« Artiste et écrivain, dit la *Revue du Lyonnais*, Mlle Aglaée Gardaz était la fille du célèbre avocat lyonnais, François-Marie Gardaz, auteur d'un essai sur *Linguet;* elle était née à Lyon le 16 février 1811. D'un esprit vif, piquant, original, elle était d'une grande bienfaisance, mais les pauvres savaient seuls ce qu'elle donnait... »

Nous considérons comme un devoir de payer un tribut d'hommages à la mémoire de notre poëte, car elle fut une des premières à saluer la naissance de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais;* elle était patriote avant tout; elle aimait la poésie, les arts, et savait les encourager avec une grâce charmante, une délicatesse exquise.

Qu'on en juge d'ailleurs par la lettre qu'elle nous écrivit, il n'y a pas encore une année :

« C'est toujours un bon vent pour moi celui qui m'arrive de la glorieuse et antique cité viennoise, où j'ai puisé, dans ma jeunesse, les premières notions archéologiques et le goût de la poésie en admirant ses monts verdoyants et gracieux, où j'ai eu de bons et vrais amis qui, hélas! ne sont plus !....— Vous avez eu une très-bonne pensée en fondant une Revue littéraire pour occuper la jeunesse, et je m'y associe de tout cœur. — Votre programme me paraît libéral et entraînant: c'est ce qu'il faut quand on est en république... Oui, oui, Monsieur, laissons la politique, ce vilain foyer où Lamartine lui-même a brûlé le bout de ses ailes d'archange, et où d'autres ont fait pire... — Ma collaboration ne sera pas très-active; ma santé est fort mauvaise depuis quelques années, les rhumatismes articulaires me gênent souvent pour écrire, le sol côtois n'est guère inspirateur; plus de soixante hivers ont secoué leurs frimas sur mon imagination... mais, n'importe, je souscris d'avance comme abonnée à votre *Revue*, Monsieur, et avec l'aide de Dieu et de mon extrême bonne volonté, je tâcherai de faire quelque chose de plus pour vous être agréable. »

Ces lignes n'indiquent-elles pas de tristes pressentiments, et notre chère collaboratrice se doutait-elle déjà qu'elle ne verrait pas s'achever la première année de cette *Revue* qu'elle avait si poétiquement et si chaudement encouragée?..

E.-J. S.

Vienne, Imp. Savigné.

Digitized by Google

Digitized by Google

Chateau de Berrebasse

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

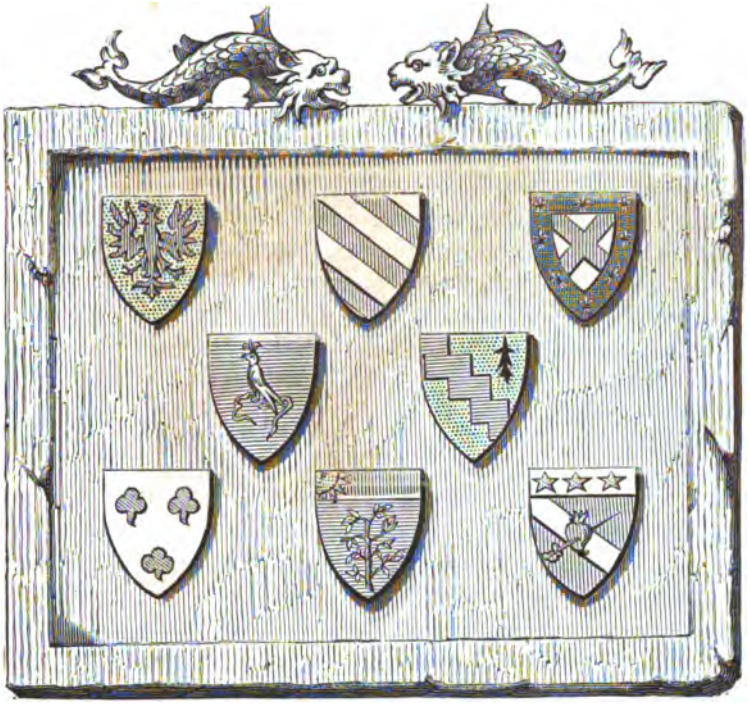

NOTICE SUR LES SEIGNEURIES

D'ANJOU & DE TERRE-BASSE

En Dauphiné (1)

L'HISTOIRE de la seigneurie de Terre-Basse ou Ville-sous-Anjou est intimement liée à celle de la seigneurie d'Anjou, dont elle a dépendu jusqu'au milieu du siècle dernier. La paroisse de Ville-sous-Anjou, sur laquelle le château de Terre-Basse est bâti,

(1) Les Armoiries qui sont placées dans le bandeau sont celles des anciens seigneurs d'Anjou et de Terre-Basse.

ROUSSILLON: D'or à l'aigle éployé de gueules.

MIOLANS: Bandé d'argent et de gueules de six pièces.

CHEVRIÈRES: D'argent au sautoir de gueules; à la bordure de sable, chargée de huit fleurs de lys d'or.

FALCOZ DE LA BLACHE: D'azur au faucon d'argent, les gets et sonnettes de même.

LA ROQUE PLUVINEL: D'or, à la bande vivrée d'azur, accompagnée en chef d'une moucheture d'hermine.

REVOL: D'argent, à trois trèfles de sinople, 2. 1.

ST-ÉLOY: D'azur à une branche à 8 rameaux d'or; au chef cousu de gueules chargé d'un soleil d'or mouvant du franc canton.

RIGOD: De gueules à la bande d'argent, chargée d'un cœur de gueules enflammé

Digitized by Google

se trouve, comme son nom l'indique, placée au-dessous du pays d'Anjou. Quoi d'étonnant que les seigneurs descendant de leur castel si haut placé aient pris l'habitude de dire qu'ils allaient à leur *terre-basse?* Quoi que puisse valoir cette étymologie, elle a le mérite de s'accorder avec celle de Ville-sous-Anjou (1).

Les sires de Roussillon furent les premiers possesseurs connus de la seigneurie d'Anjou, et une branche de cette famille, la deuxième, s'illustra sous le nom de Roussillon, seigneurs d'Anjou. Nous citerons pour mémoire: Guillaume, seigneur d'Anjou, qui donna la paroisse d'Agnin à l'abbé de St-Pierre de Vienne en 1057. — Girard de Roussillon, seigneur d'Anjou, époux de Mathe, fille de Robert, comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, qui mourut en 1263. — Guigues, son fils. — Aymar de Roussillon, seigneur d'Anjou, qui combattit à Crécy en 1309. — Guichard, seigneur d'Anjou, qui fut, en 1324, caution de Philippe de Savoie, prince de Piémont. — Gérard de Roussillon, seigneur d'Anjou, qui combattit à Varey en 1326. — Aimar de Roussillon, seigneur d'Anjou, qui suivit le comte de Savoie contre les Turcs en 1365.

Le 26 octobre 1380, Jean de Roussillon, seigneur d'Anjou, prête hommage et reconnaissance en fief, à Pierre, comte de Genève, du château, terres et seigneurie du dit lieu d'Anjou et ses appartenances, qu'il disait être alors possédés en franc-aleu, et n'être de la mouvance d'aucun seigneur. En considération de quoi ledit seigneur comte donna au dit seigneur de Roussillon 1500 florins d'or. *(Parchemin)*.

Cette branche tomba en quenouille avec Jordanne de Roussillon, qui donna les terres d'Anjou, Serve et Surieu avec toutes leurs dépendances, sauf l'usufruit pendant sa vie, et 4000 florins d'or pour en disposer à sa mort, à ses neveux Jacques et Louis de Miolans, fils de sa sœur Annette; à la charge par eux de porter les noms et armes de Roussillon, et à défaut d'enfants mâles, de céder les choses données au Dauphin.

(Donation du 23 juin 1429. — Testament de J. de Roussillon, du 2 juillet 1429. — Acceptation de la donation par L. et J. de Miolans, du 13 août 1429.)

Les sires de Miolans, maison illustre de Savoie, ont possédé des

d'or et percé d'une épée en contre bande, d'argent, garnie d'or; au chef d'argent chargé de trois étoiles d'or.

Les Armoiries qui se trouvent dans la lettre ornée sont celles de la famille

JACQUIER DE TERREBASSE: D'azur à deux billettes d'or coupées à plomb, posées en bande, l'une en chef, l'autre en pointe.

(1) Ville-sous-Anjou, village du canton de Roussillon, arrondissement de Vienne (Isère). — Anjou, *Castrum de Anjove*, est un village du même canton, bâti sur le versant d'une montagne, du sommet de laquelle l'horizon s'étend jusqu'aux Alpes et au Mont-Blanc. Cette importante et forte position fut occupée dès le XIe siècle par un château qui dominait tout le voisinage et faisait partie des vastes domaines de la maison de Roussillon. — A. De Terrebasse, *Inscriptions du moyen âge.*

Digitized by Google

terres considérables en Dauphiné, et l'un d'eux, Jacques de Miolans, seigneur d'Anjou, fut nommé, en 1482, gouverneur de cette province. Ils n'en restèrent pas moins attachés au service du duc de Savoie et virent pour cela leurs biens confisqués, le 10 mai 1487, en vertu d'un arrêt du Parlement du 14 avril 1487. Par lettres patentes du 20 juillet 1487, le roi Charles VIII désigne le marquis de Saluces pour jouir des revenus du sire de Miolans. Plus tard la réunion et réduction au domaine est décrétée, et Joffrey Alleman, chevalier, baron d'Uriage, lieutenant gouverneur du Dauphiné, est chargé de l'application de la peine (*septembre et octobre 1505*). L'épouse du seigneur de Miolans, dame d'Anjou, s'y opposa, mais nonobstant le seigneur Alleman la fit sortir des terres et du royaume avec ses domestiques. (*Procès-verbal de réduction*). Néanmoins, par testament en date du 19 mai 1512, Louis de Miolans institue pour héritier, avec substitution, son fils Jacques.

Nous trouvons à cette époque une mention spéciale de Terre-Basse dans un dénombrement fourni devant le vi-bailli de Vienne, en date du 6 août 1540, par Jean Vaure et Charles Verdonay, bourgeois de Vienne. Les susdits déclarent posséder, à foi et hommage du roi Dauphin, les greffes et scels d'Anjou, Terre-Basse, Surieu et Serve, démembrés des juridictions des dits lieux et à eux vendus par Guillaume de Poitiers et dame Claude de Miolans, mariée, sous faculté de rachat. Dans un autre dénombrement passé devant le vi-bailli de Vienne, le 11 août 1540, la même dame Claude de Miolans déclare posséder la terre et mandement d'Anjou, où il y a château et maison habitable, avec toute juridiction, droit de vingtain, cens directes, corvées, portage, boverage et gélinage valant, le tout, environ 1200 livres de revenu; plus les mandements de Ville-sous-Anjou ou Terre-Basse et de Surieu avec toute justice, cens directes et cens mortes, valant environ 300 livres de revenu; plus le mandement de Jarcieu, avec toute juridiction, cens et autres droits, valant environ 200 livres de revenu, etc.

La maison de Miolans n'était pas cependant rentrée dans tous ses droits, puisque dans une requête présentée à la Chambre des comptes de Grenoble, Claude de Miolans, dame du dit lieu et d'Anjou, produit une demande tendant à ce qu'il plût de déclarer n'avoir lieu à la réduction demandée par le Procureur général de la seigneurie de Terre-Basse, attendu qu'elle possédait, en vertu de la substitution contenue au testament relaté plus haut. Les conclusions du Procureur général (14 juillet 1578) sont que dame Magdeleine de Miolans soit mise en possession de *Terre-Basse-sous-Anjou*, pour 300 l. 6 s. 8 d. de revenu au principal de 10,000 l.

Les marquis de Saluces n'avaient point à cette époque perdu les droits résultant des condamnations dont nous avons parlé plus haut, car par acte en date du 16 septembre 1605, est une transaction intervenue entre Messire Jacques de Miolans, seigneur et baron du dit lieu,

Digitized by Google

de Chevrières, de St-Chamond et autres places, chevalier des ordres du roi, lieutenant général au gouvernement de Lyonnais, d'une part, et Messire Henri de Saluces, seigneur et comte de Carde et autres places, d'autre part, par laquelle et pour les causes y contenues, ledit sieur de Carde baille au dit sieur de Chevrières, entre autres choses, les terres d'Anjou, Jarcieu et Surieu pour la somme de 115,500 l. et les terres de Faramans et Ornacieu pour la somme de 53,000 l. Par lettre du roi Henri IV, données à Paris le 18 septembre 1609, il est fait don des los dûs à sa majesté, à cause de l'acquisition faite par le susdit des terres précitées, au profit de dame Gabrielle de Gadagne, veuve du dit Jacques de Miolans, pour en jouir, par la dite dame, en conformité des priviléges accordés aux chevaliers de l'ordre du St-Esprit *(mars 1580)*, du nombre desquels avait été son mari. Un arrêt de vérification et enregistrement des dites lettres patentes en la Chambre des comptes de Grenoble, du 19 octobre 1610, porte que la dite dame jouirait du don en conformité des dites lettres, à la charge de prendre investiture des dites terres, d'en prêter l'hommage dû à sa Majesté, et d'en fournir l'aveu et dénombrement. Vers la même époque, la veuve de Messire J. de Miolans, en qualité de mère et tutrice de son fils, noble Jean-François de Miolans, acquit les terres et seigneuries de Bougé et Chambalud, de noble Louis de Vaugris et damoiselle Marguerite de Peloux, à la charge de payer aux dits mariés la somme de 6,000 l. Par lettres patentes du roi Henri IV, données à Fontainebleau le 8 juin 1609, il est fait don, au profit de la dame de Miolans, des los de la susdite acquisition.

La maison de Miolans est alors à son apogée. Par lettres patentes données à Fontainebleau au mois d'avril 1620, le roi Louis XIII unit et incorpore la baronnie de Jarcieu à celle d'Anjou, et érige cette dernière en comté en faveur de Messire Jean-François de Miolans, baron d'Anjou et de Jarcieu, à la charge que le dit sieur de Miolans venant à décéder sans enfants, le dit comté retournerait à sa première nature de baronnie, ainsi qu'elle était avant les dites lettres. Un arrêt du Parlement et de la Chambre des comptes de Grenoble vérifie ces lettres à la date du 21 février 1621. Mais,

Contre fortune la diverse
N'est si bon char qui ne verse

Jean-François de Miolans, dernier du nom (1), est tué à l'âge de 21 ans, au siége de Montauban, laissant pour héritier Melchior Mitte de Chevrières.

Le fils de ce dernier, Armand-Jean de Chevrières, comte d'Anjou et de Miolans, premier baron de Savoye et Lyonnais, marquis de St-Chamont et autres places, par acte passé le 26 septembre 1669,

(1) *Armorial du Dauphiné*. G. de Rivoire de La Batie.

Digitized by Google

vendit les terres et seigneuries d'Anjou, Jarcieu, etc., à Messire Alexandre de Falcoz, seigneur de la Blache, moyennant le prix de 197,800 l. et 2,200 l. d'étrennes.

Messire A. de Falcoz prêta hommage, le 4 février 1671, pour la baronnie d'Anjou, terre et seigneurie de Jarcieu, leurs appartenances et dépendances. Par lettres patentes en date du 14 août 1679, le roi Louis XIV érigea en comté la terre d'Anjou, en faveur de Messire Alexandre de Falcoz, seigneur de la Blache, ses enfants et sa postérité. L'arrêt de vérification de la Chambre des comptes de Grenoble est du 12 août 1683.

A cette époque la seigneurie de Terre-Basse, qui avait jusqu'alors suivi la fortune de celle d'Anjou, en fut distraite et vendue à noble François de Revol et dame Etiennette de Musino, son épouse. (31 juillet 1683.) Les lettres de don de los furent vérifiées et enregistrées à la Chambre des comptes de Grenoble par un arrêt en date du 8 août 1696. François de Revol, né au château de Terre-Basse en 1715, fut promu au siége épiscopal d'Oléron en 1742. Messires : Louis, vicomte de Revol, seigneur de Terre-Basse, Joseph de Revol, capitaine d'infanterie au régiment Dauphin, son fils, et Gaspard de Revol, chevalier, vendirent la terre de Terre-Basse à M. Rousset de St-Eloy, trésorier de France, au prix de 144,500 l. (Acte reçu Me Armanet, notaire royal de la ville de Vienne, le 31 mars 1746.) Elle ne devait pas rester longtemps en la possession de cette famille qui la revendit 183,000 l. (Acte reçu Mes Rivat et Cartier, notaires à Lyon, le 27 août 1751) à M. Julien Rigod, trésorier de France. Cette famille s'est éteinte, au commencement de ce siècle, dans la Dombe, où elle s'était transportée en 1789, après avoir vendu au prix de 400,000 l., à Pierre Jacquier, ancien juge conservateur, conseiller de ville, recteur et trésorier général de la Charité de Lyon, les terres et seigneuries de Ville-sous-Anjou, Terre-Basse, St-Romain, Vernioz, St-Alban-de-Vareyse, Vitrieu, Assieu et Surieu. (Acte reçu Mes Chazat et Huette, notaires à Lyon.) La famille de ce dernier, originaire de Suisse et anoblie plus tard sous le nom de Jacquier de Terrebasse, est restée propriétaire de cette terre où elle est représentée aujourd'hui par M. Humbert de Terrebasse, chevalier de la Légion d'honneur.

Le château de Terre-Basse fut un des premiers qui eurent à pâtir des fureurs révolutionnaires, ainsi qu'il appert d'une lettre, en date du 5 août 1789, écrite par M. Chèze, négociant à Serrières en Vivarais.

« ...Avant hier nous fûmes avertis que la troupe qui avait brûlé le « château de la Saône, appartenant à M. de Murat, et quelques autres « dans les environs, venait pour faire subir le même sort à celui de « Terre-Basse. Cet avis nous vint le 3 (août), à deux heures de l'après-« midi, lorsque tous nos habitants étaient à la campagne. Nous fimes « dans l'instant battre la caisse pour rassembler des hommes de bonne « volonté. Vingt-six hommes seulement se présentèrent, j'étais du

Digitized by Google

« nombre; nous nous armâmes et courûmes, sans différer, pour « donner du secours. Arrivés à Saleize, à moitié chemin du château « de Terre-Basse, nous apprîmes que le nombre des brigands était de « sept à huit cents; considérant pour lors qu'il y aurait de l'impru- « dence, avec si peu de monde, de s'exposer, nous fimes, dans ce « village, battre la caisse, pour augmenter notre petite troupe de quel- « ques hommes de bonne volonté, nous ne vîmes que des trembleurs. « Dans le moment, quelques dragons du régiment qui est en garnison « à Vienne, s'étant présentés, se joignirent à nous, et ainsi escortés, « sans attendre de savoir si nous aurions pour renfort quelques habi- « tants de Saleize, nous doublâmes le pas pour Terre-Basse. Parvenus « à deux cents pas du château, après avoir mis de l'ordre à la marche « que nous devions tenir, nous nous sommes mis de front, ce que « voyant, quelques brigands qui se trouvaient sur la terrasse du « château, se mirent à crier : *gare!*

« Dans le moment nous vîmes une foule innombrable de ces brigands « prendre la fuite, les uns par les fenêtres, les autres par dessus les « murs, et le plus grand nombre par les différentes portes, emportant « avec eux leur butin. A cette vue, toujours rangés en ordre, nos dra- « gons à la tête, nous nous sommes portés à toute course, *accompa- « gnés cependant de quelques habitants de Terre-Basse*, jusqu'à la « porte du château, et à l'indication des dits habitants, *nous avons fait « feu sur les brigands désignés que nous avons rencontrés;* de là nous « nous sommes introduits dans le château, que nous avons trouvé « entièrement dévasté et pillé; nous en avons expulsé à coups de fusils, « de sabres et de pistolets toute la canaille, et comme la nuit appro- « chait, nous avons pensé qu'il convenait de retourner à Serrières, où « nous sommes arrivés après dix heures, bien triomphants de notre « campagne.

« *Nous comptâmes cependant vingt et un brigands sur le champ de « bataille, sans compter les blessés; pas un des nôtres n'a été tué ni « blessé.*

« Avant de partir, nous avons confié la garde du château aux braves « dragons qui étaient avec nous et à quelques troupes de la milice « bourgeoise de Roussillon, qui arrivèrent au moment de notre départ « pour Serrières, afin d'empêcher l'incendie par les brigands qui « étaient répandus et cachés aux environs du château, dans les bois, « dans les chanvres et dans les vignes. Mais le château a été totalement « dévasté et pillé; c'est une grande perte, car le château était supé- « rieurement meublé. — Je suis tout à toi, ma chère sœur.

« *Signé:* Chèze l'aîné.

« P. S. — Tu diras que je suis un imprudent de m'être exposé, « mais M. de Terre-Basse est mon ami, c'est un parfait honnête « homme. » (1).

(1) Je tiens de M. le baron de Chiseuil que cette petite troupe de dragons était

Digitized by Google

Les ardeurs de la Révolution calmées, les possesseurs rentrèrent dans leur terre. Louis de Terrebasse, nommé, sous la Restauration, sous-préfet de Meaux, y mourut jeune, laissant un fils, Alfred de Terrebasse, qui devait devenir un des historiens les plus estimés de notre province.

« Bibliophile distingué, il forma, au château de Terrebasse, une bibliothèque qui reste l'ornement de la demeure où elle a été créée... Ce n'est pas une collection futile, tout y est sérieux, raisonné et approprié aux goûts du maître. Formée pour un studieux qui vivait loin des villes et de leurs ressources, elle devait offrir à sa main tous les instruments dont ces travaux lui faisaient un besoin... Huit ou dix mille volumes la composent... On peut la diviser en deux parties : l'une est consacrée aux ouvrages anciens et rares publiés en Dauphiné ou par les Dauphinois... L'autre partie l'emporte de beaucoup sur la première... Ce sont les grands ouvrages recherchés des savants et des historiens... L'histoire généalogique, la science héraldique y occupent une large place. » (1).

Les écrits et publications de M. de Terrebasse sont nombreux. Contentons-nous de citer : *L'Histoire de Bayart, des Dauphins de Viennois, de Boyon*, les *Inscriptions du Moyen âge de Vienne, etc. (2).*

M. A. de Terrebasse fut, à plusieurs reprises, de 1834 à 1842, envoyé à la Chambre par l'arrondissement de Vienne. Il est mort au château de Terrebasse, le 18 décembre 1871.

L'ancien château de Terrebasse, dont il subsiste quelques restes, a été complétement remanié et restauré au milieu du siècle dernier. Sa façade domine la vallée du Rhône (301 mètres au-dessus du niveau de la mer), et des vastes terrasses qui le soutiennent la vue s'étend sur les départements du Rhône, de la Loire, de la Haute-Loire, de l'Ardèche, de la Drôme et la chaîne des Cévennes.

Le sort du château d'Anjou fut moins prospère. La famille de la Blache le vendit à la fin du siècle dernier, à M. de la Roque-Pluvinel, entre les mains duquel il ne fit que passer, pour aller tomber, comme tant d'autres à cette époque, dans celles des marchands de biens. Les propriétés furent dispersées et vendues, et le château, dont les troubles avaient arrêté la restauration, devint la belle ruine qui domine aujourd'hui le village d'Anjou.

commandée par son père, lieutenant aux dragons de Monsieur. Il pénétra dans l'intérieur montant *à cheval* le grand escalier du château, sabra plusieurs brigands de sa main et en mena pendre quelques autres au lieu dit des *Trois chênes*.

(1) H. B., *Bulletin du bibliophile ;* novembre-décembre 1871 ; Paris, Techener.

(2) Voir : *Notice sur A. de Terrebasse* par A. Fabre, 1873 ; Vienne, imp. Savigné. — *Biographie du Dauphiné*, par Rochas. — Quérard, *La France littéraire.* — Vapereau, *Dictionnaire des contemporains*, etc.

Digitized by Google

L'ARBRE ABATTU

(Sonnet)

—

FIER *sapin! roi des monts, toi dont la tête altière*
Aimait à se baigner dans l'éther virginal,
Tu gis, pareil au mort qu'attend le cimetière,
Sous le tranchant du fer cadavre colossal.

Tronc puissant qui montais vainqueur dans la lumière,
Garrotté maintenant par un câble brutal,
Abattu, mutilé, tout souillé de poussière,
Un char va te rouler vers le chantier fatal!...

Mais qu'à tes nobles flancs l'homme insolent s'attache,
Qu'il te jette à la scie et te livre à la hache,
Couve, impassible et sourd, ta haine dans ton deuil.

O vieil arbre muet, contempteur des orages!
Laisse les coups pleuvoir, subis tous les outrages...
— Tu te venges de l'homme en faisant son cercueil!

Gabriel MONAVON.

Grenoble, 1877.

Digitized by Google

LA QUEUE DU CHIEN D'ALCIBIADE

(Fantaisie)

Oui vraiment, n'en déplaise à Monsieur de Parville (1)
Censeur des hauts talons, ma queue a fort bon air !
« Je mesure, en longueur, un pied de plus qu'hier.
« L'élégance, après tout, n'est-ce pas l'inutile !
« On en fait à tout prix : c'est charmant et peu cher. »

Ainsi parle, en posant devant l'armoire à glace,
Une enfant de seize ans, au radieux éclat.
C'est la première fois que sa robe dépasse
D'un demi-mètre au moins, en traînant avec grâce,
Son petit pied blotti là-dessous comme un rat.

Il faut la voir d'un coup de talon dans l'étoffe,
Gouverner l'excédant qui peut l'embarrasser,
De droite à gauche, arrière, en tous sens le chasser.
Pauvre queue ! obéis, tourne, apprends à valser :
La mode et ton destin te rendront philosophe.

(1) *M. Henri de Parville, dans ses Causeries scientifiques du* Bulletin français, *a fait dernièrement un procès aux chaussures dites Louis XV, à cause de leurs hauts talons qui déforment le pied et gênent la démarche des femmes.*

Digitized by Google

Car la faveur est courte et fragile ici-bas :
Une tache perfide, un clou qu'on ne voit pas,
Le frottement du sol où la poussière abonde,
C'en est plus qu'il ne faut rencontrer dans ce monde
Pour décheoir sans retour et se souiller, hélas!...

« — Bon! bon! le beau malheur! on regarde, on l'évite,
« Ma queue est vierge encore et vaut, pour son maintien,
« Celle d'un président, et ne me gêne en rien. »
Et l'enfant, comme un chat qui joue à la poursuite
De son balai, tournoie avec son satellite.

— Va, lui dis-je, fais-toi plaisir, car aussi bien
La mode, en son caprice, est cet Athénien
Qui, pour se faire suivre et conserver la vogue,
Imagina, dit-on, de mutiler son chien :
Epagneul aujourd'hui, demain tu seras dogue.

CHLOÉ.

Gratianopolis, 24 mars 1877.

Digitized by Google

TRIBUNE HISTORIQUE

Monsieur le Directeur,

En même temps qu'il appelle l'attention de vos lecteurs sur un programme de fête universitaire, — disons plutôt un programme d'examens ou de soutenances de thèses, — à l'Académie protestante de Die, le 4 septembre 1615, l'un de vos érudits correspondants manifeste le désir d'avoir quelques renseignements précis sur le professeur et les treize étudiants dont les noms figurent dans cette rare et curieuse pièce. Heureux si je puis ainsi lui être agréable, je m'empresse de vous donner ici, au courant de la plume, ceux que je trouve dans mes cahiers (1).

Ioh. Rodolphus Faber, philosophiæ professor, est Jean-Rodolphe Lefèvre ou Le Fèvre, personnage qui naquit à Grenoble, suivant les frères Haag et M. Rochas, à Lausanne, suivant mon honorable et savant compatriote, M. Arnaud, et qui, dans tous les cas, pratiqua tout d'abord la science du droit dans la capitale du Dauphiné. En 1611, la chaire de philosophie à l'Académie protestante de Die étant devenue vacante par suite du départ de son titulaire Jean Steck, il concourut pour l'avoir et l'obtint; mais l'un de ses rivaux, Lesleur ou Lesleus, d'Uzès, s'étant plaint à Lesdiguières de ce choix, il fut un moment question de renvoyer à Grenoble Lefebvre, qui ne fut maintenu en possession de sa chaire qu'à la

(1) Voy. *La France protestante*; la *Biographie du Dauphiné*; Arnaud, *Hist. de l'Académie protestante de Die*; *Note sur les impressions de l'Académie protestante de Die*. *Archives de la Drôme*, D. 52, 56 et 70; E. 2239, etc., etc.

Digitized by Google

suite de longs démêlés, dans le cours desquels il dicta au notaire Barnier, de Die, sous forme de protestation, une énergique affirmation de ses droits. Cette chaire, il la conserva jusqu'en 1620, date à laquelle il s'en démit et fut professer la même science à Lausanne, où neuf ans après il se fit destituer en publiant un livre, — le *Portrait de l'homme,* — qui renfermait, paraît-il, « plusieurs choses déshonnêtes et dangereuses ». De Lausanne il revint à Grenoble où il publia, en 1636, un ouvrage de droit intitulé *Clavis jurisprudentiæ,* et mourut en 1650 environ, suivant la *Biographie du Dauphiné.*

Professeur, Lefebvre ne cessa pas d'être avocat et jurisconsulte, ainsi que le témoigne une décision du bureau académique de Die, approuvée et confirmée par le synode tenu à Gap en 1619, laquelle lui interdit de plaider, mais l'autorise à « donner des avis à ses amis et aux pauvres, comme aussy escrire en son particulier quand il en sera recquis sans distraction de sa charge ». Non content de cela, il acquit encore (1613) l'imprimerie protestante de Die et la conserva pendant cinq ans, et de plus il fut libraire, ayant fait en 1613, avec le recteur de l'Académie, un traité aux termes duquel il devait tenir boutique « de bons livres grecs et duement fournie, notamment des livres nécessaires pour escoliers, soit classiques, philosophes ou théologiens, auxquels a ces fins, sera enjoinct d'estre fourni des livres portés par le programme, en ce que le chascun d'eux touche, sauf les poures et nécessiteux. Les marchands de ladite ville de Dye faisant profession de la religion protestante refformée ne pourront tenir aucuns livres venant et avec ceux qu'ils ont à présent, seront par eux baillés audit Le Fèvre à l'estimation du bureau académique. » C'est probablement pour l'établissement de sa librairie qu'en cette même année 1613 il loua, moyennant 42 livres par an, une salle et une boutique, dans la maison d'un nommé Gontier, demeurant à Die, Grand'Rue.

Passons aux étudiants.

Danielem Boverium, Diensem, est Daniel Bovier ou Bouvier, pasteur de Corps en 1617-1618, de Barraux en 1620 et de Corps encore en 1626-1630.

Abrahamum Colignum, Diensem, Abraham de Colignon, pasteur de Chorges en 1619, de Gap en 1620, de Barraux en 1626 et de Mens en 1628, publia cette dernière année à Genève : *Timothée ou de la manière de bien honorer Dieu, etc.,* ouvrage qui eut, en 1635, une seconde édition augmentée de *Héraclite ou de*

Digitized by Google

la vanité et misère de la vie humaine, et dédié à Marc Vulson, conseiller en la Chambre de l'édit de Grenoble. A la révocation de l'édit de Nantes ses descendants émigrèrent en Hollande.

Alexandrum Cressonum, Gratianopolitanum, était le fils de Benjamin Cresson, pasteur de « l'église recueillie en la maison de Monseigneur des Diguières », que le synode avait chargé de « recueillir l'histoire des frères nommés Vaudois et de composer un abrégé de leur doctrine », mais qui s'en étant excusé plus tard fut remplacé, en 1605, par Perrin. Cet Alexandre Cresson était encore étudiant à Genève en 1624.

Antonium Gressium, Diensem, après avoir été étudiant en l'Académie de Die, y fut régent de quatrième, puis de seconde et enfin professeur de philosophie de 1626 à 1673, date de sa mort. En 1652, il avait 157 livres de gages.

Danielem Pastorem, Valdusionem, est Daniel Pastor qui fut en 1616 immatriculé comme étudiant à Genève, puis pasteur de Pragelas, dans les vallées vaudoises, de 1622 à 1659, et qui publia, en 1652, le *Manuel du vray chrestien, opposé au Diurnal du sieur Jean Balcet, etc.*, énorme volume de près de 1000 pages.

Carolum Payanum, Tricastensem : Charles de Payan, fils d'autre Charles, à qui il succéda dans la charge de conseiller et procureur du Roi au baillage de Saint-Paul-Trois-Châteaux, et qui, le 28 avril 1630, épousa Lucrèce de Marsanne-Fontjulianne, fille de Gédéon, capitaine protestant fort connu. Il mourut en 1678, âgé de 83 ans.

Petrum Thomeum, Romanensem : Pierre Thomé, appelé plus tard M. de Thomé, d'une très-ancienne famille de Romans, fut d'abord trésorier de France en Dauphiné, puis de 1646 à 1653, date de sa mort, conseiller au Parlement de Grenoble.

Petrum Jossaudum, Diensem : était ancien du consistoire de Die lorsqu'il fut, en 1640, chargé, concurremment avec le pasteur et professeur Etienne Blanc, d'aller à Grenoble trouver Gouvernet, pour l'engager à concourir à l'entretien de l'Académie protestante.

Nob. Gabrielem de Genton, était probablement le fils puîné d'un autre Gabriel de Genton, commandant de la ville de Grenoble en 1572, et conséquemment le père de Charles, maître en la Chambre des comptes de Dauphiné en 1631.

Ludovicum Videlium, Serrenum, n'est autre que Louis Videl, le secrétaire et le biographe de Lesdiguières, lequel naquit à Serres (Hautes-Alpes) en 1598, et étant étudiant à Die, fut,

Digitized by Google

en 1616, avec le professeur Visconti, compromis dans une affaire de « certains libaux diffamatoires » contre « les damoiselles de la Colombière, de Poudrel, de Choméane et Benoît » femmes d'autres professeurs ou pasteurs; affaire qui donna lieu à une délibération du bureau académique, portant que semblable chose « ne peut et ne doit estre soufferte, mais réprimée par toutes sortes possibles : mais néanmoins c'est chose dangereuse que s'agissant de professeurs et escoliers, on procède contre eux pardevant ledit sieur juge (de Die) qui est de contraire religion, estant oculaire que l'Académie en son corps et en sa juridiction en pourroit recevoir un contre-coup irrréparable. »

Hugonem Robinum, Vinaisiensem, Antonium Garnerium, Privasiensem et *Johanem Delphinum, Argentinensem,* me sont complétement inconnus.

Veuillez agréer, etc.

BRUN-DURAND,

Correspondant du ministère de l'Instruction publique.

Crest, 16 novembre 1877.

Monsieur,

Je lis le passage suivant à la fin du dernier numéro de votre excellente *Revue*, dans l'article bibliographique consacré à l'ouvrage de MM. Chabrand et de Rochas sur le *Patois des Alpes Cottiennes* : « L'ancien langage du pays est signalé par des « extraits du *Mystère de Saint-Pons*, œuvre en vers découverte « dans les archives de la commune de Puy-Saint-Pierre..... « C'est un monument très-curieux, très-intéressant et d'une « grande importance. MM. Chabrand et de Rochas ont eu la « chance de le tirer de l'oubli. » L'auteur de cet article, et même, paraît-il, MM. Chabrand et de Rochas ne connaissent des documents conservés aux archives de Puy-Saint-Pierre que le mystère de Saint-Pons, mais en réalité ces archives renferment deux mystères, celui de Saint-Pierre et celui de Saint-Pons, parfaitement

Digitized by Google

dictincts l'un de l'autre, quoique contemporains. Ces manuscrits remontent, en effet, comme le dit l'auteur de l'article, au milieu du XVe siècle, mais ils contiennent des additions et des interpolations assez importantes et un peu postérieures. Sur les gardes de l'un d'eux on voit la signature de Froment, ce qui donne à penser qu'ils ont appartenu à cet auteur briançonnais, ou tout au moins ont été consultés par lui. Voici l'histoire de la découverte de ces manuscrits : ils furent signalés, il y a plus de dix ans, pour la première fois par l'archiviste des Hautes-Alpes à l'attention du Conseil général de ce département; dans le rapport sommaire qu'il présenta à cette occasion, l'archiviste demandait que le département fit les frais de la publication de ces documents si curieux. Le Conseil général ayant refusé de s'associer à cette œuvre, les deux mystères furent réintégrés dans les archives du Puy-Saint-Pierre et y furent oubliés pendant six ou sept ans. Lorsque M. Robert Long fut nommé archiviste des Hautes-Alpes, je m'empressai, connaissant son goût et son aptitude pour les travaux philologiques, de lui révéler l'existence de ces deux manuscrits; par ses soins ils furent déposés provisoirement aux archives de Gap, et il en prépare la publication, impatiemment attendue par tous les amis de notre ancien langage.

J'ai moi-même communiqué, il y a plusieurs années, des extraits de ces mystères à M. Paul Meyer, au regrettable Léopold Paunier et à la Société des anciens textes français; enfin j'en ai signalé, il y a longtemps, l'existence au savant bibliothécaire de la ville de Grenoble, M. Gariel, dont je connais l'amour pour nos vieux patois dauphinois. J'ai lieu de croire que c'est à M. Gariel que MM. Chabrand et de Rochas doivent la connaissance de ces manuscrits, et je ne pense pas, du reste, que ces Messieurs aient eu jamais entre leurs mains les originaux, mais seulement des extraits qui leur ont été gracieusement communiqués par M. Robert Long.

Veuillez agréer, etc.

J. Roman.

Digitized by Google

LE DAUPHINÉ & LE VIVARAIS

aux

JEUX FLORAUX DE TOULOUSE

(Suite)

VIII

FÉLICIE D'AYZAC

(1823-1865)

Madame Félicie d'Ayzac, quoique née accidentellement à Paris, est d'origine et de famille vivaraises. La maison d'Ayzac tient son titre du fief et du château de ce nom, situés près du bourg et mandement d'Entraygues (1). C'est une des maisons les plus nobles et les plus anciennes du diocèse de Viviers. Elle remonte à Helyon d'Ayzac, qui assista aux Croisades avec les Pons de Balazuc, les Eustache d'Agrain des Hubaz, les Lionnet de Rocles, les Bernard de Montlaur et les Gérenton du Béage (2).

Les d'Ayzac appartenaient à la noblesse d'épée. Le nom s'est transmis de mâle en mâle en ligne directe jusqu'au père de Mme Félicie d'Ayzac, dernier rameau de la branche aînée de la famille. Les descendants de la branche cadette habitent Orange, dans le département de Vaucluse. Il y avait aussi des membres de la famille d'Ayzac, à Villeneuve-de-Berg, avant la Révolution.

(1) La commune d'Ayzac où se trouvait le château en question est échelonnée au bas du volcan éteint dit la *Coupe d'Ayzac*. Ce volcan est très-remarquable par sa régularité. Le naturaliste Faujas de Saint-Fond affirme que le cratère de la Coupe d'Ayzac est le plus beau de tous les cratères des volcans du Vivarais, celui de tous qui ressemble le plus au cratère du Vésuve. Sa lave est du plus beau rouge; il est très-vaste et très-profond. Au centre de la coupe, on aperçoit une cabane ombragée par de superbes châtaigniers. La cime du volcan offre un observatoire unique au monde, d'où l'on peut, d'un coup d'œil, embrasser toute la chaîne orientale des Cévennes, depuis la Lozère jusqu'au mont Mezenc et aux Boutières (FAUJAS DE SAINT-FOND, *Volcans éteints du Vivarais*, Paris et Grenoble, 1778, 1 vol. in-fol. p. 290.)

(2) *Annuaire du département de l'Ardèche*, de 1857 (p. 239).

Digitized by Google

En 1786, M. d'Ayzac, écuyer, était premier consul et maire de cette ville. En 1790, ces fonctions sont occupées par un de ses parents, Antoine d'Ayzac (1). A l'époque où Villeneuve-de-Berg possédait une maîtrise des eaux et forêts, c'est un Jacques d'Ayzac qui en avait la lieutenance. Il avait été d'abord notaire de la sénéchaussée (2). Plusieurs d'Ayzac firent partie des délégués des trois ordres du Vivarais réunis à Privas, le 17 décembre 1788, à l'effet de nommer les députés de la province aux Etats-Généraux (3).

Le père de Mme Félicie d'Ayzac, Claude-Louis d'Ayzac, naquit à Thueyts, en 1761, de Louis-Alexandre d'Ayzac, maire de Thueyts, ancien capitaine d'infanterie, vétéran de la bataille de Fontenoy (4). « Epris des magnificences de la nature et poëte par le cœur, nous « écrit Mme Félicie d'Ayzac, mon père m'a souvent parlé avec « enthousiasme des montagnes de l'Ardèche. Les noms de « Thueyts, de Viviers, de Largentière, de Villeneuve-de-« Berg et d'Entraygues, revenaient souvent dans ses con-« versations. Il m'a décrit plus d'une fois, dans mon jeune « âge, les escarpements gigantesques de ces pays volcanisés, « leurs sites sauvages, leurs solitudes pittoresques, leurs grottes « tapissées de pétrifications et de stalactites suspendues au-dessus « de torrents profonds. Son enfance s'était jouée à l'ombre des « grands châtaigniers qui hérissent les collines environnantes, et « sur les débris du château de ses aïeux, détruit et rasé pendant les « guerres des Camisards auxquelles les seigneurs d'Ayzac avaient « pris une part active. Il se rappelait, non sans émotion, les « grands remparts cyclopéens, seuls vestiges de la demeure seig-« neuriale, ourlant le bord des précipices et se confondant en « plusieurs points avec le granit de la colline. L'écu qui couronnai-« la porte massive du manoir et que couvraient les hautes herbes, « portait : *d'or à un lion rampant de sable armé et lampassé, au « chef d'azur chargé d'une étoile d'or.* Il n'y a pas très-longtemps, « toute tradition n'était pas encore éteinte dans la contrée sur « l'importance des anciens maîtres du donjon féodal. On y

(1) L'abbé Mollier, *Recherch. historiq. sur Villeneuve-de-Berg* (p. 391).

(2) *Almanach historique de Languedoc.* Toulouse, 1784 (p. 237).

(3) *Procès-verbal de l'Assemblée des Trois Ordres du Vivarais, etc.* Bourg-Saint-Andéol, 1788. in-4°.

(4) Nous tenons ces renseignements particuliers de Mme Félicie d'Ayzac elle-même.

Digitized by Google

« racontait, aux veillées du soir, que durant les jours de leur « prospérité les seigneurs d'Ayzac voyaient chaque année le « seigneur d'un manoir voisin, redevable à leur suzeraineté d'une « violette d'argent, à titre de vasselage, gravir les hauteurs du « château à la tête d'une brillante cavalcade. L'hommage rendu, « suzerain et vassal se traitaient d'égal à égal, et ce n'étaient, pen- « dant toute une semaine, que banquets, danses, tournois et assauts « d'armes. »

Privé de son père dès le bas âge, Claude-Louis d'Ayzac fit ses premières études au petit séminaire de Viviers (1). Ses études terminées, il fut successivement reçu avocat aux Parlements de Grenoble et de Toulouse, revint en Vivarais où l'estime de ses concitoyens lui confia, quoique jeune, des fonctions importantes. Il fut nommé secrétaire en chef de l'administration de son district et député à la Convention. Mais il n'accepta pas ce dernier mandat, ses opinions s'y refusaient. Cet acte de courage le rendit suspect aux Jacobins. Ils le dénoncèrent au tribunal révolutionnaire du Gard pour avoir donné son concours « à l'insurrection royaliste » du camp de Jalès, pour avoir voté « avec sa troupe scélérate » en faveur du comte d'Artois, pour avoir rempli la charge de secrétaire de l'Assemblée représentative des diocèses de Nîmes, d'Uzès et d'Alais (2), pour avoir enfin présenté à la commune de Nîmes une adresse contre Marat, Péthion et la Commune de Paris. Hors la

(1) Avant la Révolution, il existait à Viviers un grand et un petit séminaire. Le grand séminaire, comme celui qui existe aujourd'hui, était uniquement consacré aux études théologiques. Les études classiques se faisaient dans le petit séminaire, et tous les élèves n'entraient pas pour cela dans la cléricature. Le *Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée des Etats particuliers et assiette du pays du Vivarais*, tenue en la ville de Tournon, le 17 juin 1789, porte, à la page 47, la mention suivante : « Salomon, bailli de Chalancon, dit que, selon le rapport du sieur syndic, l'Assemblée avait délibéré, le 18 juin 1788, d'autoriser MM. les commissaires de traiter avec les directeurs du séminaire de Viviers, de l'acquisition de la chapelle et de la tour voisine de l'ancien *petit séminaire*, pour y placer les archives du pays. » — A propos des Archives du Vivarais, dont il est ici question et dont s'occupaient les Etats, il serait intéressant de savoir ce qu'elles sont devenues. Il paraît que ces Archives étaient considérables. Ont-elles été transportées intégralement à Privas? En est-il resté une partie à Viviers? Ont-elles disparu, en grand nombre ou en totalité, pendant la Révolution? Il serait utile aux érudits et aux bibliophiles du Vivarais de savoir à quoi s'en tenir au juste sur ce point important. M. le chanoine Rouchier et M. Mamarot, ancien archiviste, pourraient peut-être satisfaire cette curiosité très-légitime.

(2) M. d'Ayzac était secrétaire, et M. de la Tour-du-Pin président de ladite Assemblée. On sait qu'elle avait été formée pour réunir en faisceau toutes les forces royalistes du Midi et les faire marcher sur Paris contre la Convention.

Digitized by Google

oi pour ces griefs pendant la période la plus orageuse de la Révolution, Claude-Louis d'Ayzac vit sa tête mise à prix, et, servi par un déguisement, il put gagner les hautes vallées des Alpes où il fut réduit à faire le métier de tisseur de bas. Il fallait vivre — et autant valait tisser des bas que de donner des leçons de danse, comme le firent quelques émigrés retirés en Angleterre. Cependant la solitude lui pesait. Il n'y avait pas possibilité pour lui de gagner le Nord; il se rabattit sur l'Espagne et tenta plusieurs fois de franchir les Pyrénées. Reconnu au moment où il allait passer la frontière, il fut ramené en Provence, enchaîné comme un criminel, et jeté dans les prisons du palais des Papes à Avignon. Sa mort fut bientôt ordonnée, et le lendemain devait être son dernier jour, quand le courrier porteur de la nouvelle de la chute de Robespierre qui sauva tant de vies par toute la France, le rendit à la liberté. Claude-Louis d'Ayzac embrassa la carrière du barreau et se fixa à Montpellier où il épousa Mlle Anne Lajoux, fille de l'un des négociants les plus considérés de cette ville. En 1797, Claude-Louis d'Ayzac était nommé président du tribunal correctionnel, puis du tribunal civil de la Lys (1). En 1801 et durant les années suivantes, il fut compris dans la liste des notabilités nationales et siégea successivement comme premier juge, procureur-général et président à la Cour criminelle d'Aix en Provence. Son intégrité ne manqua pas de luttes à soutenir au sein de cette Cour mêlée, et en 1808 il fut proposé par le conseiller d'Etat Thibaudeau, préfet de Marseille, pour la présidence de la Cour que le gouvernement impérial organisait en Toscane. Il passa en Italie avec la promesse formelle de recevoir prochainement sa nomination; mais, pendant cette absence imprudente, des intrigants et des ennemis le desservirent. Claude-Louis d'Ayzac qui avait perdu tous ses biens pendant la Révolution, redevint simple avocat. Il exerça avec distinction, à Florence et à Marseille. Toutefois, dans l'intervalle de son séjour en Italie, des amis lui firent obtenir la place de bibliothécaire et de secrétaire particulier de Marie-Annonciade-Caroline Murat, reine-régente de Naples (2). Quand le trône de Marie-Caroline croula, Claude-Louis d'Ayzac, las de pérégrinations, vint se fixer définitivement à Paris. C'est là que sa vie s'est éteinte dans l'étude et la méditation, après dix-sept ans d'un

(1) Le département de la Lys (Belgique), comprenait la Flandre occidentale, alors réunie à la France.

(2) Sœur de Napoléon Ier et femme de Murat, qui fut grand-duc de Berg, puis roi de Naples.

Digitized by Google

silence qu'interrompirent seulement de temps à autre la publication de plusieurs travaux historiques et scientifiques et une collaboration intermittente à plusieurs journaux de la capitale. Claude-Louis d'Ayzac mourut du choléra en 1832 (1).

C'était une grande et belle intelligence, une intelligence encyclopédique. Il avait fait de fortes études et mis à profit ses nombreux voyages. En dehors de divers articles de circonstance qu'il publia dans le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel* et les *Tablettes du Clergé (2)*, Claude-Louis d'Ayzac s'occupait dans les dernières années de sa vie, d'un travail historique considérable dont il avait conçu le plan à Naples, alors qu'il était bibliothécaire de la reine Marie-Caroline. Les calculs qui forment la base de ce travail et qui devaient, selon leur auteur, amener la refonte de tous les travaux historiques élémentaires, avaient échappé jusqu'ici à toutes les recherches historiques des savants. Le titre de l'ouvrage en question est celui-ci : « *Le Rectificateur des faits* « *et des dates erronés* qui ont obscurci et dénaturé l'histoire « sacrée et profane, depuis l'origine du genre humain jusqu'à « l'époque contemporaine. » Il porte pour épigraphe ces paroles du livre de la Sagesse : *Ipse dedit mihi, ut sciam initium et consummationem et meditatem temporum* (Sap. VII). Le prospectus de l'ouvrage seul a paru (3). Le manuscrit est entre les mains de la fille de l'auteur, Mme Félicie d'Ayzac. D'après le prospectus, on peut conjecturer que cette publication aurait fait réellement sensation. Claude-Louis d'Ayzac rectifiait tous les calendriers et toutes les dates historiques depuis la première année postdiluvienne jusqu'à nos jours. D'où résultait la conciliation des histoires sacrée et profane pour certains événements considérables. Il

(1) Nous devons encore les renseignements qui précèdent à Mme Félicie d'Ayzac, et nous la remercions très-sincèrement de nous les avoir donnés, car nous avons pu ainsi faire connaître une illustration vivaraise dont aucun biographe n'avait parlé jusqu'ici. Claude-Louis d'Ayzac mérite, à tous les titres, de prendre place parmi les hommes éminents qu'a produits le Vivarais.

(2) Les articles publiés par M. d'Ayzac dans ces journaux sont généralement des dissertations et des controverses historiques sur des questions de premier ordre dont il donnait des solutions appuyées, ainsi qu'on l'exige de nos jours, sur des preuves authentiques fournies par les sciences exactes ou naturelles, les sources manuscrites, les monuments retrouvés, l'ethnographie, la géologie et la linguistique.

(3) Paris, Le Normant, imprimeur-libraire, 1821, in-8o. Le *Rectificateur* eût été un ouvrage si considérable que l'imprimeur évaluait à 40,000 francs environ les frais d'impression, vu les tableaux et les cartes qui concouraient à l'explication du texte, et les lettres des diverses langues orientales qui entraient dans la composition.

Digitized by Google

établissait une chronologie commune à tous les peuples. Puis il prouvait l'harmonie positive existant entre les annales des diverses nations, en une série de tableaux et de dissertations aussi savantes que curieuses : par exemple, sur la vie nomade des premiers hommes, sur l'universalité du culte primitif de l'Etre suprême, sur l'origine de l'écriture hiéroglyphique, sur le règne des dieux, des demi-dieux et des héros, sur le côté légendaire de la prise de Troie, sur les premiers voyages des Phéniciens et leurs découvertes, sur les divers cycles astronomiques, sur le symbolisme de certains usages antiques, sur les révolutions des Empires, sur les rapports de la théologie naturelle avec la théologie symbolique, sur les erreurs et les lacunes de l'histoire moderne, etc., etc. On doit aussi à Claude-Louis d'Ayzac une intéressante dissertation sur le zodiaque de Denderah (1).

Claude-Louis d'Ayzac eut deux enfants : un fils qui mourut à la fleur de l'âge après avoir donné les plus brillantes espérances, et une fille, Mme Félicie d'Ayzac, aujourd'hui seule héritière du nom, des manuscrits et de l'honneur paternels.

Mme Félicie d'Ayzac est née à Paris en 1801, pendant une halte qu'y fit sa famille, alors que son père se rendait de la présidence du tribunal de Courtrai à la judicature de la Cour criminelle d'Aix en Provence. La jeune fille n'eut pas d'abord d'autre instituteur que l'auteur de ses jours. Elle le suivit dans toutes ses pérégrinations, et celui-ci s'attacha à développer son intelligence, à jeter dans son esprit comme dans celui de son frère des semences d'instruction qu'il prévoyait devoir être leur seul héritage. Claude-Louis d'Ayzac enseigna même à sa fille la langue latine, et c'est à Rome, sur les bords du Mincio, sur les rochers de Tivoli, que l'enfant ouvrit pour la première fois Salluste et Tacite, Horace et Virgile. Au mois de mai 1817, Félicie d'Ayzac quitta la maison paternelle pour n'y plus demeurer d'une manière stationnaire. Elle entra comme novice dans la maison des élèves de la Légion d'honneur, à Saint-Denis (2). Elle avait alors seize ans, et pendant les deux années précédentes elle avait pu entrevoir la belle société parisienne dans quelques-uns des salons les plus brillants et les plus aimables de l'époque. Mme la maréchale Moreau, Mme Récamier, Mme de Staël, Mme de Genlis et Mme de Krüdener, avaient

(1) Le Normant, imprimeur-libraire à Paris, 1822.
(2) Maison d'éducation fondée par Napoléon Ier, et où sont élevées, au nombre de 400, des filles de membres de la Légion d'honneur. On y reçoit aussi 100 pensionnaires, parentes des membres de l'ordre.

Digitized by Google

accueilli la jeune Félicie avec la plus grande bienveillance. En arrivant au noviciat de Saint-Denis, elle y apporta ces gracieux souvenirs ; elle y apporta aussi le souvenir des voyages de la première enfance et des tableaux splendides qui avaient passé sous ses yeux éblouis : les vallées de la Savoie, les roches alpestres, les villas célèbres de l'Italie, les palais de marbre de Florence, les églises resplendissantes de Rome, les beaux soleils de Naples (1). Une fois son noviciat terminé, Mme Félicie d'Ayzac parcourut hiérarchiquement, dans la maison de Saint-Denis, tous les grades appliqués à l'enseignement des hautes études et des classes supérieures de l'institution. Elle devint ensuite professeur, puis bibliothécaire et enfin dame dignitaire, chargée de la direction du noviciat. En 1852, Mme Félicie d'Ayzac prit sa retraite avec le titre de dame dignitaire honoraire. C'est dans la maison de Saint-Denis qu'elle a pu pleinement satisfaire l'attrait qui, dès l'enfance, la portait aux travaux intellectuels ; c'est de là qu'elle a envoyé aux Jeux Floraux une série de charmantes et touchantes poésies qui lui ont valu plusieurs couronnes et le titre de maître ès-Jeux. Le premier essai poétique de Mme Félicie d'Ayzac date de 1823. Voici, du reste, la nomenclature de toutes les œuvres de notre auteur qui ont obtenu des couronnes ou des mentions honorables devant l'Académie toulousaine :

(1) Elle y apporta également les souvenirs des paysages du Vivarais, dont son père lui avait si souvent décrit les beautés sauvages et sublimes. Ces souvenirs, Mme Félicie d'Ayzac vient de les fixer dans une charmante poésie intitulée : *Vous souvient-il?* dédiée à ses amis et insérée dans le *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux* de 1877, p. 244. Voici de cette pièce quelques vers dont le Vivarais peut et doit revendiquer l'inspiration :

. . . . . .

Ce sont des rocs au ciel dressant leur front hardi,
Et regardant, du haut de leurs plateaux antiques,
Des océans sans fin de campagnes magiques,
L'eau des sources, courant parfois près des chemins,
Présentée à ma soif dans le creux de vos mains ;
La lecture en commun, sous les mêmes ombrages,
Des écrits immortels des savants et des sages ;
Les sentiers, suspendus au front des hauts penchant,
Déblayés pour mes pas de leurs cailloux tranchants;
Puis, de sombres manoirs aux débris romantiques,
Puis, au sein des vallons, des chapelles rustiques,
Où, quand montait la brume et que tombait le soir,
Lassés et tout poudreux nous entrions nous asseoir.
Et la nuit descendait taciturne et voilée,
Tandis qu'avec l'encens de la prière ailée
Nos âmes s'élevaient de l'ombre du saint lieu
Aux palais rayonnants des anges et de Dieu.

Digitized by Google

1823. — Le *Poëte au châlet,* élégie qui obtint un lys réservé.

Même année, l'*Enthousiasme du poëte à l'aspect des grands tableaux de la nature,* poème, avec cette épigraphe du Psalmiste : « Les cieux racontent la gloire du Très-Haut. » Inséré dans le Recueil de 1823.

1824. — Le *Poëte,* ode qui obtint un souci réservé. Cette ode a pour épigraphe le vers suivant de la septième églogue de Virgile :

Ille canit, pulsa referunt ad sidera valles.

Même année. — Le *Retour aux Alpes,* idylle récompensée par un lys réservé. Cette idylle a pour épigraphe ces mots de Châteaubriand : « Heureux celui qui n'a jamais vu la fumée des fêtes de « l'étranger et qui ne s'est assis qu'au foyer de la cabane de ses « pères ! »

Même année. — *La Prière,* ode ; *Adieu,* élégie. Ces deux pièces sont insérées dans le Recueil de 1824.

1825. — Le *Bonheur,* ode insérée dans le Recueil. Elle a pour épigraphe cette pensée de Salomon : *Omnia sub sole vanitas,* que saint Jean Chrysostôme devait traduire plus tard par Ματαιότης ματαιότητων, καὶ πάντα ματαιότης.

1827. — *Retraite et amitié,* épître avec cette épigraphe : « J'ai « trouvé le port », c'est-à-dire la foi et une affection pure. L'épître *Retraite et amitié* fut insérée dans le Recueil de l'année et mentionnée avec éloges dans le Rapport sur le concours. M. de Malaret, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, rapporteur, s'exprima en ces termes : « Mme Félicie d'Ayzac est « avantageusement connue par des poésies pleines de délicatesse et « de grâce. Dans l'épître *Retraite et amitié,* les avantages de la « retraite sont décrits de manière à la faire aimer. Comme les « autres poésies du même auteur, cette œuvre offre des pensées « douces et mélancoliquement exprimées. »

1841. — *O Fiancée!* ode avec cette épigraphe : « L'épouse est à l'époux et la vierge est à Dieu. » Insérée dans le Recueil de l'année.

1843. — Les *Deux destinées,* poème également inséré dans le Recueil de l'année.

1857. — Le *Désenchantement,* épître qui remporte une violette, prix de genre. Le *Désenchantement* a pour épigraphe ces mots de Châteaubriand : « Toujours s'égarer dans ses souvenirs, « toujours marcher en pleurant et en regrettant ce qu'il a perdu, « tel est l'homme ! » Pensée misanthropique, un peu terre à terre, relevée par Lamartine dans ces vers célèbres ;

Digitized by Google

Ici-bas la douleur à la douleur s'enchaîne ;
Le jour succède au jour et la peine à la peine.
Borné dans sa nature, infini dans ses vœux,
L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

Le *Désenchantement* est dédié à M. de Pontgerville, de l'Académie française.

La même année, Mme Félicie d'Ayzac présente à l'Académie une ballade bretonne qui obtient les honneurs de l'impression dans le Recueil. Cette ballade a pour titre : *Notre-Dame de Toute-Joie.*

1858. — Mme Félicie d'Ayzac est reçue maître ès-Jeux Floraux, et adresse un remerciement en vers aux mainteneurs.

1865. — Mme Félicie d'Ayzac prononce l'éloge de Clémence Isaure.

Comme l'a dit très-bien M. de Malaret, la poésie de Mme Félicie d'Ayzac se distingue par la délicatesse, la grâce et une teinte de douce mélancolie.

Quoi de plus gracieux et de plus délicat, par exemple, que ce début de la ballade bretonne : *Notre-Dame de Toute-Joie?*

O femmes qui filez en marchant dès l'aurore
Près de vos moutons noirs épars le long des blés,
Dites les jours passés, contez, contez encore ;
Contez, contez toujours, ô femmes qui filez.

On dirait un tableau de Jules Breton, marié à un paysage de Rosa Bonheur. Quoi de plus mélancolique, dans le bon sens du mot, que ce salut à la désillusion ?

Du déclin de nos jours salutaire tourment,
Mon âme te salue, ô désenchantement,
Qui trop tôt dissipant nos erreurs les plus chères,
Viens montrer à nos yeux tes vérités sévères.

Mais ce n'est pas seulement la délicatesse, la grâce et la mélancolie qui caractérisent la poésie de Mme Félicie d'Ayzac. La vraie caractéristique de son talent, c'est le cœur, c'est l'âme, une foi sincère et un profond sentiment de la nature. Notre poëte excelle aussi parfois dans les descriptions. Lisez le *Châlet,* c'est admirablement réussi. Un vieux poëte et sa fille retirés dans les Alpes sont, pendant une nuit d'horreur et d'orage, ensevelis par une avalanche ! L'élégie se termine de la sorte :

Aux lieux où respiraient la bonté, l'innocence,
Reine de la tempête et fille de l'hiver,
L'avalanche s'étend, inaccessible, immense.
Elle règne, et la mort plane sur le désert.

Digitized by Google

La pensée philosophique n'est pas non plus absente de la poésie de Mme Félicie d'Ayzac. Mais c'est toujours une pensée de philosophie chrétienne, comme dans la *Prière* l'invocation au Tout-Puissant :

Partout, mon cœur te cherche et mon âme t'implore.
Quand la voix du matin vient éveiller l'aurore,
Le murmure des vents te porte mes soupirs ;
Et quand l'astre du soir commence sa carrière,
Alors encor vers toi ma brûlante prière
Monte sur l'aile des zéphirs.

Parfois aussi nous trouvons des vers splendides, dans le genre de celui-ci, à propos des montagnes :

Les monts sont du Très-Haut le reposoir sublime.

En 1833, Mme Félicie d'Ayzac publia, sous le titre de *Soupirs*, ses premiers essais poétiques (1). Ce sont des poésies intimes, inspirées par le cœur et pleines de sentiment, dans le genre de celle-ci : *A ma Mère :*

La mère dont les yeux ont tant mouillé ces pages
De mes jours agités ne voit plus les orages ;
Dieu lui paie en bonheur tout ce qu'elle a souffert.
Elle habite la terre à ses combats promise,
Les anges sont près d'elle, et moi je reste assise
Sur le chemin muet, caillouteux et désert.
O mère, je n'ai pas, aux jours de ma jeunesse,
Payé d'assez d'amour ton immense tendresse !
Si mes yeux te pouvaient retrouver ici-bas,
Elève de la vie, instruite à son école,
Oh ! comme je saurais, ce que je ne fis pas,
Le front dans la poussière, écouter ta parole
Et baiser en pleurant la trace de tes pas !

Ces sentiments d'émotion profonde et de tendresse vraie se retrouvent à un degré supérieur dans l'élégie intitulée : *Adieu*, présentée au concours des Jeux Floraux de 1824. Nous nous étonnons que cette élégie n'ait pas été couronnée, — à moins qu'elle n'ait été rejetée pour ce seul motif que le sujet n'était pas nouveau. Effectivement, le sujet est identique à celui du *Petit Savoyard*, d'Alexandre Guiraud, de l'Académie française :

Pauvre petit, pars pour la France,
Que te sert mon amour, je ne possède rien.

(1) Ce recueil fut réédité en 1843, chez Lecoffre, et couronné par l'Académie française.

Digitized by Google

On vit heureux ailleurs, ici dans la souffrance.
Pars mon enfant, c'est pour ton bien.

L'enfant part, arrive à Paris et y meurt presque de faim. Une nuit de Noël, les pieds dans la neige, on l'entend gémir sous la fenêtre d'un riche palais :

J'ai faim ; vous qui passez, daignez me secourir.
Voyez : la neige tombe et la terre est glacée,
J'ai froid : le vent se lève et l'heure est avancée,
Et je n'ai rien pour me couvrir.

Tandis qu'en vos palais tout flatte votre envie,
A genoux sur le seuil je pleure bien souvent.
Donnez, peu me suffit, je ne suis qu'un enfant,
Un petit sou me rend la vie.

Sans doute, ce motif n'est pas neuf; il a fait pleurer plusieurs générations, il a fourni des romances à Mlle Loïsa Puget, il a même donné la matière d'un drame très-populaire, la *Grâce de Dieu.* Cela ne nous empêche pas de reconnaître que Mme Félicie d'Ayzac avait rajeuni le thème et l'avait traité d'une façon originale, tout en lui conservant sa note dominante, le sentiment humain, la pitié.

Mais la poésie, pour Mme Félicie d'Ayzac, n'a été qu'un délassement. Sa vie a été consacrée plutôt aux travaux sérieux qu'aux inspirations poétiques. On lui doit des ouvrages qui font autorité en histoire et en archéologie, l'archéologie catholique surtout. En visitant les églises, pendant le cours de ses voyages, son imagination fut vivement frappée du choix et parfois de l'étrangeté des sculptures dont la plupart d'entre elles sont décorées. Plus tard, elle retrouva dans l'Ecriture sainte et dans les traités dogmatiques et théologiques les raisons de ces décorations sculpturales, et, se sentant invinciblement attirée par l'étude de l'archéologie sacrée, elle se mit à l'œuvre et prépara les éléments d'un *Dictionnaire raisonné de la zoologie mystique et monumentale, répandue dans l'ornementation des églises catholiques.* Des fragments très-importants de ce Dictionnaire et qui forment souvent un livre à eux seuls, ont paru dans des revues spéciales, notamment dans les *Annales archéologiques* de Didron, dans la *Revue archéologique* de Leleux, dans la *Revue de l'architecture* de César Daly, enfin dans la *Revue de l'art chrétien,* de M. le chanoine Corblet. Les travaux de Mme Félicie d'Ayzac sur le symbolisme de la sculpture chrétienne sont remplis de science, d'aperçus profonds, de déductions curieuses, pittoresques et poéti-

Digitized by Google

ques. Ils ont naturellement leur place à côté du *Spicilegium Solesmense* du cardinal Pitra et des belles Etudes du chanoine Aubert, de Poitiers, sur les mêmes questions. Quelques-uns des articles de Mme Félicie d'Ayzac, tirés et publiés à part, ont obtenu des mentions honorables de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et ont valu à leur auteur le titre de membre correspondant de la *Société archéologique* de Moscou.

On doit aussi à Mme Félicie d'Ayzac un recueil de contes et de légendes, édité sous ce titre : *Au temps passé (1)*. Ce sont des légendes des âges de foi que Mme Félicie d'Ayzac a recueillies et racontées avec autant d'érudition que de charme ; ce sont encore des scènes historiques qu'elle a empruntées à nos traditions nationales, dont la connaissance lui est si familière. Mais l'œuvre capitale de Mme Félicie d'Ayzac, c'est son *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis (2)*. Publiée en 1860, à l'imprimerie impériale, par ordre du chef de l'Etat, cette histoire fut accueillie avec la plus grande faveur par la presse sérieuse. L'ouvrage obtint de la critique autorisée d'unanimes éloges. Et c'était justice. Dans ce livre, Mme Félicie d'Ayzac ressuscite la vieille abbaye des Bénédictins de Saint-Denis, décrit la vie, la coutume, la règle et les travaux des savants moines qui l'ont habitée, expose les vicissitudes de l'antique monastère depuis la Révolution, et finalement nous initie à toutes les conditions d'existence de la maison d'éducation fondée pour les filles pauvres des membres de la Légion d'honneur. Mme Félicie d'Ayzac a aujourd'hui 76 ans. Il faut s'incliner jusqu'à terre devant cette vieillesse si vénérable, couronnée par le travail et par la science, devant cette vie si bien remplie, toute consacrée au culte du beau, à la pratique du bien, à la défense du vrai. Et que l'on ne croie pas qu'une existence aussi studieuse soit restée à l'abri des tribulations de ce monde. Non ! Mme Félicie d'Ayzac a vu la fortune de ses aïeux dispersée et détruite dans nos tourmentes révolutionnaires ; elle a vu son respectable père, vieilli avant l'âge par les chagrins, succomber aux attaques d'un fléau terrible ; elle a vu son frère emporté à la fleur de ses ans par un mal effroyable ; elle a vu sa mère, chargée de vieillesse, paralysée, clouée dans un fauteuil, alors que, dans la ville de Saint-Denis, l'émeute hideuse battait l'air et le pavé des rues de ses clameurs furibondes. Quelle destinée ! Dernière survivante d'une noble

(1) Paris, H. Casterman, 1852, in-12.

(2) Paris, imprimerie impériale, 1860, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

famille, la femme éminente dont nous venons de dire la vie si utile et d'analyser les œuvres si remarquables, habite actuellement le château de Castel-Noubel (1), propriété d'une dame dignitaire, de ses amies, sortie comme elle de la maison de Saint-Denis. C'est une demeure antique, en partie ruinée par le temps, mais tranquille et pittoresque, assise sur un plateau qui domine l'une des plus riantes vallées de la campagne agenaise. Puisse Mme Félicie d'Ayzac goûter, dans cette retraite silencieuse, le repos auquel elle a droit, jusqu'à ce qu'il plaira à Dieu de lui donner les récompenses éternelles ! Puisse ne pas se réaliser pour elle la prophétie par trop désespérante contenue dans les derniers vers de l'une de ses odes dédiée « aux chers absents ! »

. . . . . .

Je suis lasse, et je touche au terme de ma route ;
Mes yeux, depuis longtemps, invoquent le repos.
J'ai de mes derniers ans tari la coupe amère,
Et j'ignore pourtant, errante sur la terre,
Sous quel ciel, sur quel sol doivent blanchir mes os.

IX

BONNEFOUS DE VERDALLE

(1846)

M. Bonnefous de Verdalle n'est pas originaire du Dauphiné, mais il appartient à cette province par ses travaux et par un séjour de plusieurs années à Voiron et à Grenoble. Contrôleur des contributions indirectes, Eugène Bonnefous de Verdalle a habité le Dauphiné de 1835 à 1848. Poëte, écrivain, publiciste, il consacrait alors à la littérature tous les instants que lui laissaient ses fonctions administratives. En 1840, il fondait et rédigeait, avec un talent et un zèle des plus méritoires, la revue périodique l'*Allobroge*, destinée à mettre en lumière tout ce que l'histoire du Dauphiné et les annales de la Savoie ont d'intéressant et de remarquable. Ce recueil avait aussi pour but d'encourager les jeunes littérateurs de la province, et ce fut une véritable tentative de décentralisation. L'*Allobroge* a paru à Grenoble de 1840 à 1842. C'était, comme la *Revue du Dauphiné et du Vivarais* que vient de fonder à Vienne M. Savigné, une revue illustrée, et les illustra-

(1) Près d'Agen (Lot-et-Garonne).

Digitized by Google

tions (1) étaient dues à deux artistes de grand mérite, Perrotin et Diodore Rahoult (2). L'*Allobroge* contient, de ces deux dessinateurs, les ruines de Montléans, les ruines de Claix, Sassenage, Moirans, le Bakuber, Bayard, Lans et le Vercors, Saint-Pierre de Chartreuse, Saint-Bernard de Menthon, Guy-Pape, le siége de Torchefelon, le château de Disimieu, l'abbaye de Boscodon, Marot à Vienne, le château d'Uriage, les Gorges du Fier, le Grand-Som, Eybens, Crolles, etc. Ont collaboré à l'*Allobroge*, avec M. Bonnefous de Verdalle, MM. H. de Lacroix, Breynat, Pétigny, Aristide Albert, Th. Corbet, Replat, Ménabrea, Pilot de Thorey et Colomb de Batines. C'est un recueil aujourd'hui fort rare (3).

M. Bonnefous de Verdalle a, pendant quatre ans, fait partie de la rédaction du *Courrier de l'Isère*. On lui doit en outre les publications suivantes qui, toutes, ont le Dauphiné pour objet :

1° *Notice historique et descriptive de la cathédrale de Grenoble*, broch. in-8°.

2° *Description et statistique de l'Isère*, un fort volume in-4°, avec planches. (Cet ouvrage, imprimé aux frais du département de l'Isère, a été couronné par l'Institut de France).

3° *Album du Dauphiné*, 4 volumes in-4° (collaboration), 200 dessins par Cassien, l'illustrateur de l'*Album du Vivarais*, d'Albert du Boys.

4° *Voyage à la Grande-Chartreuse*, brochure in-4°, 12 dessins de Cassien.

1846. — Cette année-là, M. Bonnefous de Verdalle présenta au concours de l'Académie des Jeux Floraux une ode intitulée : *L'Isère*, qui obtint une *violette d'argent*.

Le poëte a parlé de l'Isère comme un enfant du Dauphiné, avec la même émotion, le même patriotisme. Qu'on en juge d'après ces belles strophes :

Fais passer dans mes vers le doux bruit de tes ondes,
Isère, au cours brillant de grâce et de fierté !
Dans ton lit tour à tour tu souris et tu grondes,
En murmurant ces mots : « Travail et liberté ! »

(1) Ces illustrations sont au nombre de 72.

(2) Diodore Rahoult a illustré aussi *Grenoblo Malherou* (recueil de poésies en patois du Dauphiné, par Blanc, dit la Goutte, avec une préface de Georges Sand. Grenoble, 1864, 1 vol. grand in-4°). Les compositions qui décorent ce beau livre sont tout-à-fait remarquables et faites dans le meilleur goût. On en compte 134.

(3) Une édition de l'*Allobroge*, 2 vol. grand in-4°, d. maroq. rouge du Lev. à nerfs et dauphins dorés, tête dor. éb. Bel exemplaire avec les 72 planches sur papier de Chine, s'est tout récemment vendu 85 francs à la librairie Auguste Brun, de Lyon.

Digitized by Google

Tu ne dois pas tes flots à des sources vulgaires;
Le Rhône, le Danube et le Rhin sont tes frères;
D'un sublime berceau tu peux t'enorgueillir.
Au palais de granit des alpestres royaumes,
Des bases de leurs pics ou du front de leurs dômes,
Le doigt de Dieu te fait jaillir.

. . . . . .

Rivière par ton cours, mais fleuve par ta gloire,
Sur tes bords belliqueux grandissent les lauriers;
Et tu peux sans rougir laisser lire l'histoire
Que trace sur le sol le fer de tes guerriers.

. . . . . .

Ici, le poëte raconte les exploits des Allobroges à l'époque des Romains, leurs combats contre les Sarrazins et leurs grands faits d'armes du temps des croisades :

Des Guigues, des Humbert les bandes généreuses
Forçaient des mécréants les cités orgueilleuses;
La croix sur la poitrine et leur glaive à la main,
Quand leur bras du Dalphin signalait la bannière,
Tes enfants belliqueux disaient ton nom, Isère,
En mourant aux bords du Jourdain.

Les dernières strophes sont consacrées aux cris de liberté dont retentit Vizille à l'aurore de 1789 (1).

Dans son rapport sur le concours de 1846, M. Théophile de Barbot, mainteneur de l'Académie, parla en ces termes de l'Isère et de la poésie de M. Bonnefous de Verdalle : « Il est une terre « poétique par sa forme, poétique par son histoire, féodale et « indépendante d'abord, française bientôt, et dont le nom repré- « sente mieux que toute autre parmi nous l'unité et l'hérédité. « C'était le nom des fils aînés de nos rois. Chevaleresque et reli- « gieuse, elle peut montrer à la fois le cloître où vécut saint « Bruno, le château où naquit Bayard; elle a des montagnes « pittoresques, une rivière limpide et dont le nom est doux comme « ses ondes. C'est à cette rivière, c'est à l'Isère que s'adresse « l'auteur de l'ode couronnée; c'est au miroir de ses eaux que « vient se réfléchir pour lui l'image de la noble province et de

(1) Vizille, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Grenoble (Isère), où s'élève le château des Dauphins, embelli par Lesdiguières en 1623. C'est là qu'au mois de juillet 1788, le Dauphiné tint la fameuse assemblée dite *Assemblée de Vizille*. Dans cette assemblée des trois ordres du pays, on demanda, à l'instigation de Jean-Joseph Mounier, juge royal à Grenoble et plus tard député, la représentation des Etats provinciaux, le doublement du tiers et la convocation prochaine des Etats-Généraux de la nation.

Digitized by Google

« ses belliqueux enfants. Les Galls agitent leurs framées, les Croisés « agitent leurs lances. Ici, les ormeaux de Vizille d'où le mot de « liberté fut se répandre sur toute la terre ; là, les voûtes de la « Grande-Chartreuse, d'où la voix de la prière va sans cesse se « répandre aux cieux. Les vers ont de la force et de la grâce. Ils « sont doux et faciles ; la poésie de M. Bonnefous coule comme « l'Isère, mais comme l'Isère dans la vallée et non sur la montagne *(1)*. » A coup sûr, on ne saurait mieux décrire un pays et caractériser une œuvre.

En dehors de la violette d'argent, M. Bonnefous a obtenu, à diverses reprises, de l'Académie des Jeux Floraux, huit mentions honorables. On doit encore à cet estimable et laborieux écrivain les ouvrages suivants : *Histoire de la ville de Saint-Etienne* (1 vol. in-8°, 12 dessins de Crapelet) ; *Etudes historiques sur le Forez* (1 vol. in-8°) ; *Voyages à la Louvesc*, guide religieux et pittoresque du pèlerin au tombeau de saint François-Régis (broch. in-8°, 15 dessins de Cassien) ; *Pau et les Pyrénées* (1 vol. in-8°, dessins de Becquet). M. Bonnefous de Verdalle a fourni, en dernier lieu, des articles littéraires au *Mémorial de la Loire*, au *Messager de Bayonne*, à l'*Echo des vallées*, au *Monde artiste* et au *Messager de Toulouse*. Il est retiré aujourd'hui dans la cité palladienne, et c'est un de nos bibliophiles de province les plus distingués. M. Bonnefous de Verdalle a su réunir une collection précieuse d'ouvrages sur le pays toulousain et les Pyrénées. Il travaille, à l'heure actuelle, à une *Histoire des Capitouls de Toulouse et de leur descendance jusqu'à nos jours (2)*. M. Bonnefous de Verdalle est membre de plusieurs Sociétés savantes.

X

ERNEST PERROSSIER

(1863-1875)

M. Ernest Perrossier est né en 1832, à Alais, où son père, officier supérieur, était en garnison. Mais le pays d'origine de M. Perrossier est Romans (Drôme), qu'il a habité dans son enfance et où sa mère vit encore. M. Perrossier a fait ses études au lycée de Tournon. Elève de Saint-Cyr en 1852, il passa, en 1854, à l'Ecole d'état-major. Il a pris part aux campagnes de Crimée,

(1) Recueil de l'Académie des Jeux Floraux de 1846, in-8°.
(2) En collaboration avec M. Adolphe Huard, de Paris.

Digitized by Google

d'Italie et de France (1). M. Perrossier est aujourd'hui chef de bataillon au 126e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre des Saints Maurice et Lazare d'Italie. Il porte l'épée, mais cela ne l'empêche point, à l'instar des Gaschon de Molènes, des Gondrecourt et des Deroulède, de tenir vaillamment la plume.

Poëte à ses heures, M. Perrossier a plusieurs fois sollicité les fleurs d'Isaure, et il n'est jamais revenu bredouille, obtenant à chaque concours ou une récompense ou une mention honorable. Voici le titre et le sujet des poésies présentées par M. Ernest Perrossier à l'Académie des Jeux Floraux.

1863. — Ode intitulée : *Solférino*, avec cette épigraphe empruntée à Victor Hugo :

Allah ! qui me rendra ma formidable armée ?

Solférino est une ode guerrière ; elle a l'entrain, le mouvement, la sonorité, la fière allure, l'éclat :

Je l'ai vu..... Sous mes yeux, cette grande journée,
Commencée à l'aurore, à la nuit terminée,
A laissé bien des morts dans les sillons en deuil.
Ces champs ont vu tomber des milliers de nos braves
Et sont couverts au loin de sanglantes épaves
Et de cadavres sans cercueil.

Suit la description de la terrible bataille. Les feux du bivouac brillent dans l'ombre ; les deux armées, silencieuses, mornes, s'apprêtent à entrer en lutte ; çà et là, mêlé au murmure des ruisseaux, résonne le pas monotone des sentinelles. Mais voilà que le jour paraît, le soleil se lève. Immédiatement s'ébranlent des masses d'hommes ; les chevaux galopent, le panache des chefs ondule à la brise du matin ; un signal est donné, les tambours battent, les fusils partent, les canons tonnent, c'est la guerre ; puis l'ennemi vaincu se replie, et par la voix du poëte la France victorieuse se demande :

Où sont ces cavaliers aux pelisses flottantes?
Ces Croates velus qui, dans leurs mains puissantes,
Brandissaient sans effort des armes de géants,
Et dont les rangs profonds, inflexible muraille,
Se refermaient soudain sitôt que la mitraille
Y creusait des sillons béants ?

L'ode sur *Solférino* a été insérée dans le Recueil de l'Académie de 1863. A notre avis, elle méritait mieux.

1872. — M. Ernest Perrossier présente un poème intitulé : *Le*

(1) En 1870-71.

Digitized by Google

Sacrilége. C'est un épisode de l'insurrection polonaise de 1860-1863.

Non loin des bords glacés de la Vistule antique ,

se trouve un vieux temple où dorment les rois Jagellons. Là, fuyant la barbarie moscovite, un prêtre réunissait, de temps à autre, les Polonais fidèles et entretenait dans leurs âmes la double flamme de la foi et du patriotisme. Une nuit, la pieuse retraite est découverte. Les pandours de Mouravief arrivent et massacrent tout ce qui leur tombe sous la main : hommes, femmes, enfants, vieillards.

Qui dira les secrets de cette nuit affreuse ?
Qui peindra cette lutte horrible, ténébreuse,
Ce lâche assassinat d'un peuple désarmé,
Dans un cercle de fer tout à coup renfermé ?

Le prêtre, malgré l'attaque, le meurtre et l'incendie, est sur les marches de l'autel. Il ne cesse de prier et de bénir.

..... Soudain, l'hostie entre ses doigts
Se brise sous le choc d'une balle homicide.

Il tombe, et le sanctuaire n'est plus qu'une nécropole souillée de sang et couverte de cadavres. C'est presque identique à la *Bénédiction* de François Coppée, sauf que la scène atroce de la *Bénédiction* se passe en Espagne et que la mort du vieux moine est accueillie par un blasphème :

Amen ! dit un tambour, en éclatant de rire.

Le *Sacrilége* a été inséré, avec éloges, dans le Recueil de l'Académie de 1872. Seulement, le nom de M. Perrossier fut écrit *Perrassier*. Le poëte protesta très-spirituellement en ces termes, dans une épître adressée à M. Fernand de Rességuier, secrétaire perpétuel :

Au temps où Molière écrivait
Ses immortelles comédies
On prenait dans les vers des licences hardies,
Et pour joindre la rime un poëte pouvait
Par un *o* remplacer un *a* qui l'entravait.
Le vieux français de cette mode
S'accommodait sans nul effort,
Mais dans l'appel des noms que nous donna le sort,
Convient-il d'introduire une telle méthode ?
Je pense que l'état civil
Se trouverait en grand péril
Si le notaire allait faire par badinage

Digitized by Google

Dans un contrat de mariage
Un semblable remue-ménage.

L'épître, lestement troussée, continue sur ce ton plaisant et conclut ainsi :

Pour cette fois, la chose est faite,
Mais quand des fleurs nous reviendra la fête,
Si mon nouvel essai vous satisfait
Je vous présenterai cette simple requête :
« Rendez-moi mon O, s'il vous plaît ! »

Le nouvel essai satisfit.

1873. — M. Ernest Perrossier obtint un œillet pour son idylle intitulée : *Avril*, avec cette épigraphe tirée de la ballade de *Mignon* :

Un éternel printemps sous un ciel toujours bleu.

Vous connaissez tous cette ravissante villanelle de Ronsard :

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avait desclose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu cette vesprée,
Les plis de sa robe pourprée
Et son teint au vostre pareil ?

Evidemment, M. Perrossier s'est inspiré de l'auteur de la *Franciade* (et il pouvait plus mal choisir le modèle), mais son idylle n'en est pas moins attrayante ni moins fraîche. En voici le début :

Avril renaît, les autans
Ont fui devant le printemps ;
Le ciel est bleu, les bois sombres,
Et sur les prés verdoyants,
Les peupliers ondoyants
Etalent leurs grandes ombres.

Le soleil longtemps voilé,
Hier, monarque exilé,
A reconquis son empire
Et baigne de ses rayons
Les prés, les bois, les vallons,
Altérés de son sourire.

Et les pâquerettes fleurissent, et l'aubépine répand ses parfums, et le ruisseau argentin murmure ! — Le poëte ajoute :

Et sur les bords de l'étang,
Dans les roseaux l'on entend
Le froufrou des demoiselles
Qui font, tout en voltigeant,
Trembler les reflets d'argent
Sur la gaze de leurs ailes.

Digitized by Google

Et l'oiseau commence ses trilles d'amour, et l'amoureux dit à sa bien-aimée :

Mignonne, quand tout fleurit,
Quand tout aime, chante et rit
Ne sens-tu pas dans ton âme,
Comme un reflet enchanté
De cette félicité,
Passer une douce flamme ?

Mais, hélas ! le printemps n'est pas éternel ; il disparaît pour faire place au glacial hiver. En est-il de même du véritable amour ? Non ; rien ne l'amoindrit, rien ne le détruit, rien ne l'annihile. En vieillissant, il se purifie et se divinise. La poëte a donc raison de dire à celle qui possède toutes ses dilections :

Jusqu'à la fin de nos jours,
Crois-moi, nous saurons toujours
Chanter ce divin poème
Dont le refrain est si doux,
Que l'on répète à genoux
Et qui n'a qu'un mot : « Je t'aime ! »

M. de Rességuier, rapporteur du concours de l'année 1873, dit de la pièce couronnée intitulée *Avril* : « Cette idylle se recom-« mande par le mérite de la composition, le sentiment de la nature « et l'art qu'a eu le poëte de nous intéresser à un soliloque « amoureux. »

1874. — M. Ernest Perrossier présente au concours une pièce patriotique d'assez longue haleine, intitulée : *Strasbourg*. Elle obtient les honneurs du Recueil.

1875. — Nous trouvons encore de M. Perrossier un poème fantaisiste intitulé : *Fabrice*. Ce poème, dédié à un ami, Octave Eparvier, obtient comme *Strasbourg*, les honneurs du Recueil de l'année, avec les éloges du rapporteur :

Fabrice avait atteint cet âge redoutable
Où chaque cheveu blanc nous apporte un souci (1).

Et le voilà qui geint, qui se lamente, qui se désole ! « Après « tout, dit très-bien M. de Rességuier, on n'est pas si malheureux

(1) *Fabrice* est écrit à la bonne franquette, genre Musset. Dans son allure, il rappelle le faire de notre ami Léon Grandet (de Romans), l'auteur de *Donaniel* et de *Gul* :

Une nuit qu'il battait les pavés de la ville,
Chassé de son logis par l'hôtesse incivile
Qu'il ne pouvait payer, etc.

C'est la même facilité, la même fraîcheur d'imagination, le même

Digitized by Google

« pour avoir atteint la quarantaine et pour être encore, à cet » âge, resté garçon. Fabrice est plus jeune qu'on ne pense; oui, « car il est tendre, ému, poëte (1). »

En outre de ces pièces présentées aux Jeux Floraux, M. Ernest Perrossier a publié, comme poésies : en 1864, les *Résurrections (2)*; en 1873, *Tentation;* en 1875, *A une Jeune Femme (3)*; en 1876, la *Proie et l'Ombre (4)*. On lui doit aussi un ouvrage en prose sur la *Vérité et les causes de nos désastres (5)*. Mais M. Perrossier n'est pas que poëte et écrivain, il est compositeur de musique et compositeur distingué. Le 31 mars 1875, il a fait représenter sur le théâtre du Capitole à Toulouse, un opéra-comique, l'*Antiquaire*, où se trouvent, à côté de quelques défaillances, des motifs véritablement réussis et des airs d'une mélodie charmante. M. Perrossier a en portefeuille d'autres pièces de théâtre qu'il réserve pour les bonnes occasions (6). Tout récemment, la *Société d'archéologie et de statistique de la Drôme* l'a admis parmi ses membres. C'est, sous tous les rapports, une excellente recrue.

Firmin Boissin.

(La fin au prochain n°).

style primesautier, naturel, sans prétentions et, pour dire la chose la plus simple du monde, n'allant pas, comme certaines plumes parnassiennes, chercher midi à quatorze heures.

Puisque le nom de Léon Grandet se trouve sur mon chemin, qu'il me soit permis de secouer un peu sa poétique paresse. La *Revue du Dauphiné et du Vivarais* vient de publier sa délicieuse *Grand'Mère*. Ce n'est pas assez. Léon Grandet me dira : « J'ai fait *Donaniel*, *Gul*, *Yolande*, *Jeannette* & l'*Enragé*, je puis bien me recueillir. » Par ma foi! Grandet a raison. *Donaniel* est exquis, *Gul* est d'une philosophie que rien n'ébranle, *Yolande* nous émeut, nous intéresse et nous fait connaître les verts paysages de St-Donat; *Jeannette* est tout simplement un chef-d'œuvre de grâce, de poésie et de noble sentiment, que l'on peut mettre à côté de la *Pernette* de Victor de Laprade. Quant à l'*Enragé*, c'est une originale distraction, une fantaisiste peccadille, une petite débauche intellectuelle : il faut bien pardonner quelque chose aux poëtes. Le catholique Soumet, dans sa *Divine épopée*, n'a-t-il pas, très-épiquement, mais très-hérétiquement aussi, chanté la rédemption de l'enfer?

(1) *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*. Rapport sur le concours de l'année; Toulouse, 1875, in-8°.

(2) Les *Résurrections*. *Italie et Pologne*. Paris, Dentu, 1864, in-12.

(3) Ces deux pièces ont paru dans le Bulletin de la *Société littéraire* d'Apt (Vaucluse).

(4) Inséré dans le *Journal de Vienne et de l'Isère* du 17 décembre 1876.

(5) Paris, Dumaine, 1871, in-8°.

(6) Il vient de mettre la dernière main à un drame en vers et en trois actes intitulé : *Constantin*. Cette œuvre, fort remarquable, met en relief un des épisodes les plus importants du premier empereur chrétien. Le personnage de l'impératrice Fausta a été écrit par l'auteur en vue de Mlle Agar, la célèbre tragédienne, laquelle est, croyons-nous, née à Vienne (Isère).

Digitized by Google

PETIT ARMORIAL ROMANAIS

(Suite)

DELOULLE DE MENTILLERY (François-Antoine), seigneur d'Arthemonay, conseiller au Parlement, mort à Romans sans postérité, le 19 novembre 1817.

D'azur, à trois colombes d'argent; au chef de gueules chargé d'une croix potencée soutenue de même.

D'HONNEUR (Jean-Louis), sieur d'Hauteville, trésorier de France en 1756, mort à Romans, le 9 octobre 1797.

D'azur, à trois chevrons d'or accompagnés de trois étoiles : deux en chef et une en pointe.

DUPLASTRE (Jean), notaire et secrétaire du Conseil delphinal. Anobli dans sa charge en 1447.

DUPLASTRE (Antoine), chanoine et maître de chœur du chapitre de Saint-Barnard, en 1518.

D'azur, à la bande d'or chargée d'un lion de sable.

DU PORTROUX (Jean), avocat, procureur du roi en l'élection en 1765, sub-délégué de l'intendant en 1770; élu maire de Romans en 1790; mort le 13 février 1812.

DU PORTROUX (François), chanoine, maître de chœur du chapitre de Saint-Barnard, né le 8 mai 1726, décédé le 11 octobre 1814.

DU PORTROUX (Jean-Gabriel), avocat, conseiller en la chambre des comptes en 1786, commissaire du roi près le tribunal du district. Décédé le 31 décembre 1822.

D'argent, au vaisseau de sable, les voiles pliées; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent rangées.

DUVIVIER (Philippe), sieur du Molard, vibailli du Graisivaudan, président en la Chambre des Comptes en 1651, anobli dans sa charge; mort à Romans le 15 août 1683.

DUVIVIER (Ferdinand-Bruno de Fay), seigneur de Barnave, de Penne, et des maisons-fortes de Veaunes et de Jabelin; capitaine au régiment Royal-vaisseau; mort le 1er juillet 1751.

Digitized by Google

Armes de la branche de Veaunes : *De gueules, au cerf d'or passant sur un pont d'argent, à l'eau de même.*

DUVIVIER (Amédée-Philippe), seigneur de Lentiol, conseiller au Parlement du 22 janvier 1772, décédé le 4 octobre 1811, laissant deux filles : Mme de Pina et Mlle Edwige, fondatrice de la congrégation de Sainte-Marthe.

DUVIVIER (Ferdinand-Camille), chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Romans, du 24 janvier 1814 à août 1815, décédé à Château-Salins (Marne).

Armes de la branche de Lentiol : *Écartelé aux 1 et 4 de Veaunes, aux 2 et 3 de sable à trois fasces ondées d'argent, au chevron de gueules.*

ENFANTIN DE LISEAUX (Pierre), marchand et filateur de soie, mort le 9 février 1794.

ENFANTIN (Louis-Saint-Prix), chanoine de St-Barnard en 1775 ; élu maire de Romans le 8 avril 1792.

D'argent, à un enfant au naturel tenant à la main droite une branche de thym.

FALCOS DE MALLEVAL (François), premier consul de Romans en 1665.

D'azur, au faucon d'argent, les gets et sonnettes de même.

Devise : *Semper in altum.*

FALLAVEL (Richard & Pierre), chanoines de St-Barnard en 1270.

FALLAVEL (François), juge ordinaire de Romans, en 1400.

De gueules, à la bande d'argent chargée d'un lion de sable.

FARGES (François), marchand, mort en 1677.

De... à un hêtre (fagus) au naturel; au chef de... chargé d'un croissant accosté de deux étoiles.

FAY DE SOLIGNAC (Jean), premier consul de Romans en 1560, chef des capitaines de la ville l'année suivante.

FAY DE SOLIGNAC (Philippe), capitaine des grenadiers au régiment de Grammont, décédé le 17 octobre 1778.

De gueules, à la bande d'or chargée d'une fouine d'azur.

Supports : *deux lions grimpants, la tête couronnée.*

Chorier donne à cette famille des armes différentes et très-compliquées.

FLÉARD (Jean), juge du chapitre de Saint-Barnard, en 1483.

D'or, au chevron d'azur chargé en chef d'un soleil du champ et en pointe de deux croissants d'argent.

FLOTTE DE MONTAUBAN (Balthazar de), comte de la Roche, capitaine de la compagnie de M. le prince, chevalier de l'ordre du roi, bailli de Saint-Marcellin, gouverneur, de 1587 à 1597, de la ville de Romans, où il fit construire une citadelle.

Digitized by Google

Losangé de gueules et d'argent; au chef d'or.
Devise : *Tout flotte.*

FONTENILLE (Louis-Balthazar de), lieutenant de dragons, marié en 1825 avec Adélaïde Andrevon, décédé à Romans en 1841.
D'or, au lion de gueules.

FORREST dit COPPE (Pierre et Antoine), fermiers de la monnaie de Romans, en 1422, anoblis par le Dauphin (Louis XI), seigneurs de la Jonchère, en 1459.
Georges, fils de Bernard et époux d'Isabelle de Priam, devint seigneur de Blacons en 1480.
Patté d'argent et de gueules de six pièces; au chef d'or.

FRANC DE POMPIGNAN (Jean-Georges-Marie le), 112e archevêque de Vienne, abbé de St-Barnard et co-seigneur de la ville de Romans, nommé en 1774, abdiqua en 1789 pour devenir ministre de Louis XVI.
D'azur, au chevalier armé d'argent, tenant en main une épée nue.

FRANCISCAINS. Il existait à Romans, avant la Révolution, trois couvents de l'ordre de Saint-François: cordeliers (1252), capucins (1609), et récollets (1612).
D'azur, à deux bras stigmatisés, l'un vêtu de sable et l'autre de carnation passés en sautoir devant une croix de gueules.

GAILLARD (Louis-Charles), baron de l'Empire, colonel d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né le 7 novembre 1770 et mort le 20 août 1825, à Romans.
N. Sa nomination de baron ne datant que du mois d'octobre 1813, les lettres patentes n'ont point été enregistrées.

GARAGNOL (Antoine), vi-bailli de Saint-Marcellin en 1567, anobli en 1605.

GARAGNOL DE CHAMBOIS (Nicolas), capitaine au régiment de Robecq; premier consul de Romans en 1675.

GARAGNOL (Pierre de), chanoine de Saint-Barnard, mort en 1718.
D'azur à un buste de cerf coupé d'or, mise en profil or, sommé de même; au chef d'argent chargé de trois roses de gueules boutonnées d'or.
Devise : *Sursum.*

GARNIER DE LABAREYRE (Charles-Maurice-Paul), ancien officier de cavalerie, marié à Romans, le 26 janvier 1843, avec Marie-Agathe-Adélaïde de Chaptal.

GARNIER DE LABAREYRE (Pauline-Eugénie), mariée, le 8 octobre 1866, avec Félix de Chaptal, officier de gendarmerie.
D'azur, au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent, au

Digitized by Google

chef cousu de sinople, chargé de deux bandes d'argent accompagnées de trois besans de même posés en barre.

GARNIER DE PÉLISSIÈRE (Pierre-Justin-Jean-Baptiste), marié à Romans, le 17 septembre 1813, avec Marie-Suzanne-Adélaïde Legentil.

GARNIER DE PÉLISSIÈRE (Marie-Hippolyte-Ernest), fils du précédent, marié le 22 août 1853, avec Blanche-Marie-Caroline de Chaptal.

D'azur, à la tour d'argent accompagnée de trois cannettes de même, placées l'une sur le sommet de la tour et les deux autres adossées au bas.

GASTE (François de). De concert avec sa femme Isabeau Livat, il donna, en 1632, sa maison d'habitation pour y établir un couvent de la Visitation, à condition qu'on y recevrait ses quatre filles.

D'or, parti d'or, à trois fasces d'azur.

GAUDO-PAQUET (Louis), marchand de vins, mort à Romans en 1864, marié à Elisa Dauphin dont les armes sont :

D'azur, à un dauphin d'or renversé; au chef d'argent chargé de trois étoiles.

GAYTE, famille de notaires de Romans, au XIVe siècle. René, Claude et François Gayte de Soliers furent anoblis en 1652.

D'argent, à trois bandes losangées d'or et de gueules.

GENÈVE (Robert de), sacristain du chapitre de Saint-Barnard, de 1262 à 1274.

Cinq points d'or équipollés à quatre points d'azur.

GILLIER (Guyot), seigneur de Forges, général des finances des rois Jean et Charles V. Il se fixa à Romans où il mourut en 1398.

GILLIER (Jean-Baptiste), chanoine de Saint-Barnard, décédé le 4 février 1719.

GILLIER (Charles-Ferdinand, baron de), capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, maire de Romans de 1786 à 1787, colonel général des gardes nationales en 1789.

D'or, au chevron d'azur accompagné de trois macles de gueules. Deux lions pour supports.

GIRIN (Jean de), chanoine, maître de chœur du chapitre de Saint-Barnard, en 1350.

D'argent, au lion de gueules.

GONDOIN DE BEAUCOURT (Pierre), receveur de l'élection de Romans, ensuite maître des comptes en 1670.

GONDOIN (Jean-André), chanoine de Saint-Barnard, mort en 1720.

D'or, au phénix de sable posé sur un bûcher allumé de gueules, s'essorant et regardant un soleil de même naissant à dextre du chef.

Digitized by Google

GONTIER (Antoine), marchand, consul, puis capitaine de la ville, marié à Félice de Poterlat, mort en 1569, laissant à l'aumône générale tous ses biens, entre autres une maison dite de l'*Ange*.

De gueules, à trois coquilles d'argent; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

GOTTAFRED (Damien), chevalier le plus imposé de la ville (à 32 florins) dans la levée de la taille, en 1367.

GOTTAFRED (Jean), chanoine, clavier de Saint-Barnard en 1376.

GOTTAFRED (François), chanoine de la même église en 1562.

D'argent, à trois roses de gueules boutonnées d'or. — Selon Guy Allard : *De gueules à trois roses d'argent.*

GRIBALDI (Vespasien), 100e archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de la ville de Romans; il se démit en 1575 en faveur de Pierre de Villars.

D'azur, au sautoir ancré d'or.

Devise : *Plus penser que dire pour parvenir.*

GUÉRIN (Antoine), docteur en droit, juge royal de Romans, anobli en 1581, mort en 1597. Son fils :

GUÉRIN (Henri-Antoine), aussi juge royal, décédé en 1597 : tige de la famille de Tencin.

D'or; au laurier de sinople (Chorier dit : *au pommier arraché) ; au chef de gueules chargé d'une étoile d'or cotoyée de deux besans d'argent.*

GUIBERT (Charles-Benoit, comte de), major au régiment d'Auvergne, marié à Romans en 1742 avec Suzanne Rivail, fille de François Rivail, procureur, et de Suzanne Rochas. Il mourut le 8 décembre 1788, étant gouverneur des Invalides.

D'azur à trois éperviers d'or.

GUIGOU (Pierre), chef des prêtres de l'église de Saint-Barnard, mort le 14 avril 1647.

GUIGOU DE CHAPOLAY (Jacques), payeur des gages du Parlement.

GUIGOU DE CHAPOLAY (Aymar), président du conseil des finances en Dauphiné, mort à Romans le 21 juillet 1656.

D'or, au paon d'azur en profil ; au chef de gueules chargé d'une couronne d'argent,

GUILLAUD, famille de notaires de Romans.

GUILLAUD (Raymond), chanoine de Saint-Barnard, mort en 1691.

Parti, au 1 de... à un oranger posé sur un croissant ; au 2 de... à trois chevrons; au chef de... chargé de trois étoiles rangées.

GUILLON (Etienne), juge des appels de la cour de Romans en 1430.

Digitized by Google

D'azur, au sautoir d'or.

HEURARD D'ARMIEUX (Pierre-Hippolyte-César), ancien garde du corps, marié à Romans, le 26 février 1826, à Claire-Charlotte-Marie, fille de Dubu d'Agville, chef d'escadrons et chevalier de Saint-Louis, et de Constance Brenier de Monière.

D'azur, à un bélier rampant d'argent, broutant une branche de laurier, surmonté en chef d'une étoile d'or.

HOPITAL DE LA CHARITÉ. Sur l'ancienne porte d'entrée les armes de Melchior de Gillier; sur la façade du nord celles des Frères de la Charité: *Une grenade et une croix d'or dans un champ parti de sable et d'azur, surmontées du mot* charitas.

HOPITAL GÉNÉRAL: *Une femme assise qui reçoit deux enfants dans son giron, appuyée sur une colonne tronquée.*

HOPITAL DE SAINTE-FOY. Sur la façade de la rue de Jacquemart, il y avait les armes du chapitre; celles de la ville étaient sur la façade regardant la place.

HOSTUN (Jacques d'), marié à Romans, le 31 mars 1440, avec Béatrix, dame de Claveyson, mort dans cette ville le 11 janvier 1474.

HOSTUN (Giraud d'), chanoine précenteur du chapitre de Saint-Barnard, en 1567.

De gueules, à la croix engrelée d'or.

HUGUES (Guillaume d'), né en 1690, au château de Lamotte, diocèse de Gap; évêque de Nevers, nommé le 4 avril 1751, archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de la ville de Romans, mort en 1774.

D'azur, au lion d'or surmonté de trois étoiles de même, à trois fasces de gueules brochant sur le lion.

JOMARON (Gaspard), consul de Romans en 1587, contrôleur des guerres et des finances du roi en Dauphiné en 1591, anobli en 1603.

JOMARON (Jean, Pierre & autre Jean de), conseillers au Parlement de Grenoble, en 1608, 1739 et 1750.

JOMARON DE MONTCHOREL (François), capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Die, mort à Romans le 20 août 1798, sans laisser d'enfants de Françoise-Amanthe de Jarente.

De gueules, au lévrier effrayé d'argent colleté de sable.

JOMARON DE TIVOLEY (Charles-Nicolas), avocat à Romans, marié le 20 mai 1717 avec Charlotte de Champlong.

De gueules, à la bande d'or chargée de 3 losanges et deux demis de sable.

Une autre branche portait: *D'azur, au chevron d'argent accompagné de deux étoiles et d'une fleur de lys.*

Digitized by Google

JONY OU JOANNI (Osias), seigneur de Pennes, écuyer du Dauphin, capitaine de Romans et commissaire pour les fortifications de la ville, en 1456.

D'azur, au cœur d'or, traversé d'une flèche et percé de trois clous de la passion de même.

D'après Guy Allard : de *gueules à deux lions d'argent, colletés de gueules.*

LABARRE (Pierre), commissaire du roi à l'aliénation des domaines en Dauphiné, en 1422, trésorier général en 1436.

LABARRE (François-Thibault), consul de Romans en 1642, capitaine major de la ville en 1675.

De gueules, à la barre d'argent.

LA BATIE (Joseph Carra de), officier aux dragons du Dauphin, marié à Romans, le 20 août 1766, avec Jeanne-Félicité Boutillier d'Artan.

De gueules, au sautoir accompagné de quatre croissants d'argent ; au chef d'or chargé d'un aigle de sable.

LACROIX (Monnet de), consul de Romans en 1378.

LACROIX, DIT GUERRE (Félix de), docteur en droit, avocat général au Parlement en 1549; conseiller d'Etat en 1553, mort et inhumé à Romans, en 1583.

LA CROIX (Jean de), avocat général, puis président au Parlement; évêque de Grenoble, conseiller d'Etat, etc. ; mort à Paris le 8 mars 1619 et enterré dans le tombeau de famille, à Romans où il était né, le 10 août 1555.

D'azur, au buste de cheval coupé d'or, animé de gueules ; au chef de gueules chargé de trois croisettes d'argent.

Indomitum domuere cruces
Devises : *Victricia signa secutus.*
In crucibus mihi major honos.
Cri : *Guerre, Guerre !*

LA FAYOLLE DE LA TOURNE (Philibert), seigneur de Montrigaud et de Larnage en 1710; résidant à Romans.

D'argent, au lion de gueules ; au chef d'azur chargé de deux palmes en sautoir au naturel et liées de gueules.

Devise : *Tendit ad gloriam.*

LALLI (Arthur-Thomas de), baron de Tollendal, né à Romans, e 13 janvier 1702, de Gérard de Lalli, capitaine major du régiment irlandais de Dillon, et d'Anne-Marie de Bressac, veuve Duvivier: gouverneur de l'Inde, décapité à Paris le 6 mai 1766.

D'argent, à trois aiglettes de gueules ayant la tête contournée et portant au bec un rameau d'olivier de sinople accompagné de trois croissants mal ordonnés d'or.

Digitized by Google

Devise : *Intaminitatis fulgent honoribus.*

LAUDUN (Guillaume de), nommé par Jean XXII, le 27 février 1321, archevêque de Vienne, abbé et co-seigneur de Romans ; il passa à la métropole de Toulouse le 18 décembre 1327.

D'azur, au sautoir d'or surmonté d'un lambel aux sept pendants de gueules.

LAVIEU (Briand de), chanoine, comte de Lyon ; 78e archevêque de Vienne, abbé et co-seigneur de Romans, nommé par le pape Clément V le 18 juillet 1306, à Bordeaux, mort en 1317.

De gueules, au chef de vair.

LEBLANC (Pierre), président en la Chambre des Comptes, anobli en 1602. Sa maison d'habitation à Romans était à l'entrée du pont sur l'Isère.

De gueules, au cygne d'argent; au chef écartelé en sautoir d'argent et de gueules, chargé en cœur d'un croissant d'or.

LEGENTIL (Gabriel-Arnoux), né le 27 décembre 1742. Savant jurisconsulte : maire de Romans en 1795, et du 8 août 1815 au 28 décembre 1824, jour de sa mort. Il avait été anobli au commencement de la Restauration.

D'azur, à la bande d'or accompagnée en chef d'un lion et en pointe d'une étoile de sable.

LIONNE (Hugues de), seigneur de Lesseins, d'Aoust, de Triors et de Flandennes, conseiller au Parlement en 1613, marié en 1615 à Clémence de Claveyson : mort à Romans le 17 octobre 1630.

De gueules, à la colonne d'argent; au chef d'azur chargé d'une lionne d'or.

Devise : *Impavidus sursum vigilat.*

LIONNE (Charles de), abbé de Lesseins, sacristain du Chapitre de Saint-Barnard, mort en 1701, portait partie de Lionne et de Claveyson.

LIONNE (Hugues de), ministre des affaires étrangères, décédé en 1671, écartelait ses armes de Lionne et de Servien.

Devise : *Scandit fastigia virtus.*

LORAS (Guyonet), gouverneur de Romans en 1374 ; chef de l'armée pour empêcher le passage des Bretons.

De gueules, à la face lozangée d'or et d'azur.

LUC (Guigues), notaire. Il tint les comptes pour la construction de la seconde enceinte de la ville, en 1367.

LUC (Etienne), chanoine de Tournon et sous-capiscol de Romans, en 1593.

LUC (Antoine), commissaire des guerres, anobli en 1606.

D'or, à la bande de sable chargé d'un brochet (Lucius) d'argent.

LUCINGE (Pierre de), bâtard de Mélincte de Lucinge ; fiancé le

Digitized by Google

24 avril 1337 à Catherine, fille naturelle du Dauphin Humbert II, au nom duquel il fut, en 1364, gouverneur de la Bastide de *Beau secours* et de la ville de Romans.

D'argent à trois bandes de gueules.

MAGNARD (Marie-Joseph-Alexandre), né à Saint-Sorlin, marié en 1809 à Romans où il est mort le 5 octobre 1848.

D'azur, au chevron d'hermines.

MAGNAT (Pierre), docteur en droit, premier consul de Romans en 1580. Prisonnier en Savoie en 1595, la ville paya sa rançon.

De sinople, au lion d'or.

MAISONBLANCHE (Laurent), curé, puis chanoine de Saint-Barnard, Dom recteur de l'hôpital de Ste-Foy de 1662 au 19 mai 1704, époque de sa mort.

De... à deux lions dressés contre un arbre.

MALET (Ponce), bourgeois de Romans au XIIIe siècle. La famille Malet habitait à la montée de Chapelier et possédait des terres à Larnage.

D'argent, au griffon de sable.

MALOC (Guillaume), recteur de l'hôpital de Sainte-Foy en 1309, chanoine de Saint-Barnard en 1332.

MALOC (Berton). Il vendit, en 1343, au Dauphin Humbert II sa maison située à l'entrée du pont sur l'Isère.

MALOC (Jacques), chanoine de Saint-Barnard en 1500.

Pallé et contre-pallé d'argent et de gueules de six pièces.

MANISSY (Humbert de), bourgeois de Romans en 1393 : marié à Agathe de Lionne.

MANISSY (Aymar de), docteur en droit, conseiller au Parlement du 5 juin 1597, mort en 1625.

De gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir, l'anneau tortillé de quatre pièces, brisé en chef d'une étoile d'or.

MARILLAC (Charles de), évêque de Vannes, 98e archevêque de Vienne, abbé et co-seigneur de Romans, le 2 décembre 1560.

D'argent, maçonné de sable, à l'orle de six merlettes et un lion de gueules en abime.

MERCIER (Guillaume), syndic de Romans en 1398; il assista en cette qualité aux Etats de la province réunis à Grenoble.

MERCIER (Girard), consul en 1490 : qualifié noble.

D'azur, à trois croissants montant d'argent mis en bande, cotoyés de deux fusées d'or.

Suivant Guy Allard : *D'azur, à trois écussons d'or mis en bande entre deux cotices de même.*

Digitized by Google

MERLES (Guillaume-Marie-Maximin de), marié en 1868 à Louise-Césarine-Roberte Gaudot-Paquet, résidant à Romans.

D'azur, au pal d'argent chargé de trois merles de sable, membrés et becqués d'or.

MICHA (Guillaume de), chanoine et maître de chœur de l'église de Saint-Barnard en 1562.

D'argent à trois pals de gueules; au chef d'azur chargé de trois molettes ou étoiles d'or.

MILHIARD (Charles), receveur général des tailles en Dauphiné. Il siégea aux Etats de Blois en 1576, en qualité de consul de Romans.

MILHIARD (Jean), aussi receveur général des tailles en 1587.

De... à un chevron de... et un annelet en pointe; au chef de... chargé de trois étoiles rangées.

MIOLANS DE CARDÉ (Jacques Saluces de), originaire de la Savoie, gouverneur de Romans en 1568.

Bandé d'argent et de gueules.

MIRIBEL (Pierre de), chanoine de Saint-Barnard en 1160.

Ecartelé d'or et de gueules, à la cotice d'hermines brochant sur le tout.

MISTRAL (Laurent), avocat, premier consul, envoyé à la cour pour affaires de la ville de Romans. Il devint seigneur de Parnans en 1608, conseiller au parlement en 1632 et mourut à Romans le 7 septembre 1650.

MISTRAL (Joachin), chanoine de St-Barnard en 1622; mort le 1er novembre 1667; son corps fut transporté en bateau à Valence pour y être inhumé dans le tombeau des Mistral.

De sinople, au chevron d'or chargé de trois trèfles d'azur.

MOIRANS (Aynard de), 72e archevêque de Vienne, abbé et co-seigneur de Romans en 1195, mort en 1205.

Fuzelé d'argent et de gueules.

MONIER (Jean), contrôleur des domaines, anobli en 1703.

MONIER DE BELLEBAT (Bruno), capitaine au régiment de Condé, chevalier de Saint-Louis, mort le 20 novembre 1774.

De... au lion de... issant d'une couronne.

MONTCHENU (Jacques de), sacristain du chapitre de Saint-Barnard, en 1228.

MONTCHENU (Humbert de), 84e archevêque de Vienne, abbé et co-seigneur de Romans, de 1368 à 1395.

MONTCHENU (Geoffroy de), doyen de Lyon et sacristain de Saint-Barnard, de 1429 à 1467.

De gueules, à la bande angrelée d'or.

Digitized by Google

MONTMORIN DE SAINT-HEREM (Armand de), évêque de Die ; nommé le 10 avril 1694 archevêque de Vienne, abbé et co-seigneur de Romans : mort le 6 octobre 1713.

De gueules, semé de molettes d'argent, au lion de même brochant sur le tout.

MORTEMART-BOISSE (Marc-Jean de), chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur. Il épousa, le 19 janvier 1839, Marie-Georgette, fille du colonel baron Gaillard, et mourut à Romans le 4 octobre 1866.

D'hermines, à trois fasces de gueules, parti d'argent à la bordure de gueules.

MORTILLET (Alexandre-Gallix), né en 1742, avocat, premier échevin de Romans, député aux Etats de la province en 1788; juge, puis président du Tribunal du district, juge de paix en 1792.

Coupé au 1 d'azur, à un C et à un G gothiques d'argent, au 2 de gueules, à la croix ancrée d'argent.

MORTILLET (Alexandre de), ex-capitaine aux gardes suisses à Rome, chevalier de plusieurs ordres; marié à Romans, le 5 février 1872, avec Marie-Eugénie de Labareyre.

De gueules, à la croix d'argent chargée en pal de trois molettes, surmonté d'un cimier fermé.

MOSNIER DE ROCHECHINARD (Claude), premier consul de Romans en 1577, député aux Etats Généraux de Blois, en 1588. Charles, sieur de Crèvecœur, consul en 1634, mort en 1660.

D'argent, au chef d'azur, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout.

MOTTE, DIT CÈDRE (Robert), baron de l'Empire, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur; mort à Romans en 1829. Il avait épousé Marie Perron.

D'argent, à un R et à un M majuscules de sable, quatre drapeaux passés en sautoir derrière l'écu auquel est suspendue une croix de la Légion d'honneur.

MOTTET (Raymond), Dom recteur de l'hôpital de Sainte-Foy en 1374, chanoine maître de chœur de Saint-Barnard, en 1376.

D'azur, à la tour d'argent soutenue d'une motte d'or, accompagnée de deux étoiles de même, en chef.

MURINAIS (Allard de), prévôt des maréchaux de France, marié à Romans, le 19 octobre 1709, avec Marianne Colet de la Chasserie, fille de Jean-Louis, substitut en l'élection.

De gueules, au lion d'or.

NANT (Jean de), 86e archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de la ville de Romans; nommé en 1405, transféré a l'évêché de Paris le 25 juin 1423.

(La fin au prochain n°.) ***

Digitized by Google

ÉTUDES & PORTRAITS

LÉON GRANDET

I

EST-IL encore des poëtes ?

— Non, répond le bourgeois, abonné du *Temps* ou des *Débats* quand ce n'est pas du *Figaro* ou de l'*Univers*, et pour lequel, depuis M. Jourdain et sa prose, l'humanité a désappris la langue des dieux.

— Non, reprend le grave professeur, nourri de la moëlle d'Homère et de Virgile, condamné, de par les programmes universitaires, à lire Racine et Boileau dont le meilleur consiste en ce qu'ils ont su emprunter des anciens. A ses yeux, les modernes, les contemporains n'existent pas. Il a entendu prononcer le nom de *Monsieur* Hugo, mais il se garderait bien d'en lire un seul vers.

— Non, dit encore l'homme de science ; celui-là ne rêve que découvertes, inventions, électricité, chemins de fer, applications à l'industrie, oubliant que Littré a mis en français un chant de l'*Iliade* et que Voltaire, entre une tragédie et un poème, traduisait Newton ou faisait de la chimie. Il est vrai que c'était avec Mme du Châtelet.

Eh bien ! n'en déplaise à tous ces respectables personnages, il existe encore des poëtes, de vrais poëtes. En voici un qui est notre compatriote, Léon Grandet, de Romans.

II

« Poëte et romancier de talent, dit M. Jules Saint-Rémy dans sa *Petite anthologie des poëtes de la Drôme*, M. Léon Grandet débuta dans les lettres, à Paris, en 1866, par la publica-

Digitized by Google

tion de *Donaniel*... L'année suivante le poëte aborda le roman en écrivant *Yolande*. Cet ouvrage, daté de St-Donat, contient de belles descriptions de certains paysages de notre département. » Après avoir mentionné les autres publications (1), M. Jules Saint-Remy borne là ses renseignements biographiques. Nous n'imiterons pas sa réserve et nous dirons tout bas, bien bas, que Léon Grandet est un pseudonyme dont on pourra chercher la clef au bas d'une ravissante pièce de vers parue dans la *Revue* sous le titre de la *Grand'mère*.

Ici, ayant ma réponse toute prête et éprouvant le besoin de la placer, je demande au lecteur de vouloir bien s'étonner un peu qu'un écrivain ait conservé le voile du pseudonyme avec un bagage littéraire déjà considérable.

Oui, pourquoi ce pseudonyme? diront à la foi les malins et les sots. Un galant homme ne saurait rougir des productions de sa plume et il doit inscrire au front de la moindre bluette: *Me, me, adsum qui feci!* — Je réponds:

Le pseudonyme constitue une protection, quelquefois la seule, pour celui qui débute dans les lettres. Si l'œuvre est de mince ou de nulle valeur, le pseudonyme sauve l'auteur du ridicule; si elle s'éteint tout doucement dans l'indifférence du public, le pseudonyme adoucit et ne tarde pas à cicatriser la cuisante blessure infligée à l'amour-propre. A Paris, l'éclat et le tapage autour du nom forment une condition de succès. Les choses se passent autrement en province. Un homme est-il dans les affaires? On le tue avec ces mots: *Il fait de la littérature!* Il passera pour

(1) Voici la bibliographie des œuvres complètes:

Donaniel, poème, avec eau-forte de Léopold Flameng; 1 vol. in-16 r. 176 p.; Paris, Achille Faure, 1866. Epuisé.

Yolande, roman; in-18 de 300 p.; Paris, Lacroix et Verboeckoven, 1867. Epuisé.

Gul, poème, avec eau-forte de Flameng, 1 vol. in-16 r. de 134 p.; Paris, Lemerre, 1870.

Jeannette, poème, 1 vol. in-12 j. de 180 p.; Paris, Lemerre, 1872.

L'Enragé, poème, 1 vol. in-12 j. de 108 p.; Paris, Lemerre, 1873.

Plus trois nouvelles parues: *Ma cousine Olympe*, dans la *Revue contemporaine*, n° du 10 avril 1870; *Mademoiselle de Valcombre*, dans la *Gazette universelle*, 18...; *Pierrette*, dans le journal l'*Ordre et la Liberté*, de Valence, 1871, et plusieurs pièces de vers publiées dans le *Parnasse contemporain*, le *Tombeau de Théophile Gautier*, l'*Artiste*, etc., etc.

Digitized by Google

sérieux si, la journée finie, le courrier expédié, il bâille toute sa soirée au cercle ou devant une table de café entre un bock et une partie de piquet. Mais s'il recherche de plus intelligentes, de plus nobles distractions, si la tarentule littéraire l'a piqué, ne serait-ce qu'au talon, le seul endroit par où péchait l'invulnérabilité d'Achille, la mère avec horreur détournera de lui sa fille, de petits sourires discrets s'épanouiront sur son passage, car c'en est fait, voilà un homme à la mer : *Il fait de la littérature!*

Le pseudonyme en province devient donc souvent une nécessité. Grâce à cet abri complaisant, tandis que rayonnera par exemple ce nom heureux de Léon Grandet, éclairé par *Donaniel* et *Gul*, *Jeannette* et l'*Enragé*, l'auteur, tout en savourant modestement son triomphe, pourra vaquer à ses affaires sans que la musique des vers fasse tort à celle des écus, demeurer homme du monde, se livrer aux banalités aimables de la vie courante, en un mot, rester lui, sans crainte des sots ou des importuns.

Que de choses à dire encore sur cette question, mais j'arrive à l'examen des œuvres de notre poëte dauphinois.

III

La première en date est *Donaniel* suivi à quatre ans de distance de *Gul*, qui en forme l'indispensable complément (1). Donaniel est le fils de don Juan et d'une bohémienne. Ce que promet cette poétique et fantaisiste origine, le poème le tient et bien au delà. De sa mère la bohémienne, Donaniel a gardé l'insouciance folle, le goût des aventures et des joyeuses équipées. De son père don Juan, ce type immortel sur lequel se sont exercés le génie de Molière et le génie de Mozart, il a conservé l'ardeur inassouvie, la soif de boire jusqu'à l'ivresse à la source même du plaisir, l'adoration sans fin de la femme, le culte profond et doux de sa souveraine beauté. Donaniel est parent d'Albertus, ce fade héros du *Poème de la mort;* Hassan, Mardoche, Rolla, sont de sa famille, car tous procèdent de don Juan. Mais voici en quoi Donaniel se montre supérieur. Albertus ne trouve que la mort dans l'amour, et ne serre dans ses bras qu'un cadavre au lieu d'une belle maîtresse. Mardoche est le sceptique à froid que

(1) Pour marquer davantage cette parenté, l'auteur a donné le même format spécial aux deux volumes.

Digitized by Google

rien n'attire; sur ce modèle s'est formée toute une génération de blasés qui ne pouvant atteindre à rien se venge par le dénigrement, qui a peur d'estimer quelque chose ou d'admirer quelqu'un; race sans entrailles, sans conviction et sans foi, pour qui sonnent creux les mots de patrie, devoir, amour ; race vouée à l'impuissance et à la stérilité. Ah! comme iraient bien à ses épaules les coups de fouet d'un Aristophane!

Hassan et Rolla ont connu l'amour... chez les autres. L'un le découvre en l'esclave Namouna; l'autre le rencontre dans le bouge infâme où il vient mourir.

Donaniel, tout en restant aussi profondément humain, passe à travers ces folies durables ou fugitives; peut-être y laisse-t-il un peu de son honneur, mais il n'y reste pas pris tout entier, comme ce misérable Rolla; il en sort épuisé, fourbu, ruiné de santé et de fortune, mais il en sort. Pauvre héritier de don Juan, qu'as-tu fait de ta jeunesse? Voilà donc où devait échouer le roman de ta vingtième année!

Une nuit qu'il battait le pavé de la ville,
Chassé de son logis par l'hôtesse incivile
Qu'il ne pouvait payer, — ce sont hasards du jeu, —
Seul, sans toit, sans abri, sans maîtresse et sans feu,

il tombe chez Gul, le savant, Gul, l'austère travailleur de la pensée. Il écoute d'abord d'un air railleur le viril enseignement du maître. Peu à peu il se sent gagné. Gul déroule à ses yeux éblouis un magnifique tableau: les différents cultes, Iris et l'Egypte avec son beau fleuve, Ormuzd, le dieu du feu, Bouddah et l'Inde avec ses torrents de poésie, les premiers pas de l'homme parmi les splendeurs de la nature

Quand ce jeune univers qui s'étonnait de vivre
Palpitait et riait dans l'air pur qui l'enivre,

les préceptes de la plus sereine sagesse formulés, et les plus graves problèmes soulevés:

Quoi! mourir tout entier?... Mais aux jours où nous sommes,
N'est-ce pas la croyance où la plupart des hommes,
Qui des secrets de l'être ont poursuivi la loi,
Viennent encor jeter les débris de leur foi?
Et n'est-ce pas l'autel sans pompe ni mystère,
Que dresse la Science aux deux bouts de la terre,
Où se tient, toute nue et ceinte de clarté,
La déesse des temps nouveaux, la Vérité?

Mais la leçon ne serait pas complète, si l'exemple ne suivait

Digitized by Google

pas. Gul montera sur le bûcher, victime bien moins de l'étourderie de son élève que de l'erreur de son siècle et de la jalousie stupide de ses rivaux. Donaniel héritera de ses livres et manuscrits; le maître considère d'un œil tranquille cette sentence injuste; il pardonne à ses bourreaux, assuré que son œuvre ne périra pas. Pour un combattant tombé, un autre a pris sa place dans cette bataille engagée depuis tant de siècles et dont le progrès humain est le suprême enjeu. Le vieux professeur Gul a un continuateur et un héritier : Donaniel.

Telle est la haute et forte conception de ce poème en deux parties.

On comprend maintenant pourquoi Donaniel, tout en étant aussi *vécu,* aussi *de son temps* que Rolla, lui devient supérieur, parce qu'il ne s'égare pas irréparablement dans les sentiers fleuris de la jeunesse. Après maintes chutes, il se relève homme et penseur. Le souci de peindre la vie réelle ne doit pas être en effet la seule préoccupation du poëte. Pour que son œuvre soit véritablement frappée au coin du génie, il y faut encore cette aspiration vers l'idéal qui n'abdique jamais complétement dans l'âme humaine. Un poëte que nous aimons et admirons entre tous, François Coppée, nous semble l'avoir oublié dans son dernier poème. Ollivier, son héros, a été blessé au cœur par un amour mauvais. Non seulement il ne peut secouer ce passé malsain dont il est encore imprégné, pour se retremper dans une chaste affection, mais il ne l'essaie même pas; il continuera à traîner sur les boulevards son indifférence ennuyée, inutile aux autres et dégoûté de lui-même. Pourquoi Ollivier n'a-t-il pas rencontré Gul sur son chemin? Avec ce maître austère il aurait pu faire de grandes choses. Sa vie aurait eu comme une frondaison nouvelle. Il ignore donc, ce triste et pâle Ollivier, quel remède est l'étude contre les grandes ou les petites douleurs ?

Là n'est point tout le mérite de *Donaniel :* la pensée, d'une philosophie si vaste, y est servie par un langage digne d'elle. Vive et rieuse dans le récit des amours de Donaniel, la muse de Léon Grandet sait devenir grave pour aborder les plus hautes régions philosophiques, et grandit sans efforts avec le sujet. Des citations, nous n'en ferons pas. D'abord parce que nous éprouvons quelque répugnance à étaler ainsi des lambeaux épars, *disjecti membra poetæ*, sur lesquels le lecteur distrait a trop souvent la prétention de juger une œuvre. Ensuite parce qu'il nous reste à parler des deux autres poèmes, *Jeannette* et l'*Enragé.*

Digitized by Google

IV

Cette fois le poëte est descendu des fiers sommets où l'avait emporté sa puissante imagination. Il a saisi corps à corps les réalités de la vie moderne.

Depuis quelques années il s'est formé toute une école de modernité en littérature. François Coppée a brillamment ouvert la voie avec les *Poèmes modernes,* les *Humbles*, *Fais ce que dois;* Eugène Manuel et d'autres ont suivi. Mais aucun, — si nous exceptons *Angelus*, de Coppée, — n'a donné au développement de sa pensée poétique l'étendue de l'*Enragé* ou de *Jeannette.*

Le sujet de *Jeannette*, l'histoire d'une famille pendant la guerre de 70-71, a été abordé bien des fois par divers côtés. Léon Grandet l'a fécondé et renouvelé en quelque sorte par la forme poétique. Elle est sincère et touchante l'affection de ces deux jeunes êtres, le paysan Sylvain et *sa mie*, s'aimant sous l'œil des grands parents qui bénissent déjà leur union. Mais l'ébranlement causé par l'invasion a son contre-coup jusqu'au fond de leur village. Il faut partir, Sylvain comme tant d'autres. Désespoir de Jeannette, deuil des parents, tandis que Sylvain court les hasards de cette meurtrière campagne d'hiver. Mais à la guerre étrangère succède la guerre civile. Sylvain, Jeannette qui l'a rejoint, et un frère de Sylvain, Pascal, qui est dans les rangs des fédérés, trouvent tous trois la mort dans cette lutte fratricide. Les enfants de Pascal devenus orphelins, sont ramenés là-bas, dans la maison des champs, vers les vieux attristés. Cette jeune espérance grandira à côté de leur deuil inapaisé; ainsi les verts rameaux du lierre s'enroulent autour du chêne dévasté par la tempête.

L'*Enragé* est moins facile à analyser. Le poëte y conte la fantaisie d'une grande dame parisienne pour le précepteur de ses enfants. L'été, dans un château perdu sous les grands arbres, il y a si peu de distractions! Et puis le gai soleil, la fraîcheur des ombrages, la mélancolie du soir aux champs, la plainte harmonieuse de Philomèle, que sais-je? l'herbe verte et quelque diable aussi le poussant, Philibert succombe. Mais ce que la coquette châtelaine a regardé comme un jeu, le malheureux le prend pour une réalité. Il se livre tout entier à cet amour qui dure... l'espace d'une saison à la campagne.

Digitized by Google

La Parisienne rentre dans la capitale. Philibert la suit et la relance jusque dans son salon. Là, comme Humbert chez Mme Tallien, mais avec moins d'à-propos, il apostrophe la bourgeoisie frivole et dit leur fait à tous les partis. Nous ne lui ferons le reproche que de se montrer trop indulgent. Pour un homme qui va mourir et qui n'a plus de ménagements à garder, il aurait pu être plus virulent encore.

Il y a de belles pages dans ces deux poèmes, dans celui de *Jeannette* surtout. Telle description du matin aux champs, telle course à travers les terres quand les haies s'emplissent de rumeurs ailées et que l'alouette jette son chant clair aux espaces ensoleillés, en un mot, tels fragments des amours printanières de Jeannette et de Sylvain, ne feraient pas déshonneur aux maîtres les plus en renom.

V

Jeannette et l'*Enragé* marquent une nouvelle étape dans la voie de Léon Grandet. Non pas que nous mettions ces œuvres au-dessus de *Donaniel* et *Gul*, au contraire. Mais elles témoignent chez le poëte d'une tendance louable à être de son temps et de son pays. Cela nous semblera toujours préférable aux *Poèmes barbares* de M. Leconte de Lisle ou aux casse-tête chinois de M. Catulle Mendès. Cette préoccupation de modernité fait la force de Léon Grandet. Dans la peinture de la vie présente, avec ses misères trop évidentes et ses grandeurs trop contestées, avec ses séductions et ses déplaisances, il apporte une imagination saine et créatrice, une langue harmonieuse et riche, une grande facilité à faire le vers, une intensité de vie, dans la forme comme dans le fond, qui donne l'illusion de la réalité. Comme Jeannette, l'honnête et robuste fille des champs, sa muse possède santé et bonne humeur. Ce n'est pas l'*humour* d'outre-Manche mis à la mode depuis Byron, mais, ce qui vaut mieux, la bonne gaîté, la franche allure de nos vieux conteurs d'autrefois.

Avec de pareil éléments de succès, Léon Grandet ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Pour *Donaniel* et *Gul*, la récolte est terminée, il y a lieu de s'en tenir pleinement satisfait. Qu'il s'amuse à cueillir des fleurs, comme *Yolande* et *Ma cousine Olympe*, passe encore. Mais *Jeannette* et l'*Enragé* sont des primeurs d'une variété nouvelle. L'arbre se dresse vigoureux et plein de sève, il ne tardera pas à se couvrir des fruits les plus dorés et les plus beaux.

RAYMOND LAIRE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE (1)

Notice sur les imprimeurs d'Orange et les livres sortis de leurs presses, avec un appendice sur les écrits relatifs à l'histoire de cette ville, par Martial MILLET, docteur-médecin à Orange. — Valence, imp. Chenevier, MDCCC·LXXVII, in-8° raisin, 78 p.

Orange était dotée d'une Université depuis le XIVe siècle; une imprimerie y fut établie par lettres patentes de Louis, comte de Nassau, le 28 août 1573. Les ouvrages sortis des presses des imprimeurs orangeois, dont le premier fut Etienne Voisin, et le plus célèbre Edouard Raban, sont pour la plupart de polémique religieuse et pour la défense de la religion protestante. Par un édit de 1687, Louis XIV ordonna de brûler tous les livres protestants trouvés dans les bibliothèques publiques ou privées de la principauté. On comprend que ce procédé, renouvelé du kalife Omar, ait singulièrement abrégé la tâche de M. Martial Millet.

Parmi les livres imprimés à Orange, nous citerons comme intéressant le Dauphiné :

Le livre officieux ou le chemin ouvert à la paix pour la réunion des deux religions; 1643, par Jean de Lafaye, de Loriol (Drôme);

Les éclairs de la vérité resplendissans au milieu des ténèbres; 1647, par le même, pasteur à Loriol. Opuscule non cité par M. Rochas;

Histoire naturelle ou relation exacte du vent particulier de la ville de Nyons en Dauphiné, dit le vent de S. Césarée d'Arles et vulgairement le Pontias; 1647, par Gabriel Boule, Marseillais, & *Observations sur Nyons*, par le même;

Plusieurs ouvrages de controverse de David Eustache, dauphinois;

Les victoires imaginaires du sieur Féron, représentés en douze lettres écrites à un habitant de Valence, par Daniel Chamier, petit-fils du célèbre pasteur Chamier, 1658.

Excursions archéologiques dans les Alpes dauphinoises, lecture faite au 2e congrès du Club-Alpin, par Florian Vallentin, de la Société des Touristes du Dauphiné. — Grenoble, Maisonville et fils, 1877.

M. Florian-Vallentin s'est attaché à relever les vestiges de la voie romaine entre Briançon et Grenoble, dont les stations étaient *Brigantione* (Briançon), *Stabatione*, *Durotino*, *Mellosedo*, *Catorissium*, *Cularo* (Grenoble). Il place *Durotino* à l'ancien village des Vernois, *Mellosedo* au Ferraret, hameau de Venose, contrairement à l'opinion qui veut que ce soit le village de Mizoen, *Catorissium* au mas de la Ronsière, près du village de Gavet.

A l'appui de sa thèse, l'explorateur cite les ruines romaines dont il a constaté l'existence le long de cette route. Nous regrettons qu'il ne se soit pas occupé des distances entre les diverses stations.

C'est encore là le plus sûr moyen d'emplacer sûrement les localités

(1) Il est rendu compte de tous les ouvrages dont deux exemplaires auront été adressés au bureau de la Revue.

Digitized by Google

indiquées par la table de Peutinger, car les ruines romaines, on en montre un peu partout.

M. Florian Vallentin annonce que sa relation sur la voie romaine de l'Oisans n'est que le résumé d'un travail plus considérable avec cartes à l'appui, présenté à l'Académie delphinale.

Abbaye de Notre-Dame de Laval-Bénite de Bressieu, transférée à la Côte-St-André, règle de St-Bernard, ordre de Citeaux, par Emmanuel Pilot de Thorey. — Grenoble, X. Drevet, éd. 1873. — Broch. de 20 p. in-8° c., tirage à part du journal le *Dauphiné*.

L'abbaye de filles de Laval-Bénite, de la filiation de Bonnevaux, de l'ordre de Cîteaux, fut fondée, au XIIe siècle, sur le territoire de St-Pierre-de-Bressieu, transférée, vers 1623, à la Côte-St-André, et subsista jusqu'à la Révolution. Les papes Alexandre III, Calixte III, Innocent III lui accordèrent des priviléges ou confirmèrent ses titres de propriété. Ses bienfaiteurs furent : parmi les princes, Béatrix, duchesse de Bourgogne et comtesse d'Albon ; Guigue, dauphin de Viennois (1267) ; Anne et Humbert de La Tour, son mari ; Béatrix, épouse du dauphin Jean II, et son fils Guigue ; Jean, dauphin de Viennois ; Guigue, dauphin (1333) ; Humbert II et le dauphin Louis, plus tard le roi Louis XI ; parmi les seigneurs, ceux de Poitiers, de Moirans, des Baux, d'Anthon, de Satolas, de Lemps, de Beauvoir, etc., et surtout la maison de Bressieu.

Après un rapide historique de l'abbaye, M. E. Pilot donne la liste des abbesses aussi complète que possible. Il a mis à profit pour ce travail, non-seulement les ouvrages généraux sur le Dauphiné, mais encore beaucoup de titres des archives de l'Isère.

L'Ermite de Vézérance.

La Miougrano entre-duberto (la Grenade entr'ouverte), par Théodore Aubanel — Nouvelle édition, 1 vol. petit in-8°, de 319 p. — Montpellier, au bureau des publications de la Société pour l'étude des langues romanes,

Nous sommes heureux d'annoncer aux lecteurs de la *Revue* une nouvelle édition du chef-d'œuvre de Th. Aubanel, la *Miougrano entre-duberto* (la Grenade entr'ouverte).

Depuis plusieurs années ce recueil était devenu introuvable, et les bibliophiles qui le recherchaient avidement, ne pouvaient se le procurer que très-difficilement et à un prix fort élevé.

Le poëte a réimprimé son œuvre textuellement, sans changer ni ajouter une seule ligne, et nous l'en félicitons vivement, car lorsqu'un ouvrage est consacré par un légitime succès et classé parmi les chefs-d'œuvre, il semble que l'auteur lui-même n'a pas le droit d'y changer un seul mot.

Nous n'avons pas l'intention d'analyser la *Miougrano*, et nous renvoyons le lecteur à la petite étude que nous en avons faite récemment dans cette même *Revue* (n° d'août 1877) ; nous voulons seulement annoncer la nouvelle édition.

Il n'est pas un seul poëte, pas un seul ami de la véritable poésie qui ne tienne à honneur de posséder ce charmant recueil sur les rayons de sa bibliothèque, à côté de *Mireille*, de *Calendal*, des *Iles d'or*, par Frédéric Mistral.

M. Théodore Aubanel nous annonce sur la couverture de son volume, la publication de trois drames en vers provençaux et d'un recueil poétique sous le titre gracieux de « Li fiho d'Avignoun » les Filles d'Avignon).

Nous attendons avec une vive impatience ces volumes que l'auteur nous promet, et nous nous ferons un véritable plaisir de les annoncer aux lecteurs de la *Revue du Dauphiné*.

Nous souhaitons de tout cœur à M. Th. Aubanel, de retrouver pour ses œuvres nouvelles, le légitime et éclatant succès de sa *Miougrano entre-duberto*.

Jules Saint-Remy.

Vienne, imp. Savigné. *Le Directeur-Gérant*, E.-J. Savigné.

Digitized by Google

Digitized by Google

F. Lindenschmit sculpt.

Szigeti impr.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES & PORTRAITS

J. ROUMANILLE (1)

Quelqu un a le droit d'être fier en contemplant le splendide épanouissement de la langue et de la littérature provençales, certes, c'est bien Joseph Roumanille. Il est le premier, parmi nos modernes félibres, qui ait rêvé la renaissance de sa langue maternelle et qui ait voulu chanter avec les accents qui l'avaient bercé sur les genoux de sa nourrice. Le motif qui fit choisir le provençal à ce poëte pour composer ses poésies, est vraiment bien touchant; presque encore enfant, il avait composé diverses pièces qu'il se faisait une joie de réciter à sa mère, mais il éprouva un grand désenchantement, car la pauvre

(1) « Les provinces n'ont plus de limites, avons-nous dit; doit-il y en avoir pour les esprits d'élite?... »

Cette citation du programme de la *Revue* expliquera l'excursion que nous faisons aujourd'hui et qui nous permet de présenter aux lecteurs les trois illustres représentants de la poésie provençale: Mistral, Aubanel, Roumanille.

Nous donnons, en même temps, une notice sur Roumanille; quant aux *Études*

Digitized by Google

femme ne comprenait pas le français. C'est alors qu'il rêva de chanter en provençal, et de relever cette langue harmonieuse qui, hélas! depuis les troubadours, n'avait guère servi qu'à écrire des grivoiseries et quelques mauvais vers d'un goût douteux.

On le voit, le *félibrige* est né d'un profond sentiment d'amour filial.

Par une curieuse coïncidence, au moment même où Roumanille préparait son premier recueil poétique, le hasard plaçait à côté de lui un jeune homme, presqu'un enfant, qui devait un jour jeter un si vif éclat sur la littérature provençale. Mais laissons la parole à Fr. Mistral.

« C'était en 1845. Au pensionnat où j'étais, un jeune homme de St-Rémy, ayant nom Roumanille, entra pour professeur. Comme nous étions voisins de terres, — Maillane et St-Rémy sont du même canton, — et que nos familles se connaissaient de longue date, nous fûmes bientôt camarades. Roumanille, déjà piqué par l'abeille provençale, recueillait en ce temps-là son livre des *Pâquerettes*. A peine m'eut-il montré, dans leur nouveauté printanière, ces gentilles fleurs de pré, qu'un beau tressaillement s'empara de mon être, et je m'écriai : « Voilà l'aube que mon âme attendait pour s'éveiller à la lumière! » J'avais bien, jusque-là, lu quelque peu de provençal, mais j'étais ennuyé de voir que notre langue était toujours employée en manière de dérision. Il est vrai que j'ignorais encore les fiers poèmes de Jasmin. Roumanille le premier, sur la rive du Rhône, chantait dignement, dans une forme simple et fraîche, tous les sentiments du cœur. Aussi nous embrassâmes-nous, et nous liâmes amitié sous une étoile si heureuse que, depuis trente ans, nous marchons de compagnie pour la même œuvre, sans que notre affection ou notre zèle se soient ralentis jamais.

« Embrasés tous les deux du désir de relever le parler de nos mères, nous étudiâmes ensemble les vieux livres provençaux, et nous nous proposâmes de restaurer la langue selon ses traditions et ses caractères nationaux. Ce qui s'est accompli depuis avec l'aide et le vouloir de nos frères les félibres (1) ».

Comme on le voit d'après l'aveu de Mistral, Roumanille est bien véritablement le premier rénovateur de cette belle langue provençale,

sur Mistral et Aubanel, elles ont déjà été publiées dans la *Revue*, nos d'avril et d'août.

La tête de page de ce no représente les armes littéraires des trois félibres; en voici l'explication avec les devises :

Mistral : une cigale d'or sur champ d'azur; *Lou soulèu me fai canta ;* (Le soleil me fait chanter.)

Aubanel : grenade d'or sur champ de gueules; *Quau canto — Soun mau encanto;* Qui chante, son mal enchante.)

Roumanille: marguerite d'argent sur champ d'azur; *Dan! Dan! tambourin — Mètès vous en trin;* (Dan! Dan! tambourin, mettez-vous en train.)

Dans la lettre ornée se trouvent les armes de Provence.

(1) Fr. Mistral. *Lis islo d'or* (préface).

Digitized by Google

sur laquelle, quelques années plus tard, Mistral, Aubanel, Félix Gras et quelques autres, devaient jeter tant d'éclat.

Joseph Roumanille est le fils d'un jardinier de Saint-Rémy, et le frère aîné de sept enfants ; c'est lui-même qui nous l'apprend dans la poésie qui ouvre son volume de *Li margarideto :* (Les pâquerettes).

« Dins un mas que s'escound au mitan di poumié,
Un bèu matin, au tèmps dis iero
Siéu na d'un jardinié, mé d'une jardiniero
Dins li jardin de Sant-Roumié.
« De sèt pàuris enfant venguère lou proumié.....
A qui ma maire, à la testièro
De ma bresso, souvènt vihave de niue'ntiero,
Soun pichot malaut que dourmié.
« Aro, autour de mon mas, tout ris, tout reverdejo ;
Lieuen de soun nis de flour, souspiro et voulastrejo
L'auceloun que s'es anana.

« Dans un mas qui se cache au milieu des pommiers, un beau matin, au temps des aires (de la moisson), je suis né d'un jardinier et d'une jardinière, dans les jardins de Saint-Remy.

« De sept pauvres enfants je vins le premier; là, ma mère à la tête de mon berceau veillait, des nuits entières, son petit malingre qui dormait.

« Maintenant, autour de mon mas, tout rit, tout reprend verdure; loin de son nid de fleurs soupire et voltige l'oiseau qui est parti, etc. »

En 1847, Roumanille réunit ses diverses poésies en un volume, sous le titre modeste de *Li Margarideto* (Les pâquerettes). Ce fut un événement en Provence. Jugez donc! un véritable poëte osant publier un recueil en vers en provençal! La tentative était hardie; elle réussit pleinement. *Li Margarideto* contiennent d'excellentes poésies, parmi lesquelles nous avons remarqué : *Madeleno*, *l'Autouno*, *lou Pauro*, et surtout *Au couvènt*, pièce d'une rare beauté.

Peu de temps après la publication des *Margarideto*, éclatait comme un coup de foudre, la Révolution de Février qui déchaîna tant de mauvaises passions. Roumanille comprit que ce n'était plus l'heure des douces rêveries, et abandonnant momentanément la poésie, il s'élança dans l'arêne. Ce n'est point avec le fouet d'Archiloque que l'auteur des *Margarideto* terrasse ses adversaires, mais bien, le plus souvent, avec un simple dialogue où pétille une verve juvénile, et où règne une logique implacable. C'est ainsi que de 1849 à 51, notre poëte publia : *Lou coléra*, *Li clube*, *Quand devès*, *fau paga*, *Un rouge em'un blanc*, *La férigoulo* (le thym) (1), *Li partejaire* et *Li capelan* (les prêtres).

Le bien que firent ces petites brochures dans le Midi de la France

(1) Cette fleur était devenue le signe distinctif des montagnards.

Digitized by Google

est incalculable; aussi leur auteur reçut-il de toutes parts des encouragements et des applaudissements qui durent lui être une bien douce récompense. Mgr le comte de Chambord, entr'autres, voulut bien lui témoigner toute sa satisfaction.

Ce qui fait le mérite des différentes pièces que nous venons d'énumérer, c'est l'absence de toute recherche et de toute affectation. Ce sont des filets d'eau pure qui sortent d'une source limpide et courent en murmurant à travers le gazon.

On peut dire que ce sont des poésies vraiment populaires, dans la véritable acception du mot. Ces petits chefs-d'œuvre de logique et de bon sens ne devaient pas disparaître avec les événements qui les avaient fait naître; aussi, quelques années plus tard, Roumanille les réunit-il en un volume, sous le titre de : *Lis oubreto en proso*, en y joignant diverses petites pièces qui avaient déjà fait les délices des lecteurs de l'*Armana prouvençau*.

A peine l'orage s'est-il apaisé que le poëte reprend ses chants interrompus et publie coup sur coup deux petits poèmes : *Li sounjarello* (les Sonjeuses, 1852), et *La part dou bon Dieu* (1853), que l'espace restreint dont nous disposons ne nous permet pas d'analyser.

Le premier est une peinture exquise de deux âmes aimantes, pour laquelle l'artiste a su trouver sur sa palette les couleurs les plus en harmonie avec son sujet. Quant au second, le comique y coudoie le sentimental, et l'auteur nous prouve qu'il a plusieurs cordes à sa lyre; ce poème devint rapidement populaire sur les bords du Rhône et de la Durance.

On sait avec quelle solennité la Provence célèbre la fête si poétique de la Nativité du Sauveur. Le peuple conserve religieusement et chante encore de nos jours les *noëls* si naïfs du bon Nicolas Saboly, mort il y a deux siècles. La reconnaissance publique, sur l'initiative de Roumanille a fait ériger le buste du noëlliste populaire, sur la place publique de Monteux, sa ville natale, et Avignon a donné le nom de Saboly à la rue qui vit s'éteindre ce poëte (1). On conçoit que les félibres, eux aussi, aient voulu chanter la naissance du Sauveur. Peyrol, et plus récemment Aubanel et Roumanille, ont composé des *noëls* dans des genres différents, mais tous empreints d'un souffle poétique.

Roumanille a eu l'heureuse idée de réunir ceux qu'il avait éparpillés de 1845 à 59, et de les publier à la suite des *nouvè* de Saboly et de Peyrol, et je puis vous assurer qu'ils ne déparent pas le recueil.

Rien de beau, de naïf, de touchant comme *Lou bon rescontre*, l'*Enfantoun*, *Li meinagié* et surtout *La chato avuglo* que nous citons en entier, avec la traduction française que nous devons à l'obligeance inépuisable de M. de Berluc-Perussis.

(1) Pour le récit des fêtes célébrées en l'honneur de Saboly, voir la brochure suivante : *Deuxième centenaire de Saboly célébré à Monteux (Vaucluse), le 31 août 1875* (Avignon, Seguin, 1875).

Digitized by Google

La chato avuglo

I

Ero lou jour tant bèu qu'uno vierge enfantavo
A Betelèn;
E soun fru benesi, de la fre tremoulavo
Su'n pau de fen;
Lis ange, eilamoundaut, tout-bèn-just acabavon
Soun *Gloria*,
E, de tout caire, au jas pastre e pastresso anavon
S'agenouia.

Dison qu'en aquèu jour de grand rejouïssènço,
Un paure enfant,
Uno chato doulènto, avuglo de neissènço,
Fasié'n plourant :
— Maire, perqué voulès que rèste eici souleto?
Me languirai!
D'ou tèms qu'à l'enfantoun farés la tintourleto,
Iéu plourarai!

-Ti lagremo, moun sang, ie respoundié sa maire,
Me fan pieta!
Te ie menarian proun, mai que vendriés faire?
Ie veses pa!
Sus lou vèspre, deman, que vas èstre countènto,
Quand tournaren!
Car tout ce qu'auren vist, o ma pauro doulènto!
Te lou diren.

— Lou sabe, enjusqu'au cros, dins la negro sournuro
Caminarai!
O bello caro d'or, divino creaturo,
Noun te veirai!
Mai, de-qu'es besoun d'iue, bono maire, pèr crèire,
Pèr adoura?
Ma man, enfant de Diéu, se te pode pas vèire,
Te toucara!

II

L'avuglo, plouré tant, e tant preguè, pecaire!
A si geinoun,
Tant ie tranquè lou cor que pousquè plus sa maire
Dire de noun.
E pièi quand dins lou jas arribè la paureto,
Trefouliguè!
De Jeuse sus soun cor meteguè la maneto...
E ie veguè!

La fille aveugle

I

C'était le jour si beau qu'une vierge enfantait — à Bethléem; — et son fruit béni tremblait de froid — sur un peu de foin;— les anges, là-haut, achevaient à peine — leur *Gloria*, — et, de tous côtés, à l'étable, pâtres et bergères allaient — s'agenouiller.

On dit qu'en ce jour de grande réjouissance.—une pauvre enfant, —une fille dolente, aveugle de naissance,—disait en pleurant:—Mère, pourquoi voulez-vous que je reste seule ici? — Je *languirai!* (J'attendrai tristement) —tandis que vous bercerez l'enfantelet dans vos bras, — moi, je pleurerai!

— Tes larmes, ô mon sang, lui répondit sa mère,— me font pitié! — Nous t'y mènerions bien, mais que viendrais-tu faire? — Tu n'y vois pas! — Sur le soir, demain, que tu vas être contente, — quand nous retournerons! — Car tout ce que nous aurons vu, ô ma pauvre dolente, — nous te le dirons.

— Je le sais, jusqu'à la tombe, dans la noire obscurité — je marcherai! — O beau visage d'or, divine créature, — je ne te verrai pas! — Mais qu'est-il besoin d'yeux, bonne mère, pour croire, — pour adorer? — Ma main, enfant de Dieu, si je ne puis te voir, — te touchera!

II

L'aveugle pleura tant, et tant pria, la pauvrette,— à ses genoux, — tant elle lui déchira le cœur, que sa mère ne put — dire non. — Quand, puis, dans l'étable arriva la pauvrette, — elle tressaillit. — De Jésus sur son cœur elle posa la petite main, — et elle vit!

Passons maintenant, à une composition d'une facture à part parmi l'œuvre de Roumanille. *La campano mountado* (La cloche montée) diffère complétement des *Margarideto* et *di Sounjarello*. C'est un poème héroï-comique en sept chants qui, par l'élégance de la versification et par la verve intarissable, rappelle un peu *Vert-vert*, de Gresset, et *le Lutrin* de Boileau. Le poëte nous raconte l'odyssée d'un carillonneur d'Avignon, qui a rêvé de doter son clocher d'une nouvelle cloche. On ne peut se faire une idée des mille contre-temps qui surgissent et qui empêchent le pauvre homme d'arriver à son but. Mais tout est bien qui finit bien, et, après mille et mille péripéties, notre nouveau Quasimodo avignonnais peut enfin voir sa *Campano mountado*.

Dans un sujet en apparence si badin, Roumanille a su éviter le terre à terre et trouve occasion de déployer son aile de poëte. Dans le septième chant, par exemple, il a su intercaler une très-heureuse réminiscence du *chant de la cloche*, de Schiller; c'est presque une poétique traduction en vers provençaux, de cette célèbre poésie.

Quelques années plus tard, sous le titre *Lis oubreto en vers*, notre auteur réunissait en un volume les divers recueils poétiques qu'il avait publiés jusqu'à ce jour, en y ajoutant *Li flour de Souvi* (les Fleurs de

Digitized by Google

sauge). Cette dernière partie du recueil est d'un ton un peu grave, mais ne le cède en rien à ses premières publications, et si l'espace dont nous disposons dans la *Revue* n'était pas si restreint, nous nous ferions un véritable plaisir de citer plusieurs pièces de premier ordre, mais le lecteur avide de bonne poésie n'aura qu'à cueillir lui-même *Li flour de Sauvi*.

Le recueil des *Oubreto en vers* est dignement clos par *La santo crous*, pièce où l'auteur exhale ses sentiments chrétiens :

Tout-just ma lengo bretounavo,
Ere encaro enfant au mamèu,
Ma maire à ti pèd m'ensignavo
A prega Diéu coume se dèu.

Chez Roumanille, le poëte est non-seulement doublé du chrétien fervent, mais encore du courageux citoyen ; aussi, dans toutes les grandes occasions, le voyons-nous combattre courageusement pour la religion outragée et pour la société en péril.

Il y a quelques années à peine, des ravisseurs de cadavres, entrepreneurs d'enterrements civils, semblaient avoir choisi le Midi de la France pour théâtre de leurs tristes exploits. Le peuple, dans son bon sens, les flétrit du nom pittoresque d'*entarro-chin* (enterre-chiens).

L'auteur de *Li capelan* reprit alors la vaillante plume qui avait fait la campagne de 1848 à 1852, et il écrivit ce spirituel dialogue des *entarro-chin*, où à force de raisonnement et de bon sens, l'honnête Isabèu finit par convertir Auzias, son homme. Cette petite brochure fut vite populaire, et sema le bon grain à tous les coins de l'horizon.

D'une activité infatigable, Roumanille ne s'endort jamais sur ses lauriers; il prend une part active aux fêtes célébrées à Avignon, en 1874, en l'honneur de Pétrarque ; un an après, grâce à son initiative et à sa persévérance, on élevait sur la place publique de Monteux, un buste en bronze en l'honneur de Nicolas Saboly, le noëlliste provençal, et l'année dernière nous l'écoutions prononcer un remarquable discours, lors de l'inauguration, à Nîmes, de la statue de Jean Reboul.

Roumanille est l'âme de cet excellent *armana prouvençau*, si bien nommé «joio, soulas e passotèms de tout lou pople d'ou Miejour», qui compte actuellement à peu près un quart de siècle d'existence, et qui est devenu le rendez-vous général de tous les félibres. Chaque année, cet *armana* se publie à plus de dix mille exemplaires.

Notre poëte a épousé, il y a quelques années, une *félibresse* d'un rare talent, Mademoiselle Rose-Anaïs Gras, sœur du jeune et déjà célèbre Félix Gras, auteur du poème *Li carbounié*. Ajoutons que, comme Mistral, l'auteur des *Oubreto* est chevalier de la Légion d'honneur.

Depuis un an environ, le *Félibrige* s'est constitué en société, et a réuni en faisceau toutes ses forces vitales. La Provence s'est divisée en trois grandes écoles : Mistral a été nommé président d'honneur de

Digitized by Google

l'*Ecole de Lar* (1), à Aix, centre historique de la Provence ; Roumanille, président de l'*Ecole des Alpes*, à Forcalquier, qui est celle de la tradition, et Théodore Aubanel, président de l'*Ecole de la mer*, à Marseille, que l'on peut appeler le vigoureux groupe des jeunes.

Nous avons borné notre petite étude à l'esquisse des trois maîtres félibres, présidents des trois grandes Ecoles de la Provence. La *Revue* publie aujourd'hui leurs trois portraits ; mais il reste à étudier toute une pléïade de poëtes qui se groupe autour de ces trois grands noms, nous citons au hasard :

Arnavielle, Félix Gras, Anselme Mathieu, Roumieux, Tavan, et l'Irlandais William Bonaparte-Wyse, l'auteur de *Li parpaioun blu*, que l'on croirait né sur les bords du Rhône ou de la Durance.

Empruntons, pour terminer notre article sur Roumanille, les lignes suivantes à M. de Pontmartin, qui résument parfaitement notre appréciation :

« Mais ce qu'il sied de constater chez l'auteur des *Oubreto*, le trait distinctif de sa physionomie, c'est qu'il a été et qu'il reste le fondateur de cette colonie, le metteur en scène de cette idée ; c'est qu'à lui revient l'honneur d'avoir cru ce qui nous paraissait incroyable, d'avoir espéré contre toute espérance, d'avoir ravivé ce qui semblait mort, d'avoir fait sortir d'un buisson oublié une nichée de fauvettes et de pinsons. Ce dont il faut le louer, c'est de s'être identifié avec le mouvement qu'il provoquait ; d'être demeuré fidèle aux origines, aux destinées, à la mission de la muse provençale, de répondre plus exactement que tout autre à cette réaction de la démocratie intelligente, de la poésie populaire contre tout ce qui s'acharne à égarer celle-ci et à éteindre celle-là, de maintenir obstinément leur vrai caractère, de tracer les limites qu'elles ne doivent pas dépasser sous peine de perdre tout ensemble leur moralité, leur sève, leur dignité, leur origine, leur sel et leur sens, et de cesser d'être elles-mêmes pour s'engloutir misérablement, l'un dans les gouffres inquiétants de la démocratie révolutionnaire, l'autre dans les fondrières réalistes de la littérature parisienne (2) ».

Jules Saint-Rémy,
Félibre mainteneur de l'Ecole des Alpes.

(1) Lar, *vulgò* l'Arc, rivière qui baigne Aix.
(2) A. de Pontmartin, *Nouveaux Samedis* (1re série).

Digitized by Google

A LA PROVENCE

O TERRE *du soleil, ô terre des trouvères,*
Que la mer aux flots bleus caresse doucement,
Provence, j'aime tes paysages sévères,
Tes grands monts dénudés campés si fièrement.

Je trouve sous ton ciel le beau ciel d'Ionie,
Je trouve sur tes bords le flot italien;
Et ton langage chaud et rempli d'harmonie
Est un écho pour moi du vers virgilien.

Sur ton sol parsemé de monuments en poudre
Je puis étudier le grand cycle romain,
Peser ce qu'il fallut de crime pour dissoudre
Le peuple qui tenait le monde dans sa main.

Ton nom fameux se mêle à toutes les histoires,
Et tes fils, cœurs bouillants, âmes pleines de feu,
Sur leurs fronts fiers et doux ont vu toutes tes gloires
Descendre en rayonnant de ton ciel toujours bleu.

Digitized by Google

Changeante à chaque pas et pourtant toujours belle
Tu résumes en toi le monde tout entier,
Depuis le mont couvert d'une neige éternelle,
Jusqu'au désert aride où croît le vert palmier.

Descendants des Gaulois et des Grecs, dans leurs âmes
Tes fils ont la fierté qui surprend les Césars,
Et des foyers ardents d'où s'échappent les flammes
Qui jettent des lueurs sur le monde des arts.

De prodiges tes flancs ne sont point économes ;
De ton fertile sol, sous ton ciel radieux,
Superbes, ont surgi quelques-uns de ces hommes
Que nos pères mettaient, jadis, au rang des Dieux !

O Provence ! à ton front tu portes pour couronne
Les Alpes, ces géants de granit éternels,
Et sous tes pieds bénis que le flot environne
La mer vient murmurer ses refrains immortels !

Alfred GABRIÉ.

Digitized by Google

L'ABSINTHE

Veux-tu *que je te fasse une absinthe, dit-elle,*
« Tu sais que je la fais très-bien, sans me vanter ?... »
Et, relevant un peu sa manchette en dentelle,
Elle prit le flacon : je me laissai tenter...

Pendant qu'elle versait, une main sur sa hanche,
Assise crânement au bord de mon genou,
Mon haleine effleurait sa belle épaule blanche
Et faisait frissonner le duvet de son cou.

J'admirais le corail de sa lèvre rieuse,
Ses longs cheveux tordus en diadème noir ;
Je suivais de son bras la courbe gracieuse
Teintant de rose clair le blanc mat du peignoir.

Je regardais tomber la belle liqueur verte
Dont l'odeur seule enivre et qui donne la mort,
Et le sein qui battait sous la chemise ouverte,
Aussi blanc que le marbre et moins sensible encor.

Digitized by Google

— Combien de malheureux, n'ayant plus d'espérance,
Plus de désir au fond de leur cœur affaibli,
Qui là, s'étant noyés en noyant leur souffrance,
Avaient trouvé la mort quand ils cherchaient l'oubli!

Combien d'insensés qui, sur la blanche poitrine,
Brûlants, étant venus se pencher tour à tour,
Avaient vu se flétrir aux bras de Messaline
L'Idéal impossible et les rêves d'amour!

La femme et le poison n'étaient donc qu'un seul être,
Un excellent moyen pour qui veut en finir,
Pour celui qui, n'ayant point demandé de naître,
Ne pouvant vivre bien, veut au moins bien mourir.

Et je pensai, mêlant dans une même envie
La courtisane impure et l'ardente liqueur,
Que c'est pour le rêveur fatigué de la vie
Que sont faites l'absinthe et les femmes sans cœur!

Et, trouvant dans ses yeux du poison pour mon âme
Quand sa main me versait du poison pour le corps,
Sur ses lèvres je mis un baiser plein de flamme
Et, mon verre vidé, je dis: « J'en veux encor! »

Henri SECOND.

La Tronche, décembre 1877.

Digitized by Google

PETITE JEANNE

CONTE DE LA NUIT DE NOEL

A mon ami Jules Saint-Rémy.

LÈVE-TOI, bise glaciale, crie et pleure comme une folle; Jacques n'allumera pas ce soir la bûche traditionnelle. Sonnez à toutes volées, cloches joyeuses; Jacques ne prendra pas ce soir le chemin de la chapelle où les autres se rendront, la prière sur les lèvres et l'espérance dans le cœur. Venez en foule chanter autour de la ferme, mendiants déguenillés; la porte restera close, car Jacques, si bon d'ordinaire, oublie ce soir que la part du pauvre a toujours été la part du bon Dieu.

C'est pourtant Noël, et jadis à Noël Jacques faisait flamber dans la cheminée le tronc presque entier d'un chêne, Jacques prenait le chemin de la chapelle comme les autres, Jacques ne laissait point partir les mains vides les pauvres qui chantaient sur un air lent et mélancolique les complaintes des temps passés.

L'an dernier encore, il y eut grand feu à la ferme, mais pour la première fois de sa vie Jacques ne répondit pas à l'appel des cloches, et quand Marguerite, la fermière, dit aux mendiants: « Priez bien cette nuit pour petite Jeanne, » les mendiants remarquèrent que la pauvre femme avait des larmes dans la voix.

C'est que petite Jeanne était bien malade en vérité. On avait approché son lit du foyer et son front était si pâle que la lumière semblait se jouer sur lui comme sur de l'ivoire, et ses petits doigts étaient si amaigris et si transparents, qu'ils faisaient songer à ceux de ces vierges de cire qui dorment les mains sur le cœur

Digitized by Google

dans les châsses des cathédrales. De quoi souffrait-elle? Personne ne le savait. Seulement, une petite toux sèche déchirait sa poitrine, et l'on sentait qu'elle s'en allait doucement, doucement, perdant chaque jour ses forces et son sourire, comme les arbres perdent leurs feuilles quand souffle le vent d'automne.

Elle était née frêle et maladive, comme d'autres naissent robustes et pleins de santé, si bien que Pierre, le meunier, son parrain, avait murmuré d'une voix toute triste en jetant des bonbons aux marmots, à la sortie du baptême: « Dansez et chantez, mes enfants; je n'en jetterai pas le jour de ses noces! »

Petite Jeanne avait six ans; elle était plus jolie qu'une sainte et plus douce qu'une colombe, et Jacques tremblait bien souvent en se rappelant que les anges ne sont pas faits pour ce monde et qu'il leur faut des sphères plus éthérées.

Parfois cependant, quand il voyait la fillette courir légère et rieuse à travers champs, il se prenait à espérer tout-à-coup, et s'adressant à Marguerite:

— Regarde donc petite Jeanne, disait-il. Comme elle a l'air contente de vivre! Avec l'âge, la santé viendra.

— Oh! oui, répétait Marguerite, avec l'âge la santé viendra.

Mais les mois fuyaient et la santé ne venait pas à petite Jeanne. Un jour même, au lieu de jouer elle resta paisible et pensive, et le lendemain elle dit en embrassant Marguerite, qui voulait l'habiller à l'heure accoutumée: — Bonne mère, je ne me lèverai pas ce matin.

Elle ne se leva ni ce matin-là, ni ceux qui suivirent. On était en décembre. La veille de Noël arriva; petite Jeanne était plus malade que les jours précédents. Un sommeil prolongé, une sorte d'assoupissement profond engourdissait tout son être. Elle ne s'éveillait que par longs intervalles, et levant ses grands yeux limpides vers son père, comme si elle sortait d'un rêve, elle demandait en écoutant les plaintes sans fin de la tempête: « Quelle est donc cette musique qu'on entend là-haut dans l'espace? »

— Ce sont les anges qui chantent, répondait Jacques avec un frisson d'angoisse.

— Et pourquoi les anges chantent-ils?

— Parce que petit Jésus va descendre pour te voir.

Et sur cette réponse, petite Jeanne se mettait à sourire et s'endormait de nouveau.

Une fois, elle écouta plus longuement que d'ordinaire les rugissements de la bise et murmura:

— Les anges chantent plus fort, est-ce que petit Jésus approche?

Digitized by Google

Jacques écarta les rideaux de la croisée, fit semblant de regarder le ciel et répondit :

— J'aperçois petit Jésus ; il vient d'ouvrir les portes du paradis et de se mettre en route ; patience, il arrivera bientôt.

La malade referma les yeux, puis après un long silence :

— Bon père, est-ce que petit Jésus n'apporte rien pour me donner et me faire souvenir de lui ?

Jacques tressaillit. Absorbé par les soins dont il entourait sa pauvre fille, il n'avait pas songé aux cadeaux que l'Enfant-Dieu doit laisser, la nuit de Noël, au coin de la cheminée, et dans toute la maison il n'y avait ni poupée, ni joujou pour donner à petite Jeanne.

— Bon père, est-ce que petit Jésus ne m'apportera rien ce soir ? répéta petite Jeanne, tandis qu'un nuage de tristesse passait sur son front brûlant.

Une larme brilla dans l'œil de Jacques et il répondit :

— *Oh ! que si !* ma douce colombe, petit Jésus t'apportera quelque chose. Quand les enfants sont bons et sages comme toi, il ne les oublie jamais.

Et se dirigeant une seconde fois vers la fenêtre, il ajouta :

— Je le vois descendre avec une grande poupée sous le bras, et une foule de beaux jouets à la main. Je vais lui dire d'apporter tous ces trésors à petite Jeanne...

Et le pauvre homme prit son manteau, essuya ses yeux et dit tout bas à Marguerite : « Attends-moi ; la ville est loin et la nuit est noire ; mais la moindre contrariété pourrait frapper au cœur notre bonne petite Jeanne. Je vais lui chercher les étrennes du petit Jésus. »

Il partit. Jamais, de mémoire d'homme, plus formidable ouragan n'avait bouleversé la nature ; les arbres broyés jonchaient le sol de leurs branches, le ciel n'avait pas une étoile, et dans l'obscurité profonde, les plaintes furieuses du vent imitaient tantôt les hurlements d'une bête fauve, tantôt le râle prolongé d'un malade à l'agonie.

Mais Jacques se souciait assez peu des menaces des éléments ; il cheminait, cheminait toujours, s'accrochant aux débris amoncelés, résistant à la violence de la rafale, et ne voyant devant lui dans tout ce déchaînement que l'image de sa fille.

Longtemps il marcha, haletant et suant presque malgré le froid. Enfin de vagues lueurs apparurent dans l'éloignement ; c'était la ville. Son cœur bondit ; il hâta le pas. Les cloches mêlaient leurs notes argentines aux sanglots funèbres des vents : — C'est la messe

Digitized by Google

de minuit qui sonne, pensa Jacques; pourvu que les portes des boutiques ne soient pas closes!

Elles l'étaient malheureusement.

Jacques attendit. Une demi-heure s'écoula, puis une heure: — O mon Dieu! mon Dieu! disait le pauvre homme, être obligé d'attendre ainsi! Et petite Jeanne qui pleure peut-être, en songeant que petit Jésus ne viendra pas!

Cependant les cloches se turent, et les marchands regagnèrent leurs demeures. Jacques se fit ouvrir un magasin de joujoux, et choisit une belle poupée à la figure pâle comme celle de petite Jeanne, avec des mains et des pieds de fée et une jolie robe de soie bleue constellée de paillettes d'or. Il acheta de plus un beau collier de perles rouges simulant le corail à s'y méprendre, avec une belle estampe, triomphe de l'enluminure où des arbres marrons se détachaient sur un ciel jaune; — ce qui figurait un soleil couchant, — et reprit le chemin du village, alerte, presque heureux, et croyant voir à tout moment petite Jeanne éblouie par tant de merveilles, l'embrasser en pleurant de joie.

Pendant ce temps, à la ferme, petite Jeanne s'éveillait de moins en moins fréquemment; son regard devenait plus vague, et l'on entendait sa voix murmurer, mais si faiblement, si faiblement, qu'on l'eût prise pour les vibrations lointaines d'une chanson qui va mourir:

— Bonne mère, pourquoi petit Jésus n'est-il pas encore passé?

Marguerite consulta la vieille horloge; deux heures du matin y sonnaient. — Jacques devrait bien être de retour! pensa-t-elle. S'il savait comme sa pauvre enfant est inquiète! Je crois qu'elle va pleurer!

Et rêveuse elle cacha son front dans ses mains; puis, comme si une idée lumineuse l'eût frappée:

— J'entends petit Jésus qui vient conduit par ton père, fit-elle; je vais à leur rencontre et les prier de se hâter.

Et Marguerite monta d'un pas rapide l'escalier de sa chambre, s'approcha d'un coffret religieusement fermé à double tour et l'ouvrit. Elle en sortit son voile de mariée, sa bague d'or, ses boucles d'oreilles et le beau livre de prières que Jacques lui avait donné le jour de ses noces... puis elle redescendit, prit de la cendre au foyer pour imiter des traces de pas sur le tapis de petite Jeanne, et attendit.

Au bout d'un moment petite Jeanne entr'ouvrit les lèvres:

Digitized by Google

— Bonne mère, dit-elle, as-tu amené petit Jésus?

— Il est venu, répondit Marguerite; regarde sur le tapis l'empreinte de ses pieds; il est venu tandis que tu dormais, et comme tu es bien sage, il t'a embrassée bien fort et t'a laissé les jolis cadeaux que voici.

Et tout en étouffant un sanglot, elle mit sur la tête de l'enfant le joli voile de dentelles, fit scintiller à la lumière la bague d'or et les boucles d'oreilles, et déposa au pied du lit le beau livre de prières.

— Oh! les belles choses, les belles choses! s'écria la pauvre malade! Comme petit Jésus est bon, et comme je voudrais le voir!

Elle reprit après quelques minutes de contemplation:

— Et mon bon père, où est-il?

— Il accompagne petit Jésus jusqu'au détour du chemin, fit Marguerite.

Petite Jeanne ne referma pas les paupières, mais sa respiration devint tout-à-coup haletante, son œil à demi vitreux sembla se noyer dans le vague, puis devint fixe complétement.

— Ah! ma pauvre petite! ma pauvre petite! s'écria Marguerite en la prenant dans ses bras.

En ce moment Jacques rentrait à la ferme.

Il tenait à la main la belle poupée à la robe bleue constellée de paillettes d'or, et s'efforçait de sourire.

— Il est trop tard! lui dit Marguerite. Petit Jésus est venu voir petite Jeanne; il est venu et il l'a prise...

Morice Viel.

Digitized by Google

LE DAUPHINÉ & LE VIVARAIS

aux

JEUX FLORAUX DE TOULOUSE

(Suite et fin)

LÉONCE FABRE DES ESSARTS

(1875-1876)

Dans sa *Petite Anthologie des poëtes de la Drôme (1)*, M. Jules Saint-Remy nous donne sur Léonce Fabre des Essarts les détails qui suivent :

« Frère d'un vaillant poëte guerrier, M. Léonce Fabre des « Essarts est né à Aouste, en 1848. Pendant la funeste guerre de « 1870, il vit partir ses deux frères sans pouvoir les suivre, car « une grande myopie le retenait dans son foyer. A l'un, il adressa « son adieu en une vigoureuse poésie : *Macte* (in-12 de 4 pages, « Valence, 1870) ; et il pleura l'autre quelques mois plus tard en « un chant funèbre, qu'il intitula : *Tous trois sont morts* (in-12 « de 13 pages, Valence, 1871), faisant allusion à la mort de son « frère, de sa nièce et de sa patrie. Pour cette dernière, ce n'était « heureusement qu'une exagération poétique. — *Quand le vent « souffle* (in-12 de 4 pages), et *Paresse* (in-8° de 8 pages), du « même auteur, sont deux poésies couronnées dans divers con- « cours. Abandonnant momentanément la poésie, M. Léonce des « Essarts aborda la critique littéraire par sa brochure : la *Jeune « poésie* (in-12 de 15 pages, Forcalquier, s. d.), dans laquelle il « esquisse la silhouette de quelques jeunes poëtes. On se souvient « encore de la catastrophe du ballon le *Zénith* où deux aéronautes « français trouvèrent la mort. Cet événement lui inspira quelques « strophes émues qu'il publia sous le titre de : *Là-Haut!* (in-8° « de 11 pages, Valence, 1875). Disciple fervent de Théophile

(1) *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*. Année 1877, 40me livraison, pp. 91 et 92.

Digitized by Google

« Gautier, notre jeune poëte voulut écrire une œuvre dans « laquelle se retrouveraient les tons chauds de l'auteur de la « *Comédie de la mort*. Il y réussit parfaitement dans *Yseult* « (in-8° de 11 pages, Forcalquier, 1875). »

M. Léonce des Essarts a concouru deux fois aux Jeux Floraux de Toulouse.

1875. — M. Léonce des Essarts présente au concours une pièce intitulée: *Parfums*, qui obtient seulement les honneurs du Recueil, mais qui méritait une fleur, haut la main. Citons-en quelques strophes :

Il est un doux parfum que le vain peuple ignore,
Un langage secret qui, dans le vent sonore,
Flotte avec les débris des feuilles et des fleurs;
Un chant qui rassérène à l'heure où le front penche,
Une voix qui sourit quand on pleure, et s'épanche
En baume pur sur nos douleurs.

C'est la voix des parfums! — au soir de sa jeunesse,
Quand le plaisir a fui sans espoir qu'il renaisse,
Qui ne s'est enivré d'ineffables senteurs ?
Comme un nectar laissé tout au fond d'un vieux vase,
Qui n'a savouré cette extase
Où l'on croit ressaisir les rêves enchanteurs ?

Qui ne s'est enfermé tout un jour dans sa chambre
Pour respirer dans l'ombre une vague odeur d'ambre,
Et baiser avec rage un voile parfumé ?
Aux senteurs du benjoin, du musc ou du cinname,
Qui ne s'est figuré voir sourire à son âme
Le regard bleu de l'être aimé ?

O merveilleux attraits! parfums! effluves saintes!
Odeur du réséda, senteurs des térébinthes!
Haleine de l'œillet, de l'iris et du thym!
O soupir humble et doux des humbles violettes!
Brume ardente des cassolettes!
Arômes distillés par les pleurs du matin!

Parfums, que vous parlez un langage sublime!
Comme la palme au peuple exilé de Solyme,
Vous dites au proscrit le nom cher à son cœur.
Vous dites au vieillard les jours de son enfance,
Le poëte, par vous endormant sa souffrance,
Entend les anges rire en chœur!

Je vous aime, ô parfums! — Encens des cathédrales,
J'aime voir tournoyer tes légères spirales
Dans la pourpre du soir et l'azur des vitraux;

Digitized by Google

Tandis que l'orgue saint qui sanglotte et qui gronde
Berce sous la voûte profonde,
Le sommeil sépulcral des antiques héros.

Je vous aime, ô parfums ! — Arômes des prairies,
J'aime vous aspirer dans vos coupes fleuries,
A l'heure où le jour monte à l'horizon doré,
Où le soupir de l'aube, effleurant chaque tige,
Passe, gémit tout bas, et frissonne, et voltige,
Du frais lilas au lis nacré.

Ecoutez ! Le vent souffle, et la lampe fumeuse
N'épand autour de vous qu'une clarté brumeuse.
C'est l'heure où sur nos fronts passent les songes noirs.
Qu'importe ? — Vous avez à la lèvre un cigare :
Le cœur chante, l'esprit s'égare
Dans le ciel radieux des éternels espoirs.

Les *Parfums* ont pour épigraphe ces paroles du poëte des *Fleurs du Mal,* Charles Baudelaire : « Mon âme voltige sur les parfums « comme l'âme des autres hommes voltige sur, la musique. » A rapprocher d'une charmante nouvelle de Mérinos, *La Cassette* (1). En 1875, époque où les *Parfums* furent présentés au concours des Jeux Floraux, M. Léonce des Essarts habitait Montélimar ; il était professeur au collége.

1876. — M. Léonce des Essarts remporte un souci réservé pour son ode intitulée : *Aux jeunes poëtes.* Il soutient cette thèse que tout vrai poëte est ici-bas le prédestiné de la persécution, de la douleur et de la souffrance. Il dit :

Quand les dieux d'autrefois avaient faim de victimes,
Le prêtre choisissait, pour leurs festins opimes,
Le taureau le plus fort ou l'agneau le plus blanc;
Puis, en jetant sur lui les riches bandelettes,
Le couronnaient de fleurs. Du fond des cassolettes,
Les parfums exhalaient leur nuage brûlant.

Alors, le fer en main, le sombre victimaire,
Tragique et frémissant tel qu'un héros d'Homère,
S'avançait vers sa proie et frappait droit au cœur.
Le corps roulait sanglant sur la pierre sanglante,
Et la foule observait, immobile et tremblante,
Et les hymnes sacrés retentissaient en chœur.

Les dieux païens sont morts. — Déesse poésie,

(1) *Nouvelles humoristiques,* par Mérinos (Eugène Mouton). Paris, Dentu, 1875, in-8°, édition de luxe.

Digitized by Google

C'est à toi qu'il la faut la victime choisie;
C'est toi qui maintenant bois le sang des agneaux.
Ton temple, chaque jour, se pave de leurs tombes,
Et, près de ton autel entouré d'hécatombes,
L'implacable destin tord ses hideux anneaux.

Fixé sur un mortel, quand ton œil le dévore,
Tu sais qu'il t'appartient, car tu sais qu'il t'adore.
C'en est fait : il aura dans son fiévreux transport,
Et les bravos du peuple ami qui l'environne,
Et la vapeur d'encens, et la blanche couronne;
Mais il sera martyr! Ton amour, c'est sa mort.

Lamartine avait dit déjà :

Que l'on soit homme ou Dieu, tout génie est martyr.

La thèse est trop absolue, et il y a tant d'exceptions qu'elles infirment la règle. C'est ce qu'a pensé le rapporteur de l'Académie, M. de Rességuier : « L'auteur de l'ode *Aux jeunes poëtes*, écrit-il, « nous dépeint le poëte moderne comme une victime et un persé- « cuté. Est-ce bien exact? Nous avions cru, au contraire, qu'à « aucune époque la place qu'il occupe dans le monde n'a été plus « grande. Qu'a-t-il manqué aux célébrités de la poésie actuelle? « N'ont-elles pas été puissantes, populaires, idolâtrées, fêtées, « comblées d'honneurs et de rentes sur l'Etat? En vérité, c'est les « présenter sous un faux jour, que de les comparer aux victimes « des sacrifices sanglants du paganisme. Mais, en dehors de cet « anachronisme, l'auteur a le sentiment de la mission du poëte. « Il voit son rôle, il le comprend et, quand il parle de la poésie, il « la fait entrer à plein vol dans sa strophe nombreuse et facile (1). » L'Académie des Jeux Floraux est un peu comme l'Université, *alma mater*. Elle couronne de fleurs, tout en donnant par ci par là de petits coups de férule.

XII

M. BOUVAGNET. — M. L. MARIE.

(1875-1876)

1875. — M. Bouvagnet, avocat à Vienne (2), présente au concours des Jeux Floraux une pièce intitulée : *Rimes et baisers*.

(1) *Recueil de l'Académie de 1876*. Rapport sur le concours de l'année. Toulouse, 1876, in-8°.

(2) M. Bouvagnet, aujourd'hui avocat à Lyon, est le fils de M. Bouvagnet, premier conseiller municipal, lequel, en 1870-1871, remplit à Vienne les fonctions de maire.

Digitized by Google

Il y a, dans cette œuvre d'agréables détails. « La rime sonne bien, « dit M. le vicomte d'Adhémar, mais le baiser sonne trop et quel- « ques mots sonnent mal (1). » C'est peut-être pour cela qu'elle n'a pas été couronnée. L'Académie accueille les pièces anacréontiques, à la condition qu'elles soient gazées d'un peu d'idéal. Nous citons la première strophe de *Rimes et baisers :*

Chère adorée aux lèvres roses,
Mon cœur est plein de douces choses,
Qui par mon amour sont écloses,
Mais que je ne puis exprimer.
Car en vain ma plume griffonne;
Enfiévré, mon cerveau bouillonne;
Je cherche une rime à « mignonne »,
Et malgré moi, j'écris : « aimer. »

1876. — M. L. Marie, professeur d'histoire au collége de Vienne, présente une ode intitulée : *Pierre Corneille.*

Jamais modèle plus ferme et mieux arrêté dans ses contours que l'auteur du *Cid* n'a posé devant la postérité. Son génie est national, il est religieux, il est créateur et il reste sans égal. Corneille n'a cependant pas de chance avec l'Académie des Jeux Floraux. En 1876, elle se contente de faire à l'ode de M. Marie les honneurs du Recueil. En 1877, elle relègue également au second plan l'ode intitulée : *La maison de Corneille*, de notre ami Antoine Camus, de Paris (2). Eh bien! malgré tout, cette œuvre-ci nous semble avoir toutes les qualités du genre : inspiration, enthousiasme, grandeur, noblesse, souffle puissant, vers amples et sonores, frappés au bon coin, pensées profondes et patriotiques, images drapant fièrement l'idée, sujet traité sans digressions oiseuses et avec une vigueur peu commune, rien n'y manque. Pourquoi donc refuser une petite fleur à la *Maison de Corneille..*? Chut! les bureaux de l'Académie toulousaine ont aussi leurs mystères. Quant à M. Marie, il n'a peut-être pas tiré de son sujet tout le parti possible. L'ode à Corneille a néanmoins de belles strophes, et elle conclut par ce chaleureux cri de patriotisme :

Reste, reste avec nous, père du vieil Horace!
Relève nos esprits, rallume dans nos cœurs

(1) Rapport sur le concours de 1876. *Recueil de l'Académie*; Toulouse, 1876, in-8°.

(2) M. Antoine Camus, l'auteur des *Martyrs du Drapeau* et de plusieurs autres publications remarquables, a été déjà couronné deux fois par l'Académie des Jeux Floraux : en 1874 pour son poème intitulé : *Tentation;* en 1876, pour son *Etude sur Alfred de Musset.*

Digitized by Google

Les antiques vertus, gloire de notre race,
Toi le chantre inspiré de toutes les grandeurs!

Les allusions historiques abondent dans l'ode à Corneille. Cela peut avoir ses inconvénients dans un concours ; mais cela prouve les vastes connaissances de l'auteur. M. Marie, d'ailleurs, n'en est pas à faire ses preuves. Le discours qu'il a prononcé en 1876, à la distribution des prix du collége de Vienne, sur le *Génie de l'histoire dans les temps anciens et dans les temps modernes*, dénote à la fois un lettré, un penseur, un érudit, et place M. Marie parmi les meilleurs professeurs des colléges de province.

CHAPITRE III

Digressions Académiques

Nous venons d'analyser les poésies et les discours des écrivains du Dauphiné et du Vivarais qui, depuis l'an 1696 jusqu'à nos jours, ont brigué les Fleurs d'Isaure. La précieuse collection des Recueils annuels de l'Académie nous a éminemment servi en cette circonstance. Elle va nous servir encore. En dépouillant ce nombre considérable de volumes, nous avons noté au passage plusieurs détails intéressant nos deux provinces. Ces détails, nous en sommes convaincu, intéresseront aussi nos lecteurs; c'est pourquoi nous allons les reproduire ici, en suivant l'ordre chronologique (1) :

1696. — Une églogue, assez puérile, est à remarquer. Le nom de l'auteur n'a pas été donné; mais certaines particularités de la pièce indiquent un poëte des bords du Rhône. Ceci, par exemple :

L'autre jour, près du Rhône, un malheureux berger,
Se plaignoit de ses maux qu'il ne peut soulager.
Daphnis étoit son nom, Daphnis dont le cœur tendre
Au cœur de sa Chimène a su se faire entendre.

Ailleurs, le poëte bucolique parle des îles verdoyantes qu'entourent les eaux du « grand fleuve », dont la source est dans les Alpes. Est-ce un poëte du Dauphiné? Est-ce un poëte du Vivarais? Est-ce un poëte provençal? Nous n'avons sur ce point aucune don-

(1) Afin de ne pas répéter inutilement la même note, nous prévenons, une fois pour toutes, que les citations du Chapitre III, sont textuellement empruntées aux Recueils de l'Académie des Jeux Floreux (1696 à 1877).

Digitized by Google

née précise. A moins que ce ne soit certain gentilhomme du Comtat, possesseur d'une île près d'Avignon, que la France voulait s'approprier. Le gentilhomme rimeur, pour défendre son bien, adressa à Louis XIV, une requête qui se terminait par ce quatrain :

Que peut être, pour toi, grand monarque des Gaules,
Un peu de sable et de gravier?
Que faire de mon île? Il n'y croit que des saules,
Et tu n'aimes que le laurier.

Tout ceci, bien entendu, à titre de conjectures. Une chose est positive, c'est que l'églogue en question se répand en éloges et en remerciements à l'adresse de Louis XIV. Elle a pour épigraphe ce vers de Virgile :

Pan curat oves oviumque magistros.

Genre de poésie tout à fait dans le goût de l'époque. Le berger des nombreuses pastorales du jour était le grand « berger » de Versailles. On voit poindre son sceptre, j'allais dire sa houlette, jusque dans les *Prés fleuris* de Mme Deshoulières.

1697. — Le père Cléric, jésuite, originaire de Béziers, présente au concours une ode intitulée : *Les Provinciaux défendus contre le mépris des Parisiens.* (Il paraît que ce mépris ne date pas d'aujourd'hui). L'ode a une certaine valeur, et le père Cléric s'y étend avec complaisance sur les gloires de la province :

Nous savons joindre ensemble Agrippas et Mécènes.
La cour nous voit briller à la suite des rois;
Nous leur avons donné Noailles, Mirepoix,
Roquelaures, Bussys, Epernons, Senneterres,
Lesdiguières (1), Montlucs, Vallettes, Aubeterres.

Et plus loin :

Oui, c'est de notre fond que, par un vol illustre,
Paris, le fier Paris, tire son plus beau lustre.
Où serait son éclat si, jaloux de nos biens,
Nous rappelions enfin tous nos concitoyens?
Si Soanen, Gaillard, Hubert et Bourdaloue
Regagnoient leurs climats sur les pas de Labroue (2)?
Si Pélisson, Fleury, Fénelon et Fléchier
N'eussent quitté jamais l'ombre de leur foyer?

(1) Né à Saint-Bonnet-de-Champsaur (Hautes-Alpes) le 1er avril 1543, mort à Valence le 28 septembre 1626. Guerrier célèbre, successivement maréchal de France, connétable et gouverneur de Picardie.

(2) Quel est-ce Labroue? Nous connaissons seulement de ce nom un écuyer de grande réputation. On a de lui un ouvrage intitulé : *Le Cavalier françois ;* Paris, 1646, in-fol.

Digitized by Google

1702. — Réception, comme mainteneur de l'Académie, de Mgr de Crussol d'Amboise, archevêque de Toulouse. Il était fils d'Alexandre de Crussol d'Amboise et de Charlotte-Gabrielle de Tymbrune de Valence. La maison de Crussol date des croisades. Pons Bastet de Crussol s'était croisé avec la noblesse du Vivarais. On voit encore, non loin de Soyons, canton de Saint-Péray (Ardèche), les ruines du château qui a donné son nom à cette illustre et puissante famille. Les Crussol ont fourni de grands dignitaires à l'armée, à la cour et à l'Eglise. Ils se sont divisés en plusieurs branches, parmi lesquelles les Crussol d'Uzès et les Crussol d'Amboise.

1708. — Dans une ode sur Toulon, présentée au concours, l'auteur (un anonyme) chante les exploits d'un Dauphinois, le comte de Grignan, lieutenant des armées du roi en Languedoc et en Provence :

Un ennemi plein de furie
Menaçoit ma triste patrie,
Grignan vient de l'en garantir (1).

(1) Cet ennemi, c'était le duc de Savoie qui avait envahi la Provence et qui assiégea Toulon en 1707. Mais, inutilement. Le comte de Grignan défendit intrépidement la ville et obligea le duc de Savoie à lever le siège.

La maison de Grignan date de Gaspard Adhémar de Monteil, qui fut baron d'Entrecasteaux et comte de Grignan. Le château de ce nom à Grignan (Drôme), possède encore des ruines qui constatent son ancienne importance. Il fut détruit vers les premières années de la Révolution.

Du mariage de Gaspard Adhémar de Monteil, avec Anne de Tournon (1529), naquit Louis Adhémar de Monteil, comte de Grignan, lequel prit une part active aux affaires de son temps, dans les guerres civiles et religieuses. Un de ses petits-fils, François Adhémar de Monteil, fut successivement abbé de Notre-Dame-d'Aiguebelle, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux et archevêque d'Arles. En 1628, Louis-Gaucher-Adhémar de Monteil de Grignan épousaMarguerite d'Ornano, fille d'Alphonse d'Ornano et de Marguerite de Raymond de Montlaur. De ce mariage naquirent plusieurs enfants, entr'autres François Adhémar de Monteil, comte de Grignan, le défenseur de Toulon; Jean-Baptiste, abbé d'Aiguebelle et archevêque d'Arles; Louis-Joseph, évêque d'Evreux, puis de Carcassonne; Marie, religieuse de la Ville-dieu (diocèse de Viviers); Thérèse, mariée à Charles de Châteauneuf, comte de Rochebonne en Vivarais. Le défenseur de Toulon se maria trois fois. La troisième fois il épousa la fille de Mme de Sévigné, et c'est dans le château de Grignan que cette femme célèbre composa une partie de ses admirables *Lettres*. C'est là aussi qu'elle mourut, le 18 avril 1696 à l'âge de 70 ans. (Extrait d'une note généalogique, publiée dans le *Bas-Vivarais* du 4 juin 1873). La comtesse de Grignan laissa deux filles, dont l'une, Marie-Blanche, que Mme de Sévigné appelait *ses petites entrailles*, fut religieuse, et dont l'autre, Pauline, devint la spirituelle marquise de Simiane. Les Simiane, de noblesse provençale, s'établirent en Dauphiné, au XVe siècle. Le titre des Simiane était le marquisat d'Esparon (Isère), lequel comprenait aussi Nonières, Menée et Glandage (Drôme).

Digitized by Google

A ses soins on doit la victoire,
Et de son nom et de sa gloire
J'entends tous les airs retentir.
Puisque des lieux de ma naissance,
Il est l'ornement et l'appui,
Une double reconnoissance
M'engage à ne chanter que lui (1).

Déjà les troupes d'Amédée
Croyant voir nos champs sans guerriers,
Dévoroient nos biens en idée :
C'étoient là leurs plus chers lauriers.
Mais en vain brûlant pour leur proye,
Elles poussoient des cris de joye
Au premier aspect de nos tours ;
Grignan les avoit prévenues,
Et par des routes inconnues,
Il avoit hâté nos secours.

Lors du siége de Toulon, le comte de Grignan avait près de 82 ans. L'auteur de l'ode que nous citons est émerveillé (non sans raison) de cette belle et verte vieillesse. Aussi appelle-t-il plusieurs fois son héros « le sage Nestor ». Sauf l'intérêt local que cette ode peut avoir, elle est, comme poésie, au-dessous du médiocre. On dit que les bonnes intentions sauvent l'âme : en poésie, il faut autre chose.

1743. — M. de Rabaudy, viguier de Toulouse, modérateur de l'Académie, prononce l'éloge de M. de Caulet, président du Parlement et mainteneur. Entre temps, il énumère tous les personnages qui ont illustré le nom de Caulet. Parmi eux, se trouve Jean de Caulet, qui, en 1725, fut nommé évêque de Grenoble.

1785. — M. Trincano, professeur agrégé près la Faculté de droit de l'Université de Paris, présente aux Jeux Floraux une ode intitulée : le *Premier voyage aérien de Pilastre des Roziers et du marquis d'Arlande*. Nous en détachons la strophe suivante sur l'inventeur des aérostats, Montgolfier (d'Annonay) :

Mercure, ô Montgolfier, t'a réservé la gloire
D'éterniser Paris, ton siècle et ta mémoire,
Par un art qu'avec peine ont pu croire nos yeux.
Tu voyais que la flamme ici-bas exilée

(1) Ces quatre vers donnent à supposer que l'auteur de l'ode sur la *Défense de Toulon* était ou de la Provence ou du Dauphiné.

Digitized by Google

Faisait (1) sans cesse effort vers la voûte sacrée ;
Tu l'enfermes, la suis et voles dans les cieux.

1816. — M. G. Raymond, officier de l'Université, membre des Académies de Nîmes, Lyon et Grenoble, remporte le prix de discours pour son *Eloge de Pascal.* C'est une œuvre soigneusement élaborée. Pascal y est étudié comme mathématicien, inventeur, pamphlétaire et écrivain religieux. M. Raymond a sainement apprécié les qualités et les défauts de l'auteur des *Pensées,* de ce sublime arpenteur de la vérité que le compas du doute mordait au cœur et qui, pour se délivrer des épouvantes de sa raison, se réfugiait dans l'affirmation absolue des réalités surnaturelles.

En cette même année 1816, M. l'abbé Jamme, maître ès-Jeux Floraux, prononce devant l'Académie l'éloge de M. d'Albis, mainteneur décédé. M. d'Albis avait été reçu mainteneur, le 1er mai 1779. Il était conseiller de la Grand'Chambre, et a laissé la réputation d'un excellent jurisconsulte. Nous trouvons, dans le discours de M. l'abbé Jamme, le passage suivant concernant le Vivarais : « Les grands jours du Vivarais achevèrent de faire « connaître le talent extraordinaire de M. d'Albis. Cette contrée « était livrée à la plus affreuse anarchie. L'impunité enhardissait « le crime, et l'alarme était générale. Le tableau de cette effrayante « situation fut mis sous les yeux du roi. Sa Majesté créa une « commission de quatre membres du Parlement qu'elle investit « des pouvoirs les plus étendus. M. d'Albis fut du nombre. « MM. de Saint-Géry, de Saint-Félix et d'Aguin, ses collabora- « rateurs, ne cessèrent de proclamer qu'infatigable dans le travail, « portant partout ce coup d'œil qui pénètre dans le labyrinthe « des difficultés les plus inextricables, joignant à la parfaite con- « naissance des affaires l'habitude des formes judiciaires, M. d'Al- « bis avait été l'âme de la commission, et que c'était principale- « ment à lui que le Vivarais devait sa régénération. »

Les troubles auxquels il est fait allusion ici, sont ceux qui éclatèrent en 1783, dans l'Uzége, le Bas-Vivarais et le Gévaudan. Des mécontents, connus sous le nom de *Masques armés,* de *Mascarats* , voulant punir certains praticiens qui, par une coupable

(1) Pour la première fois, dans le Recueil des Jeux Floraux, apparaît la nouvelle manière d'orthographier les verbes. Autrefois, on écrivait à l'imparfait : j'*aimois*, tu *aimois,* il *aimoit*. Voltaire décida de changer l'*oit* en *ait*, et la mode s'en mêla. Tout le monde pourtant n'abandonna pas l'orthographe ancienne; elle a été rigoureusement suivie en plein XIXe siècle par Lamennais, et capricieusement par quelques fantaisistes.

Digitized by Google

industrie, entretenaient les divisions entre les citoyens, se réunirent, s'affublèrent d'un déguisement et, entrant dans les locaux des juridictions inférieures et même chez les procureurs et les notaires, y brûlèrent les actes des procédures et les registres renfermant les contrats et les transactions. Le désordre croissant de jour en jour, on envoya des détachements de troupes contre les mutins. Plusieurs furent arrêtés. Une commission, prise dans le Parlement de Toulouse, fut envoyée dans la contrée rebelle. Des lettres patentes, en date du 22 juillet 1783 et enregistrées au Parlement le 9 août suivant, instituèrent cette commission, composée non de quatre membres, comme le dit l'abbé Jamme, mais de cinq : MM. Rey de Saint-Géry, d'Albis de Belbèze, de Cassagneau, de Saint-Félix et d'Aguin. Elle établit son siége dans la ville de Joyeuse. Les trois principaux chefs des Mascarats furent pendus aux Vans. On condamna dix-neuf de leurs complices aux galères perpétuelles. Les révoltés punis, on rechercha les causes du soulèvement, et les commissaires du Parlement se convainquirent que si la rebellion était inexcusable, elle n'était pas précisément sans motifs. On vit que beaucoup de praticiens, avocats, procureurs, huissiers, en exécration aux populations, avaient réellement et odieusement abusé de leurs charges ou fonctions. Des peines disciplinaires très-rigoureuses leur furent infligées, et tout rentra dans l'ordre (1).

1817. — M. Edmond Géraud remporte le prix de genre pour son poème : l'*Ermite du vieux Chêne*. C'est un poème en l'honneur de Bayard. Le chêne auprès duquel l'ermite ici mis en cause a fait sa demeure, est le chêne sous lequel mourut le vainqueur de Marignan. L'ermite raconte au valeureux Brissac, qui fut autrefois le compagnon d'armes de Bayard, comment tomba le « chevalier sans peur et sans reproche ».

Sous la faulx du trépas, plus fier, plus affermi,
Il veut, même en mourant, regarder l'ennemi;
Et, tenant sous ses yeux la croix de son épée
Qui du sang espagnol était encor trempée,
En ce moment fatal, sa pieuse ferveur
Semble y voir des chrétiens le signe rédempteur.
Il y porte une lèvre où la mort est empreinte.

Nous devons avouer que ce poème — couronné — n'est pas

(1) *Histoire du Languedoc*, par A. du Mège. Toulouse, 1849, in-8°, page 627.

Digitized by Google

un chef-d'œuvre. D'un pareil sujet devait sortir quelque chose de plus grandiose et de plus épique.

1819. — Réception, comme mainteneur, de M. le comte d'Hargenvilliers. Il descendait de Pierre d'Hargenvilliers, originaire de Picardie, lequel se maria à Villeneuve-de-Berg avec Marie La Saigne. Après son mariage, Pierre d'Hargenvilliers se fixa définitivement en Vivarais et devint officier au baillage de Villeneuve-de-Berg. Il eut pour fils : 1° Jacques d'Hargenvilliers, viguier de Villeneuve, qui périt au combat de Vagnas, tué, avec Merle de la Gorce (1), par les Camisards ; 2° le cardinal Clément d'Hargenvilliers. Jacques d'Hargenvilliers laissa également deux fils : Esprit-Timoléon, viguier comme lui, et Joseph-Jacques, lieutenant-colonel, blessé en 1742 au siége de Prague. Celui-ci fut le père du chevalier d'Hargenvilliers, lieutenant des maréchaux de France, en 1789 (2). Le mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux appartenait à cette famille.

La même année 1819, M. le comte de Rochegude, contre-amiral en retraite, est nommé maître ès-Jeux. M. de Rochegude appartenait aussi, par sa famille, à la noblesse vivaraise. Les Rochegude avaient des fiefs dans le Haut-Vivarais et dans le diocèse d'Uzès, notamment à Barjac et à Saint-André-de-Crugière (3). Charles, seigneur de Rochegude et de la Baume, fut tué à Annonay (4). Il avait, en qualité de chef protestant, soutenu à Livron, en 1575, avec Lesdiguières, Pierre-Gourde et autres seigneurs, un siége de cinq mois contre l'armée royale, forte de 18,000 hommes (5).

1823. — Réception, comme mainteneur, du cardinal Anne-Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse et de Narbonne, né à Paris le 31 décembre 1748, mort à Toulouse en 1832.

Dans l'éloge historique que M. l'abbé Jamme prononça sur cet aristocratique prélat, un passage est à noter. C'est celui-ci, emprunté d'ailleurs à l'oraison funèbre de la marquise de Gondi, par le père Sénault : « La maison de Clermont-Tonnerre est une

(1) Voir plus haut la notice sur la marquise de La Gorce.
(2) Voir les *Notices généalogiques* de M. Henri Deydier, et les *Recherches historiques sur Villeneuve-de-Berg*, par M. l'abbé Mollier (p. 297).
(3) Marquis d'Aubais, *Nob. du Haut-Vivarais*, II, 41.
(4) Louis Ier de la Roque, *Armorial du Languedoc* (généralité de Montpellier), T. 52.
(5) *Ephémérides vivaraises. Echo de l'Ardèche* du 8 juillet 1870.

Digitized by Google

« des plus anciennes du royaume. Il y a 700 ans qu'elle était sou-
« veraine dans le Dauphiné. En 1121, le pape Callixte II témoi-
« gne dans une bulle authentique qu'il devait sa liberté à Aynard
« de Clermont, et que le généreux seigneur l'avait conduit de
« Vienne à Rome, l'avait défendu contre ses ennemis, et, malgré
« les résistances de Boudin, anti-pape espagnol, l'avait rétabli sur
« le siége des souverains-pontifes, ses prédécesseurs. Pour recon-
« naître ses signalés services, il lui permettait de prendre pour
« armes les clefs de saint Pierre et pour cimier sur son timbre la
« tiare papale, afin que toute la terre sût que cette maison était
« sous la protection du Saint-Siége, et lorsque ses descendants
« salueraient les papes ses successeurs, ils pourraient se servir de
« ces paroles que dit saint Pierre à Notre-Seigneur : *Etiamsi*
« *omnes te negavêre, ego nunquàm te negabo.* C'est à cette tradition que remonte la devise des Clermont-Tonnerre : *Etiamsi omnes, ego non.*

1834. — M. Pech, l'un des mainteneurs, prononce le 3 mai, jour de la fête des Fleurs, l'éloge de M. Joseph-Hippolyte d'Aldéguier, membre de l'Académie des Jeux Floraux, président de Chambre à la cour royale de Toulouse, officier de la Légion d'honneur. Dans l'Eloge prononcé par M. Pech, nous trouvons le détail suivant : « M. d'Aldéguier avait épousé Mlle Dupuy-
« Montbrun de Montesquieu, de l'ancienne famille des Dupuy-
« Montbrun du Dauphiné, qui avait donné à l'ordre de Malte son
« premier grand-maître et dont était issu ce fameux Dupuy,
« auquel ses exploits valurent, dans le XVIe siècle, le surnom de
« *brave capitaine.* » Deux Montbrun surtout se sont rendus célèbres dans les guerres de religion : Charles Dupuy-Montbrun, celui dont parle M. Pech, né vers 1530 au château de Montbrun, et décapité à Grenoble en 1575 sous Henri III ; Alexandre Dupuy-Montbrun, marquis de Saint-André, petit-fils de Charles et généralissime des réformés du Dauphiné et du Vivarais. Il vivait sous Louis XIII, et prit part au siége de Privas en 1628.

1859. — M. Stephen Liégeard, conseiller de préfecture à Valence (Drôme), présente aux Jeux Floraux une *Epître sur la manie des fonctions publiques au XIXe siècle.* Il y a dans cette épître de la philosophie, de l'humour, une agréable raillerie. On diràit que M. Liégeard pressentait l'auteur du *Panache.* Comme M. Edmond Gondinet, il fustige la chasse à courre des places et les ridicules manies de certains fonctionnaires, sans épargner personne :

Digitized by Google

Magistrat, financier, sous-préfet, diplomate,
Le cou captif au nœud d'une raide cravate.

Il raille aussi les palmes d'or des « basques hypocrites ». Puis, s'adressant à un de ses amis atteint du défaut dont il fait la satire, il lui donne en riant les meilleurs conseils pour réussir, conseils un peu sceptiques, légèrement effrontés.

Et, dans ce steeple-chase à courir l'antichambre,
Sois prompt comme la foudre et subtil comme l'ambre.

Mais M. Liégeard ne conclut pas. Sans quoi il eût obtenu une violette. Pourquoi M. Liégeard ne conclut-il pas? C'est qu'il ne pouvait pas conclure et, dans l'espèce, il devait s'en tenir à un spirituel badinage. En effet, il était lui-même fonctionnaire, et on aurait pu lui appliquer l'adage latin : *De te fabula narratur.* Nous devons toutefois reconnaître que les dignités et les fonctions n'ont pas empêché M. Liégeard, même étant préfet, de rechercher les fleurs d'Isaure et d'en conquérir le nombre voulu (et au delà) pour être reçu maître ès-Jeux.

En 1859, M. Liégeard présente au concours une *Epître à Lamartine* où il y a de la verve, de la couleur, des traits ingénieux, mais dont les idées sont passablement vagues.

En 1863, il présente une ode fort remarquable, intitulée : *La Colonne découronnée*. Evidemment, cette œuvre n'eut pas le prix de genre, parce qu'elle frisait la politique. Justement offusqué de ce qu'on avait remplacé sur la colonne Vendôme par un César de convention le Napoléon légendaire, l'homme au petit chapeau et à la redingote grise, M. Liégeard allait bravement en guerre contre les césariens et disait, non sans rime ni sans raison :

Sous un nimbe divin ne nous cachez point l'homme ;
Ne mêlez point cet astre aux astres des hasards;
Laissez, ô courtisans de la Grèce et de Rome,
La chlamyde au stratége et le glaive aux Césars.
Près du soldat d'Eylau qu'est le vainqueur du Parthe?
Que font au Dieu tonnant les dieux du Panthéon?
Et qu'importe Trajan à qui fut Bonaparte,
A qui sera Napoléon?

Les poésies de M. Liégeard, couronnées aux Jeux Floraux, sont les suivantes :

1864, *Au Pays de Bocage,* ode qui obtint une violette réservée; même année, *Les plaisirs de Luchon,* épître qui remporta le prix de genre.

1865, *La Maladetta,* ode (souci réservé); même annnée, *Baby.*

Digitized by Google

lone, ode (souci réservé); même année, la *Vierge du lac vert,* ballade (prix de genre).

1866, les *Deux Filles du Rhin, A l'ombre de Dante Alighieri,* odes récompensées par l'amarante d'or. Cette année-là, M. Stephen Liégeard fut reçu maître ès-Jeux et adressa à l'Académie un éloge en vers de Clémence Isaure.

1867. — M. François Bernard, chef de bureau à la préfecture de la Haute-Loire, présente une idylle intitulée : *Une maisonnette aux environs du Puy-en-Velay.* Nous en extrayons cette strophe sur le Mézenc, ce Mont-Blanc des Cévennes orientales qui sépare le Velay du Vivarais :

Le Mézenc, roi de la contrée,
Là-haut de sa crête azurée
Domine les monts d'alentour.
L'aquilon qui souvent l'assiége,
Lui jette le manteau de neige
Que fouette l'aile du vautour.

1868. — M. Henri Delpech, de Montpellier, obtient un souci réservé pour son discours sur le *Pouvoir de l'Eloquence.* Ce discours renferme le plus bel éloge qui ait jamais été fait d'une des plus glorieuses illustrations du Dauphiné : nous voulons parler de Casimir Périer (1), l'ancien ministre de Louis-Philippe, qui fut à la fois un grand orateur et un grand homme d'Etat. M. Delpech parle de Casimir Périer en ces termes éloquents et chaleureux : « Contre le flot révolutionnaire devant qui tout « fuyait, un homme se dressa dont la sagesse avait l'impétuosité « d'une passion : financier par les habitudes, politique par les « vues, exact par les idées, enthousiaste par le cœur, pacifique « par réflexion, aimant la lutte par tempérament, familier par « le ton, sublime par l'émotion, avec le regard d'un penseur et le « corps d'un athlète; pour tout dire, en un mot, un homme « d'Etat dans une tribune. Casimir Périer puisa dans sa double « nature et l'horreur du désordre et la révélation de ses secrets « ressorts. Devinant que la révolte triomphe moins par la force « que par la violence, il avisa de la combattre par ses propres « armes; d'opposer aux passions de la foule les passions de son « âme, au flot populaire non une digue, mais un autre flot. « Périer rasséréna le ciel par un coup de tonnerre. Pour accom-

(1) Né à Grenoble le 31 octobre 1777, mort à Paris du choléra en 1832.

Digitized by Google

« plir ces grandes choses, il puisa dans sa grande âme une élo-
« quence qui défie l'analyse, car elle ne procéde ni des inspira-
« tions de l'art ni des profondeurs de la pensée, mais de la seule
« puissance de la volonté. C'était une fascination qu'il exerçait
« sur l'auditoire lorsque, semblable au Neptune antique, il nive-
« lait de son regard les flots émus des passions frémissantes, mais
« interdites. Cette éloquence était si bien son âme tout entière,
« qu'elle ne le quittait jamais. Elle apparaissait partout et tou-
« jours, dans le recueillement du cabinet, comme au sein de la
« place publique, domptant par des provocations la froide ironie
« des diplomates et le tumulte des rues par des apostrophes de
« tribun. »

1872. — Dans une pièce intitulée : *La Montagne*, lue en séance particulière, M. Villeneuve, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse, mainteneur des Jeux Floraux, consacre la strophe qui suit à la Grande-Chartreuse :

Sous le ciel triste et vaporeux
Qui des Alpes couvre la cîme,
Au milieu de déserts affreux
Où l'œil n'aperçoit en tous lieux
Que des mers de glace et l'abîme,
S'élève l'asile pieux
Où veille le pâle chartreux,
Martyr inconnu, mais sublime !

CONCLUSION

Notre conclusion sera courte. Elle s'adresse aux jeunes poëtes du Dauphiné et du Vivarais.

Certes, l'époque actuelle avec ses agitations, ses révolutions et ses guerres, est peu favorable aux travaux purement littéraires. On aurait cependant tort de croire que, même en province, la poésie ait cessé d'être cultivée. Il y a encore dans notre Midi des âmes d'élite, des cœurs généreux, des intelligences éprises d'idéal, qui aiment tout ce qui est beau et s'enthousiasment pour tout ce qui est noble, grand, vivant et vivifiant. Eh bien ! nous adressons à cette jeunesse qui ne déserte pas le foyer des ancêtres, un patriotique appel. Qu'elle n'aille pas chercher ses inspirations chez les dieux étrangers ; qu'elle s'implante dans le pays où sont morts ses pères et où naîtront ses enfants ; qu'elle étudie les annales locales, les légendes populaires, les traditions glorieuses

Digitized by Google

de la terre aimée du soleil et bénie de Dieu, où résident ses intérêts, ses attaches, ses relations et ses prédilections. Elle y trouvera amplement de quoi satisfaire ses goûts artistiques, ses aptitudes intellectuelles. Alors, si la poésie, qui est l'essence même de l'âme humaine, a du charme et de l'attrait pour les jeunes esprits auxquels nous faisons allusion, qu'ils expriment hardiment, en strophes enflammées, ce que leur souffle, aux heures d'étude ou de solitude, la Muse locale! La forme ne saurait les embarrasser. Mieux favorisés que les gens du Nord, ils ont à leur service deux riches idiomes : la langue populaire si sonore, si imagée, si poétique, et la langue de Corneille, de Molière, de Châteaubriand, de Musset, de Gautier et de Lamartine.

S'ils emploient notre belle langue du Midi, leurs œuvres ne resteront pas sous le boisseau. Il y a, en Provence et en Languedoc, les maintenances du Félibrige. Que les poëtes du Dauphiné et du Vivarais qui cultivent l'idiome natal, s'associent à cette vaillante et brillante Renaissance. Ils auront pour compagnons de leurs travaux et pour admirateurs de leurs productions, ces immortelles cigales de la poésie méridionale, qui s'appellent Mistral, Aubanel, Félix Gras, Albert Arnavielle, Gabriel Azaïs, Achille Mir. Et ce sont de crânes et splendides modèles que ces chefs-d'œuvre qui ont nom : *Mireio, la Miougrano entreduberto, Li Carbounié, Lous Cants de l'aubo, Las Vespadros de Clarac, La Cansoun de la lauseto!* Là est la moëlle, féconde et divine, de l'Adam gaulois toujours jeune, toujours renaissant, toujours poëte, toujours artiste; là est l'âme vraie du Midi qui rayonne, fière, libre, ardente, des Alpes aux Pyrénées, de la Méditerranée à l'Océan.

Si les poëtes contemporains du Dauphiné et du Vivarais préfèrent traduire leurs inspirations en langue française, ils ont chez eux des Revues et des Recueils périodiques, pleins d'encouragements aimables et de douces câlineries. Ils ont des Sociétés littéraires très-propices aux nouvelles étoiles. Ils ont enfin ces Jeux Floraux de Toulouse où plusieurs de leurs compatriotes ont déjà remporté de si précieuses couronnes. Je sais bien que les Jeux Floraux sont aujourd'hui fort décriés dans une certaine école. Je sais bien, — et je leur en fais très-sérieusement un crime, — que les membres actuels de l'Académie fondée par Clémence Isaure, rejettent, en général, nos idiomes méridionaux et, méprisant d'antiques et respectables usages, ne savent même pas trouver une simple violette à donner aux descendants et aux disciples de leur premier lauréat, Pierre Vidal. Je sais tout cela; mais, ces restrictions faites, il n'en faut pas moins reconnaître que l'Académie des Jeux

Digitized by Google

Floraux est en province un vrai refuge, un véritable asile pour la poésie et les belles-lettres. Et si, parmi les membres de cette Académie se trouvent des non-valeurs, c'est la minorité. L'Académie des Jeux Floraux compte des écrivains éminents, des poëtes distingués, des érudits hors ligne. Qu'il nous suffise de citer les Gustave d'Hugues, les Fernand de Rességuier, les Villeneuve, les Bladé, les Delavigne, les père Caussette et les Gatien-Arnoult.

Et si enfin les mainteneurs, parfois un peu distraits, ont des complaisances pour le mirliton, la chose arrive très-rarement. Il ne faut pas oublier que l'Académie des Jeux Floraux a donné les Fleurs d'Isaure à des poëtes et à des prosateurs comme Chamfort, Marmontel, Millevoye, Victorin Fabre, Mme Amable Tastu, Chênedollé, Alexandre Guiraud, Alexandre Soumet, Reboul, Victor Hugo et Granier de Cassagnac (1). Il n'y a donc pas à faire le dédaigneux. Allons! jeunes poëtes du Dauphiné et du Vivarais, la lice est ouverte, la carrière est engageante, et, comme vos aînés, vous pouvez y remporter de glorieuses palmes. Cela vaudra mieux que de laisser dévorer vos énergies par la politique, cet insatiable et implacable Moloch, aux exigences duquel sacrifie trop la génération actuelle. Ne l'oubliez pas : après Dieu, l'Art seul est grand !

Firmin Boissin.

FIN.

(1) Détail curieux : en feuilletant le *Recueil* de l'Académie des Jeux Floraux de l'année 1855, nous avons remarqué un excellent sonnet *A la Vierge*, récompensé d'un lys d'argent. Ce sonnet est signé : Henri Rochefort, un nom aujourd'hui tristement célèbre !

Digitized by Google

TRIBUNE HISTORIQUE

SUR L'ORIGINE DU BACCHU-BER

J'AI lu, Monsieur le Directeur, avec beaucoup de plaisir, l'intéressante notice sur la ville de Gap, que nous a donnée M. J. Roman, dans le n° 6 de votre *Revue*.

Il est difficile de toucher à l'histoire du chef-lieu des Hautes-Alpes, sans qu'aussitôt vienne se présenter le nom du préfet Ladoucette, par qui cette cité fut régénérée et initiée aux pratiques de la civilisation moderne (1). Aussi, l'auteur de la notice n'a pas manqué de dire quelques mots de cet administrateur habile et dévoué, dont le souvenir durera plus que la statue que les Alpins reconnaissants lui ont élevée, en 1866.

Mais en rendant hommage à l'intelligence et aux éminentes qualités du préfet, M. J. Roman n'a pas pu décerner des éloges au littérateur et à l'historien. Il a signalé quelques-unes des erreurs et des inexactitudes contenues dans l'*Histoire des Hautes-Alpes*, et cité deux exemples témoignant de la facilité avec laquelle le bon Ladoucette, toujours ami du merveilleux, accueillait sans contrôle les fables et les légendes ayant cours dans son département.

Ces exemples, tirés des mémoires inédits de Farnaud qui, à cette époque, était secrétaire général de la préfecture, ont rapport, l'un à la fête du *Retour du soleil*, célébrée dans le village des Andrieux, canton de St-Firmin; l'autre à l'origine du *Bacchuber*, espèce de danse guerrière qui s'exécute chaque année, au Pont-de-Cervières, près Briançon, le 16 août, fête de St-Roch.

(1) En arrivant à Gap, en 1802, Ladoucette fut tout étonné d'y trouver encore, comme dans le plus petit village, la plupart des fenêtres garnies de papier huilé, au lieu de vitres.

Digitized by Google

Farnaud, dit M. J. Roman, raconte dans ses mémoires que, voulant obtenir une faveur de son chef, il eut recours au récit fabuleux d'une prétendue fête que les habitants des Andrieux célébraient chaque printemps, en offrant des omelettes au soleil. Ladoucette qui croyait, avec raison, à l'authenticité des renseignements fournis par son subordonné, raconta dans son ouvrage la fête du *Retour du soleil*, comme un fait historique.

Je laisse aux hommes sérieux le soin d'apprécier le procédé de Farnaud.

Il raconte aussi que le *Bacchu-ber* serait une invention d'un fonctionnaire qui, envoyé dans les Alpes sous l'administration de Ladoucette, n'eut pas le bonheur d'avoir Gap pour résidence et fut *exilé* à Briançon! Pour en sortir, il fallait s'attirer les bonnes grâces de son chef; de là l'idée d'inventer *ce divertissement tout d'une pièce, nom, musique, figures et costumes*, et de le faire représenter devant le préfet en tournée, en lui persuadant que la tradition locale le faisait remonter aux Caturiges ou aux Romains. L'historien des Hautes-Alpes donne, en effet, cette antique origine au Bacchu-ber.

Je ne dirai rien de la fête du *Retour du soleil*. Je n'ai aucun motif pour m'inscrire en faux contre les assertions de Farnaud.

Quant au *Bacchu-ber*, je ne crains pas de dire que si Ladoucette a été trop crédule en lui assignant une origine celtique ou romaine, Farnaud a été peu véridique ou a commis une grande erreur en le faisant naître dans les premières années de ce siècle.

Que le fonctionnaire qui aspirait à se tirer de Briançon, ait fait danser le Bacchu-ber dans une fête donnée au préfet, je le veux bien; mais que cette danse guerrière ait été inconnue jusque-là, dans ce pays, c'est ce que je ne puis admettre.

S'il est difficile d'indiquer l'époque où le Bacchu-ber a pris naissance au Pont-de-Cervières, il est incontestable que cette danse y était connue et exécutée, avant la Révolution de 1789.

J'ai interrogé à ce sujet plusieurs vieillards du Pont-de-Cervières, dont quelques-uns ont de 70 à 80 ans. Tous m'ont affirmé qu'ils avaient appris à danser le Bacchu-ber à l'école de leurs pères qui l'avaient dansé eux-mêmes, dans leur jeunesse, c'est-à-dire longtemps avant l'arrivée de Ladoucette dans les Alpes, et que les anciens du village leur avaient toujours parlé de ce divertissement comme d'une chose pratiquée de temps immémorial.

On dit que Froment, Fournier, le curé Albert et Brunet de l'Argentière ne font aucune mention de cette danse, dans leurs écrits. Mais B. Chaix qui, du temps de Ladoucette, était sous-

Digitized by Google

préfet de Briançon, et qui était né dans cette ville, en a parlé dans ses *Préoccupations statistiques*. Tout en *regrettant pour l'histoire de la contrée de n'avoir pas la plus petite donnée sur l'origine de cette danse*, il est d'avis qu'elle remonte à la plus haute antiquité et qu'elle aurait été importée dans le Briançonnais par les Gésates (1).

Cet ancien administrateur, mort à l'âge de 93 ans, avec toutes ses facultés, m'honorait de son amitié. J'ai eu avec lui, pendant les dix dernières années de sa vie, des entretiens fréquents sur tout ce qui avait rapport aux usages et aux coutumes briançonnaises. Jamais, en me parlant du Bacchu-ber, il n'a hésité à me signaler cette danse comme une précieuse relique des temps anciens et jamais, non plus, il ne m'a dit un mot de ce prétendu fonctionnaire qui l'aurait inventé, *tout d'une pièce*, sous son administration.

J'ai eu aussi, pendant plus de trente ans, des relations d'amitié avec un vieillard briançonnais, instruit, intelligent, mort il y a peu d'années à l'âge de 94 ans et qui n'avait jamais quitté le pays. Il était pour moi, comme pour tous ceux qui le fréquentaient, un répertoire vivant de tous les faits qui s'étaient passés dans le département, soit pendant, soit après la Révolution. Il avait eu des motifs personnels pour ne pas aimer Ladoucette, et certes il n'aurait pas manqué de me faire le récit de la mystification dont ce préfet aurait été victime à propos du Bacchu-ber, si réellement on la lui avait fait subir. Il n'aurait pas manqué surtout, avec sa prodigieuse mémoire des noms, de me faire connaître celui du mystificateur. Il regardait aussi la danse du Pont-de-Cervières comme un vieux reste d'un autre âge.

L'air que chantent les vieilles femmes pendant que les jeunes gens exécutent le Bacchu-ber, est des plus simples et des plus primitifs. Il ressemble à tous ceux que font entendre les villageois des Alpes, dans leurs bals champêtres ou dans leurs anciennes danses appelées *Rigodons*. Il a un cachet particulier qui le fait reconnaître pour une création indigène, que le *fonctionnaire exilé* était incapable de trouver.

Je conteste également à l'*exilé* l'invention du nom donné à la pyrrhique briançonnaise, et sur l'étymologie duquel on a fait des hypothèses ridicules. Ce nom n'a rien de commun avec celui de Bacchus; il ne vient ni du grec ni du celtique. Il se compose tout simplement de deux mots du patois de Briançon : *Bal, Cubert,*

(1) *Préoccupations statistiques, etc.*, p. 307.

Digitized by Google

que l'on prononce, sans faire sentir les finales, *Ba-Cuber*, et qui signifient *bal couvert*.

D'où lui vient ce nom? Deux explications se présentent: c'est un bal couvert, parce que dans certaines figures les danseurs se trouvent pour ainsi dire couverts par leurs épées qu'ils élèvent et réunissent en carrés, ou en triangles au-dessus de leurs têtes; ou bien parce qu'on l'exécute habituellement dans un lieu couvert, comme une grange ou une grande salle, les exécutants ayant besoin d'une surface unie, pouvant résonner sous leurs pieds, pour donner plus de régularité et de précision à leurs mouvements.

D'après tout ce que je viens de dire, il me semble impossible d'admettre le racontage de Farnaud, au sujet de l'origine du Bal-Cubert. Il serait donc injuste de dépouiller le petit village briançonnais de l'honneur qu'il s'attribue, d'avoir su conserver intact un vieux débris des temps passés.

Ce n'est pas que je prétende me faire le défenseur de l'opinion qui fait importer le Bal-Cubert au Pont-de-Cervières par les Caturiges ou les Romains; il est plus que probable que ce village n'existait pas de leur temps.

Mais je suis porté à croire que le Bal-Cubert n'est qu'une imitation de la *Danse de l'Epée*, des Suisses, qui n'était elle-même qu'une imitation de la pyrrhique des Grecs.

D'après Renaudot « la danse de l'Epée fut exécutée devant le roi, en 1635, par les cent Suisses couronnés de pampres. A l'imitation des Suisses, divers corps avaient admis cette danse, principalement le régiment du roi et les grenadiers de France. Ils en donnaient des représentations publiques en carnaval. Les Suisses l'exécutaient tous les ans à la cour et chez leurs officiers. Cette danse militaire disparut vers le commencement de la Révolution. » *(Dict. de Larousse* au mot *pyrrhique)*.

Briançon avait une garnison de troupes réglées dès 1660. Il est donc très-probable que des militaires d'un régiment où la danse de l'Epée était en honneur, se trouvant en garnison dans cette ville et allant chercher des distractions dans les villages voisins, auront initié des jeunes gens du Pont-de-Cervières aux exercices de cette pyrrhique.

Le Bal-Cubert a donc, au moins, deux siècles d'existence, ce qui est bien quelque chose. Se perpétuera-t-il dans les générations futures? On peut en douter, quand on voit, chaque jour, tomber et disparaître tant d'autres traditions plus utiles et plus respectables.

Le Docteur Chabrand.

Digitized by Google

RECTIFICATIONS

I

Monsieur le Directeur,

Je crois devoir adresser quelques mots de réponse aux observations faites par M. J. Roman, dans le dernier n° de votre *Revue*, sur l'article bibliographique d'un *Bouquiniste*, inséré dans le n° d'octobre.

M. Roman se récrie, parce que dans cet article on attribue aux auteurs du patois des *Alpes Cottiennes* le mérite d'avoir tiré de l'oubli le *Mystère de St-Pons*, manuscrit du XV° siècle, en langue vulgaire.

Ce mérite, si mérite il y a, M. Roman le revendique, un peu pour un archiviste des Hautes-Alpes, et beaucoup pour lui, qui a « communiqué, il y a plusieurs années, des extraits de ce mystère à M. Paul Meyer, à Léopold Paunier et à la Société des anciens textes français », pour lui qui en a « signalé, il y a longtemps, l'existence à M. Gariel »; pour lui enfin, qui a signalé, de nouveau, ces manuscrits à M. Robert Long, archiviste actuel des Hautes-Alpes.

Je suis d'avis que si l'on doit savoir gré à quelqu'un d'avoir tiré de l'oubli ces précieux manuscrits, c'est à l'archiviste qui, les ayant remarqués en fouillant les archives de Puy-St-Pierre, où, probablement, ses prédécesseurs n'avaient jamais mis les pieds, eut l'excellente idée de les présenter au Conseil général du département, pour en demander la publication.

Cet archiviste que M. Roman ne nomme pas, était M. Bing, et c'est en 1865 qu'il fit cette découverte. M. Bing ne se contenta pas de faire connaître ces vieux monuments du patois briançonnais au Conseil général et à ses amis de Gap; il fit, sur ce sujet, un travail qui fut envoyé à Paris, pour être publié dans une *Revue* spéciale. A lui donc la priorité.

« Je ne pense pas, dit M. Roman, que MM. Chabrand et de Rochas aient eu jamais entre leurs mains les originaux » des Mystères de St-Pons et de St-Pierre, puisqu'ils ne donnent, dans leur ouvrage, que des fragments de celui de St-Pons.

Sur ce point, M. Roman est dans l'erreur. — D'abord notre but étant tout simplement de donner un spécimen de l'ancien idiome des Alpes, peu importait qu'il fût tiré de St-Pons ou de St-Pierre. Ensuite, je puis affirmer à M. Roman, qu'au mois de juillet 1865, M. Bing, étant à Briançon, me fit part de la découverte qu'il venait de faire, et que pendant les quelques jours qu'il passa dans cette ville, il me laissa dans les mains ces curieux manuscrits que j'ai pu examiner à loisir.

Quand l'idée nous vint, l'année dernière, d'en faire des extraits, pour les insérer dans le *Patois des Alpes Cottiennes*, je me rendis à Puy-St-Pierre où je croyais les retrouver, et c'est en apprenant qu'on les avait renvoyés à Gap, que M. de Rochas s'adressa à M. R. Long.

Digitized by Google

Le savant archiviste eut alors l'obligeance de nous envoyer des fragments du Mystère de St-Pons. Ce sont ceux que nous avons publiés et qui n'avaient jamais paru, jusqu'ici, dans aucun ouvrage dauphinois.

Dr CHABRAND.

Grenoble, 12 décembre 1877.

II

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de venir rectifier quelques erreurs bibliographiques que M. Firmin Boissin a laissées glisser dans son article, le *Dauphiné et le Vivarais aux Jeux Floraux de Toulouse*, à propos des quelques lignes qu'il consacre, dans le dernier numéro de votre *Revue*, à la biographie de M. Bonnefous, *de Verdalle*.

Votre estimable collaborateur, trop confiant, sans doute, en celui qui lui a fourni les renseignements de sa notice, attribue, entre autres publications, à M. Bonnefous, une *Description et statistique de l'Isère*, en un fort volume in-4°, avec planches, ouvrage qui, imprimé aux frais du département de l'Isère, a été couronné par l'Institut de France. Or, il est incontestable qu'à la seule lecture des lignes qui précèdent, leur auteur a voulu parler de la *Statistique générale du département de l'Isère, publiée sous la direction et l'administration de M. Pellenc, préfet de l'Isère, par MM. Gueymard, Charvet, Pilot et Albin Gras*. Cet ouvrage, de format in-8° et non point in-4°, seule statistique, du reste, qui ait été publiée aux frais du département de l'Isère, se compose, en outre, non d'un seul, mais bien de quatre volumes et de plus d'un appendice.

Le premier volume, que semble seul connaître M. Boissin et encore très-imparfaitement, puisqu'il l'attribue à M. Bonnefous, est en effet, un fort volume contenant plus de 1,000 pages et huit planches lithographiées ; il est l'œuvre de M. Emile Gueymard, qui a été ingénieur en chef des mines et doyen de la Faculté des sciences de Grenoble. Le second feuillet de ce premier volume contient, du reste, la mention suivante, qui ne permet aucune équivoque : *Ce premier volume a été rédigé, savoir : Introduction, par M. Pilot ; — les 33 premières pages de la topographie, par M. Bonnefous : — le reste du volume, pages 34 à 989, par M. Emile Gueymard.* Voilà donc l'œuvre importante attribuée à M. Bonnefous, réduite à quelques pages intercalées dans un ouvrage considérable, qui, comme on peut bien le penser, ne porte point sur son titre, l'indication de cette modeste collaboration. Mais, bien plus ! ces 33 pages, attribuées à M. Bonnefous, ne sont point même son œuvre ! Il s'est tout simplement contenté de les copier textuellement sur un travail rédigé par MM. Berriat-Saint-Prix et Champollion-Figeac, inséré dans l'*Annuaire statistique du département de l'Isère* pour l'année 1811-1812, et reproduit depuis dans le *Bulletin de la Société de statistique du département de l'Isère*, en 1839.

Le tome second de la statistique, qui contient l'histoire naturelle du département de l'Isère, est dû à MM. Charvet et Albin Gras. Quant aux deux derniers volumes et à l'appendice, renfermant l'histoire et la

Digitized by Google

statistique proprement dite, ils sont l'œuvre de M. Pilot, mon père.

Une seconde erreur commise par M. Boissin, est d'avoir également attribué au même M. Bonnefous une collaboration quelconque à l'*Album du Dauphiné*, illustré non-seulement par M. Cassien, mais encore par M. Debelle, actuellement conservateur du musée de peinture et de sculpture de la ville de Grenoble. Ce qui, sans doute, aura donné naissance à cette fausse attribution, ce sont les initiales E. B., dont est signé un article intitulé : *Grotte de Sassenage*, insérée à la page 35 du premier volume de cette publication, initiales qu'on a pu prendre pour celles d'Eugène Bonnefous. Hâtons-nous d'ajouter que l'article en question est du regretté Edmond Badon, auteur justement apprécié du roman *Montbrun ou les huguenots en Dauphiné*, et du drame *Un duel sous le cardinal de Richelieu*.

Quant au *Voyage à la Grande-Chartreuse*, brochure in-4°, 12 dessins de Cassien, que M. Boissin attribue encore au même M. Bonnefous, cette publication dauphinoise nous est totalement inconnue, ainsi qu'à plusieurs bibliophiles, les plus autorisés de notre pays, que nous avons consultés. On ne trouve, au reste, des dessins de Victor Cassien que dans les trois ouvrages suivants, relatifs à la Grande-Chartreuse: 1° *Tableau historique et pittoresque de la Grande-Chartreuse et de ses alentours*, par un religieux du monastère ; Grenoble, Baratier, 1837, in-8°, avec quatre lithographies ; — 2° *La Grande-Chartreuse ou tableau historique et descriptif de ce monastère*, par Albert du Boys ; Grenoble, Baratier, 1845, in-8°, avec huit planches, dont cinq de Cassien ; — 3° *Guide des voyageurs à la Grande-Chartreuse*. Ce guide de format in-8° oblong, imprimée chez Allier, en 1846, contient huit dessins seulement et est accompagné d'un texte qui ne porte aucune mention de son auteur, mais qui est dû à la plume de M. Jules Taulier, publiciste dauphinois fort connu.

M. Boissin a-t-il, par mégarde, attribué cet ouvrage anonyme à M. Bonnefous? Nous n'osons le penser, car, dans ce cas, il n'aurait eu aucune raison pour ne pas attribuer également à M. Bonnefous le *Guide du voyageur à la Grande-Chartreuse*, publication anonyme de M. Debelle, imprimé à Grenoble, en 1836, par Baratier, et accompagné de huit planches lithographiées.

Les seules lignes qu'ait jamais, à notre connaissance, écrites M. Bonnefous sur la Chartreuse, ont été insérées dans le premier numéro de l'*Allobroge* et sont intitulées: *Une nuit religieuse*, *Méditation*. Il en a été fait un tirage à part, 8 pages in-8°, signé : *Eug. Bonnefous, ancien rédacteur en chef du Progrès du Lot* (sans indication que c'était un extrait de l'*Allobroge*).

Agréez, etc. E. Pilot de Thorey.

Grenoble, 17 décembre 1877,

P.-S. — C'est sans doute par une erreur d'impression qu'on lit dans la notice sur *les seigneuries d'Anjou et de Terre-Basse*, placée en tête de votre dernier numéro, *la Roque Pluvinel* au lieu de *la Baume Pluvinel*, seule interprétation admissible. E. P.

Digitized by Google

PETIT ARMORIAL ROMANAIS

(Suite et fin)

NANT (Pierre de), chanoine de Saint-Barnard en 1421.

De gueules, à la bande d'or accompagnée de deux cotices de même.

NIÈVRE (Barthélemy de), juge de la cour séculière de Romans, en 1459.

D'azur, semé de croisettes tréflées, fichées d'or, au griffon de même brochant sur le tout.

NORRY (Jean de), chanoine comte de Lyon, 87e archevêque de Vienne, abbé et co-seigneur de Romans en 1422; transféré au siége de Besançon, mort en chemin le 15 octobre 1438.

De gueules, à la fasce d'argent.

NUGUES (Saint-Cyr), lieutenant général, pair de France, grand-croix de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, dignitaire des ordres de Saxe, d'Espagne et de Belgique, né à Romans le 15 octobre 1774, mort à Vichy le 25 juillet 1842. Nommé chevalier de l'Empire, en 1810, avec les armes suivantes:

D'argent, à la fasce de gueules du tiers de l'écu, au signe des chevaliers accompagné en chef de deux croissants en fasce d'azur et en pointe d'un dauphin posé en pal de sinople, allumé et écaillé du champ.

Créé baron de l'Empire en 1811, de nouvelles armes lui furent attribuées et confirmées sous la Restauration, et qui étaient:

Parti, le 1er d'or, au dauphin de sable, allumé, lorré et peautré de gueules surmonté d'un croissant de sable renversé; le 2e de gueules à une épée d'argent coupée d'or, à trois dauphins d'azur allumés, lorrés et peautrés de gueules, celui du milieu surmonté d'une étoile d'azur.

NUGUES (Saint-Cyr-Louis), baron, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, décoré de plusieurs ordres étrangers, né à Romans, le 8 octobre 1819. Autorisé, en 1868, à relever le titre de baron éteint par le décès de son oncle, on lui donna les armes suivantes:

D'argent, à la fasce de gueules accompagnée en chef de deux croissants d'azur et en pointe d'un dauphin nageant de sinople; franc quartier des barons tirés de l'armée.

ODDE (François), chanoine de St-Barnard, en 1509.

Digitized by Google

ODDE (Ennemond), seigneur de Triors, commandant pour le roi la ville de Romans, le 1er mai 1562, et une seconde fois le 17 juillet 1563.

Ecartelé aux 1 et 4 d'or, au lion de gueules; aux 2 et 3 de gueules, au porc-épic d'or.

ODOARD DE VILLEMOISSON (Jean), commissaire des guerres, procureur du roi à Romans, en 1580.

Jacques & Séverin furent conseillers au Parlement en 1545 et 1550.

De gueules, à trois molettes d'or; au chef de même chargé d'un lion de sable.

Des branches brisaient: *d'azur, à trois molettes d'or; au chef de même chargé d'un lion de sable.*

OLLIER (Lantelme), chanoine de Saint-Barnard, en 1376.

OLLIER (Jean), maître de chœur de la même église, en 1421.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion d'or lampassé de gueules; au chef d'or chargé d'une étoile de gueules.

PALMIER (Pierre), 97e archevêque de Vienne, abbé et co-seigneur de Romans, en 1528, mort après s'être démis, en 1554.

D'azur, à trois palmes rangées d'or.

PELOUX (Humbert), avocat consistorial, anobli en 1588, « pour ses vertus et ses mérites notoires ». Les lettres patentes furent enregistrées avec éloges à l'Hôtel-de-Ville de Romans, le 15 janvier 1589. Il mourut dans cette ville en 1613.

De sable, à la fasce d'or accompagnée en chef de deux besants d'argent, en pointe d'un croissant de même.

PINA (de), marquis de Saint-Didier. Cette famille, anoblie en 1571, pour faits de guerre, s'est alliée, à Romans, avec les Garagnol, les Duvivier, les Giraud.

D'azur, à la bande d'argent chargée de trois croisettes de sable.

POITIERS (Jean de), évêque de Valence, 89e archevêque de Vienne, abbé et co-seigneur de Romans, de 1448 à 1452.

D'azur, à six besants d'argent; au chef d'or.

PONTEVÈS (Paul-Rose-César), officier au régiment d'Engheim, marié en 1788 à Gabrielle-Félicité de la Bâtie, mort à Romans le 12 septembre 1809.

De gueules, à un pont de deux arches d'or maçonnées de sable.

Devise: *Prudence à Pontevès.*

PONTUAL (Louis-Marc-Yves, comte de), chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur; marié à Romans, le 27 novembre 1847, avec Marie-Caroline de Loche; mort dans la même ville le 13 avril 1870.

De sinople, au pont de trois arches d'argent, accompagné en chef de trois cygnes de même, becqués et membrés de sable. L'écu sommé

Digitized by Google

d'un heaume fermé et supportant une croix d'officier de la Légion d'honneur.

POPON DE MAUCUNE (CHARLES), avocat, subdélégué de l'intendant, en 1726; procureur du roi en l'échevinage de Romans, mort en 1760.

POPON (BARTHÉLEMY), subdélégué de l'intendant en 1788.

POPON (FRANÇOIS), maître ès-arts, chanoine de Saint-Barnard en 1789, mort le 3 septembre 1798.

D'azur, à une colombe d'argent tenant à son bec un rameau d'olivier.

Le chevalier de Maucune portait les armes de Malte, alias *d'azur, à un cerf passant d'or.*

POTERLAT (FRANÇOIS-FÉLIX DE), seigneur de Saint-Ange, Geyssans, Labâtie, capitaine au régiment de Foix, mort à Romans le 25 septembre 1733.

D'azur, à la bande d'argent, et une molette d'or au 2e quartier du chef.

POUCHELON (ETIENNE-FRANÇOIS-RAYMOND), baron de l'Empire, général de brigade, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis; né à Romans le 25 octobre 1770, mort dans cette ville le 4 septembre 1831.

D'argent, semé d'étoiles de sinople, à la mosquée d'azur sommée d'un croissant de même, ajourée d'or, terrassée de même.

POURROY DE L'AUBÉRIVIÈRE (MELCHIOR), vicaire général de Vienne, sacristain du chapitre de Saint-Barnard, de 1701 à 1733.

D'or, à trois pals de gueules; au chef d'azur chargé de trois molettes d'or.

POURROY DE LA MÉERIE (LOUIS-FRANÇOIS), bachelier en Sorbonne, sacristain du chapitre de Saint-Barnard, en remplacement de son oncle. Sacré évêque de Québec, le 29 juin 1739, mort le 20 août 1740.

D'or, à la bande d'azur chargée de trois croissants d'argent.

Devise: *Tout par grand amitié.*

Cito tutoque

Cri: *Pro rege* (Pour le roi).

POYSIEU (ANTOINE DE), 90e archevêque de Vienne, abbé et coseigneur de Romans, nommé le 22 janvier 1453, céda en 1473 à son neveu, et mourut dans l'abbaye de Saint-Pierre en 1495.

De gueules, à deux chevrons d'argent surmontés d'une fasce de même.

RAYMOND MERLIN (JACQUES), d'abord marchand à Romans, puis gentilhomme servant du roi, en 1676, premier consul de la ville en 1684, mort en 1695.

Autre JACQUES, écuyer, sieur du Chélas, capitaine de cavalerie au

Digitized by Google

régiment de Condé, chevalier de Saint-Louis, décédé à Romans, le 22 juillet 1756.

D'or, à la bande de gueules chargée de trois demi-vols d'argent et deux molettes d'azur, l'une en chef et l'autre en pointe.

REYNAUD (Guillaume), docteur en médecine, premier consul en 1563, député par la ville aux Etats de Montélimar.

REYNAUD (Jean-François), sieur de la maison-forte de la Bâtie de Chambaran, avocat consistorial, anobli en 1609. Ses lettres patentes furent enregistrées à l'Hôtel-de-Ville de Romans le 21 mars 1610. Il mourut à Grenoble, le 11 septembre 1625.

D'azur, au chevron d'or accompagné en pointe d'un losange d'argent; au chef de même chargé de trois trèfles de sinople.

RICOL (Jean-Antoine), docteur en droit, maître des comptes en 1627, juge royal de Romans, en 1634.

Autre Jean-Antoine, Salomon et Paul-Hilarion RICOL furent maîtres des comptes en 1677, 1696 et 1720.

D'azur, semé de larmes d'or, à la bande de même chargée d'un lion de gueules brochant sur le tout.

ROCHAS (Louis), receveur des droits du roi en Bourgogne, en 1740.

ROCHAS (Jean-Antoine), suppléant, en 1758, Antoine Servan de Granville dans sa charge de receveur des tailles de l'élection de Romans.

D'azur, à un roc d'argent chargé d'un chat de gueules.

ROCHEFORT. Très-ancienne famille de Romans, remontant au XIe siècle. Artaud fut chanoine de Saint-Barnard en 1090. Marguerite, sœur et héritière d'Aymar, fut mariée à Artaud de Beaumont.

De gueules, à trois chevrons d'or ou d'argent, suivant Guy Allard.

ROMANS (Ville de), dont les armes sont :

D'azur, à la porte de ville ouverte en forme de tour carrée d'argent, pavillonnée et girouettée, flanquée de deux guérites pavillonnées et girouettées de même, le tout maçonné de sable et un grand R couronné d'or dans l'ouverture de la porte.

Cri : *Saint-Georges et Dauphiné.*

SABLIÈRES DU BOUCHET (Pierre-Denis), avocat, conseiller du roi, lieutenant général de police, juge royal de Romans, de 1766 à 1790, né en 1733, mort à la Martinique, le 14 décembre 1809.

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une ancre de sable.

SAINT-ANDRÉ (Jacques de), chevalier de Malte, gouverneur de Romans, en 1550.

SAINT-ANDRÉ (Philippe-Philibert de Cervières de), aussi gouverneur de Romans, de 1569 à 1574. En récompense de ses bons services, la ville lui fit don d'une maison du prix de 1,800 livres.

Digitized by Google

D'argent, à l'aigle d'azur, membré, becqué et couronné de gueules.

SAINT-BARNARD (Chapitre de). Il avait pour armes :

Bandé d'or et d'azur de six pièces, à une tour carrée et crénelée de sable, surmontée d'une main de bénédiction de carnation, parée de gueules et posée en pal.

SAINT-FERRÉOL (Hercule-Sibeud, seigneur de), lieutenant de la compagnie de la Sallette, capitaine de 200 hommes de pied et gouverneur de Romans en 1597, de Die en 1622.

SAINT-FERRÉOL ET DE DIVAJEU (Alexandre-Sibeud, seigneur de), fils du précédent, aussi gouverneur de Romans, en 1617.

De sinople, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent; au chef d'or.

SAINT-GERMAIN DE MEIRIEU (Robert de), gouverneur de Romans, de 1750 à 1757.

D'or, à la bande d'azur chargée de trois croissants montants d'argent.

Devise: *Perge, age, vince, omnem miles virtute laborem.*

SAINT-JUST (Abbaye de), transférée du Royans à Romans où elle a existé de 1600 à 1790.

De gueules, à la croix patriarcale d'or. Sans doute en souvenir du fondateur de cette abbaye, Humbert, ancien dauphin, devenu patriarche d'Alexandrie.

SAINT-MAURICE (Chapelle & Société de). Elle avait un sceau où était Saint-Maurice debout, tenant de la main droite une lance et de la gauche un bouclier, et autour ces mots : SIGNV . IN . CAPE. 1547. SACTI MAURICII. (Sceau de l'insigne chapelle de Saint-Maurice. 1547).

SAINT-OURS (Louis de), obtint, le 20 mars 1641, un jugement de noblesse remontant à 1339. Originaire de Veurey, cette famille se divisa en deux branches : l'une s'établit au Canada et l'autre se fixa à Romans et au Bourg-du-Péage, où elle a fourni des notaires et des châtelains de Pisançon, et s'est éteinte, en 1770, en la personne du chevalier François de Saint-Ours, enseigne de vaisseau.

D'or, à un ours de sable.

SAINT-SACREMENT (Congrégation du). La maison mère a été établie à Romans dans les anciens bâtiments de l'abbaye de Saint-Just, par décret du 30 juillet 1804.

D'azur, à un Saint-Sacrement d'argent.

SAINT-SÉVERIN (Frédéric de), évêque de Meillerais, cardinal en 1489, archevêque de Vienne, abbé et co-seigneur de Romans, de 1497 à 1515.

SAINT-SÉVERIN (Alexandre de), neveu du précédent, 96e archevêque de Vienne, abbé et co-seigneur de Romans, de 1515 à 1527.

Digitized by Google

D'argent, à la fasce de gueules, à la bordure de même, chargée de huit étoiles d'or.

SAINTE-MARTHE (Congrégation de), fondée à Romans, en 1813, par Mlle Gabrielle-Edwige du Vivier.

D'argent, au monogramme IMS *soutenu d'un cœur enflammé.*

SASSENAGE (Didier de), chanoine de Saint-Barnard et viguier de Romans en 1250.

Burelé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout.

Cimier : *une Mélusine.*

SAVARIN (Claude), prévôt de Château-Salins. Il reçut des lettres d'anoblissement datées de Nancy le 27 janvier 1555, de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont.

SAVARIN (Alexis) s'établit marchand à Romans et eut pour fils : Pierre-Henri, lieutenant d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, puis receveur de l'hospice et du bureau de bienfaisance, mort le 8 août 1862.

D'or, parti d'azur, au lion de l'un en l'autre, timbré d'un bras armé et revêtu de mailles, tenant un pistolet d'argent, soutenu le tout d'un hermet mort d'argent.

SERVAN (Joseph-Antoine), sieur de Roussan et de Granville, conseiller du roi, receveur des tailles de l'élection de Romans, en 1734.

SERVAN (Joseph), sieur de Boisset, exerçant les mêmes fonctions en 1741.

SERVAN (Antoine-Michel), sieur de Gerbeys, avocat général au Parlement, de 1758 à 1772, né à Romans le 3 novembre 1737, mort à Rousset, près Saint-Rémy, le 5 novembre 1807.

D'azur, à la bande d'or accompagnée en chef d'une étoile et en pointe d'un chevreuil saillant d'argent.

SUEL, famille divisée en plusieurs branches dites : de Pourcieux, Beguin, Lambert, aujourd'hui éteinte.

SUEL-BÉGUIN (Jacques-Thomas), né le 7 mai 1738, capitaine dans la légion de Flandre en 1764, tué en duel à Romans, le 18 juillet 1769, par Reymond du Chélas.

SUEL (Emmanuel), chanoine de Saint-Barnard, vicaire général de Senez, député du clergé à l'Assemblée des trois Ordres en 1788, mort le 12 mars 1815.

D'azur, au lion passant d'argent; au chef de gueules chargé d'une croix pattée d'or; deux aigles pour supports.

TARDIVON (Guillaume), écuyer, courrier de Romans pour la partie delphinale, en 1520.

Digitized by Google

TARDIVON (André), lieutenant du juge-royal, en 1533.

Cette famille avait été anoblie en 1506.

De sinople, à une tour crénelée d'argent, maçonnée et ajourée de sable, accostée de deux fleurs de lys aussi d'argent; au chef d'azur chargé de trois diamants rangés et taillés en pointe d'or.

THOMÉ. Très-ancienne famille de Romans, qui a fourni :

Claude, docteur ès-lois. Juge royal en 1509, et plusieurs conseillers au Parlement de Grenoble, savoir :

Michel, par lettre du 30 novembre 1569 ;

Romain, seigneur de Sablières, du 7 octobre 1595 ;

Pierre, du 17 décembre 1646 ;

Jérome, sieur de la Carré, du 10 mars 1659 ;

Laurent, sieur de Chavaix, du 30 janvier 1676 ;

Joachim, sieur de Saint-Christophe, du 11 avril 1702.

D'azur, à une tête de cerf coupée d'or.

TORCHEFELON (Jean de), chambellan du roi et maréchal de l'armée royale, nommé capitaine de la ville de Romans en 1420, par l'archevêque de Vienne.

De gueules, au chef d'azur chargé de trois bandes d'argent, chacune chargée de trois mouchetures d'hermine.

Devise : *Potiùs mori quàm fœdari.*

TOUR (Robert de la), 71e archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de la ville de Romans, en 1176, mort dans le mois de juin 1195.

De gueules, à la tour avec son avant-mur d'argent.

TOUR D'AUVERGNE (Henri-Oswald de la), transféré du siége de Tours à celui de Vienne, le 4 janvier 1721, cardinal en 1737, abdiqua le 17 mai 1745.

De France, à la tour d'argent qui est de la Tour; parti d'or au gonfanon de gueules frangé de sinople, qui est d'Auvergne.

VASSATI (Geoffroy), 88e archevêque de Vienne, abbé de Saint-Barnard et co-seigneur de la ville de Romans, en 1439, passé à l'archevêché de Lyon le 20 avril 1444, mort à Tours en 1446.

D'azur, au lion d'argent.

VEILHEU. Famille originaire de Clérieu. Elle a donné des conseillers au parlement de Grenoble : Claude, en 1549 ; Charles, en 1572 ; autre Charles, en 1615 ; des chanoines à l'église de Saint-Barnard : Romanet, en 1445 ; Jean, en 1506 ; Jacques en 1509 ; Jean, en 1562 ; des juges à Romans : Charles, en 1570 ; Jérome, en 1575, etc. Les lettres patentes d'anoblissement de la famille Veilheu furent enregistrées à l'Hôtel-de-Ville de Romans en mai 1546.

D'azur, à deux croissants adossés d'or; au chef de même.

VERGY (Guillaume de), gouverneur du Dauphiné, mort à Romans,

Digitized by Google

le 5 juin 1361 et inhumé dans le chœur de l'église des Cordeliers. La pierre qui couvrait son tombeau, chargée de ses armoiries et d'une longue épitaphe se voit chez M. P. E. Giraud.

De gueules, à trois quintefeuilles d'or.

Devises : *Sans varier.*

VÉRONE. Le chevalier de Vérone habitait Romans et était capitaine d'une compagnie du régiment de Mollières. Il fut tué le 11 août 1590 par les gens du baron de Montchenu.

D'argent, à un chien courant de gueules colleté d'argent.

VILLARS. Cette illustre famille a fourni cinq archevêques de Vienne et abbés de Saint-Barnard, savoir :

Pierre, évêque de Mirepoix, en 1576, qui abdiqua en 1587.

Pierre II, neveu du précédent, en 1587, qui se démit en 1598 et mourut en 1613.

Jérome, frère du précédent, en 1598, mort en 1626.

Pierre III, coadjuteur de Jérôme, lui succéda en 1625 et mourut en 1662.

Henri, nommé en 1662, mort en 1693.

D'azur, à trois molettes d'or; au chef d'argent chargé d'un lion léopardé de gueules.

VINAY (Baron de), seigneur de Saint-Jean-d'Octavéon, chargé, le 11 avril 1561, par M. de Clermont, de commander la ville de Romans.

De gueules, à la tour d'argent, brisée d'une barre d'azur.

VISITATION DE SAINTE-MARIE (Monastère de la), fondé à Romans en 1632, supprimé en 1791 et rétabli dans les mêmes bâtiments par décret du 30 juillet 1804.

D'argent, à un cœur de gueules traversé de deux flèches, chargé au milieu du monogramme I M S, et surmonté d'une croix de sable, le tout dans une couronne d'épines.

VISITATION (Congrégation des Enfants de Marie de la). Elle est composée d'un certain nombre d'anciennes élèves de l'institution.

D'argent, à deux cœurs enflammés de gueules, joints et accolés, celui de dextre percé d'un glaive; sommé d'une étoile et entouré de deux tiges de lys au naturel.

YSE DE SALÉON (Jean d'), né protestant, se convertit, devint évêque de Rodez, puis le 110e archevêque de Vienne, abbé et coseigneur de Romans, le 8 février 1747. Il mourut le 10 février 1751.

D'argent, au lion de gueule, à la bande d'or chargée en chef d'une fleur de lys d'or, brochant sur le tout.

***

FIN

Digitized by Google

PONSARD INCONNU

(Suite et fin)

PRÈS avoir publié un grand nombre de *poésies diverses*, dont quelques-unes inédites, qui assignent à Ponsard, même en dehors du théâtre, une place très-honorable dans la poésie contemporaine; après avoir passé en revue son œuvre dramatique, en donnant sur chaque pièce quelques particularités, il reste, pour terminer la présente étude, à dire quelques mots des poèmes.

L'auteur de *Lucrèce* n'a pas montré seulement un talent créateur; — et certes, sous ce rapport, on peut énumérer des titres assez nombreux et assez beaux; — il s'est révélé encore traducteur éminent. Son premier ouvrage est intitulé: *Manfred, poème dramatique en trois actes par lord Byron, traduit en vers français par F. Ponsard.* Elève studieux du collége de Vienne et ensuite du lycée de Lyon, il employa à tout autre chose qu'à courir les bals de la Chaumière, ses quatre années de droit passées à Paris. Il en profita pour compléter son éducation littéraire. L'étude du droit s'en ressentit peut-être un peu. Le père, rigide avoué, n'entendait pas de cette oreille, et il dut se produire de sa part de vigoureuses observations. On le rassurait par une lettre en date du 16 novembre 1836, l'année même où parut *Manfred :*

Mon cher père,

Je t'ai annoncé, il y a peu de jours, que je me portais bien; je persiste dans ma bonne santé. Paris n'aurait pas voulu accueillir avec une maladie un vieux compagnon qui venait le revoir.

Je suis maintenant tout-à-fait installé. J'assiste assidument au cours de code de commerce, à deux cours de code civil (2e et 3e année), et quelquefois à trois (1re année); de plus, je fais quelques visites à un cours de droit romain...

Je cherche à m'introduire dans une conférence d'avocat, *et je vais*

Digitized by Google

prochainement et pour une dernière fois, prendre des leçons d'anglais.

Il n'en était plus besoin en effet, le *Manfred* faisant déjà gémir la presse. Tout en plaignant un peu l'autorité paternelle de la petite supercherie dont elle fut victime, ne semble-t-il pas qu'il est bon de relever cet exemple d'un étudiant prenant sur sa modeste pension pour payer des leçons d'anglais et l'impression de son premier volume? Ce sont les jeunesses studieuses qui préparent les existences bien remplies.

Pour en revenir à *Manfred*, l'édition n'obtint aucun succès. La plaisante histoire des exemplaires retirés de chez Gosselin et brûlés en holocauste aux mânes triomphants de *Lucrèce*, n'est point exacte dans tous les détails. Mais il est certain que, sans faire la chasse aux rarissimes exemplaires de son premier livre, Ponsard ne se souciait que médiocrement de voir remettre en lumière un essai qui n'aurait rien ajouté à sa réputation.

C'est pourquoi nous ne ferons aucune citation de *Manfred;* et pourtant, n'en déplaise à ceux qui en parlent sans l'avoir jamais ouvert, il y a des passages très-heureux, des vers bien frappés; en un mot, le livre n'est d'aucune façon indigne de la signature porte.

Cette excursion dans la littérature anglaise ne fut, dans la carrière littéraire de Ponsard, qu'un accident passager. L'éducation classique avait jeté des racines trop profondes dans cette nature laborieuse.

Le génie des littératures du Nord ne l'attirait pas. Shakespeare et Byron, Gœthe et Schiller n'étaient point ses hommes; il se refusa de pénétrer bien avant dans leur intimité. Comme il aimait bien mieux revenir à ses chers anciens, les vrais maîtres éternels de l'esprit pour nous autres descendants des races latines : Horace, Virgile, et surtout Homère. La poésie du Nord, avec ses fantômes bizarres, ses ballades étranges, sa brume lourde et glaciale, lui inspirait de la répugnance, presque de l'effroi. Il s'abandonnait plus volontiers à ce divin génie grec, où tout est riant et ensoleillé, où la pureté des lignes a pour corollaire la beauté des formes. Au murmure du vent se jouant dans les forêts de sapins ou de mélèzes, il préférait l'harmonie sereine des pays du midi; aux paysages sévères de la nature scandinave hantés par les Walkyries, il opposait victorieusement Amphitrite courant sur l'azur des mers avec sa ceinture de dieux marins, ou Phébus Apollo dorant de ses rayons chauds les frises du Parthénon.

La fréquentation des Latins produisit *Lucrèce*, *Horace & Lydie*, où respire le sentiment de la plus pure antiquité; le goût de plus

Digitized by Google

en plus vif pour Homère, « cette source de toute poésie », enfanta la pièce et le poème d'*Ulysse*.

Voici un fragment inédit traduit du IXe livre de l'*Iliade*. On y reconnaîtra les qualités qui distinguent le poème d'*Ulysse* tiré de l'*Odyssée*: le texte original serré d'aussi près que possible, la simplicité de l'expression alliée à la pureté et à l'élégance. C'est ainsi qu'Homère veut être traduit. Comme Jacob avec l'ange, le traducteur a pris son modèle corps à corps et il n'est pas sorti vaincu de la lutte.

Achille s'est retiré sous sa tente, plein de colère contre Agamemnon. Hector profitant de son absence sur le champ de bataille, inflige aux Grecs de sanglantes défaites. Les chefs des Grecs font une démarche auprès du fils de Pélée. Ulysse porte la parole au nom de la députation. A son discours, chef-d'œuvre d'adresse et d'éloquence, Achille répond en ces termes:

Ulysse très-prudent, divin fils de Laërte,
Il convient d'expliquer d'une manière ouverte
Ce que je prétends faire et ce qui sera fait
Pour que vous me laissiez en paix sur ce sujet.
Je hais plus que la mort l'homme, digne de blâme,
Qui s'exprime autrement qu'il ne pense dans l'âme.
C est pourquoi je dirai ce qui me semble bon.
Je ne céderai pas aux vœux d'Agamemnon,
Non plus qu'à ceux des Grecs. Quelle grâce est rendue
Au guerrier qui combat, pour sa peine assidue?
Celui qui n'a rien fait prend sa part du butin.
Le lâche et le vaillant ont le même destin.
On les honore autant l'un que l'autre, et la tombe
Confond l'oisif qui meurt et le héros qui tombe.
Quel fruit me reste-t-il des maux que j'ai soufferts,
De mes jours tant de fois à mille morts offerts?
Comme, quand un oiseau trouve la nourriture,
A ses petits sans plume il l'apporte en pâture
Oubliant qu'il a faim lui-même, un soin pareil
M'a fait passer, à moi, bien des nuits sans sommeil,
Bien des jours dans le sang, le tumulte et les flammes,
Lorsque je combattais en faveur de leurs femmes.
J'ai pris onze cités, au moyen des vaisseaux;
Douze ont, aux champs troyens, péri par mes assauts.
La dépouille, toujours richement composée,
Aux pieds d'Agamemnon fut toute déposée.
Et lui, près des vaisseaux, tranquille et nonchalant,
S'adjugeait le meilleur du butin opulent;
Mes soldats recevaient la part la plus modeste,

Digitized by Google

Puis Atride aux grands chefs distribuait le reste.
Tous ont gardé leur lot, moi seul, il m'a choisi
Pour me faire l'affront d'un présent ressaisi.
Il m'a pris ma captive, objet de mes tendresses.
Qu'il dorme à ses côtés, fatigué de caresses !
Mais pourquoi nous faut-il livrer tous ces combats ?
Pour quel sujet Atride a-t-il armé nos bras ?
N'est-ce pas pour Hélène? Est-ce que d'une épouse
Il croit que sa famille, elle seule, est jalouse ?
Mais tout homme de sens et de cœur, l'est-il moins ?
Chacun aime sa femme et lui donne des soins ;
Et, quoique Briséïs ne fût qu'une captive,
Moi je l'aimais aussi d'une tendresse vive.
Il me l'a retirée, il m'a manqué de foi.
Qu'il ne cherche donc plus à se jouer de moi.
Je le connais trop bien. Mais, ô fils de Laërte,
Qu'il prenne avis des chefs et de toi! qu'il concerte
Les moyens de sauver ses navires du feu !
Qu'a-t-il besoin de moi ? Certe il n'a pas fait peu,
Il a construit un mur ; il a, tout à la ronde,
Fait creuser une fosse assez large et profonde ;
Il a planté des pieux pour en garnir le bord,
Et pourtant il n'a pu rompre le choc d'Hector.
Ah ! quand je combattais au milieu des Hellènes,
Hector n'eût pas osé s'avancer dans les plaines.
Il ne dépassait pas la porte Scée ; un jour,
Un seul, il m'attendit de pied ferme, à l'entour ;
C'était vers cet endroit où l'on remarque un chêne ;
A sortir de mes mains il eut bien de la peine ;
Mais qu'un autre à présent aille le défier...

Nous coupons à regret cette citation...

En Ponsard, on admire le poëte au moins autant qu'on aime l'homme. Avec la franchise de sa nature, la douceur et la bonté de son caractère, il devait avoir de profondes et durables amitiés. Il n'en manqua jamais dans le cours de son existence, et toutes sont remarquables par le choix et la solidité. Pour ne parler que des plus illustres entre ses amis, il suffira de rappeler : Charles Reynaud qui dirigea les premiers pas de *Lucrèce*, et dont la mort fut pleurée par cette élégie désespérée

O mon cher compagnon ! moitié de ma pensée !...

Jules Sandeau, de qui l'affection discrète ne se démentit pas un seul jour; Emile Augier, brillant émule, au théâtre, de l'auteur de l'*Honneur et l'Argent*, sans que les triomphes de

Digitized by Google

l'un aient jamais inspiré à l'autre le plus léger ombrage; Jules Janin (1) dont le dévouement remplaça celui de Reynaud, et c'est tout dire; — enfin, Lamartine.

Les relations de Ponsard avec Lamartine remontent à la brillante époque de *Lucrèce*. Le chantre de *Jocelyn* était alors dans tout l'éclat de sa gloire; il jouissait avec passion d'une popularité qui devait grandir encore avec la Révolution de Février, mais pour y rencontrer bientôt l'apogée, et aussi, hélas! l'inévitable déclin. Son génie poétique avait donné des fruits savoureux. Partout sur ses pas naissaient l'enthousiasme et la sympathie. Il revenait de ce fameux voyage en Orient. Où Châteaubriand s'était contenté de demander au passé quelques-uns de ses secrets, Lamartine avait tenté, lui, de soulever les voiles de l'avenir.

En ce moment il abordait la politique: étranger à tous les partis, il conquit bien vite une très-haute situation.

Le grand poëte accueillit avec une parfaite bienveillance ce jeune avocat de Vienne qui, confus et tremblant, était venu frapper, une tragédie sous le bras, au seuil redouté de l'Odéon. Avant la première représentation de *Lucrèce*, assistant à une lecture, par Bocage, de l'œuvre nouvelle : « Messieurs, s'écria l'auteur des *Méditations*, nous n'oublierons pas cette lecture. Ce que nous venons d'entendre est l'œuvre d'un vrai poëte. Cette œuvre marque une date!» Et l'horoscope se trouva pleinement justifié.

Quelques mois plus tard, en novembre 1843, entre deux lectures de la Bibliothèque des croisades, Ponsard adressait de Vienne à son illustre ami, ces vers recueillis dans les journaux du temps :

A M. DE LAMARTINE

Quel Moïse, marchant à travers la tempête,
Du Sina politique occupera le faîte ?
Au feu de quels éclairs s'allumera la foi ?
Quelle main gravera les tables de la loi ?
Je ne veux pas fouiller ce secret de la nue,
Je contemple de loin la montagne inconnue :
C'est à vous d'y poser, fils des législateurs,
Vos pas accoutumés à toutes les hauteurs.

Mais s'il m'est refusé de fréquenter les sphères
D'où le vaste regard embrasse les affaires,

(1) Voir, dans la *Notice sur Charles Reynaud*, par M. le président Fabre, une bien touchante lettre de Jules Janin à ce sujet.

Digitized by Google

Une chose du moins est dans l'humble horizon,
Que le commun soleil éclaire à ma raison.
Celui qui met sa gloire à rappeler aux hommes
Qu'ils ont leur but plus haut que la terre où nous sommes;
Que, s'ils portent un front dirigé vers les cieux,
C'est pour y lever l'âme aussi bien que les yeux,
Et que, pour la tenir vers leurs pieds abaissée,
L'instinct eût pu suffire au lieu de la pensée;
Celui qui s'applaudit de ce qu'on fait de grand,
Que rien de généreux ne trouve indifférent;
Qui, prêtant aux vertus le sceptre du génie,
Devant leur royauté prosterne l'ironie,
Et montre aux yeux de tous cet exemple vainqueur,
Du respect des partis pour un homme de cœur,
Celui-là fait une œuvre utile, et c'est la vôtre.
L'intelligence humaine en vous a son apôtre.
Vous ne permettrez pas, conservateur du beau,
Qu'aucun souffle égoïste attaque ce flambeau.
Oui, vous avez bien dit, il faut qu'on le proclame :
La puissance d'un peuple est toute dans son âme.
Ces admirations et ces frémissements,
L'orgueil de la pensée et ses enivrements,
Cette ardeur vers le mieux, qui n'est pas assouvie,
Ce n'est pas le danger, c'est le nerf et la vie !
Gardons-nous d'étouffer, de peur de ses excès,
Une vigueur d'esprit qui fait les grands succès,
Et veillons seulement à diriger la sève,
Mais, suivant sa nature, afin qu'elle s'élève;
Surtout ne nous raillons jamais d'un noble instinct:
Railler est toujours mal, la raillerie éteint.
Le pays où l'honneur prête à la moquerie,
Aucune des vertus n'en voudra pour patrie.

Du jour où dans nos cœurs le zèle sécherait,
Où nous regarderions vers le seul intérêt,
Où l'âme dormirait dans une grasse aisance,
Paris, ce même jour, s'appellerait Byzance.
En vain se dressera sa ceinture de forts,
On défend lâchement sa vie et ses trésors,
Et contre l'ennemi les villes sont gardées
Par les plus hauts remparts moins que par les idées.
Notre France eut toujours cet appui glorieux,
Quel que fût l'étendard servi par nos aïeux,
Soit que la royauté fit flotter le panache
Du chevalier sans peur sous le drapeau sans tache,
Soit qu'un culte nouveau, brisant l'autel ancien,

Digitized by Google

Pour la liberté sainte armât le citoyen.
Deux fois au sort du monde a présidé la France,
A qui deux fois l'idée a dû sa délivrance.
La croix à Mahomet disputant l'univers,
Et la fatalité rentrant dans ses déserts;
La Révolution franchissant nos limites,
Le despotisme atteint par ses lueurs subites,
Et pareil au Dieu sombre, épouvanté du jour,
Dont un coup de trident étonna le séjour.
Voilà notre passé : voilà quel héritage
La foi de nos aïeux a transmis à notre âge.

Les liens d'attachement se resserrèrent davantage entre ces deux grands cœurs si bien faits pour se comprendre. Lamartine donne à la France cette séduisante et poétique *Histoire des Girondins,* Ponsard en dévore les pages avec enthousiasme. Dès lors sa pensée déserte le moyen âge dont le mysticisme ne convient guère à son bon sens, dont les singularités déroutent sa logique droite et saine. Guidé en quelque sorte par la main du poëte historien, il s'aventure dans ce labyrinthe où, comme dans celui de la Crète antique, des ossements blanchis marquent les successives étapes, et fait ample connaissance avec les hommes et les choses de la Révolution. De cette exploration naît *Charlotte Corday*. « Le drame, suivant une pensée de Lamartine, se trouve dans l'histoire bien étudiée et bien comprise. » *Charlotte* vient à propos pour la démonstration. Les noyers de St-Point entendirent les premières confidences sur le superbe drame qui porte au front le nom de « l'ange de l'assassinat ».

Au banquet de Mâcon, Lamartine voulut avoir à ses côtés son jeune ami.

Je voulais partir après le banquet, écrivait celui-ci dans une lettre intime, — tu sais sans doute comment cela s'est passé. Il y avait cinq mille assistants. Il y a eu un violent orage; mais M. de Lamartine a pu parler, et a fait à la foule un discours qui a duré une heure et demie. C'était fort beau. — Je voulais, dis-je, partir après le banquet, mais M. de Lamartine me garde jusqu'à mardi; il donne lundi un grand dîner aux commissaires du banquet et j'ai promis de rester (1).

Comme avec ces poëtes tout est prétexte à beaux vers, quel-

(1) Au mois de septembre de la même année, 1847, Lamartine s'arrêta à Vienne un dimanche pour voir Ponsard qui, par une fâcheuse coïncidence, était ce jour-là absent. Lamartine descendit à l'hôtel du Parc et repartit le lendemain.

Digitized by Google

ques jours plus tard la pièce que voici (1) courait les journaux

SOUVENIR DE MACON ET DE SAINT-POINT

A Mlles D.

I

Hier, c'était une fête antique ;
Hier, un populaire congrès
Décernait la palme olympique
A l'Hérodote du progrès.

Vous l'avez pu voir dans sa gloire,
Le front ceint de triples rayons,
Cet orateur chantant l'histoire
Des grandes révolutions.

Certes, c'est à lui de vous dire
Ce qu'ont fait les plus éloquents ;
C'est à Jules César d'écrire
La guerre et les travaux des camps.

Hier, il parlait dans la tempête,
Comme Moïse au Sinaï;
L'éclair signalait un prophète
Aux respects du peuple ébloui.

Il parlait, et la grande époque
Levait ses drapeaux triomphants,
Et nos pères morts qu'il évoque
Saluaient en nous leurs enfants.

Il parlait, les nobles idées
Rallumaient leurs foyers éteints,
Et dans nos âmes fécondées
Rentraient les généreux instincts.

Non, le culte de la matière
Ne nous dégrade pas encor ;
Nous aimons mieux voir la lumière
Que les rayonnements de l'or.

Aussi, quand l'immortelle aurore
Reparaît sur notre horizon,
Voyez comme la foule adore
Le pontife de la raison !

Serrée autour de la tribune,

(1) Pas plus que la précédente, cette pièce ne figure dans les *Œuvres complètes*, édition Calmann-Lévy.

Digitized by Google

La foule entière frémissait ;
Cinq mille âmes n'en formaient qu'une
Qu'un même souffle remplissait.

II

Vous avez vu l'homme sublime,
Vous voyez l'hôte gracieux :
Aujourd'hui, sa maison intime
S'ouvre devant vos pas joyeux.

Voilà ses tourelles dorées
Et son jardin qui vous sourit,
Et les collines inspirées
Qu'il regarde quand il écrit.

Salut, ô belles voyageuses,
Et pénétrez dans ce Saint-Point
Que d'autres, moins que vous heureuses,
Ont souvent salué de loin.

Ce sont là de belles journées
Qu'on revoit pendant le sommeil,
Et qui ne sont pas terminées
Avec le coucher du soleil.

Quand vous les verrez reparaître
Dans vos souvenirs les plus doux,
Vous vous rappellerez peut-être
Celui qui les vit avec vous.

Dans ce bouquet de poésie
Se glisse un brin d'herbe importun;
En faveur de la fleur choisie,
Gardez le gazon sans parfum.

Si Lamartine s'était contenté d'inspirer à Ponsard de jolis vers et d'ouvrir une voie nouvelle à son génie dramatique, on n'aurait certes que de la reconnaissance à lui garder. Malheureusement il avait touché à l'arbre fatal de la politique, — il ne devait pas tarder à en trouver les fruits amers! — et prêcha d'exemple et de parole.

Le rôle des poëtes dans la politique est diversement apprécié. Les uns voudraient les en exclure. Cette opinion-là remonte à Platon qui les chassait poliment de sa république. Mais d'autres répondent : — Pourquoi refuser aux plus nobles esprits, aux intelligences les plus lumineuses le droit de s'adonner aux affaires publiques, droit qui appartient à tous en un pays de suffrage universel? De plus grands clercs trancheront la question. Notre

Digitized by Google

humble rôle de narrateur nous amène simplement à constater que, pas plus que Lamartine, Ponsard n'a été heureux avec la politique.

Sous les auspices de son illustre ami, il se présente aux électeurs de l'Isère lors des élections à la Constituante. Lamartine a pris soin de le recommander par lettre. La liste avancée passe tout entière, il arrive le second de la liste modérée. Charles Reynaud, qui se porte en même temps, partage le sort de Ponsard. A deux hommes de lettres Vienne préférait deux avocats.

M. Rochas ayant inséré dans sa *Biographie du Dauphiné* la lettre de Lamartine et la profession de foi de Ponsard, nous ne dirons rien de ces deux documents. Nous préférons citer quelques passages d'une lettre où perce une aimable philosophie. La résignation était facile à ce charmant esprit :

Mont-Salomont.

Je voulais tous les jours vous écrire, et j'attendais toujours quelque chose de certain à vous annoncer.

Enfin, voici à peu près du positif :

Je ne serai pas nommé ;

Je pars pour Paris la semaine prochaine.

Voulez-vous quelques explications ? Voici en quelques mots :

Les élections ont été faites par le comité central de Grenoble composé de trois journalistes d'un petit journal... Ces Messieurs n'ont pas voulu de moi. Fi ! un poëte ! Fi ! un ami de Lamartine ! il n'y a déjà que trop de poëtes au gouvernement...

Il faut que vous sachiez que les révolutionnaires me repoussent comme modéré, et que les modérés me repoussent comme révolutionnaire et socialiste, parce que j'ai dit que j'étais partisan de l'impôt progressif (1).

Enfin je n'ai fait aucune démarche ; je ne suis pas allé à Grenoble, je suis resté à Vienne, et je n'ai sollicité aucun électeur influent. J'ai nommé cela de la dignité, vous penserez peut-être que cette dignité convenait fort à mon indolence.

Malgré tout, j'aurai une belle minorité de modérés ; quelque chose comme quinze mille voix (2). Je crois que je serai le seizième sur la liste. — La liste est de 15 candidats, lesquels 15 candidats ont été choisis et nommés par les trois messieurs que je vous ai dits. Il paraît que cela s'est fait presque partout ainsi. Le résultat de l'élection, entendue comme elle l'est aujourd'hui, est de faire nommer les représentants d'un département par 3 ou 4 grands électeurs qui se sont investis eux-

(1) Le *Moniteur Viennois* du 20 avril 1848 avait publié, de Ponsard, sur l'*impôt progressif*, un article dans lequel, sans trop se prononcer, il conclut au progrès en matière de finances comme pour le reste.

(2) Il en eut 35,000.

Digitized by Google

mêmes de cette fonction. C'est l'élection à deux degrès, moins l'élection.

Il ne fut pas plus heureux en 1849, pour la Législative, et sous l'Empire, en 1857.

Suivant ses propres expressions, il « trouva dur d'être exclu de la vie politique ». Sans doute la France y a perdu quelques discours éloquents, peut-être une célébrité parlementaire ; mais elle a retrouvé son compte avec le *Lion Amoureux* et *Galilée*.

Pour en finir avec les points de contact entre la vie littéraire de Ponsard et celle de Lamartine, il faut parler de l'hommage rendu par le premier au second, dans des circonstances qui font honneur à tous les deux.

Ponsard avait obtenu de l'Académie française, en 1845, le prix de tragédie. En 1854, sur le rapport de Ste-Beuve, une prime littéraire de 5000 fr. lui fut décernée. Enfin, le 22 mars 1855, il fut élu membre de l'Académie française, par 16 voix contre 5 données à Emile Augier et 7 à M. Liadière. Qu'était ce Liadière? Singulière impression produite par ce nom, si obscur aujourd'hui, surgissant tout-à-coup à côté des noms rayonnants de ces deux maîtres de la scène.

La séance de réception fut fixée au 4 décembre 1856. Ponsard avait fait d'avance imprimer son discours à Vienne, chez M. Timon. Le bureau de l'Académie le trouva-t-il trop vif en certains endroits: par exemple le passage sur la dignité de l'homme de lettres, l'hommage au XVIIIe siècle et à Voltaire, etc.? La politique entra-t-elle pour quelque chose dans l'affaire? Quoi qu'il en soit, l'édition de Vienne fut condamnée à ne point voir le jour; le discours fut prononcé, mais châtié, atténué, modifié en vingt endroits.

Ce discours (1) se terminait par un hommage, habilement amené, à Lamartine. Ponsard avait, suivant l'usage, à faire l'éloge de Baour-Lormian, son prédécesseur. Baour, vieilli, oublié, avait vu un jour sa modeste pension menacée par un vote de la Chambre. C'était sa seule ressource pour ne pas mourir de faim. Lamartine, à force d'éloquence, parvint à la lui conserver.

L'allusion fut avidement saisie. Lamartine à son tour, tombé du pouvoir, traînait une vieillesse aigrie et tourmentée par de pressants besoins matériels. En outre il était un vaincu

(1) Le soir même du jour de la réception, l'acteur Jenneval en donna lecture au théâtre de Vienne.

Digitized by Google

sous le gouvernement issu du coup d'Etat de Décembre. Ce témoignage de sympathie le toucha au cœur. Quelques jours après Ponsard écrivait ce billet à un de ses amis de Vienne:

Dimanche.

Mon cher ami, tout s'est très-bien passé, et je suis très-content. On a été frappé de la chose, et elle a eu beaucoup de succès. Du moins on me le dit de tous côtés.

Lamartine est ravi; il m'a écrit une belle lettre. Il est certain que ma péroraison a fait éclater à trois reprises un tonnerre d'applaudissements. C'est un des beaux triomphes de Lamartine...

Vous avez vu parfois un rayon de soleil traverser en fugitif la brume d'un jour de décembre, de même cette journée dut éclairer d'un peu de joie la vieillesse assombrie du poëte. Abreuvé d'ennuis et de dégoûts, mécontent du sort et de lui-même, Lamartine méritait de recevoir d'aussi nobles consolations; Ponsard était digne de les présenter.

Nous sommes arrivé au terme de notre tâche. Il nous reste à remplir l'agréable devoir de remercier les personnes qui ont bien voulu, celles-ci nous encourager de leur suffrage, celles-là nous aider par la communication de précieux documents.

Cette étude sur *Ponsard inconnu*, commencée avec le premier numéro de la *Revue*, s'achève avec sa première année d'existence. Si notre travail s'est allongé peut-être au delà des limites permises, la faute, — est-ce bien le mot? — en est aux amis bienveillants qui nous ont fait les mains pleines de lettres, manuscrits, etc., envoyés au fur et à mesure de l'apparition des articles. De sorte qu'il nous est arrivé ceci: lorsqu'une division du sujet était traitée, il aurait presque fallu recommencer pour mettre en œuvre les nouveaux matériaux.

Il nous a semblé préférable de refondre tout ce travail et de préparer un volume qui gardera le titre de *Ponsard inconnu*. Ce sera un hommage rendu à la mémoire d'un des poëtes qui honorent le plus notre Dauphiné, d'un auteur dramatique sur lequel l'avenir ratifiera le favorable jugement des contemporains.

RAYMOND LAIRE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Léon Cailhava, bibliophile lyonnais, esquisse, par Aimé VINGTRINIER. — Lyon, Glairon-Mondet, libraire-éditeur, 1877; broch. in-8, 78 p.

Sous le titre modeste d'« esquisse », M. Vingtrinier a fait une véritable étude de la société littéraire et artistique de Lyon vers 1840. Auprès du bibliophile Cailhava se rassemblaient : Bonnefond, Trimolet, Genod, Duclos, peintres; l'imprimeur Louis Perrin; l'architecte Dardel, qui a construit le Palais du Commerce; le musicien Maniquet, le poëte Victor de Laprade, le sculpteur Léopold de Ruolz, le chirurgien Amédée Bonnet, et tant d'autres qui, pour n'avoir pas laissé un nom, n'en furent pas moins des esprits nobles et distingués. On se réunissait à la maison de campagne de Cailhava.

Boitel, fondateur de la *Revue du Lyonnais*, y fut le héros d'une plaisante aventure que M. Vingtrinier conte avec beaucoup de verve et des détails pleins d'intérêt.

Après un brillant tableau de la splendeur de Cailhava, sont citées les plus curieuses entre les nombreuses raretés de sa bibliothèque.

Mythologie Gauloise : ESSAI SUR LES DIVINITÉS INDIGÈTES DU VOCONTIUM, d'après les monuments épigraphiques, par Florian VALLENTIN. — Grenoble, imp. Prudhomme-Dauphin et Dupont, 1877, broch. in-8° de 76 p. (Extrait du Bulletin de l'Académie delphinale.)

Le pays des Voconces (pourquoi le *Vocontium?* on ne dit pas l'*Allobrogium*, l'*Arvernium*, etc.) correspondait à peu près aux anciens diocèses de Die, Vaison et Sisteron.

M. Vallentin dit formellement : « Le Vocontium était divisé en dix-neuf *pagi* ou cantons; les dix-neuf petites villes, que Pline attribue, sans les nommer, aux Voconces, *XIX oppida vero ignobilia*, étaient les chefs-lieux de ces *pagi*. »

Voici le passage de Pline le naturaliste (6, 4) : *Vocontiorum civitates fœderatæ duo capita : Vasio et Lucus Augusti ; oppida vero ignobilia XIX*. La cité fédérée des Voconces compte deux chefs-lieux : Vaison et Luc, et de plus dix-neuf villes de moindre importance. » Ces dix neuf villes, d'un rang inférieur à celui des deux capitales, étaient des *vici* (villes n'ayant pas rang de chef-lieu de *civitas*). Rien n'indique qu'elles fussent les chefs-lieux d'autant de *pagi*.

Ces réserves nous semblent nécessaires. Le territoire des Voconces était donc divisé *en un certain nombre* de pagi, dont quelques-uns seulement sont connus.

M. Vallentin en cite sept révélés par les monuments épigraphiques, les *pagi : Deobensis, Juliensis*, près de Vaison : *Epotius*, du côté du Monestier-de-Clermont; *Gaudensis* ou *Cadiensis*, *Bag...*, dans les Baronnies; *Aletanus*, Tulette; *Bo...*, près d'Entrechaux. Il considère comme probables les *pagi Lucensis* et *Vasionensis*, du nom des deux métropoles du Vocontium, Luc et Vaison. Il propose les *pagi* : *Deensis*, Die, et *Albionensis*, au nord du Ventoux, d'après des données épigraphiques; enfin le *pagus* des *Vertacomicori*, le Vercors, cité par Pline.

Le jeune et savant archéologue s'attache à établir que Rudianus fut la divinité indigète du *pagus* des *Vertacomicori ;* Hadarta, celle du *pagus Deensis*; Albiorix, Albiorica, du *pagus Albionensis*. Pour les villes, il signale *Vasio* comme le dieu éponyme de Vaison, et cite plusieurs divinités thermales honorées dans les stations d'eaux du « Vocontium ».

Le travail de M. F. Vallentin est aussi complet que le permet l'état actuel des découvertes épigraphiques. Qu'il trouve des imitateurs pour les autres régions, et les questions, non-seulement de mythologie gauloise, mais encore et surtout de géographie, en seront singulièrement éclaircies.

L'ERMITE DE VÉZÉRANCE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

ACTUALITÉS

SAVIGNÉ. *Programme* 1
— *Gravures* 3
— *Chronique* 48, 95, 142, 208, 256, 304
— *Au lecteur* 49
— *Mont Salomont, Vienne* 209
A. FABRE. *La nouvelle Revue* 4

ARCHÉOLOGIE

A. ALLMER. *Carnet d'un archéologue* 34
— Epitaphe d'un jeune Lyonnais... 61
— Tombeau d'un décurion lyonnais 188
— *Inscriptions de Saint-Romain-d'Albon*, supplément aux *Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne*.. 284
— Le Mercure du Puy-de-Dôme et la déesse Solimara de Bourges 374
— Communications archéologiques.. 400
G. VALLIER. *Mélanges d'archéologie, de numismatique et de sigillographie du Dauphiné :* bulle de Jean de Bernin, archevêque de Vienne 446

ARMOIRIES

*** *Petit Armorial Romanais.* 420, 477, 533, 594
**** Armoiries des maisons à qui a appartenu le château de Terrebasse.... 497

BEAUX-ARTS

G. MONAVON. *La Vierge de la délivrance*, tableau d'Ernest Hébert 203
Mme T. B. *Les artistes Lyonnais et Dauphinois au salon de 1877* 292, 319

BIBLIOGRAPHIE

J. ST-RÉMY. *Les dix premiers volumes du* Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme 36
A. VELLOT. *Après la Moisson*, de Zénon Fière. 94
Bibliophile H. V. *Les amoureux du livre*, de F. Fertiault 140
A. ALLMER. *Une sœur de la Revue* 202
BRUN-DURAND *Les procès de sorcellerie au XVIe siècle*, de Faure-Biguet 249
L. B. *Monnaies féodales du Dauphiné*, de G. Vallier 348
Mlle SOUCHIER. *Les Rimes ironiques*, de J. Soulary 350
UN BOUQUINISTE. *Patois des Alpes Cottiennes*, par MM. Chabrand et de Rochas 491
L'ERMITE DE VÉZÉRANCE. *Ouvrages divers* 551, 614
J. ST-RÉMY. *La Mizugrano entre-duberto*, par Aubanel 552
Dr CHABRAND. *Le manuscrit de St-Pierre* 591
P. DE THOREY. *M. Bonnefous* 592

BIOGRAPHIE

G. VALLIER. *Notes sur l'abbé Guillioud*.. 119, 193
A. VELLOT. *Vocanson* 353, 412
SAVIGNÉ. *L'abbé Pessonneaux*, auteur d'un couplet de la *Marseillaise* 401

ÉTUDES ET PORTRAITS

Mlle SOUCHIER. *Joséphin Soulary* 110
J. ST-RÉMY. *Frédéric Mistral* 181
Théodore Aubanel 367
J. Roumanille 553
RAYMOND LAIRE. *Léon Grandet* 544

HISTOIRE

VASCHALDE. *Tombeau du maréchal d'Ornano, à Aubenas (Ardèche)* 18
— *Etablissement de l'imprimerie dans le Vivarais*, Tournon, Bourg-Saint-Andéol, Privas, Viviers, Annonay, Camp de Jalès, Largentière, Aubenas 161, 242, 272, 310
RIVOIRE DE LA BATIE. *Albon et le Concile d'Epaone*, notice sur le lieu où fut tenu ce Concile en l'an 517 ..... 25, 88, 131
A. DE GALLIER *Note sur les Bermond d'Anduze*, seigneurs de La Voulte, en Vivarais 40, 79
* *Valence*, notice historique 50
J. ROMAN. *Discours au vray* de ce qui s'est passé à Vienne depuis le 9e jour de juillet jusqu'au 13e de l'année 1589.. 70
— *Gap*, notice historique 257
— *Un procès en sorcellerie en Dauphiné au XVIIe siècle* 396
P. A. *Annonay*, notice historique... 97
P. DE THOREY. *Notes sur l'abbé Guillioud* 199
— *Le sorcier de Nobilibus* 483
A. LACROIX. *Montélimar*, notice historique.. 305
A. MACÉ. *Le comte de Plélo et le général Lamotte de Lapeyrouse* 329
LAFAYOLLE. *Notice généalogique sur la branche des Lévis, sires de Ventadour, seigneurs de La Voulte* 342
BRUN-DURAND *Crest*, notice historique 449
**** *Notice sur les seigneuries d'Anjou et de Terrebasse en Dauphiné* 497

LITTÉRATURE

L'ERMITE DE VÉZÉRANCE *Causerie littéraire*, 23, 92, 139, 207, 255
RAYMOND LAIRE. *Ponsard inconnu*, 30, 82, 125, 236, 298, 389, 602
S. GOUET. *Fumée sans feu*, proverbe 143
F. BOISSIN. *Le Dauphiné et le Vivarais aux Jeux Floraux de Toulouse*, Bernard de Saint-Martin, le père Théodore Lombard, Louis-Etienne Rouchon, Brabant, la marquise de la Gorce, Pierre Espic, Victorin Fabre, Félicie d'Ayzac, Bonnefous de Verdalle, Ernest Perrossier, Léonce Fabre des Essarts, Bouvagnet, L. Marie. 214, 278, 378, 427, 464, 512, 569
P. D'ALBIGNY. *Causerie littéraire* 346
J. ST-RÉMY. *Correspondance* 399

Digitized by Google

Digitized by Google